III Gall.
PR. [Aa+b – Revue]

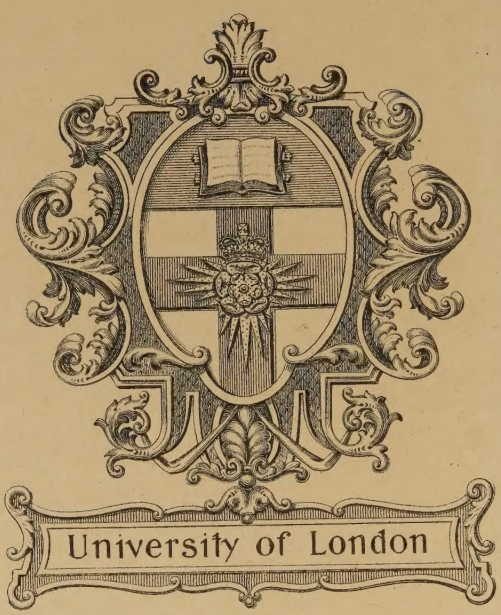

SHL
WITHDRAWN

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER,

MEMBRES DE L'INSTITUT

P. LEJAY & D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIII

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1919

TOUS DROITS RÉSERVÉS

NOTES DE CRITIQUE VERBALE

SUR

SCRIBONIUS LARGUS

(Suite et fin)

LES INDICATIONS DE POIDS ET MESURES DANS LE DOSAGE DES PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES

Comme le prouve le texte du chapitre XXXVIII (p. 19, 17 et suiv.), Scribonius apportait une attention toute spéciale au dosage des remèdes dont il indiquait la préparation. En général, les données numériques fournies par Marcellus sont les mêmes que celles de Scribonius ; toutefois dans plusieurs passages, elles présentent des différences d'une ou de plusieurs unités. Sans doute, le compilateur a parfois modifié intentionnellement les indications de l'auteur qu'il consultait, mais il est non moins certain que les éditeurs de ces traités de médecine ont parfois reproduit des leçons altérées. D'une part, les manuscrits P et L de Marcellus n'ont pas toujours le même texte (ainsi, VII 18 p. 49, 13 « part. XVIIII » L, « part. XVIII » P ; VIII 196 p. 75, 8 « cerussae ✱ XII » P, « cerussae ✱ II » L ; XXVII 3 p. 206, 28 « gallae ✱ VIII » P, « gallae ✱ VIIII » L ; XXVII 5 p. 207, 24 « lycii ✱ III » L, « lycii ✱ II » P ; XXVIIII 11 p. 229, 28 « trifolii suci ✱ VIII » P, « trifolii suci ✱ IIII » L etc.), et, lorsqu'ils concordent, des erreurs ont pu se glisser déjà dans l'archétype dont ils dérivent[1]. D'autre part, même en supposant que les données du manuscrit dont s'est servi Du Rueil fussent toujours authentiques, et que celui-ci, pour les publier, les eût fidèlement transcrites, elles peuvent avoir été changées

---

1. Dans bien des cas, en effet, une ou plusieurs drogues mentionnées par Scribonius ont été omises dans l'archétype de nos manuscrits de Marcellus, par suite d'un saut du même au même ; p. ex. Marc. VIII 119 p. 66, 1 et suiv. : « murrae ✱ I < nardi spicae ✱ I >, cassiae rufae... » ; XI 29 p. 95, 5 et suiv. « aloes ✱ IIII, < myrrae ✱ II, gallae ✱ VIII >, aluminis fissi ✱ IIII ».

par suite de fautes typographiques [1]. Mais, comme nous avons pu constater que Du Rueil modifiait souvent les textes qu'il éditait, il n'a, sans doute, pas toujours copié minutieusement les données numériques qui figuraient dans son manuscrit [2]. Il importe cependant de se reporter aux leçons de l'édition princeps, car les éditions subséquentes sont parfois altérées[3].

En général, lorsque le texte de Scribonius diffère de celui de Marcellus sous le rapport des données numériques, il est difficile de décider quelle est la leçon à adopter. C'est pourquoi nous examinerons en premier lieu les divergences de leçons dans les passages où l'existence d'une troisième source peut nous aider à restituer le texte authentique.

Scrib. xxvi p. 15, 26 et suiv.	Marc. viii 117 p. 65, 27 et suiv.
Pompholygis lotae p. ℈ viii, aeris usti p. ℈ viii, croci p. ℈ iiii *murraep.* ℈ *III, nardi p* ℈ *sex semis et victoriati*, lapidis haematitis p. ℈ duum et victoriati, piperis albi grana decem, *opii p.* ℈ *I aut victoriati*, commis p. ℈ x.	Pompholygis lotae ℈ viii, aeris usti ℈ viii, croci xiiii, *murrae* ℈ *IIII, nardi spicae* ℈ *I et pondus victoriati*, lapidis haematitis ℈ ii S, piperis albi grana x, *opii pondus unius victoriati*, gummis ℈ x.

Galien reproduit cette ordonnance sous la forme suivante, en indiquant expressément comme source Scribonius (XII 774) : Σποδοῦ πομφόλυγος δραχμὰς λβ′, χαλκοῦ κεκαυμένου δραχμὰς λβ′, κρόκου Σικελοῦ < ιστ′ [4], σμύρνης < στ′, λίθου αἱματίτου δραχμὰς ι′, νάρδου Ἰνδικῆς < στ′, ὀπίου δραχμὰς στ′, πεπέρεως κόππους μ′.

---

1. Ainsi le numéro d'ordre du chapitre cxxvii est indiqué cxvii, et celui du chapitre cxxxvii est imprimé cxxvvii.

2. Du reste, il a souvent transcrit en lettres les indications numériques notées certainement en chiffres dans son manuscrit. Nous pouvons le prouver d'après les chapitres qu'il a suppléés en traduisant un passage de Galien, lorsque le feuillet qui les contenait manquait dans son manuscrit de Scribonius ; ainsi au chapitre clxvii, restitué d'après Galien XIV 160-161, où les nombres sont indiqués tantôt en lettres, tantôt en chiffres : « trifolii ℈ P. iiii, seminis eiusdem ℈ P. duum, polii ℈ P. iii, mali terrae ℈ P. duum, peucedani radicis, galbani, singulorum ℈ P. duum, petroselini ℈ P. iii, rutae silvaticae ℈ P. trium, pyrethri P. unius, herbae pedicullariae quam vocant σταφίδα ἀγρίαν tantundem, maceris ℈ P. iii..... » Aussi partirons-nous du principe théorique que les indications fautives de données numériques proviennent de corruptions de chiffres.

3. Ainsi, au chapitre lxxiiii (p. 31, 26), Du Rueil édite *commis Alexandrinae* ℈ *p° VI*, leçon altérée en *commis Alexandrinae* ℈ *P. V* dans les éditions de Cratander, d'Alde, d'Estienne, de Rhodius et de Bernhold. Au chapitre ccviii (p. 85, 26 et suiv.), Du Rueil publie *ammoniaci guttae* ℈ *p. viginti quatuor* tandis que Cratander donne *ammoniaci guttae* ℈ *p. XXV*.

4. C'est sans doute ις′ et non ιστ′, et ς′ et non στ′ qu'il faut écrire (comp. p. ex. Celse, éd. Marx p. 263, le passage de Galien cité dans les Testimonia).

D'après ces données, nous pouvons établir le tableau suivant :

	Scrib.	Marc.	Gal.
1. pompholygis lotae	✱ viii	✱ viii	λβ′ = 32 (drachmes)
2. aeris usti	viii	viii	λβ′ = 32
3. croci	iiii	iiii	ιϛ′ = 16
4. murrae	iii	iiii	ϛ′ = 6
5. nardi	sex semis et victoriati	i et pondus victoriati	ϛ′ = 6
6. lapidis haematitis	ii et victoriati	ii S	ι′ = 10
7. piperis albi	grana decem	grana x	μ′ = 40 (κόκκοι)
8. opii	i aut victoriati	unius victoriati	ϛ′ = 6
9. commis	✱ x	✱ x	40 [1]

Les données des trois écrivains concordent pour les drogues que j'ai numérotées 1. 2. 3. 6. 7. et 9, puisque Galien quadruple les dosages recommandés par Scribonius. Pour la drogue indiquée sous le chiffre 4, le désaccord disparaîtra, si, admettant l'authenticité de la leçon de Marcellus nous posons Scrib. *murrae p.* ✱ *IIII*, Marc. *murrae* ✱ *IIII*, Gal. σμύρνης < ιϛ′ (= 16, soit 4 × 4).

Un copiste du texte de Scribonius aura oublié une unité tandis que celui de Galien aura écrit ϛ′ au lieu de ιϛ′ [2].

Pour la drogue n° 5, le texte de Scribonius est certainement altéré. Puisque la leçon de Marcellus est confirmée par le texte de Galien, elle peut être considérée comme authentique, et nous l'adopterons dès lors comme correction dans Scribonius.

Enfin, en divisant par 4 la quantité d'opium (drogue n° 8) indiquée par Galien, nous obtenons 1 1/2, donnée que nous rétablirons chez Scribonius et chez Marcellus. Les archétypes portaient probablement *I* S (= *unius et victoriati*) qui a été lu *unius victoriati* (leçon des manuscrits de Marcellus) et arrangé dans le texte de Scribonius en *unius aut victoriati*.

Scrib. xxxii p. 17, 19 et suiv.

Croci p. ✱ xii, *psorici p.* ✱ *XXIIII*, psimithi p. ✱ iiii, opii idem, piperis albi idem, commis p. ✱ vi.

Marc. viii 69 p. 60, 24 et suiv.

Croci ✱ xii, *psorici* ✱ *XIIII*, psimithi ✱ iiii, opii idem, piperis albi idem, gummis ✱ ii.

Si le passage correspondant de Galien XII 788 « ψωρικοῦ δραχμὰς κδ′, κρόκου < ιβ′, ὀπίου ψιμυθίου ἀνὰ δραχμὰς δ′, πεπέρεως

1. Le texte grec omet cette drogue, le texte latin la mentionne.
2. Comp. Gal. XII 733 : λίθου αἱματίτου δραχμὰς στ′ ἐν ἄλλῳ ιστ′.

λευκοῦ < δ′, ὀμφακίου < δ′, οἴνῳ Φαλερίνῳ ἀναλάμβανε » ne nous permet pas de reconnaître si, dans la formule originale de cette recette, il était question de prendre deux ou six deniers de gomme [1], il confirme la leçon de Scribonius *psorici P. ✱ XXIIII.* La faute qu'on relève dans les manuscrits de Marcellus a été facilitée par la ressemblance des signes ✱ et x.

Scrib. LXXV p. 32, 14 et suiv.	Marc. XIIII 7 p. 106, 15 et suiv.
murrae optimae pinguis p. ✱ XXIIII, *tragacanthi candidi p. ✱ XXVIII*, glycyrizae radicis p. ✱ XVIII, resinae terebinthinae verae p. ✱ XVIII.	myrrae optimae ✱ XXIIII *tragacanthi candidi ✱ XXXVIII*, glycyrizae radicis ✱ XVIII, resinae terebinthinae verae ✱ XXXVI.

Galien cite aussi ce remède (XIII 51) : « γλυκυῤῥίζης < η′, σμύρνης < κδ′, τερμινθίνης < λβ′, τραγακάνθης λκ′ ». D'après les données de Scribonius et de Marcellus, il est probable qu'il faut lire γλυκυῤῥίζης < ιη′ ; inversément, on corrigera *tragacanthi candidi p. ✱ XXVIII* en *tragacanthi candidi p. ✱ XXXVIII* dans les « Conpositiones », d'après Galien et Marcellus [2].

Scrib. CXX p. 51, 11 et suiv.	Marc. XXVIII 5 p. 227, 23 et suiv.
Apii seminis pondo selibram, *anesi pondo quadrantem*, castorei pondo sextantem, murrae pondo quadrantem, spicae nardi Indicae pondo sextantem, opii pondo quadrantem, croci pondo sescunciam, *piperis longi pondo sextantem*, piperis nigri pondo sextantem semunciam, petroselini pondo sextantem, schoeni pondo sescunciam.	Apii seminis semunciam, *anesi unciam*, castorei unciae sextantem, myrrae unciae quadrantem, spicae nardi Indicae unciae sextantem, opii unciae quadrantem, croci semunciam, *piperis longi semunciam.* piperis nigri semunciam, petrosilini —ı, schoeni — ı.

En comparant à ces textes celui de Galien XIII 276 : « ἀνίσου <στ′, σελίνου σπέρματος <ιβ′, νάρδου <δ′, οἱ δὲ <στ′, καστορίου <γ′, πετροσελίνου <δ′, οἱ δὲ <γ′, πεπέρεως λευκοῦ <ε′, καὶ μακροῦ <ε′, σμύρνης <στ′, σχοίνου <γ′, ὀποῦ μήκωνος <στ′, κρόκου <γ′ », nous établissons le tableau synoptique suivant :

---

1. Tandis que le texte grec ne mentionne pas cette substance, le texte latin a *gummi drach. quatuor.*

2. D'après τερμινθίνης λβ′ (= 32), on pourrait croire que les chiffres XVIII, chez Scribonius, et XXXVI, chez Marcellus, sont tous deux fautifs ; mais comme la quantité de térébinthe recommandée par Marcellus est exactement le double de celle prescrite par Scribonius, on peut supposer que Galien a modifié intentionnellement les données de son prédécesseur.

	Scrib.	Marc.	Gal.
	onces	*once*	
1. apii	selibra = 6	semuncia = 1/2	< ιβ′ = 12 onces
2. anesi	quadrans = 3	uncia = 1	< ϛ′ = 6
3. castorei	sextans = 2	unciae sextans = 1/6	< γ′ = 3
4. murrae	quadrans = 3	unciae quadr. = 1/4	< ϛ′ = 6
5. spicae nardi	sextans = 2	unciae sextans = 1/6	< δ′ = 4 (ou ϛ′ = 6)
6. opii	quadrans = 3	unciae quadr. = 1/4	< ϛ′ = 6
7. croci	sescuncia = 1 1/2	semuncia = 1/2	< γ′ = 3
8. piperis longi	sextans = 2	semuncia = 1/2	< ε′ = 5
9. piperis nigri	sextans	semuncia = 1/2	< ε′ = 5
πεπέρεως λευκοῦ	semuncia = 2 1/2		
10. petroselini	sextans = 2	— I = 1	< γ′ = 3 (ou δ′ = 4)
11. schoeni	sescuncia = 1 1/2	— I = 1	< γ′ = 3

Galien double les quantités recommandées par Scribonius tandis que, pour les premières matières, Marcellus les réduit au douzième. Dans ces conditions, la leçon de Marcellus est fautive pour l'anis, et nous proposerons de lire plutôt *anesi unciae quadrantem*. Par rapport aux textes de Scribonius et de Marcellus, καστορίου <γ′ chez Galien serait fautif et γ′ devrait être remplacé par ϛ′. Au lieu de corriger pour la drogue n° 9 de Scribonius la leçon de l'édition princeps « piperis nigri pondo *sextantem semunciam* » [1], je crois qu'il faut modifier la leçon relative à la drogue n° 8, et adopter « piperis longi pondo *sextantem semunciam* ». De même que Galien et Marcellus, Scribonius aura indiqué des quantités identiques pour les deux sortes de poivre à employer.

Scrib. ccxxiii p. 90, 6 et suiv.

spumae argenteae p. ✱ *XXXVI, cerussae p.* ✱ *VI,* chalcitidis ustae p. ✱ VI, misyos <usti> [2] p. VI, resinae terebinthinae p. ✱ XII, cerae p. ✱ VI, olei murtei sextarios [s] II.

Marc. xxxi 2 p. 244, 17 et suiv.

spumae argenteae ✱ XVI, misui usti ✱ VI, resinae terebinthinae ✱ XII, *cerussae* ✱ *XVI,* chalcitidis ustae ✱ VI, olei myrtei *p* I.

Bien que la formule de ce remède se retrouve chez Galien (XIII 737 et suiv.) « κηροῦ<ρ′, ἄλλ' ν′, λιθαργύρου <ν′, ἐλαίου μυρσίνου κο. α′, μίσυος κεκαυμένου, χαλκίτεως κεκαυμένης, στυπτηρίας σχιστῆς κεκαυμένης, ψιμυθίου, ῥητίνης τερμινθίνης ἀνὰ < ιβ′ », il est difficile de proposer des corrections, vu le désaccord qui existe entre les

1. Rhodius (Commentaire, p. 190) propose *sextantem* [*semunciam*], tandis qu'Helmreich adopte [*sextantem*] *semunciam*, d'après le texte de Marcellus, sans avoir remarqué les différentes unités de mesure dont se servent les deux écrivains.
2. Voy. dans les notes de critique verbale la remarque consacrée à ce terme.

leçons des trois écrivains. Cependant, puisque Galien, de même que Scribonius, recommande d'employer pour la céruse les mêmes quantités que pour la calamine (cadmia) et le métal appelé « misy », je crois le texte de Marcellus altéré, et je propose d'y lire *spumae argenteae* ✱ *XXXVI... cerussae* ✱ *VI*. Les données fautives seraient dues à une correction mal interprétée ; un insérende XX destiné à compléter *spumae argenteae* ✱ *XVI* aura été mélu ✱ X, et, inséré en place fautive, il aura augmenté la quantité de céruse prescrite.

Scrib. CCXXVII p. 91, 3 et suiv.	Marc. XXXI 6 p. 245, 5 et suiv.
absinthi suci p. ✱ duum, aluminis liquidi p. ✱ duum, *herbae pedicularis* p. ✱ duum, misyis p. ✱ unius.	absinthi suci ✱ II, aluminis liquidi ✱ II, misui ✱ I, *herbae peduclariae* ✱ *I*.

En comparant ces textes avec celui de Galien (XIII 314) «στυπτηρίας ὑγρᾶς <β′, μίσυος <α′, σταφίδος ἀγρίας <α′ », nous constatons qu'il y a une faute chez Scribonius et je propose d'y rétablir: *misyis p.* ✱ *I*, *herbae pedicularis p.* ✱ *I*. Omis par saut de *p.* ✱ *I* à *p.* ✱ *I*, *herbae pedicularis p.* ✱ *I* a été rétabli dans l'interligne (ce qui a facilité l'altération de *I* en *II*, Manuel, § 1352), puis l'insérende a été fourvoyé.

D'après les observations que nous avons pu faire grâce au texte de Galien, il est probable que, si les textes de Scribonius et de Marcellus présentent des différences de dix unités, la leçon altérée est celle qui indique la moindre quantité de la matière à employer. Par exemple, si Scribonius a, au chapitre XXXIIII (p. 17, 28), *cadmiae p.* ✱ XII, tandis que la leçon des manuscrits de Marcellus VIII 71 (p. 60, 33) est *cadmiae* ✱ *II*, on aura probablement raison d'adopter *cadmiae* ✱ *XII* chez ce dernier. De même, la leçon de Marcellus (XXVII 5 p. 207, 25) *myrtae bacarum nigrarum* ✱ *VI* paraît être une altération de *myrtae bacarum nigrarum* ✱ *XVI*, puisque le texte de Scribonius (chap. CXV p. 50, 6 et suiv.) est *murti bacarum nigrarum p.* ✱ *XVI*.

On comparera encore Scrib. CXXVIII p. 56, 10 *scillae coctae p.* ✱ *XII* et Marc. XXIII 3 p. 178, 8 et suiv. *scillae coctae* ✱ *II*[1] ; Scrib. CXXXXIIII p. 61, 8 *croci p.* ✱ *XXXII* et Marc. XXVI 2 p. 193, 16 *croci* ✱ *XXII*[2].

---

1. Voy. sur cette leçon la remarque de M. Liechtenhan, p. 15 et suiv. de sa thèse.

2. Il faut signaler encore que Scribonius (chap. CCII p. 82, 2) a *murrae p.* ✱ *XXII* tandis que Galien XIII 544 offre σμύρνης <ιβ′ (= 12).

Un passage qu'il faut enfin relever à propos de ces confusions dues à la ressemblance des signes ⁎ et x est le suivant :

Scrib. CLIII p. 63, 20 et suiv.	Marc. XXVI 11 p. 194,36 et suiv.
Eryngii, pyrethri, saliuncae, calcifragae, *singulorum* ⁎ *p°* *vigintiquinque*, ebuli, aristolochiae, *singulorum p°* ⁎.	Eryngi, pyrethri, saliuncae, saxifragae, *singulorum denarios denos*, polii, folii, aristolociae *singulorum* ⁎ *quinos*.

Helmreich adopte *p.* ⁎ *XXV* et *p.* ⁎ $<V>$. D'après Marcellus, je modifie *vigintiquinque* en *X* ; la leçon fautive provient d'une correction marginale ⁎ *V* (ou par graphie peu correcte XV), destinée à remplacer *p.* ⁎, mais mal insérée. Un cas analogue se trouve, me semble-t-il, au chapitre CCLXIII (p. 101, 23 et suiv.) « *ammoniaci guttae* ⁎ *p°*, iris Illyricae ⁎ p° XV, galbani ⁎ p° XII, *piperis albi* ⁎ p° *XV* ; le texte de Marcellus qui correspond à ce passage (XXXII 1 p. 249, 11 et suiv.) est « *ammoniacae guttae* ⁎ *XV*, iris ⁎ XV, galbani ⁎ XV, *piperis albi* ⁎ *V* ». Helmreich lit *ammoniaci guttae p.* ⁎ $<XV>$. Peut-être y a-t-il quelque rapport entre cette omission et la leçon *piperis albi p.* ⁎ *XV* là où Marcellus a *piperis albi* ⁎ *V*.

Nous avons ici un exemple d'une autre différence qui n'existait sans doute pas entre les manuscrits archétypes ; le texte de Scribonius porte *galbani p.* ⁎ *XII*, celui de Marcellus *galbani* ⁎ *XV*. Semblable divergence n'est pas rare ; comp. p. ex. Scrib. LXVI p. 29, 11 et suiv. *resinae terebinthinae p.* ⁎ *duum, rosae cyathos duos* (écrire II), en regard de Marc. XIII 3 p. 105, 17 *resinae terebinthinae p I, rosae siccae cyathos V* ; Scrib. LXXXVIII p. 38, 2 *opopanacis p.* ⁎ *II* en regard de Marc. XVI 4 p. 122, 35 *opopanacis* ⁎ *V* ; Scrib. CXXVI p. 55, 16 *casiae p.* ⁎ *III* en regard de Marc. XXII 17 p. 173, 31 *cassiae* ⁎ *VI*. On comprend que les branches trop peu inclinées du signe V aient pu entraîner la mélecture II ou qu'inversément les traits convergents vers le bas du chiffre II aient donné l'impression d'un V[1]. Il nous est impossible cependant de décider lequel des deux textes a conservé la leçon authentique.

Les différences d'une unité entre les données de Scribonius et celles de Marcellus sont les plus nombreuses. Si la comparaison du texte de Galien avec ceux des deux auteurs latins nous a permis de constater que, au chapitre XXVI des « Conpositiones »,

1. Ainsi, pour Marcellus XII 16 (p. 99, 3), le manuscrit L a ⁎ VI alors qu'il faut lire ⁎ III.

le copiste avait oublié un jambage, donc avait diminué d'une unité le dosage prescrit, nous ne pouvons généraliser cette observation, puisque M. Havet (Manuel, § 792) cite un cas évident de la faute inverse et que l'accord du chapitre CXIII de Scribonius (p. 49, 4 *gallae p.* * *VIII*) et du manuscrit P. de Marcellus XXVII 3 (p. 206, 28) prouve que le copiste de L avait ajouté un jambage en écrivant *gallae* * *VIIII*.

Pour terminer cette étude sur les indications numériques, je citerai un cas spécial de divergence entre les textes de Scribonius et de Marcellus : Scrib. CXXVIII p. 56, 8 *galbani p.* * *VIII*, Marc. XXIII 3 p. 178, 7 *galbani* * *S*. D'après Marcellus, j'adopte pour Scribonius la leçon *galbani p.* * *victoriati*. La leçon fautive VIII me paraît due à une mélecture ; un copiste aura pris l'abréviation VICT. pour un chiffre (VIII), alors qu'elle représentait *victoriati*.

LES MOTS GRECS

A l'exception du mot φύγετρον (XXXII 1 p. 249, 7), les manuscrits de Marcellus donnent en caractères latins tous les mots qui sont imprimés en lettres grecques dans les passages correspondants de l'édition princeps de Scribonius.

M. Havet (Manuel, § 786-790) a indiqué à ce sujet deux règles générales qu'un éditeur doit suivre ; il faut admettre les caractères grecs : 1° quand il y en a des traces directes dans les manuscrits ; 2° quand des fautes paraissent conditionnées par des formes propres à l'alphabet grec.

Les éditeurs modernes sont en général trop enclins à faire imprimer en caractères grecs les mots que les auteurs Latins empruntaient aux Grecs, mais qui sont notés en lettres latines dans nos manuscrits. Ainsi, dans leurs éditions du *De Natura Deorum* de Cicéron, A. Gœthe (Leipzig, 1887) et C. F. W. Müller (Leipzig, 1890) éditent (I 8, 18) « πρόνοιαν quam Latine licet providentiam dicere », tout en gardant (I 8, 20) « Pronoea vero vestra... ». Or, le codex Heinsianus a dans les deux cas la graphie latine ; voy. Cicero, *De natura deorum, de divinatione, de legibus codex Heinsianus* (*Leidensis 118*) *phototypice editus* (Praefatus est O. Plasberg, Lugduni Batavorum, 1912), f° 3. r. l. 20 *pnoeã*. Les mêmes philologues éditent στεφάνην (I 11, 28), bien que le manuscrit cité ait *stephanẽ* (f° 4 v. l. 4). — Dans la 65e lettre de

Sénèque à Lucilius, Fickert imprime δορυφόρος et διαδούμενος, graphies qu'Hense rejette à bon droit, puisque les manuscrits n'offrent aucune trace de lettres grecques dans ce passage. (voy. *L. Annaei Senecae opera quae supersunt*, éd. O. Hense [2], tome III, p. 204, apparat critique à la l. 13) ; mais, dans la lettre 12 § 8 (p. 33, 13), Hense transcrit à son tour βεβίωται, βεβίωται, bien que, dans ce passage également, les manuscrits de Sénèque ne fournissent aucun indice en faveur d'une restitution du texte en caractères grecs. — Au début de la 2e lettre de Pline le Jeune, Kukula adopte ζήλῳ, graphie de l'édition d'Alde (Venise, 1508), bien qu'aucun manuscrit n'ait ici des traces de lettres grecques (voy. *C. Plinii Caecili Epistularum libri IX*, recensuit R. C. Kukula, Leipzig, 1908) [1].

Ainsi, l'on est en droit de se demander si les manuscrits de Scribonius portaient vraiment en signes grecs les mots que Marcellus, à en juger d'après les manuscrits connus, a écrits en lettres latines, ou si Du Rueil ne les a pas transcrits en grec de sa seule autorité. Les données qui serviront à l'examen de ce problème doivent être puisées dans l'édition princeps ; car, depuis Henri Estienne, ceux qui ont publié les « Conpositiones » se sont efforcés d'y rendre aux mots grecs leur véritable forme grecque, faisant ainsi disparaître certaines fautes orthographiques, qui, en l'absence de tout manuscrit, sont d'importance primordiale pour l'étude de cette question.

En abordant la publication des « Conpositiones », Du Rueil devait, a priori, être porté à transcrire en grec les mots grecs. Son édition de Scribonius fait suite, en effet, à sa réimpression, avec quelques variantes, du traité de Celse qu'avait fait paraître Caesarius au début de l'année 1528. Or, dans sa préface, Caesarius se vante bien haut d'avoir rétabli judicieusement la graphie exacte des mots grecs : « adpositis passim graecis dictionibus, quae in aliis desyderabantur, vel mutile mendoseque et adulterinis legebantur literis ». A son exemple, Du Rueil ne voulait pas de ces « adulterinae literae », et il appliqua ce principe plus rigoureusement que Caesarius lui-même, comme le montre le passage de Celse V 28,3 B : éd. Marx, p. 237,29 *ulcus quod phagedainam Graeci vocant* ; éd. Caesarius, p. 165,5 *ulcus quod herpeta* ἐσθιόμενον *Graeci vocant* ; éd. Du Rueil, f° 73 v. l. 13 *ulcus quod* ἕρπετὰ ἐσθιόμενον *Graeci vocant*.

1. Pour plus d'exemples, voy. W. Nieschmidt, *Quatenus in scriptura Romani litteris graecis usi sint* (Thèse de l'Université de Marbourg, 1913), mais, pour les mots grecs dans Suétone, A. Macé, *Essai sur Suétone*, Paris, 1900 p. 270, 4 : « Le mélange du grec et du latin chez Suétone ».

A cette remarque, nous pouvons joindre un autre exemple, plus probant puisqu'il s'agira d'un texte que Du Rueil était le premier à éditer. Je l'emprunte à l'« Epistula Vindiciani comitis archiatrorum ad Valentinianum imperatorem », la dernière des « Epistulae diversorum de qualitate et observatione medicinae », dont Marcellus a fait précéder sa collection de remèdes. Le texte des trois manuscrits P, L, A est *quod Graeci arteriotomon dicunt*, ce dont M. Niedermann a fait *quod Graeci arteriotomin* (c.-à-d. ἀρτηριοτομεῖν) *dicunt* (p. 24,13 et apparat critique). Du Rueil qui, à la fin de son édition de Celse et de Scribonius, a publié le premier cette lettre sous le titre « Vindicianus comes archiatrorum Valentiniano Imperatori S. », y édite *quod Graeci* ἀρτεριοτομὸν *dicunt*. Ainsi, il transcrivait en caractères grecs le mot écrit en lettres latines dans les manuscrits, y étant poussé sans doute par l'expression *Graeci dicunt*. Relevons ici la faute ε pour η (ἀρτεριοτομόν au lieu de ἀρτηριοτομόν), car elle nous permettrait de supposer qu'il y a eu transcription savante, même si les manuscrits qui l'établissent avec certitude avaient disparu.

Du Rueil étant ainsi convaincu d'avoir introduit à tort des graphies grecques, examinons s'il y a lieu de rétablir en caractères latins les termes grecs imprimés en lettres grecques par le premier éditeur de Scribonius.

Helmreich s'était déjà posé cette question à propos des quatre mots κοτυληδών, ὑποκιστίς, σκωρία, πόλιον. Voyons la solution qu'il y a apportée.

1° Κοτυληδών. Cette plante est nommée par Scribonius seulement au chap. LV (p. 25,18 et suiv.) « vel radicem κοτυληδόνος quae herba similia folia cymbalis habet ». Tel est le texte de l'édition princeps ; Helmreich publie en caractères latins *cotyledonis*, et note simplement dans l'apparat critique « κοτυληδόνος *R* cotyledonis *M* ». Mais, si le seul fait que les manuscrits de Marcellus transmettent en lettres latines un mot imprimé en grec dans l'édition princeps de Scribonius suffisait à légitimer, chez ce dernier auteur, une retranscription du terme grec en lettres latines, comme Helmreich l'admet pour κοτυληδών, ce ne serait pas pour ce mot seulement, mais pour tous les autres, à l'exception de φύγεθλον (p. 101,17), qu'il eût fallu abandonner la graphie grecque.

2° Ὑποκιστίς. La plante parasite *hypocistis*, mentionnée par Celse et par Pline l'Ancien, figure dans cinq passages de Scribonius : chap. LXXXV p. 36,22 et suiv. : « ὑποκυστιδὸς [1] qui est

1. L'accent est mal placé dans l'édition princeps ; comp. *Manuel*, § 786 : « Les mots en caractères grecs n'ont jamais d'accents dans les textes latins ; les modernes doivent s'abstenir d'y ajouter des accents ».

succus rosae sylvaticae quam caninam quidam vocant p° unciae » : chap. LXXXVI p. 37,5 « commis p° ✱IIII, ὑποκυστιδὸς succi p° ✱VII » ; chap. CXII p. 48,20 « hypocystidos » ; chap. CXIII p. 49,4 et suiv. : « hypocystidis ✱p° IIII » ; chap. CXXXXII p. 60,22, « hypocystidis ». Helmreich généralise pour ce mot la graphie latine, en corrigeant l'orthographe fautive *hypocystidos* (ou *-dis*) en *hypocistidos* (ou *-dis*). Ce n'est qu'au chapitre CXIII qu'il mentionne avec exactitude la leçon de l'édition princeps, ne faisant figurer ni *hypocystidis* dans l'apparat critique du chapitre CXXXXII, ni *hypocystidos* dans celui du chapitre CXII, ni ὑποκυστιδὸς dans celui du chapitre LXXXV ; de plus, il indique comme leçon de Du Rueil au chapitre LXXXVI ὑποκιστίδος bien qu'on lise en réalité dans l'édition princeps ὑποκυστιδὸς. Et pourtant, ces fautes orthographiques ont leur importance, car elles nous permettent de présumer que, dans le manuscrit dont Du Rueil s'est servi, ces mots étaient en écriture latine. En effet, ὑποκυστιδὸς pour ὑποκιστιδος ne se comprend qu'en tant que transcription d'une graphie latine *hypocystidos* (ou *hypocystidis*), graphie qu'on rencontre fréquemment dans les manuscrits de Marcellus (comp. l'Index de l'édition Niedermann, p. 330, col. 1), et que le premier éditeur doit avoir trouvé aussi dans son manuscrit de Scribonius aux chapitres LXXXV et LXXXVI. S'il y a transcrit cette forme en lettres grecques, c'était sans doute que l'explication « qui est sucus rosae silvaticae » (p. 36,22) soulignait l'origine grecque du mot, tandis que, dans les trois autres passages où le terme est employé (chap. CXII, CXIII, CXXXXII), les mots latins de l'entourage favorisaient le maintien des lettres latines.

3° Σκωρία. Ce substantif est mentionné dans les deux passages suivants : chap. XXXXVIII, p. 23,18 et suiv. « plumbi stercus quod scoriam [1] dicunt » ; chap. CLXXXVIII p. 77,1 et suiv. « ferri stercus quod σκωρίαν Graeci dicunt ». Si, dans ce dernier passage, Du Rueil édite σκωρίαν, c'est que le contexte l'y invitait, ce mot étant expressément qualifié de terme grec ; mais au chapitre XXXXVIII, où il figure sans une explication qui eût pu donner l'éveil, l'éditeur a simplement reproduit la leçon de son manuscrit. Il n'est donc pas légitime, en bonne méthode, d'introduire la graphie grecque σκωρίαν aussi au chapitre XXXXVIII, comme Helmreich l'a fait, car il est évident qu'un philologue, habitué à transcrire en grec des mots qu'il trouvait écrits en caractères latins dans un manuscrit, n'aura pas transcrit en lettres latines un mot qui y eût figuré en grec [2].

1. On peut lire *scoriam* ou *scorian*, l'édition princeps portant *scoriă*.
2. La même remarque peut être faite à propos de la graphie διὰ γλαυκίου

A en juger d'après les exemples qui viennent d'être cités, il semble qu'Helmreich admette en principe que le même mot grec ne saurait être transcrit tantôt en grec et tantôt en latin, mais que, de deux mots grecs différents, l'un peut être écrit en lettres grecques et l'autre en lettres latines.

4° Πόλιον. Le nom de la plante *polium* est cité dans trois chapitres des « Conpositiones » : chap. LXXXIII (p. 35,17 et suiv.) « Prodest et herbae quam πολιὸν vocant, nos ut opinor tiniariam, fasciculus »; chap. CXXI (p. 52,7 et suiv.) « medicamentum ex aqua, πολιὸν coctum habente »; chap. CLXXVII (p. 72,30) « scordii * p° x, polii * p° v, asari * p° duum ». Au chapitre LXXXIII, Helmreich se borne à modifier l'accent πόλιον au lieu de πολιόν [1], tandis qu'au chapitre CXXI il adopte la graphie latine *polium*, en connexité, semble-t-il, avec sa correction de *coctum* en *incoctum*, estimant sans doute que l'omission du préfixe *in-* est plus plausible après la finale *-um* qu'après la terminaison grecque *-ον*. Mais, de cette façon, il viole le principe auquel il se conforme ailleurs. Pour moi, j'écris *polion* aux chapitres LXXXIII et CXXI ; dans le premier de ces passages, Du Rueil s'est servi des caractères grecs (πολιὸν) pour mieux opposer ce mot au terme latin *tiniaria*, et il a procédé à la même substitution au chapitre CXXI, tandis qu'au chapitre CLXXVII où ce mot était à un cas différent si bien qu'une retouche eût été moins légère, on comprend qu'il s'en soit abstenu, le mot y étant du reste entouré de substantifs latins.

Il est vrai que, chez d'autres écrivains, le même mot grec est écrit tantôt en caractères grecs, tantôt en caractères latins ; comp. p. ex. Celse, III 18,2 (p. 122,15, éd. Marx) « ΦΡΕΝΗΣΙΝ Graeci appellant » et III 18,3 (p.122,21) « phrenesis vero tum demum est » ; mais, pour Scribonius, les exemples déjà cités, et ceux dont nous aurons à parler encore, attestent, dans de nombreux cas tout au moins, l'inauthenticité des graphies grecques. Voici quelques autres passages qui me semblent significatifs à cet égard :

Chap. CLXXXVII, p. 76,19 « herba quam Graeci χαμαιπύθυν appellant » ; chap. CLXXXVIII, p. 76,33 « vinum *chamaepythyn* decoctam in se habens ». Du Rueil a donné au terme *chamaeditys*, qu'on rencontre aussi chez Celse et Pline l'Ancien, l'orthographe médiévale *chamaepythys* (qui figurait peut-être déjà dans

---

que Schonack adopte dans sa traduction du chapitre XXII des « Conpositiones ». Du Rueil avait édité *diaglaucium* qu'Helmreich corrige en *dia glauciu* (p. 13,12).

1. L'accent fautif repose-t-il sur une étymologie erronée, Du Rueil ayant pris *polion* pour le neutre de l'adjectif πολιός « gris » ?

son manuscrit), et c'est sur celle-ci qu'il a basé la transcription χαμαιπυθυν au chap. CLXXXVII, d'après le contexte *quam Graeci... appellant*.

Au chapitre LXXXXIIII (p. 40,10), la faute πλευρητικοὺς (non mentionnée dans l'apparat critique d'Helmreich) ne provient pas de l'itacisme, car la forme avec η (au lieu de πλευριτικούς) ne semble attestée chez aucun auteur grec (comp. le Thesaurus Linguae Graecae, au mot πλευριτικός) . Comme dans les cas précédemment cités, je rétablis la graphie latine *pleuriticos*. Cet adjectif est fréquemment attesté en latin, ainsi chez Pline, *Hist. natur.* XX 31, XXVII 12 *pleuriticis*, et chez Scribonius lui-même, chap. LXXXXIIII, p. 40,20 *pleuriticis* ; la faute *pleureticos* pour *pleuriticos* est aisément explicable, car les exemples de la confusion de *i* et de *e* dans les manuscrits latins sont légion.

Un autre indice que Du Rueil a procédé à des transcriptions auxquelles nous devons renoncer, nous est fourni par une série de graphies grecques, où ε et η, ο et ω sont confondus ; p. ex. chap. LXIII (p. 28,18) et chap. CCXXXXVII (p. 97,5) ἕρπετα pour ἕρπητα ; chap. CCLIIII (p. 98,20) ἀσφόδηλον pour ἀσφόδελον ; chap. XXXX (p. 20,10) πισσελαίων pour πισσέλαιον ; chap. CCLII (p. 98,4) αἰθιωπικῆς pour αἰθιοπικῆς ; chap. VI (p. 8,13) et LXXXXVIIII p. 42,16) σκοτοματικούς pour σκοτωματικούς. Pour ce dernier exemple, nous possédons encore un autre témoignage de la priorité de l'orthographe latine. Dans l'Index capitum de l'édition princeps, le chapitre LXXXXVIIII est résumé comme suit : « Eadem ad *scotomaticos* et *cephalalgicos*, ad suspiriosos et vocis abscisionem ». La mention *Graeci appellant* ne figurant pas ici, Du Rueil a omis de transcrire le mot en grec. La même observation peut être faite à propos de plusieurs cas analogues. Ainsi, la leçon de l'Index capitum qui vient d'être citée nous montre qu'il faut restituer *cephalalgiam* dans le texte même du chapitre LXXXXVIIII ; Helmreich y corrige κεφαλαργίαν en κεφαλαίαν (p. 42,18), d'après Marcellus (XX 3 p. 147,4 *cephalaeam*), à tort, croyons-nous, puisque le chapitre CCVI de Scribonius (p. 83,24) offre la leçon κεφαλαλγίαν, qui, bien entendu, doit être écrite *cephalalgiam*.

L'on comparera encore : chap. CI p. 44,2 et suiv. « παράλυσιν hoc utrumque vitium Graeci appellant », mais, chap. LXXVIIII, p. 33,20 et suiv. « ad lumborum diutinum dolorem et ad *paralysin* » et chap. CLVI p. 64,19 et suiv. « sed ad *paralysin* mirifice hoc acopum facit ». — chap. VIII p. 8,23 et suiv. « σταφίδος ἀγρίας, quam herbam pedicularian, quod pediculos necat, quidam appellant », mais, chap. CCXXXXIII, p. 96,18 « alu-

men liquidum ex aceto *staphide agria* adiecta[1] ». — chap. CIIII p. 45,2 et suiv. « ad bilem atram generantes quos μελαγχολικοὺς appellant » tandis que l'« Index capitum » a « ad eos quibus frequenter inacessit (*lire* inacescit) cibus et inflationibus urgentur et *melancholicos* ».

Après avoir examiné tous les cas où l'édition princeps note un mot en lettres grecques, je constate que l'emploi de celles-ci est conditionné par la nature du contexte. La mention *Graeci* ne figure pas toujours dans le texte publié par Du Rueil, mais il peut y avoir eu omission, ainsi, au chapitre XXXII (p. 17,17 et suiv.) « perturbationem sine tumore quam ξηροφθαλμίαν appellant »; puisqu'on lit chez Marcellus (VIII 69 p. 60,23) « perturbationem sine tumore, quam xeropthalmiam *Graeci* appellant » et que l'« Index capitum » résume ce chapitre de Scribonius « perturbationem quam ξηροφθαλμίαν *Graeci* vocant », on réintroduira dans le texte le terme *Graeci*. Les mots édités en grec dans les « Conpositiones » sans être accompagnés de la formule *Graeci appellant*, ou d'une remarque analogue, sont rares et concernent toujours des cas qui étaient clairs sans note explicative, ainsi, au chapitre CCLV, p. 98,28 et suiv. « Facit et ad κυνικὸν σπασμὸν, cum in utramlibet partem depravata est facies » (comp. chap. CI p. 43,20 et suiv. « κυνικὸν σπασμὸν hoc idem [*sc.* Graeci] appellant »), ou au chapitre XXXXVI, p. 22,16 « Item trita facit et λυσιμάχιον herba », où, du reste, le terme expliqué πολύγονον (p. 22,15) rend attentif au fait que le mot n'est pas latin.

Cependant, tant que nous ne possédons pas de manuscrit des « Conpositiones », nous ne pouvons nous prononcer d'une façon définitive sur l'ensemble des mots imprimés en lettres grecques dans l'édition princeps[2]; chaque passage en particulier devra être examiné avec soin. Il est possible que, dans certains cas, les caractères grecs soient authentiques, mais la majeure partie des graphies grecques que Du Rueil a adoptées ne pourra certainement pas être conservée. Ainsi, l'on aura probablement raison de conserver les lettres grecques, au chapitre CCLXII (p. 101,17), pour le terme φύγεθλον, en écrivant toutefois φυγετρον d'après

---

1. En revanche, le texte du chapitre CLXVI p. 68,19 « *staphis agriae*, quam herbam pedicullariam quidam vocant, quod pediculos necat, a quibus hoc nomen trahit », est peu probant. Helmreich considère à juste titre *quam... trahit* comme une glose, mais il a tort de corriger *staphis agriae* en *staphidis agriae*. Comp. l'article de M. Niedermann dans *Festgabe für Hugo Blümner*, Zürich, 1914, p. 331.

2. D'autant plus que Du Rueil n'a pas toujours procédé de même; comp. p. ex. chap. XXVII p. 16,3 « Collyrium *psittacinum* », mais, dans l'« Index capitum », « Aliud ad idem ψιττακινόν ».

Marcellus (XXXII 1 p. 249,7) ; φύγεθλον était en effet la leçon couramment admise au XVIe siècle ; comp. Celse V 28,10, éd. Du Rueil f° 75 v. *phygethlon* tandis que la leçon des manuscrits est *phygetron* (éd. Marx p. 241,15).

CONCLUSION

Les conclusions que nous pouvons tirer de notre étude du texte de Scribonius pour la langue et la « latinité » de cet écrivain sont plutôt négatives. Voici ce que je veux dire.

Le texte des « Conpositiones », tel que nous le connaissons, peut n'être pas toujours authentique, et les remarques que nous y consacrerions, en l'étudiant au point de vue grammatical, seraient inexactes et incomplètes. De même, aucun travail sur la langue de Marcellus ne pouvait être définitif tant que les éditions de Cornarius et d'Helmreich étaient les seuls moyens de la connaître, car elles ne signalaient pas certaines particularités que le dépouillement attentif des manuscrits a seul permis de constater ; ainsi, l'emploi de *spargere* (XV 95 p. 119,22), de *pusulas* (VIII 117 p. 65, 22), de *valgulis* (XXXVI 40 p. 275, 24) [1]. Je ne prétends pas introduire ces leçons dans les « Conpositiones », car Scribonius et Marcellus, ayant vécu à des époques bien différentes, n'employaient pas les mêmes locutions, mais je tenais à les signaler, car Du Rueil, pas plus que Cornarius, ne s'est astreint à reproduire minutieusement les leçons de son manuscrit dans des questions qu'il jugeait de peu d'importance.

Dans sa thèse « De Scribonii Largi genere dicendi », Lottritz énumère, sous des rubriques traditionnelles, les particularités grammaticales et stylistiques que présentent les « Conpositiones », mais, à de rares exceptions près, il se base sur l'édition d'Helmreich, comme si le texte qui y est publié était toujours authentique. Aussi certaines de ses remarques sont-elles fausses ou inutiles, sujettes à être modifiées tout au moins, lorsqu'il y a lieu de corriger les leçons adoptées par Helmreich ; ainsi celle concernant *donec cum* et *donicum* (Scrib. XXXXVII p. 23,12) dont j'ai cherché à prouver l'inauthenticité dans ces notes de critique verbale. D'autres passages exigeraient une remarque que l'on cherche vainement dans la thèse de Lottritz. On pourrait signaler, par

1. Cornarius et Helmreich éditent *aspergere*, *pustulas*, *valvulis* ; pour plus d'exemples, comp. la préface de l'édition Niedermann, p. V-XIII.

exemple, que la graphie *cunillae*, qu'Helmreich corrige en *cunilae* (chap. CXXIIII p. 54,26), est peut-être authentique ; en effet, ce mot est d'origine grecque, et les Romains, devant toute voyelle autre que *i*, rendaient par *-ll* le timbre du λ [1]. De même, il faudrait parler de la déclinaison des mots composés comme *staphis agria* ou *ros marinum* ; au chapitre CLXVI (p. 68,19), Helmreich adopte *staphidis agriae*, tandis qu'on doit maintenir la leçon indiquée par Du Rueil *staphis agriae*, et l'on préférera, au chapitre CLXV (p. 68,9), corriger (d'après le chapitre CCLXVIII p. 103,14) *rori marini* en *rosmarini* plutôt que de lire *roris marini*.

En parlant du génitif de *iecur*, on signalera que Du Rueil édite tantôt *iecinoris* (chap. CLXXIII p. 71,10, p. ex.) tantôt *iocineris* (chap. CXXV p. 55,1, p. ex.). Or, dans sa thèse (p. 80 [2]), M. Liechtenhan a fait observer que Marcellus emploie *iocineris* seulement lorsqu'il emprunte quelque remède à Scribonius ; il est donc probable que cette forme est celle dont se servait l'auteur des « Conpositiones » ; Helmreich n'a pas toujours procédé de même à l'égard de ce génitif ; il corrige *iecinoris* en *iocineris* au chapitre CXXXXIIII (p. 61,12), mais il maintient *iecinoris* au chapitre CCLXV (p. 102,8). Enfin, si l'on veut relever les modes avec lesquels se construisent les conjonctions « antequam » et « priusquam », l'on étudiera dans l'édition princeps les formes verbales qu'elles gouvernent (chap. XXXXV, LXXXI, CLVIII, CCXXVIII, CCLXVIIII) ; car, au chapitre XXXXV (p. 21,21), Helmreich corrige *suppuraverunt* en *suppuraverint* (leçon de l'Index capitum), d'après Marcellus, XV 95 (p. 119.16) *suppurent*, tandis qu'au chapitre CCLXVIIII (p. 103,23) il maintient *defervescit* malgré la leçon *defervescat* de Marcellus (XXXV 7 p. 266,14). Ainsi donc, c'est sur un caprice d'éditeur que reposeraient parfois les remarques grammaticales ou stylistiques que nous pourrions présenter à propos des « Conpositiones » ! Il est certain que cet ouvrage est écrit dans une langue moins classique que celui de Celse ; il n'est pas nécessaire cependant de dire que Scribonius parle un « langage barbare », et, tant que nous n'avons pas de manuscrit qui nous fournira des données plus sûres que celles de l'édition princeps, il est prudent de ne pas porter un jugement définitif sur les constructions grammaticales des « Conpositiones » et sur le style de Scribonius Largus.

Paul JOURDAN.

---

1. Comp. L. HAVET « *LL dans corcodillus* » (Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik IX (1894), p. 135 et 136.

2. Complétez la liste qui y est donnée par la référence : Marc. XXVI 3 p. 193,19 = Scrib. CXXXXIIII p. 61,12.

EUDOXE DE CNIDE ET L'ÉGYPTE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU SYNCRÉTISME GRÉCO-ÉGYPTIEN

Peu de contrées frappèrent davantage l'imagination des Grecs que l'Egypte. L'étrangeté des coutumes [1], la grandeur des monuments [2] et surtout le sentiment d'une tradition historique ininterrompue remontant à tant de siècles en arrière [3], tout, en Egypte, inspira aux Grecs un sentiment de religieuse admiration. Comme cette terre était du reste très riche, d'une fertilité quasi proverbiale, le nombre des Grecs qui s'établirent dans le Delta, puis dans la Haute-Egypte fut rapidement très considérable. Or, le Grec étant de nature éminemment questionneur et curieux, — il tient en cela de son héros national, Ulysse « qui vit les cités d'un grand nombre d'hommes et connut leurs lois » (Homère, *Odyssée* α, 3) — il se créa rapidement entre la Grèce et l'Egypte des relations de plus en plus fréquentes, un échange d'idées sur les points les plus divers ; on en vint à demander aux prêtres égyptiens de véritables « consultations » sur des questions de droit ou d'observance religieuse. C'est ainsi que, d'après Hérodote (II, 160), une délégation d'Eléens vint trouver, un jour, le roi Psammis parce que, persuadés de la perfection des règlements des Jeux Olympiques, ils étaient certains que même les Egyptiens « qui sont les plus sages de tous les hommes » n'y trouveraient rien à redire. C'est ainsi qu'Agésilas (Plutarque, *De gen. Socrat.* 5 ; 577 E) envoie en Egypte pour qu'on les lui déchiffre, certaines

1. Hérodote, II, 35.
2. Id., II, 143.
3. On connaît l'exclamation du prêtre égyptien dans le *Timée* de Platon (22 B) (« O Solon, Solon, vous, Grecs, êtes toujours des enfants »). V. aussi Hérodote II, 142. Hérodote est, du reste, un exemple type de l'attitude déférente que prirent les premiers voyageurs grecs vis-à-vis des prêtres égyptiens. Ne va-t-il pas s'informer auprès d'eux du degré de confiance que méritent les récits concernant la Guerre de Troie (II, 118) ?

tablettes trouvées dans le tombeau d'Alcmène et qu'il n'était pas parvenu à lire.

La fréquence de ces rapports, le nombre des Grecs établis en Egypte — qui participaient donc plus ou moins à la vie religieuse du pays — devaient exercer, sur la religion grecque, une influence considérable. Etudier historiquement l'influence que le culte, la religion, la pensée égyptienne exercèrent sur la Grèce serait un travail des plus rémunérateurs. Ce n'est pas que certaines études sur les divinités égyptiennes grécisées, sur les cultes d'Alexandrie n'aient pas été faites[1], mais il ne semble pas qu'on se soit suffisamment rendu compte de l'importance que prennent, dans ce domaine, non seulement la valeur mais la date des témoignages. L'histoire des rapports entre deux religions et deux peuples présente un ensemble de problèmes si complexes, une foule de questions si délicates et si importantes qu'on ne saurait faire preuve d'une prudence assez grande. Telle affirmation, suivant qu'elle se trouve dans la bouche d'un Père de l'Eglise ou dans celle de Platon, suivant qu'elle a été écrite au IIIe siècle ap. J.-C. ou au IVe siècle avant, prendra une valeur totalement différente.

Ce qui n'est pas pour faciliter l'étude des problèmes religieux, c'est que les Anciens ne nous ont transmis, le sachant et le voulant, qu'une partie de leurs croyances et de leur pensée. C'est là une considération qu'il importe d'avoir toujours présente à l'esprit lorsque l'on aborde certains ouvrages de l'antiquité. L'influence considérable qu'exercèrent sur le monde grec les théories orphico-pythagoriciennes, influence qui fut encore plus considérable dans le domaine de la pensée religieuse que dans celui de la philosophie, eut comme résultat de développer la notion d'ésotérisme. M. C. Sourdille l'a démontré surabondamment dans l'interprétation d'une si claire logique qu'il a donnée du fameux passage d'Hérodote, II, 3[2] ; suivant Hérodote, certains récits, certaines interprétations doivent être réservées au petit nombre de ceux qui sont capables de les comprendre. Il peut arriver à l'auteur de prononcer des noms qu'il considère comme sacrés, de faire des allusions, d'effleurer certains sujets, mais c'est toujours à contre cœur et contraint par la nécessité du récit (II, 3, 65). C'est au lecteur averti, à l'initié de comprendre ce qui ne lui a été dit qu'à demi-mots : « celui qui est initié aux mystères des Cabires, que

1. Voir entre autres, Roscher, *Lexikon der gr. u. röm. Mythologie*, s. v. Isis, Osiris, Horus etc. ; O. Gruppe, *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte*, II, p. 1563 ss. ; G. Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie*, etc.

2. C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Egypte*. Thèse, Paris, 1910, p. 1-26.

les habitants de Samothrace célèbrent, les ayant reçus des Pélasges, écrit Hérodote (II, 51), celui-là sait ce que je veux dire ». Il affirme qu'Osiris est Dionysos en langue grecque (II, 42, 144), qu'Isis est Démèter (II, 59, 156). Il ira même jusqu'à dire que les Egyptiens croient que Démèter et Dionysos sont les dieux des morts, mais ailleurs, lorsqu'il est question de sarcophages reproduisant la figure d'un dieu (II, 86), lorsqu'il est question de lamentation et de deuils que l'on célèbre en l'honneur de ce même dieu (II, 61, 132), lorsqu'il nous parle de ses tombeaux (II, 171)[1], alors il évite de prononcer son nom. Ce n'est pas que ce nom ait en lui-même quelque chose de mystérieux, puisque Hérodote, en d'autres passages de son œuvre, ne se fait pas de scrupules de nous le dire, mais il est des cas où il ne désire pas qu'il soit divulgué et c'est toujours, notons-le bien, lorsque Osiris est envisagé comme dieu des morts[2].

N'allons pas croire surtout, comme l'ont fait certains savants de la première moitié du XIXe siècle [3], que les interprétations ou les récits qu'Hérodote voulait tenir secrets eussent une élévation morale ou une portée philosophique extraordinaire. En deux cas au moins, il est possible de discerner quel était le genre d'interprétation qu'Hérodote estimait sacrilège de livrer au vulgaire, or il ne semble pas qu'elles fussent, pour nous modernes, d'une nature très particulière. « Il n'est pas permis aux Egyptiens d'entrer dans les temples ou d'être ensevelis avec des vêtements de laine... il y a à ce sujet un discours sacré » (II, 89). Hérodote n'en dit pas davantage. Plutarque, sur ce point, a été moins réservé : si les prêtres, dit-il, se rasent tout le corps, s'ils ne portent pas de vêtements de laine, c'est qu'il n'est pas permis à celui qui est pur de toucher à quelque chose d'impur. Comme les poils et les sécrétions des hommes et des animaux sont quelque chose d'impur, il serait ridicule d'une part, de veiller à ce que le corps soit parfaitement pur en l'épilant et en le rasant soigneusement et, d'autre part, de se couvrir d'étoffes de laine, alors que la laine est faite de poils d'animaux [4] (*De Iside*

1. Noter que l'on montrait à Delphes le tombeau de Dionysos. V. les passages rassemblés par Lobeck, *Aglaophamus*, I, p. 573 ss.

2. Hérodote le spécifie très nettement, puisque trois fois (II, 86, 132, 170), il dit que ce nom ne doit pas être prononcé ἐπὶ τοιούτῳ πρήγματι.

3. Voy. Lobeck, *Aglaophamus*, p. 6-10.

4. Cf. Philostrate, *Vie d'Apollonius*, VIII, 7, p. 156 (I, p. 308, Kayser), qu affirme que, pour les Egyptiens, le lin est quelque chose de pur parce qu'il ne provient pas des animaux et Hérodote lui-même, II, 37, qui met en rapport la coutume qu'ont les prêtres de se raser et de porter du lin avec les préceptes de propreté qu'ils s'obligent à suivre).

et Osiride, 4 ; 352 D-E). Ailleurs encore, Hérodote refuse d'indiquer pourquoi les statues de Dionysos ont un phallus si grand et pourquoi cette partie seule est mobile (II, 48). C'est, dit PLUTARQUE (*De Is. et Osir.*, 36 ; 365 B et 51 ; 371 F), pour montrer la puissance fécondatrice et nourricière de la divinité qui se multiplie par elle-même. Il serait, sans doute, ridicule d'affirmer que les interprétations présentées par Plutarque furent précisément celles qu'Hérodote ne voulut pas révéler, surtout lorsque l'on tient compte du nombre de siècles qui sépare les deux auteurs. Elles sont intéressantes cependant, car elles montrent le genre et la nature des explications que les Anciens avaient imaginées pour rendre compte de certains rites, de certaines coutumes et les épurer tout à la fois.

La valeur et la portée des déductions que M. Sourdille a tirées de son étude sur la discrétion d'Hérodote et ses limites, et la preuve, en même temps, de la justesse des conclusions auxquelles il est parvenu ressortent, peut-être, encore de l'étude d'un autre passage d'Hérodote.

A Paprémis, parmi les cérémonies qui se célébraient en l'honneur d'Arès, prenait place une coutume bizarre : la statue du dieu, accompagnée de plusieurs milliers de fidèles armés de gourdins, était transportée vers le temple ; elle rencontrait là les prêtres d'Arès, également armés de bâtons, qui tentaient de s'opposer à son entrée ; un combat en règle s'engageait entre les prêtres et les fidèles, bien des têtes étaient fracassées et nombre d'hommes, d'après Hérodote, devaient mourir des suites de leur blessure, bien que, ajoute-t-il, les Egyptiens n'en voulussent pas convenir (II, 63).

Ce récit se trouve dans la partie du livre II où Hérodote traite des fêtes égyptiennes, peu auparavant il s'est refusé à dire pourquoi les Egyptiens représentent Pan avec la tête et les pieds d'un bouc (II, 46), il n'a pas voulu donner la raison pour laquelle les prêtres sacrifient une seule fois dans toute l'année un pourceau à la Lune et à Dionysos, et pourtant il la connaît, dit-il (II, 47), il s'est refusé également à dire pourquoi les statues de Dionysos et d'Hermès sont ithyphalliques (II, 48, 51), en l'honneur de quel dieu les Egyptiens se frappent et se lamentent (II, 61), pourquoi, dans toute l'Egypte, pendant une certaine nuit, chacun allume des lampes autour de sa maison, pourquoi les animaux sont considérés comme sacrés (II, 65), puis, pour finir (II, 65), malgré toutes ses réticences, comme pris de remords, il ajoute : « j'évite avant tout de parler des choses divines, ce que j'en ai dit, en les effleurant, c'est contraint par la nécessité que je l'ai

dit. » Donc, si nous adoptons les conclusions que M. Sourdille a tirées des différents passages concernant la discrétion d'Hérodote, si nous admettons avec lui qu'Hérodote refusait de parler de ce qui avait trait aux mystères, des cérémonies qui s'y rattachaient, de tout cet ensemble de croyances, de récits, d'interprétations, qui se transmettaient de bouche à bouche, croyances éminemment fluides et plastiques, influencées par tous les mouvements de la pensée, par les philosophes, comme Platon ou Aristote, par les poètes ou les savants, nous devrons nous attendre à trouver, dans les passages qui précèdent, certaines allusions aux cérémonies et aux pratiques des mystères. Et, de fait, les Athéniens connaissaient une cérémonie qui présentait de fortes ressemblances avec celle qu'Hérodote nous rapporte pour Paprémis. Athénée, en effet (IX, 406 D), parle d'une fête appelée βαλλητύς ; Hésychius, sous ce mot, indique que cette fête est célébrée à Athènes en l'honneur de Démophon, fils de Céléos. Or qui est ce Démophon ? C'est un des personnages curieux du cycle des légendes éleusiniennes. Fils du roi Céléos et de Métaneira, il eut le privilège d'être nourri par Démèter qui, sous l'apparence d'une vieille femme, vivait comme servante dans la maison de Céléos. La déesse, chaque nuit, exposait l'enfant à la flamme du foyer et détruisait ainsi les parties mortelles de son corps. Metaneira, la mère de Démophon, se met un soir aux aguets, pousse un cri en voyant son enfant dans les flammes et détruit ainsi le charme. Démèter, irritée, apparaît alors comme déesse et promet à l'enfant, en échange de l'immortalité qu'il a perdue par la faute de sa mère, une gloire immortelle. « C'est en son honneur, que chaque année, les habitants d'Eleusis commenceront une guerre et un combat cruel [1]. » Or, en rapprochant les données fournies par Athénée, Hésychius et l'Hymne à Démèter, on est arrivé à la conclusion qu'il devait y avoir, à Athènes et à Eleusis une fête en l'honneur de Démophon et que cette fête devait consister principalement en un simulacre de combat [2].

Cette cérémonie présentait donc une grande analogie avec la coutume bizarre signalée à Paprémis. Il est possible qu'Hérodote ait ignoré l'existence de la fête célébrée en l'honneur de Démophon mais il est possible aussi — le séjour qu'il fit à Athènes, la connaissance qu'il a de cette ville et la sympathie qu'il éprouve

---

1. *Hymne homérique à Démèter*, v. 265-267.

2. Voy. O. Crusius, *Beiträge zur gr. Mythologie*, Leipzig, 1886 ; Pauly-Wissowa, *R. E.*, s. v. Demophon. Des fêtes du même genre se célébraient aussi à Trézène et en Arcadie. Voy. Lobeck, *Aglaophamus*, I, p. 680.

pour elle tendraient à le prouver — qu'il n'indiqua pas le rapprochement que l'on pouvait établir entre la coutume égyptienne et la fête athénienne, précisément parce que cette dernière fête avait quelque rapport aux légendes et aux mystères d'Eleusis. Il est évident que cette dernière affirmation qui pourrait prendre la valeur d'une certitude si Hérodote avait passé la plus grande partie de sa vie à Athènes, ne peut être présentée que comme une hypothèse puisque nous ignorons la durée exacte de son séjour dans cette ville.

*
* *

L'ouvrage d'Hérodote représente une des étapes de la fusion des idées grecques et égyptiennes, il y en eut d'autres que nous ne pourrons arriver à découvrir que peu à peu et d'une manière fort incertaine car il ne nous reste que d'insignifiants débris des très nombreux livres que les Grecs avaient consacrés à l'étude de l'Egypte religieuse. Il est possible cependant de jeter quelque lumière sur l'activité d'un autre écrivain qui joua également son rôle dans l'histoire du rapprochement religieux entre l'Egypte et la Grèce, sur EUDOXE DE CNIDE.

C'est une personnalité singulièrement intéressante que celle de ce savant si pauvre que, dans sa jeunesse, il était contraint à faire, tous les matins, le long chemin du Pirée jusqu'à Athènes pour entendre les cours des philosophes car ses moyens ne lui permettaient pas de loger en ville. Diogène Laërce, qui nous rapporte ce fait, ajoute également un autre trait qui ne peut que rendre plus grande la sympathie que l'on éprouve pour la personne d'Eudoxe : pour qu'il pût faire ce voyage en Egypte qui devait lui être si profitable, il fallut que quelques amis se cotisassent pour lui en assurer les frais [1]. Sans doute c'est comme astronome et comme mathématicien qu'il est le plus connu et cet aspect de son activité a quelque peu rejeté dans l'ombre le travail important qu'il fit comme géographe. Nous avons conservé quelques fragments de ce travail qui s'intitulait Περίοδος γῆς. Nous n'avons pas l'intention de reprendre à nouveau les fragments de cette œuvre — il serait utile pourtant de les publier encore une fois et d'essayer de séparer plus nettement qu'on ne l'a fait les fragments qu'il faut attribuer à Eudoxe de Cnide de ceux qui

1. Cf. également l'éloge qu'ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, 1172 b q ss., p. 220 Susemihl, fait d'Eudoxe et qui montre bien l'estime singulière que les contemporains eurent pour son caractère.

proviennent de l'ouvrage de son homonyme Eudoxe de Rhodes [1] — nous voulons simplement étudier, parmi les fragments qui sont empruntés sans conteste au Περίοδος, ceux qui se rapportent plus directement à la religion égyptienne. Qu'Eudoxe, en vrai, géographe qu'il était, se soit intéressé aux coutumes, aux mythes à la religion des peuples dont il parlait, c'est ce qu'un simple coup d'œil jeté à travers les fragments qui subsistent de son œuvre permet de remarquer immédiatement.

Ainsi, il nous apprendra que les Scythes avaient coutume de sacrifier devant une épée plantée dans le sol (Clem. Alex. *Protrept.*, c. V, p. 49, l. 14 Stählin = frgt. 16 Brandes), que les Mages admettaient l'existence de deux principes opposés : le principe du bien auquel ils donnaient le nom de Zeus et d'Oromasdès, le principe du mal qu'ils appelaient Hadès et Ahriman (Diogen. Laert., prooem, § 6, p. 2, l. 49 Cobet = frgt. 38 Brandes). Il nous raconte l'amusante histoire, prise, peut-être, soit dans une comédie, soit dans un conte populaire, de l'Hercule Tyrien, fils de Zeus et d'Astérie, tué par Typhon, alors qu'il se rendait en Lybie. Iolaos, le serviteur d'Hercule, après avoir tout essayé pour rendre la vie à son maître, se décide enfin à rôtir quelques cailles. A peine la fumée de son plat favori parvient-elle aux narines d'Hercule que le héros ressuscite immédiatement. Voilà la raison, annonce gravement Eudoxe, pour laquelle les Phéniciens sacrifient des cailles à Hercule (Athénée, IX, 392 d = frgt. 7 Brandes. Cf. Zenob., Prov. V, 56 (*Corpus paroemio graphorum graecorum*, I, p. 143) = frgt. 8 Brandes). En Égypte même, Eudoxe, qui tenait des prêtres que l'inondation du Nil est causée par les pluies abondantes qui tombent en Éthiopie — ce qui est la solution exacte ou à peu près du fameux problème de la cause des crues du Nil [2] — donne certains renseignements sur la religion égyptienne qui semblent tous puisés à d'excellentes sources. C'est ainsi qu'il donne Busiris comme étant la patrie d'Osiris et indique que c'est là que se trouve son corps, bien que l'on montrât beaucoup de tombeaux du dieu

1. Pour la question de l'attribution des fragments à l'un ou à l'autre des deux auteurs. Voy. Pauly-Wissowa, *R. E.*, s. v. Eudoxos von Rhodos, Boeckh, *Sonnenkreise der Alten*, 1863, p. 8-22. Les fragments ont été publiés par H. Brandes, *Archiv für Philologie und Paedagogik* (= *Neue Jahrbücher für Philol. u. Paedagog.* Supplementband), XIII, 1847), *Ueber das Zeitalter des Astronomen Geminus und des Geographen Eudoxos*, p. 199-230, puis à nouveau par le même, *Vierter Jahresbericht des Vereins v. Freuden d. Erdkunde*, Leipzig, 1865, p. 23-70.

2. Plutarque, *De plac. philosoph.*, IV, 1 (898 B) = frgt. 64 Brandes et schol. ad Hom. Odys. δ 477 = frgt. 65 Brandes.

dans toute l'Égypte (Plut., *De Is. et Osir.*, c. 21 ; 359 C. = frgt. 60 Brandes). Isis, selon lui, est la déesse qui protège les amours des hommes (Plut. *De Is. et Osir.* c. 52 ; 372 E. = frgt. 61 Brandes) et la légende qu'il rapporte, qui nous la montre séparant les pieds de Râ, semble bien aussi être d'origine égyptienne (Plut. *De Is.*, c. 62 ; 376 C. = frgt. 62 Brandes). Elle s'accorde, en tout cas, d'une manière frappante avec le rôle de magicienne guérisseuse, qu'Isis joue dans certaines légendes du Nouvel Empire.

Mais il est encore d'autres fragments de l'œuvre d'Eudoxe qui méritent une attention toute particulière, une étude plus détaillée parce qu'ils permettent de découvrir dans le Περίοδος γῆς certaines tendances que l'on n'a pas suffisamment relevées jusqu'à présent.

Plutarque (*De Isid. et Osir.* c. 64 ; 376 F-377) après avoir indiqué qu'Isis et Osiris ne sont ni l'eau, ni le soleil, ni la terre, ni le ciel, que Typhon n'est ni le feu, ni la sécheresse, ni la mer, mais que ces différentes divinités sont le principe d'harmonie ou de désordre qu'il y a dans les choses, continue en ces termes : ἀλλὰ καὶ τὸν Εὔδοξον ἀπιστοῦντα παύσομεν καὶ διαποροῦντα, πῶς οὔτε Δήμητρι τῆς τῶν ἐρωτικῶν ἐπιμελείας μέτεστιν ἀλλ' Ἴσιδι· τὸν τε Διόνυσον οὐ (οὔτε τὸν Bern.) τὸν Νεῖλον αὔξειν οὔτε τῶν τεθνηκότων ἄρχειν δυνάμενον (διανοούμενον Marklandus, οἰόμενον Reiske scil. Eudoxum). « Mais, de plus, nous mettrons fin au doute et à l'embarras d'Eudoxe sur la question de savoir comment il se fait que ce n'est pas à Démèter, mais bien à Isis qu'est attribuée la protection des choses de l'amour, et que Dionysos ne peut guère ni faire augmenter le Nil, ni commander aux morts. » Bien que le texte ne paraisse pas en parfait état, on n'en saisit pas moins quel était le contenu du passage d'Eudoxe auquel Plutarque se rapporte. Eudoxe émettait des doutes sur certaines choses (ἀπιστοῦντα) et ne saurait quelle solution donner à certaines questions (διαπορροῦντα). Or, quel était l'objet de la défiance et de l'embarras d'Eudoxe ? C'est qu'Isis (déesse égyptienne) a parmi ses attributs la protection des amours des hommes alors que ce n'est pas le cas pour Démèter (déesse grecque), et que Dionysos (dieu grec) ne peut pas être considéré comme la cause des inondations du Nil et ne peut pas non plus usurper les fonctions de Hadès. Nous voyons donc qu'Eudoxe s'était intéressé à l'assimilation Démèter-Isis, Dionysos-Osiris, il a donc joué un certain rôle dans l'histoire du syncrétisme gréco-égyptien. Mais l'esprit dans lequel il s'est occupé de ces questions est passablement différent de celui de son prédécesseur Hérodote. Alors que l'âme religieuse

d'Hérodote acceptait sans autres la fusion des divinités et affirmait que Osiris *est* Dionysos en langue grecque, qu'Isis *est* Démèter, Eudoxe, « venu plus tard en un monde plus vieux », n'a pu s'empêcher de constater que ces différentes divinités avaient des attributions qui n'étaient guère identiques et que l'assimilation pure et simple n'était pas sans présenter de sérieuses difficultés.

Ce qu'il dit, du reste, sur le caractère de ces dieux fait le plus grand honneur aux qualités de logique et de précision de son esprit. On ne peut lui reprocher d'avoir confondu Isis et Hathor comme déesse de l'amour, puisque ces deux déesses avaient été assimilées par les Égyptiens eux-mêmes bien longtemps avant lui et présentaient un caractère et des attributions semblables [1]. Ce qu'il affirme de Démèter est parfaitement exact : si cette déesse est la protectrice de la femme, elle n'a jamais été assimilée à Aphrodite [2] et le soin que l'on mettait à défendre la présence des hommes aux Thesmophories suffirait seul à le prouver. En opposant le Dionysos grec à l'Osiris égyptien, Eudoxe a également très finement fait ressortir les deux traits principaux de ce dernier dieu : Osiris, en effet, est avant tout celui qui cause les inondations du Nil et celui qui gouverne le sombre empire des morts. Nous arrivons donc à cette conclusion que, dans son livre sur l'Egypte, Eudoxe s'est occupé de l'assimilation des dieux grecs et des dieux égyptiens, mais qu'il n'a pas admis sans autres les identifications proposées généralement. Son esprit scientifique et logique lui a permis de discerner entre les cultes des différences que d'autres n'avaient pas su relever.

Mais il y a plus et un autre fragment nous permettra d'obtenir encore d'autres renseignements sur le caractère du Περίοδος γῆς, du moins en tant qu'il se rapportait à la religion égyptienne.

Plutarque (*De Isid. et Osir.* c. 6, 353 B-C), après avoir dit que les rois d'Égypte ne buvaient que modérément du vin ajoute : ἤρξαντο δὲ πίνειν ἀπὸ Ψαμμητίχου, πρότερον δ' οὐκ ἔπινον οἶνον οὐδ' ἔσπενδον ὡς φίλιον θεοῖς, ἀλλ' ὡς αἷμα τῶν πολεμησάντων ποτὲ τοῖς θεοῖς, ἐξ ὧν οἴονται πεσόντων καὶ τῇ γῇ συμμιγέντων ἀμπέλους γενέσθαι· διὸ καὶ τὸ μεθύειν ἔκφρονας ποιεῖν καὶ παραπλῆγας ἅτε δὴ τῶν προγόνων τοῦ αἵματος ἐμπιμπλαμένους. ταῦτα μὲν οὖν Εὔδοξος ἐν τῇ δευτέρᾳ τῆς περιόδου λέγεσθαί φησιν οὕτως ὑπὸ τῶν ἱερέων. « Ils ne commencèrent, du reste, à boire qu'à partir du règne de Psammétique. Auparavant, ils ne buvaient pas de vin et n'en

1. Roscher, *Lexikon der gr. u. röm. Mythologie* s.v. Hathor col. 1855. Pauly-Wissowa, *R.E.* s.v. Isis, col. 2120.
2. Voy. Gruppe, *Griechische Mythologie*, II, p. 1733.

faisaient pas de libations comme d'une chose agréable aux dieux, ils pensaient, au contraire, que c'est le sang de ceux qui ont combattu autrefois contre les dieux, ils estiment que c'est de leurs corps renversés et mêlés à la terre que la vigne serait née ; voilà pourquoi l'ivresse rend les hommes insensés et frappés de folie, vu qu'ils sont remplis du sang de leurs ancêtres. Or donc, voilà ce qu'Eudoxe, dans le second livre de son Περίοδος, dit que les prêtres rapportent. »

Ce passage, et surtout la leçon τῶν προγόνων n'a pas été sans éveiller la méfiance des éditeurs et des critiques. Partant de l'idée que προγόνων était corrompu, on a voulu le corriger soit en Πηλογόνων (Squire approuvé par I. Hartman, *De Avondzon des Heidendoms*, II p. 129), soit en γηγενῶν ou Γιγάντων (Wyttenbach, *Animadversiones in Plutarchi Moralia*, III, p. 173), soit enfin en τῶν πρώτων γενομένων (I. B. W. Strijd, *Animadv. criticae in Plut. libros duos, de Isid. et Osir. et de E ap. Delph.*, Diss. Utrecht 1912, p. 13-14). Or, il ne nous semble pas que la leçon τῶν προγόνων soit corrompue, il nous semble au contraire qu'elle doit être conservée et qu'elle s'explique très aisément si l'on part de l'idée que nous avons affaire, dans tout ce passage, à des croyances et à des théories orphiques. Pour le prouver, il est nécessaire que nous indiquions, en quelques mots, quelles étaient les idées des Orphiques, touchant soit l'origine de l'homme soit la nature de son âme.

« Le dogme principal de la théologie orphique, écrit fort justement O. Kern [1] est, comme on le sait, l'affirmation que la race humaine descend des Titans. » Et, de fait, les traces de cette croyance, sont si nombreuses, si précises, qu'il est à peine besoin d'insister plus longuement [2]. Or les Titans avaient déchiré, puis dévoré Dionysos Zagreus, le fils chéri de Zeus, le dieu à qui l'empire du monde était réservé [3]. L'homme, descendant des Titans, aura donc deux natures en lui, celle qui lui vient des Titans, irrationnelle, brutale, fougueuse, toute de passion aveugle et de haine, celle qui lui vient de Dionysos Zagreus, rationnelle, au contraire, celle-là, et participant à la nature de la divinité. Cette division de l'âme humaine est une de ces pensées qui traversent toute la civilisation grecque comme un « leit-motiv » au

1. *Orphiker auf Kreta*, *Hermes*, 51, 1916, p. 554.

2. V. entre autres, *Argonautica* v. 17 ss. (Abel, *Orphica*, p. 4); *Hymne*, XXXVII (Abel, p. 78), v. aussi les exemples rassemblés par Lobeck, *Aglaophamus*, I, p. 565 ss.

3. Lobeck, *op. cit.*, p. 552.

point de finir par ne plus être spécialement orphique[1]. « Je suis enfant de la Terre et du Ciel étoilé, s'écrie le myste, dans la tablette de Pételia, donc moi aussi je suis de race céleste », et c'est une allusion très directe à la double origine de l'homme ; le mot de γηγενής, appliqué tout d'abord aux Titans a fini par désigner les hommes plongés dans la matière et chez qui l'étincelle divine n'était pas allumée[2], et c'est là encore un indice de l'influence des idées orphiques. Qu'est-ce que le fameux attelage du Phèdre de Platon avec ses deux chevaux dont l'un s'élève vers le ciel et l'autre tire vers la terre, sinon une poétique image de la même pensée ? Le devoir de l'homme était donc net, — et cette idée se retrouve chez les Orphiques comme chez les Pythagoriciens[3] —, il devait cultiver ce qu'il y avait de divin en lui, suivre la raison, éviter toute nourriture, toute boisson qui pouvaient en lui « donner des forces à ce qui est mortel et alourdir le divin[4] ». La preuve évidente que cette division de l'âme humaine en deux parties est bien d'origine orphique et que les Grecs rattachaient bien cette idée aux supplices que les Titans firent subir à Dionysos Zagreus se trouve dans une phrase de Suidas s. v. ἄθεος que je ne puis m'empêcher de citer, non seulement parce qu'elle corrobore ce que nous venons de voir, mais encore parce que je crois qu'il est peu de sentences qui renferment autant de pensées et d'expressions orphiques en aussi peu de mots. L'anonyme cité par Suidas parle en effet de τὸ κατασπᾶν καὶ καθέλκειν τὸ ἐν ἡμῖν θεῖον εἰς τὸ γηγενὲς καὶ γιγαντῶδες ἢ τιτανικὸν δεσμωτήριον[5]. Il est bien évident que ces locutions et ces pensées, orphiques à l'origine, finirent par devenir un bien commun de toute la civilisation hellénique. Certains autres fragments orphiques vont plus loin encore, non seulement l'homme, mais même les animaux proviendraient des Titans[6].

Si l'on étudie le passage de Plutarque cité précédemment en

---

1. Pour Aristote et Platon, v. Zeller, *Die Philosophie der Griechen* [3], II 2, p. 566, n. 6.

2. Cf. Suidas, s.v. γηγενεῖς, λέγονται καὶ Γηγενεῖς οἱ τὰ γήινα φρονοῦντες, *Poimandres*, 1,28 (Reitzenstein, p. 337) : Ὦ λαοί, ἄνδρες γηγενεῖς, οἱ μέθῃ καὶ ὕπνῳ ἑαυτοὺς ἐκδεδωκότες...

3. Voy. Delatte, *Etudes sur la littérature pythagoricienne*. Paris, 1915, p. 66 ss.

4. Plutarque, *De Isid. et Osir.* c. 5 (353 A).

5. Cf. Plutarque, *De tuend. san. praec.* 27 (137 D) : προσβιαζόμενοι θνητὸν ἀθανάτῳ καὶ γηγενὲς Ὀλυμπίῳ συναμιλλᾶσθαι καὶ συνεξανύτειν. Id. *De Is. et Osir.* 49(371 B) : Τυφὼν δὲ τῆς ψυχῆς τὸ παθητικὸν καὶ τιτανικὸν καὶ ἄλογον καὶ ἔμπληκτον.

6. *Hymne orphique*, XXXVII (Abel, p. 78) v. 5-6. Lobeck, *Aglaophamus*, I, p. 567.

cherchant à le mettre en rapport avec les théories que nous venons d'exposer, le sens et la portée des affirmations de Plutarque deviennent parfaitement clairs. Les Orphiques remarquant que le vin avait pour effet de détruire temporairement la raison de l'homme, d'augmenter donc en lui la puissance de la partie irrationnelle de son âme, imaginèrent que le vin était le sang des Titans, que la vigne provenait de leur corps réduit en cendre et mêlés à la terre. Si l'on tient compte de plus que les Orphiques tenaient les Titans également pour les ancêtres des hommes, on comprendra dès lors parfaitement la leçon τῶν προγόνων qui ne fait que montrer encore plus fortement le caractère orphique de tout le passage [1]. Les conjectures proposées sont donc inutiles.

Cet exemple montre combien il importe d'être circonspect dans la critique des textes de l'antiquité qui présentent un caractère religieux. Ce que nous savons est si peu de choses en regard de ce que nous ignorons qu'il est toujours permis de se demander si telle leçon, à première vue incompréhensible, n'est pas rendue inexplicable que par l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons d'une foule de connaissances et de traditions. Il semble donc que la critique doit se montrer plus prudente dans les textes historiques, géographiques ou religieux que dans ceux qui sont à proprement parler littéraires.

Qu'il me soit permis, à l'appui de ce que je viens de dire, d'apporter deux exemples de conjectures inutiles qu'une connaissance plus approfondie du contenu du texte aurait permis d'éviter. Etienne de Byzance, s. v. Ἑρμοῦ πολις, écrit Ἑρμούπολις, Αἰγύπτου πόλις. Ἡρωδιανὸς δύο εἶναι λέγει, καὶ μεγάλην καὶ μικράν, καὶ γ' κατ' Αἴγυπτον, καὶ δ' κατὰ Θμοῦιν, καὶ ε' ἐπὶ τοῦ ποταμοῦ. Or, il pourrait sembler absurde d'appeler une ville Hermoupolis d'Égypte pour la distinguer d'autres villes également en Égypte. Voilà pourquoi l'on a voulu corriger κατ' Αἴγυπτον en κατὰ Βούτου[2]. Cependant l'on sait que les Ioniens, suivant Hérodote, donnaient le nom d'Égypte au Delta seul, que le reste était pour eux la Lybie ou l'Arabie. Hérodote lui-même (II, 15) s'élève contre cette dénomination. Ἑρμούπολις κατ' Αἴγυπτον veut donc dire « Hermoupolis du Delta » et cette appellation daterait d'avant Hérodote. La preuve qu'il en est bien ainsi se trouve chez un auteur passablement postérieur, chez Xénophon

1. *Hymne orphique*, XXXVII (Abel, p. 18), v. 1-2 : Τιτῆνες,... ἡμετέρων πρόγονοι πατέρων.

2. Müller, Claudii Ptolemaei Geographia I², 1901, p. 704 n.

d'Ephèse [1]. Un des héros du roman, après s'être décidé à parcourir l'Égypte, se dirige vers Péluse et, naviguant sur le Nil, arrive à « Hermoupolis d'Égypte ». Il est évident, étant donné le sens général du passage, que, dans Xénophon aussi, Ἑρμούπολις τῆς Αἰγύπτου, veut dire Hermoupolis du Delta; Αἴγυπτος ne saurait en aucun cas désigner, en cet endroit, l'Égypte entière.

Mais il est possible d'affirmer peut-être encore davantage. Hérodote, comme l'a démontré F. Jacoby [2], lorsqu'il reproche aux Ioniens de limiter l'Égypte au Delta, s'attaque en réalité à Hécatée de Milet. Si l'on songe qu'Hécatée est le seul géographe à employer le terme d'Αἴγυπτος pour désigner le Delta (Jacoby, *loc. cit.*, col. 2726), si l'on songe d'autre part qu'Étienne de Byzance est une de nos principales sources pour restituer l'œuvre d'Hécatée, on ne pourra s'empêcher de penser que l'article Ἑρμούπολις κατ' Αἴγυπτον a été emprunté au Περίοδος, d'Hécatée de de Milet. Quant au passage de Xénophon d'Éphèse et à la remarquable similitude qu'il présente avec Étienne de Byzance, deux explications peuvent être apportées : ou bien l'indication géographique qui s'y trouve remonte elle aussi, directement ou non, à Hécatée, ou bien la désignation Hermoupolis d'Égypte, pour nommer une des villes du Delta, existait réellement, en dehors de toute tradition littéraire, et Xénophon l'aurait apprise soit qu'il fût allé sur les lieux soit qu'il la tînt de voyageurs. Cette seconde hypothèse, étant donnée la date d'*Anthias et d'Abrocomé*, et l'absence totale d'autres témoignages concernant cette énigmatique Hermoupolis d'Égypte me semble moins vraisemblable que le première.

Si l'attribution du passage d'Étienne de Byzance et de Xénophon d'Ephèse à Hécatée de Milet ne sauraient avoir que la valeur d'une hypothèse, il n'en reste pas moins vrai que la leçon κατ' Αἴγυπτον, dans Étienne de Byzance, peut parfaitement se défendre et qu'il est inutile d'avoir recours à une conjecture.

Un autre exemple de conjecture malheureuse, moins importante du reste, car il ne semble pas qu'elle ait rencontré grand succès, peut se trouver dans le *De Iside et Osiride* de Plutarque, c. 52 (372 C.). Squire, troublé de voir que les manuscrits appelaient Horus simplement fils d'Isis (Ὧρος ὁ Ἴσιδος) crut bon de conjec-

1. *Anthias et Abrocomè*, lib. IV (Erotici scriptores, ed. Hirschig, 1856, p. 208) : ... ἐτράποντο κἀκεῖθεν ἐπ' Αἴγυπτον, ἐδόκει γὰρ αὐτοῖς καταδραμεῖν Αἴγυπτον. Καὶ συλλεξάμενοι μέγα ληστήριον ἔρχονται τὴν ἐπὶ Πηλούσιον καὶ τῷ ποταμῷ τῷ Νείλῳ πλεύσαντες εἰς Ἑρμούπολιν τῆς Αἰγύπτου καὶ Σχεδίαν... ἦλθον δ' ἐπὶ Μέμφιν.

2. Art. *Hekataios*, Pauly-Wissowa, *R.E.*, col. 2679 et 2726.

turer Ὧρος ὁ Ὀσίριδος ou ὁ Ἴσιδος καὶ Ὀσίριδος. Il ne pouvait savoir, évidemment, étant donné la date de son édition (1744) que Horus fils d'Isis (Harsiêsis) est une des épithètes et une des manifestations de ce dieu et que Plutarque s'est contenté d'utiliser la traduction d'un mot égyptien.

Mais il est temps que nous revenions au passage de Plutarque (*De Isid. et Osir.* 6) qui a servi de motif à la digression que nous venons de faire. Comme nous croyons l'avoir prouvé, ce passage contient des théories, des conceptions spécifiquement orphiques, or comme il est emprunté au livre II du Περίοδος d'Eudoxe de Cnide, nous pouvons tirer cette conclusion : l'ouvrage d'Eudoxe contenait, présentées comme égyptiennes, des théories que nous sommes en droit d'appeler orphiques. Cela n'a du reste rien qui doive nous étonner outre mesure. Eudoxe avait été l'élève du pythagoricien Archytas [1], lui-même est appelé pythagoricien [2]; nous avons conservé des fragments de son œuvre où il rapporte que Pythagore était le fils d'Apollon et qu'il était né à Sidon [3], dans le 7e livre du Περίοδος, il dit aussi que Pythagore avait une telle répulsion pour le meurtre que non seulement il évitait de se nourrir de tout ce qui a vie, mais qu'il ne s'approchait jamais des bouchers et des chasseurs [4]. Les théories pythagoriciennes semblent aussi l'avoir intéressé, du moins voyons-nous qu'il attribue à Typhon le polygone de 56 côtés [5]. Or, comme l'a montré M. Delatte [6], l'idée de donner des noms de divinités à des figures géométriques est nettement pythagoricienne. Quoi d'étonnant dès lors, puisqu'Eudoxe portait un tel intérêt à Pythagore et à son école, qu'il se soit intéressé à un mouvement qui présentait avec le pythagoréisme tant de points de contact, le mouvement orphique ? Mais ce qu'il y a de curieux cependant et ce que Plutarque spécifie expressément, c'est qu'Eudoxe affirme que ces théories orphiques lui ont été rapportées par les prêtres égyptiens. Devons-nous conclure qu'Eudoxe a mis dans la bouche des Égyptiens des théories qui lui étaient personnelles ? C'est possible, mais il est aussi une autre explication qui a un degré de probabilité au moins égal. M. C. Sourdille, dans l'introduction à

1. Diog. Laert. VIII. 8, p. 225, l. 20 Cobet.
2. Ibid., p. 226, l. 40 Cobet.
3. Jamblique, *De Pythag. Vita*, 5-7.
4. Porphyr., *Vit. Pythag.*, 7, p. 16 Nauck.
5. Plut., *De Isid. et Osir.*, c. 30 (363 A).
6. *Etudes sur la littérature pythagoricienne*, p. 139. Cf. du même auteur, *La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Egypte*, Paris, Leroux, 1910, p. 157 ss.

son remarquable livre, *Hérodote et la religion de l'Égypte*, écrit (p. xv) : « C'est une théorie raisonnée de l'auteur de ce livre qu'il se serait formé en Égypte, avant même l'époque d'Hérodote une sorte de religion égypto-grecque, dont les éléments essentiels auraient été constitués par quelques traits extérieurs de la religion authentique, interprétés, altérés, développés par les Grecs, sous l'influence de leur mythologie, de leur philosophie, de leurs préjugés, de leur mentalité particulière. Or, ce ne serait pas la religion authentique, mais cette religion pseudo-égyptienne qui, après avoir influé sur l'autre, sans, du reste, la faire disparaître, se serait répandue largement dans tout le monde romain, elle aurait été l'un des levains qui ont provoqué l'énorme fermentation des idées vers le début de notre ère et, à ce double titre, elle intéresserait à un haut degré l'histoire même de la civilisation. L'œuvre d'Hérodote nous permettrait de saisir presque à son origine cette sorte de dédoublement de la religion en Égypte, et la manière dont, sous l'influence prépondérante des doctrines orphico-pythagoriciennes, le phénomène se serait opéré ». Le passage d'Eudoxe que nous venons d'étudier, où nous voyons des idées nettement orphiques émises par des prêtres égyptiens en l'an 380 av. J.-C. — ce qui est la date approximative du voyage d'Eudoxe en Egypte — semblerait bien une confirmation de la théorie de M. Sourdille. Il est possible que d'autres recherches parviennent à prouver encore mieux l'existence de cette religion égypto-grecque.

Georges Méautis.

Rhétorique à Hérennius, IV, xxii, 31 : « Alexandro si vita data longior esset, trans Oceanum... Macedonum transvolasset. » — Il y a une lacune dans les mss après le mot *Oceanum*. Il semble que le mot *nomen* la comblerait heureusement. « Si Alexandre avait eu une vie plus longue, le nom Macédonien aurait volé au delà de l'Océan », c.-à-d. aurait franchi les limites du monde, marquées par l'Océan, à l'Orient comme à l'Occident. Le mot *nomen* était exposé à être omis par haplographie dans un groupe comme : oceanum nom̃ macedonum. La disparition d'un mot comme *acies* proposé par Marx, dans son édition de la Rhétorique, ou comme *manus*, *numerus*, *imperium* proposés par E. Thomas, s'expliquerait moins aisément.

L. Bayard.

DEUX PAPYRUS

DES *PUBBLICAZIONI DELLA SOCIETA ITALIANA*

I

Le n° 149 des *Pubblicazioni della Società Italiana* (*P. S. I.*) contient, d'une part, au recto, les débuts de dix-sept trimètres iambiques, d'autre part, au verso, les fins de dix-sept hexamètres. Les trente-quatre vers sont de la même main. Le papyrus provient d'Hermoupolis Magna (Ashmouneïn) ; les éditeurs le datent : IVe-Ve siècle. Voici les hexamètres :

```
                    ].χι.[
                    ]ων.[
                    ].ιχ.[
                    ].ε..[
5                   ].ατ.[
                    ]....[
          ]..[...]..[.]ων [..]σ [.....]εισ[
          ]το. εστι...[
          ]τα κεκοινωνηκ[..].
10        ]χαριτες της πατριδος[
          ο]υτοι πεφραστα[ι] ν.ε....[
          ].βη.ας εστι καλη.. η[
          ]νε σαοπτολις εστιν α...[
          ].ων βλαστησεν εορτ[
15        ]ει θεμις αρτι χορευ[
          ]ου τεον αυχενα...[
          ].μο[.] εξεναρ[
```

Il n'y a rien à tirer des huit premières lignes ; dans les neuf dernières aucun nom propre ne peut mettre sur une piste quelconque. Il ne s'agit donc ni de tenter une restitution, ni de risquer une attribution ; ce sont seulement quelques réflexions destinées à montrer que ce pauvre lambeau n'est peut-être pas dénué de tout intérêt.

Un seul mot nettement saillant dans tout le passage : σαόπτολις, dont les lexicographes signalent quelques emplois, d'ailleurs rares, chez Nonnos et les poètes de son école. Σαόπτολις fait partie des composés en -πτολις que Nonnos a inventés ou empruntés à Eschyle, Sophocle et Pindare et dont il use volontiers à cause de leur terminaison dactylique : ἀγχίπτολις, ἑτερόπτολις, λιπόπτολις, ὁμόπτολις, σαόπτολις, φερέπτολις. En y regardant de plus près, βλάστησεν est aussi un mot favori de Nonnos ; de même la tournure εἰ θέμις [1], sans verbe, est dans les habitudes du poète.

Si l'orientation indiquée par le vocabulaire est juste, quelques observations sur la métrique, si mécaniquement précise et tyrannique chez Nonnos et ses imitateurs, la confirmeront bientôt :

1° Dans ces fins d'hexamètres, les dactyles l'emportent en nombre sur les spondées et ceux-ci sont admis à la quatrième place du vers (9, 10, 14), ce qui est conforme aux règles nonniques.

2° Les vers sont sans doute trop mutilés pour que nous puissions toujours y étudier les coupes, mais, d'une part, les vers 9 et 13 ont sûrement la coupe au troisième trochée, chère au Panopolitain ; d'autre part, les vers 14 et 16 ont une coupe hepthémimère, ce qui souvent donne le droit, chez Nonnos, de supposer une coupe au troisième trochée [2].

Ainsi la métrique, comme le vocabulaire, attribue à l'école de Nonnos ces misérables parcelles. Il y a plus. Le vers 13 offre une fin (ἐστίν et un trisyllabe : ⏑ – –) fréquente dans les *Dionysiaques*. En voici quelques exemples dans les derniers chants : XLII, 137,433 ; XLV, 89 ; XLVI, 205, 303, 309 ; XLVII, 441 ; XLVIII, 638. — Le vers 15 se termine certainement par une forme de χορεύω, vraisemblablement χορεύειν ou χορεῦσαι. Il serait oiseux de les dénombrer, mais il faut signaler la fréquence des vers terminés par une forme de ce verbe dans les *Dionysiaques*. — Enfin le vers 16 est peut-être plus caractéristique encore. Pour rendre plus sensible la fin du vers et pour obtenir parfois la coupe bucolique, Nonnos aime à mettre au cinquième pied un mot dactylique. Un de ceux qu'il emploie le plus fréquemment est αὔχένα ou αὐχένι. En relever tous les exemples serait aussi long

1. Cf. une fin de vers tout à fait comparable, *Dionys.* XLII, 467 : Βερόη βλάστησε τετάρτη ; d'autre part, εἰ θέμις εἰπεῖν, est même une fin de vers fréquente dans les Dionysiaques.

2. Le vers 11, où n'apparaissent que des spondées, semble contenir une faute de copiste ou une mauvaise lecture.

qu'inutile, mais on peut du moins noter les vers où ce mot à l'accusatif est suivi d'un participe qui le commande, ce qui pourrait être le cas ici : τείνων, σείων, κάμπτων, τύψας, etc. III, 229 ; IV, 344 ; XI, 421 ; XII, 273 ; XIV, 265 ; XXV, 457 ; XXXVI, 230 ; XXXVII, 590 ; XXXVIII, 28, 215, 293 ; XXXIX, 30 ; XL, 44 ; XLI, 24 ; XLIII, 26, 135.

Ces minces remarques n'aboutissent pas uniquement à prouver que les dix-sept hexamètres sont un fragment épique de l'école de Nonnos, et même d'un imitateur très zélé du poète. On s'accorde aujourd'hui à dater les *Dionysiaques* des environs de 400, c'est-à-dire de l'époque où notre papyrus a été écrit. Dans ces conditions, ou bien l'auteur du poème est contemporain de Nonnos, son modèle, et du scribe copiste du fragment — coïncidence remarquable, singulière —, ou bien le papyrus est postérieur à la date qu'on lui a assignée.

II

Les mêmes *Pubblicazioni della Società Italiana*[1] nous ont offert, sous le n° 156, un court fragment (14 lignes au recto, 13 au verso, incomplètes à droite et à gauche), acheté à Louqsor et daté approximativement du IVe siècle. Ce petit texte n'avait pas tout d'abord été identifié. Crusius[2] y a reconnu le début d'une Vie d'Esope et les éditeurs italiens ont signalé la trouvaille dans les *Addenda et Corrigenda* du tome III. Malgré la petitesse et le déplorable état du papyrus, aucun doute n'est en effet possible. Cette histoire où figurent un maître, des esclaves, où il est question de belles figues et de déjeuner, c'est bien l'aventure d'Esope chez son premier maître, lorsqu'il confondit l'intendant Agathopous. Voici ce texte :

Recto.

]. αρων ει[
]τουτον α[γ]νο.[
]ποιητον της π[
]. κτηματων α[
]. μον αυτου κ[
]. σε.. ει εις την πολ[ιν ?

1. Je suis heureux de remercier ici M. le Professeur Vitelli qui a bien voulu me donner quelques renseignements pour cet article et la Signorina Teresa Lodi qui a obligeamment consenti à faire une révision du papyrus.
2. *Liter. Zentralb.*, 1913, n° 50, p. 1725/26.

]..οτον υπο δε την ωρα[

]..ην τησεν εις τα εαυτου]
]σας καλλιστα συκα επικ[
δε]σποτη και φησιν· λαβε[
]. οπωραν οδε ειπεν.[
]ηπου· λαβε ταυτα τα σ[υκα
]ω και αριστησω παρα θ.[
]..[ ]...[

Verso.

]. ευ χαρ[
].[ ] πιων
]αξιος εαυτον[
].ετερου γευσα[
].γευσασθαι τ[
]αυτο ποιησατωσαν κ[
θ]αυμασας αυτου το νοερον[
]αι οι δε δουλοι εις εαυτου[
].κατω μη χαλασωμεν.[
].ατω πεινα του στοχ[
]αν ελυσαν κ.[.]αυτι.σα[
]αι τα συκα αυτοματως[
]ων φησιν....συκ[

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, nous n'avions aucun manuscrit ancien de la Vie d'Esope, mais seulement deux textes dont aucun ne remontait plus haut que le XIVe siècle :

1° Des manuscrits nombreux [1] nous avaient transmis une version attribuée à Maxime Planude, moine de Constantinople, hagiographe, biographe, épistolographe, sans esprit critique. La Fontaine a donné la célébrité et parfois une grâce naïve à cette plate compilation en la traduisant, ou plutôt en l'adaptant en tête de ses fables, sous le titre : Vie d'Esope le Phrygien.

2° Westermann, qui s'est spécialisé dans l'édition des Βίοι, a publié à Brunswick-Londres, en 1845, d'après des manuscrits de Breslau, de Munich et de Vienne, une seconde version où figurent des détails inconnus à Planude ou omis par lui [2].

1. Cf. Eberhard, *Fabulae Romanenses* (Teubner).
2. *Vita Aesopi ex Vratislaviensi ac partim Monacensi et Vindobonensi codicibus nunc primum edidit Ant. Westermann.* Brunswick-Londres, 1845.

Or trois papyrus viennent en peu de temps de nous faire connaître des lambeaux de la Vie d'Esope, provenant de récits plus anciens et, semble-t-il, différents :

1° Un papyrus Golenischeff, originaire du Fayoum, daté par Weil du VIe siècle, contient l'aventure tragique d'Esope chez les Delphiens[1].

2° Un papyrus, du Fayoum encore, daté par Zereteli du VI-VIIe siècle[2].

3° *P. S. I.* 156, objet de cette courte étude.

Il est facile de s'apercevoir à première vue que *P. S. I.* 156 contenait de l'aventure des figues un récit plus copieux que les textes de Planude et même de Westermann. Toutefois, comme la version publiée par le dernier offre des ressemblances avec notre papyrus et n'est pas toujours accessible, en voici le premier chapitre qui va nous aider pour des compléments et des restitutions.

Βίος τοῦ πανθαυμάστου Αἰσώπου.

Ὁ κατὰ πάντα τὸν βίον βιωφελέστατος ὢν Αἴσωπος τῇ μὲν τύχῃ γέγονε δοῦλος, τῷ δὲ γένει Φρὺξ ἐξ Ἀμορίου τῆς Φρυγίας, κακοειδὴς ὑπάρχων εἰς ὑπερβολήν, προκέφαλος, κοντοτράχηλος, σιμός, μέλας, μυστάκων, προγάστριος, στρεβλός, κυφός, ἡμερινὸν ἁμάρτημα. Τὸ δὲ χαλεπώτερον ἦν καὶ βραδύγλωσσος καὶ βομβόφωνος, φαῦλός τε καὶ δεινὸς πρὸς κακουργίαν σφόδρα. Τοῦτον οὖν ὁ αὐτοῦ κύριος ὡς ἄχρηστον ὄντα εἰς ὑπηρεσίαν αὐτοῦ, ἐξέπεμψεν αὐτὸν εἰς ἓν τῶν κτημάτων αὐτοῦ σκάπτειν. Ἐν μιᾷ οὖν τῶν ἡμερῶν παραγενομένου τοῦ κυρίου αὐτοῦ ἐπὶ τὸν ἀγρὸν γεωργός τις τρυγήσας κάλλιστα σῦκα προσήνεγκεν αὐτῷ καί φησι· « λαβέ, δέσποτα, ἀπὸ τῶν σῶν καρπῶν πρώιμον ὀπώραν. » Ὁ δὲ πάνυ τερφθεὶς ἐπὶ τούτοις εἶπε· « μὰ τὴν σωτηρίαν μου, κάλλιστα σῦκα. » Εἶτα λέγει τῷ οἰκέτῃ αὐτοῦ· Ἀγαθόπου, λαβὼν ταῦτα φύλαξον καὶ μετὰ τὸ λούσασθαί με καὶ ἀριστῆσαι παράθες μοι αὐτά. Συνέβη δὲ κατὰ τὴν ὥραν ἐκείνην ἀναπεῦσαι τὸν Αἴσωπον ἀπὸ τοῦ ἔργου καὶ ἐλθόντα ζητεῖν τὸν ἐφήμερον ἄρτον. Ὁ οὖν Ἀγαθόπους λαβὼν τὰ σῦκα καὶ λιχνευσάμενος ἔφαγεν ἐξ αὐτῶν ἓν καὶ δύο. Εἶτα λέγει πρός τινα τῶν συνδούλων αὐτοῦ· « ἤθελον κορεσθῆναι τῶν συκῶν καὶ φοβοῦμαι. »... Ὁ δέ φησιν· « φάγωμεν οἱ δύο τὰ σῦκα, καὶ ἐὰν ὁ δεσπότης ἡμῶν ἐπιζητήσῃ ταῦτα, εἰπὲ ὅτι Αἴσωπος ἐλθὼν ἀπὸ τοῦ ἀγροῦ καὶ ἄδειαν εὑρών, εἰσελθὼν κατέφαγε τὰ σῦκα. Καὶ ὁ μὲν Αἴσωπος βραδύγλωσσος ὢν πρὸς ἀπολογίαν δαρήσεται καὶ ἡμεῖς τὴν ἐπιθυμίαν πληρώσομεν. » Καὶ παρακαθεσθέντες τὰ σῦκα ἕνα ἕνα τρώγοντες

1. Weil, *Rev. de Phil.*, 1885, pp. 19-24.

2. Cf. *Ber. der Akad. zu Petersburg*, février 1905, que je n'ai malheureusement pas pu avoir entre les mains.

ἔλεγον « οὐαί σοι, ταπεινὲ Αἴσωπε. » Συμφωνήσαντες οὖν οἱ δύο ἔφαγον ὅλα τὰ σῦκα. Ὁ δὲ κύριος αὐτῶν μετὰ τὸ λούσασθαι· « Ἀγαθόπου, φέρε τὰ σῦκα. » Κἀκεῖνος ἔφη « δέσποτα, ὁ Αἴσωπος εὐκαιρήσας καὶ εὑρὼν τὸ ταμεῖον ἀνεωγμένον, εἰσελθὼν ἔφαγε τὰ σῦκα. » Ὁ δὲ Αἴσωπος παρεγένετο καί φησιν ὁ δεσπότης « λέγε μοι σύ, ἐπικατάρατε δοῦλε, τοσοῦτον μου κατεφρόνησας καὶ εἰσελθὼν ἐν τῷ ταμείῳ τὰ ἡτοιμασμένα σῦκα κατέφαγες. » Ὁ δὲ Αἴσωπος ἀκούσας, λαλεῖν μὲν μὴ δυνάμενος διὰ τὸ τῆς γλώττης βραδύ, διὰ δὲ τοῦ νοὸς τὴν ὀξύτητα, θεωρῶν δὲ καὶ τοὺς κατηγόρους αὐτοῦ εἰς ὄψιν αὐτοῦ ἑστῶτας. Καὶ μέλλων δαίρεσθαι ὁ Αἴσωπος, πεσὼν παρὰ τοὺς πόδας τοῦ κυρίου αὐτοῦ παρεκάλει μικρὸν ἐνδοῦναι αὐτῷ, καὶ δραμὼν λαβὼν ξέστην καὶ θερμὸν συγκεράσας καὶ λεκάνην παραθεὶς, ἐκπιὼν τὸ θερμὸν ἐχάλασε τοὺς δακτύλους αὐτοῦ ἐπὶ τὸ ἴδιον στόμα καὶ σπαράξας αὐτὸν ἀνέβαλλε τὸ ὕδωρ καὶ μόνον ἐκ τοῦ στομίου αὐτοῦ ὃ ἐπεπώκει· οὐδενὸς γὰρ ἄλλου ἦν γευσάμενος παράπαν ὁ Αἴσωπος. Ἐδέετο δὲ, ἵνα καὶ οἱ κατήγοροι αὐτοῦ τοῦτο ποιήσωσι καὶ ἐν τούτῳ γνώσῃ τὸν βεβρωκότα τὰ σῦκα. Ὁ δὲ δεσπότης αὐτοῦ θαυμάσας τὸ νοερὸν τοῦ Αἰσώπου ἐπέταξε καὶ τοῖς ἄλλοις ὁμοίως ποιῆσαι. Οἱ δὲ δοῦλοι ἐβουλεύσαντο τοὺς δακτύλους πέμψαι παρὰ τὰς γνάθους καὶ κάτω μὴ χαλάσαι· ἅμα δὲ τῷ πιεῖν αὐτοὺς τὸ χλιαρὸν ὕδωρ καὶ συγκύψαι τὰ σῦκα χολοποιὰ ὄντα πρὸς τὸ στόμα ἀνέλθοσαν καὶ ἀνέδραμον ἔξωθεν. Ταῦτα δὲ ὁ δεσπότης αὐτῶν ἰδὼν εἶπε « τί κατεψεύσασθε τοῦ μὴ δυναμένου λαλεῖν. » Καὶ ἐκέλευε μὲν αὐτοὺς γυμνωθέντας τύπτεσθαι καὶ πομπεύεσθαι λέγων· « ὅστις καθ' ἑτέρου δόλια μηχανεύεται, αὐτὸς καθ' ἑαυτοῦ τοῦτο πανθάνει. »

Après cette lecture, trois constatations s'imposent :

1° Il y a des ressemblances frappantes entre le texte de Westermann et notre texte tronqué; elles sont soulignées dans la reproduction ci-dessus.

2° L'auteur du papyrus semble préférer le dialogue au récit, le style direct au style indirect. Entre autres exemples : W. : οἱ δὲ δοῦλοι ἐβουλεύσαντο τοὺς δακτύλους πέμψαι παρὰ τὰς γνάθους καὶ κάτω μὴ χαλάσαι. *Papyrus* : . . . καὶ κάτω μὴ χαλάσωμεν.

3° Les premières restitutions et corrections faites d'après le texte de Westermann nous inclinent à croire, selon toute vraisemblance, que la lacune du papyrus est minime à droite pour le recto, à gauche pour le verso et que, à gauche pour le recto, à droite pour le verso, il manque environ quarante lettres. De même on peut se rendre compte par le contexte que la lacune en haut et en bas n'était que de quelques lignes. Au lieu de le montrer par une série d'exemples, il nous paraît préférable de proposer une restitution. Loin de prétendre à l'infaillibilité, nous n'avons d'autre but que de donner un sens aux bribes du papyrus, à l'aide du texte voisin de Westermann.

Recto.

]αρων ει[
]Τουτον ο[υ]ν ο α[υ-
του κυριος ως αχρηστον οντα]ποιητον της π[
εξεπεμπεν αυτον εις εν τω]ν κτηματων α[υτου
σκαπτειν. Εν μιαι ουν των ημερων τουτων παραγεν]ομενου του κ[υριου
αυτου επι τον αγρον].σε.. ει εις την πολ]
].. οτον υπο δε την ωρα[ν
εκεινην αυτωι] απηντησεν εις τα εαυτου
κτηματα γεωργος τις τρυγη]σας καλλιστα συκα επιλ[ε-
κτα προσηνεγκεν τωι δε]σποτη και φησιν λαβε
δεσποτα απο των σων καρπων ταυτην την πρωιμο]ν οπωραν· ο δε
ειπεν π[α-
νυ τερφθεις επι τουτοις τω οικετη αυτου· Αγαθ]οπου, λαβε ταυτα τα
σ[υ-
κα και φυλαξας εν τωι ταμειωι, επειδαν λουσωμ]αι και αριστησω
παραθε[ς
μοι αυτα.....

Verso.

.....
του κυριου αυ]του παρ[εκαλει μικρον ενδουναι αυτωι και δραμων
ηνεγκε χλοαρον
υ]δ[ωρ και εκ]πιων [το θερμον εχαλασε τους δακτυλους επι το ιδιον
στομα και σπα-
ρ]αξας εαυτον[ανεβαλε το υδωρ μονον εκ του στομιου ο επεπωκει. Ουδενος
γα]ρ ετερου γευσα[μενος ην παραπαν ο Αισωπος
].γευσασθαι τ[
το] αυτο ποιησατωσαν κ[αι εν τουτωι γνωση τον βεβρωκοτα τα συκα.
Ο δε δεσποτης
θ]αυμασας αυτου το νοερον [επεταξε και τοις κατηγοροις αυτου
ομοιως ποιη-
σ]αι· οι δε δουλοι εις εαυτου[ς εβουλευσαντο· εκπινωμεν γε το θερ-
μον υδωρ
κ]αι κατω μη χαλασωμεν τ[ους δακτυλους, αλλα πεμψωμεν παρα
τας γναθους. Και
α]μα τω πειν ατους το χ[λιαρον υδωρ
]αν ελυσαν και [παρ]αυτικα[
κ]αι τα συκα αυτοματως[προς το στομα ανελθοσαν. Ταυτα δε ο δεσ-
ποτης
αυτων ιδ]ων φησιν· τι τα συκ[α φαγοντες κατεψευσασθε του μη δυνα-
μενου λαλειν
.....

Voici, traduits sous forme d'apparat critique, les renseignements que la Signorina Teresa Lodi a bien voulu me communiquer.

L. 2. Il est possible de lire : ο[υ]ν ο α[.

L. 4. La première lettre est probablement ν.

L. 5. Ma lecture est sûre et la première lettre après la lacune ne peut être identifiée; il n'en reste qu'une très petite trace, quasi un point.

L. 8. Ne semble pas απηντησεν, la première lettre est probablement α, mais la deuxième n'est pas π, c'est une lettre qui se prolonge en bas.

L. 9. επικ[leçon sûre.

L. 11. La première lettre semble vraiment un ν, la dernière au contraire ne paraît pas un π : on voit seulement la partie inférieure d'une haste verticale; peut-être faudrait-il y voir le commencement d'une barre horizontale qui d'habitude dans cette écriture se prolonge un peu à gauche.

L. 12. On peut admettre οπου au lieu de ηπου.

L. 13. Ne semble pas αι, mais plutôt ω; à la fin, peut-être παρα θε[ς, mais de la dernière lettre il ne reste qu'une trace infime.

L. 15. La lettre du début, non la première lue, semble]α; ευ est à peu près sûr; ce qui suit n'est peut-être pas γαρ, mais certainement pas παρ.

L. 16. Sur le texte l'espace de la lacune a été laissé trop large : il serait à peine suffisant pour contenir εκ, mais les lettres précédentes ne semblent pas αι.

L. 18. La première lettre n'est pas lisible, mais on peut dire que ce n'est pas un ρ.

L. 23. La lettre qui précède le κ ne peut être ι; il en reste un fragment qui s'attache au κ, peut-être est-ce un π. La dernière ne semble pas un τ, mais plutôt une lettre ronde.

L. 24.]μα très probable; pour ce qui suit ma lecture est ferme. (M. le Professeur Vitelli m'écrit ceci : « ἄ[μα τῷ πεῖν <= πιεῖν> ἀτους <= αὐτοὺς> τὸ χ[λιαρὸν etc... Les formes πεῖν et ἀτός sont fréquentes dans la langue plus ou moins vulgaire, pendant de longs siècles[1] »).

1. On sait, en effet, en ce qui concerne πεῖν que cette forme de la langue vulgaire, inconnue à l'époque ptolémaïque, se rencontre à l'époque romaine ; cf. Mayser, *Grammatik der griechischen Papyri*, p. 365. En ce qui concerne αὐτός les exemples qu'on cite de son substitut ἀτός avant l'ère chrétienne (dès le IIe siècle) ont été en général corrigés par une seconde main. Ce n'est qu'aux époques romaine et byzantine que ce mot se rencontre avec quelque fréquence, sans correction : cf. Crönert, *Memoria graeca Herculanensis*, pp. 126-27.

L. 25. On peut lire και. La lacune qui suit n'est pas suffisante pour contenir παρ; αυτι est certain, peut-être αυτικα, mais entre ι et α, on ne voit pas nettement le κ, il semble qu'il y ait là une correction.

L. 27. Après φησιν, on ne peut lire τι τα συκα, mais, semble-t-il, plutôt εδε τα συκα.

Les papyrus nous ont rendu et nous rendront certainement encore beaucoup de textes plus attachants que celui-là. Mais s'il est sans grande valeur intrinsèque, il prend une certaine importance du fait qu'il rentre dans la série des biographies.

Vies isolées, vies groupées en recueil, comme celles de Satyros [1] dont le sixième livre contient : Eschyle, Sophocle, Euripide, vies mises en parallèle comme celles de Plutarque, les biographies ont toujours été appréciées dans l'antiquité grecque. Il y avait des biographes originaux, dont Plutarque est le modèle, et des biographes abréviateurs, comme cet Héracleidès Lembos, dont on vient de découvrir des fragments [2]. Sur les grands hommes éteints, les biographes pullulaient; pour le seul Démosthène, si nous en croyons Plutarque [3], ils étaient πάμπολλοι. Les papyrus, en nous rendant des fragments de Vies, nous ont apporté une nouvelle preuve de la faveur du genre. Nous leur devons des passages des Vies du philosophe Secundus [4], d'Alcibiade [5], d'Euripide [6], de Démosthène [7] et nous avons relevé plus haut que l'Égypte nous avait rendu trois lambeaux de Vies d'Esope.

Cette proportion un peu inattendue de Vies d'Esope est-elle l'effet du hasard qui favorise certains auteurs ou peut-on lui assigner d'autres causes? Et d'abord, qu'est-ce, à tout prendre, que nos Vies d'Esope? C'est à la fois un roman, une suite de fables et une compilation, une amplification scolaire. C'est un roman dont Esope est le personnage principal, autour duquel gravitent dans des épisodes dramatiques variés des comparses nombreux. C'est aussi un recueil d'apologues qui comportent un enseignement et une morale. Ici, par exemple, nous lisons dans Westermann : ὅστις καθ' ἕτερον δόλια μηχανεύεται, αὐτὸς καθ' ἑαυτοῦ τοῦτο πανθάνει, ou, comme dit La Fontaine : « Par ce moyen Esope se garantit, ses accusateurs furent punis doublement, pour leur gourmandise

1. *P. Oxy.*, 1176.
2. *P. Oxy.*, 1367.
3. Plutarque, *Démosthène*, 30.
4. *P. Tischendorf.* Βίος Σεκούνδου φιλοσόφου.
5. *P. Oxy.*, 411.
6. *P. Oxy.*, 1176, Satyros.
7. *P. S. I.*, 144.

et pour leur méchanceté. » C'est enfin un trésor d'exercices d'école parce qu'aucun sujet ne prête davantage aux διηγήσεις, aux ἐκφράσεις et aux μελέται que les aventures et les prouesses du fabuliste.

Or littérature romanesque, fables, exercices d'école sont abondamment représentés dans les papyrus gréco-romains. Quelques exemples permettront de s'en rendre compte. Nous avons retrouvé des fragments du *Chaereas et Callirrhoé* de Chariton [1], du *Clitophon et Leucippe* d'Achille Tatios [2] et de nombreux romanciers anonymes [3]. Du seul Babrios [4], pour ne mettre en avant qu'un fabuliste connu, on peut citer quatre fragments, soit treize vers du premier Prologue, quatorze fables et des fragments gréco-latins. Quant aux exercices scolaires, on n'a que l'embarras du choix, à tous les degrés de l'enseignement. Voici des cahiers d'écolier [5]; voici des exercices de rhétorique [6]; voici un discours fictif d'un stratège attique [7], une μελέτη [8], des *epikedeia* pour un professeur de Bérytos [9] — sans parler des innombrables florilèges, maximes, sentences en prose et en vers, destinés sans doute en majeure partie aux écoles. En est-ce assez pour expliquer comment, dans notre collection de fragments biographiques, les Vies d'Esope, romanesques, fabuleuses, pleines de rhétorique scolaire, tiennent une si grande place?

Nous pouvons conclure. Le fragment 156 des *P. S. I.* contient bien un passage d'une Vie d'Esope, le troisième que les papyrus nous donnent sur ce sujet. S'agit-il d'une nouvelle tradition? La question semble désormais oiseuse; il ne saurait y avoir, à notre avis, de tradition historique, scientifique sur cette matière. Les Vies d'Esope ne sont pas des œuvres d'érudition où puisse intervenir la critique des sources, ce sont des œuvres d'imagination rédigées, amplifiées dans les écoles par les sophistes et leurs élèves. Les fables ésopiques étaient dans toutes les bouches. Du fabuliste lui-même on ne savait à peu près rien. Quelques données authentiques sur sa vie avaient dû circuler

---

1. Wilcken, *Archiv*, I, *P. Oxy.*, 1019 et *P. Fayoum.*
2. *P. Oxy.*, 1250.
3. Par exemple, *P. Oxy.*, 416, 417, 1368, 1382; *P. S. I.*, 151.
4. *P. Oxy.*, 1249; *P. Bouriant*, I, dans les *Studien* zur *Palaeographie* und *Papyruskunde* de Wessely, VI, 1906, édité par P. Jouguet et P. Perdrizet; *Tablettes de Palmyre*; *P. Amherst*, 26.
5. *P. Bouriant*, I; *P. Grenf.*, II, 84; *P. Ryl.*, 41; *P. Tebt.*, 278.
6. *P. Oxy.*, II, pp. 33-4; *P. Hib.*, I, pp. 56-60; *Mélanges Weil*, Kenyon.
7. *P. Hib.*, 15.
8. *P. Lipsiensis*, I.
9. *Berl. Kl. Tex.*, V[1].

dans le peuple et sur ce mince canevas l'imagination des Grecs d'Europe et d'Asie avait brodé. Quand les sophistes sont venus, ils ont trouvé la matière belle ; ils ont étiré la légende et ont enseigné à leurs disciples des préceptes pour l'allonger encore. Nos Vies d'Esope ne sont pas autre chose que des développements de ce genre, elles ont tous les caractères des exercices d'école. Le sujet, en effet, était universellement connu dans le monde gréco-romain ; — un maître bavard ou un apprenti prolixe pouvaient montrer la gentillesse de leur esprit et l'habileté de leur calame en l'enjolivant selon les recettes et artifices scolaires : analyses psychologiques, inventions de détails, menues fioritures de style ; enfin il n'était point malaisé d'en faire jaillir, ainsi qu'il sied, une morale « puérile et honnête ».

Paul Collart.

Thucydide, 11, 65, 12. — Σφαλέντες δ' ἐν Σικελίᾳ ἄλλῃ τε παρασκευῇ καὶ τοῦ ναυτικοῦ τῷ πλείονι μορίῳ, καὶ κατὰ τὴν πόλιν ἤδη ἐν στάσει ὄντες, ὅμως τρία μὲν ἔτη ἀντεῖχον τοῖς τε πρότερον ὑπάρχουσι πολεμίοις, καὶ τοῖς ἀπὸ Σικελίας μετ' αὐτῶν καὶ τῶν συμμάχων ἔτι τοῖς πλείοσιν ἀφεστηκόσι, Κύρῳ τε ὕστερον βασιλέως παιδὶ προσγενομένῳ, ὃς παρεῖχε χρήματα Πελοποννησίοις εἰς τὸ ναυτικόν, καὶ οὐ πρότερον ἐνέδοσαν ἢ αὐτοὶ ἐν σφίσι κατὰ τὰς ἰδίας διαφορὰς περιπεσόντες ἐσφάλησαν. Τοσοῦτον τῷ Περικλεῖ ἐπερίσσευσε τότε ἀφ' ὧν αὐτὸς προέγνω καὶ πάνυ ἂν ῥᾳδίως περιγενέσθαι τῶν Πελοποννησίων αὐτῶν τῷ πολέμῳ.

Les mss et certaines éditions portent τρία μὲν ἔτη. Les meilleures et plus récentes éditions de chez nous y substituent δέκα (Croiset, Hauvette). Il semble que l'on puisse fort bien conserver le τρία des mss, soit qu'avec certains commentateurs, comme Boehme par exemple, on entende τρία des trois années allant de 411 — époque où les Athéniens vaincus en Sicile en 413 sont déjà de plus ἐν στάσει — jusqu'à 408 ou 407 époque où Cyrus entre en scène et fournit de l'argent à leurs ennemis ; soit plutôt que Thucydide voulant montrer que Périclès avait bien raison de croire, au début de la guerre, qu'Athènes pouvait vaincre Sparte, si elle avait été seule, dise en substance : « La preuve, c'est que malgré l'affaiblissement causé par le désastre de Sicile, elle sut *tenir* à la fois (ἀντεῖχον τοῖς τε. . .) contre les Spartiates aidés de leurs anciens et nouveaux alliés, et contre Cyrus (Κύρῳ τε ὕστερον) qui vint plus tard s'y joindre. Or, la période où Athènes eut l'occasion de lutter contre tant d'ennemis à la fois, dura *trois* ans, de 407, entrée en scène de Cyrus, à 404, capitulation d'Athènes.

L. Bayard.

LES PAPYRUS D'OXYRHYNCHOS

À PROPOS DU TOME XIII

I

Au mois d'août 1918, *The Journal of Egyptian Archaeology* publiait un rapport du Professeur B. P. Grenfell, lu à l'Assemblée générale de l'*Egypt Exploration Fund*. Nous apprîmes ainsi que, comme les tomes V et XI, le tome XIII des Papyrus d'Oxyrhynchos, qui allait paraître, comprendrait uniquement des fragments littéraires. La composition du volume nous était d'avance révélée : quelques textes théologiques, des Dithyrambes de Pindare, des discours inédits de Lysias, un fragment nouveau d'Hypéride, des passages d'Éphore, quelques répliques du dialogue sur Alcibiade d'Eschine le Socratique, des bribes du Misoumenos de Ménandre, les premiers fragments sur papyrus de l'Ajax de Sophocle, du Plutus, du Protagoras, des restes de quatre Olympiques de Pindare et de trois Idylles de Théocrite, etc. Heureusement, les papyrologues anglais ne promettent rien sans tenir. Notre impatience n'a pas longtemps langui. *P. Oxy.* XIII vient de paraître et renferme trente-deux numéros, de 1594 à 1625.

Notre intention n'est pas d'en faire une analyse complète, mais seulement de traduire quelques-uns de ces fragments et de proposer des compléments et des observations rapides à propos de plusieurs d'entre eux. Nous voudrions ensuite donner une liste succincte des principaux textes littéraires trouvés dans le site d'Oxyrhynchos par les savants anglais [1].

1598. *Épîtres aux Thessaloniciens*, I, iv, 3 ; II, i, 1.

La pagination des feuillets de ce *codex* a pu être établie : σζ, ση σθ, σι. Puisque l'ordre des fragments est le suivant : σζ *recto*, ση *verso*, σθ *verso*, σι *recto*, le *codex* était composé de quaternions.

1. Nous ne comprendrons pas dans ce bref relevé les textes provenant d'Oxyrhynchos publiés dans d'autres recueils, comme les *P.S.I.* par exemple (*Pubblicazioni della Società Italiana*).

1600. *Traité sur la Passion.*

L'auteur de ce traité — ou de cette homélie — marque nettement, au début du passage conservé, que la Passion du Christ a été annoncée et préfigurée dans l'Ancien Testament. Il cite alors, par ordre chronologique, des préfigures du Sauveur. Ll. 21-38 : « *Regarde Abel assassiné par son frère ;.... comme le Christ.... ; Joseph, vendu comme lui ; Moïse, exposé comme lui ;.... comme lui ; tous les autres, maltraités comme lui.* » Les éditeurs ont pensé à restituer, ll, 24-25 :

[τον Ισ]ααχ τον ομοιως
[υπο πρ]ς σφαζομενον [1],

et ont rejeté cette hypothèse, puisque le sacrifice d'Isaac n'a pas été consommé. On pourrait garder partiellement leur conjecture — car il ne peut s'agir, chronologiquement, que d'Isaac — en remplaçant σφαζόμενον par αἰκιζόμενον ou quelque chose d'analogue. Mais si l'on veut bien remarquer que chaque préfigure du Christ lui est comparée pour une raison spéciale, personnelle, Abel parce qu'il a été mis à mort, Joseph vendu, Moïse exposé, on est amené à chercher quelle est la ressemblance particulière d'Isaac avec le Christ et à penser que l'un comme l'autre ont été chargés du bois de leur sacrifice, d'où une conjecture comme :

[τα ξυλα] φορτιζομενον [2].

Après la ligne 29, on ne voit pas de personnage qui convienne pour la lacune parmi les préfigures de Jésus postérieures à Moïse ; tous les noms sont trop courts, à moins de supposer la répétition de ἀπόβλεψον avec δέ, que continuerait, l. 23, ἀπόβλεψον δὲ καὶ... On pourrait alors penser à Daniel.

Les lignes suivantes font allusion à une préfigure anonyme : le Juste, dont il est question dans *Isaïe*, 53, frappé par Dieu pour l'iniquité des hommes. A la ligne 36, πατάξαντα, ne peut être admis ; παταχθέντα, comme le remarquent les éditeurs, conviendrait mieux. Πατάξαντα ne serait-il pas une faute pour βαστάξαντα, forme devenue courante dans la κοινή du verbe βαστάζω ? Ne peut-on dès lors restituer quelque chose comme

τον βασταξαν[τα τα παθη],

---

1. Πρς et κυ, surmontés d'un trait horizontal, sont, comme on sait, les abréviations ordinaires de πατρός et de κυρίου dans les textes papyrologiques.

2. « *But I cannot read* αἰκιζόμενον *or* φορτιζόμενον, χαζόμενον *is possible but not* ἀτιμαζόμενον, » a bien voulu m'écrire le Professeur Grenfell, que je suis heureux de remercier ici de sa cordiale complaisance.

« celui qui s'est chargé du poids des souffrances » ? A la ligne suivante, je suppléerais καί après le complément de σώσαντα et, après αἵματος, je comblerais la lacune par ἐκ μάκρου, car il me paraît qu'il y a un parallélisme entre ce passage et les lignes du début.

En somme, je proposerais une restitution de ce genre :

5	[. . . .ε]κ μακρου προ̣	[. . . .ε]κ μακρου προε
	[. . . . .]ουτω δη και το	[λεχθη]· ουτω δη και το
	[του κυ π]αθος εκ μακρου	[του κυ π]αθος εκ μακρου
	[. . . . .]ωθεν δια δε τυ	[σημει]ωθεν δια δε τυ
	. . . . .	. . . . .
24	[. . . . .]. . . τυν ομοιως	[τον Ισ]ακκ τον ομοιως
	[. . . . .]. . . οζομενον	τα ξυλα]φορτιζομενον
	. . . . .	. . . . .
29 *bis*	. . . . .	αποβλεψον δ̣ εις τον Δανιηλ
30	τ[ο]ν ομοι[ως . . . .με	τ[ο]ν ομοι[ως] υβριζομε
	νον εις το[υς αλλους	νον εις το[υς αλλους
	τους ομοιως [κακως πα	τους ομοιως [κακως πα
	σχοντες αποβ[λεψον δε	σχοντες αποβ[λεψον δε
	και εις τον εν [Ησαια ως	και εις τον εν[Ησαια ως
35	προβατον σφ[αχθεντα	προβατον σφ[αχθεντα
	τον παταξαν[τα	τον βασταξαν[τα τα παθη
	και σωσαντα[πολλους ?	και σωσαντα ημας. Και
περι	του α[ιμ]ατος [	περι του α[ιμ]ατος [εκ μακρου
	δια π[ρο]φητικης [γραφης?	δια κτλ.

1602. *Homélie à des moines.*

Début d'une partie du discours, disent les éditeurs. Il semble bien que ce soit le début de la péroraison et peut-être presque toute la péroraison, tronquée seulement à la fin. Après avoir rappelé à ses auditeurs, par des emprunts à l'Ancien Testament, que Dieu a sauvé le peuple d'Israël tant qu'il a observé la Loi, le prédicateur, établissant un parallèle, engage ces « soldats du Christ » à persévérer, à « demeurer vainqueurs », pour mériter la récompense promise auprès du Sauveur [1].

1606. *Lysias.*

Ce sont les fragments (en tout 152, dont des lambeaux minuscules) d'au moins quatre discours inédits de Lysias : Πρὸς Ἱππο-

1. « ...1603 a été identifié par le Dr J. Rendel Harris, comme provenant du (Pseudo-)Chrysostome, λόγος qθ, *in decollationem Praecursoris* (Ed. Sav. VII, p. 546). » (Grenfell.)

θέρσην ; Κατὰ Θεομνήστου ; Πρὸς... υλιον. L'autre ou les autres titres sont trop mutilés pour qu'on puisse les restituer et les fragments afférents sont tellement petits qu'on n'en peut tirer sur ce sujet d'indication précise.

Si on en jugeait par le titre (ll. 237-38), le Contre Hippothersès semblerait devoir être insignifiant : πρὸς Ἱπποθέρσην, ὑπὲρ θεραπαίνης. Or ce plaidoyer est extrêmement important dans l'œuvre et même dans la vie de Lysias. Comme dans le Contre Eratosthène, il s'agit d'une attaque contre le gouvernement des Trente. Lysias, il est vrai, n'y parle pas en son nom, mais la servante qu'il défend n'est certainement qu'un prête-nom, dont l'état du papyrus ne nous permet même pas de voir le rôle dans l'affaire. Ce subterfuge ne devait tromper personne. Par deux fois au moins dans son discours, Lysias a oublié lui-même qu'il s'agissait de la servante. Il se met en scène ; c'est lui qui est accusé (ll. 182-4) : ὑπὸ τούτου γὰρ φεύγει τὴν δίκην ; c'est lui qu'il faut absoudre (ll. 219-22) : δέομαι οὖν ὑμῶν, ὦ ἄνδρες δικασταὶ, ἀποψηφίσασθαι Λυσίου.

D'après l'introduction des éditeurs et les précisions supplémentaires que nous croyons pouvoir tirer du texte, l'occasion et les circonstances du discours auraient été les suivantes. Pendant que Lysias était en exil, les Trente se sont emparés de ses biens, après le meurtre de Polémarchos, son frère, par Eratosthène. Ils les ont, semble-t-il, vendus pour soixante-dix talents, meubles et immeubles, à Hippothersès, peut-être indirectement par l'intermédiaire de Nicostratos et de Xénoclès, premiers acquéreurs. Lysias de retour offre de racheter ses biens meubles à leur valeur, mais veut rentrer sans débours en possession des immeubles (un domaine et une maison), conformément aux conventions de l'amnistie. Hippothersès et consorts refusent d'accéder à cette demande et semblent vouloir se faire rembourser au préalable la moitié de la somme qu'ils ont versée aux Trente pour la totalité des biens.

Voici une traduction des fragments qui offrent un sens continu et quelques remarques ou conjectures sur le texte :

Fragment I, ll. 7-19 : « *Lysias, lui, réussit à s'enfuir. Quant à son frère Polémarchos, ils le firent périr et prirent sa fortune. Tandis que Lysias était au Pirée* [1], *il demandait qu'elle lui revînt à son retour et aujourd'hui qu'il est rentré, même en versant le prix de ses biens, il ne peut les recouvrer. Nicostratos, en effet, est en procès avec Xénoclès le vendeur...* »

Fragment II, ll. 29-47 : « *... et pour soixante-dix talents les*

1. On se rappelle l'existence des deux partis : οἱ ἐν Πειραιεῖ, οἱ ἐν Ἄστει. —

Trente ont vendu la propriété que ces individus ne pouvaient ni réaliser ni vendre dans un long délai. Mais puisque Lysias s'en est allé en exil avec vous et que le voici de retour avec votre pouvoir démocratique, alors que les conventions de l'amnistie stipulent que les acheteurs gardent les biens vendus et que les exilés revenus recouvrent les biens non vendus, Lysias, sans être mis en possession ni du domaine, ni de la maison que précisément les conventions rendaient aux exilés revenus[1]*...* »

Fragment IV, ll. 76-88 : « *Après cela, ô juges, il prétendait recevoir de Lysias la moitié du prix en narrant ses propres infortunes, comme si Lysias avait trouvé un trésor sous la tyrannie des Trente et n'avait pas perdu son avoir. Comme il s'indignait et supportait avec peine de se voir, par surcroît, réclamer par cet individu le prix...* »

Des lignes 87-88, il ne reste que ceci :

[. . . . .]ντιλ. . .
[. . . . .]υμ.[.]. .α

Les lignes ayant de quinze à vingt-deux lettres, on songe, pour le sens, à une restitution de ce genre : προς

[τουτοις και τη]ν τιμην υπο
[του απαιτο]υμ[ε]νην α-

Fragment V, ll. 113-124 : « *En effet, il serait étrange, ô juges, que vous fussiez revenus d'exil en victimes de l'injustice et que vous fussiez privés de vos biens en auteurs de l'injustice. N'auriez-vous pas certes raison de vous emporter contre ceux qui ont acheté vos biens dans de si pénibles conjonctures ? Oui, en premier lieu, les Trente n'auraient rien mis en vente, s'il ne s'était pas trouvé d'acquéreurs résolus...* »

Fragment VI, ll. 127-167. Je verrais volontiers ici le début de la péroraison. Le texte, surtout au début, est très mutilé. Lysias devait commencer par rappeler aux juges qu'ils doivent se conformer aux lois et, dans le cas présent, aux conventions de l'amnistie. Je pense qu'avant de demander au tribunal (ll. 138 sqq.) de déclarer quelle est la meilleure des deux causes, quel est le plus juste des deux hommes en présence, il pouvait affirmer dans une phrase précédente que, étant donnée sa conduite passée, l'opinion publique, représentée sans doute par les témoins, lui était favorable. D'autre part, il semble que δέομαι

1. Le texte de la l. 47 : εαν δε αν δε αποδωσι est manifestement altéré. Les éditeurs rejettent avec raison αν δε, mais ἐὰν δέ ne correspond à aucun ἐὰν μέν précédent, à aucune autre supposition et ne paraît pas se justifier grammaticalement.

δέ (ll. 143) permette de restituer auparavant un μέν, que je place l. 134. J'adopte l. 135 περὶ τούτων proposé en note. Quant à πράγματος, comme le remarquent les éditeurs, sans περί il est bizarre, avec περί il serait une négligence de style entre les deux περὶ τούτων. Ne serait-ce pas une glose au premier περὶ τούτων (πράγματος, le sujet du débat, le fait, pour indiquer que ce τούτων est du neutre), glose qui aurait fini par s'introduire dans le texte ? Le μὲν γάρ de la l. 152, introduisant une phrase où il est montré que Lysias a partagé la bonne et la mauvaise fortune de la démocratie, me semble venir à l'appui d'une affirmation antérieure de sa fidèle amitié. Enfin, l. 159, le verbe tronqué paraissant devoir signifier : éviter, on peut songer à ἐκδύειν, qui avec l'accusatif signifie : se soustraire, échapper à. Démosthène, par exemple, l'emploie dans ce sens avec τὰς λειτουργίας, se dérober aux liturgies. Pour toutes ces raisons, sans la croire infaillible, je propose la restitution suivante de tout le passage :

127	[. . . . . συ]νθη	[. . . . . κατα τας συ]νθη
	[κ. . . . . το]υς νομους	[κας και κατα το]υς νομους
	[. . . . . ακη]κοατε η	[δικαζειν. Ακη]κοατε η
130	[. . . . .]ας δικαιοτε	[μας πραξαντ]ας δικαιοτε
	[ρον. . . . .]ντας λε	[ρα αει και ειπο]ντας λε
	[γειν. . . . .]ς βελτιους	[γεσθαι δικαιω]ς βελτιους
	[. . . . .]τ]ου[ς] αντιδι	[χειρους δε τ]ου[ς] αντιδι
	[κους . . .]εισ[. . . . .]υμιν	[κους. Ημ]εις [μεν ουν]υμιν
135	[. . . . .]τουτων επιτρεπο	[περι] τουτων επιτρεπο
	[μεν α]κουσαντας τα Λυσι	
	[αι και Ι]πποθερσηι πεπρα	
	[γμεν]α οποτεραν βουλεσθε	
	[κρισιν ?] πραγματος ψηφι	
140	[σασθαι] περι τουτων οπο	
	[<τε>ρος βελ]τιων ων περι την	
	[ημετερ]αν πολιν τυγχα	
	[νει δεο]μαι δ' υμων ακου	
	[σαι ινα κ]αι ουτος υμιν δο	
145	[ξας χρ]ηστος ειναι προθυ	
	[μηται ε]πι του λοιπου και ο	
	[Ιπποθερ]σης ακουσας τα	
	[προσηκ]οντ αυτωι βελτι	
	[ων το λοι]πον ηι οτ[ι] μεν	
150	[ουν ? . . . .]α Λυσι[. . . . υ]μιν	[ενταυθ]α Λυσι[ας ην υ]μιν
	[. . . . .] ε π [. πα]ντε	[φιλος οτι δ]εμ[ενε]ν τε
	λως ? δηλο]ν εω[ς] μ[ε]ν γαρ υ	[λειως δηλο]ν

[μεις ηυδα]ιμονειτε πλου
[σιωτατος η]ν των μετοι
[χων επειδ]η δε συμφο
[ρα εγενετο]επεμενε
[ουδε γ]αρ ελαχιστον με
[ρος των υμε]τερων δυστυ
[χιων . . . .]υσεν

[ουδε γ]αρ ελαχιστον με
[ρος των υμε]τερων δυστυ
[χιων εξεδ]υσεν

« ..... *juger conformément aux conventions de l'amnistie et conformément aux lois. Vous avez appris (des témoins ?) que pour avoir toujours fait et dit des choses plus conformes à la justice, nous passons justement pour meilleurs et nos adversaires pour pires. Dans ces conditions, nous vous laissons le soin, maintenant que vous avez entendu ce qu'ont fait Lysias et Hippothersès, de prononcer sur ces faits, par votre vote, celle des deux sentences que vous voulez et sur ces hommes lequel des deux est vraiment le meilleur pour notre cité. Je vous demande aussi de m'entendre afin que Lysias, déclaré par vous honnête homme, manifeste encore son zèle à l'avenir et que Hippothersès s'étant entendu dire ses vérités s'amende à l'avenir. Que Lysias ait été alors votre ami, qu'il le soit resté, c'est parfaitement évident. Au temps de votre prospérité, il était en effet le plus riche des métèques et quand vint la crise, il vous resta fidèle, car ce n'est pas lui qui a refusé même la plus petite part de vos malheurs, lui qui fut illégalement privé par les Trente de son frère et de grandes richesses. Quand il prit le chemin de l'exil, il envoya trois cents mercenaires pour la restauration de la démocratie et fournit à la fois deux mille drachmes en espèces et trois cents boucliers... »*

Ll. 168-206 : « *Puis s'étant rendu chez Thrasydaios d'Elée son hôte, il lui persuada de fournir une contribution de deux talents et en retour de ses services, il n'a reçu de vous ni faveur ni privilège. Exilé, voilà ce qu'il fut. Rentré d'exil, jamais il n'a offensé aucun Athénien, soit en rappelant ses services, soit en reprochant les erreurs d'autrui. Mais il faut bien parler aujourd'hui de lui puisqu'il est mis en posture d'accusé par l'individu que je vais dire : lui, c'est au temps des Quatre Cents qu'il prit le chemin de l'exil et de Décélie comme base, il fit campagne avec les ennemis contre sa patrie. Ce sont les adversaires de la cité qui l'ont réintégré et fait de lui votre concitoyen. Aussi je pense qu'il est évident pour tout le monde que les murailles nouvellement bâties lui inspirent moins d'assurance que les murailles détruites à cette époque et qu'il ne fonde pas les mêmes espérances sur vos succès que sur vos disgrâces. Alors, devenu citoyen com-*

plet, sans ombre de repentir et sans s'amender avec l'âge, il diffame le régime démocratique; après ce qu'il a fait contre vous... »

Ll. 216-236 : « ... *il est juste d'autre part que Lysias jouisse de la reconnaissance du peuple après lui avoir rendu un si grand service. Je vous demande donc, ô juges, d'acquitter Lysias, vous souvenant de ce fait et des autres que j'ai allégués. Sinon, y aura-t-il un homme plus infortuné que lui, si de ces biens les uns lui sont pris par la force et les autres donnés par vous? Y aura-t-il d'autre part un homme plus heureux que ces gens, si non seulement ils obtiennent de vous le pardon des vilenies commises alors, mais encore si sur les questions qu'ils vous soumettent aujourd'hui vous votez au gré de leurs désirs?* »

1607. *Hypéride (?). Pour Lycophron.*

Les prouesses de Lycophron ont fourni la matière de ce que les éditeurs appellent eux-mêmes une cause célèbre. Il fallait à ce Lycophron ou une grande fortune ou une grande influence, ou les deux à la fois, pour que son adversaire, dans l'affaire d'adultère où il était impliqué, sollicitât deux discours de Lycurgue et que lui, l'accusé, en demandât deux à Hypéride. Car telle fut en effet la situation. Nous savons, d'une part, que Lycurgue a prononcé deux plaidoyers contre Lycophron, un devant le δῆμος, l'autre devant les dicastes. D'autre part, un papyrus de Londres (*P. Brit. Mus. 115*) nous a gardé le début, la fin et le titre d'une Ἀπολογία ὑπὲρ Λυκόφρονος d'Hypéride. Le sujet en est exactement le même que celui de *P. Oxy.* 1607, mais ce sont manifestement deux œuvres distinctes. Les éditeurs — malgré leur point d'interrogation — ont montré avec une sagacité persuasive que toutes les bonnes raisons étaient : 1° pour que ce fragment appartînt à un plaidoyer d'Hypéride ; 2° pour que ledit plaidoyer fût prononcé par un certain Théophilos à qui Lycophron — qui lit lui-même le discours du *P. Brit. Mus.* 115 — demande en terminant de l'assister.

Nous ne faisons qu'entrevoir le sujet du procès, mais les détails que nous apercevons concordent et avec ceux du papyrus de Londres et avec ceux qu'Aristophane nous révèle dans les affaires de ce genre et avec ceux du discours de Lysias *Sur le meurtre d'Ératosthène* : subterfuges des deux amants pour se voir, complicité, puis trahison des gens à leur service. Qu'on en juge par cette traduction des passages les moins mutilés.

Fragment I, ll. 1-34 : « *Qu'il ait percé la muraille pour ses relations avec la femme, ce n'est pas du tout croyable. Le deman-*

deur en effet n'a pas prouvé ni qu'il fût entré en désaccord avec les gens antérieurement à son service et qui se soumettaient facilement à tous ses ordres, ni qu'à la suite d'une querelle ils lui eussent refusé leur entremise, circonstance qui aurait réduit Lycophron à percer la muraille, ses gens n'ayant plus pour lui les mêmes dispositions complaisantes. »

Le texte de cette dernière phrase est mutilé. Étant donné le sens général, et les lignes ayant de onze à dix-huit lettres, on a pensé à combler ainsi les lacunes :

31	μηχετι	μηχετι
	[των] σωματων[....	[των] σωματων [αυ]
	[..ο]μοιως τε[.....	[του ο]μοιως τε [και ευ]
5 ou 6 lignes perdues.		μενως προς αυτον ε]
		[χοντων

Fragment I, col. II et III avec leurs lacunes : « *... il n'aurait pas percé la muraille. Comment en effet un homme qu'aucune nécessité ne presse, mais à qui il est loisible d'avoir des nouvelles de sa complice et de lui en communiquer des siennes..... Dans ces conditions, jamais il... jamais Chrémès, le mari ne lui a interdit sa maison et c'est autant dire impossible que les servantes se soient querellées avec lui. Laquelle en effet aurait trouvé assez d'audace pour ne pas faire les commissions dont il la chargeait ou celles de sa maîtresse pour son complice, à cause d'une haine personnelle ?..... Mais en réalité, les servantes voyaient le mari dans un état de faiblesse extrême et elles se représentaient bien en imagination leur maîtresse sur le point d'être propriétaire de la maison, craignant, s'il venait à mourir, d'être exposées à payer leur opposition. Aussi n'est-il pas croyable que ni la muraille ait été percée par lui, ni qu'il ait eu coutume, comme dit le demandeur, d'en conter aux servantes* [1]. »

1608. *Eschine le Socratique. Alcibiade.*

Dix-neuf fragments, dont quelques-uns sont de vrais lambeaux. La malchance poursuit Eschine le Socratique. Éclipsé dans le nombre des disciples favoris par Platon et Xénophon, il

1. L. 97 : διαλέγεσθαι, ce mot reste ambigu. Il a peut-être son sens ordinaire ; peut-être aussi n'est-il qu'un euphémisme dont Mœris nous donne l'équivalent brutal : πλησιάζειν ταῖς γυναιξί (cf. l'introd. des éditeurs, p. 77). Mœris relève un exemple de ce sens dans Hypéride ; Pollux en relève deux. On trouverait le même emploi dans Aristophane, *Plutus*, 1083 ; *Assemblée*, 890.

fut accusé de vilenies par Lysias dans un discours dont il nous reste des extraits et sa reproduction de l'enseignement du maître était si fidèle qu'on le soupçonnait de s'être approprié les propres dialogues de Socrate. Le rhéteur Aristide nous a cité — assez inexactement, comme le montre le papyrus — un passage du dialogue d'Eschine sur Alcibiade. Les fragments qui nous en parviennent aujourd'hui sont si mutilés qu'on ne peut ni en assurer l'ordre, ni en préciser le sujet. Nous voyons surtout qu'Alcibiade attaque violemment Thémistocle. Du moins pouvons-nous affirmer que ce n'est pas un véritable dialogue, mais plutôt une conversation rapportée par Socrate et dont trois interlocuteurs sont nommés : Socrate, Alcibiade, Apollodoros. En voici les passages traduisibles, qui ne sont pas cités par Aristide :

Fragment I, ll. 1-15 : Socrate. « *Voudrais-tu qu'on dise que tu t'es comporté à l'égard de tes parents comme Thémistocle, dit-on, à l'égard de ses parents ?*

Alcibiade. *Tais-toi, Socrate.*

Socrate. *Les hommes, à ton avis, sont-ils nécessairement sans culture avant d'être cultivés ? et piètres cavaliers avant d'être bons cavaliers ?*

Alcibiade. *Nécessairement, à mon avis, d'abord sans culture et piètres cavaliers.*

Fragment IV, ll. 34-50 : Socrate. « *... et Apollodoros a donc bien présenté la défense de la médiocrité.*

Alcibiade. *Reste pourtant ce point, dit-il : jamais je n'aurais pensé que Thémistocle eût été déshérité par son père. C'est en effet un signe de médiocrité et une telle attitude atteint la folie quand un homme est amené à de tels désaccords, à de si grandes haines avec ses parents, situation précisément dont un enfant trouverait moyen de se préserver.*

Socrate. *As-tu pensé, dis-je, Alcibiade, qu'être brouillé avec ses parents était si bas que.....* »

La position du fragment II, très mutilé, est douteuse, comme le reconnaissent les éditeurs. Mais peut-être n'est-il pas impossible d'en deviner le contenu. D'une part, le fait qu'Apollodoros vient de présenter en bons termes la défense des φαῦλοι (ll. 34-36), d'autre part, le fait qu'on lit οὐδετέρους à la l. 20, allusion à deux catégories d'individus, immédiatement suivie de οὔτε γὰρ τούς (l. 21) et de οὔτ[.... | νες (ll. 27-28) me font penser que cette apologie des φαῦλοι pouvait se placer au fragment II, prononcée sans doute par Apollodoros comme réplique à une apologie orgueilleuse des εὐδαίμονες (cf. introd. p. 89) mise dans la bouche d'Alcibiade. Aussi incliné-je à une restitution de ce genre :

l. 20 οὔτε γὰρ τοὺς [φαύλους
l 27 οὔτ'[οἱ εὐδαίμο
νες.

Le fragment II me semble donc bien devoir précéder le fragment IV. Je ne suis pas aussi sûr que le fragment I doive venir en tête. La réplique si nette d'Alcibiade à la l. 6 : « Tais-toi, Socrate», paraît bien devoir mettre fin au débat désagréable sur les relations de Thémistocle avec sa famille et provoquer le changement brusque du sujet de la conversation.

1610. *Éphore* (XIe ou XIIe livre).

Soixante-deux fragments, dont plusieurs ne sont que de misérables bribes ; douze à dix-sept lettres par ligne. On est guidé pour combler les lacunes par Diodore de Sicile qui a, on ne peut plus dire imité, mais quasi littéralement copié Éphore en plusieurs passages.

Fragment I, ll. 4-5. Les éditeurs n'ont pas voulu imprimer dans le texte une restitution de Mr Bury signalée en note :

[. . . . .]νι.[. .ανα . . . .επα]νιε[ναι ανα
γ[κ]αιον [ε]στιν[. . . . . γ[κ]αιον [ε]στιν[αυθις

L'hiatus -ναι ανα- est en effet inadmissible dans Éphore. La conjecture suivante aura-t-elle plus de chance d'être admise ?

επ
ανελθει]ν ισ[ως ανα
γ[κ]αιον [ε]στιν [αυθις ου ανωθεν.

Fragments III, IV, V. Ici surtout on est aidé dans les restitutions (et jamais le mot ne s'est employé plus justement) par un passage où Diodore, XI, 59,3 a pillé Éphore. Il est cité en note : διόπερ ὅταν τὸ μέγεθος τῶν ἔργων αὐτοῦ θεωρήωμεν καὶ σκοποῦντες τὰ κατὰ μέρος εὕρωμεν ἐκεῖνον μὲν ὑπὸ τῆς πόλεως ἀτιμασμένον, τὴν δὲ πόλιν διὰ τὰς ἐκείνου πράξεις ἐπαιρομένην, εἰκότως τὴν δοκοῦσαν εἶναι τῶν ἁπασῶν πόλεων σοφωτάτην καὶ ἐπιεικεστάτην χαλεπωτάτην πρὸς ἐκεῖνον εὑρίσκομεν γεγενημένην.

L. 18 [.]ε.[. .]ω[. .]εκ[εινον

La restitution commode εὕρωμεν est déclarée inadmissible en note. Ne peut-on penser alors que Diodore, tout en copiant ici treize mots de suite avait opéré de légers changements et lire :

[θ]εω[ρησ]ω[μεν] εκ[εινον [1]

1. Mais M. Grenfell vient de m'avertir : la lacune n'est pas suffisante pour [μεν].

Quant aux fragments IV, V, en jetant les yeux sur le facsimilé, on ne voit pas de raison pour que la lacune soit plus grande à gauche qu'à droite. Les éditeurs l'ont supposée de quatre ou cinq lettres à gauche, mais ils disent en note qu'elle pourrait être un peu réduite. En regardant la planche, nous la réduirions volontiers à deux lettres en moyenne et, avec l'addition de τυραννικωτάτην et la reprise à Diodore de γεγενημένην, nous disposerions ainsi les lignes, en sachant bien que c'est seulement un des multiples arrangements possibles.

27 ....σο]φ[ωτατην και	..σο]φ[ωτατην και δι
δικαι?]οτα[την...	και]οτα[την τυραννι
....]τα[τ]η[ν] κ[αι	κω]τα[τ]η[ν] κ[αι χαλε
χαλετ]ωτατην [γενο	π]ωτατην [γεγενημε
μενη]ν προς εκε[ινον	νη]ν προς εκε[ινον οιδ
οιδ υ]πολαμβανου[σιν	υ]πολαμβανου[σιν οτι
οτι ει]περ εβουλη[θη	ει]περ εβουλη[θη προ
εκ?δο]υναι τη[ν ηγε	δο]υναι τη[ν ηγεμονι
μονια?]ν	α]ν

1618. *Théocrite. Idylles V, VII, XV.*

Ce ne sont que des fragments, mais importants, avec des leçons nouvelles. On se plairait à les discuter, s'il n'était plus sage d'attendre la publication annoncée pour cette année d'un beau papyrus de Théocrite trouvé à Antinoé par Mr. J. de M. Johnson. La critique de Théocrite en sera peut-être bouleversée, sinon même renouvelée.

1619. *Hérodote, III, 26-72 avec des lacunes.*

L. 176, nous trouvons la forme Καμβύσην, accusatif attique bien inattendu chez Hérodote, qui emploie toujours Καμβυσέα. La faute est imputable au copiste. Il est peu vraisemblable d'ailleurs qu'il ait voulu écrire l'accusatif attique. Dès le IIIe s., par analogie avec les radicaux en α de la première déclinaison, l'accusatif en -ην était devenu, dans la κοινή, la forme constante pour les noms propres, à la troisième déclinaison. C'est contre cet usage que proteste Phrynichos : Ἡρακλέα, Περικλέα, Θεμιστοκλέα, ἐπεκτείνων τὴν ἐσχάτην, λέγε, ἀλλὰ μὴ Ἡρακλῆν καὶ Περικλῆν καὶ Θεμιστοκλῆν.

1622. *Thucydide, II, 67,3.*

Une nouvelle leçon importante mérite la discussion. La situation est celle-ci : des ambassadeurs lacédémoniens, se rendant

en Asie, sont arrivés à la cour du roi de Thrace Sitalcès. Ils espèrent obtenir son alliance, des subsides et un bateau pour traverser l'Hellespont. Mais des ambassadeurs athéniens sont également présents. Leurs menées auprès de Sadocos, fils du roi, Athénien d'adoption, font échouer le projet des Spartiates. Avant de traverser l'Hellespont, les Lacédémoniens sont arrêtés et livrés à leurs ennemis. On lit dans les manuscrits :

ὁ δὲ πεισθεὶς πορευομένους αὐτοὺς διὰ τῆς Θράκης ἐπὶ τὸ πλοῖον ᾧ ἔμελλον τὸν Ἑλλήσποντον περαιώσειν, πρὶν ἐσβαίνειν, ξυλλαμβάνει, ἄλλους (C et G donnent δὲ) ξυμπέμψας μετὰ τοῦ Λεάρχου καὶ Ἀμεινιάδου, καὶ ἐκέλευσεν ἐκείνοις παραδοῦναι.

« Sadocos s'étant laissé persuader, alors que les Lacédémoniens traversaient la Thrace pour se rendre au bateau sur lequel ils devaient traverser l'Hellespont, les fait arrêter, ayant envoyé avec Léarchos et Aminiadès d'autres gens à qui il avait donné l'ordre de les leur livrer. »

Les difficultés sont la déconcertante brièveté de Thucydide et le fait que περαιώσειν a indûment le sens du passif, sans parler de la présence injustifiable, mais non constante, de δέ. Le papyrus ne donne que la première partie de la phrase :

ὁ δὲ πεισθεὶς πορευομένους αὐτοὺς διὰ τῆς Θράκης ἐπὶ τὸ πλοῖον ἔμελλε τὸν Ἑλλήσποντον περαιώσειν πρὶν ἐσβαίνειν...

Texte d'autant plus inexplicable que la phrase est incomplète, mais « sans doute plus voisin de l'original que la leçon des manuscrits qui n'est peut-être qu'une correction ». Ἔμελλε supprime en effet la grosse difficulté résultant du sens forcé de περαιώσειν, mais, disent les éditeurs, « ἔμελλε ne peut être défendu aussi longtemps que le sujet en est Sitalcès qui, comme le contexte le montre, n'a pas l'intention de permettre aux Spartiates d'atteindre l'Hellespont ». La correction très séduisante : ὃ ἔμελλε, « le bateau qui devait... » leur semble devoir arranger les choses.

On peut y faire plusieurs objections :

1° Est-il naturel que ἔμελλε περαιώσειν ait un sujet autre qu'un nom de personne ?

2° Dans la phrase de Polybe citée en note, III, 113,6 : τοὺς λοιποὺς ἐξαγαγὼν.... καὶ περαιώσας κατὰ διττοὺς τόπους τὸ ρεῖθρον, le complément du deuxième verbe se tire aisément sans doute du complément du premier, mais les deux verbes sont au même temps et surtout ils ont le même sujet.

3° Le roi Sitalcès et son fils peuvent très bien n'avoir pas l'intention de faire passer l'Hellespont aux Spartiates, mais ils peuvent leur avoir donné à entendre le contraire, les avoir laissé partir comme pour s'embarquer et les avoir fait arrêter en che-

min ou au terme de leur voyage par terre, par trahison. C'est même ce qu'Hérodote nous dit, VII, 137 : Οἱ γὰρ πεμφθέντες ὑπὸ Λακεδαιμονίων ἄγγελοι ἐς τὴν Ἀσίην, προδοθέντες δὲ ὑπὸ Σιτάλκεω τοῦ Τήρεω Θρηϊκῶν βασιλέος, καὶ Νυμφοδώρου τοῦ Πύθεω ἀνδρὸς Ἀβδηρίτεω, ἥλωσαν κατὰ Βισάνθην τὴν ἐν Ἑλλησπόντῳ καὶ ἀπαχθέντες εἰς τὴν Ἀττικὴν ἀπέθανον ὑπὸ Ἀθηναίων.

Aussi proposerais-je une correction qui est une contamination du texte des manuscrits et de la leçon des papyrus : ᾧ ἔμελλε..., le bateau sur lequel il devait leur faire franchir l'Hellespont. J'inclinerais à voir une justification de cette conjecture dans ce que Thucydide dit un peu plus haut, 67,1, de Pharnace : ὃς αὐτοὺς ἔμελλε ὡς βασιλέα ἀναπέμψειν et j'expliquerais l'introduction de ἔμελλον par un bourdon avec πλοῖον et τὸν Ἑλλήσποντον.

II

S'il est vrai que les épithètes amassées sont une mauvaise louange et que les faits seuls louent, comment faire un plus bel éloge de MMrs. Grenfell et Hunt, comment reconnaître mieux leurs mérites, leur labeur, comment évaluer d'une façon plus sensible notre gratitude envers eux qu'en dressant une liste, même rapide et incomplète, des textes qu'ils ont tirés pour nous des déblais d'Oxyrhynchos ?

Parmi les fragments religieux, nous en trouvons qui appartiennent aux différents livres de l'Ancien Testament, selon la tradition des Septante ou en dehors d'elle. Du Nouveau Testament nous avons des passages des évangiles canoniques et d'évangiles non canoniques ; des versets des Actes des Apôtres, de l'Apocalypse de Jean et de celle de Baruch. Citons encore, outre des ouvrages populaires comme l'apocryphe Tobie et l'inévitable Pasteur d'Hermas, des bribes des Pères de l'Église, des homélies et un précieux Calendrier des offices chrétiens dans les différentes chapelles d'Oxyrhynchos.

Dans les textes profanes inédits, tous les genres, toutes les époques de la littérature grecque sont représentés. La poésie d'abord. Voici les lyriques avec des poèmes d'Alcée, d'Alcman, d'Archiloque, de Sappho, des odes : parthénies, péans, dithyrambes de Pindare ; des dithyrambes et des scolies de Bacchylide ; voici les tragiques : Sophocle avec de longs et beaux fragments d'*Eurypyle* et des *Ichneutes*, Euripide avec des bribes d'*Archelaüs* et d'*Hypsipyle* ; les comiques ; Cratinos avec l'argument du *Dionysalexandros* ; Antiphane ; Ménandre avec l'argument de la *Prêtresse* et des *Imbriens*, avec des vers

des *Epitrepontes*, du *Colax*, du *Misoumenos*, de la *Perikeiroménè*, de la *Périnthienne* et on ne peut dénombrer ici tous les fragments comiques sans attribution déterminée. L'épopée figure par des bribes des Catalogues d'Hésiode, des fragments mutilés de poèmes non identifiés, parfois d'époque tardive et le titre des œuvres de Choerilos. Nous nous félicitons plus ou moins vivement, selon la valeur des trouvailles, de pouvoir lire les restes de Callimaque (*Aitia* et Iambes), des épigrammes, des épodes, des élégies anonymes, des florilèges composites, des Méliambes de Cercidas, quarante vers de Pancrates sur une aventure d'Hadrien et d'Antinoüs, un panégyrique d'Hermès en l'honneur d'un jeune et généreux gymnasiarque et jusqu'à une humble chanson de matelot : Aux vents rhodiens.

En prose, le mélange n'est pas moindre et atteste la variété des goûts à Oxyrhynchos. On y aimait l'histoire, puisque nous relevons les noms d'Hellanicos, d'Éphore, de Théopompe, de Cratippos, de Satyros, d'Héracleidès Lembos, de Julius Africanus, sans parler des histoires anonymes de la Sicile et de Sicyone, d'une Vie d'Alcibiade, de fragments douteux, d'une Epitomé d'Hérodote et d'un curieux écrit où nous trouvons un écho des luttes antisémites à Alexandrie, sous Trajan. L'éloquence, la rhétorique y étaient appréciées puisqu'on a exhumé des œuvres de Lysias, d'Hypéride, d'Isée, d'Antiphon le Sophiste, puisque beaucoup d'autres fragments oratoires ont été lus, mais non identifiés, parmi lesquels des exercices de déclamation et des discours fictifs. L'étude des textes devait y être aussi très en vogue, à en juger par les traités de critique littéraire, les paraphrases et les commentaires d'Homère, alexandrins ou postérieurs, les gloses à Thucydide et même une accommodation grecque de Virgile. Parmi les philosophes, on ne peut guère citer que Philon, mais il y a un dialogue philosophique et des fragments ambigus. La littérature romanesque est représentée par des passages de plusieurs romans anonymes et la fin du Conte de Sarapis et Syrion ; c'était évidemment un des genres les plus goûtés. Un fragment d'Aristoxène, un fragment métrique montrent que les ouvrages sur la musique et la rythmique trouvaient des lecteurs, et des fragments médicaux, mathématiques, métrologiques prouvent que des Oxyrhynchites s'intéressaient aussi aux sciences. Il faut enfin mettre à part, traces du mysticisme et de la superstition, un étrange Éloge d'Imouthès-Asklépios, une Invocation d'Isis, mi-liturgique, mi-géographique et toute la paperasserie fantastique, obscure et si copieuse des écrits sur la divination, des horoscopes, formules, symboles et charmes magiques.

Auteurs connus. C'est un véritable palmarès, mais avec quelques lauréats et quelques oublis surprenants. Les fragments de l'*Iliade* sont, comme toujours, plus nombreux que ceux de l'*Odyssée*. Des bribes du *Bouclier*, de la *Théogonie*, des *Travaux et Jours* attestent le succès d'Hésiode. Les poètes dramatiques ne sont pas moins aimés ; Aristophane dans la plupart de ses comédies ; Sophocle dans *Ajax*, *Antigone*, *Électre*, *Œdipe-Roi* ; Euripide avec *Andromaque*, *Hécube*, *Médée*, *Oreste*, les *Phéniciennes*. Des amateurs lisaient les Odes de Pindare, les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes, les Idylles de Théocrite et il nous est parvenu des feuillets d'un exemplaire, sans doute scolaire, des Fables de Babrios.

Les orateurs étaient très prisés. Démosthène, Eschine, Isocrate, représentés tous trois, le premier surtout, par des passages nombreux de plusieurs de leurs œuvres. Platon et Xénophon sont aussi maintes fois nommés avec des fragments de plusieurs de leurs écrits. Hérodote et Thucydide ne le sont guère moins. Euclide et Théophraste n'ont qu'une mention, juste autant que le Pseudo-Hippocrate, bien inattendu. A côté des œuvres inédites signalées plus haut, l'édition de Philon contenait des traités connus du philosophe. Enfin Achille Tatios et Chariton, vu la mode du roman, ne pouvaient manquer de reparaître et ont en effet reparu, en attendant Héliodore [1].

C'est, en somme, toute la littérature grecque en raccourci que MMrs. Grenfell et Hunt ont fait jaillir pour les hellénistes du sol d'Oxyrhynchos. Et ce n'est là qu'une faible partie des trésors provenant de cette source, mis en circulation par eux. Il y faut ajouter une masse énorme de documents, actes publics et privés, lettres officielles et intimes — comme ceux qui vont entrer dans le tome XIV — dont les papyrologues ont peut-être plus exclusivement la jouissance, mais où les historiens, les géographes, les juristes et les linguistes ont fait et feront encore de fructueuses glanes.

Paul Collart.

---

1. Il ne faut pas oublier quelques papyrus latins : fragments de Salluste (Catilina), de Cicéron (Verrines et *De Imperio Cn. Pompeii*), Tite-Live, dans son texte original et dans une Epitomé, quelques vers de Virgile et plusieurs fragments de prose dont on a déterminé le genre, mais non l'auteur.

COLOR DETERRIMUS

Virgile, *Géorg.*, III, 82 :

> ... honesti
> spadices glaucique, color deterrimus albis
> et gilvo...

Cette phrase est suspecte sous deux rapports : d'abord pour le fond, on s'étonne que le cheval blanc, attelage du triomphateur, se trouve honni comme étant « de la plus vilaine couleur » ; et ensuite le pluriel *albis* allié avec le singulier *gilvo* est d'une asymétrie peu savante et qui ne ressemble guère aux procédés ayant pour but une variété élégante. Virgile peut bien écrire :

> ...nec fortibus ulmis
> nec salici lotoque neque Idaeis cyparissis.
> (*G.*, II, 84.)

pour ajourer les longueurs d'une énumération (quatre noms, schéma chiastique) comme il aime à s'ingénier dans le polyptoton (*G.*, II, 110-113) ; ici il n'y a rien de pareil.

On a essayé divers moyens pour échapper à la nécessité logique d'une correction. Il ne s'agirait, selon Heyne, que de la couleur de l'étalon. Mais le voici réfuté par Palladius (*Agr.*, IV, XIII) qui met et le *gilvus* et l'*albus* parmi les couleurs préférées (*praecipui*) pour l'étalon.

La distinction entre *albus* et *candidus* adoptée par Servius et reprise par Benoist (1884) ne saurait non plus se soutenir : déjà Martyn dans sa belle édition de 1740 a démontré par un tableau des emplois d'*albus* chez Virgile que les deux mots ne diffèrent qu'en tant qu'*albus* désigne le blanc mat, *candidus* le blanc brillant. Dans le catalogue de Palladius (*loc. cit.*), le *candidissimus* et l'*albus* figurent tous les deux. Et Conington trouvait que l'*equis praecurreret albis* d'Horace (*Sat.*, I, VII, 8) suffisait à lui seul pour écarter l'explication de Servius.

Le même Conington cite à titre de simple curiosité une « idée bizarre » de Servius, laquelle pourtant (Nettleship le fait remarquer) a été partagée par Philargyrius et les scholies de Berne qui relèvent de lui. Qu'est-ce que cette idée? Peut-être à mieux l'examiner ne paraîtra-t-elle plus si bizarre.

Voici toute la note de Servius (texte de Thilo-Hagen) :

COLOR DETERRIMUS ALBIS atqui alibi ait *qui candore nives anteirent*, etc. Sed aliud est candidum esse, id est quadam nitenti luce perfusum, aliud album, quod palloris constat esse vicinum. « Gilvus » autem est melinus color.

Multi ita legunt « albis et gilvo » ut non album uel gilvum sed albogilvum vituperet. Quod falsum est. Quodsi singuli colores vituperandi sunt, quanto magis mixtus uterque, id est albogilvus ?

(On trouvera ce sophisme bien plus bizarre que l'idée contre laquelle Servius veut le faire valoir !)

et aliter (Servius Danielinus).

ET GILVO. *Spadix phoenicius est, quales sunt fructus palmarum, neque satis diluti coloris neque nimium pressi. Glaucus autem caeruleus est color*[1], *id est subviridis albo mixtus et quasi clarior. Nam ille sine dubio duplicet qui ex albo et gilvo constat, ut sit unum* « albis et gilvo » : *alioqui repugnant illi* qui candore nives, etc.

Servius se récrie donc contre une exégèse qui ferait de *albis-et-gilvo* une épithète composée, un ὑφ' ἕν. Comme grammairien il a bien raison. Mais puisque le blanc était la couleur sacrée et royale (v. les comm. sur Pindare, *Pyth.*, IV, 117 (208) λευκίππων πατέρων), nous sommes forcés à chercher dans la phrase de Virgile une couleur mixte et où le blanc ne fait qu'un élément. D'ailleurs Palladius nous apprend que toutes les couleurs mixtes sont de mérite inférieur (*sequentis meriti*) aux couleurs simples : *in admissariis praecipue legamus clari et unius coloris.*

Comment éviter de conclure que c'est la latinité et non l'idée même qui est bizarre ? Supposez donc que Virgile ait voulu décrire la nuance *albogilvus* : comment indiquait-on en latin une telle nuance ? On se la figurait comme une transition, le point de départ s'exprimant par *ex.* Voici trois exemples chez Pline, *Hist. Nat.* :

bacae e viridi rubentes XV, 127.
bacis e nigro rufis XV, 132.
e rubro lacteum XII, XIV, 52.

Pline n'y fait pas de style : on est autorisé, je crois, à dire qu'avant que l'adjectif composé *albogilvus* fût frappé, cette

1. Le texte est assurément altéré. Je crois que le lemma ALBIS ET GILVO s'est déplacé, puisque les mots *subviridis albo mixtus quasi clarior* doivent en être la glose. Ce serait encore une confirmation de ma thèse.

nuance s'exprimait *proprie* par la phrase *albus e gilvo*. Et c'est bien *albis e gilvo* que Virgile a écrit.

La corruption est légère ; elle s'expliquerait encore plus facilement en supposant ici la graphie *ec*, qu'il faut restituer *Géorg.*, II, 65 *plantis ecdurae coryli* et (selon Ribbeck) IV, 145 *ecduramquè pirum*.

Hélas ! je retrouve à la fin de la note critique de Heyne *ad loc.* : « *albis et gilvo* iunctim ut sint albogilvi, iam in servianis pannis legitur ; ita tamen *albo et gilvo* expectares aut *albis e gilvo*. » Il reste peu de découvertes à faire chez Virgile ; mais en revanche il ne manque pas quelques procès en revision, quelques idées à ressusciter dont les auteurs n'ont pas su développer toutes les conséquences. *Albis e gilvo* : Heyne l'a bien dit ; mais il ne s'est pas aperçu de ce fait capital, que la note de Servius ne devient intelligible qu'après cette correction faite. Ainsi corrigé, Servius nous signale que beaucoup d'éditeurs anciens donnaient *albis ec gilvo*. Qu'il l'approuve ou qu'il la rejette, le bon Servius malgré lui se porte garant pour l'existence de cette leçon, dont la latinité se trouve attestée par Pline et la vérité matérielle par Palladius.

Reste à déterminer le sens de *gilvus* :

> equi colore dispares item nati :
> hic badius, ille gilvus, ille murinus.
> Varro, *Sat. Menipp. Rell.* (*ed.* Riese, p. 183).

ne nous apprend rien. Mais Servius (*loc. cit. supra*) nous dit que *gilvus* = melinus, et Isidore (*Etym.*, XII, 1, 50) ajoute que c'est *melinus color subalbidus*. Benoist veut que *gilvus* soit gris cendré, isabelle, et Lejay est du même avis. Pourquoi *melinus* ne serait-il pas couleur de coing, c'est-à-dire jaune? *flavus vel luteus*, dit Forcellini. Alors puisque pour Isidore le *gilvus* est déjà un jaune clair, il résulte que les *albi ec gilvo* sont de couleur crême. N'est-ce pas le ἵππος χλωρός (vulg. *pallidus*) sur lequel est montée la Mort dans la vision de s. Jean (*Apoc.*, VI, 8)? C'est la couleur des bêtes qui, depuis deux siècles, traînent le *state-coach* des rois d'Angleterre, les jours de grande cérémonie.

Université de Glasgow.

J. S. Phillimore.

NOTES SUR L'*ÉLECTRE* DE SOPHOCLE

Dans la première scène de l'*Électre* où s'opposent les caractères des deux sœurs (328 sqq.), Chrysothémis blâme Électre de ne point accepter l'inévitable et de s'obstiner vainement dans sa lutte contre les meurtriers. Électre réplique vigoureusement et conclut en disant qu'elle préfère sa vie misérable au luxe que valent à Chrysothémis de lâches complaisances ; 352 sqq. :

Ἐπεὶ δίδαξον, ἢ μάθ' ἐξ ἐμοῦ, τί μοι
κέρδος γένοιτ' ἂν τῶνδε λῆξάσῃ γόων ;
Οὐ ζῶ ; κακῶς μέν, οἶδ', ἐπαρκούντως δ' ἐμοί.
Λυπῶ δὲ τούτους, ὥστε τῷ τεθνηκότι
τιμὰς προσάπτειν, εἴ τις ἔστ' ἐκεῖ χάρις.
Σὺ δ' ἡμὶν ἡ μισοῦσα μισεῖς μὲν λόγῳ,
ἔργῳ δὲ τοῖς φονεῦσι τοῦ πατρὸς ξύνει.
Ἐγὼ μὲν οὖν οὐκ ἄν ποτ', οὐδ' εἴ μοι τὰ σὰ
μέλλοι τις οἴσειν δῶρ' ἐφ' οἷσι νῦν χλιδᾷς,
τούτοις ὑπεικάθοιμι· σοὶ δὲ πλουσίᾳ
τράπεζα κείσθω καὶ περιρρείτω βίος.
Ἐμοὶ γὰρ ἔστω τοὐμὲ μὴ λυπεῖν μόνον
βόσκημα· τῆς σῆς δ' οὐκ ἐρῶ τιμῆς τυχεῖν.
Οὐδ' ἄν σύ, σώφρων γ' οὖσα. Νῦν δ' ἐξὸν πατρὸς
πάντων ἀρίστου παῖδα κεκλῆσθαι, καλοῦ
τῆς μητρός· οὕτω γὰρ φανῇ πλείστοις κακή,
θανόντα πατέρα καὶ φίλους προδοῦσα σούς.

Dans cette tirade, la phrase Ἐμοὶ γὰρ ἔστω τοὐμὲ μὴ λυπεῖν μόνον βόσκημα est une *crux* de l'exégèse de Sophocle. Les conjectures sont abondantes et diverses à souhait, par exemple : νιν λυπεῖν — μὴ λυποῦν — μὴ λυπεῖν γονῆ (ou φίλους, ou ἐμούς) — τοὐμμένειν λύπῃ — τοὐμμενῆ λυπεῖν — τοὐσδ' ἐλᾶν λύπῃ — μὴ λιπεῖν γόον (ou νόμον) — μὴ 'κλιπεῖν — μὴ λήγειν γόων — μὴ ἀλιτεῖν — μὴ γνυπτεῖν, etc., etc. — Je ne fais pas tort à la renommée des auteurs de ces conjectures en omettant de citer leurs noms, quoique germaniques. Quand les corrections s'accumulent ainsi à coups d'ingéniosité autour d'un texte, c'est le plus souvent un signe que la méthode conjecturale ne peut aboutir à rien de décisif.

La plupart des éditeurs ont pris le parti de conserver le texte du manuscrit, en essayant de rendre acceptable le seul sens qu'on lui ait trouvé jusqu'ici et qu'une scholie récente a exprimé comme il suit : Τοῦτο μόνον ἐμὲ βοσκέτω, τὸ μὴ λυπεῖν ἐμὲ αὐτήν, εἰ τοῖς φονεῦσι τοῦ πατρὸς πείθεσθαι ἀναγκασθήσομαι. « Que ma seule nourriture soit de ne pas me tourmenter moi-même (par une vile complaisance envers les meurtriers) », explique Jebb, et de même, en somme, tous les autres commentateurs. On ne voit donc nulle autre construction possible que celle qui rattache μόνον à βόσκημα, pour en faire le sujet de ἔστω, et l'on admet que ἐμέ, complément de λυπεῖν qui a lui-même pour sujet Électre, est mis ici pour ἐμαυτήν.

On croit justifier le sens métaphorique qu'aurait ainsi βόσκημα en comparant Eschyle, *Choéphores* 26 δι' αἰῶνος δ' ἰυγμοῖσι βόσκεται κέαρ. Certes, « se nourrir de larmes » est une métaphore usuelle en grec et universellement comprise. Nous admettrions qu'Électre dise : « Garde ta riche table : la seule nourriture que je veux, ce sont mes larmes. » Mais on lui fait dire au contraire : « La seule nourriture que je veux, c'est de ne pas me tourmenter. » On peut se repaître de douleur, on peut se repaître de joie, mais s'alimenter de cette négation qu'est l'absence de l'une et de l'autre, serait d'un style misérable en toute langue, et que je me refuse à prêter à Sophocle. Très critiquable également dans cette interprétation est le fait qu'Électre doit être le sujet de μὴ λυπεῖν, alors qu'elle est par excellence une ἑαυτὴν τιμωρουμένη, une fille qui se tourmente à plaisir, ainsi que le chœur, sa sœur et sa mère ne manquent pas de le lui reprocher.

Je m'étonne que l'on n'ait point remarqué jusqu'ici que le passage permet une autre construction grammaticale, d'où l'on tire facilement un sens inattendu, énergique, et parfaitement en harmonie avec le contexte.

L'erreur des interprètes consiste d'abord à rattacher μόνον comme adjectif à βόσκημα. Même au seul point de vue métrique, cette construction est peu élégante. En obligeant à couper le premier des deux vers avant le μόνον final, elle gâte l'effet que produit le rejet du terme réaliste βόσκημα en tête du vers suivant. En fait, μόνον est ici adverbe et remplit, auprès de ἔστω... λυπεῖν, la fonction qu'il a très normalement dans les phrases de souhait. Chez Sophocle lui-même : *Philoctète* 528 Μόνον θεοὶ σώζοιεν ἔκ τε τῆσδε γῆς | ἡμᾶς. *Trachiniennes* 596 Μόνον παρ' ὑμῶν εὖ στεγοίμεθα. 1109 Προσμόλοι μόνον. *Oed. Col.* 1206 Μόνον, ξέν', εἴπερ κεῖνος ὧδ' ἐλεύσεται, | μηδεὶς κρατείτω τῆς ἐμῆς ψυχῆς ποτε. Cf. Eschyle, *Choéphores* 244, *Suppliantes* 1012.

Une seconde erreur est de faire de βόσκημα le sujet de ἐμοί

ἔστω», alors que j'y vois celui de μὴ λυπεῖν ἐμέ. Avec cette nouvelle construction, le sens devient : « Quant à moi, qu'il me suffise que ce que je mange ne me répugne pas. » Après avoir dit à sa sœur : « Libre à toi de t'asseoir à leur riche table ! », Électre ajoute : « Mais moi, je veux au moins que le pain que je mange ne me dégoûte pas. » Je risque une traduction littérale qui montrera, je pense, combien ce sens nouveau s'accorde avec l'ensemble du passage :

A renoncer aux pleurs, quel serait mon profit?
Ne vis-je point? Mal, oui ; mais cela me suffit.
Je les tourmente, et c'est là rendre honneur au mort
S'il existe là-bas un peu de joie encor.
Toi qui prétends haïr, ta haine est un mot vide,
En fait, tu vis en paix avec les parricides.
Pour ma part, non jamais, dût quelqu'un m'apporter
Ces dons que je te laisse et qui font ta fierté,
Je ne leur céderai. Garde ta riche table
Et que coulent tes jours en un luxe coupable !
Moi, je veux seulement manger sans répugnance
Le pain qui me nourrit. Mais ce qu'honneur tu penses,
Je n'en ai nul désir. Toi-même, plus sensée,
Tu n'en voudrais pas. Mais, pouvant être nommée
Fille d'un père noble entre tous, sois la fille
De ta mère. Tu ne seras que plus blâmée,
Ayant trahi ton père et toute ta famille.

Peut-être quelques lecteurs s'étonneront-ils de l'emploi spécial que nous avons admis dans notre commentaire pour le terme λυπεῖν. Il s'appliquerait au malaise physique que peut causer l'absorption de certains aliments. C'est que l'on n'a pas assez remarqué les autres passages où ce même emploi est attesté et qui me paraissent apporter une garantie nouvelle à mon interprétation. Il est naturel qu'on trouve des exemples surtout dans le style familier, par exemple Aristophane, *Assemblée des femmes* 359, à propos d'une poire sauvage qu'un personnage ne peut digérer : οὐδὲ τοῦτό με | μόνον τὸ λυποῦν ἐστι, κτλ.

Ce sens de λυπεῖν éclaire curieusement un passage fort discuté de l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide, v. 23, où le dernier éditeur Murray, d'ordinaire si prudent, s'est laissé aller à admettre une fâcheuse correction : il y change λυπεῖ en λύπῃ. Agamemnon dit là à son vieux serviteur : τὸ φιλότιμον γλυκὺ μέν, λυπεῖ δὲ προσιστάμενον. On entend d'ordinaire : « Les honneurs sont doux

à poursuivre, mais ils font le tourment de ceux qui les possèdent. » Weil a déjà bien vu que προσιστάμενον n'équivaut pas à προσγιγνόμενον, mais doit se traduire: « quand on s'en dégoûte ». En réalité, les termes γλυκύ, λυπεῖ, προσιστάμενον appartiennent à la même métaphore tirée du goût. Pour προσίστασθαι, cf. Platon le comique, fr. 95 (I, p. 627 Kock) ἤδη φαγών τι...ὀψάριον ἔκαμες, καὶ προσέστη τοῦτό σοι ; Démosthène, 60, 14. Marcus Anton. VI, 46 : Ὥσπερ προσίσταταί σοι τὰ ἐν τῷ ἀμφιθεάτρῳ καὶ τοῖς τοιούτοις χωρίοις ὡς ἀεὶ τὰ αὐτὰ ὁρώμενα, καὶ τὸ ὁμοειδὲς προσκορῆ τὴν θέαν ποιεῖ, κτλ. Le poète comique Machon a parodié le passage d'Euripide, *Athénée* 244 A :

« Μάγειρε, μὴ προσίστα τοῦτό μοι
τοὐστοῦν. » Ὁ δ' εἶπεν· « Ἀλλὰ μήν ἐστιν γλυκύ. »

Καὶ μὴν τὸ πρὸς ὀστοῦν φασι κρέας εἶναι γλυκύ.

Ὁ Χαιρεφῶν δέ· « Καὶ μάλ', ὦ βέλτιστ', ἔφη,
γλυκὺ μέν, προσιστάμενον δὲ λυπεῖ πανταχῇ. »

*
* *

Aux vers 775 sq., Clytemnestre dit en parlant de son fils Oreste dont un messager vient de lui annoncer la mort :

ὅστις τῆς ἐμῆς ψυχῆς γεγώς,
μαστῶν ἀποστὰς καὶ τροφῆς ἐμῆς φυγάς,
ἀπεξενοῦτο.

Je trouve dans la plupart des éditions (notamment Brunck, Tournier, Jebb, Wolff-Bellermann, Ewald Bruhn; les autres éditeurs s'abstiennent de ponctuer) le texte ponctué comme il suit :

μαστῶν ἀποστὰς καὶ τροφῆς ἐμῆς, φυγὰς
ἀπεξενοῦτο.

Si je relève ce détail, c'est qu'il y a ici, je pense, la même coupe de vers fautive que celle que je viens de signaler pour le v. 363 avant μόνον. Les deux moitiés de vers μαστῶν ἀποστὰς — καὶ τροφῆς ἐμῆς φυγάς se balancent pour la construction comme pour l'assonance, et ἀπεξενοῦτο est seul en rejet au début du vers suivant : « lui qui, né de ma propre vie, a déserté mon sein et a fui ma tutelle, pour vivre à l'étranger ». Comparez 1136, les paroles d'Électre à propos de la même mort :

Νῦν δ'ἐκτὸς οἴκων κἀπὶ γῆς ἄλλης φυγάς,
κακῶς ἀπώλου, σῆς κασιγνήτης δίχα.

Ici également, les éditeurs ont le tort de ne pas mettre de virgule après φυγάς.

*
* *

Aux vers 1220 sqq., après une longue stichomythie, s'accomplit la reconnaissance du frère et de la sœur, et l'intensité de l'émotion se marque métriquement par l'échange de moitiés de vers (ἀντιλαβαί) au lieu de trimètres entiers :

ΗΛ. Πῶς εἶπας, ὦ παῖ ; ΟΡ. Ψεῦδος οὐδὲν ὧν λέγω.
ΗΛ. Ἦ ζῇ γὰρ ἀνήρ ; ΟΡ. Εἴπερ ἔμψυχός γ' ἐγώ.
ΗΛ. Ἦ γὰρ σὺ κεῖνος ; ΟΡ. Τήνδε προσβλέψασά μου
σφραγῖδα πατρὸς ἔκμαθ' εἰ σαφῆ λέγω.
ΗΛ. Ὦ φίλτατον φῶς. ΟΡ. Φίλτατον, συμμαρτυρῶ.
ΗΛ. Ὦ φθέγμ' ἀφικοῦ ; ΟΡ. Μηκέτ' ἄλλοθεν πύθῃ.
ΗΛ. Ἔχω σε χερσίν ; ΟΡ. Ὡς τὰ λοίπ' ἔχοις ἀεί.

On voit que le mouvement du dialogue est singulièrement interrompu au v. 1223 donné tout entier à Oreste, et il est étrange qu'aucun des éditeurs n'ait admis dans son texte le changement facile qui — je le vois par la note critique d'Otto Jahn — a déjà été proposé par Morstadt :

ΗΛ. σφραγῖδα πατρός. ΟΡ. Ἔκμαθ' εἰ σαφῆ λέγω.
Él. Alors toi, c'est donc lui ? — Or. Vois cet objet de près...
Él. Le sceau de notre père ! — Or. Apprends si je dis vrai.

Non seulement cette coupe rétablit la symétrie, mais elle nous représente un jeu de scène beaucoup plus vivant. A Électre qui s'est précipitée près de lui, Oreste montre son anneau et elle l'interrompt en nommant elle-même le sceau paternel. Si les mots σφραγῖδα πατρός appartenaient à Oreste, on attendrait encore une réponse d'Électre pour affirmer qu'en effet elle reconnaît l'anneau.

*
* *

Vers 1309 sqq..... ἦν σὺ μὴ δείσῃς ποθ' ὡς
γέλωτι τοὐμὸν φαιδρὸν ὄψεται κάρα·

μῖσος τε γὰρ παλαιὸν ἐντέτηκέ μοι,
κἀπεί σ' ἐσεῖδον, οὔ ποτ' ἐκλήξω χαρᾶς
δακρυρροοῦσα. Πῶς γὰρ ἂν λήξαιμ' ἐγώ,
ἥτις μιᾷ σε τῇδ' ὁδῷ θανόντα τε
καὶ ζῶντ' ἐσεῖδον;

Oreste avait exprimé la crainte (1296 sqq.) que Clytemnestre ne devine son retour à Argos, en voyant l'air joyeux d'Électre. C'est à quoi répond celle-ci dans les vers que je viens de citer :

Ne crains pas qu'elle voie un rire radieux
Sur ma face et qu'ainsi son soupçon ne s'éveille.
En mon cœur se distille une haine trop vieille.
Je t'ai vu ; plus jamais je ne perdrai ma joie,
Même en versant des pleurs. Jamais, car devant moi,
Je t'ai vu tour à tour dans la même journée
Mort et vivant.

Je vois que tous les éditeurs modernes (Jahn, Tournier, Jebb, Kaibel, Wolff-Bellermann, Bruhn) ont ici introduit dans leur texte la correction de χαρᾶς en χαρᾷ proposée par Schaefer. Ils entendent : « Puisque je t'ai vu, je ne cesserai jamais de pleurer de joie. Comment cesserais-je de pleurer, etc. »

Même chez la passionnée qu'est Électre, j'ose trouver absolument trop exagérée cette affirmation qu'elle ne cessera plus de verser des larmes de joie. Si elle parlait avec calme, elle dirait simplement : « Ne crains pas que je montre à ma mère un visage radieux. Je saurai bien pleurer devant elle, sans pour cela cesser d'être joyeuse. Car comment cesser de l'être, etc. » C'est bien assez, pour montrer l'exaltation où elle se trouve, que de lui faire exprimer cette pensée comme une vérité constante : « Puisque je t'ai vu, désormais quand je pleurerai (δακρυρροοῦσα = ὅταν δακρύσω), je garderai encore ma joie. »

C'est au fond la pensée même qu'elle a déjà exprimée à la fin de la scène de reconnaissance, 1285 sqq. :

Νῦν δ' ἔχω σε· προὐφάνης δὲ
φιλτάταν ἔχων πρόσοψιν,
ἅς ἐγὼ οὐδ' ἂν ἐν κακοῖς λαθοίμαν.

Et voici le troisième passage où nous voyons que les commentateurs, en coupant le vers après le cinquième pied — ici même au prix d'une correction — aboutissent à un contresens.

*
* *

Le vieux serviteur, sortant du palais, presse son maître d'y entrer pour accomplir le terrible meurtre (1337 sqq.). Le piège est bien préparé à l'intérieur : nul ne connaît Oreste et il passe maintenant pour mort. Oreste a appris par Électre la joie que sa mort a causée à Clytemnestre (1153). Il veut cependant qu'on le lui répète et il se pourrait d'ailleurs que le langage de sa mère ne réponde pas à son vrai sentiment. De là sa double question où λόγοι doit faire penser à l'antithèse ordinaire λόγος-ἔργον, 1343 :

Χαίρουσιν ἐν τούτοισιν ; ἢ τίνες λόγοι ;

« En manifestent-ils leur joie ? Ou quelle est leur attitude ? » La réponse du vieux pédagogue a donné lieu à des interprétations laborieuses et très variées, 1344 sq. :

Τελουμένων εἴποιμ' ἄν · ὡς δὲ νῦν ἔχει,
καλῶς τὰ κείνων πάντα, καὶ τὰ μὴ καλῶς.

Elle n'offre pas toutefois de difficulté grammaticale. Le génitif absolu au neutre pluriel sans sujet, τελουμένων, est une construction connue, par exemple Eschyle, *Sept* 274 : εὖ ξυντυχόντων καὶ πόλεως σεσῳσμένης. Euripide, *Iph. Aul.* 1022 : καλῶς δὲ κρανθέντων. Dans l'*Andromaque* 997, Oreste, parlant de l'embûche qu'il prépare contre Néoptolème à Delphes, emploie exactement le même génitif que dans notre passage : (μηχανὴ) ἣν πάρος μὲν οὐκ ἐρῶ, | τελουμένων δὲ Δελφὶς εἴσεται πέτρα. On voit qu'ici τελουμένων équivaut à peu près à τελευτῆς οὔσης.

C'est donc le sens même de l'idée exprimée qui a prêté à discussion. La traduction de Jebb : « Je te le dirai à la fin (I will tell thee at the end) », est évidemment acceptable, mais je ne crois pas qu'il lui donne le commentaire qu'il faut. Selon lui, la phrase, à mon sens nette et précise, serait vague à dessein ; elle veut dire : « Quand, la vengeance étant accomplie, l'œuvre sera couronnée par le rétablissement d'un régime régulier dans la maison. »

Kaibel entend : « Laisse là les paroles, nous voulons agir ; pour prix de l'action, je veux te répondre après (zum Lohn für das Handeln will ich dir nachher Rede stehen). Le participe est donc sans valeur temporelle (zeitlos) et donne seulement la condition pour εἴποιμ' ἄν. » Ainsi le vieillard, pour stimuler son maître à tuer sa mère, promet de lui rapporter après le meurtre les paroles de celle-ci ! On voit quel intérêt aura cette question pour Oreste quand il sera devenu parricide.

Ewald Bruhn, qui, à ma connaissance, est le dernier commentateur allemand de l'*Électre* (1912), a trouvé mieux encore : « τελουμένων. Nicht « Ist es geschehen », sondern « Wenn es geschieht » ; es mag vielleicht nötig sein, ihm die Hand zu stärken, indem er ihm davon erzählt, wie seine Mutter die Todesnachricht aufnahm. » Ce commentateur voit donc, au moment du meurtre, le vieux pédagogue à côté d'Oreste hésitant, pour le raffermir en lui décrivant la joie avec laquelle Clytemnestre a accueilli la nouvelle de sa mort. N'insistons pas.

Il me paraît que l'on cherche inutilement des complications dans un passage dont l'idée est fort simple. Non seulement l'idée est simple, mais même, comme elle préoccupe au plus haut point le vieux serviteur, il la répète à trois reprises. Il l'a exprimée dès son entrée, en disant 1335 :

> Καὶ νῦν ἀπαλλαχθέντε τῶν μακρῶν λόγων
> . . . . . .
> εἶσω παρέλθεθ', ὡς τὸ μὲν μέλλειν κακὸν
> ἐν τοῖς τοιούτοις ἔστ', ἀπηλλάχθαι δ' ἀκμή.

La réponse que nous étudions n'est qu'une variation sur la même idée, un moyen de profiter de la question d'Oreste pour la répéter à nouveau. Comme il arrive souvent, le grec met au participe l'idée qui, dans notre syntaxe, serait la principale : « il faut en finir avant de vouloir que je parle ; *acta, non verba.* » C'est la réponse que le vieillard, un instant après, fera encore aux questions d'Électre, 1364 :

> τοὺς γὰρ ἐν μέσῳ λόγους,
> πολλαὶ κυκλοῦνται νύκτες ἡμέραι τ' ἴσαι,
> αἳ ταῦτά σοι δείξουσιν, Ἠλέκτρα, σαφῆ.
> Σφῷν δ' ἐννέπω γε τοῖν παρεστώτοιν ὅτι
> νῦν καιρὸς ἔρδειν.

La suite de la réponse du vieillard, ordinairement mal comprise, doit s'entendre : « Dans la situation telle qu'elle est, tout est bien (favorable pour nos plans) de leur côté, même ce qui (dans leur attitude) n'est pas bien (moralement). » On voit qu'il y a un jeu de sens sur καλῶς. Remarquons aussi qu'en ajoutant καὶ τὰ μὴ καλῶς, le vieillard répond implicitement à la question d'Oreste. Il qualifie ainsi l'attitude de Clytemnestre et ses outrages envers le mort, comme l'avait fait sur le moment Électre, 790 : Ἆρ' ἔχει καλῶς ; question qui, sans ironie, équivaut à : αἰσχρόν ἐστιν.

En poussant ici impatiemment à trois reprises son maître à l'action, le pédagogue ne fait qu'appliquer le principe qu'il a formulé au début de la pièce en disant à Oreste et à Pylade, 21 :

ξυνάπτετον λόγοισιν· ὡς ἐνταῦθ' ἴμεν
ἵν' οὐκέτ' ὀκνεῖν καιρός, ἀλλ' ἔργων ἀκμή.

« Délibérez (pendant qu'il fait nuit et que vous êtes seuls); car là où nous irons, ce ne sera plus le moment d'hésiter, mais l'instant de l'action. » Au lieu d'ἴμεν, le manuscrit a la forme impossible ἐμέν et le passage est considéré comme une *crux* du texte de Sophocle. Il m'a toujours paru cependant que peu de corrections s'imposent avec autant d'évidence que celle d'ἴμεν, indiquée jadis par Dawes et dédaignée par tous les modernes. Jebb, comme les autres, la rejette parce qu'ἴμεν est un futur et que le pédagogue doit ici parler au présent. C'est pourquoi, la plupart des corrections visent à introduire un présent ou un passé, par exemple ἔβης—ὡς ἐξήκομεν—ὡς καθέσταμεν—ὡς βεβήκαμεν—ὡς ἐλήλυθμεν, etc. Tout à l'inverse, c'est à mon sens parce que le futur est absolument nécessaire que la correction ἴμεν satisfait en tout point. Il n'est pas exact que le pédagogue veuille dire ici que c'est présentement le moment d'agir sans délai. Au contraire, il invite expressément ses amis à délibérer, parce qu'ils se trouveront bientôt dans une situation où il faudra agir sans hésiter. Cette situation est arrivée au moment où (v. 1342) Oreste veut faire parler le vieillard et où celui-ci lui rappelle l'urgence de l'action, répétant de nouveau par trois fois l'idée unique, semble-t-il, qu'il ait pendant toute la pièce.

*
* *

Aux vers 1466 sqq., Égisthe, se trouvant tout à coup devant le cadavre voilé de Clytemnestre qu'il croit être celui d'Oreste, s'écrie :

Ὦ Ζεῦ, δέδορκα φάσμ' ἄνευ φθόνου μὲν οὖ
πεπτωκός· εἰ δ' ἔπεστι νέμεσις, οὐ λέγω.
Χαλᾶτε πᾶν κάλυμμ' ἀπ' ὀφθαλμῶν, ὅπως
τὸ συγγενές τοι κἀπ' ἐμοῦ θρήνων τύχῃ.

Le sens du premier de ces vers est très discuté et l'on a proposé diverses corrections, par exemple l'ingénieux changement de οὖ en εὖ de Tyrwhitt, adopté par Tournier. Toutefois, les

commentateurs allemands, à la suite de Wilamowitz, et indépendamment d'eux, le savant anglais Jebb, conservent le texte transmis et ils s'accordent à entendre ici φθόνος dans le sens de l'envie divine : O Zeus, je vois une forme (φάσμα, terme général, à la place d'un mot comme σῶμα, le corps du mort étant voilé) qui n'est pas tombée sans la jalousie des dieux, c'est-à-dire qui est une victime de l'envie des dieux.

Pour mettre ce sens d'accord avec ce qui suit : εἰ δ' ἔπεστι νέμεσις, οὐ λέγω, les commentateurs varient d'interprétation. Jebb note : « Égisthe se corrige avec une piété hypocrite ; c'est comme s'il disait : mais ce n'est pas à moi à juger mon semblable (but it is not for me to judge my fellow-mortal). » Explication bien subtile, mais qui paraît presque acceptable quand on lui compare tout ce que Kaibel veut faire dire au même texte : « Les dieux ont fait tomber Oreste parce qu'il était heureux, mais si, outre l'envie, il intervient aussi une punition, si les dieux croyaient qu'Oreste était heureux sans le mériter, c'est ce qu'Égisthe n'ose décider (οὐ λέγω). »

Il faudrait d'abord nous dire quel est ce bonheur extraordinaire, trop haut pour l'homme, qui aurait appelé sur Oreste la jalousie des dieux. Oreste, ὁ τλήμων Ὀρέστης, est précisément le représentant typique d'une grande infortune. Lui, fils du roi des rois, il est chassé de son palais et de sa patrie, renié par sa mère, dépouillé du trône et des biens paternels ; il vit en exil, ce qui est pour les Grecs le plus grand des maux. Alors, de quel bonheur s'agit-il ? Car je n'imagine pas que l'on puisse supposer que les dieux auraient été jaloux des premiers succès qu'Oreste a prétendument remportés aux jeux delphiques, succès dont Égisthe n'a d'ailleurs point entendu le récit. Oreste avait un seul bonheur, sa jeunesse, mais dans l'idée grecque, celui qui meurt jeune n'est point victime de la malveillance divine : ὃν οἱ θεοὶ φιλοῦσιν ἀποθνήσκει νέος.

Peut-être y a-t-il lieu de faire aussi à l'interprétation courante une objection d'ordre simplement grammatical. Il me semble que les commentateurs ont raisonné comme si le texte avait, non pas le parfait πεπτωκός, mais l'aoriste πεσόν. La jalousie des dieux s'est montrée quand ils ont fait tomber Oreste : μετὰ φθόνου θεῶν ἔπεσε. On ne peut guère dire que le cadavre (πεπτωκός) que voit Égisthe est accompagné du φθόνος θεῶν. En effet, φάσμα πεπτωκός est une périphrase appropriée au contexte, mais qui en somme désigne le cadavre étendu devant Égisthe, comme le feraient les abstraits πτῶμα, πέσημα, πέσος employés par Euripide.

En raison de ces difficultés, il faut bien se demander si l'on

n'obtient pas un sens plus plausible, en entendant que le φθόνος en question est, non pas divin, mais humain. Je vois par l'appendice de Jebb que deux critiques, Paley et G. Wolff, ont cherché dans cette voie. « Φθόνος, dit Paley, est l'*odium* qu'Égisthe a conscience d'avoir encouru en usurpant si longtemps le trône et les biens d'Oreste et en le bannissant de sa maison. » G. Wolff comprend : « Φθόνος est l'envie des hommes pour le bonheur arrivé à Égisthe. Je vois un spectacle qui n'est pas sans envie, c'est-à-dire qui excitera une grande envie. » Je crois inutile de démontrer, après Jebb, combien l'une et l'autre de ces explications sont inadmissibles.

Je trouve singulier que personne ne se soit arrêté à l'interprétation que je vais maintenant indiquer, car elle me paraît être celle qui se présente d'abord à l'esprit du lecteur. Elle consiste à donner tout naturellement dans l'idée comme génitif subjectif à φθόνου Égisthe lui-même qui est le sujet de la phrase. Le sentiment qu'inspire à Égisthe la mort d'Oreste est celui de la joie. Il l'a dit crûment devant Électre au v. 1456 : « Ἦ πολλὰ χαίρειν μ' εἶπας οὐκ εἰωθότως. Le premier cri, qu'il ne peut retenir devant l'appareil funèbre, c'est qu'il voit là le cadavre de l'ennemi qu'il haïssait tant. Mais ce cri de nature est impie ; après en avoir du premier coup atténué quelque peu l'expression (ἄνευ φθόνου οὐ au lieu de μετὰ φθόνου), il lui paraît encore trop hardi et il le retire en disant : εἰ δ' ἔπεστι νέμεσις, οὐ λέγω. En appuyant quelque peu sur le sens que je veux dégager, voici comment je traduirais les quatre vers :

> Zeus ! Je vois un cadavre et sens que je le hais !
> Si c'est là provoquer Némésis, je me tais.
> Écartez de ses yeux le voile, car il doit,
> Étant de la famille, être pleuré de moi.

Pour le sentiment moral des Grecs, toute ὕβρις (excès) entraîne la νέμεσις des hommes et des dieux. Il en est ainsi particulièrement de l'injure adressée aux morts, et le principe a déjà été proclamé par Ulysse chez Homère, χ 412 :

> Ἐν θυμῷ, γρηῦ, χαῖρε καὶ ἴσχεο μηδ' ὀλόλυζε·
> οὐχ ὁσίη κταμένοισιν ἐπ' ἀνδράσιν εὐχετάασθαι.

Cf. Euripide, *Phéniciennes*, 1663 :

> Κἀκεῖνο κέκριται, μὴ ἐφυβρίζεσθαι νεκρούς.

L'Électre d'Euripide, avant d'adresser son invective au cadavre d'Égisthe, hésite beaucoup dans la crainte de s'exposer au blâme, *Électre*, 900 :

> Αἰσχύνομαι μέν.....
> νεκροὺς ὑβρίζειν, μὴ μέ τις φθόνῳ βάλῃ.

Thésée, après s'être d'abord réjoui au récit de la mort de son fils, se reprend et dit, *Hippolyte*, 1257 :

> Μίσει μὲν ἀνδρὸς τοῦ πεπονθότος τάδε
> λόγοισιν ἥσθην τοῖσδε· νῦν δ' αἰδούμενος
> θεούς τ' ἐκεῖνον θ', οὕνεκ' ἐστὶν ἐξ ἐμοῦ,
> οὔθ' ἥδομαι τοῖσδ' οὔτ' ἐπάχθομαι κακοῖς.

L'ὕβρις envers le mort appelait la νέμεσις des dieux, des hommes et du mort lui-même, ainsi que dans notre pièce même, Électre en menace Clytemnestre, quand elle insulte au malheur de son fils, 792 :

> Ἄκουε, Νέμεσι τοῦ θανόντος ἀρτίως.

L. Parmentier.

UN MYTHE PYTHAGORICIEN CHEZ POSIDONIUS ET PHILON

Dans son traité *De Plantatione Noe*[1], Philon d'Alexandrie est amené à commenter le verset (Lév. XIX, 24) : « Dans la quatrième année, tout son fruit sera saint et louable pour le Seigneur[2]. » Ce texte lui suggère d'abord une dissertation sur le caractère sacré du nombre quatre, et il s'y inspire, comme dans ses autres allégories numériques, du symbolisme pythagoricien qui, on le sait, attribuait des vertus éminentes à la τετρακτύς. Il termine par la remarque que quatre contient en puissance dix, parce que dix est égal à la somme des quatre premiers nombres $(1 + 2 + 3 + 4 = 10)$[3]. Si Moïse a parlé de « *tout* son fruit », c'est que la tétrade et la décade sont l'une et l'autre le « Tout[4] », mais celle-ci l'est en réalité, celle-là seulement en puissance. Puis l'exégète juif poursuit[5] : « Le fruit de l'éducation n'est pas seulement saint, mais aussi digne de louange. Chacune des vertus est une chose sainte, mais la gratitude l'est éminemment, et l'on ne peut rendre véritablement grâces à Dieu, comme le croit la multitude, par des apprêts, des offrandes, des sacrifices — car le monde entier ne serait pas une victime suffisante pour l'honorer — mais on doit le remercier par des louanges et des hymnes, non pas ceux que chante une voix sonore, mais ceux

1. *De Plant. Noe*, 28, § 117 ss. (p. 347 M = II, p. 156 Wendland).

2. Καὶ τῷ ἔτει τῷ τετάρτῳ ἔσται πᾶς ὁ καρπὸς αὐτοῦ ἅγιος αἰνετὸς τῷ κυρίῳ = *sanctificabitur laudabilis domino*. Le texte hébreu dit « tout fruit sera saint, en louange à Iahvé », c'est-à-dire à la louange de Iahvé, et mon ami, M. Louis Canet, a bien voulu m'assurer qu'il n'offrait dans la tradition aucune variante. Le grec « louable pour le Seigneur, loué par le Seigneur » est donc une traduction peu fidèle. Mais le commentaire de Philon semble bien prouver qu'en interprétant la version des Septante, qu'il cite, il s'est reporté à l'original hébreu ou à une exégèse rabbinique de l'hébreu.

3. Delatte, *Étude sur la litt. pythagoricienne*, I, 1915, p. 257. Cf. Jamblique, *Theologoumena arithm.* 24 (p. 23, 14 Ast) : Ἐτίμων δὲ αὐτὴν (τετράδα) οἱ Πυθαγόρειοι ὡς δεκάδος γεννητικήν et *infra* note.

4. La tétrade = πᾶς ; cf. *De Plantatione*, § 123, et sur le sens de cette identification Delatte, *op. cit.*, p. 254. La décade = πᾶς ; cf. *Theolog. arithm.*, p. 25, 15 ; p. 59,23. Philon, *De opif. mundi*, I, 15, § 47 ; Proclus, *In Tim.*, I, p. 432, 14 Diehl.

5. *De Plant.*, 30, § 126. (II, p. 158 Wendl.)

qu'entonne et que fait retentir la raison invisible et très pure. Il se chante un vieux récit, imaginé par des sages, et transmis à la mémoire, comme bien d'autres, de génération en génération. Nos oreilles avides d'instruction ne l'ont point laissé échapper. Il est tel que voici : Lorsque le Créateur eut achevé le monde entier, il demanda à l'un des prophètes (ὑποφητῶν), s'il eût désiré qu'une chose n'existât pas parmi toutes celles qui étaient nées sur la terre, dans l'eau, dans l'air élevé ou dans les feux du ciel, élément extrême de l'univers. L'autre répondit que toutes étaient absolument parfaites et complètes, que seulement il en manquait une, la Parole (Λόγος) laudative, qui célébrerait, ou plutôt qui énoncerait l'excellence de ce qui semblait même le plus restreint et le plus obscur. Car expliquer les œuvres de Dieu était en faire un éloge très suffisant, sans qu'il fût besoin de l'orner d'aucune addition étrangère, la vérité authentique étant pour elles le plus parfait des panégyriques. Le Père du Tout écouta ce discours et, l'ayant approuvé, il produisit sans tarder la lignée des chanteuses pleines d'harmonie (τὸ πάμμουσον καὶ ὑμνῳδὸν γένος), nées d'une des puissances qui l'entouraient, la vierge Mémoire, que le vulgaire, altérant son nom, appelle Mnémosyne. Tel est donc le mythe des anciens. »

Ensuite Philon, après avoir exposé que, sauf ses remercie ments, l'homme ne peut rien offrir à Dieu qui n'appartienne déjà à celui-ci, exhorte le fidèle à célébrer le Créateur et la création « dont l'un, comme dit un sage, est la meilleure des causes et l'autre, la plus parfaite des productions ». Le « sage » cité est Platon, qui parle ainsi dans le *Timée* [1].

Philon, selon sa coutume [2], a atténué autant que possible le caractère païen du mythe hellénique qu'il s'est risqué à invoquer. Il est clair que sa source parlait non pas vaguement du Créateur, mais de Zeus, car c'est de Zeus et de Mnémosyne que les Muses sont filles selon la Fable, et c'est à Zeus que, suivant Hésiode, elles font agréer leurs chants dans l'Olympe [3]. Pareillement dans un autre passage de Philon les Charites, nées de Zeus, deviennent « les Vierges, filles de Dieu, que le père qui les engendra élève immaculées et incorruptibles », et l'écrivain

---

1. Ὁ μὲν ἄριστος τῶν αἰτιῶν, ὁ δὲ τελειότατος τῶν γεγονότων = Plat., *Tim.*, 29 A.

2. Cf. Louis Bréhier, *Les idées philosophiques de Philon d'Alexandrie*, 1908, p. 38.

3. Hésiode, *Theog.*, 38 : Διὶ πατρὶ ὑμνεῦσαι τέρπουσι μέγαν νόον ἐντὸς Ὀλύμπου. Cf. Cornutus, 11 (p. 15,15) : Περὶ δὲ τῶν θεῶν ὕμνους καὶ τὴν θεραπείαν κατασχολοῦνται μάλιστα.

juif, ici et ailleurs, utilise le mythe des Grâces avec la signification que lui avait donnée l'exégèse stoïcienne [1]. De même que Zeus, le prophète (ὑποφήτης) que Dieu interroge dans le récit du *De Plantatione*, devait être désigné par son nom. Peut-être était-ce Orphée, peut-être Musée, mis en relation avec les Muses, mais nous en sommes réduits ici à des conjectures [2].

Philon n'a pas marqué la connexion qui unit le mythe cosmogonique à son interprétation des nombres 4 et 10. La décade, dont le texte sacré ne dit rien, a été introduite ici par l'auteur qu'il suit pour servir de transition entre les spéculations sur la tétrade et le développement sur le monde. La suite des idées apparaîtra immédiatement si l'on se rappelle que les Pythagoriciens assimilaient le nombre 10 à Mnèmè [3]. Pourquoi cette identification ? Sans doute parce que Mnèmè, mère des Muses, était semblable à la décade, qui contient les neuf premiers nombres, un de ceux-ci étant attribué à chacune des neuf sœurs [4].

On sait comment les Pythagoriciens appliquaient les rapports des nombres à la fois à la musique et à l'univers. La décade est le Tout, or ce Tout comprend, en dehors de la terre, neuf cercles dont la rotation produit l'harmonie des sphères. Ils seront tout naturellement mis en relation avec les neuf Muses. « Pythagore, dit Porphyre [5], affirmait que les voix (φθέγματα) émises par la

---

1. *De Migr. Abrah.* 7, § 31 ; cf. *De poster. Caïni*, 10, § 32. Mon attention a été attirée sur ces passages par M. Louis Bréhier qui a analysé la conception que se fait Philon de la Grâce et des Grâces, *op. cit.*, p. 147 ss. Cf. *infra* note.

2. Il est question de Mnémosyne et des Muses dans un fragment des « Cratères » orphiques (fr. 162 Abel ; cf. Hymne 76), mais les vers cités n'ont aucun rapport apparent avec notre mythe.

3. Philolaüs dans Jamblique, *Theolog. arithm.*, p. 60,25 = Diels, *Vorsokr.*, I[3], p. 305,8 : Μνήμη λέγοιτ' ἂν (ἡ δεκάς) ἐκ τῶν αὐτῶν ἀφ' ὧν καὶ μονὰς Μνημοσύνη, ὠνομάσθη Nicom. Geras. dans Photius, p. 145 a 17 : Ἡ δεκὰς... Μνήμη Μνημοσύνη.

4. Selon Nicomaque de Gérasa (dans Photius, *l. c.*), les nombres 2 — 10 sont répartis entre les Muses suivantes : 2 = Érato, 3 = Polymnie, 4 = Uranie, 5 = Melpomène, 6 = Thalie, 7 = Clio, 8 = Euterpe, 9 = Terpsichore, 10 = Uranie. Si le texte de Photius est exact, Uranie aurait donc été attribuée à la fois à la quatrième sphère et à la dixième, mais il est probable qu'à propos de la tétrade il faut lire au lieu d'Uranie, Calliope, qui manque. Uranie, dans le paragraphe sur la décade, est confirmé par *Theologoum. arithm.*, p. 59,15. Les Pythagoriciens de l'époque impériale ont été influencés par la théologie solaire qui faisait de la monade l'Apollon Musagète, comme dieu solaire, maître des cercles planétaires — j'aurai l'occasion de revenir ailleurs sur ce point — et Nicomaque donne ainsi la décade à Uranie en même temps qu'à Mnémosyne, tout en mettant Mnémé à la monade. L'idée primitive et simple paraît bien avoir été que les Muses sont les neuf premiers chiffres et que la décade qui les renferme est leur mère Mnémé.

5. Porphyre, *Vit. Pyth.* 31 : Τὰ τῶν ἑπτὰ ἀστέρων φθέγματα καὶ τῆς τῶν ἀπλανῶν, ἐπὶ ταύτης δὲ τῆς ὑπὲρ ἡμᾶς [cf. Zeller, I[5], p. 421] λεγομένης δὲ κατ' αὐτοὺς ἀντίχθονος τὰς ἐννέα Μούσας εἶναι διαβεβαιοῦτο. τὴν δὲ πασῶν ἅμα σύγκρισιν καὶ

sphère des étoiles fixes, par celle des sept planètes et par celle qu'il appelait anti-terre (ἀντίχθων), étaient les neuf Muses. Mais la combinaison et l'accord de toutes et pour ainsi dire leur lien, accord éternel et incréé dont chacune d'elles était une partie et une émanation, il l'appelait Mnémosyne. » Quand les progrès de la science eurent fait abandonner l'idée de l' « anti-terre », les opinions différèrent sur le rôle de la neuvième Muse, mais l'ensemble de la conception pythagoricienne, qui faisait d'elles des chanteuses célestes, produisant l'harmonie des sphères, devait se transmettre à travers tout l'empire romain jusqu'au moyen âge et même jusqu'à la Renaissance [1].

Cette doctrine était certainement rappelée dans le mythe que résume Philon. L'expression même dont celui-ci se sert, τὸ πάμμουσον γένος, en fait foi, car ailleurs, employant le même mot rare, il parle de la πάμμουσος ἁρμονία des cieux ou de la πάμμουσος χορεία des astres [2]. La désignation de « lignée tout harmonieuse » pour désigner les neuf filles de la Mémoire s'explique sans doute par son désir de ne pas nommer les déesses païennes, mais aussi par l'idée pythagoricienne, particulièrement soulignée dans les auteurs, que le chœur des Muses, dont Mnémosyne est le lien, forme un tout indivisible. Cette unité collective, qui présidait à l'enchaînement harmonieux du monde, était même pour les Pythagoriciens la puissance tutélaire de la concorde civique [3].

Ce qui caractérise le mythe rapporté par Philon, c'est qu'il identifie cette collectivité parfaitement unie avec le Logos. Comme lui, le Logos, selon la philosophie dont s'inspire l'interprète juif, a précisément pour fonction de maintenir liées les

---

συμφωνίαν καὶ ὡσανεὶ σύνδεσμον, ἥσπερ ὡς ἀϊδίου τε καὶ ἀγεννήτου μέρος ἑκάστη καὶ ἀπόρροια, Μνημοσύνην ὠνόμαζεν. La Mémoire est dite éternelle comme identique à la décade; cf. Jambl., *Theolog. arithmet.*, p. 18,32 : ἀΐδιον καὶ αἰώνιον τῶν ὅλων φύσιν (δεκάδα) et *Vit. Pyth.* 45 ; Maxime de Tyr, X (XVI), fin.

1. Cornutus, 32 (p. 67,17 ss. Lang) ; Plutarque, *Quaest. conviv.*, IX, 14,7, p. 746 A ; *De anim. procr. in Tim.*, 32, p. 1029 D ; Maxime Tyr., XXXVII, 4 ss. ; Porphyre, Περὶ ἀγαλμάτων, fr. 7 Bidez ; Amelius dans Lydus, *De Mensib.*, IV, 85 ; Arnobe, III, 21 ; Ausone, *Id.*, 20 (p. 412 Piper) ; Macrobe, *Somn. Scip.*, II, 3,2 ; Martianus Capella, I, 28 ; *Mythog. Vatic.*, III, 19, etc.

2. *De Somniis*, I, 6, § 35 (III, p. 212,25 Wendl.) ; *De Congr. erud. gr.* 10, § 51 (III, p. 82 Wendl.).

3. Jamblique, *l. c.* : Τὸ σύνολον ἕνα καὶ τὸν αὐτὸν ἀεὶ χορὸν εἶναι τῶν Μουσῶν... αὐτῶν τὴν δύναμιν οὐ περὶ τὰ κάλλιστα νοήματα μόνον ἀνήκειν (cf. le sacrifice de Pythagore, Vitruve, IX, 7) ἀλλὰ καὶ περὶ τὴν συμφωνίαν καὶ ἁρμονίαν τῶν ὄντων κ.τ.λ. ; Porphyre, *l. c.* ; Maxime Tyr., X (XVI), 9 (p. 126,15 Hobein) ; Cornutus, c. 14 ; Τὰς ἀρετὰς ἀχωρίστους αὐτῶν καὶ ἀδιαζεύκτους εἶναι.

diverses parties de l'univers, qu'il empêche de se dissoudre [1], mais en même temps il est le Verbe divin qui explique et magnifie la création [2]. Que cette double notion, développée dans Philon, ait été empruntée par lui aux spéculations des Grecs, on n'en saurait douter. Nous invoquerons ici un seul témoignage qui touche directement au sujet qui nous occupe. L'Apollon Musagète, qui conduit le chœur des Muses, c'est-à-dire le Soleil qui dirige les révolutions des sphères célestes, fut identifié, lui aussi, par les stoïciens avec le Logos [3]. Or Proclus, parlant de ce dieu, dit « qu'il chante le Père par ses odes spirituelles et tient uni par des liens indissolubles le monde entier qu'il parcourt [4] ». De même dans notre mythe les Muses chantent en l'honneur du Créateur des hymnes que Philon rapproche de ceux que « fait retentir la raison pure » sur la terre.

Plusieurs passages de Philon permettent de remonter à une interprétation toute semblable des Charites, que la mythologie joignait si souvent aux Muses. Elles aussi forment un groupe de vierges qu'une loi immuable de la nature empêche de se dissocier [5], bien que les théologiens eussent placé le siège de l'une dans la sphère des étoiles fixes, de la deuxième dans la zone des planètes et de la troisième dans notre monde sublunaire [6]. On parlera donc tantôt de la Grâce et tantôt des Grâces ; elles seront regardées comme un aspect ou une forme du Logos ou des Λόγοι et conçues comme fécondant à la fois la nature physique et les esprits des hommes [7]. On voit ainsi une même méthode d'exégèse appliquée aux mythes des Grâces et des Muses.

Dans quel auteur Philon a-t-il trouvé le récit allégorique dont

---

1. Philon [= Posidonius, cf. n. 19], *De Plant.* 2, § 8 ss., cf. Bréhier, *op. cit.*, p. 85.

2. *Ib.*, p. 101.

3. Maxime Tyr., XXXVIII, 4 *m*-5 *b* ; Macrobe, *Somn. Scip.*, II, 3,3 ; *Sat.*, I, 19,15. Cf. Cornutus; c. 32 (p. 67,17 ss. Lang.) et note suiv.

4. Proclus, *In Remp.*, I, p. 57,13 Kroll. : Ὁ Μουσηγέτης, ὃς ὑμνεῖ τὸν πατέρα ταῖς νοεραῖς ᾠδαῖς, συνέχει δὲ τὸν ὅλον κόσμον τοῖς ἀλύτοις δέσμοις ὁμοπολῶν πάντα., Cf. Arist. Quintil., *Proem.*, p. 4 Meib. : Θεὸν Μουσηγέτην... εἶθ' οὖν Λόγον, εἶθ' ἕν, ὡς ἄνδρες θεῖοι καὶ σοφοί, λόγον ἑνιαῖον καλεῖν ἔστιν... πολλὰ τὰ ὄντα καὶ διαφερόμενα παύσας δέσμοις ἀλύτοις ἓν ἑνὶ συλλαβῶν ἔχει ; Ausone, *Id.* 20 (p. 112 Piper) : « Mentis Apollineae vis has movet undique Musas, In medio residens complectitur (= συνέχει) omnia Phoebus ».

5. *Vita Mosis*, II, 1, § 7 : Τὰς παρθένους Χάριτας, αἷς μὴ διαζεύγνυσθαι νόμος φύσεως ἀκίνητος.

6. Proclus, *In Tim.*, III, p. 119, 3 ss. Diehl. Même explication des trois Muses de Delphes dans Plutarque, *Quaest. conviv.*, IX, 14,4, p. 745 B.

7. Les passages où Philon parle des Charites ou de la Charis de Dieu [cf. Héraclite, *Homer. problem.*, 43] sont nombreux et parfois le mythe grec, interprété par les stoïciens, y transparaît encore, cf. *supra*, p. 80, note 1, et Bréhier, *l. c.*

il a obscurci la signification en voulant le rendre acceptable à ses coreligionnaires ? Il l'a connu, pensons-nous, par un ouvrage du philosophe dont il subit le plus profondément l'influence, Posidonius d'Apamée, à qui remontent en particulier de longs passages du livre *De Plantatione* [1]. Les théories sur le quaternaire, qui précèdent immédiatement le mythe et auxquelles celui-ci, nous l'avons vu, se rattache logiquement, reproduisent souvent mot pour mot celles que Philon lui-même a insérées dans le *De opificio mundi* [2]. Or, il est établi que les dissertations sur les nombres contenues dans ce traité « De la Création » sont empruntées au commentaire de Posidonius sur le *Timée* [3]. Mais d'autres indices encore révèlent l'emploi de cette source dans le chapitre qui nous occupe. Nous avons déjà noté (p. 79) que le commentaire de l'exégète alexandrin se termine par une citation d' « un sage », c'est-à-dire de Platon, citation tirée du *Timée*. Dans l'exposé même du mythe le nom de πατὴρ τοῦ παντός, donné au Créateur [4], est celui dont se sert aussi Platon au même endroit, et au début du morceau une phrase de Philon en condense deux qui se trouvent un peu plus bas, toujours dans le même Platon [5]. Enfin, coïncidence remarquable, les vers originaux d'un poème pythagoricien révélant comment de la monade naquit la tétrade et de la tétrade la décade, sont cités par Proclus précisément à propos de ce passage du *Timée* [6] : il est à peine douteux que de commentateur

---

1. M. Bréhier a noté (p. 79-85) que le début du *De Plantatione* (3-18) contient un long fragment platonicien, où s'insère une discussion sur le vide dirigée contre les péripatéticiens par un stoïcien et que cette discussion a la même origine que Cléomède, *De motu circ.*, I, 1. Or, on sait que Cléomède a pour source le traité Περὶ μετεώρων de Posidonius. Le mélange de platonisme et de stoïcisme que nous offre ce morceau de Philon caractérise l'éclectisme de Posidonius. Le passage (4, § 14) sur les âmes qui descendent de l'éther pour y remonter lorsqu'après la mort elles sont héroïsées, est la pure doctrine du philosophe d'Apamée (*Tuscul.*, I, 20 ss., etc.).

2. *De Plant.*, § 119-120 = *De opif. m.*, § 52 — *De Pl.*, § 122 = *De opif. m.*, § 51 (cf. Macr., *Sonn. Scip.*, I, 5,17) — *De Pl.*, § 123 = *De opif.*, § 47. Comparer le passage du *de Decalogo*, 5, § 18 ss. (IV, p. 272 ss. Cohn).

3. Cf. Schmekel, *Die Philosophie der Mittleren Stoa*, 1892, p. 409 ss., que confirment Borghhorst, *De Anatolii fontibus*, 1905, p. 59 ss. et Roscher, *Die Hebdomadenlehren* (Abhandl. Sächs. Gesellschaft Wiss., XXIV), 1906, p. 109 ss.

4. P. 159,2 Wendl.

5. P. 157,3 : ἥλιον καὶ σελήνην καὶ τὸν ἱερώτατον χορὸν τῶν ἀστέρων οἵ νύκτα τε καὶ ἡμέραν, ἔτι τε μῆνας καὶ ἐνιαυτοὺς ἀνατολαῖς καὶ δύσεσιν ἐπεράτωσαν, ἀριθμοῦ τε φύσιν ἀνέδειξαν = *Tim.* 37 E : ἡμέρας καὶ νύκτας καὶ μῆνας καὶ ἐνιαυτοὺς... 38 C : ἥλιος καὶ σελήνη καὶ πέντε ἄλλα ἄστρα ἐπίκλην ἔχοντα πλανητὰ εἰς διορισμὸν καὶ φυλακὴν ἀριθμῶν χρόνου γέγονε. Je dois ce rapprochement à M. Bréhier.

6. Proclus, *In Tim.*, t. I, p. 316,20 Diehl. M. Delatte (*op. cit.*), pp. 208-127, a montré que cet « Hymne du nombre » était bien pythagoricien et non orphique, comme le disent certains auteurs. Mais peut-être Orphée y figurait-il comme acteur, cf. *supra*, p. 80, n. 2.

à commentateur, ils aient été transmis du stoïcien de la fin de la République au néoplatonicien de la fin de l'Empire. Certaines phrases de Philon paraissent bien reproduire des extraits de la paraphrase que faisait Posidonius des vieux vers que nous a conservés Proclus [1]. Les Pythagoriciens interprétés par lui voyaient dans les trois nombres 1, 4, 10, dont le dernier est contenu dans le second, qui dérive lui-même du premier, un symbole de l'identité du Principe suprême, qui est l'unité, et du Démiurge ou pour l'appeler d'un autre nom du Logos, qui est la dizaine [2].

Philon introduit le mythe des Muses par les mots « il se chante un vieux récit » (παλαιὸς ᾄδεται λόγος). Il a donc en vue un hymne ou un ἱερὸς λόγος *en vers* ; et l'on est ainsi amené à penser que la création des Muses était racontée dans le poème même dont un court fragment nous a été conservé par Proclus, mais dont Posidonius s'occupait plus au long.

Toutes les spéculations que Philon rattache au mythe dont il donne une brève analyse, portent la marque de Posidonius. L'idée que l'hymne le plus parfait qui se puisse composer à la louange de Dieu, est celui de la raison, qui, après avoir compris l'harmonie du monde, en interprète les divers éléments, la création étant si excellente que l'expliquer est le plus bel éloge qu'on en puisse faire, cette idée, dis-je, est une des doctrines capitales de Posidonius qui, insistant sur la beauté de l'univers, définissait l'homme « le contemplateur et l'exégète des œuvres de

---

1. (Δεκάδα) μητέρα πάντων Πανδεχέα, cf. Philon, *De decal.*, 6, § 23 (IV, p. 273 Cohn) : Δεκάδα, ὡσανεὶ δεχάδα οὖσαν, παρὰ τὸ δέχεσθαι καὶ κεχωρηκέναι τὰ γένη πάντα τῶν ἀριθμῶν, κ.τ.λ. La preuve que le jeu de mots est pris à Posidonius, est fournie par la comparaison avec Anatolius, p. 39 Heiberg : Καλεῖται δὲ (ἡ δεκὰς) δεχάδα παρὰ τὸ πάντα δέχεσθαι, cf. Borghorst, *De Anatolii fontibus*, 1905, p. 23 ; Jambl., *Theolog. arithm.*, p. 59,28 et p. 200 Ast ; Lydus, *De Mensib.*, I, 15 (p. 9,5 Wünsch.) et Delatte, *op. cit.*, p. 215— Ὅρον περὶ πᾶσι τιθεῖσαν ἄτροπον, Phil., *De opif.*, 15, § 47 : Δεκάδα ἥτις ὅρος τῆς ἀπειρίας τῶν ἀριθμῶν ἐστι, περὶ ὃν ὡς καμπτῆρα εἱλοῦνται καὶ ἀνακάμπτουσι, cf. *De Plant.*, § 125 (p. 158,6) et § 78 (p. 148,25 ss.), où la même image de la borne du cirque se retrouve ; *De decalogo*, 7, § 27 (IV, p. 274,13). La comparaison avec Anatolius (p. 39,4) prouve pareillement que l'expression remonte à Posidonius : Κύκλος ἐστὶ παντὸς ἀριθμοῦ καὶ πέρας · περὶ αὐτὸν γὰρ εἱλούμενοι καὶ ἀνακάμπτοντες ὥσπερ καμπτῆρα δολιχεύουσιν · ἔτι ὅρος ἐστὶ τῆς ἀπειρίας τῶν ἀριθμῶν. Cf. aussi Théon Smyrn., c. 39, p. 99, 17 ss. ; Jambl., *Theolog. arithm.*, p. 59,30 : Ὅρον τελειότατον... κατὰ παλινοδίαν ἐπ' αὐτὸν ἀνακυκλεῖται. Hierocles, *In aur. carm.*, 166 (*Fr. Phil. Gr.*, I, p. 461).

2. Proclus, *In Tim.*, III, p. 302,20 Diehl : Τὴν δεκάδα καὶ τῷ δημιουργῷ προσοικειοῦσι καὶ τῇ εἱμαρμένῃ Πυθαγορείων παῖδες. Cf. III, p. 301,25 ss., I, p. 316,25 et pour l'εἱμαρμένη, Jambl., *Theol. arithm.*, p. 60,11 ss. Ast. Sur des spéculations analogues dans le commentaire de Posidonius sur le *Timée*, cf. Schmekel, *op. cit.*, p. 405 s.

Dieu [1] ». Pareillement la conception du culte, telle qu'elle est formulée dans ce passage du *De Plantatione*, est celle que l'autorité de Posidonius fit prévaloir dans la littérature philosophique de l'âge suivant. Mélange d'actions de grâces et de réflexion scientifique, d'effusion mystique et de compréhension rationnelle, d'extase et de gnose, la prière du sage y devient une exaltation de l'activité intellectuelle [2].

Le chœur des Muses, filles de Mnémosynè, qui produisent et conservent l'harmonie du monde, éveille en l'homme le souvenir de la musique céleste qui a ravi son âme avant sa naissance terrestre, et il apprend d'elles à chanter dans des hymnes sacrés, Zeus, Père de toutes choses [3]. Mais surtout les sœurs célestes, inspiratrices de la sagesse, communiquent à la raison le désir et le pouvoir de comprendre l'univers, et rappellent à la mémoire les vérités scientifiques, car toute connaissance n'est qu'une réminiscence. Les mortels, observant le ciel et la terre, deviennent alors capables d'en interpréter les merveilles, et il n'est point de forme plus haute du culte que cette oraison de l'intelligence. Tel est, si je ne me trompe, l'enseignement que Posidonius tirait du vieux « discours sacré » des Pythagoriciens.

Franz Cumont.

---

1. Cf. Capelle, *Die Schrift von der Welt.*, dans *Neue Jahrb. für das Klass. Alt.*, VIII, 1905, p. 534.

2. Cf. mon *Mysticisme astral*, dans *Bull. de l'Acad. de Belgique*, 1909, p. 267 s.

3. Cf. Proclus, *In Remp.*, I, 57,12'Kroll, et surtout Maxime de Tyr, X (XVI), fin : L'âme qui s'affranchit de la société de son corps, se souvient ici-bas des visions et des auditions de l'autre vie. « C'est ce que les poètes font entendre en disant que Mnémosyne est la mère des Muses, car les Muses sont les sciences, chœur divin, œuvre de Zeus, engendrées et coordonnées par la Mémoire. »

HYPOTHÈSES CRITIQUES
SUR LES *PENSÉES* DE MARC-AURÈLE

I, 16,17 : μήτε ὅτι σοφιστής, μήτε ὅτι οὐερνάκλος, μήτε ὅτι σχολαστικός, ἀλλ' ὅτι ἀνὴρ πέπειρος, τέλειος, ἀκολάκευτος... (Il s'agit d'Antonin.)

οὐερνάκλος n'est pas grec; lu en latin : vernacula, il détonne, il n'offre même aucun sens entre σοφιστής et σχολαστικός.

Je lis ὀνειροπ(ό)λος : Antonin n'était ni un charlatan, ni un visionnaire, ni un pédant...

ἀκολάκευτος est un autre coq-à-l'âne, d'autant plus surprenant que cette idée a déjà été traitée au § 13 de cette pensée : καὶ πᾶσαν κολακείαν...

Je lis : ἀπολεκτό(τα)τος : « vir maxime eximius », sens qui convient bien ici : « un homme mûr, accompli, tout à fait hors de pair et capable de diriger, avec ses affaires, celles des autres. »

II, 17,1 : ἡ δὲ ψυχὴ ῥεμβὸς (*sic* pour l'accent).

Ni cet hapax ῥεμβός, que donnent tous les manuscrits, ni la correction ῥόμβος, variante donnée déjà par T., ne cadrent avec la suite. A la ligne suivante, l'auteur, pour se résumer, συνελόντι δὲ εἰπεῖν, dira de l'âme : τὰ δὲ τῆς ψυχῆς ὄνειρος καὶ τῦφος... Étrange résumé, qui d'une toupie (ou d'un tourbillon), conclut à un songe et à des vapeurs !

C'est pourquoi je lis : ἡ δὲ ψυχὴ ἔρεβος : « l'âme est un Erèbe, une région crépusculaire. »

N'oublions pas que le séjour fabuleux des songes est une annexe de l'Erèbe. Voir la description de ce séjour dans Ovide, *Métamorphoses*, XI, 593 :

> Est prope Cimmerios...
> .....nebulae caligine mixtae
> Exhalantur humo dubiaeque crepuscula lucis.

III, 11,2 : ἧς αἱ λοιπαὶ πόλεις ὥσπερ οἰκίαι εἰσίν (T.)
— — — οἰκεῖαι — (A.)
Lire : — — — σκιαί —

« citoyen de la plus haute des cités, dont les autres cités (celles d'ici-bas) (ne) sont (que) comme de (pâles) ombres ».

III, 12,1 : ἀλλὰ τῇ παρούσῃ κατὰ φύσιν ἐνεργείᾳ... Dans cette position, κατὰ φύσιν n'a guère de sens. Il faut lire évidemment : προϊούσῃ κατὰ φύσιν « l'activité qui se développe conformément à la nature ».

Cf. κατὰ τὴν κατασκευὴν προιούσης ἐνεργείας, VII, 53.

καὶ τῇ ὧν λέγεις καὶ φθέγγῃ ἡρωϊκῇ ἀληθείᾳ ἀρκούμενος... — Locus desperatus.

L'a-t-on assez citée, cette sincérité héroïque, dont, pourtant, l'auteur ajoute aussitôt qu'il se contentera ?

En même temps on n'explique pas τῇ ὧν ni la raison de cette redondance : λέγεις, φθέγγῃ.

Je lis : καὶ, ὁτιοῦν λέγεις καὶ φθέγγῃ, ἁπλοϊκῇ (même accentuation) ἀληθείᾳ ἀρκούμενος « te contentant de la vérité toute simple, toute nue, dans tes moindres propos ».

IV, 27 : ἢ κυκεὼν συμπεφορῄμένος μὲν ἀλλὰ κόσμος. Locus desperatus.

Utilisant une conjecture de Schenkl « fort. : ἀλλ' οὐ κόσμος », je lis : ἀλλ' ἄκοσμος « ou un amas hétéroclite, formant bien un assemblage, mais sans ordre ».

V, 4 : μεχρὶ πεσὼν ἀναπαύσομαι... Il faut lire : μεχρὶ πεσὼν ἀποπνεύσομαι..., ainsi que le prouve la reprise immédiate :

ἐναποπνεύσας μὲν τούτῳ, ἐξ οὗ...

πεσὼν δὲ ἐπὶ τούτῳ, ἐξ οὗ..., symétrie évidemment voulue, comme toutes celles qui se pressent dans les six lignes de cette pensée, si minutieusement composée.

La répétition de πεσὼν n'est donc pas une négligence, comme on l'explique d'ordinaire (Fournier et d'autres), mais une élégance ! Ἀνά pour ἀπό, à cause de ἀναπνέω à la ligne suivante.

V, 7 : κατὰ τῆς ἀρούρας τῆς Ἀθηναίων καὶ τῶν πεδίων· ἤτοι... Prière des Athéniens : « Fais, fais pleuvoir, ô cher Jupiter, sur les champs des Athéniens et sur les plaines ! » — « Ou bien, il ne faut pas prier, ou bien, il faut prier ainsi, naïvement, franchement. »

Utilisant une conjecture de Schenkl : « fort. καὶ περὶ τῶν ἰδίων », je finis comme lui la prière après Ἀθηναίων et je lis : καὶ τόσον ἴδιον, ἤτοι... » « De même pour tes affaires personnelles... »

V, 15,1 : οὐδὲν τούτων ῥητέον ἀνθρώπου, ἃ ἀνθρώπῳ (T.).
— τηρητέον (absunt) — (A.).

Ni ῥητέον, ni τηρητέον ne répondent à la suite des idées. Il s'agit de choses qu'il ne faut pas exiger de l'homme (πρακτέον ἄνθρωπον. Cf. ἀπαιτήματα à la ligne suivante).

V, 23,3 : ὡς ἔν τινι χρόνῳ καὶ ἐπὶ μακρὸν (A.) μικρὸν (T.) ἐνοχλήσαντι. Locus desperatus.

Il faut lire : ὡς ἄν..... καὶ ἐπὶ μακρὸν ἐνόχοις οὖσι « comme si ces choses étaient ancrées, pour ainsi dire (τινι), dans le temps et pour une longue durée », comme si on pouvait faire fond sur elles.

ἐπὶ μικρὸν pourrait aussi se défendre, mais ἐπὶ μακρὸν me semble préférable à cause de l'antithèse plus forte qu'il introduit entre l'erreur de ces gens-là (les choses durent bien longtemps) et la réalité (tout s'écoule).

VI, 13,1 : ἐντερίου παράτριψις καὶ..: μυξαρίου ἔκκρισις.

Stich remplace le barbarisme ἐντερίου par νευρίου d'après Tzetzès qui cite ce passage : ὁ Μάρκος αὐτοκράτωρ δὲ τὸν ἄνθρωπον φησί που μυξάριον, ἑλκύδριον, παράτριψιν νευρίου.

Stich s'est appuyé à un mur branlant. Cette phrase de Tzetzès, bien qu'elle se réfère à notre passage, est moins sûre encore. D'abord Tzetzès se trompe : Marc-Aurèle définit τὴν συνουσίαν et non l'homme.

Ensuite ἑλκύδριον est un autre barbarisme. Et, à ce propos, comment ni Stich ni Schenkl n'ont-ils pas vu dans cet ἑλκύδριον le mot de Marc-Aurèle, qu'on lit ici-même ?

Μυξαρίον, ἑλκύδριον de Tzetzès, n'est-ce pas : μυξαρίου ἔκκρισις ?

Reste ἐντερίου. Le mot παράτριψις devrait amener, il me semble, l'équivalent de « inguinis frictio » et non de « nervi frictio ».

Je lis : ὑπητρίου παράτριψις.

Maintenant Tzetzès a pu lire νευρίου. Mais le second mot qui précède νευρίου dans sa phrase étant lui-même altéré, il convient de garder sur ce point un doute prudent.

VI, 38 : διὰ τὴν τονικὴν κίνησιν (A.).
— τοπικὴν κίνησιν (T.).

Je lis : — τακτικὴν κίνησιν « le mouvement bien réglé, l'accord profond et l'unité de la matière », — gradation.

Cf. les τακτικὰ κινήματα du *Dict.* de Bailly.

VII, 9,1 : καὶ ἡ σύνδεσις ἱερὰ...

Pourquoi cette cohésion est-elle sacrée ? Il suffit de lire avec soin ce passage pour être convaincu que, dans l'esprit de Marc-Aurèle, elle est étroite, « serrée » — (σ)τερεά.

Pour la chute du σ dans cette position, cf. προσ(σ)εσηρός, I, 15,16.

VII, 24 : ὅταν πολλάκις ἐναποθνῄσκειν ᾖ (*vel* ᾗ) πρόσχημα ᾗ τὸ τελευταῖον ἀπεσβέσθη. — Locus desperatus.

C'est la conscience du péché (de colère) qui diminue peu à peu par la répétition de la faute jusqu'à disparaître tout à fait. Le mot συναίσθησις, qui se lit quelques lignes plus bas, a été sauté ici après ἐναποθνῄσκειν, qui lui ressemble vaguement (longueur et lettres communes : ν, α, θ, η, σ, ι, dans l'ordre) et précisément pour cette cause.

Cela est si vrai que l'article est resté en place, sous la forme énigmatique ᾖ *vel* ᾗ.

Je lis donc : ὅταν πολλάκις ἐναποθνῄσκει ἡ (συναίσθησις) πρόσχημα ᾗ, κ.τ.λ.

Cf. plus loin : « Si la conscience de pécher s'évanouit, est-ce encore la peine de vivre ? »

VII, 58,3 : χρήσῃ γὰρ καλῶς καὶ ὕλη σου ἔσται.

Je lis : — — εὔλη-πτα — « car tu en tireras fort bien parti (des événements) et ils te seront maniables ».

Cette phrase est un raisonnement, qui engage le lecteur à suivre le conseil de Marc-Aurèle : ce sera si profitable et si facile !

ὕλη σου (σοι, Gataker) n'offre qu'un sens des plus plats et, au point de vue logique, cette idée aurait plutôt comme résultat de décourager (si toutefois l'on traduit : et tu auras de la besogne).

VIII, 5 : πρᾶξον τοῦτο ἀμεταστρεπτὶ καὶ εἰπέ, ὡς δικαιότατον φαίνεταί σοι. Le lecteur passe sans défiance sur ce sol uni et ferme, en apparence ! Cependant un détail doit nous faire dresser l'oreille ; c'est de voir δικαιότατον joint à εἰπέ, alors que toujours (et pour cause !) Marc-Aurèle associe l'action à la justice, la parole à la sincérité (Ex. XII, 29,2).

Je lis : καὶ ὁποίως « fais-le sans te détourner et de la manière qui te paraît le plus conforme à la justice ».

VIII, 30 fin : μέμνησο ταύτης τῆς ἐξουσίας κατὰ φύσιν.

— 31 : Λαλεῖν...

Les pensées sont mal coupées. Κατὰ φύσιν ne peut se rattacher aisément ni à μέμνησο, ni (à la place qu'il occupe) à ἐξουσίας.

Je termine après ἐξουσίας la pensée 30 et je lis : 31. Κατὰ φύσιν λαλεῖν....

Voir la suite de cette pensée : ὑγιεῖ λόγῳ χρῆσθαι et V, 3,1. λόγου τοῦ κατὰ φύσιν.

VIII, 35 : τὰς ἄλλας δυνάμεις ἑκάστῳ τῶν λογικῶν *σχεδὸν ὅσον ἡ τῶν λογικῶν φύσις. Schenkl : « In σχεδὸν ὅσον verbum latere perspexit Cas(aubo), qui ἐσκέδασεν conj. »

Je crois que ce verbe, « qui n'est pas aisé à trouver », dit Fournier, n'est pas ἐσκέδασεν (dispersion), mais ἐνεδάσατο (distribution).

Du reste ἐσκέδασεν se construirait malaisément avec le datif, au contraire de ἐνεδάσατο.

IX, 10,3 : ὁ λόγος δὲ καὶ κοινὸν καὶ ἴδιον καρπὸν ἔχει (T.) — κοινίδιον καρποῦ (A.). « Marc-Aurèle veut dire apparemment », dit Fournier... Cela suffit à juger le texte.

Il faut lire : καὶ κοινὸς καὶ ἴδιος « La raison, aussi bien la raison universelle que celle qui appartient en propre (à chacun des êtres raisonnables) porte aussi son fruit... »

Les preuves à fournir seraient innombrables. Voir IV, 4 (péremptoire) ; VII, 9,2 ; VII, 53. Cf. τῇ φύσει τῇ ἰδίᾳ καὶ τῇ κοινῇ, V, 3 fin. Cf. encore VI, 14 fin ; VII, 55,1 ; XII, 23,3 ; XII, 33 fin.

Pour la confusion fréquente de ς et ν final, cf. au hasard :

ἰατρικῆς	(A.)	—	ἰατρικῶν	(T.) I, 16,20.
ἐξ αὐτῶς	(A.)	—	ἐξ αὐτῶν	(T.) III, 4,5.
πείσεως	(A.)	—	πείσεων	(T.) III, 6,2.
ἀνακόλουθος	(T.)	—	ἀνακόλουθον	(A.) III, 9,1.

IX, 28,2 : τρόπον γάρ τινα ἄτομοι ἢ ἀμερῆ. Locus desperatus. Peut-être : ἢ ἀμελῆ « Ce sont comme des atomes ou des choses livrées à elles-mêmes, (ou) dont personne ne s'occupe ».

Dans ce cas, ἀμελῆ = ἀμελούμενα, sens classique.

X, 6,1 : εἴτε ἄτομοι, εἴτε φύσις, πρῶτον κεῖσθω ὅτι μέρος εἰμὶ τοῦ ὅλου ὑπὸ φύσεως διοικουμένου.

La contradiction est formelle : on ne se tire de cette difficulté qu'en ergotant et je reconnais qu'on n'a pas d'autre ressource, si l'on conserve le texte.

Lire : τοῦ ὅλου ὁποιωσοῦν διοικουμένου « que je suis une partie du tout, de quelque manière qu'il soit gouverné (par des lois physiques ou par la nature) ».

Le scribe avait encore dans l'esprit le φύσις de la première ligne.

Pour ς = ν, voir les exemples cités à l'hypothèse, IX, 10,3.

X, 11,2 : ἐξεδύσατο τὸ σῶμα.

Le lecteur ressent comme un cahot, car l'auteur passe brusquement, d'une règle qu'il se dicte à lui-même, à l'homme qui se l'appliquerait. On cherche vainement le sujet de ce verbe intempestif.

Ce sujet est dans le verbe Ἐξεδύσατο = ἐξέδυ οὗτος, car ἐξεδύσατο n'a pas droit de cité. Il faut ou ἐξέδυ ou bien ἐξεδύθη.

X, 15 : Ὀλίγον ἐστὶ τὸ ὑπολειπόμενον τοῦτο. Ζῆσον ὡς ἐν ὄρει (?). Οὐδὲν γὰρ διαφέρει ἐκεῖ ἢ ὧδε, ἐάν τις πανταχοῦ ὡς ἐν πόλει τῷ κόσμῳ (?). Locus desperatus.

Je lis : ... τὸ ὑπολειπόμενον. Τοῦτο ζῆσον ὡς ἐν ὄψει[1]..... ἐν ἀκλεί(σ)τῳ κόσμῳ « Vis ce peu (qui te reste) comme (si tu étais) en public.

Peu importe, en effet, (qu'on vive) ici ou là, si partout (l'on vit) comme dans le monde non fermé (aux regards), c.-à-d. où rien n'arrêterait la vue, qui serait transparent ».

X, 38 : ἐκεῖνο ῥητορεία (T.) ῥητορία (A.). Absurdité.

Le contexte suggère immédiatement : énergie. « Ce qui te tiraille comme un pantin, c'est ce qui est caché au dedans de toi-même ; c'est ῥητορεία, c'est la vie, c'est, puisqu'il faut le dire, tout l'homme. »

Je lis : αὐτοφυία, l'énergie spontanée.

XI, 18,8 : πολλὰ γὰρ καὶ κατ' οἰκονομίαν γίνεται (A.)
— (deest) — — (T.)

Peut-être : πολλὰ γὰρ κατὰ σκότον τινὰ γίνεται.

« Cinquièmement, s'ils pèchent, tu ne t'en rends même pas compte avec certitude, car bien des choses se passent pour ainsi dire, (τινα), en pleines ténèbres. Et en définitive, il faut avoir acquis au préalable bien des assurances avant de pouvoir décider de la conduite d'autrui d'une manière rigoureusement exacte. »

XII, 1,5 : καὶ μὴ παύσεσθαί ποτε ζῆν φοβηθῇς, ἀλλὰ τό γε μηδέποτε ἄρξασθαι κατὰ φύσιν ζῆν...

---

1. La coupure ὑπολειπόμενον. Τοῦτο est déjà donnée par Kronemberg.

Autant le second ζῆν est correct, autant le premier l'est peu. A preuve, Morus qui écrit : παύσεσθαί ποτε τοῦ ζῆν.

Je lis : παύσεσθαί... ζῶν, sans addition, comme on a plus loin : καὶ παύση ξένος ὢν.... καὶ θαυμάζων... καὶ κρεμάμενος.

XII, 10 fin : εἰς ὕλην, αἴτιον, ἀναφοράν, ἡλίκην (T.) — τὸ ὑλικήν, (υ corr.) dit Schenkl, (A.) (*sic* pour l'accent).

XII, 11 : Ἐξουσίαν ἔχει ἄνθρωπος...

Le mot dont on ne sait que faire à la fin de la pensée 10 (Schenkl y voit une glose), commence en réalité la pensée 11 qui est exclamative :

11. Ἡλίκην ἐξουσίαν... « Quel admirable pouvoir possède l'homme... ! »

XII, 17 : ἡ γὰρ ὁρμή σου ἔστω.

XII, 18 ; Εἰς τὸ πᾶν ἀεὶ ὁρᾶν...

Il est évident que la pensée 18 où l'on tombe sur ἀεί, 4e mot, ne commence pas par εἰς τὸ πᾶν, synonyme de ἀεί, mais par :

10. Τὸ πᾶν ἀεὶ ὁρᾶν « L'essentiel est de voir toujours.... ». Cf. XII, 33,1.

Reste : ἡ γὰρ ὁρμή σου ἔστω· εἰς.

Je lis : — οὐκ ἄπτωτος· « car le premier mouvement n'est pas infaillible ». C'est notre proverbe français : Il faut se défier du premier mouvement. Pour la confusion σου, οὐκ, cf. V, 1,2 : ὅλως δὲ οὐ πρὸς πεῖσιν (Schmidt-Fournier) : ὅλως δὲ σὺ.

Cf. IV, 39,1 : σον (T.), ὃ ὂν (A.).

Cf. V, 9,3 : σὺ δὲ ἄλλο (T.), οὐ δὲ ἄλλο (A.).

A.-I. Trannoy.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Louis Laurand, *Manuel des Études grecques et latines*. Paris, Picard; in-8°. Fascicule IV : *Géographie, Histoire, Institutions romaines* (1917). Fascicule V : *Littérature latine* (1918); Fascicule VI : *Grammaire historique latine* (1918). Prix de chaque fascicule : broché, 3 fr., cartonné, 4 fr.[1].

Le *Manuel des Études grecques et latines* de M. Laurand est un mutilé de la guerre. A la veille des hostilités, le fascicule III partait de l'imprimerie de Roulers; arrêté, il est resté derrière la ligne de feu, et qui sait ce que l'on en retrouvera dans les ruines enfin libérées. Ce contretemps n'a découragé ni l'auteur ni l'éditeur : on nous promet une réimpression des pages prisonnières ou anéanties, et en attendant, la publication de l'ouvrage va son train, un train de guerre, hélas ! puisque des fascicules que nous avons le plaisir d'annoncer, le IVe porte la date de 1917, et les deux autres celle de 1918. Encore un peu de patience, et d'ici l'heure de la paix, cet instrument des tranquilles travaux sera entièrement forgé et aux mains de la génération studieuse de l'après-guerre. Pour donner une idée exacte de ce qu'est le *Manuel* de M. Laurand, je ne crois pouvoir mieux faire que de citer les lignes dans lesquelles l'auteur présente son ouvrage. « Ce manuel est composé d'après les sources, c'est-à-dire d'après les textes des auteurs anciens, interprétés d'accord avec les travaux de la philologie moderne. L'auteur y a réuni des renseignements dispersés dans un grand nombre de recueils très divers, dont beaucoup sont peu répandus et difficiles à consulter. L'*Histoire*, précédée de notions sur la *Géographie* ancienne, est résumée en tableaux permettant de retrouver rapidement les principaux faits et leur enchaînement; en tête de chaque période est placée une notice sur les « sources ». Les *Institutions* présentent en raccourci toute la civilisation grecque et romaine : vie privée et vie publique; avec beaucoup de curieux détails sur l'éducation, la fortune et les professions, l'agriculture, la banque, l'industrie, etc.; on y trouve un aperçu des principes qui dominaient les diverses constitutions antiques, des formes que revêtit le gouvernement démocratique ou aristocratique. Dans la *Littérature* l'auteur a donné place, avant tout, aux analyses et aux caractéristiques indispensables pour faire connaître les auteurs grecs et latins; il a pu y joindre, grâce à des travaux récents, nombre d'informations précieuses que ne contiennent pas des Histoires littéraires plus développées : telles sont, par exemple, les pages relatives à la question homérique, à la chronologie des dialogues de Platon et en général tout ce qui a trait à l'évolu-

1. Voy. sur le premier fascicule, l'article de notre regretté collaborateur René Duchamp de Lageneste, *Revue*, t. XXXVIII (1914), p. 221. — Réd.

tion du style des principaux auteurs, à la réputation et à l'influence des grands écrivains. La *Grammaire* n'est pas un résumé des formes telles qu'on les trouve aisément dans les livres scolaires, mais une esquisse du développement de la langue. Les explications linguistiques sont rédigées de manière à pouvoir être comprises par les non initiés. La syntaxe historique et la stylistique grecques n'avaient pas encore été exposées en français. Sur l'*Établissement et l'interprétation des lettres*, la *Paléographie*, la *Numismatique*, l'*Archéologie*, on trouvera une orientation suffisante pour se faire une idée de ces sciences et de leurs méthodes, pour en poursuivre l'étude si on le désire. L'*Histoire de la Philologie* indique les principaux courants qui se sont fait sentir dans les études grecques et latines, surtout depuis la Renaissance, et caractérise les tendances de l'époque actuelle. Le manuel se termine par des *Renseignements pratiques* sur le travail philologique, les bibliothèques, etc. Ils sont le fruit d'une longue expérience et ils épargneront aux débutants bien des embarras. »

Cette abondante matière sera distribuée en huit fascicules, dont le huitième est réservé aux indices variés. Sur le nombre, cinq ont déjà paru. Ils suffisent pour juger de ce que sera l'œuvre achevée. La première constatation qui frappe quiconque parcourt ces pages substantielles, c'est que le *Manuel* de M. Laurand est une œuvre de maturité. C'est en effet après plus de vingt ans de lectures, après quinze ans d'enseignement, que l'auteur s'est décidé à livrer au public le « cours » sans cesse remanié et remis au point qui avait préparé tant de licenciés ès lettres et formé de nombreux professeurs. Là est le secret de cette brièveté pleine qui dénote le professeur qui ne se perd jamais dans le détail, va droit à l'essentiel et sait toujours être court. Aussi l'on peut dire, sans exagération, que son Manuel atteint le maximum de condensation. Nous lui saurons gré également de ne pas nous avoir accablés sous le poids de la bibliographie. Rien n'est plus facile, somme toute, que de dresser, sur un sujet, des listes imposantes de volumes, d'articles, de dissertations. Au lecteur de s'orienter dans ce fatras, quitte à opter pour une thèse périmée ou à s'attacher à un érudit aventureux. M. Laurand n'a point cédé à cette tentation : l'étudiant qui voudra pousser plus avant ses recherches trouvera dans le *Manuel* une bibliographie critique d'ouvrages de première valeur. L'auteur en a éliminé tout ce qui ne sert qu'à faire nombre, pour indiquer seulement les livres essentiels, en notant, d'un mot, d'une parenthèse, un détail suggestif, une appréciation où l'on reconnaît un long commerce avec les livres.

Il n'y a pas jusqu'à la commodité de la disposition, à la multiplicité des tables (chaque fascicule est pourvu d'une table analytique et d'un index alphabétique), à la distribution typographique des matières qui ne soient inspirés du désir pratique de faciliter la tâche de l'étudiant. Aussi faisons-nous des vœux pour que la publication du *Manuel* de M. Laurand s'active et s'achève dans le plus bref délai possible.

Louis Jalabert.

A concordance to the works of Horace, compiled and edited by Lane Cooper, professor of the English language and literature in Cornell University. Published by the Carnegie institution of Washington. Washington, 1916, x-593 p. gr. in-18.

Cet index a été exécuté par un groupe d'étudiants américains sous la direction d'un professeur de littérature anglaise, M. Cooper. Le but prin-

cipal de l'entreprise paraît avoir été de permettre de retrouver rapidement un passage d'Horace cité ou imité par un auteur moderne. De fait, peu de temps après cette concordance, Miss Caroline Goad publiait dans les « Yale studies in English » une étude de plus de six cents pages sur Horace dans la littérature anglaise du XVIIIe siècle. Ce genre de recherches est fort intéressant et il peut donner des résultats féconds si on le conduit avec méthode et si on y apporte une double préparation de philologie classique et de philologie moderne. Je crois cependant qu'à défaut de l'une des deux, c'est la philologie classique qui est le plus nécessaire.

Le texte dépouillé a été celui de Vollmer. Les variantes citées par Vollmer ont été comprises dans le dépouillement. De plus, on a relevé celles que cite Wickham dans ses éditions de 1903 et 1904. Ces données ont été confrontées avec Keller et Holder. Des conjectures ou des variantes de *testimonia*, puisées aux mêmes sources, ont été relevées également. La méthode de dépouillement est décrite dans la préface. M. Cooper a joint au volume les instructions données aux dix-huit collaborateurs qui ont eu à dresser les fiches, au nombre de 45.000. Ces instructions très précises peuvent être envoyées à toute personne qui les demandera à M. C., à Ithaca (New-York). Toutes les fiches ont été remplies dans les mois de juin et juillet 1913. La mise en ordre alphabétique et le contrôle ont été terminés au printemps de 1914. L'impression a été assez lente par suite de diverses circonstances.

L'ordre alphabétique strict a été adopté. Ainsi *laturus* est à l'L ; les formes de *sum* sont dispersées entre l'E et l'S ; *erat* est séparé d'*eris*, *erit*, par une série de mots ; *annum* est séparé de *annus* par *annuo*, et ainsi de suite. C'est une ancienne méthode. M. C. dit qu'elle permet de voir tout de suite si une forme donnée se trouve on non dans Horace. C'est possible. Je ne suis pas sûr que l'autre méthode soit bien plus gênante. Dans beaucoup de cas, on a besoin de voir quelles sont les formes d'un mot donné qui se trouvent dans Horace et quelles sont celles qu'il n'a pas. Ce sera tout un travail avec cette concordance.

Chaque passage est cité avec le contexte, sauf pour les petits mots qui ne figurent que par les chiffres des renvois : *et* occupe plus de deux pages de 69 lignes à raison de huit ou neuf références par ligne ; qui voudra y aller voir ? En tout cas, je regrette que *an*, *cum*, *cur*, *dum*, *inter*, *post*, *sine*, *sub* et d'autres aient été traités ainsi. On aurait pu gagner de la place dans certains cas. Prenons *demisit*. Nous avons ceci :

quo te demisit peccati conscia erilis (*Serm.* 2.7.60)
quo te demisit peccati conscia erilis [peccati conscia erilis demisit]
(*var. Serm.* 2.7.60).

Il semble que cette variante d'ordre aurait pu être indiquée plus brièvement, le premier texte ayant déjà été cité. En revanche, on n'est pas averti qu'il y a une variante à l'endroit où le texte de Vollmer est cité. Ainsi sous *demittit*, on trouve : *huc frequens | caementa demittit redemptor*, Carm. 3.1.35 ; *in triuiis fixum cum se demittit ob assem*, Epist. 1.16.64 ; plus loin sous *dimittit : huc frequens caementa demittit* [*dimittit*] *redemptor*, var. Carm. 3.1.35 ; *in triuiis fixum cum se demittit* [*dimittit*] *ob assem*, var. Epist. 1.16.64. Cela permet de retrouver le passage cité soit avec *demittit*, soit avec *dimittit* ; mais si l'on étudie le sens de *demitto* dans Horace, on n'est pas avisé qu'en deux passages il y a une variante *dimitto*.

On peut toujours perfectionner un index. Celui-ci rendra de grands services. Nous n'avions rien de comparable depuis celui de Reifferscheid ; car les index de Keller et Holder et d'Orelli-Mewes sont des listes de chiffres. Reifferscheid est fondé sur un texte bien discutable, celui de Bentley ; de plus, l'ouvrage est épuisé. Comme le disait M. Cooper à ses collaborateurs pour les encourager : une pareille œuvre doit s'attirer la reconnaissance des « scholars » pour des générations. Mais les conseils d'un philologue ne seraient pas inutiles pour qu'elle rendît tous les services qu'on a le droit d'attendre d'elle.

Paul Lejay.

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

SUR LE TEXTE DE L'ODYSSÉE [1]

Malgré le travail des XVIIIe et XIXe siècles, la correction verbale du texte odysséen est loin d'être terminée : je laisse de côté toutes les théories et hypothèses grammaticales ou métriques, qui peuvent conduire à des changements presque innombrables de lettres, de particules et de mots et fournir la matière de volumes entiers, — tels les *Homerica* de Th.-L. Agar — ; mais on ne peut pas traduire l'*Odyssée* sans rencontrer dans nos meilleures éditions certaines fautes de transcription ou d'orthographe, auxquelles éditeurs et traducteurs semblent n'avoir pas encore prêté d'attention ; non seulement la « haute critique » ne s'en est pas aperçue ; mais elle en a tiré parfois des arguments pour ou contre l'unité des poèmes homériques.

Un exemple entre vingt peut nous être fourni par les vers 203-215 du chant IV.

C'est dans la rhapsodie Τὰ ἐν Λακεδαίμονι. Ménélas vante le bonheur du vieux Nestor, que, toute sa vie, les dieux ont favorisé. Ménélas, lui, a connu bien des tristesses : non seulement, après les dix années de guerre, il a mis sept ans encore à revenir chez lui, alors que le seigneur de Pylos revenait en six jours ; mais dans toute sa vie, Ménélas n'a été très heureux ni comme époux ni comme père ; Hélène, sans parler du reste, ne lui a donné qu'une fille, Hermione, et c'est d'une esclave qu'il a eu son fils unique, ce fort Mégapenthès, dont il célèbre justement le mariage. Nestor, de la plus légitime et de la plus fidèle des épouses, a eu de nombreuses filles, mais des fils aussi, et braves, et pleins de sagesse ; le bâtard de Ménélas ne semble avoir pour lui que sa vigueur, κρατερὸς Μεγαπένθης.

Or, voici le bonheur que Ménélas envie à Nestor, si l'on s'en

1. Je crois inutile d'allonger encore cet article par toutes les références au texte homérique ; il suffit d'ouvrir une *Concordance* pour retrouver tels passages dont je fais quelque citation. De même, il suffit, je crois, de renvoyer une fois pour toutes aux *Anhang* d'Ameis-Hentze, au livre de Fr. Blass, *die Interpolationen in der Odyssee*, Halle, 1904, et à celui de Th.-L. Agar, *Homerica*, Oxford, 1908.

tient au texte actuel de notre *Odyssée*. Ménélas parle au fils de Nestor, Pisistrate :

« Mon ami, tous tes mots et toute ta conduite sont d'un homme sensé ! Mais le fils d'un tel père ne peut parler qu'en sage ! Comme on retrouve en toi la race du héros à qui Zeus n'a jamais filé que le bonheur ! Heureux en mariage, *heureux en sa naissance* (vers 208)

ὄλβον ἐπικλώσῃ γαμέοντί τε γεινομένῳ τε,

le Ciel donne à Nestor, pour la fin de ses jours, de vieillir sous son toit, dans le luxe, entouré des fils les plus prudents, et maîtres à la lance !... »

Γεινομένῳ se retrouve dans une formule commune à l'*Iliade* et à l'*Odyssée* :

γεινομένῳ ἐπένησε λίνῳ, ὅτε μιν τέκε μήτηρ.

Le sens de γεινομένῳ est certain : Ménélas envie — on ne sait pourquoi — la naissance de Nestor, *après* avoir envié son mariage. Corrigez en γειναμένῳ : une seule lettre changée remet tout au clair ; γείνατο désigne ordinairement la maternité,

πατρὸς δ' εἶμ' ἀγαθοῖο· θεὰ δέ με γείνατο μήτηρ...,
αὐτοκασιγνήτω, τώ μοι μία γείνατο μήτηρ...,
ἐκ γὰρ ἐμεῦ γένος ἐσσί, ἐμοὶ δέ σε γείνατο μήτηρ.

Mais ce mot désigne aussi la paternité :

ἦ ὀλίγον οἱ παῖδα ἐοικότα γείνατο Τυδεύς...,
Λαμπετίδης, ὃν Λάμπος ἐγείνατο φέρτατος ἀνδρῶν...,
ἔνθα δ' ἔγημε γυναῖκα καὶ ὑψερεφὲς θέτο δῶμα
γείνατο δ' Ἀντιφάτην...,
Ναυσίθοον μὲν πρῶτα Ποσειδάων ἐνοσίχθων
γείνατο καὶ Περίβοια...,

L'exclamation de Ménélas prend alors un sens : « Heureux en son épouse, *heureux en ses enfants*, le Ciel donne à Nestor... »

Il semble que les Alexandrins aient eu ce texte sous les yeux. Les scholies nous disent à propos de γ 57 : οὐδενὸς γὰρ ἄλλου ἐδεῖτο [ὁ Νέστωρ] ἢ χρυσῶν ἢ κτημάτων ἢ πλούτου τινος ἄλλου ὁμοίου, ἀλλ' ἢ δόξης....· πλοῦτος γὰρ σύμμετρος ἦν τῷ Νέστορι, χρόνου μῆκος, εὐπαιδία, μεγάλων πράξεων ἐπιτυχία, φρόνησις, ἀκμὴ λόγου... La scholie de δ 207 est encore plus explicite : οὐ τῷ γόνῳ, ἀλλὰ τῷ γεννήτορι ὄλβον ἔδωκεν ὁ Ζεὺς καὶ γαμοῦντι καὶ τεκνοῦντι.

Tous les éditeurs récents conservent pourtant γεινομένῳ qui ne veut rien dire. Jusque dans sa dernière édition de 1917, van

Leeuwen répète sa correction γιγνομένῳ τε et pense l'expliquer par la comparaison avec Γ 40 :

αἴθ' ὄφελες ἄγονός τ' ἔμεναι ἄγαμός τ' ἀπολέσθαι.

Cette imprécation d'Hector contre Pâris a un sens : appliquée à Nestor, l'expression ne saurait en avoir aucun ; il faut γεινα-μένῳ. En traduisant l'*Odyssée*, on s'aperçoit que plus d'un changement pareil serait nécessaire. En voici quelques exemples.

*
* *

I. — Au chant VIII, le fils d'Alkinoos, Laodamas, veut inviter Ulysse à prendre part aux joutes (vers 131-139) :

Quand tous les cœurs étaient au plaisir de ces jeux, le fils d'Alkinoos, Laodamas, leur dit : « Maintenant, chers amis, demandons à cet hôte s'il n'est pas quelque sport qu'il connaisse et pratique ! Voyez comme il est fort ! ces cuisses, ces mollets, cette paire de bras qui pendent au-dessus, les muscles de ce col *et cette grande force* !... Non, il n'a rien encor perdu de sa jeunesse !... »

δεῦτε, φίλοι, τὸν ξεῖνον ἐρώμεθα εἴ τιν' ἄεθλον
οἶδέ τε καὶ δεδάηκε· φυὴν γε μὲν οὐ κακός ἐστι,
μηρούς τε κνήμας τε καὶ ἄμφω χεῖρας ὕπερθεν
αὐχένα τε στιβαρὸν μέγα τε σθένος...,

Pourquoi *cette grande force* dans une énumération de mollets, de cuisses, de bras et de col ? Dès 1830, Schütz[1] avait signalé l'étrangeté de l'amalgame et proposé un remède ; il lisait μέγα δὲ σθένος, avec l'interruption d'un point en haut,

αὐχένα τε στιβαρόν· μέγα δὲ σθένος.

Quelques éditeurs, avec Nitzsch et van Herwerden, ont adopté cette correction, que van Leeuwen, en son édition si habilement prudente de 1917, repousse : « μέγα τε σθένος, sic veluti in unum colligitur id quod ex indiciis, quae praebebant herois lumbi et crura et lacerti et collum, poterat effici ; pro τε, Schütz conjecit δέ, sed robur illud Laodamas nisi ex ipsa herois specie officere nondum potuit. » En 1890, van Leeuwen et da Costa (la mode était alors aux audaces même révolutionnaires) proposaient la

1. *Opusc. philolog.*, p. 12 ; van Herwerden, *Hermes*, XVI, p. 351-370 ; cf. Ameis-Hentze, *Anhang* III, p. 26.

correction στῆθός τε μέγ', en disant : « De robore hospitis Phaeaces nihildum compertum habent. » Or, on lit au chant XVIII de l'*Iliade*, vers 415 :

αὐχένα τε στιβαρὸν καὶ στήθεα λαχνήεντα,

et ce vers fait partie d'une énumération analogue à celle de notre chant odysséen,

σπόγγῳ δ' ἀμφὶ πρόσωπα καὶ ἄμφω χεῖρ' ἀπομόργνυ
αὐχένα τε στιβαρὸν καὶ στήθεα λαχνήεντα.

Autre énumération analogue au chant XIX de l'*Iliade*, vers 285 :

στήθεά τ' ἠδ' ἀπαλὴν δειρὴν ἰδὲ καλὰ πρόσωπα.

De même, au chant VIII de l'*Iliade*, vers 326 :

αὐχένα τε στῆθός τε...,

Au chant XVIII de l'*Odyssée*, Ulysse le mendiant va lutter contre Iros ; il retrousse ses haillons : « Et, sur sa nudité troussant alors ses loques, Ulysse leur montra ses grandes belles cuisses ; puis ses larges épaules et son poitrail et ses bras musclés apparurent ; Athéna, accourue près du pasteur du peuple, avait gonflé ses muscles... (*vers 67-70*) :

αὐτὰρ Ὀδυσσεὺς
ζώσατο μὲν ῥάκεσιν περὶ μήδεα, φαῖνε δὲ μηροὺς
καλούς τε μεγάλους τε· φάνεν δέ οἱ εὐρέες ὦμοι
στήθεά τε στιβαροί τε βραχίονες· αὐτὰρ Ἀθήνη
ἄγχι παρισταμένη μέλε' ἤλδανε ποιμένι λαῶν.

En notre vers 136 du chant VII, comme en ces divers exemples, le sens appelle μέγα τε στῆθος au lieu de μέγα τε σθένος : « les muscles de ce col et cette ample poitrine. » Mais, ainsi corrigé, notre vers devient faux :

αὖχένά τε στῖβαρὸν μέγά τε στηθὸς οὐδέ τι ἦδης.

Il faut donc rétablir le texte primitif :

αὐχένα τε στιβαρὸν στῆθός τε μέγ' οὐδέ τι ἦδης,

et l'on voit alors l'origine de la faute : sous la plume d'un copiste, une transposition de mots, μέγα τε στῆθος au lieu de στῆθός τε μέγα, avait rendu le vers faux ; un correcteur imagina μέγα τε σθένος,

qui torturait le sens, mais respectait la quantité. La faute doit remonter très haut dans l'établissement du texte homérique, car tous les manuscrits la reproduisent; mais tous gardent aussi ce μέγα τε σθένος, qui en reste l'indice, comme l'avaient bien vu Schütz et les autres critiques du XIXe siècle.

*
* *

II. — C'est une pareille opération métrique qui nous a valu, je crois, le vers 295 du chant XIII en sa forme présente :

μύθων τε κλοπίων οἵ τοι πεδόθεν φίλοι εἰσίν.

Ce vers est dans la bouche d'Athéna, lorsque, changée en un jeune berger, elle rencontre Ulysse sur le rivage d'Ithaque. Ulysse vient de lui forger une histoire de Crète, d'Élide et de naufrage (*vers 256-286*) ; la déesse sourit, reprend sa forme de grande et belle femme, artiste en beaux ouvrages, et lui répond (*vers 291 et suivants*) :

« Quel fourbe, quel larron pourrait te surpasser en tout concours de ruses? qu'un dieu même s'en mêle !... Mon pauvre ami, toujours broder, vivre de ruses ! Même rentré chez toi, tu ne peux renoncer enfin à ces mensonges, ces contes de brigands qui te sont chers *du fond de toi* ? »

Car les éditeurs modernes expliquent ce πεδόθεν φίλοι par *stirpitus*, *radicitus*, *von Grund aus* (*durchaus*), et W. C. Kayser rapproche le vers hésiodéen πεδόθεν δ' ἐτινάσσετο μακρὸς Ὄλυμπος. En ce vers d'Hésiode, l'Olympe ébranlé jusque dans ses racines, πεδόθεν, se comprend sans peine. Dans le vers odysséen, il faudrait traduire « cet amour du mensonge enraciné en toi ». Mais nombre de manuscrits, et des meilleurs, donnent παιδόθεν au lieu de πεδόθεν : « Mira constantia, metro tamen invito », disent van Leeuwen et da Costa dans leur édition de 1909 ; « ridiculo errore », disaient-ils en leur édition de 1890.

Pour le sens, il n'est pas douteux que παιδόθεν est préférable : « Même rentré chez toi, tu ne peux renoncer enfin à ces mensonges, ces contes de brigands, où tu te plais *depuis l'enfance* ! »

Dans la langue homérique, παιδόθεν est un *hapax* ; mais πεδόθεν en est un autre. Un seul vers de l'*Iliade* pourrait être invoqué en faveur de πεδόθεν, le vers 796 du chant XIII

οἱ δ' ἴσαν ἀργαλέων ἀνέμων ἀτάλαντοι ἀέλλῃ
ἥ ῥά θ' ὑπὸ βροντῆς πατρὸς Διὸς εἶσι πέδονδε
θεσπεσίῳ δ' ὁμάδῳ ἁλὶ μίσγεται...,

et un seul vers de l'*Odyssée*, le vers 398 du chant XI ; il s'agit de Sisyphe, roulant sa pierre vers le sommet d'un tertre, ποτὶ λόφον, d'où la pierre retombe *vers la plaine*,

αὖτις ἔπειτα πέδονδε κυλίνδετο λᾶας ἀναιδής.

Il ne semble pas qu'en ces deux passages πέδονδε soit autre chose que l'équivalent des πεδίονδε, ἐς πεδίον, que l'on trouve ailleurs :

ἀλλ' ἄγ' ὁ μὲν πεδίονδ' ἐπὶ βοῦν ἴτω...,
ἤιξαν πεδίονδε διὰ πτόλιος μεμαῶτες...,
ὥς τ' αἰετὸς ὑψιπετήεις
ὅς τ' εἶσιν πεδίονδε διὰ νεφέων ἐρεβεννῶν...,
τῷ δ' ἐπὶ κυάνεον νέφος ἤγαγε Φοῖβος Ἀπόλλων
οὐρανόθεν πεδίονδε...

Substitué à πεδόθεν, le mot παιδόθεν donnerait un vers faux :

μῦθῶν τε κλοπίων οἵ τοι παιδόθεν φίλοι εἰσίν.

Aussi Schulze proposait-il la lecture πάιθεν, simple barbarisme. Mais il suffirait de prendre modèle sur le vers 331 du chant XII de l'*Odyssée*,

ἰχθὺς ὄρνιθάς τε, φίλας ὅ τι χεῖρας ἵκοιτο,

pour avoir un vers parfaitement juste :

μύθων τε κλοπίων, φίλοι οἵ τοι παιδόθεν εἰσίν.

Comme plus haut, la modification παιδόθεν en πεδόθεν s'explique par la faute d'un copiste, qui, transposant φίλοι, avait fait un vers faux, et par la correction d'un éditeur subséquent qui, pour rétablir le vers, corrigea παιδόθεν en πεδόθεν. On pourrait reconstituer ainsi l'histoire de ce vers odysséen :

Texte primitif : μύθων τε κλοπίων, φίλοι οἵ τοι παιδόθεν εἰσίν.
Faute du copiste : μῦθῶν τε κλοπίων οἵ τοι φίλοι παιδόθεν εἰσίν.
Correction de l'éditeur : μῦθῶν τε κλοπίων οἵ τοι πεδόθεν φίλοι εἰσίν.

Aucun manuscrit ne nous a conservé le texte primitif ; mais un grand nombre nous ont transmis la faute du copiste, et la correction de l'éditeur se trouve dans les scholies, sans que nous en puissions fixer la date originelle : οἵ τοι πεδόθεν, μεταφορικῶς, οἷον ἐκ ῥίζης, ἐκ γενετῆς, ἀπὸ φυτῶν, ἢ ἀπὸ τοὺς γεννωμένους ἐν τῷ πέδῳ πατεῖν *Schol.* de M^2 et M^4 (Allen), ἐκ νέας ἡλικίας ἢ ἀπὸ τοῦ πέδου *Schol.* V ἤτοι παιδόθεν φίλοι εἰσί *Schol.* H^3.

*
* *

III. — J'inclinerais à corriger de même façon le vers 87 du chant II :

σοὶ δ' οὔ τι μνηστῆρες Ἀχαιῶν αἴτιοί εἰσιν.

C'est le chef des prétendants, Antinoos, qui répond à Télémaque dans l'Assemblée des Ithaciens (*vers 85 et suivants*) :

« Quel discours, Télémaque ! l'orateur de plein vent et la tête emportée ! Tu viens nous diffamer ! tu veux nous attacher un infâme renom ! *Il te faut mettre en cause, parmi les Achéens, non pas les prétendants,* mais ta mère qui pour la fourbe est sans rivale. Voilà déjà trois ans, en voici bientôt quatre, qu'elle va se jouant du cœur des Achéens, donnant à tous l'espoir, envoyant à chacun promesses et messages, quand elle a dans l'esprit de tout autres projets... »

La tournure μνηστῆρες Ἀχαιῶν surprend le lecteur ; les éditeurs ont soin de l'expliquer en note : « Ἀχαιῶν, *Genetiv der Zugehörigkeit, zu* μνηστῆρες *gefügt zum nachdrücklichen Gegensatz gegen* φίλη μήτηρ, *die eigene Mutter* », dit Ameis-Hentze ; « Ἀχαιῶν, d'entre les Achéens », dit M. Maurice Croiset. Il est possible que l'on trouve dans les poèmes homériques des tournures semblables ; mais je n'en ai pas encore rencontré, malgré toutes mes recherches, et je ne vois pas comment, *parmi les Achéens*, on peut établir l'opposition, *Gegensatz*, dont parle Ameis-Hentze, entre les prétendants, d'une part, et Pénélope, de l'autre. Pénélope n'est pas un *Achéen* ; dans les vers qui suivent, c'est parmi les *Achéennes* qu'elle se range, en redoutant leur blâme,

μή τίς μοι κατὰ δῆμον Ἀχαιιάδων νεμεσήσῃ.

Dans ce même chant II, aux vers 265-266, Télémaque oppose les Achéens et les prétendants :

τὰ δὲ πάντα διατρίβουσιν Ἀχαιοί
μνηστῆρες δὲ μάλιστα, κακῶς ὑπερηνορέοντες.

« Mais tout cela les Achéens l'empêchent, surtout les prétendants, ces tyrans de malheur. »

L'opposition ici se comprend sans peine : Télémaque sort de l'assemblée : il a demandé à tous les Achéens les moyens de partir pour Pylos ; les prétendants ont refusé et, sur leur ordre, les autres Achéens ont quitté l'agora sans prendre une décision en

sa faveur ; par leur silence et leur docilité, les Achéens se sont donc faits les complices des prétendants.

Mais dans notre vers 87, on ne voit pas pourquoi Antinoos établirait cette distinction entre Achéens et prétendants, alors qu'au vers 90, il emploie ce même mot Ἀχαιῶν pour désigner les seuls prétendants :

> qu'elle va se jouant du cœur des Achéens,
> ἐξ οὗ ἀτέμβει θυμὸν ἐνὶ στήθεσσιν Ἀχαιῶν.

Pour notre vers 87, certains manuscrits donnent ἀχέων : « Absurde F aliique ἀχέων, quod in scholio commendatur », disaient dans leur édition de 1890 van Leeuwen et da Costa qui, dans leur édition de 1908, se contentent de la note : « ἀχέων F^1 D^1 T^1 ; γράφουσι καὶ ἀχέων, ἤγουν τῶν θλίψεων· ἡ ὀξεῖα παρὰ τῷ Ποιητῇ ἐκτείνει. M. »

Si l'on écrit ἀχέων, le sens du vers devient très clair : « La cause *de tes maux*, est-ce les prétendants ou ta mère qui, pour la fourbe, est sans rivale?... » ἀχέων serait le complément de αἴτιοι, comme πάντων au vers 48 du chant XXII (noter au vers 46 de ce chant XXII l'emploi de Ἀχαιοί pour désigner les prétendants) :

> εἰ μὲν δὴ Ὀδυσεὺς Ἰθακήσιος εἰλήλουθας,
> ταῦτα μὲν αἴσιμα εἶπας ὅσα ῥέζεσκον Ἀχαιοί,
> πολλὰ μὲν ἐν μεγάροισιν ἀτάσθαλα, πολλὰ δ' ἐπ' ἀγροῦ.
> ἀλλ' ὁ μὲν ἤδη κεῖται, ὃς αἴτιος ἔπλετο πάντων,
> Ἀντίνοος.

Mais, ainsi corrigé, notre vers 87 du chant II deviendrait faux :

> σοὶ δ' οὖ τι μνηστῆρες ἀχέων αἴτιοί εἰσιν,

et la raison métrique donnée par le scholiaste, ἡ ὀξεῖα παρὰ τῷ Ποιητῇ ἐκτείνει, est sans valeur. Une transposition de mots ne suffirait pas à rétablir la quantité :

> σοὶ δ' ἀχέων οὖ τι μνηστῆρες αἴτιοί εἰσιν.

Mais une correction complémentaire nous serait aussitôt fournie par tels autres vers de l'*Iliade* :

> ἄσσον ἴτ'· οὔ τί μοι ὔμμες ἐπαίτιοι, ἀλλ' Ἀγαμέμνων...,
> ὦ Θόαν, οὔτις ἀνὴρ νῦν γ' αἴτιος, ὅσσον ἔγωγε.

Le vers rétabli serait juste et plein, en lisant soit

> σοὶ δ' ἀχέων οὖ τι μνηστῆρες ἐπαίτιοί εἰσιν,

soit plutôt

σοὶ δ' ἀχέων οὔ τι μνηστῆρες γ' αἴτιοί εἰσιν,

et l'histoire de ce vers pourrait s'écrire, comme ci-dessus :
Texte primitif : σοὶ δ' ἀχέων οὔ τι μνηστῆρές γ' αἴτιοί εἰσιν.
Transposition du copiste : σοὶ δ' οὔ τι μνηστῆρες γ' ἀχέων αἴτιοί εἰσιν.
Correction d'un éditeur : σοὶ δ' οὔ τι μνηστῆρες Ἀχαιῶν αἴτιοί εἰσιν.

*
* *

IV. — C'est encore un scrupule métrique de quelque éditeur ancien qui nous a valu, je crois, le vers 143 du chant XXII en sa forme présente,

ἐς θαλάμους Ὀδυσῆος ἀνὰ ῥῶγας μεγάροιο.

Il s'agit du chevrier Mélantheus qui s'en va au trésor d'Ulysse chercher des armes pour les prétendants. Au vers 140 du même chant, Mélantheus lui-même a employé le mot θαλάμου, et non pas θαλάμων, qui serait aussi bien entré dans le vers :

ἀλλ' ἄγεθ', ὔμιν τεύχε' ἐνείκω θωρηχθῆναι
ἐκ θαλάμου· ἔνδον γὰρ, ὀίομαι, οὐδέ πῃ ἄλλῃ 140
τεύχεα κατθέσθην Ὀδυσεὺς καὶ φαίδιμος υἱός.
Ὣς εἰπὼν ἀνέβαινε Μελάνθιος, αἰπόλος αἰγῶν,
ἐς θαλάμους Ὀδυσῆος....

C'est θαλάμοιο, et non pas θαλάμων, qu'emploie à son tour Télémaque pour parler de ce trésor, aux vers 155 et 157 :

...ὃς θαλάμοιο θύρην πυκινῶς ἀραρυῖαν
κάλλιπον ἀγκλίνας· τῶνδε σκοπὸς ἦεν ἀμείνων·
ἀλλ' ἴθι, δὶ' Εὔμαιε, θύρην ἐπίθες θαλάμοιο...

C'est θάλαμόνδε, ἐς θάλαμον, que l'on a aux vers 161 et 165 pour le second voyage de Mélantheus, alors que θαλάμουσδε, ἐς θαλάμους, n'auraient en rien changé le vers :

βῆ δ' αὖτις θάλαμόνδε Μελάνθιος...,
ἔρχεται ἐς θάλαμον· σὺ δέ μοι νημερτὲς ἐνίσπες...,

C'est ἐς θάλαμον que le bouvier et le porcher doivent aller et jeter le même Mélantheus aux vers 174 et 179 :

ἐς θάλαμον βαλέειν...,
βὰν δ' ἴμεν ἐς θάλαμον λαθέτην δέ μιν ἔνδον ἐόντα·
ἤτοι ὁ μὲν θαλάμοιο μυχὸν κάτα...

C'est θάλαμόνδε qu'au vers 109, Télémaque était allé chercher les armes,

βῆ δ' ἴμεναι θάλαμόνδ' ὅθι οἱ κλυτὰ τεύχε' ἔκειτο.

C'est toujours le singulier θάλαμος qu'emploient l'*Iliade* et l'*Odyssée* pour désigner le magasin, le dépôt des armes, des tissus, des parfums, — nos archéologues disent aujourd'hui « le trésor » :

Iliade, VI, 288-289 : αὐτὴ δ' ἐς θάλαμον κατεβήσετο κηώεντα
ἔνθ' ἔσαν οἱ πέπλοι παμποίκιλοι...,
XXIV, 191 : αὐτὸς δ' ἐς θάλαμον κατεβήσετο κηώεντα,
κέδρινον, ὑψόροφον, ὃς γλήνεα πολλὰ κεχάνδει...
275 : ἐκ θαλάμου δὲ φέροντες ἐϋξέστης ἐπ' ἀπήνης...
317 : ὅσση δ' ὑψορόφοιο θύρη θαλάμοιο τέτυκται...

Odyssée, II, 337-8 : ὣς φάν· ὁ δ' ὑψόροφον θάλαμον κατεβήσετο πατρὸς
εὐρύν, ὅθι νητὸς χρυσὸς καὶ χαλκὸς ἔκειτο...
XV, 99 : αὐτὸς δ' ἐς θάλαμον κατέβησετο κηώεντα...
XXI, 8 : βῆ δ' ἴμεναι θάλαμόνδε σὺν ἀμφιπόλοισι γυναιξίν
ἔσχατον· ἔνθα δέ οἱ κειμήλια κεῖτο ἄνακτος...

C'est dans le sens de « chambre à coucher » que θάλαμος s'emploie au singulier ou au pluriel, suivant qu'il est question d'une ou de plusieurs chambres : dans l'*Odyssée*, les fils de Nestor arrivent, chacun de sa chambre ἐκ θαλάμων ἐλθόντες (III, 413); les servantes durant le massacre des prétendants restent au fond de leurs chambres, μυχῷ θαλάμων (XXIII, 41); dans l'*Iliade*, on dénombre les cinquante chambres des fils de Priam et les douze chambres de ses filles (VI, 242-250), πεντήκοντ' ἔνεσαν θάλαμοι, δώδεκ' ἔσαν τέγεοι θάλαμοι..., ἔνθα δὲ κοιμῶντο (cf. XVIII, 492 ; XXII, 63).

Le texte original de notre vers était sûrement :

ἐς θάλαμον Ὀδυσῆος...

Mais, en prosodie classique, ce vers était faux, cinq brèves de suite ne pouvant trouver place dans un hexamètre :

ἐς θᾰλᾰμŏν Ŏδῠσῆŏς.

En prosodie homérique, le vers est parfaitement régulier, il rentre dans la formule :

ἐστὶ πόλις Ἐφύρη μυχῷ Ἀργεΐος ἱππόβοτοιο...,

*
* *

V. — Un pareil scrupule métrique nous a valu le vers 246 du chant XIII :

αἰγίβοτος δ' ἀγαθὴ καὶ βούβοτος· ἔστι μὲν ὕλη
παντοίη· ἐν δ' ἀρδμοὶ ἐπηετανοὶ παρέασι.

Il s'agit d'Ithaque. Athéna, sous les traits d'un jeune berger, en vante les ressources ; Ulysse, plongé par elle dans une céleste nuée, n'a pas encore reconnu son île :

... Athéna, la déesse aux yeux pers, répliqua ; « Es-tu fol, étranger ? ou viens-tu de si loin ?... Ici, sur ce pays, c'est toi qui m'interroges ! tout de même, il n'est pas à ce point ignoré ! et combien l'ont connu, aussi bien chez les gens de l'aube et du midi que dans les brumes du noroît, au fond du monde ! Ce ne sont que rochers impropres aux chevaux ; mais, sans être très grands, ses champs ne sont pas pauvres ; ils ont du grain, du vin plus qu'on ne saurait dire, de la pluie en tout temps et de fortes rosées : un bon pays à chèvres ! *et à bœufs* ! car il a des bois de toute essence et des eaux toujours vives ! Et voilà, étranger, pourquoi le nom d'Ithaque est allé jusqu'à Troie, que l'on nous dit si loin de la terre achéenne ! »

Le rocher d'Ithaque n'a jamais été célèbre pour ses bœufs. Eumée, dénombrant les richesses du maître au chant XIV (vers 96-108), parle des bandes de cochons, συῶν συβόσια, et des hardes de chèvres, αἰπόλια αἰγῶν, qu'Ulysse possède *ici*, ἐνθάδε, dans son île d'Ithaque ; mais les troupeaux de bœufs sont *là-bas*, en terre ferme ou en d'autres îles, ἐν ἠπείρῳ. Car du bétail d'Ulysse, une partie est dans Ithaque même, αὐτῆς Ἰθάκης, une partie sur le continent dont on voit la côte noircir à l'horizon, ἠπείροιο μελαίνης.

(*Vers 96-108*) : « Sache que notre maître avait la vie très large ! Ni sur ce continent dont la côte noircit, ni dans Ithaque même, aucun autre héros n'avait aussi grand train : ils se mettraient à vingt pour égaler son bien ; veux-tu savoir le compte ? En terre ferme, il a douze troupeaux de bœufs, tout autant de moutons, en même nombre aussi les bandes de cochons et les hardes de chèvres, que font paître là-bas des bergers à sa solde ou des hommes à lui. En notre Ithaque, il a toute une armée de chèvres, onze hardes en tout qu'à l'autre bout de l'île gardent de braves gens qui doivent chaque jour envoyer une bête... Et tu me vois ici à garder ces cochons contre la dent des fauves, et chaque jour aussi je dois leur envoyer le plus beau de mes porcs. »

Quand le bouvier, le porcher et le chevrier d'Ulysse, Philœtios Eumée et Mélantheus, se rencontrent au palais, Eumée ramène Ulysse des porcheries qui sont sur la Pierre au Corbeau ; Mélantheus amène ses chèvres de l'autre bout de l'île ; mais Philœtios

est venu par mer : les passeurs l'ont transporté avec sa vache et ses chèvres, car un passage régulier unit Ithaque au rivage voisin (XX, 187-188) :

πορθμῆες δ' ἄρα τούς γε διήγαγον, οἵ τε καὶ ἄλλους
ἀνθρώπους πέμπουσιν ὅτις σφέας εἰσαφίκηται.

En Ithaque, sur la Pierre au Corbeau, les porcs sont heureux ; ils ont à foison du gland ; la source Aréthuse leur donne son eau noire ; ils ont là tout ce qui met les porcs en belle graisse (XIII, 408-410) :

πὰρ Κόρακος Πέτρης ἐπί τε κρήνη Ἀρεθούσῃ
ἔσθουσαι βάλανον μενοεικέα καὶ μέλαν ὕδωρ
πίνουσαι, τά θ' ὕεσσι τρέφει τεθαλυῖαν ἀλοιφήν.

Ces trois vers du chant XIII répètent sous une autre forme nos vers 246-247 du même chant : « des bois de toute essence et des eaux toujours vives, ἔστι μὲν ὕλη παντοίη, ἐν δ' ἀρδμοὶ ἐπηετανοὶ παρέασι. » Les bois de toute essence, ὕλη παντοίη, sont favorables à l'élevage des porcs qui vivent en plein air, allant à la glandée et se nourrissant de fruits sauvages, glands, faînes, arbouses ou cornouilles, suivant la saison, « tout ce que mangent les pourceaux qui se vautrent » (X, 242-243) :

πάρ ῥ' ἄκυλον βάλανόν τε βάλεν καρπόν τε κρανείης
ἔδμεναι, οἷα σύες χαμαιευνάδες αἰὲν ἔδουσιν.

Mais les bœufs et vaches n'ont que faire de ces bois et de leurs fruits : il leur faut, à eux, de bonne herbe, que le rocher d'Ithaque ne porte pas ; ils ne vivent, comme les chevaux, qu'en ces prés d'élevage que possède l'Élide ou la Laconie. Ithaque n'est pas une île à chevaux (IV, 601-605) :

ἵππους δ' εἰς Ἰθάκην οὐκ ἄξομαι, ἀλλὰ σοὶ αὐτῷ
ἐνθάδε λείψω ἄγαλμα· σὺ γὰρ πεδίοιο ἀνάσσεις
εὐρέος, ᾧ ἔνι μὲν λωτὸς πολύς, ἐν δὲ κύπειρον
πυροί τε ζειαί τε ἰδ' εὐρυφυὲς κρὶ λευκόν·
ἐν δ' Ἰθάκῃ οὔτ' ἄρ δρόμοι εὐρέες οὔτε τι λειμών...

Ithaque, n'ayant pas de prairies, οὔτε τι λειμών, ne saurait être une île à bœufs, βούβοτος. Ithaque, ayant sur la Pierre au Corbeau des bois de toute essence, est une île à porcs, σύβοτος, et ses rochers du Nord ne conviennent qu'aux chèvres, αἰγίβοτος. Notre vers 246 du chant XIII disait donc à l'origine :

αἰγίβοτος δ' ἀγαθὴ καὶ σύβοτος· ἔστι μὲν ὕλη...

Mais, en prosodie classique, ce vers était faux :

αἰγίβοτος δ' ἄγαθη καὶ σύβοτος· ἐστὶ μὲν ὕλη.

Un éditeur ancien fit « l'ingénieuse » correction βοῦβοτος, en ne changeant qu'une ou deux lettres... Mais, en prosodie homérique, le vers était régulier ; il rentre dans la formule :

αλλ' ὁ μὲν Αἰθίοπας μετεκίαθε τηλόθ' ἐόντας....
ὣς φάτο Τηλέμαχος φρεσὶ δ' ἄθανάτην θεὸν ἔγνω....
πρωτος δὲ σταθμοῖσδε λίλαιεται ἄπτανέεσθαι.

*
* *

VI. — Certains éditeurs récents, Fick, Ludwich, Allen, etc., rétablissent au vers 260 du chant III une leçon donnée par certains manuscrits :

κείμενον ἐν πεδίῳ ἐκὰς Ἄργεος, οὐδέ κέ μίν τις
κλαῦσεν Ἀχαιιάδων...

Les éditeurs précédents, tel Ameis, préféraient la leçon de la Vulgate : ἐκὰς ἄστεος. Il s'agit d'Égisthe et de son châtiment. Nestor dit à Télémaque :

« Égisthe, retrouvé vivant en son palais par Ménélas le Blond quand il revint de Troie, n'aurait pas obtenu la terre pour tombeau ; dans les champs, hors des murs, ἐν πεδίῳ ἐκὰς ἄστεος, les chiens et les oiseaux l'eussent déchiqueté, et pas une Achéenne n'eût osé le pleurer ; son crime était trop grand. »

Après le meurtre d'Agamemnon, Égisthe « avait régné sept ans sur tout l'or de Mycènes », dit le vers 305 du même chant :

ἑπτάετες δ' ἤνασσε πολυχρύσοιο Μυκήνης.

Comme Ilion, comme Pylos, comme la plupart des « bourgs » fortifiés, ἄστεα, de ce temps, Mycènes avait devant elle, à ses pieds, la plaine où se livraient les batailles et où l'on abandonnait aux oiseaux et aux chiens les cadavres des ennemis et des criminels :

Iliade, XVIII, 256 : ἐν πεδίῳ παρὰ νηυσίν· ἐκὰς δ' ἀπὸ τείχεός εἶμεν...
V, 791 : νῦν δὲ ἐκὰς πόλιος κοίλῃσ' ἐπὶ νηυσὶ μάχονται...
XV, 349-51 : οὐδέ νυ τόν γε
γνωτοί τε γνωταί τε πυρὸς λελάχωσι θανόντα,
ἀλλὰ κύνες ἐρύουσι πρὸ ἄστεος ἡμετέροιο...,

XV, 681 : σεύας ἐκ πεδίοιο μέγα προτὶ ἄστυ δίηται
λαοφόρον καθ' ὁδόν...
VI, 392-93 : εὖτε πύλας ἵκανε διερχόμενος μέγα ἄστυ
Σκαίας, τῇ ἄρ' ἔμελλε διεξίμεναι πεδίονδε...
Odyssée, III, 484-85 : τὼ δ' οὐκ ἄκοντε πετέσθην
ἐς πεδίον, λιπέτην δὲ Πύλου αἰπὺ πτολίεθρον...

La leçon fautive Ἄργεος s'expliquerait sans peine par une réminiscence du copiste ou du correcteur qui avait dans la mémoire d'autres vers homériques :

Odyssée, IV, 99 : Τροίῃ ἐν εὐρείῃ, ἐκὰς Ἄργεος ἱπποβότοιο...
XXIV, 37 : ὃς θάνες ἐν Τροίῃ ἑκὰς Ἄργεος...
Iliade, I, 246 : φθίσθαι ἐνὶ Τροίῃ ἑκὰς Ἄργεος ἱπποβότοιο...

Ces vers devaient revenir à la mémoire du copiste ou du correcteur d'autant plus facilement qu'en cette même histoire d'Égisthe au chant III de l'*Odyssée*, ils lisaient

260 : κείμενον ἐν πεδίῳ ἑκὰς ἄστεος, οὐδέ κέ τίς μιν
κλαῦσεν μὲν Ἀχαιιάδων· μάλα γὰρ μέγα μήσατο ἔργον·
ἡμεῖς μὲν γὰρ κεῖθι πολέας τελέοντες ἀέθλους
ἤμεθ'· ὁ δ' εὔκηλος μυχῷ Ἄργεος ἱπποβότοιο...
. . . . . .
249 : ποῦ Μενέλαος ἔην ; τίνα δ' αὐτῷ μήσατ' ὄλεθρον
Αἴγισθος δολόμητις, ἐπεὶ κτάνε πολλὸν ἀρείω ;
ἦ οὐκ Ἄργεος ἦεν Ἀχαικοῦ ;...

Encadré entre les deux Ἄργεος des vers 251 et 263, il est trop naturel que l'ἄστεος du vers 260 soit devenu Ἄργεος.

Mais dans les passages de l'*Odyssée* et de l'*Iliade* cités plus haut, ἑκὰς Ἄργεος signifie, non pas *hors des murs de la ville d'Argos*, mais *loin de l'Argolide* ou plutôt *loin du pays d'Argos* : ce pays d'Argos comprenait alors toute l'île de Pélops. Dans les poèmes homériques, Ἄργος ne désigne la ville d'Argos (où, d'ailleurs, régnait Diomède, et non pas Égisthe) qu'en un passage de l'*Odyssée* qui fait partie d'une interpolation assez grossière (XXI, 108)

οὔτε Πύλου ἱερῆς οὔτ' Ἄργεος οὔτε Μυκήνης,

et dans deux passages de l'*Iliade*, au *Catalogue* du chant II, vers 559

οἳ δ' Ἄργος τ' εἶχον Τίρυνθά τε τειχιόεσσαν
Ἑρμιόνην [τ'] Ἀσίνην τε, βαθὺν κατὰ κόλπον ἐχούσας·
τῶν αὖθ' ἡγεμόνευε βοὴν ἀγαθὸς Διομήδης,

et au vers 52 du chant IV

ἤτοι ἐμοὶ τρεῖς μὲν πολὺ φίλταταί εἰσι πόληες,
Ἄργος τε Σπάρτη καὶ εὐρυάγυια Μυκήνη...

Partout ailleurs, Ἄργος désigne le pays et non la ville : si Égisthe est « dans son fond d'Argolide, en ses prés d'élevage », μυχῷ Ἄργεος ἱπποβότοιο, il en est de même de la ville d'Éphyre, la Corinthe classique (*Iliade* VI, 152) :

ἔστι πόλις Ἐφύρη μυχῷ Ἄργεος ἱπποβότοιο.

Il faudrait donc conserver le texte de la Vulgate,

κείμενον ἐν πεδίῳ ἑκὰς ἄστεος...

Mais en prosodie homérique, ce vers est faux à cause du *digamma* de ϝάστεος. Aussi les éditeurs ont-ils proposé diverses corrections. Bekker écrivait ἑκὰ ϝάστεος, et le vers redevenait juste ; mais nulle part dans les poèmes homériques, ἑκὰ ne se rencontre pour ἑκὰς. Agar, plus audacieux, veut remplacer ἑκὰς par ἀπὸ. Van Leeuwen et da Costa disaient en leur édition de 1890 :

Ἄργεος F. G. P. M ; ἄστεος H, quod non sine causa praeferunt H. Stephanus et alii. *Argos*, licet de Agamemnonis regno totave Peloponneso saepe usurpetur, hic tamen parum apte nominatur : nam non *extra Agamemnonis ditionem*, neque in *remoto angulo* ejus regni, sed *ante ipsam urbem* in planitie projici debuit corpus Aegisthi (ut Polynicis ante Thebas) ; urbs autem Agamemnonis apud Homerum non *Argos* dicitur, sed Mycenae. Quominus tamen ἄστεος recipiamus, obstat ϝ neglectum. Nisi igitur gravius subest vitium, verba sic sunt interpretanda : *seorsum* (i. e. *solum, neglectum*), *in planitie Argiva jacentem*, .

En disant *ante ipsam urbem*, van Leeuwen et da Costa parlaient comme Hector lui-même, au chant XV, vers 348-351, de l'*Iliade* :

ὃν δ' ἂν ἐγὼν ἀπάνευθε νεῶν ἐτέρωθι νοήσω,
αὐτοῦ οἱ θάνατον μητίσομαι οὐδέ νυ τόν γε
γνωτοί τε γνωταί τε πυρὸς λελάχωσι θανόντα,
ἀλλὰ κύνες ἐρύουσι πρὸ ἄστεος ἡμετέροιο.

Dans notre vers odysséen, on ne saurait restituer :

κείμενον ἐν πεδίῳ πρὸ ἄστεος...

Le mètre s'y oppose. Mais on lit au chant XVIII de l'*Iliade*, vers 207-210 :

ὡς δ' ὅτε καπνὸς ἰὼν ἐξ ἄστεος αἰθέρ' ἵκηται
τηλόθεν ἐκ νήσου, τὴν δῆϊοι ἀμφιμάχονται,
οἵτε πανημέριοι στυγερῷ κρίνονται Ἄρηι
ἄστεος ἐκ σφετέρου...

Il faut rétablir en notre texte :

κείμενον ἐν πεδίῳ ἐκ ἄστεος...

Texte primitif : κείμενον ἐν πεδίῳ ἐκ ἄστεος...
Texte fautif ou corrigé au temps où le digamma disparut :

ἐν πεδίῳ ἑκὰς ἄστεος...

Faute de contamination : ἐν πεδίῳ ἑκὰς Ἄργεος, à cause des deux vers 251 et 263 qui encadrent ce vers 260.

*
* *

VII. — On lit au vers 165 du chant XVI :

ἐκ δ' ἦλθεν μεγάροιο παρὲκ μέγα τειχίον αὐλῆς.

C'est le même texte que l'on retrouve, ou peu s'en faut, au vers 343 du même chant :

ἐκ δ' ἦλθον μεγάροιο παρὲκ μέγα τειχίον αὐλῆς.

Les autres chants nous offrent des vers analogues :

IV, 300 : αἱ δ' ἴσαν ἐκ μεγάροιο...
XVIII, 185 : ὣς ἄρ' ἔφη· γρῆυς δὲ διὲκ μεγάροιο βεβήκειν...
XIX, 60 : ἦλθον δ' ἀμφίπολοι λευκώλενοι ἐκ μεγάροιο... etc.

De même, au chant XXIV, vers 647 :

αἱ δ' ἴσαν ἐκ μεγάροιο, δάος μετὰ χέρσιν ἔχουσαι...

Au vers 343 de notre chant XVI, il s'agit du *palais* d'Ulysse : ce sont les prétendants qui sortent du *megaron*, traversent la cour et vont tenir séance devant le grand mur, hors des portes. d'où le port et les vaisseaux peuvent leur apparaître (vers 351 et suivants). Mais au vers 165, il en va tout autrement: il s'agit de la demeure d'Eumée, et jamais ce logis, qui n'est pas un palais, n'est appelé *megaron* ; c'est une « cabane », σταθμός, et le poète emploie toujours le mot de σταθμός pour désigner cette « loge » d'Eumée :

XIV, 381 : ἤλυθ' ἐμὸν πρὸς σταθμὸν· ἐγὼ δέ μιν ἀμφαγάπαζον...,
XV, 306 : αὐτοῦ ἐνὶ σταθμῷ, ἢ ἐτρύνετε πόλινδε...
XVI, 45 : σταθμῷ ἐν ἡμετέρῳ..

Le Cyclope emploie le même mot pour son étable :

IX, 451 : πρῶτος δὲ σταθμόνδε λιλαίεαι ἀπονέεσθαι.

L'*Iliade* emploie le même mot pour les huttes de bergers :

II, 469-470 : ἠΰτε μυίαων ἀδινάων ἔθνεα πολλά,
αἵτε κατὰ σταθμὸν ποιμνήϊον ἠλάσκουσιν...
XIX, 377 : σταθμῷ ἐν οἰοπόλῳ...

De même, aux vers 304 du chant XII; 110 du chant XVII ; 377 du chant XIX, etc. Dans les divers chants de l'*Odyssée* où figure Eumée et où l'on parle de sa loge, jamais μέγαρον (sauf un autre cas, dont nous aurons à nous occuper bientôt) ne signifie autre chose que le palais d'Ulysse ou d'un autre roi : XIII, 2, 8, 51, 337, 384, 403, 377 ; XVI, 326, 201 ; XV, 77, 94, 231, 450, 354, 128, 461, 91 ; XVI, 104, 341, 411, 314, 284, 106, 77, 120, 94, 33, 390, 343, 165 ; XVII, 360, 61, 96, 325, 398, 460, 251, 391, 143, 79, 358, 521, 569, 604, 493. Aussi quand Télémaque sort du palais d'Ulysse, le poète dit, XIX, 47 :

ὣς φάτο· Τηλέμαχος δὲ διὲκ μεγάροιο βεβήκειν...

Mais quand Télémaque sort du logis d'Eumée, XVII, 26 :

ὣς φάτο· Τηλέμαχος δὲ διὲκ σταθμοῖο βεβήκειν.

Si donc, au vers 343 du chant XVI, les prétendants peuvent sortir du *megaron* d'Ulysse pour traverser la cour du palais,

ἐκ δ'ἦλθον μεγάροιο παρὲκ μέγα τειχίον αὐλῆς,

c'est du *stathmos* d'Eumée que doit sortir Ulysse pour traverser la cour de l'étable, au vers 165 de ce même chant :

ἐκ δ'ἦλθεν σταθμοῖο παρὲκ μέγα τειχίον αὐλῆς.

Cf. le vers 156 du chant XVI :

λῆθεν ἀπὸ σταθμοῖο κιὼν Εὔμαιος ὑφορβός...

Est-ce à une réminiscence du vers 343 qu'il faut attribuer la faute d'un copiste ou d'un correcteur[1] en ce vers 165 ? Il est à noter que certains manuscrits nous donnent la même faute au vers 26 du chant XVII :

ὣς φάτο· Τηλέμαχος δὲ διὲκ σταθμοῖο βεβήκειν, dit la Vulgate ;
ὣς φάτο· Τηλέμαχος δὲ διὲκ μεγάροιο βεβήκειν, disent certains manuscrits.

---

1. Je reviendrai sur ces essais d'unification ; cf. le vers 408 du chant I :

ἠέ τιν' ἀγγελίην πατρὸς φέρει ἐρχομένοιο,

Il n'est pas douteux que ce texte est le bon. Mais certains éditeurs anciens donnaient la formule ordinaire πατρὸς οἰχομένοιο.

Peut-être une autre cause d'erreur intervint : σταθμός signifie *cabane*, mais aussi *montant de porte*, comme en cette formule que l'on trouve cinq fois dans l'*Odyssée*

στῆ ῥα παρὰ σταθμὸν τέγεος πυκνὰ ποιητοῖο·

La scholie de l'*Iliade*, II, 470, nous dit : σταθμόν· νυνὶ τὴν ἔπαυλιν· τρία δὲ δηλοῖ ἡ λέξις, τὸν σταθμὸν, τὸν τῆς θύρας παραστάτην καὶ τὸν ἀριθμὸν τοῦ μέτρου. Un correcteur « ingénieux » voulut-il éviter l'amphibologie ? ou fut-il influencé par trois autres vers du chant XXII ?

120 : τόξον μὲν πρὸς σταθμὸν εὐσταθέος μεγάροιο...,
257 et 274 : τῶν ἄλλος μὲν σταθμὸν εὐσταθέος μεγάροιο...

Au vers 381 du chant XIV, le texte porte actuellement :

ἦλθεν ἐμὰ πρὸς δώματ'.....

C'est Eumée qui parle ici, comme Alkinoos au vers 32 du chant VIII :

οὐδὲ γὰρ οὐδέ τις ἄλλος ὅτις κ' ἐμὰ δώματ' ἵκηται.

Mais Eustathe et certains manuscrits, — en particulier l'*Augustanus* de Munich, U de Ludwich, *Mon.* d'Allen, sur lequel j'appelle toute l'attention des homérisants —, nous donne la variante que je crois préférable :

ἦλθεν ἐμὸν πρὸς σταθμόν....

Cf. vers 66, XVI :

ἦλυθ' ἐμὸν πρὸς σταθμόν....

Au vers 521 du chant XVII, Eumée dit en parlant encore de son logis :

ὣς ἐμὲ κεῖνος ἔθελγε παρήμενος ἐν μεγάροισι.

C'est la même formule que Pénélope emploie en parlant de son palais, aux vers 589-590 du chant XIX :

εἴ κ' ἐθέλοις μοι, ξεῖνε, παρήμενος ἐν μεγάροισι
τέρπεμεν....

Cf. IV, 238 :

ἦ τοι νῦν δαίνυσθε καθήμενοι ἐν μεγάροισιν.

Je ne doute pas qu'au vers 521 de XVII, il ne faille rétablir σταθμοῖσιν, comme au 82 de XVI, 504 de XIV, 20 de XVII :

οὐ γὰρ ἐπὶ σταθμοῖσι μένειν ἔτι τηλίκος εἰμί.

Cf. encore 318 de XVI, 187 et 223 de XVII. Cf. la scholie de l'*Iliade*, V, 140 : σταθμούς· τὰς κατ' ἀγρὸν ἐπαύλεις, et XVIII 589 : σταθμούς· τὰς κατ' ἀγροὺς στάσεις τῶν θρεμμάτων. Cf. par contre la scholie de l'*Odyssée*, VI, 19 : σταθμοῖιν· σταθμοὶ λέγονται τὰ ἑκατέρωθεν τῶν θυρῶν ὄρθια ξύλα τὰ ἀνέχοντα τὰς φλιάς.

*
* *

VIII. — On lit au vers 758 du chant IV :

ὣς φάτο· τῆς δ' εὖνησε γόον σχέθε δ' ὄσσε γόοιο.

Bentley, Nauck et Bekker ont signalé avec raison, je crois, l'étrange répétition de γόον et γόοιο [1]. Le ou les poètes homériques n'avaient pas la haine des répétitions qu'ont eue ensuite les auteurs classiques et que les modernes surtout ont exagérée. Il semble qu'ici, néanmoins, ce double γόον–γόοιο mérite l'attention; van Leeuwen et da Costa disent en leur édition de 1908 : « Iteratum γόον..., γόοιο, vitii indicium ; prius in χόλον mutat Bentley, in πόθον van Herwerden ; sed magis suspectum est posterius. »

Sans suspecter ni condamner le vers tout entier, peut-on le corriger ? Des deux termes γόοιο et γόον, faut-il condamner le premier et accepter le second, suivant le conseil de van Leeuwen ? C'est le second qui ne me paraît pas susceptible de corrections ; l'expression est juste, puisque γόος dans l'*Odyssée* est un équivalent de δάκρυ :

XVII, 8 : κλαυθμοῦ τε στυγεροῖο γόοιό τε δακρυόεντος...
X, 247-8 : ἐν δέ οἱ ὄσσε
δακρυόφιν πίμπλαντο γόον δ' ὠΐετο θύμος...

Le poète dit alternativement : θαλερὸν γόον et θαλερὸν δάκρυ.

Pour le premier terme, Ameis-Hentze rapproche de l'expression εὖνησε γόον les vers de l'*Iliade* au chant XVI :

523 : ἀλλὰ σύ πέρ μοι, ἄναξ, τόδε καρτερὸν ἔλκος ἄκεσσαι,
κοίμησον δ' ὀδύνας, δὸς δὲ κράτος...
527 : ὣς ἔφατ' εὐχόμενος· τοῦ δ' ἔκλυε Φοῖβος Ἀπόλλων.
αὐτίκα παῦσ' ὀδύνας.

1. Cf. Ameis-Hentze, *Anhang*, I, p. 120.

Or nous avons dans l'*Odyssée*, au chant I, vers 242 :

οἶχετ' ἄϊστος, ἄπυστος, ἐμοὶ δ' ὀδύνας τε γόους τε
κάλλιπεν· οὐδέ τε κεῖνον ὀδυρόμενος στεναχίζω...

Je crois qu'il faut rétablir en notre vers 758 du chant IV :

ὣς φάτο· τῆς δ' εὖνησ' ὀδύνας σχέθε δ' ὄσσε γόοιο.

Aux vers 812 et 819 du même chant, Pénélope répond

καί με κέλεαι παύσασθαι ὀιζύος ἠδ' ὀδυνάων...
τοῦ δὴ ἐγὼ καὶ μᾶλλον ὀδύρομαι ἤ περ ἐκείνου...

au fantôme de sa sœur Iphtimé que lui a envoyé Athéna (vers 799-801)

πέμπε δέ μιν πρὸς δῶματ' Ὀδυσσῆος θείοιο
εἵως Πηνελόπειαν ὀδυρομένην γοόωσαν
παύσειε κλαυθμοῖο γόοιό τε δακρυόεντος,

et qui disait à Pénélope (vers 805-806):

οὐ μέν σ' οὐδὲ ἐῶσι θεοὶ ῥεῖα ζώοντες
κλαίειν οὐδ' ἀκάχησθαι.

On peut se reporter aussi aux vers 117-120 du chant XIX :

μή μοι μᾶλλον θυμὸν ἐνιπλήσῃς ὀδυνάων
μνησαμένῳ· μάλα δ' εἰμὶ πολύστονος· οὐδέ τί με χρὴ
οἴκῳ ἐν ἀλλοτρίῳ γοόωντά τε μυρόμενον τε
ἧσθαι...

* * *

IX. — Une répétition analogue m'a toujours arrêté aux vers 14 et 15 du chant VII :

καὶ τότ' Ὀδυσσεὺς ὦρτο πόλινδ' ἴμεν· ἀμφὶ δ' Ἀθήνη
πολλὴν ἠέρα χεῦε φίλα φρονέουσ' Ὀδυσῆι.

Les répétitions d'un même nom propre sont fréquentes d'un vers à l'autre des poèmes homériques. On peut dire qu'elles sont « de style », dès qu'elles sont nécessaires ou seulement utiles à la rapide compréhension du texte par l'auditoire, et non pas seulement par le lecteur ; car le ou les poètes homériques s'adressaient aux oreilles, et non pas aux yeux.

Mais dans ce chant VII, quelques vers plus loin, on lit (vers 40-42) :

οὐ γὰρ Ἀθήνη
εἵα εὐπλόκαμος, δεινὴ θεός, ἥ ῥά οἱ ἀχλὺν
θεσπεσίην κατέχευε φίλα φρονέουσ' ἐνὶ θυμῷ.

On lit au chant X, vers 317 :

ἐν δέ τε φάρμακον ἦκε κακὰ φρονέουσ' ἐνὶ θυμῷ.

On lit au chant VIII de l'*Iliade*, vers 430 :

..... κεῖνος δὲ, τὰ ἃ φρονέων ἐνὶ θυμῷ.

Paléographiquement, on comprendrait la substitution de Οδυσηι à ενι θυμωι par le lecteur d'un manuscrit usé ou sali : δυσηι et θυμωι se superposent lettre par lettre; mais nous ne connaissons encore aucun sigle de papyrus permettant la superposition ενι et ο... Une autre explication de cette faute nous serait fournie par telles autres erreurs soit des copistes, soit du lecteur à haute voix qui dictait aux copistes. Au chant III, après le vers 97

λίσσομαι, εἴ ποτέ τοί τι πατὴρ ἐμός, ἐσθλὸς Ὀδυσσεύς...,

on a au vers 106

πλαζόμενοι κατὰ λῆἰδ' ὅπῃ ἄρξειεν Ἀχιλλεύς.

C'est le texte de tous les autres manuscrits et c'est assurément le bon ; un seul manuscrit nous donne :

πλαζόμενοι κατὰ λῆἰδ' ὅπῃ ἄρξειεν Ὀδυσσεύς.

Au lieu d'une simple faute de dictée ou de copie, faut-il admettre le subterfuge volontaire d'un interpolateur ? Les vers 40-42 du même chant

ἐρχόμενον κατὰ ἄστυ διὰ σφέας· οὐ γὰρ Ἀθήνη
εἵα εὐπλόκαμος, δεινὴ θεὸς, ἥ ῥά οἱ ἀχλὺν
θεσπεσίην κατέχευε φίλα φρονέουσ' ἐνὶ θυμῷ.

semblent être une interpolation de quelque éditeur ancien, qui donnait une *Odyssée* πολύστιχον, « revue et augmentée », ainsi que Kirchhoff, Fick, Heinrichs et Jordan l'ont montré depuis longtemps, ainsi qu'Ameis-Hentze et même Fr. Blass l'admettent [1]. L'inutilité de ces trois vers 40-42 n'est sans doute qu'un faible argument. Mais la matière dont ils sont faits en est un bon : nulle

1. Cf. là-dessus Fr. Blass, *die Interpolationen*, p. 94 ; Henning, *Homers Odyssee*, p. 190-191 ; Ameis-Hentze, *Anhang*, II, p. 5.

part ailleurs, les poèmes homériques ne donnent à Athéna ces épithètes que l'*Odyssée* applique à Calypso et Circé

Κίρκη ἐυπλόκαμος, δεινὴ θεὸς, αὐδήεσσα...
δολοέσσα Καλυψώ
ναίει ἐυπλόκαμος, δεινὴ θεός...

Imitant le vers 15 pour le répéter aux vers 40-42, l'interpolateur le modifia légèrement en sa place originelle à seule fin de cacher son emprunt. Grammaticalement, cette modification de ἐνὶ θυμῷ en 'Οδυσῆι pouvait se légitimer en faisant d' 'Οδυσῆι le complément de χεῦε, comme τῷ l'est au vers 235 du chant VI,

ὣς ἄρα τῷ κατέχευε χάριν κεφαλῇ τε καὶ ὤμοις,

et οἱ au vers 140 de ce même chant VII :

πολλὴν ἠέρ' ἔχων ἣν οἱ περίχευεν 'Αθήνη.

Mais un autre vers (189-190) au chant XIII montrerait l'inutilité de ce complément, ou du moins en légitimerait l'absence :

περὶ γὰρ θεὸς ἠέρα χεῦε
Παλλὰς 'Αθηναίη, κούρη Διός...

Cf. encore *Iliade*, V, 776; VIII, 50.

Je croirais plus volontiers qu'en ce vers 15 du chant VII, nous avons la correction maladroite, mais raisonnée d'un éditeur hellénistique ou romain. Le texte original, en effet, me semble avoir été:

πολλήν ϝοι ἠέρα χεῦε φίλα φρονέουσ' ἐνὶ θυμῷ.

Ce vers, parfaitement juste dans la prosodie homérique, comportait l'élision de ϝ'. Une longue pratique du texte odysséen m'a persuadé que, par des révisions systématiques, les antiques éditeurs ont éliminé le ϝ et les formes archaïques ϝοι, ϝε, etc., en nombre de passages où il faut les rétablir pour retrouver le mètre ou le sens. Un exemple entre cent nous est fourni par une formule de l'*Iliade* qui figure au chant XIII, vers 544, sous la forme

καὶ κόρυς· ἀμφὶ δέ οἱ θάνατος χύτο θυμοραϊστής

et deux fois au chant XVI, vers 414 et 580, sous la forme

κάππεσεν· ἀμφὶ δέ μιν θάνατος χύτο θυμοραϊστής.

Voss, continuant, sans s'en douter, à vingt ou vingt-deux siècles de distance, les corrections des éditeurs grecs et romains, vou-

lait changer ἀμφὶ δέ οἱ θάνατος du vers 544 de XIII en ἀμφὶ δέ μιν θάνατος, sur le modèle des deux vers de XVI. Duentzer, au contraire, rétablissait en ces deux vers de XVI ἀμφὶ δέ οἱ θάνατος. Les scholies de l'*Iliade*, IV, 461, nous donnent ce dernier texte pour le vers 414 : la correction en μιν est donc postérieure aux plus anciennes scholies. Tous les passages semblables ou analogues des deux poèmes homériques montrent que οἱ, et non μιν, était dans le texte primitif :

Iliade, XVII, 268-270 : ἀμφὶ δ' ἄρα σφι
λαμπρῇσιν κορύθεσσι Κρονίων ἠέρα πολλὴν
χεῦ'
XX, 321-322 : αὐτίκα τῷ μὲν ἔπειτα κατ' ὀφθαλμῶν χέεν ἀχλύν
Πηλείδῃ Ἀχιλῆι.
XVIII, 205 : ἀμφὶ δέ οἱ κεφαλῇ νέφος ἔστεφε δῖα θεάων.

Odyssée, V, 491-492 : τῷ δ' ἄρ' Ἀθήνη
ὕπνον ἐπ' ὄμμασι χεῦε
II, 395 : ἔνθα μνηστήρεσσιν ἐπὶ γλυκὺν ὕπνον ἔχευε.
XII, 338 : οἱ δ' ἄρα μοι γλυκὺν ὕπνον ἐπὶ βλεφάροισιν ἔχευαν.
VI, 232 : ὡς δ' ὅτε τις χρυσὸν περιχεύεται ἀργύρῳ ἀνήρ...
235 : ὣς ἄρα τῷ κατέχευε χάριν κεφαλῇ τε καὶ ὤμοις.

Ces deux vers 232 et 235, ainsi que les deux vers 233-234, ont été insérés au chant XXIII, 159-162, en un endroit où ils n'ont que faire et où tous les éditeurs actuels sont d'accord pour les supprimer. Mais, dans le vers 162 du chant XXIII, tous les manuscrits nous donnent περίχευε au lieu de κατέχευε. La comparaison avec 232 de VI et 159 de XXIII, où tous les manuscrits nous donnent περιχεύεται, semble prouver que περίχευε est la version originale. Nous aurions donc entre le vers 235 de VI, qui est à sa place et qu'il faut conserver, et le vers 162 de XXIII, qui fut ajouté par un éditeur πολύστιχος et qu'il faut supprimer, la même ressemblance qu'entre nos vers authentiques 14-15 de VII et les vers interpolés 41-42 du même chant : c'est dans l'interpolation que le vrai texte nous est conservé ; c'est dans le passage authentique qu'il à été altéré. Ce procédé me semble avoir été l'une des ruses habituelles aux interpolateurs homériques. Je crois donc que la restitution ἐνὶ θυμῷ, au lieu de Ὀδυσῆι, au vers 15 du chant VII, s'impose et quant à ϝ' entre πολλὴν et ἠέρα, comparez les vers 139 et 140 du même chant :

αὐτὰρ ὁ βῆ διὰ δῶμα πολύτλας δῖος Ὀδυσσεὺς
πολλὴν ἠέρ' ἔχων ἣν οἱ περίχευεν Ἀθήνη.

En résumé, je crois que deux opérations combinées nous ont valu le texte actuel au vers 15 du chant VII : 1° ruse de l'interpolateur qui fabriqua les trois vers 40-42 du même chant ; 2° correction ou plutôt suppression du ϝ soit qu'il fût écrit sous cette forme, — chose douteuse, — soit que l'écriture ἐκ πλήρους, que l'on avait encore dans les éditions d'Aristarque, — εἶσ' ὑόμενος· ἐκ πλήρους τὸ εἶσι αἱ Ἀριστάρχου, dit la scholie, VI, 131, — eût conservé :

πολλὴν οἱ ἠέρα χεῦε φίλα φρονέουσ' ἐνὶ θυμῷ.

Peut-être ne serait-il pas impossible de dater l'une au moins de ces opérations. Les scholies font allusion au grand débat qu'avaient suscité parmi les éditeurs anciens ces vers 15 et 41 du chant VII. Pour expliquer et légitimer la double présence du nuage répandu par Athéna, Zénodote voulait qu'au vers 15, la déesse eût enveloppé d'abord Ulysse

πολλὴν ἠέρα χεῦε, φίλα φρονέουσ', Ὀδυσῆϊ,

et qu'au vers 41, elle eût ensuite enveloppé les Phéaciens ou plutôt tiré un voile de brume sur leurs yeux,

ἐρχόμενον κατὰ ἄστυ διὰ σφέας· οὐ γὰρ Ἀθήνη
εἶα εὐπλόκαμος, δεινὴ θεός, ἥ σφισιν ἀχλὺν
θεσπεσίην κατέχευε φίλα φρονέουσ' ἐνὶ θυμῷ.

Les scholies de 15 nous disent : ὅτι τῷ Ὀδυσσεῖ περιέθηκε σκότος, οὐ τοῖς Φαίαξιν ὡς ἐν τοῖς ἑξῆς, Ζηνόδοτος. Celles de 41 nous disent : ἤ ῥά οἱ ἀχλύν· Ζηνόδοτος ἤ σφισιν ἀχλύν γράφει, οὐκ εὖ. Cette correction de Zénodote permettait de maintenir dans le texte les deux passages : en outre elle expulsait cet hiatus ἤ ῥά οἱ que Zénodote devait condamner, car l'existence du ϝ semble lui avoir échappé et je montrerai quelque jour comment il fut l'un des grands artisans de la correction digammique. Les scholies, pour condamner cette correction de Zénodote, ajoutaient : οὐκ εὖ, ἐν γὰρ τοῖς ἑξῆς φησιν

καὶ τότε δή ῥ' αὐτοῖο πάλιν χύτο θέσφατος ἀήρ.

L'argument n'est pas valable : Zénodote aurait pu répondre qu'en ce vers 143, il était question du nuage répandu par la déesse autour de *lui*, Ulysse, αὐτοῖο, οἱ, et non pas du voile tendu par elle devant leurs yeux, à *eux*, Phéaciens, σφισιν. Mais ces discussions antiques me semblent le meilleur argument en faveur de l'athétèse contre les vers 40-42.

*
* *

X. — Un exemple de cette même opération des interpolateurs nous serait fourni par les vers 19-20 du chant III. Télémaque et Athéna sous les traits de Mentor débarquent à Pylos (vers 12-20) :

... Télémaque à son tour débarqua du vaisseau. Athéna lui montrait la route et, la première, la déesse aux yeux pers, lui disait : « Télémaque, il ne faut plus ici la moindre fausse honte. Il s'agit de ton père. Tu n'as franchi la mer qu'afin de t'enquérir du pays qui le cache, du sort qu'il a subi. *Donc va droit à Nestor, le dompteur de chevaux et sachons la pensée qu'il enferme en son cœur. Il faut lui demander de te parler sans feinte ; ne crains pas de mensonge ; il est toute sagesse* »

ἀλλ' ἄγε νῦν ἰθὺς κίε Νέστορος ἱπποδάμοιο
εἴδομεν ἥν τινα μῆτιν ἐνὶ στήθεσσι κέκευθε.
λίσσεσθαι δέ μιν αὐτόν, ὅπως νημερτέα εἴπῃ.
ψεῦδος δ' οὐκ ἐρέει· μάλα γὰρ πεπνυμένος ἐστί.

Ces deux vers se retrouvent au même chant III, vers 326-327, dans la bouche de Nestor parlant à Télémaque (vers 317-328) :

Pourtant, suis mon conseil. Jusque chez Ménélas, je t'invite à te rendre. C'est lui qui, le dernier, est rentré du dehors, d'un monde où l'on n'a pas grand espoir de retour quand une fois les vents vous y ont égaré : c'est si loin dans la mer que, même d'une année, on ne sait pas d'oiseaux qui fassent le voyage ; ah ! le gouffre terrible ! Va donc chez Ménélas ! prends ton vaisseau, tes gens ! ... Si tu veux, suis la route : j'ai mon char, mes chevaux, et j'ai des fils aussi qui sauront te conduire ; c'est à Lacédémone, la divine cité, qu'est le blond Ménélas. Demande-lui toi-même de te parler sans feinte ; ne crains pas de mensonge ; il est toute sagesse »

λίσσεσθαι δέ μιν αὐτός, ἵνα νημερτὲς ἐνίσπῃ·
ψεῦδος δ' οὐκ ἐρέει· μάλα γὰρ πεπνυμένος ἐστί.

Entre ces deux passages, on voit les légères différences :

(vers 19)... αὐτὸν ὅπως νημερτέα εἴπῃ...
(vers 327)... αὐτὸς ἵνα νημερτὲς ἐνίσπῃ...

Αὐτός, et non αὐτόν, est la leçon d'Aristarque, nous disent les scholies. Pour ἵνα et ὅπως, on lit dans l'*Iliade*, au chant XXIV, vers 466-467 :

καί μιν ὑπὲρ πατρὸς καὶ μητέρος ἠϋκόμοιο
λίσσεο καὶ τέκεος ἵνα οἱ σὺν θυμὸν ὀρίνῃς,

au chant IX, vers 511-512 :

λίσσονται δ'ἄρα ταί γε Δία Κρονίωνα κιοῦσαι
τῷ Ἄτην ἅμ' ἕπεσθαι, ἵνα βλαφθεὶς ἀποτείσῃ,

en ce même chant IX, vers 451-452 :

..... ἡ δ'αἰὲν ἐμὲ λισσέσκετο γούνων
παλλακίδι προμιγῆναι ἵν' ἐχθήρειε γέροντα.

Par contre, au chant VIII de l'*Odyssée*, en ces *Amours d'Arès et d'Aphrodite*, qui sont une interpolation de date postérieure, on lit aux vers 344-345 :

οὐ δὲ Ποσειδάωνα γέλως ἔχε· λίσσετο δ'αἰεὶ
Ἥφαιστον κλυτοεργὸν ὅπως λύσειεν Ἄρηα.

Encore en ce passage, l'emploi de ὅπως avec l'optatif pourrait se légitimer par d'autres exemples homériques (cf. *Odyssée*, XVIII, 160) : ὅπως dans les poèmes homériques signifie *de quelle façon*, et non pas *de telle façon que...* ; dans toute l'*Iliade* et toute l'*Odyssée*, il n'est qu'un endroit où ὅπως soit un rigoureux équivalent de ἵνα ; c'est au chant XIV de l'*Odyssée*, vers 181 :

..... τὸν δὲ μνηστῆρες ἀγαυοὶ
οἴκαδ' ἰόντα λοχῶσιν ὅπως ἀπὸ φῦλον ὄληται
νώνυμον ἐξ Ἰθάκης Ἀρκεισίου ἀντιθέοιο.

Or ces vers appartiennent à un passage (174-184) qu'Aristarque déclarait interpolé et devant lequel certains de nos manuscrits ont gardé l'*obelos*. Cf. la scholie de l'*Odyssée*, V, 386, au sujet des corrections postérieures de ἵνα en ὅπως : ἕως ἀντὶ τοῦ ἵνα, τινὲς δὲ γράφουσιν ὅπως.

Néanmoins, nombre d'éditeurs modernes, et Fr. Blass lui-même, tiennent les vers 19 et 20 du chant III pour authentiques et les vers 326-327 pour interpolés, alors que tous les manuscrits donnent à leur place ces vers 326-327, tandis qu'un assez grand nombre omettent le vers 19 dans le texte et que d'autres ne le donnent qu'en marge. Il me semble évident, d'autre part, qu'entre les deux leçons νημερτέα εἴπῃ et νημερτὲς ἐνίσπῃ, la seconde est la bonne. Car, obéissant au conseil que lui donne Nestor en ces vers 326-327 du chant III, Télémaque aux vers 328-331 du chant IV priera Ménélas, λίσσομαι, de lui dire la vérité, καί μοι νημερτὲς ἐνίσπες. Enfin, le choix me paraît devoir n'être pas douteux entre les deux formules ὅπως νημερτέα et ἵνα νημερτές. En prosodie classique, la première donne un vers juste,

λῑσσε̄σθᾱι δε̆ μῐν αὐτὸν ὄπῶς νῆμε̄ρτε̆ᾰ εῖπῃ,

et la seconde donne un vers faux,

λῑσσε̄σθαῖ δε̆ μῐν αῡτο̆ς ῐνᾰ νῆμε̄ρτε̆ς ε̆νῑσπῆ.

Mais la prosodie homérique en usait autrement : l'allongement ῐνᾱ devant νῆμερτε̆ς rentre dans la catégorie de ces allongements devant ρ, λ, μ, ν, *etc.* que les métriciens constatent sans avoir encore pu l'expliquer de façon absolument certaine, tels les vers 338 du chant II, 105 du chant VI, 154 du chant IX :

εῡρῠν ο̆θῑ νῆτο̄ς χρῡσο̄ς καῖ χᾱλκο̆ς ε̆κεῖτο̆...
τῆδε̆ θ'ᾰμᾰ Νῡμφαῖ, κοῦραῖ Δῐο̆ς αῖγῐο̆χοῖο̆.....
ῶρσᾱν δε̄ Νῡμφαῖ, κοῦραῖ Δῐο̆ς αῖγῐο̆χοῖο̆...

Pourtant Fr. Blass croit avoir la preuve que les vers 19-20 font partie du texte authentique : c'est qu'aux vers 98-101 du même chant, nous voyons Télémaque adresser à Nestor la prière que Mentor-Athéna lui recommandait en ces vers 19-20. Car Télémaque dit à Nestor: λίσσομαι... μοὶ νημερτὲς ἐνίσπες.

L'argument est valable, mais plus complètement encore pour l'authenticité des vers 326-327. Nestor en ces vers conseille à Télémaque d'aller en personne implorer Ménélas, λίσσεσθαι δέ μιν αὐτὸς, afin qu'il lui dise la vérité, ἵνα νημερτὲς ἐνίσπῃ. Nous voyons Télémaque aux vers 328-331 du chant IV suivre à la lettre le conseil de Nestor dans sa prière à Ménélas : λίσσομαι... μοὶ νημερτὲς ἐνίσπες. Cette prière de Télémaque à Ménélas est, dans le texte actuel, une répétition un peu surprenante de sa prière à Nestor. Aux vers 79-101 du chant III, Télémaque disait à Nestor :

Nestor, fils de Nélée, l'honneur de l'Achaïe, tu veux savoir ? je vais t'expliquer d'où nous sommes. Nous arrivons d'Ithaque, au pied du mont Neion. C'est d'une affaire à moi que je viens te parler ; ce n'est pas de mon peuple. Du renom paternel, je vais de par le monde chercher quelques échos. Je suis fils du divin Ulysse au cœur vaillant que tu vis, me dit-on, au pays des Troyens, combattre à tes côtés et renverser leur ville. De tous ceux qui sont morts en cette guerre de Troie, nous savons où chacun trouva le jour funeste. Mais lui, Zeus a caché jusqu'au bruit de sa mort et nul ne peut me dire où, comment il tomba, si ce fut au rivage, accablé d'ennemis, ou si ce fut en mer sous les flots d'Amphitrite. C'est pourquoi tu me vois ici à tes genoux : voudrais-tu me parler de sa mort lamentable ? l'as-tu vue de tes yeux ? en sais-tu quelque chose de l'un de nos errants ? Ils le connaissent tous pour le plus malheureux qui soit né d'une femme... Ne mets ni tes égards ni ta compassion à m'adoucir les choses. Mais dis-moi point par point ce que tes yeux ont vu... Je t'en conjure au nom de tout ce que mon père, cet Ulysse vaillant, a pu dire, entreprendre et, suivant sa promesse, réussir en Troade, au temps de vos épreuves, à vous, gens d'Achaïe. L'heure est enfin venue pour moi qu'il t'en souvienne ; dis-moi la vérité ! »

Ce sont les dix derniers vers de ce discours (92-101), qui se trouvent répétés, mot pour mot, au chant IV, vers 322-331. Dans la traduction que je viens d'en donner, ils semblent convenir à l'égard de Nestor aussi bien qu'à l'égard de Ménélas. Nous n'aurions donc là que l'une de ces répétitions dont les parties les plus authentiques de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* nous offrent maints exemples. Mais regardons le texte de plus près :

τοὔνεκα νῦν [τεὰ] γούναθ' ἱκάνομαι, αἴ κ'ἐθέλῃσθα
κείνου λυγρὸν ὄλεθρον ἐνισπεῖν, εἴ που ὄπωπας
ὀφθαλμοῖσι τεοῖσιν ἢ ἄλλου μῦθον ἄκουσας
III, 95 πλαζομένου· περὶ γάρ μιν ὀιζυρὸν τέκε μήτηρ. IV 325
μηδέ τί μ' αἰδόμενος μειλίσσεο μηδ'ἐλεαίρων,
ἀλλ'εὖ μοι κατάλεξον ὅπως ἤντησας ὀπωπῆς.
λίσσομαι εἴ ποτέ τοί τι πατὴρ ἐμός, ἐσθλὸς Ὀδυσσεύς,
ἢ ἔπος ἠέ τι ἔργον ὑποστὰς ἐξετέλεσσε
100 δήμῳ ἔνι Τρώων, ὅθι πάσχετε πήματ' Ἀχαιοί. 330
τῶν νῦν μοι μνῆσαι καί μοι νημερτὲς ἐνίσπες.

Au vers 98 du chant III, comme au vers 328 du chant IV, il est un mot que je n'ai pas traduit ci-dessus : c'est τοι. En ces vers, τοι ne saurait-être une enclitique : tous les exemples similaires de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* montrent qu'il faut le traduire comme le datif de σύ. C'est ainsi que le comprennent la plupart des éditeurs modernes (cf. Ameis-Hentze) et que le comprenait Virgile, quand il imitait telle de ces supplications homériques, aux vers 403-405 du chant IX de l'*Énéide* :

Tu, dea, tu praesens nostro succurre labori
Si qua *tuis* unquam pro me pater Hyrtacus aris
Dona tulit...,

Cf. les invocations de la forme

κλυθί μευ, αἰγιόχοιο Διὸς τέκος, Ἀτρυτώνη·
εἴ ποτέ τοι πολύμητις ἐνὶ μεγάροισιν Ὀδυσσεὺς
ἢ βοὸς ἢ ὄιος κατὰ πίονα μηρί' ἔκηε,
τῶν νῦν μοι μνῆσαι καί μοι φίλον υἷα σάωσον...
.....
Ἕκτορ, τέκνον ἐμόν, τάδε τ'αἴδεο καί μ'ἐλέησον
αὐτήν, εἴ ποτέ τοι λαθικηδέα μαζὸν ἐπέσχον·
τῶν μνῆσαι...

Or on comprend ce τοι dans la prière de Télémaque à Ménélas : c'est pour les Atrides et pour Ménélas en particulier que les

Achéens sont allés en Troade, χάριν Ἀτρεΐδῃσι φέροντες, et qu'Ulysse a souffert; Ménélas a justement rappelé en ce même chant IV de l'*Odyssée* tout ce qu'Ulysse avait, d'un cœur si généreux, accompli pour sa cause, à lui, Ménélas (*vers 169-170*) :

.....ὃς εἵνεκ' ἐμεῖο πολέας ἐμόγησεν ἀέθλους.

Aux vers 240-243, Hélène a repris le mot :

πάντα μὲν οὐκ ἂν ἐγὼ μυθήσομαι οὐδ' ὀνομήνω
ὅσσοι Ὀδυσσῆος ταλασίφρονός εἰσιν ἄεθλοι·
ἀλλ' οἷον τόδ' ἔρεξε καὶ ἔτλη καρτερὸς ἀνὴρ
δήμῳ ἐνὶ Τρώων, ὅθι πάσχετε πήματ' Ἀχαιοί.

En reprenant lui-même ce dernier vers d'Hélène, Télémaque peut dire à Ménélas λίσσομαι εἴ ποτέ τοι...Mais adressée à Nestor, cette prière n'a aucun sens : Ulysse en Troade ne travaillait pas pour Nestor. Télémaque a raison de dire à Nestor (*vers 85*) :

σὺν σοὶ μαρνάμενον

« Mon père combattait *avec* toi », et non *pour* toi. C'est donc au chant IV, adressés à Ménélas, que les quatre vers 328-331 sont en leur bonne place ; au chant III, dans un discours à Nestor, les quatre vers 98-101 sont interpolés. Par suite, c'est bien à la fin du chant III qu'appartiennent réellement les vers 326-327, pareillement interpolés au début de ce chant III (vers 19-20).

Par contre, c'est au chant IV que sont interpolés, je crois, les six vers 322-327, et c'est au chant III (92-97) qu'ils sont en leur vraie place. Au chant III, en effet, ils sont grammaticalement et nécessairement liés au reste de la prière :

κείνου δ' αὖ καὶ ὄλεθρον ἀπευθέα θῆκε Κρονίων·
οὐ γάρ τις δύναται σάφα εἰπέμεν ὁππόθ' ὄλωλεν
εἴ θ' ὅ γ' ἐπ' ἠπείρου δάμη ἀνδράσι δυσμενέεσσιν
εἴ τε καὶ ἐν πελάγει μετὰ κύμασιν Ἀμφιτρίτης·
τοὔνεκα νῦν [τεὰ] γούνατ' ἱκάνομαι, αἴ κ' ἐθέλῃσθα
κείνου λυγρὸν ὄλεθρον ἐνισπεῖν...

« C'est parce que Zeus a caché jusqu'au bruit de sa mort, c'est parce que personne ne peut me dire où, comment il tomba, *voilà pourquoi*, τοὔνεκα, je viens à tes genoux... » Et la prière se termine par le vers 97 :

ἀλλ' εὖ μοι κατάλεξον ὅπως ἤντησας ὀπωπῆς,

exactement comme finit, au chant X (vers 419), l'interrogation des compagnons d'Ulysse

σοὶ μὲν νοστήσαντι, Διοτρεφές, ὡς ἐχάρημεν,
ὡς εἴ τ' εἰς Ἰθάκην ἀφικοίμεθα πατρίδα γαῖαν·
ἀλλ' ἄγε, τῶν ἄλλων ἑτάρων κατάλεξον ὄλεθρον.
ὣς ἔφαν· αὐτὰρ ἐγὼ προσέφην...,

ou comme finit au chant XVII, vers 41-45, l'interrogation de Pénélope à Télémaque, avec ce même vers

ἀλλ' ἄγε, μοι κατάλεξον ὅπως ἥντησας ὀπωπῆς.

Au chant IV, dans la prière de Télémaque à Ménélas, non seulement ce τοὔνεκα n'a plus de sens ; mais d'autres mots encore ne sauraient convenir.

Quand Télémaque arrivait chez Nestor, il pouvait lui dire ἱκάνομαι, *je viens à tes genoux ;* mais Télémaque n'arrive pas chez Ménélas, il y est déjà à demeure, quand il lui adresse cette prière. En outre, Télémaque, en débarquant à Pylos, ignorait si Nestor avait vu, entendu ou appris quelque chose de la mort d'Ulysse, εἴ που ὀπωπας..., ἢ ἄλλου μῦθον ἄκουσας : en arrivant à Sparte, il savait déjà par Nestor que, Ménélas et Ulysse s'étant séparés à Ténédos (III, 153-165), l'Atride ne pouvait pas avoir *vu* la mort d'Ulysse ; il ne pouvait en savoir la nouvelle que par les rumeurs ou les récits des étrangers ; aussi lui dit-il au vers 317 de ce chant IV, εἴ τινά μοι κληηδόνα πατρὸς ἐνίσποις. Ménélas lui-même, parlant à Télémaque, en ce chant IV, vers 109, avait confessé son ignorance et dit ne pas savoir si Ulysse était encore vivant ou déjà mort. C'est donc avec raison que Fr. Blass a proposé l'athétèse de ces vers 322-327 du chant IV ; mais c'est à tort qu'il a étendu cette athétèse aux vers 328-331. Ces quatre vers sont ici en leur place ; c'est au chant III qu'il faut les supprimer, et c'est au chant III qu'il faut supprimer aussi les deux vers 19-20, où l'interpolateur, soit pour masquer un peu son opération, soit pour corriger la faute métrique ἵνα νημερτές, soit pour obtenir ce double résultat, fabriqua le vers

λίσσεσθαι δέ μιν αὐτὸν ὅπως νημερτέα εἴπῃ.

La substitution de αὐτὸν à αὐτὸς était nécessaire. Au vers 327, en effet, Nestor, qui est à Pylos, peut dire à Télémaque, lequel est à Pylos pareillement : « Rends-toi chez Ménélas, à Sparte : interroge-le toi-même ; adresse-lui ta prière en personne »

λίσσεσθαι δέ μιν αὐτός....

Mais au vers 19, Télémaque est déjà devant Nestor ; il est venu en personne l'interroger ; il faut donc qu'il adresse sa prière, — dit l'interpolateur, — à Nestor lui-même,

λίσσεσθαι δέ μιν αὐτόν,

et non pas à l'un de ses fils ou sujets : « Va droit à Nestor et l'invoque lui-même. »

Au total, voici comment en ces différents passages de l'*Odyssée*, il faut rétablir, je crois, le texte original.

Au début du chant III, les vers 19 et 20 sont interpolés comme l'ont fort bien vu Bekker, van Leeuwen et da Costa, etc. ; il faut lire :

ἀλλ' ἄγε νῦν ἰθὺς κίε Νέστορος ἱπποδάμοιο
εἴδομεν ἤν τινα μῆτιν ἐνὶ στήθεσσι κέκευθε. 18
τὴν δ' αὖ Τηλέμαχος πεπνυμένος ἀντίον ηὔδα. 21

C'est peut-être la présence de πεπνυμένος au vers 21 qui fit insérer le vers 20

ψεῦδος δ' οὐκ ἐρέει· μάλα γὰρ πεπνυμένος ἐστί.

Les vers 98-101 sont une pareille interpolation. Il faut lire :

μηδέ τι μ' αἰδόμενος μειλίσσεο μηδ' ἐλεαίρων
ἀλλ' εὖ μοι κατάλεξον ὅπως ἤντησας ὀπωπῆς. 97
τὸν δ' ἠμείβετ' ἔπειτα Γερήνιος ἱππότα Νέστωρ. 102

Les vers 327-328, du chant IV, quoi qu'en ait dit Fr. Blass, sont en leur vraie place ; les vers 322-327, seulement, et non 322-331 comme le voudrait Fr. Blass, sont interpolés :

ἤλυθον εἴ τινά μοι κληηδόνα πατρὸς ἐνίσποις·
ἐσθίεταί μοι οἶκος, ὄλωλε δὲ πίονα ἔργα·
δυσμενέων δ' ἀνδρῶν πλεῖος δόμος οἵ τέ μοι αἰεὶ
μῆλ' ἀδινὰ σφάζουσι καὶ εἰλίποδας ἕλικας βοῦς,
μητρὸς ἐμῆς μνηστῆρες ὑπέρβιον ὕβριν ἔχοντες. 321
λίσσομαι εἴ ποτέ τοί τι πατὴρ ἐμός, ἐσθλὸς Ὀδυσσεύς,
ἢ ἔπος ἠέ τι ἔργον ὑποστὰς ἐξετέλεσσε... 329

Peut-être avons-nous un indice sur la date de ces interpolations. Les scholies nous disent qu'au vers 327 du chant III, Aristarque lisait αὐτός et non αὐτόν : elles ne nous disent rien de tel ou de contraire pour le vers 19 du même chant; ce vers n'était-il pas encore inséré dans le texte au temps d'Aristarque ?

Les mêmes scholies nous donnent au vers 247 du texte actuel

ὦ Νέστορ Νηλιάδη, σὺ δ' ἀληθὲς ἐνίσπες

la variante

.....μέγα κῦδος Ἀχαιῶν.

Cette variante doit être le texte original, car la formule homérique est

τῶν νῦν μοι μνῆσαι καί μοι νημερτὲς ἐνίσπες.

C'est la formule que l'on rencontre huit fois dans l'*Odyssée* : ἀληθές est un hapax, et ce mot insolite dut être inséré ici par le même interpolateur des vers 19-20 et 98-101, qui ne parlait un grec qu'approximativement homérique.

***

XI. — Je croirais volontiers à une autre répétition fautive, vers 439 du chant XVII :

.....οὐδέ τις ἔτλη
στῆναι ἐναντίβιον, περὶ γὰρ κακὰ πάντοθεν ἔστη...

Les vers 427-441 de ce chant XVII ne sont qu'une répétition des vers 258-272 du chant XIV ; mais au chant XIV, on lit :

... οὐδέ τις ἔτλη
μεῖναι ἐναντίβιον· περὶ γὰρ κακὰ πάντοθεν ἔστη...

Cette différence a été signalée depuis longtemps : Nauck proposait de rétablir μεῖναι des deux côtés ; Ellendt, au contraire, voulait mettre στῆναι partout.

On lit dans l'*Odyssée* (X, 53)

ἀλλ' ἔτλην καὶ ἔμεινα...

et dans l'*Iliade* (I, 534 ; XXII, 137)

...οὐδέ τις ἔτλη
μεῖναι ἐπερχόμενον, ἀλλ' ἀντίοι ἔσταν ἅπαντες...
οὐδ' ἄρ' ἔτ' ἔτλη
αὖθι μένειν...

Si on lit dans l'*Iliade*, XXI, 265-266

ὁσσάκι δ' ὁρμήσειε ποδάρκης δῖος Ἀχιλλεὺς
στῆναι ἐναντίβιον...

c'est que, pour « rester debout », Achille lutte contre le Scamandre dont les eaux furieuses risquent de le jeter bas et de le rouler comme un petit pâtre emporté par le torrent (*vers 282*) :

ἐρχθέντ' ἐν μεγάλῳ ποταμῷ, ὡς παῖδα συφορβόν :

En notre texte odysséen, c'est μεῖναι qu'il faut rétablir.

*
* *

XII. — On lit au vers 330 du chant VII :

εὐχόμενος δ' ἄρα εἶπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...,

et au vers 248 du chant XXI :

ὀχθήσας δ' ἄρα εἶπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν.

En ces deux passages seulement des poèmes homériques, on a le triple synonyme εἶπεν, ἔφατ', ὀνόμαζεν : partout ailleurs la formule se compose seulement de ἔπος ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν, à moins que le poète n'ait voulu ajouter une indication particulière,

ὄτρυνεν δ' Ὀδυσῆα ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...
Ἀντίνοος δ' ἐνένιπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...
Τηλέμαχος δ' ἐνένιπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...
τὸν ῥ' Ἕκτωρ ἐνένιπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...

Il semble que, dès l'antiquité, ce triple synonyme ait arrêté les éditeurs ; nombre de manuscrits donnent :

εὐχόμενος δ' ἄρ' εἶπε πρὸς ὃν μεγαλήτορα θυμόν...
ὀχθήσας δ' ἄρ' εἶπε πρὸς ὃν μεγαλήτορα θυμόν...

Cette autre formule se trouve sept fois dans l'*Iliade* et quatre fois dans l'*Odyssée* ; mais elle implique toujours un monologue du héros ne parlant que pour soi et à soi. Or Ulysse au chant VII parle devant Alkinoos et pour Alkinoos ; Euryloque au chant XXI parle devant les prétendants et Antinoos lui réplique aussitôt. D'autres manuscrits donnent pour le vers 330 du chant VII (et cette version est signalée par les scholies) :

.....εἶπεν ἰδὼν εἰς οὐρανὸν εὐρύν.

Mais cette formule et d'autres analogues, χεῖρ' ὀρέγων εἰς οὐρανὸν ἀστερόεντα, ne se rencontrent que quand le héros parle au grand air, sous le ciel libre. Or, Ulysse est dans le palais d'Alkinoos, sous

les plafonds du megaron... Je crois qu'au temps du digamma, nos deux vers se présentaient ainsi :

εὐχόμενος δ'ἄρ' ἔπειτα ἔπος τ'ἔφατ' ἔκ τ'ὀνόμαζεν...
ὀχθήσας δ'ἄρ' ἔπειτα ἔπος τ'ἔφατ' ἔκ τ'ὀνόμαζεν...

Au temps où le digamma était oublié, un copiste ou un correcteur écrivit

εὐχόμενος δ'ἄρ'ἔπειτ' ἔπος τ'ἔφατ...

C'est ainsi que, sur l'un de nos manuscrits, le vers 254 du chant VI

ὤτρυνεν δ' Ὀδυσῆα ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν

est devenu

ὤτρυνεν δ''Οδυσῆ' ἔπος τ' ἔφατ'...

De même, le vers 398 du chant III de l'*Iliade*

θάμβησεν τ'ἄρ' ἔπειτα ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ'ὀνόμαζεν

est devenu dans un manuscrit

θάμβησεν τ'ἄρ ἔπειτ'ἔπος τ' ἔφατ'...

Cette élision de α rendait faux nos vers 330 et 248 : un éditeur subséquent dut corriger ἔπειτ' en εἶπεν, d'où notre texte actuel.

*
* *

XIII. — On lit aux vers 59-62 du chant XV :

τὸν δ'ὡς οὖν ἐνόησεν Ὀδυσῆος φίλος υἱός,
σπερχόμενός ῥα χιτῶνα περὶ χροῒ σιγαλόεντα
δῦνεν καὶ μέγα φᾶρος ἐπὶ στιβαροῖς βάλετ' ὤμοις
ἥρως, βῆ δὲ θύραζε παριστάμενος δὲ προσηύδα...

Cet ἥρως du vers 62 surprend un peu par son inutilité d'abord, et surtout par l'emploi singulier du mot. C'est le seul passage de l'*Odyssée* où ἥρως tout seul serve de sujet : d'ordinaire, un nom propre l'accompagne, ἥρως Ἕλενος, Τηλέμαχος ἥρως, Φαίδιμος ἥρως, ἥρως Ἀτρείδης, etc. D'autre part, certains manuscrits nous donnent pour la fin du vers 60 ἔπος ηὔδα. Cette fin de vers nous reporte à un vers de l'*Iliade* qui serait alors proche parent du nôtre (XVII, 119) :

δῆ δὲ θέειν, εἶθαρ δὲ παριστάμενος ἔπος ηὔδα.

Je crois qu'à l'origine, notre vers odysséen était calqué sur celui-là :

βῆ δὲ θύραζ', εἶθαρ δὲ παριστάμενος ἔπος ηὔδα.

Un copiste oublia εἶθαρ et, peut-être, le remit en marge, en tête du vers ; la mauvaise lecture d'un autre copiste introduisit ce texte qui ne pouvait aller :

εἶθαρ βῆ δὲ θύραζε δὲ παριστάμενος ἔπος ηὔδα.

La correction s'imposait. D'où, notre vers actuel. Mais il semble que, dès l'antiquité, cet emploi de ἥρως isolé ait éveillé l'attention ; quelque correcteur crut, peut-être, y remédier, en ajoutant un vers 63 :

62 : ἥρως, βῆ δὲ θύραζε, παριστάμενος δὲ προσηύδα
63 : Τηλέμαχος, φίλος, υἱὸς Ὀδυσσῆος θείοιο.

Ce vers 63, que la plupart des manuscrits omettent, est parfaitement inutile ; on a déjà au début de la phrase, vers 59, Ὀδυσσῆος φίλος υἱός : il est copié du chant XVII, vers 3, et du chant XXIII, vers 432, ou imité du chant III, vers 396. Une édition πολύστιχος l'introduisit encore ailleurs, en surnombre : cf., en ce même chant XV, le vers 554.

*
* *

XIV. — On trouve ce même mot ἥρως au début du vers 303 du chant VI. Mais, les manuscrits portant ἥρως et ἥρω, les éditeurs ont hésité entre ἥρως et ἥρωος. Grammaticalement, l'un et l'autre peuvent se justifier. C'est Nausicaa qui donne à Ulysse les derniers conseils pour arriver dans la demeure d'Alkinoos (vers 289-300) :

N'hésite pas, mon hôte, entre dans mes raisons, si tu veux obtenir que mon père, au plus tôt, te fasse reconduire... Sur le bord du chemin, nous trouverons un bois de nobles peupliers : une source est dedans, une prairie autour : c'est le bois d'Athéna, où mon père a son clos de vigne en plein rapport ; de la ville, ce n'est qu'à portée de la voix. Fais halte en cet endroit: tu t'assiéras le temps que nous soyons au bourg et que nous arrivions au palais de mon père. Mais lorsque tu pourras nous croire à la maison, alors viens à la ville des Phéaciens ! demande le manoir de mon père, du fier Alkinoos. C'est facile à trouver : le plus petit enfant te servira de guide ; dans notre Phéacie, il n'est rien qui ressemble à ce logis d'Alkinoos...

vers 301 νήπιος· οὐ μὲν γάρ τι ἐοικότα τοῖσι τέτυκται
302 δώματα Φαιήκων, οἷος δόμος Ἀλκινόοιο
303 { ἥρωος. / ἥρως. } Ἀλλ' ὁπότ' ἄν σε δόμοι κεκύθωσι καὶ αὐλή...

Suivant que l'on choisira le génitif ἥρως ou le vocatif ἥρω, il faudra traduire « à ce logis d'Alkinoos, notre seigneur, » ou « à ce logis d'Alkinoos, ô mon seigneur ! » Nausicaa poursuit (vers 303-309) :

« Mais, sitôt à couvert en ses murs et sa cour, ne perds pas un instant : traverse la grand'salle et va droit à ma mère ; dans la lueur du feu, tu la verras assise au rebord du foyer, le dos à la colonne, tournant sa quenouillée teinte en pourpre de mer, une merveille aux yeux ! Ses servantes sont là, assises derrière elle, tandis qu'à la colonne adossant son fauteuil, mon père à petits coups boit son vin comme un dieu ! ... »

Métriquement, les partisans de ἥρως expliquent que la seconde syllabe est ici abrégée : *mit verkürzter Mittersilbe*, dit en note Ameis-Hentze. Toutes les fantaisies métriques — ou presque — pourront toujours se légitimer dans Homère. Néanmoins les éditeurs les plus récents, Ludwich et Allen, préfèrent le vocatif ἥρω. Le génitif serait plus conforme au formulaire homérique : dans l'*Odyssée*, Λαέρτεω ἥρως (XXII, 185), Λαέρτῃ ἥρωι (II, 99 ; XIX, 149 ; XXIV, 134), et dans l'*Iliade* Ἀτρείδῃ ἥρωι, Ἑλένῳ ἥρωι, Πατρόκλῳ ἥρωι, etc. Mais, dans aucun de ces exemples, la seconde syllabe n'est abrégée. Nous aurions, dans l'*Odyssée*, un équivalent du rejet ἥρως au début du vers ; c'est au chant XIV, vers 316-317 :

ἔνθα με Θεσπρωτῶν βασιλεὺς ἐκομίσσατο Φείδων
ἥρως ἀπριάτην...

Si l'on préfère le vocatif, il est sûr que ἥρως est employé tantôt seul, tantôt avec un nom propre :

Odyssée, IV, 423 : ἥρως, εἴρεσθαι δὲ θεῶν ὅς τίς σε χαλέπτει...
VII, 303 : ἥρως, μή μοι τοῦνεκ' ἀμύμονα νείκεε κούρην...
X, 516 : ἔνθα δ' ἔπειθ', ἥρως, χριμφθεὶς πέλας...

Iliade, X, 416 : νόσφιν ἀπὸ φλοίσβου· φυλακὰς δ' ἆς εἴρεαι, ἥρως...
XX, 104 : ἥρως, ἀλλ' ἄγε καὶ σὺ θεοῖς αἰειγενέτῃσιν...

En somme, on peut choisir entre ἥρως ou ἥρωος, et je me garderais de condamner l'un ou l'autre. Pourtant l'abréviation de la seconde syllabe dans ἡρῶος m'inspire quelque défiance contre le génitif. D'autre part, la présence du vocatif ἥρως à la fin du discours me paraîtrait plus naturelle. Au début de son discours, Nausicaa a dit à Ulysse (vers 255)

ὄρσεο δὴ νῦν, ξεῖνε, πόλινδε ἴμεν...,

au milieu (vers 289)

ξεῖνε, σὺ δ'ὦκ' ἐμέθεν ξυνίει ἔπος...

Elle peut dire à la fin (vers 303)

ἥρως. Ἀλλ' ὁπότε...

Au chant X, un discours de Circé est bâti de semblable façon ; début, vers 504 :

Διογενὲς Λαερτιάδη, πολυμήχαν' Ὀδυσσεῦ...,

milieu, vers 516 :

ἔνθα δ'ἔπειτ', ἥρως, χριμφθεὶς πέλας...,

fin, vers 538 :

ἔνθα τοι αὐτίκα μάντις ἐλεύσεται, ὄρχαμε λαῶν...

Malgré tout, le vocatif ἥρως m'a toujours arrêté : il rompt la suite des idées en ce discours de Nausicaa et même en tout cet épisode de l'arrivée d'Ulysse au palais d'Alkinoos. Je suis peut-être victime de ma mémoire et des mêmes réminiscences homériques qui incitaient rhapsodes, correcteurs et copistes de l'antiquité à changer et gâter le texte du poète. Mais voici une hypothèse que l'on me pardonnera, si elle semble inutile.

Athéna a envoyé Nausicaa à la rencontre d'Ulysse (chant VI, vers 13-47). Athéna a fait en sorte (vers 112) qu'Ulysse réveillé vît la vierge charmante et qu'elle lui servît de guide vers la ville. Athéna est intervenue pour rendre à Ulysse toute sa beauté (vers 230) et lui gagner ainsi le cœur de la jeune fille. C'est alors que Nausicaa donne au héros ses conseils pour entrer au palais : elle le conduira jusqu'au bois sacré d'Athéna ; il devra sans elle achever la route vers la ville d'abord et le palais d'Alkinoos, puis dans ce palais même. En ville, il pourra demander son chemin même à un petit enfant,

298-299 καὶ τότε Φαιήκων ἴμεν ἐς πόλιν ἠδ'ἐρέεσθαι
δώματα πατρὸς ἐμοῦ μεγαλήτορος Ἀλκινόοιο.

Mais, entré au palais, qu'il ne s'attarde pas à questionner les gens ; qu'il aille droit aux genoux d'Arété :

303 ἥρως. Ἀλλ' ὁπότ' ἄν σε δόμοι κεκύθωσι καὶ αὐλή,
ὦκα μάλα μεγάροιο διελθέμεν, ὄφρ' ἂν ἵκῃαι
μητέρ' ἐμήν...

Les choses se passent ainsi. Entré en ville, Ulysse interroge une petite fille, qui est Athéna elle-même (chant VIII, vers 14 et suivants). Elle lui donne toutes les indications et lui sert de guide, mais lui recommande de ne plus rien dire désormais et de n'interroger personne,

30 ἀλλ' ἴθι σιγῇ τοῖον· ἐγὼ δ' ὁδὸν ἡγεμονεύσω·
μηδέ τιν' ἀνθρώπων προτιόσσεο μηδ' ἐρέεινε...

Il me semble que la suite des idées, dans tout ce récit et en particulier dans le discours de Nausicaa, serait plus continue, si Nausicaa marquait mieux l'opposition entre les questions qu'Ulysse peut poser à l'enfant et le silence qu'il doit garder après ; or deux vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* m'ont depuis longtemps suggéré une correction qui, tout à la fois, rendrait notre texte plus clair et pourrait nous expliquer la présence de ἥρως en ce passage (*Iliade*, X, 416, et *Odyssée*, IV, 423) :

νόσφιν ἀπὸ φλοίσβου· φυλακὰς δ' ἆς εἴρεαι, ἥρως...
ἥρως, εἴρεσθαι δὲ θεῶν ὅς τίς σε χαλέπτει...

Je lirais donc en notre vers 303 :

εἴρεσθ'· ἀλλ' ὁπότ' ἄν σε δόμοι κεκύθωσι καὶ αὐλή.

Et voici ce que deviendrait le discours de Nausicaa :

« et viens au manoir de mon père, ἔρχεσθαι... C'est facile à trouver ; le plus petit enfant te servira de guide ; dans notre Phéacie, il n'est rien qui ressemble à ce logis d'Alkinoos : *demande-le*, εἴρεσθ'. Mais sitôt à couvert en ses murs et sa cour [tais-toi et] va droit à ma mère... » Le commentaire d'un éditeur, notant en marge de ce texte l'exemple similaire ἥρως, εἴρεσθαι, expliquerait le changement postérieur de ces deux mots ici.

L'origine du texte actuel nous serait donnée par la scholie du vers 298 :

καὶ τότε Φαιήκων ἴμεν ἐς πόλιν ἠδ' ἐρέεσθαι
δώματα πατρὸς ἐμοῦ...

La scholie nous dit : ἐρέεσθαι· ἐρωτᾶν ἀντὶ τοῦ ἐρώτησον, γρ. ἠδ' ἔρχεσθαι. Il y avait donc un texte où Nausicaa disait à Ulysse : « Mais lorsque tu pourras nous croire à la maison, pars alors vers la ville des Phéaciens *et viens* au manoir de mon père, le fier Alkinoos. » Avec ce texte, il est nécessaire de lire au début de notre vers 302 εἴρεσθ', *interroge*, puisque ce mot ne

se trouve plus à la fin du vers 298. C'est ce texte, je crois, qu'il faut préférer. Les poèmes homériques n'emploient que les deux formes εἴρεσθαι et ἐρέσθαι : en dehors de notre vers 298 où je propose de rétablir ἔρχεσθαι, la forme ἐρέεσθαι ne se rencontre qu'en un vers odysséen, XXIII, 106

οὐδέ τι προσφάσθαι δύναμαι ἔπος οὐδ' ἐρέεσθαι
οὐδ' εἰς ὦπα ἰδέσθαι ἐναντίον.

C'est Pénélope qui, devant Ulysse, répond à Télémaque : « Je ne peux proférer un mot ni [l']interroger ni [le] regarder en face dans les yeux »... Dans le texte actuel, il semble que le complément ϝε a disparu, ici comme en tant d'autres passages, lors de la correction digammique ; on pourrait rétablir

οὐδέ τι προσφάσθαι δύναμαι ἔπος οὐδέ ϝ' ἐρέσθαι,
οὐδε ϝ' ἐς ὦπα ἰδέσθια...

*
* *

XV. — On lit au vers 260 du chant XII :

αὐτὰρ ἐπεὶ Πέτρας φύγομεν δεινήν τε Χάρυβδιν
Σκύλλην τ'...

Il faut écrire ici Πέτρας avec une majuscule, de même qu'au vers 327 du chant XXIII :

ὥς θ'ἵκετο Πλαγκτὰς Πέτρας δεινήν τε Χάρυβδιν
Σκύλλην θ'...

Ce vers du chant XXIII appartient au récit abrégé de ses aventures qu'Ulysse fait à sa femme : la plupart des éditeurs y voient une interpolation contre laquelle Aristarque prononçait déjà l'athétèse ; Aristote, au contraire, en sa *Rhétorique*, III, XVI, 8, y voyait un modèle de narration résumée. Il est certain du moins que l'auteur de ces vers, quel qu'il soit, ne saurait être le poète qui composa le discours de Circé au chant XII.

En ce discours, Circé prévient Ulysse des dangers qui l'attendent jusqu'à son arrivée dans l'Ile du Soleil. Il devra tout d'abord doubler l'Ile des Sirènes et ne pas se laisser ensorceler par leurs voix. Puis il devra choisir entre deux routes que Circé lui décrit, mais entre lesquelles c'est lui seul qui décidera (vers 55 et suivants) :

Quand tes rameurs auront dépassé les Sirènes, deux routes s'offriront ;

à toi de décider ; sans t'assigner le choix, les voici toutes deux. On trouve d'un côté les Pierres du Pinacle, où rugit le grand flot azuré d'Amphitrite ; chez les Dieux fortunés, on les appelle Planktes,

ἔνθεν μὲν γὰρ Πέτραι Ἐπηρεφέες, προτὶ δ' αὐτὰς
κῦμα μέγα ῥοχθεῖ κυανώπιδος Ἀμφιτρίτης·
Πλαγκτὰς δή τοι τάς γε θεοὶ μάκαρες καλέουσι·

L'une jamais ne laisse les oiseaux la frôler, pas même les colombes qui vont à Zeus le Père apporter l'ambroisie... ; sur l'autre, tout vaisseau qui passe est attiré et, planches du navire et corps des matelots, tout est pris par la vague et par les tourbillons du feu dévastateur. Des grands vaisseaux de mer, un seul put échapper : ce fut Argo rentrant du pays d'Aiétès, cet Argo que, partout, vont chantant les aèdes ; encor fut-il jeté contre les grandes Pierres ; mais Héra, pour l'amour de Jason, l'en gara,

καὶ νύ κε τὴν ἔνθ' ὧκα βάλεν μεγάλας ποτὶ Πέτρας...

L'autre route te mène entre les Deux Écueils, οἱ δὲ Δύω Σκόπελοι... L'un dans les champs du ciel pointe sa cime aiguë... ; en son milieu, se creuse une sombre caverne, où demeure Skylla, la terrible aboyeuse... L'autre Écueil, tu verras, Ulysse, est bien plus bas ; il porte un grand figuier en pleine frondaison et, là-dessous, Charybde engloutit l'onde noire,

τὸν δ' ἕτερον Σκόπελον χθαμαλώτερον ὄψει, Ὀδυσσεῦ·
τῷ δ' ἐν ἐρινεός ἐστι μέγας, φύλλοισι τεθηλώς·
τῷ δ' ὑπὸ δῖα Χάρυβδις ἀναῤῥοιβδεῖ μέλαν ὕδωρ.

Dans le texte primitif, Skylla et Charybde sont, à n'en pas douter, les Deux Écueils, οἱ δὲ Δύω Σκόπελοι : Skylla habite sur l'un, Charybde se cache sous l'autre, ἔνθα δ' ἐνὶ Σκύλλη ναίει, τῷ δ' ὑπὸ δῖα Χάρυβδις. Mais où sont les Deux Pierres ?...

Entre les deux routes décrites par Circé, — route des Pierres et route des Écueils —, Ulysse choisit la seconde : il va passer entre Charybde et Skylla, entre les Deux Écueils ; il évite la route des Planktes ; il n'a donc pas à affronter les Pierres.

Telle est, à n'en pas douter, l'imagination du poète ancien, lequel ne connaissait *de visu* ni les Écueils ni les Pierres, puisqu'il ne connaissait pas les parages de la Sicile : cette Ile du Soleil, cette « Ile aux Trois Pointes », était pour lui, non pas une *Ile du Triangle*, Τρινακρία, comme elle le devint ensuite pour les navigateurs et colons grecs, qui la fréquentèrent, et comme elle l'est dans la réalité ; c'était une *Ile du Trident*, Θρινακίη, qu'il se figurait, sans doute, analogue à telles autres terres de sa connaissance, la Chalcidique, par exemple, ou le Péloponèse.

Quand les navigateurs, puis les colons grecs fréquentèrent la Sicile, ils retrouvèrent sans peine les Deux Écueils, Charybde et

Skylla, dans le détroit de Messine ; mais ils semblent avoir toujours ignoré les Pierres Planktes qui, pourtant, se dressaient et se dressent encore en ces parages. Par le vers 327 du chant XXIII, nous voyons qu'avant même le temps d'Aristote on avait étrangement brouillé les données du vieux poète : ne connaissant dans la réalité que les Écueils, on supprima les Pierres et les deux routes, — cf. scholie XII, 73 : οὐ γὰρ δύο πορθμούς φησι, — et l'on admit, avec l'auteur du résumé des Aventures, que Skylla et Charybde étaient aussi les Planktes ; Ulysse était allé vers les Pierres, en allant vers Charybde et Skylla :

ὣς θ' ἵκετο Πλαγκτὰς Πέτρας δεινήν τε Χάρυβδιν
Σκύλλην θ', ἣν οὔ πώ ποτ' ἀκήριοι ἄνδρες ἄλυξαν...

On appliqua donc à Skylla ce que le texte primitif disait de l'une des Pierres,

τῇ δ' οὔ πώ τις νηῦς φύγεν ἀνδρῶν, ἥ τις ἵκηται.

Dans le texte primitif, certains mots prêtaient à cette confusion. De même que l'une des Planktes est une pierre lisse (vers 64), ἀφαιρεῖται λὶς πέτρη, l'Écueil de Skylla est un rocher aigu, ὀξείῃ κορυφῇ, une colonne de pierre lisse, πέτρη γὰρ λίς ἐστι, Σκύλλη πετραίη, avec une caverne au milieu de l'Ecueil,

πέτρη γὰρ λίς ἐστι περιξέστῃ εἰκυῖα·
μέσσῳ δ' ἐν Σκοπέλῳ ἐστὶ σπέος ἠεροειδές..,

et pour enlever jusqu'à elle les compagnons d'Ulysse, Skylla les hisse le long de sa façade de pierre.

De même, Charybde est une sorte de « chaudron » de mer bouillante, entre des rebords de pierre qui apparaissent quand le gouffre se vide, ἀμφὶ δὲ πέτρη δεινὸν βεβρύχει.

Mais Charybde et Skylla ne sont pas les Pierres : l'une et l'autre sont l'un des Écueils, Σκύλλης Σκοπέλῳ (vers 108), Χάρυβδιν, ἕτερον Σκόπελον (vers 101-174), et quand vomit Charybde, l'écume se projette jusqu'au haut des Deux Écueils (vers 238 et 239) :

.....ὑψόσε δ' ἄχνη
ἄκροισι Σποπέλοισιν ἐπ' Ἀμφοτέροισιν ἔπιπτεν.

Quand donc Ulysse échappe à Charybde et à Skylla, ce ne sont pas les Pierres qu'il évite ; ce sont les Écueils. Il s'ensuit que le vers 260 du chant XII en sa forme actuelle,

αὐτὰρ ἐπεὶ Πέτρας φύγομεν δεινήν τε Χάρυβδιν
Σκύλλην τ'...

est une mauvaise correction des rhapsodes ou des éditeurs de l'âge classique ; il faut rétablir :

αὐτὰρ ἐπεὶ [Σκοπέλους] φύγομεν δεινήν τε Χάρυβδιν
Σκύλλην τ'...

Du même coup, le vers 255 apparaît comme un non-sens :

ὣς οἵ γ' ἀσπαίροντες ἀείροντο προτὶ Πέτρας·

Les compagnons d'Ulysse, enlevés par Skylla, sont hissés, non pas « vers les Pierres », mais « contre la pierre », contre le roc de la pierreuse Skylla, προτὶ πέτρης, ou « le long de la pierre », προτὶ πέτρην. Ici encore, la correction malheureuse Πέτρας put être suggérée par les vers 59 et 71 :

ἔνθεν μὲν γὰρ Πέτραι Ἐπηρεφέες, προτὶ δ' αὐτάς...,
καὶ νύ κε τὴν ἔνθ' ὦκα βάλεν μεγάλας ποτὶ Πέτρας.

Aux vers 233, par contre, le terme est juste : Ulysse cherchant à découvrir la pierreuse Skylla, Σκύλλην πετραίην, fouille en vain du regard cette pierre embrumée,

πάντῃ παπταίνοντι πρὸς ἠεροειδέα πέτρην.

Du même coup, il apparaît aussi, je crois, que ce fameux récit abrégé du chant XXIII est, comme le pensait Aristarque, une interpolation. Si l'on veut y voir, avec Aristote, un modèle de narration succincte, il faut reporter à d'autres qu'au poète primitif le mérite de ce chef-d'œuvre où, pour ma part, je ne vois qu'un mauvais rapiéçage de formules et de vers empruntés à droite et à gauche, tant à l'*Iliade* et à l'*Odyssée* qu'à la *Batrachomyomachie* et aux *Hymnes* homériques. Les deux premiers vers de ce récit (vers 310-311)

ἤρξατο δ' ὡς πρῶτον Κίκονας δάμασ', αὐτὰρ ἔπειτα
ἦλθ' ἐς Λωτοφάγων ἀνδρῶν πίειραν ἄρουραν...

semblent avoir été violentés pour entrer en cette place. Car, dans le poème, ce n'est pas Ulysse qui « dompte » les Kikones ; ce sont au contraire les Kikones qui font plier et céder les Achéens d'Ulysse, chant IX, vers 59 :

καὶ τότε δὴ Κίκονες κλῖναν δαμάσαντες Ἀχαιούς.

Quand ce résumé n'avait pas encore été intégré dans le texte

odysséen, j'imagine, à tort peut-être, que ces deux premiers vers devaient être un peu différents :

ὡς πρῶτον Κίκονες κλῖναν δαμάσαντες Ἀχαιούς
ἠδ' ὡς Λωτοφάγων ἦλθ' ἐς πίειραν ἄρουραν

Les éditeurs [1] qui tiennent à l'authenticité de ce passage, nous disent : « ἤρξατο δ'ὡς, *il commença à raconter comment* ; ce verbe ἤρξατο gouverne toutes les conjonctions qui suivent ; il s'applique donc à tout le récit ; mais l'idée de *commencer* est oubliée à mesure que le récit se développe. » Étrange façon de commencer !... Au milieu de ce « commencement », qui est aussi un milieu et une fin, il est un vers extrêmement gênant ; c'est le vers 320 où l'on parle d'Ulysse, comme si le récit n'était pas dans sa bouche

ἤρξατο δ'ὡς πρῶτον Κίκονας δάμασ', αὐτὰρ ἔπειτα 310
ἦλθ'ἐς Λωτοφάγων ἀνδρῶν πίειραν ἄρουραν... 311

ἠδ' ὡς Τηλέπυλον Λαιστρυγονίην ἀφίκανε 318
οἳ νῆάς τ' ὄλεσαν καὶ εὐκνήμιδας ἑταίρους 319
πάντας, Ὀδυσσεὺς δ'οἶος ὑπέκφυγε νηὶ μελαίνῃ. 320

Dès l'antiquité, on prononçait résolument l'athétèse contre ce vers gênant et la plupart des manuscrits ne le donnent pas.

Autre détail : ce résumé ne résume que les *Aventures* d'Ulysse,— nos chants V-XII actuels —, et s'arrête brusquement au débarquement du héros à Ithaque ; Ulysse néglige donc de raconter à Pénélope ce qu'il a fait des richesses, or, bronze, étoffes, dont les Phéaciens l'ont comblé,

καὶ πέμψαν σὺν νηὶ φίλην ἐν πατρίδα γαῖαν, 340
χαλκόν τε χρυσόν τε ἅλις ἐσθῆτά τε δόντες.
τοῦτ' ἄρα δεύτατον εἶπεν ἔπος...

Est-il vraisemblable qu'ayant à résumer notre *Odyssée* actuelle, un Grec, un Ulysse eût négligé d'avertir sa femme que toutes ces richesses sont en sécurité, au secret, dans la Caverne des Nymphes ? En vérité, ces vers 310-343 n'étaient à l'origine que le résumé des ἐν] Ἀλκινόου Ἀπόλογοι, l'un de ces aide-mémoire métriques dont nous avons d'autres exemples pour l'*Odyssée* tout entière. Mais celui-là remonte à l'époque où notre *Odyssée* actuelle n'était pas encore aussi indissolublement constituée des deux ou trois poèmes que l'on y avait disposés à la queue leuleu : il ne

1. Cf. M. Croiset, *Odyssée, principaux Chants*, p. 329.

résume que l'un de ces poèmes, les *Aventures*, et il fallut le violenter (voir le début) ou y laisser subsister d'étranges façons de dire (vers 320) pour l'insérer en notre chant XXIII où il n'avait que faire [1].

*
* *

XVI. — On lit aux vers 20-24 du chant XXIII :

ἀλλ' ἄγε νῦν κατάβηθι καὶ ἄψ ἔρχεο μέγαρόνδε·
εἰ γάρ τίς μ' ἄλλη γε γυναικῶν, αἵ μοι ἔασι,
ταῦτ' ἐλθοῦσ' ἤγγειλε καὶ ἐξ ὕπνου μ'ἀνέγειρε,
τῷ κε τάχα στυγερῶς μιν ἐγὼν ἀπέπεμψα νέεσθαι
αὖτις ἔσω μέγαρον· σὲ δὲ τοῦτό γε γῆρας ὀνήσει.

Pénélope s'adresse à Euryclée qui vient de la tirer du sommeil pour lui annoncer le retour d'Ulysse et le massacre des prétendants. Pénélope demeure incrédule. Elle renvoie la vieille :

« Mais, allons ! redescends! retourne à *la grand'salle !*... Si, pour cette nouvelle, toute autre de mes femmes m'eût tirée du sommeil, crois bien que, sans tarder, ma colère l'aurait renvoyée *dans la salle.* Mais toi, il me faut bien excuser ta vieillesse ! »

Sous cette forme, ces vers ne semblent qu'un pur verbiage : aussi Nauck proposait-il de les supprimer. Mais les diverses leçons du manuscrit semblent conduire à une légère correction du texte. Un grand nombre des meilleurs manuscrits, en effet, portent au vers 24 μεγάρων au lieu de μέγαρον, et quelques-uns ἔσσω au lieu de ἔσω. Ce dernier mot ne pourrait entrer dans le vers que si l'on remplaçait αὖτις par αὖτ',

αὖτ' ἔσσω μέγαρον...

au lieu de :

αὖτις ἔσω μέγαρον...

En combinant ces indications des manuscrits, il semble que l'on puisse songer à un texte primitif :

αὖτ' ἔξω μεγάρων...

La menace de Pénélope aurait alors un sens : « Ma colère l'aurait renvoyée du palais » [vers quelqu'une de nos fermes ou

1. Cf. Henning, *Homers Odyssee*, p. 578-79.

près de nos troupeaux]. Quitter la ville, le service de la maison, échanger l'abondance et les distractions du palais contre les travaux, l'isolement et la rudesse de la vie campagnarde fut toujours un châtiment ou une déchéance pour les esclaves de l'antiquité, comme pour nos « gens » modernes, ἀγροῦ ἐπ' ἐσχατιῆς, πὰρ' ὕεσσιν ἀπότροπος. Ainsi corrigés, les deux vers 23-24

τῷ κε τάχα στυγερῶς μιν ἐγὼν ἀπέπεμψα νέεσθαι
αὖτ' ἔξω μεγάρων...

seraient la répétition des menaces qu'au chant XXI, Télémaque profère contre les prétendants (vers 372-376) : « Si j'étais aussi sûr que ma force et mon bras l'emportent sur tous ceux qui sont en cette salle, ma colère en mettrait à la porte plus d'un, car je connais leurs trames ! »

τῷ κε τάχα στυγερῶς τιν' ἐγὼν πέμψαιμι νέεσθαι
ἡμετέρου ἐξ οἴκου...

A constater le parallélisme entre ces menaces de Télémaque au chant XXI,

αἶ γὰρ πάντων τόσσον, ὅσοι κατὰ δῶματ' ἔασι,
μνηστήρων χερσίν τε βίηφί τε φέρτερος εἴην,
τῷ κε τάχα στυγερῶς τιν' ἐγὼ πέμψαιμι νέεσθαι
ἡμετέρου ἐξ οἴκου, ἐπεὶ κακὰ μηχανόωνται,

et les menaces de Pénélope au chant XXIII, un « chasseur d'interpolations » pourrait se demander si ces deux passages font vraiment partie du texte original ou si l'un d'eux n'est pas copié sur l'autre : notre correction du vers 24 ne ferait-elle que confirmer les soupçons de Nauck? faudrait-il prononcer l'athétèse contre les vers 21-24 du chant XXIII ?

Je ne crois pas que des similitudes de cette sorte ni même de pures et simples répétitions soient, en général, des motifs de condamnation contre tels vers ou tels passages des poèmes homériques : tout au contraire. Mais à lire ces menaces de Télémaque dans leur contexte, il est difficile de ne pas ressentir quelque surprise.

Sur l'ordre de Télémaque, Eumée portait l'arc au mendiant Ulysse ; effrayé par les menaces des prétendants, Eumée s'arrête et c'est alors que Télémaque, à son tour, lance des menaces (vers 369-375) contre Eumée d'abord, puis contre les prétendants :

« Avance donc, vieux frère, et porte-lui cet arc ! il t'en cuirait bientôt d'écouter tous ces gens ! Je vais te reconduire aux champs à coups de pierres,

car je suis ton cadet, mais non pas le moins fort... Si j'étais aussi sûr que ma force et mon bras l'emportent sur tous ceux qui sont en cette salle, ma colère en mettrait à la porte plus d'un, car je connais leurs trames. »

Après ces menaces quelque peu insolites, on s'attend à une explosion des prétendants contre Télémaque ; tout au contraire, ils lui sourient le plus doucement du monde et déposent toute colère (vers 376-377) :

ὣς ἔφαθ'· οἱ δ'ἄρα πάντες ἐπ'αὐτῷ ἠδὺ γέλασσαν
μνηστῆρες καὶ δὴ μέθιεν χαλεποῖο χόλοιο
Τηλεμάχῳ...

Voilà d'étranges sourires !... Or les quatre vers de menaces aux prétendants (372-375) semblent faits à la manière des interpolations les plus ordinaires. Le vers 373 est calqué sur le vers 371, lequel appartenait sûrement au texte original :

vers 371 : βάλλων χερμαδίοισι· βίηφι δὲ φέρτερός εἰμι...
vers 373 : μνηστήρων χερσίν τε βίηφί τε φέρτερος εἴην.

Les vers 372, 374 et 375 sont calqués de même sur nos vers 22, 23 et 24 du chant XXIII. Comparez encore 374 et 23, et voyez comment 23 sonne plein

τῷ κε τάχα στυγερῶς μιν ἐγὼν ἀπέπεμψα νέεσθαι·

et comment 374 a les mêmes résonances, mais non la même sonorité

τῷ κε τάχα στυγερῶς τιν' ἐγὼ πέμψαιμι νέεσθαι.

Il n'est pas douteux qu'il faudrait ici τούς, n'étaient le modèle et les nécessités du mètre. D'autre part, ἀπέπεμψα νέεσθαι offre un sens plus clair que πέμψαιμι νέεσθαι, et l'indicatif avec κε est plus homérique, si l'on peut dire, que l'optatif : n'avons-nous pas ici encore la ruse d'un interpolateur essayant de différencier sa copie de l'original ? Eustathe lisait au vers 374, comme au vers 24,

. . . . . ἐγὼν ἀπέπεμψα νέεσθαι.

La fin du vers 375, ἐπεὶ κακὰ μηχανόωνται, qui est ici d'une banale médiocrité, nous reporte à tels vers des chants IV, 822, XVI, 134, XVIII, 499

δυσμενέες γὰρ πολλοὶ ἐπ' αὐτῷ μηχανόωνται...
... πολλοὶ γὰρ ἐμοὶ κακὰ μηχανόωνται...
...ἐχθροὶ μὲν πάντες, ἐπεὶ κακὰ μηχανόωνται...

où elle est bien mieux en place. Enfin le vers 372

αἳ γὰρ πάντων τόσσον ὅσοι κατὰ δώματ' ἔασι

semble un calque ou une réminiscence de notre vers 21 du chant XXIII :

εἰ γάρ τις ἄλλη γε γυναικῶν αἵ μοι ἔασι

Dans le vers 22, tous les mots ont leur sens plein : Pénélope parle des femmes qui ont la chance d'être à son service et qu'elle renverrait loin d'elle, en disgrâce, au dur labeur des champs.

Ajoutez que ce vers 372, — n'était la quantité, — devrait s'écrire plutôt : πάντων τόσσων ὅσοι...

Van Leeuwen disait en son édition de 1890 qu'à cette mauvaise tournure, il vaudrait mieux substituer en 372-373

αἳ γὰρ δὴ πάντων ὅσσοι κατὰ δώματ' ἔασι
τόσσον ἐγὼ χερσίν τε . . .

Il est probable, en effet, que le texte serait tel, si le vers était homérique.

Pour toutes ces raisons, s'il faut choisir entre les vers 372-375 du chant XXI et les vers 21-24 du chant XXIII, ce n'est pas contre ces derniers que l'athétèse me paraît légitime. J'admettrais plus volontiers qu'ici encore la mauvaise lecture αὖτις ἔσω μέγαρον fut peut-être volontaire : l'interpolateur, qui, empruntant et imitant ces vers 21-24 du chant XXIII, introduisit au chant XXI les vers 372-375 de sa fabrication, voulut effacer un peu la similitude trop grande entre la copie et l'original ; l'opération nous est maintenant familière.

De toutes façons, l'imitation de 21-24 en 372-375 implique un original ἔξω μεγάρων, car elle a été plaquée derrière le vers 370 où Télémaque menace Eumée de le chasser à la campagne, à coups de pierre, ἀγρόνδε δίωμαι. Cf. le récit d'Eumée au chant XV, vers 361-379 avec des mots qui semblent des rappels : ὁπλότερος de 370, XXIII, et ὁπλοτάτην de 364, XV.

*
* *

XVII. — On lit aux vers 743-744 du chant IV :

Νύμφα φίλη, σὺ μὲν ἄρ με κατάκτανε νηλέϊ χαλκῷ
ἢ ἔα' ἐν μεγάρῳ· μῦθον δέ τοι οὐκ ἐπικεύσω.

C'est Euryclée qui répond à Pénélope. La reine vient d'ap-

prendre par le héraut le départ de son fils pour Pylos. Elle a reproché à ses femmes de lui avoir caché cette fuite (vers 722-741) :

Quand il s'est échappé sans bruit de ce palais, vous ne m'avez rien dit ! Malheureuses ! de vous, il n'en fut donc pas une pour avoir le courage, — pourtant, vous saviez tout, — de me tirer du lit quand lui, il s'en allait à bord du noir croiseur ! Ah ! si j'avais appris qu'il rêvât ce voyage, contre tout son désir il serait demeuré ou c'est morte qu'il m'eût laissée dans ce palais...

733. τῷ κε μάλ' ἤ κεν μεῖνε, καὶ ἐσσύμενός περ ὁδοῖο
ἤ κέ με τεθνηυῖαν ἐνὶ μεγάροισιν ἔλειπεν.

C'est alors qu'Euryclée lui répond d'après le texte actuel (743-744) : « Chère fille, tue-moi sous l'airain sans pitié ou me laisse au palais ! Mais je dois avouer : j'ai su toute l'affaire !... »

Les éditeurs remarquent avec raison que le vers 733 est une étrangeté : τῷ κε μάλ' ἤ κεν, *non nisi hoc loco* κε... κεν *in homericis iteratur*, dit van Leeuwen. Pour un vers de l'*Iliade*, XXIV, 437 où la Vulgate nous donnait un pareil redoublement de ἄν et κε,

σοὶ δ' ἂν ἐγὼ πομπὸς καί κε κλυτὸν Ἄργος ἱκοίμην,

les papyrus nous ont fourni les corrections :

σοὶ μὲν.....
σοὶ δ' αὖ.....

En outre, dans notre vers odysséen, Cobet corrigeait μεῖνε en μίμνε. Or, on lit au vers 508 du même chant :

καὶ τὸ μὲν αὐτόθι μεῖνε....

avec la variante des scholies μίμνε. C'est la formule habituelle dans l'*Odyssée*, VI 245 ; XI 187, 356 ; XII 161 ; XIV 285, 525 ; XIV 464 ; cf. dans l'*Iliade*, XIV, 119 et la mauvaise lecture de XIII, 564-565 :

καὶ τὸ μὲν αὐτοῦ μεῖν' ὥστε σκῶλος πυρίκαυστος
ἐν σάκει Ἀντιλόχοιο, τὸ δ' ἥμισυ κεῖτ' ἐπὶ γαίης,

où la comparaison avec nos deux vers 508 et 509 impose la correction adoptée par van Leeuwen αὐτόθι μεῖνε ou αὐτόθ' ἔμεινε. Il semble, par d'autres exemples que systématiquement l'archaïque αὐτόθι fut expulsé par les éditeurs de la plus récente antiquité. Je crois donc qu'en notre vers 733, il faudrait rétablir

τῷ κε μάλ' αὐτόθι μεῖνε.....

Quant au vers 744, il ne présente qu'un sens douteux : pour quoi Pénélope voulant punir Euryclée *la laisserait-elle* au palais ? Van Leeuwen dit en son édition de 1917 : « *Scribendum videtur* ἐν θαλάμωι (*cf. v.* 718 *et* 680) ; *nam in megaro proci more solito nunc versantur* (*cf. v.* 674 *et* 768) ; *si tamen integrum h. l. est* μεγάρωι, *verte : sine me officiis quotidianis in megaro etiam vacare* (*cf.* α 139). » L'explication me paraît insuffisante, ou la correction, arbitraire. Le contexte suggère autre chose. Euryclée reconnaît sa faute et admet la légitimité du ressentiment de Pénélope. Si donc elle lui disait : « Tue-moi ou *renvoie-moi* du palais [en me chassant de ta présence, en m'exilant aux champs] », la phrase serait expressive et claire :

ἦ ἔλα' ἐκ μεγάρων.....

Tous nos manuscrits nous donnent ἦ ἔα' ἐν μεγάρῳ. La faute s'explique sans peine. Elle doit être très ancienne et les commentateurs essayaient vainement de la pallier : τινὲς, — nous disent les scholies, par comparaison sans doute avec 887, V, de l'*Iliade*, — δασύνουσι τὸ ἤ ὡς ἄρθρον · τὸ δὲ ἔα ῥῆμα πρώτου προσώπου φασὶν ἵν' ἦ ἧτις ἧμην ἐν τῷ μεγάρῳ. L'origine de cette faute est peut-être au vers 728 qui se lit actuellement

ἀκλέα ἐκ μεγάρων οὐδ' ὁρμηθέντος ἄκουσα,

mais qui ne peut être métriquement juste qu'en rétablissant le *F* et l'écriture ἐκ πλήρους (cf. *Iliade*, XII 318, VII 100, II 115, IX 22)

ἀκλεέα ἐκ μεγάρων...

Mettez l'un au-dessus de l'autre ces deux débuts de vers :

728 ἀκλεέα ἐκ μεγάρων.....
744 ἠὲ ἔλα' ἐκ μεγάρων.....,

il apparaîtra que le premier a pu influer sur le second pour en faire

ἠὲ ἔα' ἐκ μεγάρων.....

surtout si le copiste avait soit en mémoire soit en marge de son exemplaire (comme citation à l'appui de quelque commentaire) les vers de l'*Iliade*, 885-887, V :

ἀλλά μ' ὑπήνεικαν ταχέες πόδες · ἦ τέ κε δηρὸν
αὐτοῦ πήματ' ἔπασχον ἐν αἰνῇσιν νεκάδεσσιν
ἤ κε ζὼς ἀμενηνὸς ἔα χαλκοῖο τυπῇσι.

Mais ἔα ἐκ μεγάρων n'avait aucun sens ; la correction ἐν μεγάρῳ s'imposait d'autant plus qu'au chant XXIII, 20, Pénélope disait à la même Euryclée :

ἀλλ' ἄγε νῦν κατάβηθι καὶ ἄψ ἔρχευ μεγαρόνδε

et que cette même Pénélope venait de dire au chant IV, 734 :

ἦ κέ με τεθνηυῖαν ἐνὶ μεγάροισιν ἔλειπε.

Et le début nouveau ἦ ἔα' ἐν μεγάρῳ cadrait avec tel vers de l'*Iliade*, XXIV, 569

μή σε, γέρον, οὐδ' αὐτὸν ἐνὶ κλισίῃσιν ἐάσω,

et mieux encore avec tel vers de l'*Odyssée*, XXIII, 113

Τηλέμαχ', ἦ τοι μητέρ' ἐνὶ μεγάροισιν ἔασον.

*
* *

XVIII. — On lit aux vers 299-302 du chant IX :

τὸν μὲν ἐγὼ βούλευσα κατὰ μεγαλήτορα θυμόν
ἆσσον ἰών, ξίφος ὀξὺ ἐρυσσάμενος παρὰ μηροῦ,
οὐτάμεναι πρὸς στῆθος, ὅθι φρένες ἦπαρ ἔχουσι,
χεῖρ' ἐπιμασσάμενος· ἕτερος δέ με θυμὸς ἔρυκεν.

Ulysse parle de sa colère contre le Cyclope qui vient de dévorer deux de ses compagnons et de s'endormir :

Alors je prends conseil de mon cœur valeureux : si, au long de ma cuisse tirant mon glaive à pointe, je m'en allais d'un bond le lui planter au ventre, juste au point où le foie pend dans le diaphragme ! ma main saurait tâter !... Une idée me retint : enfermés avec lui, nous périssions encore ! la mort était sur nous ; car l'énorme rocher, dont le Cyclope avait bouché sa haute porte, jamais nos mains, à nous, ne pourraient l'enlever.

Le sens n'est pas douteux. Une première idée est venue à Ulysse : tuer le Cyclope ! Une seconde le retient. Les scholies nous disent : θυμὸς : νῦν λογισμός. Mais ἕτερος θυμός n'a pas cette signification, si même il veut dire quelque chose ; c'est μῦθος qui veut dire *pensée*, *idée*, cf. XIX 502, XXII 289, XIII 254, XX 17, XI 442, et dans l'*Iliade*, I 545 :

Ἥρη, μὴ δὴ πάντας ἐμοὺς ἐπιέλπεο μύθους
εἰδήσειν....

C'est le θυμόν du vers 299 qui nous a valu θυμός en 302.

Au chant XIII, vers 16

ὣς ἔφατ' Ἀλκίνοος, τοῖσιν δ' ἐπιήνδανε μῦθος,

un manuscrit nous donne la variante θυμός, et quatre, la variante θυμῷ, par assimilation avec *Iliade*, I, 24 et 378; XV, 674, et *Odyssée*, X, 373.

*
* *

XIX. — On lit aux vers 526-529 du chant X :

αὐτὰρ ἐπὴν εὐχῇσι λίσῃ κλυτὰ ἔθνεα νεκρῶν,
ἔνθ' ὄϊν ἀρνειὸν ῥέζειν θῆλύν τε μέλαιναν
εἰς Ἔρεβος στρέψας, αὐτὸς δ' ἀπονόσφι τραπέσθαι
ἱέμενος ποταμοῖο ῥοάων...

Circé donne ses conseils à Ulysse pour le voyage au Pays des Morts et pour l'évocation des ombres :

Puis, lorsque ta prière aura touché les morts, fais à ce noble peuple l'offrande d'un agneau et d'une brebis noire, en tournant *vers l'Érèbe* la tête des victimes; mais détourne les yeux et ne regarde, toi, que les courants du fleuve.

Les scholies demandaient déjà ce que vient faire ici l'Érèbe et comment Ulysse pourrait, en l'obscurité de ce pays ténébreux, orienter son sacrifice vers cette direction dont Circé ne lui donne aucune marque : καὶ πῶς ἠπίστατο τὴν δύσιν ἐν σκότῳ ὄντος; λέγομεν ὅτι παρὰ τοῖς Κιμμερίοις σκότος ἦν, οὐχ ὅπου ἡ θυσία ἐγίνετο. Au chant XI, Ulysse fait la prière, puis le sacrifice, en détournant la tête des victimes sur la fosse qu'il a creusée (vers 34-37) :

τοὺς δ' ἐπεὶ εὐχωλῇσι λιτῇσί τε ἔθνεα νεκρῶν
ἐλλισάμην, τὰ δὲ μῆλα λαβὼν ἀπεδειροτόμησα
ἐς βόθρον· ῥέε δ' αἷμα κελαινεφές· αἱ δ' ἀγέροντο
ψυχαὶ ὑπὲξ Ἐρέβευς νεκύων κατατεθνηώτων.

Cette fosse, Ulysse l'a creusée sur l'ordre de Circé et, si l'on relit les conseils de la déesse, on voit bien qu'il faut au vers 528 de X, comme au vers 36 de XI, εἰς βόθρον et non εἰς Ἔρεβος. Car la déesse disait au vers 516-517 :

βόθρον ὀρύξαι ὅσον τε πυγούσιον ἔνθά και ἔνθα·
ἀμφ' αὐτῷ δὲ χοὴν χεῖσθαι πᾶσιν νεκύεσσι....

et au vers 520

..... ἐπὶ δ' ἄλφιτα λευκὰ παλύνειν.

C'est dans la fosse, autour de la fosse, sur la fosse que le sacrifice et tous les rites doivent être accomplis. Épigraphiquement, on comprend la faute ΕΡΕΒΟΣ pour ΒΟΘΡΟΝ : le nombre de lettres est le même ; une par une, elles se ressemblent pour peu que l'écriture soit usée, et le vers 564 de XI, surtout le vers 81 de XII pouvaient inciter à de mauvaises réminiscences :

ψυχὰς εἰς Ἔρεβος νεκύων κατατεθνηώτων . . .
πρὸς ζόφον εἰς Ἔρεβος τετραμμένον . . . . . .

*
* *

XX. — On lit au chant II, vers 146-151 :

ὣς φάτο Τηλέμαχος · τῷ δ' αἰετὼ εὐρύοπα Ζεὺς
ὑψόθεν ἐκ κορυφῆς ὄρεος προέηκε πέτεσθαι.
τὼ δ' ἕως μέν ῥ' ἐπέτοντο μετὰ πνοιῇσ' ἀνέμοιο,
πλησίω ἀλλήλοισι τιταινομένω πτερύγεσσιν ·
ἀλλ' ὅτε δὴ μέσσην ἀγορὴν πολύφημον ἱκέσθην, 150
ἔνθ' ἐπιδινηθέντε τινάξασθην πτερὰ πυκνά . . .

Cet ἕως μέν ῥ' du vers 147 a embarrassé les éditeurs modernes ; il est en vérité assez gênant, moins pour la correction verbale que pour la syntaxe ; la plupart des modernes y voient un équivalent de τέως μέν et acceptent l'explication d'Ameis-Hentze : « ἕως μέν *in demonstrativer Bedeutung* = τέως, *solange oder derweilen mit Imperf. leitet eine dauernde Handlung ein, deren Endpunkt erst durch die folgende adversative Zeitbestimmung im Aorist* 150 *genau begrenzt wird ; wir ziehen vor* : eine Weile ; vgl. τέως π, 139, ω, 162-64, πρίν zu γ, 265. » La correction τέως μέν ῥ', proposée par Nauck, a été adoptée par van Leeuwen. M. M. Croiset explique : « ἕως μέν ῥ', ce *tant que* est déterminé par μετὰ πνοιῇσ' ἀνέμοιο : il faut sous-entendre un second ἐπέτοντο après πλησίω ἀλλήλοισι. » Ainsi expliquée, la tournure est logique et claire ; mais de pareils sous-entendus sont-ils dans l'usage homérique ? et la suite des idées ne suggère-t-elle pas une autre correction ?

Télémaque parlait. Deux aigles, envoyés par Zeus à la grand'voix, arrivaient en plongeant du haut de la montagne. D'abord, au fil du vent, ils allaient [*devant eux*] et, volant côte à côte, planaient à grandes ailes. Mais quand ils dominèrent les cris de l'agora, ils *tournèrent sur place*, à coups d'aile pressés. . .

Un passage de l'*Iliade* reproduit nombre d'expressions de ce texte odysséen ; c'est au chant XXII, 131-172, la fuite d'Hector ;

Achille le poursuit, comme un épervier fond *tout droit* sur sa proie ; tous deux *tournent* ensuite autour de la ville :

ἠΰτε κίρκος ὄρεσφιν, ἐλαφρότατος πετεηνῶν,
ῥηϊδίως οἴμησε μετὰ τρήρωνα πέλειαν. 140
ὣς ἄρ' ὅγ' ἐμμεμαὼς ἰθὺς πέτετο. 143
ὣς τὼ τρὶς Πριάμοιο πόλιν περιδινηθήτην. 165

Je crois qu'il faudrait lire en notre vers 148 :

soit τὼ δ' ἰθύς ῥα πέτοντο. . . .
soit τὼ δὲ θοῶς ῥα πέτοντο. . . .

Le second ferait mieux voir l'origine de la faute et du texte actuel. L'exemple de l'*Iliade* me ferait préférer le premier : la faute pourrait alors s'expliquer par une de ces contaminations de la marge que l'on constate si souvent dans les scholies. Il faut, en effet, nous représenter les exemplaires homériques de l'antiquité avec leurs marges encombrées de notes qui, les unes, expliquaient, d'autres, commentaient ou corrigeaient le texte, d'autres encore, le traduisaient ou le rajeunissaient. Au vers 367 du chant II

οἱ δέ τοι αὐτίκ' ἰόντι κακὰ φράσσονται ὀπίσσω,

les scholies expliquaient en marge : οὗτοί σοι εὐθέως πορευθέντι. Au vers 434 du chant IV :

τρεῖς ἄγον, οἷσι μάλιστα πεποίθεα πᾶσαν ἐπ' ἰθύν,

les scholies expliquaient en marge : ἰθύν · ὁρμήν, πρᾶξιν, ἐκ τοῦ ἰθύω τὸ πορεύομαι, et l'explication n'était pas inutile, puisque certains écrivaient ce mot insolite ἐπὶ θύν. De même au vers 304 de XVI : ἰθύν · οὕτως αἱ Ἀριστάρχου · ὁρμήν, σκοπόν, — cf. dans l'*Iliade*, les scholies de 79, VI, où certains manuscrits écrivent ἐπιθύν, d'autres ἐπ' ἰτὺς. Pour l'adverbe ἰθύς, les scholies de l'*Iliade* au vers 118 de VIII nous disent : ἰθὺς μεμαῶτος· ἄντικρυς βουλευομένου ὁρμᾶν, et au vers 254 de XII : ὅτι τὸ ἰθύς τοπικῶς τίθησιν ἀντὶ τοῦ ἐπ' εὐθείας καταντικρὺ τῶν νεῶν, et au vers 227 de XVII : ἰθύς · κατ' εὐθὺ τῶν πολεμίων, cf. encore 79 et 336, XX ; au vers 143 de XXII, que je citais plus haut, les scholies T disent : ἰθύς · πάλιν κατ' εὐθεῖαν.

Nous avons dans l'*Iliade*, chant XX, vers 99,

καὶ δ' ἄλλως τοῦ γ' ἰθὺ βέλος πέτετ' οὐδ' ἀπολήγει,

cette indication des scholies ἐν ἄλλῳ ἰθύ χωρὶς τοῦ σ. Nombre de manuscrits donnent néanmoins ἰθύς avec le σ, comme dans

tous les autres passages similaires ; mais avec ἰθύς le vers est faux. Peut-être avons-nous ici une erreur de copiste pour

ἄλλως δ' ἰθὺς τοῦ γε βέλος πέτετ' οὐδ' ἀπολήγει,

erreur perpétuée à l'époque où ἰθύς n'était plus qu'un terme archaïque.

En notre vers odysséen, je rétablirais en fin de compte :

τὼ δ' ἰθὺς ἐπέτοντο. . . .,

comme au vers 10 du chant III, nous avons :

οἱ δ' ἰθὺς κατάγοντο. . . . .

Une note marginale, expliquant ἰθύς par εὐθέως, nous aurait valu le texte actuel.

*
* *

XXI. — On lit au chant II, vers 167-169 :

ἀλλὰ πολὺ πρὶν
φραζώμεσθ' ὥς κεν καταπαύσομεν· οἱ δὲ καὶ αὐτοὶ
παυέσθων, καὶ γάρ σφιν ἄφαρ τόδε λώϊόν ἐστι.

C'est le vieux devin Halithersès qui explique à l'assemblée d'Ithaque le présage des deux aigles :

Écoutez, gens d'Ithaque ! j'ai deux mots à vous dire ; mais c'est aux prétendants surtout que je m'adresse ; sur eux, je vois venir la houle du désastre ! Ce n'est plus pour longtemps, sachez-le bien, qu'Ulysse est séparé des siens ; il est déjà tout près, plantant à cette bande et le meurtre et la mort ! que d'autres pâtiront qui vivez aujourd'hui en notre aire d'Ithaque ! *Pendant qu'il en est temps, songeons à [les] brider ! qu'ils se bident eux-mêmes ! dans leur propre intérêt, c'est le meilleur parti.*

J'ai rétabli dans cette traduction un mot qui a disparu du texte et qui pourtant est indispensable : que peut signifier le vers actuel

φραζώμεσθ' ὥς κεν καταπαύσομεν. . .

sans complément ? La suite οἱ δὲ καὶ αὐτοί rend la présence de ce complément plus nécessaire ; au vers 241, Mentor va dire au peuple :

παύρους μνηστῆρας καταπαύετε πολλοὶ ἐόντες,

et Léocritos lui répondra, vers 243-244 :

Μέντορ ἀταρτηρὲ, φρένας ἠλεὲ, ποῖον ἔειπες
ἡμέας ὀτρύνων καταπαυέμεν ;

Cf. *Iliade*, 36, VII ; 105, XV ; 62, XVI ; 457, XXII.

Un de nos manuscrits nous donne pour le début du vers 168 φραζόμεθ'. Je crois que le texte original était

φραζόμεθ' ὥς κέν σφεας καταπαύσομεν.....

Mais la forme φραζόμεθ' était un hapax dans les poèmes homériques : c'est φραζώμεθα ou φραζώμεσθα que l'on trouve partout ailleurs. Un « unificateur » voulut introduire cette forme en notre passage : il fallut, comme en de nombreux autres passages, supprimer le pronom-complément.

*
* *

XXII. — On lit au vers 446 du chant XXII :

ὣς ἔφαθ'· αἱ δὲ γυναῖκες ἀολλέες ἦλθον ἅπασαι.

C'est après le meurtre des prétendants. Sur l'ordre d'Ulysse, la vieille Euryclée amène les servantes coupables dans la grand'salle. Il faut traduire notre vers 446 en sa forme actuelle : « Il dit ; la troupe entière des servantes entra. » Or, cinquante vers plus loin, la vieille Euryclée retourne appeler le reste des servantes, dont la troupe fidèle accourt ; elles entrent à leur tour, une torche à la main (vers 497) :

αἱ δ'ἴσαν ἐκ μεγάροιο δάος μετὰ χερσὶν ἔχουσαι.

Si la troupe entière des servantes, ἀολλέες ἦλθον ἅπασαι, est venue au vers 446, comment peut-il en venir d'autres au vers 497 ?

La vérité est qu'Ulysse a commandé à Euryclée d'amener d'abord les servantes coupables, et celles-là seulement. Euryclée a répondu que, sur les cinquante filles ou femmes de service, douze *en tout* s'étaient déshonorées (vers 424)

τάων δώδεκα πᾶσαι ἀναιδείης ἐπέδησαν.

Ce sont ces douze filles qu'Ulysse va livrer au supplice (vers 431-432) :

... σὺ δ'ἐνθάδε εἰπὲ γυναιξὶν
ἐλθέμεν, αἵ περ πρόσθεν ἀεικέα μηχανόωντο.

Ce sont ces douze filles qu'Euryclée amène d'abord et qui entrent en poussant des cris de terreur, en pleurant (vers 446-447). Après leur supplice, Euryclée retourne chercher les autres, qui se jettent au cou d'Ulysse (vers 495-501). Le vers 424 peut suggérer une correction du vers 446 :

vers 424 : τάων δώδεκα πᾶσαι ἀναιδείης ἐπέβησαν...
vers 446 : ὣς ἔφαθ'· αἱ δὲ γυναῖκες ἀναιδέες ἦλθον ἅπασαι...

« Il dit : on vit entrer les servantes *coupables*, toutes [les douze] ».

Paléographiquement, le passage de ΑΝΑΙΔΕΕS à ΑΟΛΛΕΕS s'expliquerait sans peine. Mais plus on étudie le texte de l'*Odyssée*, mieux on mesure l'importance que durent avoir, dans les déformations ou interpolations, soit les notes marginales dont les éditeurs anciens encadraient les vers du poète, soit les *Mémoires* ou *Commentaires* dont ils les accompagnaient. Plus haut nous comprendrions mieux, je crois, comment un interpolateur eut l'idée de transporter au chant XXI une imitation des vers 21-24 du chant XXIII, si nous admettions qu'un éditeur ou un commentateur avait, auparavant, expliqué les menaces de Pénélope, comme nous les avons expliquées nous-mêmes : « Je la chasserais du palais, de la ville, je la renverrais aux champs » et s'il eût rappelé qu'au vers 370 du chant XXI, Télémaque disait à Eumée ἀγρόνδε δίωμαι, ou comment, au vers 370 du chant XV, Eumée lui-même racontait qu'élevé au palais, il avait été dans la suite envoyé aux champs, mais sans qu'on eût désormais pour lui moins d'amitié :

ἀγρόνδε προίαλλε φίλει δέ με κηρόθι μᾶλλον.

Ici, je comprendrais la substitution de ἀολλέες à ἀναιδέες, si le copiste qui fit la faute avait sous les yeux, dans une note marginale ou dans un commentaire (mais peut-être les avait-il dans la mémoire), les deux vers 39 et 40 du chant XX :

ὅππως δὴ μνηστῆρσιν ἀναιδέσι χεῖρας ἐφήσω
μοῦνος ἐών· οἱ δ' αἰὲν ἀολλέες ἔνδον ἔασι.

* * *

XXIII. — On lit au chant XXII, vers 497 :

αἳ δ' ἴσαν ἐκ μεγάροιο δάος μετὰ χερσὶν ἔχουσαι.

C'est le même vers qu'aux chants VI, 300, et VII, 339, de

l'*Odyssée* et au chant XXIV, 647, de l'*Iliade*; mais en ces trois passages, le sens n'est pas douteux. Au chant IV, les servantes de Ménélas, au chant VII, les servantes d'Alkinoos et, au chant XXIV, les servantes d'Achille sortent de la pièce principale, de la grand' salle, ἐκ μεγάροιο, pour aller dehors, dans la cour, dresser sous le préau le lit des hôtes, et les hôtes couchent hors du palais ou de la tente, ἐν προδόμῳ, ὑπ' αἰθούσῃ, tandis que Ménélas et Hélène, Alkinoos et Arété, Achille et Briséis dorment au fond de la haute demeure, μυχῷ δόμου ὑψηλοῖο.

Au chant XXII, tout au contraire, les servantes, appelées par Euryclée, arrivent dans la grand' salle où se tient Ulysse : elles n'en sortent pas. Les éditeurs modernes athétisent ce vers ou l'expliquent en disant que ἐκ μεγάροιο signifie ici « l'appartement des femmes », *dem Frauengemache* (Ameis-Hentze), « comme au vers 399 », ajoute M. M. Croiset. Au vers 399, on a μεγάρων εὖ ναιεταόντων.

Quelle que soit l'imprécision apparente des mots μέγαρον et μέγαρα dans l'*Odyssée* et l'indifférence que le poète semble avoir pour l'un ou pour l'autre en nombre de passages, il peut sembler étrange que μέγαρον désigne au vers 497 l'appartement des femmes, d'où viendraient les servantes, et au vers 494 la salle des hommes, où se tiendrait Ulysse et où il s'est fait apporter du soufre et du feu pour la purifier :

vers 481 : οἶσε θέειον, γρηῦ, κακῶν ἄκος, οἶσε δέ μοι πῦρ
ὄφρα θειώσω μέγαρον...
vers 494 : εὖ διεθείωσεν μέγαρον καὶ δῶμα καὶ αὐλήν...

Ulysse avait dit à Eumée (XXI, 235-236) : « Tu diras aux femmes de fermer les portes de la salle, κληῖσαι μεγάροιο θύρας, et, si elles entendent des cris ou des coups dans notre coin des hommes, ἀνδρῶν ἡμετέροισιν ἐν ἕρκεσι, de rester à l'ouvrage. » Eumée a transmis cet ordre, en le mettant au compte de Télémaque (380-385). Euryclée a fermé les portes du palais bourdonnant (vers 387)

κλήισεν δὲ θύρας μεγάρων εὖ ναιεταόντων.

Les femmes sont restées dans le fond de *leurs chambres*, derrière les portes closes (XXIII, 40-41) :

..... ἡμεῖς δὲ μυχῷ θαλάμων ἐϋπήκτων
ἥμεθ' ἀτυζόμεναι, σανίδες δ' ἔχον εὖ ἀραρυῖαι.

Le massacre fini, Télémaque est venu *du megaron*, de la

grand' salle, chercher Euryclée, ἀπὸ μεγάροιο κάλεσσεν (XXIII, 42) ; c'est son père qui, *du mégaron*, l'avait envoyé.

πρίν γ' ὅτε δή γε σὸς υἱὸς ἀπὸ μεγάροιο κάλεσσε
Τηλέμαχος· τὸν γάρ ῥα πατὴρ προέηκε καλέσσαι.

Euryclée a rouvert la porte du palais bourdonnant (XXII, 399) :

ὤιξεν δὲ θύρας μεγάρων εὖ ναιεταόντων.

Elle est venue auprès d'Ulysse, qui lui a ordonné d'amener les femmes coupables. Elle est ressortie *du megaron* pour aller les chercher (vers 433) :

..... γρηὺς δὲ διὲκ μεγάροιο βεβήκειν
ἀγγελέουσα γυναιξί...

Les femmes coupables sont venues ; elles ont tout remis en ordre *dans le megaron* (vers 457),

αὐτὰρ ἐπεὶ δὴ πᾶν μέγαρον διεκοσμήσαντο.

On les a entraînées hors du mégaron, dans la cour (vers 458-460). C'est après leur supplice et celui de Mélantheus qu'Ulysse a soufré le megaron, puis ordonné à Euryclée d'amener *ici*, ἐνθάδε, dans le megaron, le reste des servantes. Pour venir, celles-ci ne pourront donc pas sortir *du megaron*, ἐκ μεγάροιο : elles sortent ou *de leurs chambres*, ἐκ θαλάμων, ou du palais, ἐκ μεγάρων, pour venir dans le megaron, ἐς μέγαρον. N'étaient les nécessités du mètre, il semble donc que notre vers 497 pourrait indifféremment se lire :

αἳ δ' ἴσαν { ἐκ θαλάμων / ἐκ μεγάρων / ἐς μέγαρον } δάος μετὰ χερσὶν ἔχουσαι.

Mais le vers serait faux et d'une façon inadmissible, même en prosodie homérique :

αἳ δ' ἴσαν ἐκ μεγάρων δάος μετὰ χερσὶν ἔχουσαι.

Il faut donc accepter la leçon de certains manuscrits qui donnent δαῖδας au lieu de δάος. Comme ailleurs VII, 101, nous avons

ἔστασαν, αἰθομένας δαῖδας μετὰ χερσὶν ἔχοντες,

nous aurions ici soit

αἳ δ' ἴσαν ἐκ μεγάρων δαῖδας μετὰ χερσὶν ἔχουσαι,

soit

αἳ δ'ἴσαν ἐς μέγαρον δαΐδας μετὰ χερσὶν ἔχουσαι.

Car des corrections possibles, ces deux dernières, et surtout la dernière, me semblent les plus vraisemblables, aussi bien pour le sens du texte que pour l'explication épigraphique de la faute. Le sens du texte ἐκ μεγάρων serait satisfaisant, puisque ce mot peut désigner l'ensemble du palais et que les servantes peuvent « sortir du palais » [pour gagner le megaron]. La faute, ici encore, s'expliquerait facilement par la bévue d'un « unificateur » qui se crut habile en donnant ici la leçon des trois autres passages homériques, dont une note marginale lui mettait le texte sous les yeux ou qu'une mémoire trop fidèle imposait à son esprit.

Mais ἐς μέγαρον, qui convient mieux encore pour expliquer la faute, me semble préférable pour le sens de tout le passage.

En séparant, en effet, ce vers 497 du contexte, la formule αἳ δ'ἴσαν ἐς μέγαρον, « elles *allèrent* au megaron », peut sembler inexacte, du moins à première lecture : on attendrait plutôt « elles *vinrent* au megaron » ; au vers 446, pour la première arrivée des femmes coupables, nous avions

αἳ δὲ γυναῖκες [ἀναιδέες] ἦλθον ἅπασαι.

Mais αἳ δ'ἦλθον ἐς μέγαρον ne saurait entrer dans le vers 497 et, à relire tout le passage, on voit bien que, pour le sens comme pour le mètre, c'est αἳ δ'ἴσαν ἐς μέγαρον, qui convient ici.

Car Euryclée, à son premier voyage, est allée, du megaron dans le palais, chercher les femmes coupables ; elle est *revenue* ensuite dans le megaron et les femmes coupables sont toutes *venues* avec elle (vers 446). Euryclée est rentrée une seconde fois dans le palais pour aller chercher le feu et le soufre que demandait Ulysse (vers 492-494), puis est *revenue* au megaron. Euryclée rentre une troisième fois au palais pour aller chercher le reste des servantes (vers 495). Pendant que celles-ci *vont* au megaron, Euryclée ne revient pas avec elles ; mais, continuant sa course dans le palais, elle monte chez la reine :

γρηὺς δ'εἰς ὑπερῷ' ἀνεβήσετο καγχαλόωσα.

Ce dernier vers est le premier du chant XXIII. Dans nos textes actuels, il est séparé des précédents par l'un de ces intervalles factices et souvent illogiques, que les Alexandrins ont introduits dans la continuité du texte homérique quand ils ont voulu découper les poèmes en chants. Sans cette division factice, par-dessus laquelle bien peu de lecteurs, et même d'éditeurs, et

même de traducteurs de l'*Odyssée*, prennent l'habitude de passer, il me semble probable que la correction αἳ δ'ἴσαν ἐς μέγαρον se fût depuis longtemps imposée.

*
* *

XXIV. — On lit au vers 499 du chant VIII :

ὣς φάθ'· ὁ δ'ὁρμηθεὶς θεοῦ ἤρχετο, φαῖνε δ'ἀοιδὴν

Il s'agit de l'aède Démodocos qui se lève à la prière d'Ulysse et, sous l'inspiration divine, prélude, puis « montre son chant » comme ailleurs Ulysse lui-même « montre ses cuisses » ou « montre sa fesse »,

ζώσατο μὲν ῥάκεσιν περὶ μήδεα φαῖνε δὲ μηροὺς ...
οἵην ἐκ ῥακέων ὁ γέρων ἐπιγουνίδα φαίνει...

Le rapprochement de ces trois vers m'a toujours arrêté et l'exemple d'un quatrième (VIII, 237)

ἀλλ' ἐθέλεις ἀρετὴν σὴν φαίνεμεν...

n'a pu — peut-être à tort — me réconcilier avec cet « étalage de chant ».

Les scholies nous signalent parfois l'indécision ou les fautes qui avaient pu résulter de l'ancienne orthographe, ἀρχαία γραφή. Ne séparant pas les mots, ne possédant ni les voyelles longues η et ω, ni certaines consonnes doubles ou aspirées, mais usant de H comme signe de l'aspiration, etc., cette ancienne orthographe pouvait offrir, en effet, bien des chances d'erreur aux lecteurs et transcripteurs de l'âge classique. Pour le seul premier chant de l'*Odyssée*, les scholies nous en donnent deux exemples.

Au vers 52, on lit aujourd'hui

Ἄτλαντος θυγάτηρ ὀλοόφρονος ὅς τε θαλάσσης.

Cléanthès, nous disent les scholies, voyait ici une mauvaise lecture et proposait

Ἄτλαντος θυγάτηρ ὀλοόφρων, ὅς τε θαλάσσης,

en se reportant à l'ancienne orthographe : ὀλοόφρον ἐγέγραπτο κατὰ τὴν ἀρχαίαν γραφήν· εἶτα τις μὴ νοήσας προσέθηκε τὸ ος. De même au vers 275

μητέρα δ', εἴ οἱ θυμὸς ἐφορμᾶται γαμέεσθαι,

les scholies nous disent μητέρα ἀντὶ τοῦ μήτηρ· τῇ ἀρχαίᾳ συνηθείᾳ ἐγέγραπτο μὲρ ἀντὶ τοῦ μὴρ· τοῦτο ἀγνοήσας τις προσέθηκε τὸ α. Si pour tous les chants de l'*Odyssée*, nous avions des scholies aussi complètes — relativement — que pour le premier, nous y trouverions sans doute nombre de pareils cas. C'est, je crois, une mauvaise lecture de l'ancienne orthographe qui nous a valu notre vers 499 en sa forme actuelle. On lit, en effet, dans l'*Iliade* (VII, 324 et IX, 93) :

τοῖσ' ὁ γέρων πάμπρωτον ὑφαίνειν ἤρχετο μῆτιν.

Dans le langage homérique, on *tisse*, ὑφαίνει, des pensées, des ruses, des complots, comme, en notre langage on les *trame*. Les prétendants, au vers 678 du chant VI, μῆτιν ὕφαινον. Ulysse, au vers 422 du chant IX, *tisse* toutes ses ruses et pensées pour se tirer, lui et ses gens, de l'antre du Cyclope :

αὐτὰρ ἐγὼ βούλευον ὅπως ὄχ' ἄριστα γένοιτο,
εἴ τιν' ἑταίροισιν θανάτου λύσιν ἠδ' ἐμοί αὐτῷ
εὑροίμην πάντας δὲ δόλους καὶ μῆτιν ὕφαινον.

Que l'aède ait *tissé* son chant ὕφαινε ἀοιδήν, quand il composait ou improvisait, quoi de plus vraisemblable ? ὕμνος ἀοιδῆς, l'*hymne*, est la *pièce* de poésie, tissée sans suture, d'une seule trame. Quand, à la prière d'Ulysse et sous l'inspiration divine, Démodocos compose sa pièce du Cheval de Troie, il « tisse » son chant ; il faut lire au vers 499, malgré la césure bucolique :

ὣς φάθ' ὁ δ' ὁρμηθεὶς θεοῦ ἤρχεθ', ὕφαινε δ' ἀοιδήν.

Au chant III de l'*Iliade*, vers 212 :

ἀλλ' ὅτε δὴ μύθους καὶ μήδεα πᾶσιν ἔφαινον,

nombre de manuscrits portent ὕφαινον et les premiers éditeurs modernes d'Homère avaient adopté cette lecture, que van Leeuwen et da Costa rétablissent, mais que Casaubon, Bentley, Bekker et Nauck avaient condamnée.

*
* *

XXV. — A l'appui de φαῖνε δ'ἀοιδήν, je ne crois pas que l'on puisse invoquer telles expressions de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* :

εὐχόμενος Δαναοῖσι θεοπροπίας ἀναφαίνεις...,
.....ποδῶν ἀρετὴν ἀναφαίνων...
ἡμῖν μὲν τόδ' ἔφηνε τέρας μέγα μητίετα Ζεύς...,
νήπιε, μηκέτι ταῦτα νοήματα φαῖν' ἐνὶ δήμῳ....

où ce verbe φαίνω a le sens précis de « étaler au grand jour ». Mais un vers de l'*Odyssée*, IV, 10, pourrait prêter à discussion :

. . . . . Ἑλένῃ δὲ θεοὶ γόνον οὐκέτ' ἔφαινον
ἐπεὶ δὴ τὸ πρῶτον ἐγείνατο παῖδ' ἐρατεινήν
Ἑρμιόνην. . .

D'ordinaire, on explique ces vers odysséens en les rapprochant d'un passage de l'*Iliade* (XIX, 104) :

σήμερον ἄνδρα φόωσδε μογοστόκος Εἰλείθυια
ἐκφανεῖ, ὃς πάντεσσι περικτιόνεσσιν ἀνάξει.

Dans l'*Iliade*, l'expression se comprend d'elle-même : puisqu'Eileithuia est la déesse de l'accouchement, φόωσδε ἐκφανεῖ, *mettre au jour, tirer à la lumière,* est d'une limpide clarté. Dans notre vers odysséen, il n'en est pas de même et, pour signifier que les dieux n'accordèrent plus à Hélène d'autre enfant, il faudrait un autre mot que ἔφαινον. On lit au chant IX, vers 489, de l'*Iliade* :

τὰ φρονέων, ὅ μοι οὔ τι θεοὶ γόνον ἐξετέλειον.

Mais cette expression ne saurait entrer dans notre vers odysséen : la mesure d'abord s'y oppose, et quatre vers plus haut le poète vient déjà d'employer

δωσέμεναι, τοῖσιν δὲ θεοὶ γάμον ἐξετέλειον.

Peut-être ces vers 10-14 du chant IV seraient moins obscurs pour nous, si nous étions plus sûrs de comprendre le mot τηλύγετος du vers 11 :

υἱέι δὲ Σπάρτηθεν Ἀλέκτορος ἤγετο κούρην
ὅς οἱ τηλύγετος γένετο κρατερὸς Μεγαπένθης
ἐκ δούλης· Ἑλένῃ δὲ θεοὶ γόνον οὐκέτ' ἔφαινον,
ἐπεὶ δὴ τὸ πρῶτον ἐγείνατο παῖδ' ἐρατεινήν
Ἑρμιόνην. . .

Le sens général n'est pas douteux : Ménélas, ne pouvant pas avoir de fils de sa femme Hélène, a pris une concubine pour en avoir un ; c'est ainsi qu'est né ce fort Mégapenthès, ce fils « de ses vieux ans », disent la plupart des Modernes, τηλύγετος n'étant, disent-ils, que la transcription récente d'un vieux mot τηλύγετος, *fernjährig, in späten Jahren, in dem Alter des Vaters geboren* (Ameis-Hentze). Dans l'*Iliade*, Oreste est de même le fils τηλύγετος d'Agamemnon. Mégapenthès et Oreste sont plus jeunes que leurs sœurs, Hermione, d'une part, Électre, de l'autre. Mais si Méga-

penthès était un fils de vieux, comment expliquer ce mariage des deux enfants de Ménélas, célébré le même jour à Sparte ? Hermione serait une fiancée un peu mûre si, durant de longues années après la naissance de cette fille, Ménélas eût attendu un fils d'Hélène et ne s'était résigné que sur ses vieux jours à prendre une concubine? Il n'aurait eu ce « Grand-Douloir » qu'après la fuite d'Hélène, mais avant le départ des Achéens vers Ilion, car il faut bien que Mégapenthès ait ses dix-huit ans pour se marier: quel âge aurait alors Ménélas dans notre poème odysséen, si, dix-huit ans auparavant, il était déjà en ses vieux jours?... Dans l'*Iliade*, Hélène applique à sa fille Hermione cette même épithète (III, 175) :

θάλαμον γνωτούς τε λιποῦσα
παῖδά τε τηλυγέτην καὶ ὁμηλικίην ἐρατεινήν.

Contre l'étymologie τηλύϝετος, on pourrait invoquer l'ancienne orthographe et l'indifférence avec laquelle les poètes emploient tour à tour τηλεκλητοί et τελεκλητοί. Dans toutes les langues, d'ailleurs, l'usage infirme les étymologies les plus certaines et si nous ne savions pas le sens d'usage, combien de mots français, expliqués par l'étymologie, nous conduiraient à de singulières compréhensions de nos textes littéraires ! Les Anciens ne donnaient au mot τηλύγετος que le sens de « aimé, chéri ». Ménélas n'aurait donc pas attendu ses vieux ans pour prendre une concubine ; mais pour avoir un fils, ce bon mari n'aurait recouru à cet expédient que du jour où les dieux auraient *signifié*, *fait connaître*, *donné un présage*, ἔφαινον, à Hélène qu'elle n'aurait plus d'enfant. Tel est bien le sens de φαίνειν dans les vers homériques :

Ζεὺς δέ σφι Κρονίδης ἐνδέξια σήματα φαίνων.

Mais la lecture ἔφαινον en notre vers 12 est-elle assurée ? Le vers 13 se termine par ἐρατεινήν, et ces deux fins de vers superposées

οὐκέτ' ἔφαινον
παῖδ' ἐρατεινήν

ne sont-elles pas le résultat d'une erreur usuelle de copiste, ou de la mauvaise interprétation d'un sigle ? ἐραεινήν, avec le τ suscrit, ressemblerait davantage encore à ἔφαινον. Faut-il donc remplacer cet ἔφαινον par quelque autre verbe, de sens moins douteux, ἔδωκαν, ὄπασσαν, etc. ?... Faut-il encore aller plus loin ?

Certains éditeurs antiques, — Diodore, le disciple d'Aristophane, entre autres — rejetaient tout ou partie de ces noces (vers 3-19) et y signalaient certains mots qui ne leur semblaient

pas homériques: tel δούλη au vers 11. Il est certain que l'âge homérique ne connaît pas les δοῦλοι classiques. Mais il suffirait ici de rétablir le mot homérique δμωῆς sans rien changer au vers. Ces noces à Lacédémone, auxquelles Télémaque arrive juste pour prendre part, sont le pendant du sacrifice et du festin religieux qu'il a déjà trouvés à Pylos, et ces raisons de symétrie apparaissent comme très fortes à quiconque a vécu dans la fréquentation de ces poèmes odysséens.

Néanmoins toute cette description des noces est-elle originale? Les éditeurs d'*Odyssées* πολύστιχοι n'ont-ils pas introduit ici quelques vers de leur façon. Leur procédé le plus habituel était de répéter ou de délayer ce que le poète avait dit simplement, mais clairement. Nous avons ici trois vers qui pourraient être de cette sorte (6-9):

τὴν μὲν Ἀχιλλῆος ῥηξήνορος υἱέϊ πέμπεν
[ἐν Τροίῃ γὰρ πρῶτον ὑπέσχετο καὶ κατένευσεν
δωσέμεναι, τοῖσιν δὲ θεοὶ γάμον ἐξετέλειον·
τὴν ἄρ' ὅ γ' ἔνθ' ἵπποισι καὶ ἅρμασι πέμπε νέεσθαι]
Μυρμιδόνων προτὶ ἄστυ περίκλυτον οἷσιν ἄνασσεν.

Que l'on supprime ces trois vers, rien ne sera changé dans le reste du texte: on aura seulement fait disparaître la répétition inutile υἱέϊ πέμπεν et πέμπε νέεσθαι. Ces trois vers étant faits de formules que l'on retrouve ailleurs, le θεοὶ γάμον ἐξετέλειον ne viendrait-il pas de quelque γόνον ἐξετέλειον comme celui que nous avions plus haut? et avant que l'interpolateur eût fait cette opération, notre texte original ne pouvait-il pas comporter au vers 12

ἐκ δμωῆς· Ἑλένῃ δὲ θεοὶ γόνον οὐκ ἐτέλειον

au lieu de

ἐκ δούλης· Ἑλένῃ δὲ θεοὶ γόνον οὐκέτ' ἔφαινον.

C'est à cette dernière solution que je me rallierais en fin de compte.

*
* *

XXVI. — On lit au vers 554 du chant X:

ὅς μοι ἄνευθ' ἑτάρων ἱεροῖσ' ἐν δώμασι Κίρκης
ψύχεος ἱμείρων κατελέξατο οἰνοβαρείων.

Il s'agit d'Elpénor qui, pour chercher le frais, alourdi par le

vin, est allé se coucher loin de ses compagnons, *dans* le sanctuaire de Circé. Quelques vers plus loin, nous allons le voir tomber du toit, faute d'avoir pris le grand escalier, τέγεος πέσεν, pour redescendre. Il ne s'était donc pas couché *dans* le sanctuaire, mais *sur* la terrasse, *sur* le sanctuaire

ἱεροῖσ' ἐπὶ δώμασι Κίρκης.

L'alternance de ἐπί et ἐνί ou ἐν dans le texte homérique est fréquente, et parfois surprenante : alors que, d'habitude, on a

νεμεσσηθέν ἐνὶ θυμῷ
φρονέων ἐνὶ θυμῷ
μέμασαν δ' ἐνὶ θυμῷ
τῷ δ' ἐνὶ θυμῷ,

pourquoi, en tel vers de l'*Odyssée*, XVI, 99, Aristarque voulait-il lire et pourquoi nos éditeurs lisent-ils aujourd'hui?

αἴ γὰρ ἐγὼν οὕτω νέος εἴην τῷδ' ἐπὶ θυμῷ.

La plupart des manuscrits donnent ἐνὶ θυμῷ. Même exemple dans l'*Iliade*, XIII, 485 :

εἰ γὰρ ὁμηλικίη γε γενοίμεθα τῷδ' ἐπὶ θυμῷ.

Même alternance de ἐπὶ προθύροισιν aux vers 496, XVIII de l'*Iliade* et 103, I de l'*Odyssée*, avec les ἐνὶ ou ἐν προθύροισιν des autres passages.

Cette alternance nous est expliquée peut-être par tel sigle des plus anciens manuscrits. Les papyrus (cf. *Berliner Klassikertexte*, I, p. 2) nous donnent au lieu de ἐπί le sigle ε surmonté d'une longue barre oblique $\overline{\varepsilon}$: la paresse du copiste a dû l'inciter parfois à prodiguer ces sigles même aux endroits où ils n'avaient que faire ; d'autres sigles ont pu intervenir (cf. / = ἐστιν, γ́ = γάρ, μ́ = μέν, etc.) pour multiplier les fautes ou les incertitudes.

Mais en notre vers odysséen, il ne me semble pas douteux que le sens exige ἐπὶ δώμασι Κίρκης, cf. III, 353 : νηὸς ἐπ' ἰκριόφιν καταλέξεται. Ce fut une réminiscence malencontreuse ou la maladresse d'un unificateur qui introduisit ici la formule de tel autre vers odysséen (X, 426) :

ὄφρ' ἴδηθ' ἑτάρους ἱεροῖσ' ἐν δώμασι Κίρκης...

Au vers 558 de ce même chant X, un des meilleurs manuscrits nous offre un bel exemple de cette opération. La Vulgate nous

dit en parlant d'Elpénor, qui oublie d'aller chercher l'escalier et qui tombe du toit,

ἄψορρον καταβῆναι ἰὼν ἐς κλίμακα μακρήν.

On lit dans P (cf. Molhuysen, *De tribus Odyss. codic. antiq.*) :

ἄψορρον καταβῆναι ἰὼν ἐς κίονα μακρήν,

parce qu'au chant I, au vers 127, l'on a :

ἔγχος μέν ῥ' ἔστησε φέρων πρὸς κίονα μακρήν.

Cf. XVII, 29; XXIII, 90. De même, au vers 68 du chant XI,

Τηλεμάχου θ' ὃν μοῦνον ἐνὶ μεγάροισιν ἔλειπες,

un manuscrit nous donne μοῦνον μεγάροις κατέλειπες, parce qu'on lit au vers 72

μή μ' ἄκλαυτον ἄθαπτον ἰὼν ὄπιθεν καταλείπειν.

Je crois donc qu'il faut rétablir et ponctuer ainsi nos deux vers :

ὃς μοι ἄνευθ' ἑτάρων, ἱεροῖσ' ἐπὶ δώμασι Κίρκης
ψύχεος ἰμείρων, κατελέξατο οἰνοβαρείων.

Au vers 62 du chant XI, la faute est répétée et aggravée :

Κίρκης δ' ἐν μεγάρῳ καταλέγμενος οὐκ ἐνόησα,

dit Elpénor à Ulysse. Il n'était sûrement pas couché ἐν μεγάρῳ, *dans la grand'salle*. Faut-il lire « en dehors du palais », ἐκ μεγάρων? Nous avons rencontré déjà pareille alternance de μέγαρον et μεγάρων.

On peut songer à une autre correction. Au chant IV, vers 37, Aristarque lisait :

ὣς φάθ'· ὁ δὲ μεγάροιο διέσσυτο κέκλετο δ' ἄλλους.

Homériquement le vers était juste ; classiquement il était faux, le second pied étant fait de trois brèves. Aussi les scholies nous donnent déjà la leçon de notre Vulgate actuelle

ὣς φάθ'· ὁ δ' ἐκ μεγάροιο.....

De même au chant VI, 8, la Vulgate nous donne

εἶσεν δ' ἐν Σχερίῃ ἑκὰς ἀνδρῶν ἀλφηστάων,

et les scholies nous disent : Ἀρίσταρχος, εἶσεν δὲ Σχερίῃ. Notre vers original aurait pu être

Κίρκης δὲ μεγάρῳ καταλέγμενος.....

ou bien

Κίρκης δὲ μεγάρων κάτα λέγμενος.....

Je préférerais me reporter à un vers de l'*Iliade*, au sommeil de Zeus sur le haut du Gargaros, XIV, 352,

ὣς ὁ μὲν ἀτρέμας εὗδε Πάτηρ ἀνὰ Γαργάρῳ ἄκρῳ,

cf. XV, 152 ; un autre vers de l'*Iliade*, VIII, 441,

ἅρματα δ' ἂμ βωμοῖσι τίθει.....

avec les variantes ἀμβωμοῖσι, ἀνβωμοῖσι, ἀμβώνεσσι, nous expliquerait comment l'original

Κίρκης δ' ἂμ μεγάρῳ.....

a pu donner

Κίρκης δ' ἐμ μεγάρῳ.....

ou comme nous trouvons en maints cas analogues

Κίρκης δ' ἐμμεγάρῳ...

Cf. *Odyssée*, V, 329, 330 ; *Iliade*, V, 87, 96 ; VI, 71 ; X, 298, etc. En nombre de ces passages, ἂμ est devenu ἐς, εἰς, sur certains manuscrits. Au chant I de l'*Iliade*, le vers fameux

χρυσέῳ ἀνὰ σκήπτρῳ καὶ λίσσετο πάντας Ἀχαιούς

a été corrigé par certains modernes en

χρυσέῳ ἐν σκήπτρῳ.....

C'est le contraire que je propose pour notre vers odysséen : Elpénor dormait *au-dessus*, *en haut* du megaron.

*
* *

XXVII. — Au vers 413-414 du second chant :

οἱ δ' ἄρα πάντα φέροντες ἐϋσσέλμῳ ἐπὶ νηὶ
κάτθεσαν,

il faut préférer la leçon ἐνὶ que donnent au moins six manuscrits, entre autres le F et le P de Ludwich et de Molhuysen. C'est le

mot que nous trouvons partout ailleurs dans l'*Odyssée* quand il s'agit, comme ici, de provisions ou d'agrès chargés *dans* le [creux du] vaisseau, et non pas *sur* l'un des châteaux de proue ou de poupe :

IV, 781 ; VIII, 52 : ἐν δ'ἱστόν τ'ἐτίθεντο καὶ ἱστία νηὶ μελαίνῃ...
X, 23 : νηὶ δ'ἐνὶ γλαφυρῇ κατέδει μέρμιθι φαεινῇ...
XII, 171 : καὶ τὰ μὲν ἐν νηὶ γλαφυρῇ θέσαν...

cf. X, 176; XI, 3; XII, 50, 264, 320; XIII, 71; XIV, 345, etc.

En plusieurs de ces passages, un ou plusieurs manuscrits nous donnent la variante ἐπί, de même qu'au chant XI, vers 367 :

σοὶ δ'ἔπι μὲν μορφὴ ἐπέων, ἔνι δὲ φρένες ἐσθλαί,

les scholies nous disent : ἀναστρεπτέον τὴν ἔπι καὶ τὴν ἔνι. Cf. encore dans l'*Iliade*, I, 433 ; II, 610, etc. Je ne connais que deux vers homériques où ἐπὶ νῆι soit la vraie lecture :

Iliade, XI, 599 : ἐστήκει γὰρ ἐπὶ πρύμνῃ μεγακήτεϊ νηΐ...
Odyssée, X, 408 : εὗρον ἔπειτ' ἐπὶ νηὶ θοῇ ἐρίηρας ἑταίρους...

Mais on voit la différence de sens ; cf. aussi : *Iliade*, XV, 603.

Dans un seul chant de l'*Odyssée*, les manuscrits nous donnent la variante ἐπί pour ἐνὶ ou réciproquement, en trois ou quatre cas :

I, 110 : οἱ μὲν ἄρ' οἶνον ἔμισγον ἐνὶ κρητῆρσι καὶ ὕδωρ...
ἐπὶ, dans manuscrit T.
I, 196 : οὐ γάρ πω τέθνηκεν ἐπὶ χθονὶ δῖος Ὀδυσσεύς...
ἐνὶ, dans manuscrit D.
I, 364 : ἡδὺν ἐπὶ βλεφάροισι βάλε γλαυκῶπις Ἀθήνη.
ἐνὶ, dans manuscrit G.

Il arrive même que ἐπί prend la place de περί :

X, 410 : ὡς δ'ὅτ' ἂν ἄγραυλοι πόριες περὶ βοῦς ἀγελαίας...

Un manuscrit nous donne : γράφεται καὶ ἐπί. Je croirais volontiers qu'au chant I, vers 123 :

πλέων ἐπὶ οἴνοπα πόντον ἐπ' ἀλλοθρόους ἀνθρώπους,

il vaudrait mieux lire avec le manuscrit H ἐς ἀλλοθρόους.

*
* *

XXVIII. — On lit au chant II, vers 58-59, et au chant XVII, 537-538 :

οὐ γὰρ ἔπ' ἀνὴρ
οἷος Ὀδυσσεὺς ἔσκεν ἀρὴν ἀπὸ οἴκου ἀμῦναι.

Plusieurs manuscrits donnent la variante ὅς κεν. Pour légitimer le texte actuel, on peut invoquer le vers 489 du chant XXIV de l'*Iliade*:

τείρουσ', οὐδέ τίς ἐστιν ἀρὴν καὶ λοιγὸν ἀμῦναι.

Mais on peut objecter à nos vers 58 et 59 que ἔπ' et ἔσκεν font double emploi et que l'*Iliade* nous offre les vers 334 de XII, 736 de XV, 231 de VII, 174-175 de I

ἡγεμόνων ὅστις οἱ ἀρὴν ἐτάροισιν ἀμύναι...
ἠέ τι τεῖχος ἄρειον ὅ κ' ἀνδράσι λοιγὸν ἀμύναι...
ἡμεῖς δ' εἰμὲν τοῖοι οἷ ἂν σέθεν ἀντιάσαιμεν...
..... πάρ' ἔμοιγε καὶ ἄλλοι
οἵ κέ με τιμήσωσι...

et l'*Odyssée* les vers 166-167 de IV, 201-202 de VI, 437-438 de XVI :

οὐδὲ οἱ ἄλλοι
εἶσ' οἵ κεν κατὰ δῆμον ἀλάλκοιεν κακότητα...
οὐκ ἔσθ' οὗτος ἀνὴρ διερὸς βροτὸς οὐδὲ γένηται
ὅς κεν Φαιήκων ἀνδρῶν ἐς γαῖαν ἵκηται...
οὐκ ἔσθ' οὗτος ἀνὴρ οὐδ' ἔσσεται οὐδὲ γένηται
ὅς κεν Τηλεμάχῳ τεῷ υἱέι χεῖρας ἐποίσῃ.

Je ne doute pas que ὅς κεν soit aussi le vrai texte en 58-59. Si ἔσκεν est venu le remplacer, c'est par ce zèle « d'unification » dont nous avons eu d'autres exemples. On lit aux vers 688-689 de IV et 93-94 de XXI :

ὑμετέρων τὸ πρόσθεν ἀκούετε, παῖδες ἐόντες,
οἷος Ὀδυσσεὺς ἔσκε μεθ' ὑμετέροισι τοκεῦσιν...
οὐ γάρ τις μέτα τοῖος ἀνὴρ ἐν τοισίδε πᾶσι
οἷος Ὀδυσσεὺς ἔσκεν· ἐγὼ δέ μιν αὐτὸς ὄπωπα.

Mais ces deux exemples, et le dernier surtout, me semblent prouver, par la différence du contexte, la nécessité de rétablir ὅς κεν dans notre vers du chant II.

*
* *

XXIX. — Le vers 209 du chant XV

σπουδῇ νῦν ἀνάβαινε κελεύ τε πάντας ἑταίρους

est regardé par nombre de critiques comme l'œuvre d'un interpolateur maladroit qui ignorait le vrai sens de σπουδῇ dans la

langue homérique : σπουδῇ signifierait, en effet, *difficilement, à grand peine*, comme le prouvent surabondamment tels autres vers de l'*Odyssée* (III, 297 ; XIII, 279 ; XXI, 409) :

αἱ μὲν ἄρ' ἔνθ' ἦλθον, σπουδῇ δ' ἤλυξαν ὄλεθρον...,
σπουδῇ δ' ἐς λιμένα προερέσσαμεν...,
ὣς ἄρ' ἄτερ σπουδῆς τάνυσεν μέγα τόξον Ὀδυσσεύς.

Or il est évident que ce sens ne saurait convenir ici. C'est le fils de Nestor, Pisistrate, qui parle à Télémaque sur la plage de Pylos : « Hâte-toi de t'embarquer et d'embarquer tes gens avant que je rentre à la maison et que je donne la nouvelle au vieillard. » Avant de condamner tout ce passage, peut-être faudrait-il essayer d'une correction très simple :

σπεύδων νῦν ἀνάβαινε κελευέ τε πάντας ἑταίρους.

On a dans l'*Hymne à Hermès*, 233,

ἔνθα τότε σπεύδων κατεβήσατο λάϊνον οὐδόν,

et dans l'*Iliade*, XXIII, 506,

ἐν λεπτῇ κονίῃ· τὼ δὲ σπεύδοντε πετέσθην.

*
* *

XXX. — On lit au chant XVII, vers 17 :

ὦ φίλος, οὐδέ τοι αὐτὸς ἐρύκεσθαι μενεαίνω·
πτωχῷ βέλτερόν ἐστι κατὰ πτόλιν ἠὲ κατ' ἀγροὺς
δαῖτα πτωχεύειν· δώσει δέ μοι ὅς κ' ἐθέλῃσι·
οὐ γὰρ ἐπὶ σταθμοῖσι μένειν ἔτι τηλίκος εἰμί.

C'est la réplique d'Ulysse, déguisé en mendiant, mais déjà reconnu par son fils. Télémaque vient de dire à Eumée :

« Vieux frère, je rentre en ville me montrer à ma mère ; je la connais ; je sais que ses cris lamentables, ses sanglots et ses pleurs ne trouveront de fin qu'après m'avoir revu. Mais toi, voici mes ordres : pour mendier son pain, amène-nous en ville notre pauvre étranger, où qui voudra lui donne et la croûte et la tasse ; quel que soit mon regret, je ne puis m'encombrer de tout le genre humain ; si notre hôte le prend très mal, tant pis pour lui ! j'aime mon franc parler. »

τὸν ξεῖνον δύστηνον ἄγ' ἐς πόλιν, ὄφρ' ἂν ἐκεῖθι
δαῖτα πτωχεύῃ,

disait Télémaque. La réponse d'Ulysse, qui semble s'imposer, est : « Ami, je n'ai jamais eu le moindre désir d'être gardé *ici* », αὐτόθι :

ὦ φίλος, οὐδέ τοι αὐτόθ' ἐρύκεσθαι μενεαίνω.

On lit au chant IX, vers 29 :

ἡ μὲν μ' ἀὐτόθ' ἔρυκε Καλυψὼ δῖα θεάων.

Pour ce vers 17 du chant XVII, nombre de manuscrits donnent la version

ὦ φίλος, οὐδ' αὐτός τοι ἐρύκεσθαι μενεαίνω

et c'est le texte que van Leeuwen et da Costa adoptaient en leur édition de 1890 ; mais leur édition de 1909 porte οὐδέ τοι αὐτός, en conformité, disent-ils, avec tels passages de l'*Iliade* (chants XIII, 252, et XIX, 409). Cette variante nous expliquerait peut-être l'origine de la faute et de sa correction.

Texte primitif : ὦ φίλος, οὐδέ τοι αὐτόθ' ἐρύκεσθαι μενεαίνω...
Faute de copiste : ὦ φίλος, οὐδ' αὐτόθι τοι ἐρύκεσθαι μενεαίνω...
Correction d'éditeur : ὦ φίλος, οὐδ' αὐτός τοι ἐρύκεσθαι μενεαίνω...

*
* *

XXXI. — On lit au chant XVII, vers 142 :

φῇ μιν ὅ γ' ἐν νήσῳ ἰδέειν κρατέρ' ἄλγε' ἔχοντα...
νύμφης ἐν μεγάροισι Καλυψοῦς...

C'est à peu près le vers que l'*Iliade* II, 721, emploie pour Philoctète torturé dans son île par la blessure de ses flèches,

ἀλλ' ὁ μὲν ἐν νήσῳ κεῖτο κρατέρ' ἄλγεα πάσχων.

Je ne doute pas que ce vers de *l'Iliade* ait donné naissance à l'ingénieuse imitation odysséenne du chant V, 395, où il est question d'un père torturé par la maladie, puis sauvé par les dieux :

πατρὸς ὃς ἐν νούσῳ κεῖται κρατέρ' ἄλγεα πάσχων...

Des vers analogues nous décrivent les tourments de Sisyphe et de Tantale aux enfers (XI, 582 et 593) :

καὶ μὴν Τάνταλον εἰσεῖδον κρατέρ' ἄλγε' ἔχοντα...,
καὶ μὴν Σίσυφον εἰσεῖδον κρατέρ' ἄλγε' ἔχοντα...

Les mêmes mots semblent déjà un peu forts, mais non point déplacés pour Mélampous maltraité dans sa prison (XV. 232) :

δεσμῷ ἐν ἀργαλέῳ δέδετο κρατερ' ἄλγεα πάσχων.

Mais peut-on dire, comme en ce vers 142 du chant XVII qu'Ulysse dans l'île océane, dans le palais et les bras de Kalypso, est en proie aux tourments ? C'est pourtant ce que disait déjà le vers 13 du chant V, textuellement copié de l'*Iliade* :

ἀλλ' ὁ μὲν ἐν νήσῳ κεῖται κρατερ' ἄλγεα πάσχων
νύμφης ἐν μεγάροισι Καλυψοῦς...

Aristarque semble avoir proposé pour ce vers la correction τετιημένος ἦτορ. La plupart des critiques modernes ne voient dans ce début du chant V qu'un mauvais rapiéçage du ou des « rajusteurs » : tout ce discours d'Athéna au chant V (vers 7-20) n'est en effet qu'une suite d'emprunts à d'autres chants.

Dans notre vers 142 du chant XVII, Eustathe lisait, non pas κρατερ' ἄλγε' ἔχοντα, mais θαλερὸν κατὰ δάκρυ χέοντα, ce qui donne un vers de treize pieds, donc un peu trop long. Mais quand on lit dans l'*Iliade* (I, 413 ; III, 142 ; VI, 459) :

τὸν δ'ἠμείβετ' ἔπειτα Θέτις κατὰ δάκρυ χέουσα...,
ὥρμᾶτ' ἐκ θαλάμοιο τέρεν κατὰ δάκρυ χέουσα...,
καί ποτέ τις εἴπῃσιν ἰδὼν κατὰ δάκρυ χέουσαν...,

et quand, au chant IV, vers 556, de l'*Odyssée*, on lit dans cette prophétie de Protée que Télémaque ne fait que résumer au chant XVII,

τὸν δ'ἴδον ἐν νήσῳ θαλερὸν κατὰ δάκρυ χέοντα,

il semble que, pour notre vers 142, la correction s'impose :

φῇ μιν ὁ γ'ἐν νήσῳ ἰδέειν κατὰ δακρὺ χέοντα.

La formule habituelle de l'*Odyssée* serait θαλερὸν κατὰ δάκρυ χέοντα. Partout ailleurs en effet, c'est cette formule que l'on rencontre (IV, 556 ; X, 201, 409 et 570 ; XI, 5 et 466 ; XII, 12 ; XXII, 447). On comprendrait l'origine de la correction malheureuse qui subsiste dans notre texte : quelque copiste avait fait d'abord, comme Eustathe, un vers de treize pieds en ajoutant ce θαλερὸν qu'il pouvait croire indispensable.

*
* *

XXXII. — On lit au chant XXI, vers 125 :

στῆ δ'ἄρ' ἐπ' οὐδὸν ἰὼν καὶ τόξου πειρήτιζε.
τρὶς μέν μιν πελέμιξεν ἐρύσσεσθαι μενεαίνων,
τρὶς δὲ μεθῆκε βίης, ἐπιελπόμενος τό γε θυμῷ
νευρὴν ἐντανύειν διοϊστεύειν τε σιδήρου.
καὶ νύ κε δὴ ῥ' ἐτάνυσσε βίῃ τὸ τέταρτον ἀνέλκων...

On lit au chant XXI de l'*Iliade*, vers 176 :

.....ὁ δ'ἄρα μελίην Ἀχιλῆος
οὐ δύνατ' ἐκ κρημνοῖο ἐρύσσαι χειρὶ παχείῃ·
τρὶς μέν μιν πελέμιξεν ἐρύσσεσθαι μενεαίνων,
τρὶς δὲ μεθῆκε βίης· τὸ δὲ τέτρατον ἤθελε θυμῷ...

Dans l'*Iliade*, il s'agit de *retirer*, ἐκ κρημνοῖο ἐρύσσαι, d'*arracher* une lance : πελέμιξεν ἐρύσσεσθαι est donc exact. Mais dans l'*Odyssée*, il s'agit de *tendre* un arc :

vers 75 : ὃς δέ κε ῥηΐτατ' ἐντανύσῃ βιὸν...,
vers 92 : ῥηϊδίως τόδε τόξον ἐΰξοον ἐντανύεσθαι...,
vers 149 : στῆ δ'ἄρ' ἐπ' οὐδὸν ἰὼν καὶ τόξου πειρήτιζεν,
οὐ δέ μιν ἐντάνυσε πρὶν γὰρ κάμε χεῖρας ἀνέλκων...,
vers 171 : .....ἐπεὶ οὐ δύνασαι σὺ τανύσσαι...
vers 185 : .....οὐ δὲ δύναντο
ἐντανύσαι...,
vers 254 : ..... οὐ δυνάμεσθα τανύσσαι...
vers 403 : ὡς οὗτός ποτε τοῦτο δυνήσεται ἐντανύσασθαι...

Je crois donc que notre vers 125, — avant qu'un unificateur malavisé introduisît le texte qu'il lisait dans l'*Iliade*, — devait se lire, comme le proposait Jordan,

τρὶς μέν μιν πελέμιξε τανύσσεσθαι μενεαίνων.

Mais peut-être la lecture ἐρύσσεσθαι fut-elle introduite pour une autre raison. Le vers 127

νευρὴν ἐντανύειν διοϊστεύειν τε σιδήρου

se retrouve au chant XIX, vers 587, sous la forme

νευρήν τ'ἐντανύσαι διοϊστεῦσαί τε σιδήρου,

et au même chant XXI, vers 97 :

ὣς φάτο· τῷ δ' ἄρα θυμὸς ἐνὶ στήθεσσιν ἐώλπει
νευρὴν ἐντανύειν διοϊστεύσειν τε σιδήρου.

En ce dernier passage, ce vers est, de toute évidence, nécessaire. Mais le vers 127 est parfaitement inutile si le vers 125 disait τανύσσεσθαι : car au vers 126, ἐπιελπόμενος τό γε θυμῷ, désignait alors ce qui précède, τό γε, c'est-à-dire τανύσσεσθαι, — de même qu'en ces vers 416-417, au chant VI de l'*Iliade* :

... κατὰ δ' ἔκτανεν Ἠετίωνα
οὐδέ μιν ἐξενάριξε· σεβάσσατο γὰρ τό γε θυμῷ.

Pour un éditeur d'*Odyssée* πολύστιχος, la tentation était forte de répéter νευρὴν ἐντανύειν, etc..., après ἐπιελπόμενος du vers 126, comme après ἐώλπει du vers 96. C'est pour légitimer cette répétition que τανύσσεσθαι fut remplacé, je crois, par ἐρύσσεσθαι, pour lequel on pouvait invoquer l'exemple de l'*Iliade*. En fin de compte, je rétablirais ainsi ce passage :

125 τρὶς μέν μιν πελέμιξε τανύσσεσθαι μενεαίνων,
126 τρὶς δὲ μεθῆκε βίης, ἐπιελπόμενος τό γε θυμῷ,
128 καὶ νύ κε δή ῥ' ἐτάνυσσε βίῃ τὸ τέταρτον ἀνέλκων...

Encore, pour ce dernier vers, peut-on songer à l'exemple du vers 75

ὃς δέ κε ῥηίτατ' ἐντανύσῃ βιὸν ἐν παλάμῃσιν

et se demander si le texte original n'était pas

καὶ νύ κε δή ῥ' ἐτάνυσσε βιὸν τὸ τέταρτον ἀνέλκων

ou même (la formule καὶ νύ κε δή ῥα ne se trouvant nulle part ailleurs dans les poèmes homériques)

καὶ νύ κε δὴ βιὸν ἐντάνυσε τὸ τέταρτον ἀνέλκων.

La prosodie homérique admet ce vers que la prosodie classique répudierait à cause des cinq brèves qui se suivent ĕντăνŭσĕ tŏ tĕtărtŏn : l'allongement de ĕντăνŭσĕ en cette place serait dans l'usage courant des poèmes homériques ; cette liberté même de la prosodie homérique aurait à l'époque classique amené les premières corrections qui aboutirent au texte actuel.

*
* *

XXXIII. — On lit au vers 393 du chant V :

ὀξὺ μάλα προϊδὼν, μεγάλου ὑπὸ κύματος ἀρθείς.

Il s'agit d'Ulysse naufragé et longeant à la nage la terre phéacienne ; il la fouille du regard, du sommet d'un grand flot qui l'avait soulevé. En grec classique, ὑπὸ signifierait *par* et pourrait être ici le complément de ἀρθείς. Mais en langue homérique, il n'en est pas ainsi : des 119 exemples que l'on peut trouver dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* de ὑπὸ suivi du génitif, il n'en est pas où il ne puisse et ne doive se traduire par *sous*, *en dessous de*, au sens physique ou figuré. Ulysse étant, non pas *sous*, mais *sur* le flot, ὑπὸ en notre vers ne saurait convenir : les scholies nous disent que Rhianos et Aristophane de Byzance lisaient ἐπὶ, ce qui, pour le sens et pour l'usage homérique, conviendrait de tous points ; Nauck acceptait cette lecture ; van Leeuwen a proposé la correction μεγάλῳ ἐπὶ κύματ' ἀερθείς, qui peut se légitimer et servir d'argument contre la lecture μεγάλου ἐπὶ κύματος. Je crois que Rhianos et Aristophane préféraient ἐπὶ, non pas à ὑπὸ, mais à ἀπὸ, car nous avons dans l'*Iliade*, au vers 63 du chant XIII

ὅς ῥά τ'ἀπ' αἰγίλιπος πέτρης περιμήκεος ἀρθείς.

C'est ἀπὸ, je crois, qu'il faut rétablir en notre texte : la faute est venue, sans doute, de l'unificateur maladroit qui, lisant au vers 320 de ce même chant V

αἶψα μάλ' ἀνσχεθέειν μεγάλου ὑπὸ κύματος ὁρμῆς,

crut mieux faire en répétant cet ὑπὸ en notre vers 393. Mais au vers 320, Ulysse est *sous* la vague, ὑπόβρυχα, et non *dessus*.

Agar, en ses *Homerica*, p.28, propose la correction μεγάλῳ ὑπὸ κύματ' ἀερθείς et ajoute : « Van Leeuwen and da Costa read ἐπὶ needlessly. » Je ne crois pas qu'il soit inutile d'être *sur* la vague, et non dessous, pour apercevoir un rivage et le fouiller des yeux. Mais la lecture donnée par l'*Iliade* ἀπὸ me semble préférable et explique mieux la faute actuelle.

*
* *

XXXIV. — On lit au chant VII, vers 321 :

εἴ περ καὶ μάλα πολλὸν ἑκαστέρω ἔστ' Εὐβοίης.

Le vers devient faux si l'on rétablit le ϝ de ϝεκαστέρω. Or dans tous les poèmes homériques, voilà le seul exemple où devant ἑκάς le ϝ soit négligé. Agar, en ses *Homerica*, dit à la page 113 : « Bentley's suggestion πολλά is improbable ; πουλύ would be preferable » ; mais en considération du vers

Ὠγυγίη τις νῆσος ἀπόπροθεν εἰν ἁλὶ κεῖται,

Agar propose la correction

εἴ περ καὶ πολὺ μᾶλλον ἀπόπροθέν ἐστ' Εὐβοίης.

Nous avons dans l'*Odyssée* quelques exemples qui légitimeraient l'*improbable suggestion* de Bentley, πολλὰ πλάχθη, πολλὰ μογήσας, etc. ; mais nous avons surtout dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* nombre de πολὺ μεῖζον, πολὺ φέρτερος, πολὺ κάλλιον, πολὺ φέρτεροι, πολὺ κέρδιον, qui valident encore mieux la correction :

εἴ περ καὶ μάλα πολὺ ἑκατέρω ἐστ' Εὐβοίης.

Ce vers, classiquement faux, était homériquement juste.

*
* *

XXXV. — On lit aux vers 434-442 du chant I :

ἦ οἱ ἄμ' αἰθομένας δαΐδας φέρε καί ἑ μάλιστα
δμωάων φιλέεσκε καὶ ἔτρεφε τυτθὸν ἔοντα. 435
ὤιξεν δὲ θύρας θαλάμου πύκα ποιητοῖο,
ἕζετο δ' ἐν λέκτρῳ μαλακὸν δ' ἔκδυνε χιτῶνα
καὶ τὸν μὲν γραίης πυκιμηδέος ἔμβαλε χερσίν.
ἡ μὲν τὸν πτύξασα καὶ ἀσκήσασα χιτῶνα,
πασσάλῳ ἀγκρεμάσασα παρὰ τρητοῖσι λέχεσσι, 440
βῆ ῥ' ἴμεν ἐκ θαλάμοιο θύρην δ' ἐπέρυσσε κορώνῃ
ἀργυρέῃ, ἐπὶ δὲ κληῖδ' ἐτάνυσσεν ἱμάντι.

Il s'agit d'Euryclée :

...C'est elle qui, devant Télémaque, portait les torches allumées : aucune des servantes ne l'aimait autant qu'elle ; tout petit, il avait été son nourris-

son. [Devant elle, il] ouvrit les battants de la chambre aux solides murailles; il s'assit sur le lit, tira son fin chiton, le jeta sur le bras de cette vieille femme aux solides conseils, et la vieille, pliant avec soin le chiton, le pendit au crochet, près du lit ajouré, puis sortit de la chambre et, refermant la porte par le corbeau d'argent, en fit jouer la barre en tirant la courroie.

Certains traducteurs et éditeurs donnent Euryclée pour sujet à ὤιξεν θύρας, sans nous dire comment une femme, qui a une torche en chaque main, peut encore ouvrir une porte. Le sujet de ὤιξεν et de ἕζετο ne peut être que Télémaque; aussi faut-il rétablir :

ὤιξ' ὅ γε θύρας.....

Si nous avons aujourd'hui

ὤιξεν δὲ θύρας.....,

c'est par similitude avec le vers 399 du chant XXII :

ὤιξεν δὲ θύρας μεγάρων εὐ ναιεταόντων,

où il est question d'Euryclée. D'après Eustathe, il semble que les *Commentaires* faisaient aussi en notre vers 436, ouvrir la porte par Euryclée — malgré ses torches — de même qu'elle la ferme (après avoir laissé ses torches dans la chambre), au vers 441 : ὁ δὲ ἕζετο ἐν λέκτρῳ, dit Eustathe.

Mais dans la suite de ce texte, bien des détails sont aussi surprenants. On a souvent signalé dans le vers 436 cette étrange copie de l'*Iliade*, II, 42 :

ἕζετο δ'ὀρθωθεὶς μαλακὸν δ'ἔνδυνε χιτῶνα.

S'asseoir sur son lit pour *mettre* son chiton paraît une opération facile; mais s'asseoir sur son lit pour *enlever* son chiton, comme fait Télémaque en ce vers 436, est une tout autre affaire.

Aux vers 438-339, pourquoi ces deux μέν qui se suivent τὸν μὲν... ἡ μὲν : on attendrait plutôt ἡ δὲ, à moins que le τὸν μέν du vers 438 ne soit qu'une contamination du μὲν τὸν du vers 439. On lit dans l'*Iliade*, XIV, 214-218, au sujet d'Aphrodite:

ἦ καὶ ἀπὸ στήθεσφιν ἐλύσατο κεστὸν ἱμάντα
ποικίλον· ἔνθα δέ οἱ θελκτήρια πάντα τέτυκτο·
ἔνθ' ἔνι μὲν φιλότης, ἐν δ'ἵμερος, ἐν δ'ὀαριστὺς
πάρφασις, ἥ τ'ἔκλεψε νόον πύκα περ φρονεόντων.
τὸν ῥά οἱ ἔμβαλε χερσὶν ἔπος τ'ἔφατ' ἔκ τ'ὀνόμαζεν.

Entre ces vers de l'*Iliade* et nos vers de l'*Odyssée*, on voit combien de mots sont communs : ἱμάντα, ἱμάντι — πύκα φρονεόντων,

πυκιμηδέος, — ἔμβαλε χερσίν. Comme au vers 218 de l'*Iliade*, il faut lire peut-être en notre vers 438 de l'*Odyssée*,

καὶ τὸν ῥα γραίης πυκιμηδέος ἔμβαλε χερσὶν.

Aux vers 429-430, comment expliquer cette suite de participes πτύξασα, ἀσκήσασα, ἀγκρεμάσασα, dont les deux premiers sont unis par καὶ, mais dont le second est lâché dans la phrase, sans la moindre particule pour l'attacher ? On attendrait au moins πασσάλῳ τ'ἀγκρεμάσασα: seulement, le vers deviendrait faux. Qu'on relise d'ailleurs les trois vers 439-441 ; le μὲν de 439 s'accorde mal avec le ῥ' de 441 ; on attendrait plutôt βῆ δ'ἴμεν et, entre ce δ' et le μὲν antérieur, un verbe à l'indicatif. Les manuscrits varient beaucoup sur l'orthographe de ἀνκρεμάσασα, ἀνκρεμμάσασα, ἐγκρεμμάσασα, ἐκκρεμάσασα. La phrase serait bien mieux équilibrée si l'on avait :

ἡ μὲν τὸν πτύξασα καὶ ἀσκήσασα χιτῶνα
πασσάλῳ ἐγκρήμνησε παρὰ τρητοῖσι λέχεσσι
βῆ δ'ἴμεν ἐκ θαλάμοιο θύρην δ'ἐπέρυσσε κορώνῃ,

« et la vieille, pliant avec soin le chiton, le pendit au crochet, près du lit ajouré, puis sortit de la chambre et referma la porte par le corbeau d'argent ».

Les poèmes homériques emploient d'ordinaire les formes κρέμασε, παρακρέμασε, etc., mais ils ont aussi κρημνόν, et les hymnes homériques emploient κατεκρημνῶντο... Au surplus, il s'agit de ce chant I de l'*Odyssée*, dont la langue a fourni matière à tant de débats et qui semble construit, en effet, de formules, de phrases et de vers souvent douteux. Je reviendrai quelque jour à ce sujet.

Victor Bérard.

INSCRIPTIONS DE DIDYMES

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES COMPTES DE LA CONSTRUCTION DU DIDYMEION

Le dernier article que la *Revue de Philologie* ait consacré aux inscriptions de Didymes, en juillet 1905, annonçait une importante découverte faite à Milet en 1903 et 1904, et qui devait singulièrement éclairer l'histoire du Didymeion, toute la vie même du bourg de Didymes[1]. Il s'agissait de sept listes d'éponymes, nous fournissant plus de quatre cents noms et — après calculs — plus de quatre cents dates, nous permettant par conséquent de dater nombre de décrets, comptes de construction, catalogues et dédicaces.

Les précieuses listes ont été publiées en 1914 par M. Albert Rehm dans le troisième fascicule du grand ouvrage consacré aux fouilles de Milet[2], et je me propose aujourd'hui d'en tirer parti pour le classement chronologique des comptes de la construction du Didymeion.

Bien que je doive accepter dans la suite les dates proposées par M. Rehm, le lecteur me saura gré de rappeler comment elles ont pu être établies. Pareille découverte est un fait sans précédent et elle mérite d'autant plus d'être brièvement exposée que la ville dont l'histoire en bénéficie a tenu dans l'Orient grec une place considérable.

---

1. XXIX, 1905, p. 237-272. Voy. la note 2, p. 245.

2. *Milet, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899.* Heft III : *Das Delphinion in Milet* von Georg Kawerau und Albert Rehm, Berlin, 1914, p. 230-275. Les listes m'avaient été obligeamment communiquées en 1906 par M. Albert Rehm et j'en avais fait l'objet d'une lecture à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 6 avril 1906. Voy. *Comptes rendus*, 1906, p. 134.

I

Les sept listes d'éponymes ont toutes été découvertes dans l'enceinte du sanctuaire d'Apollon Delphinios, où l'on conservait les noms des aïsymnètes des molpes (devenus plus tard les stéphanéphores), depuis le VIe siècle au moins avant J.-Chr. [1].

Elles se répartissent en trois séries dont la seconde ne comporte qu'une stèle, une liste [2].

A. La série A est formée des n°s 122 et 123 qui se font manifestement suite, à considérer les deux noms historiques dont l'un se trouve à la fin de 122, l'autre au commencement de 123.

N° 122 (aujourd'hui au Musée de Berlin. Voir les photographies dans *Milet*, III, p. 254 et 257). Le titre est : οἵδε μολπῶν ἠισύμνησαν.

Une date certaine est fournie à la col. II, l. 81 par le nom d'Alexandre (Ἀλέξανδρος Φιλίππου) qui fut stéphanéphore lors de son passage à Milet, en 334/33. C'est ce nom qui a permis de dater en toute certitude la liste n° 122 qui remonte jusqu'à l'année 525/24 et la liste n° 123 qui descend à 260/59. Les seules difficultés qu'on y rencontre tiennent à la présence de deux noms sur deux lignes (col. I, l. 11 et 22). Il se peut que M. Rehm ait tort de les compter chaque fois pour deux années, mais nous n'avons aucun intérêt à ouvrir cette discussion : la l. 22 se rapporte aux premières années du IVe siècle, c'est-à-dire à une période où la reconstruction du temple de Didymes n'était certainement pas commencée, et, actuellement, le plus ancien de nos comptes n'est pas antérieur aux dernières années du IIIe siècle.

N° 123 (aujourd'hui au Musée de Berlin. Photographie : *Milet*, III, p. 258). Titre : οἵδε μολπῶν ἠισύμνησαν. Années 313/12 à 260/59.

B. Le n° 124 (aujourd'hui au Musée de Berlin) est isolé. Brisé à la partie supérieure, il renferme encore 49 noms que M. Albert Rehm rapporte aux années 232/31-184/83. Aucun de ces noms n'étant celui d'un personnage historique, sur quelles considérations s'est fondé M. Rehm pour obtenir ces dates ? Il s'appuie

1. Sur le Delphinion, qui ne renfermait pas de temple, mais seulement des autels, voy. *Milet*, III, p. 408 et suiv.

2. Je n'ai pas à m'occuper de l'époque à laquelle ont été gravées ces listes et me borne à renvoyer le lecteur aux renseignements fournis par l'éditeur dans chacun des sommaires.

principalement sur l'étude d'une importante inscription découverte également dans l'enceinte du Delphinion et qui porte dans son recueil le n° 148. C'est un traité de paix conclu entre Milet et Magnésie du Méandre et que M. Fr. Mezger s'est efforcé de dater[1]; on y lit aux l. 89-90 :

89 [ἄρχειν δὲ τῆς συν]θήκης, ὡς μὲν Μιλήσιοι ἄγουσιν, στεφανηφόρον θεὸν τὸν με-
90 [τ' Ἀπολλώνιον κ]αὶ μῆνα Πυανοψιῶνα καὶ ἕκτην ἐπὶ δέκα.

Le traité entre donc en vigueur à partir du 16 Pyanopsion, c'est-à-dire de l'automne d'une année où le dieu était stéphanéphore. Le nom d'Apollonios est emprunté au n° 124, l. 36 :

36 Ἀπολλώνιος Ἱεροκλείους.
37 Ἀπόλλων Διός.

Reste, si l'emprunt est légitime, à retrouver la date commune.

En tête du traité conclu entre Magnésie et Milet est placée une précieuse liste qui renferme d'une part les noms des cités et du κοινόν qui ont servi de conciliateurs et sont représentés par des délégués, d'autre part les noms des commissaires de Magnésie et de Milet[2]. Cette liste éclaire en quelque sorte tout le traité. Les premiers conciliateurs nommés sont des Rhodiens. A n'en pas douter, c'est Rhodes qui a pris l'initiative du rétablissement de la paix entre les cités belligérantes. Il n'est pas douteux non plus que le congrès dont le n° 148 nous a appris l'existence se place au début du IIe siècle av. J.-Ch. et se rattache aux négociations engagées à Rome à la fin de l'année 197, après la défaite de Philippe de Macédoine[3]. Parmi les délégués du congrès figure l'Achéen Δα... dont M. Mezger complète le nom, avec beaucoup de vraisemblance, en Δα[μοξένου]. Or Damoxénos est à Rome, où il représente déjà les Achéens, à la fin de l'année 197. Le congrès n'a donc pu se tenir avant l'année 196 et, comme les Rhodiens avaient intérêt à ne pas perdre de temps surtout après la

1. Je n'ai pas eu à ma disposition le mémoire de M. Fr. Mezger. Il a paru à Munich en 1913 sous la forme d'une *Dissertatio inauguralis*, et le titre : *Inscriptio Milesiaca de pace inter Milesios et Magnetes facta*.

2. L'exemplaire milésien du traité qui a été retrouvé dans le Delphinion est intitulé : Συνθῆκαι Μιλησίων καὶ Μαγνήτων, mais dans le traité même Magnésie est constamment nommée avant Milet, sauf aux l. 89-90.

3. Nous ne savons pas où se tint le congrès. Rien n'autorise M. Rehm à croire, comme il y est disposé (p. 345, note 2), que ce fut à Magnésie.

venue de Lentulus en Carie, le congrès s'est tenu cette année même. Nous pouvons donc dresser le tableau suivant :

Fin de 197 (Tite-Live, XXXIII, 24, 3 et suiv.) : Négociations à Rome. Damoxénos y prend part en qualité de représentant des Achéens (Polybe, XVIII, 42, 6).

196. Lentulus à Bargylia (Tite-Live, XXXIII, 35, 2; 39, 2). — Fin de l'été et commencement de l'automne : congrès qui rétablit la paix entre Magnésie et Milet. Le traité entre en vigueur à partir du 16 Pyanopsion à Milet, du 15 Hagnéon à Magnésie.

Si nous revenons après ce long détour à la liste n° 124, il nous suffira de rappeler que les rapprochements établis par M. Rehm avec d'autres inscriptions et noms milésiens sont favorables à l'attribution de ladite liste aux dernières années du IIIe et aux premières du IIe siècle. Dès lors nous pouvons accepter la restitution : τὸν μετ' Ἀπολλώνιον. La date d'Apollonios fils d'Hiéroclès est ainsi fixée et partant celle des trente-cinq éponymes qui le précèdent et des treize qui le suivent sur le n° 124. Comme une inscription inédite nous fournit de plus le nom qui précède immédiatement le premier de la liste [1], c'est en réalité cinquante dates que nous gagnons, c'est-à-dire des points de repère et de lumière pour un demi-siècle de l'histoire de Milet.

C. La troisième et dernière série comprend les nos 125, 126, 127 et 128. Les nos 125-127 et peut-être 128 se font suite.

N° 125 (aujourd'hui au Musée de Berlin. Photographie : *Milet*, III, p. 268). Titre : οἵδε μολπῶν ἠσύμνησαν. — 47 lignes et seulement 36 noms.

N° 126 (au Musée de Berlin. Photographie : p. 270). Titre : οἵδε μολπῶν ἠσύμνησαν. — 50 lignes et 36 noms.

N° 127 (Photographie : p. 271). Titre : οἵδε μολπῶν· ἠσύμνησαν. — 45 lignes et 36 noms.

N° 128 (gravé au dos d'une stèle brisée dont la partie antérieure porte un décret d'Apollonia du Rhyndakos en l'honneur de Milet, *Milet*, III, n° 155. Photographie : p. 273). Titre : στεφανηφόροι οἱ καὶ αἰσυμνῆται. — 18 lignes et 15 noms.

Les noms historiques ne manquent pas dans cette série où l'on rencontre le roi Mithridate (125, l. 5), Auguste (127, l. 2 et 13), Gaïus César (127, l. 22), Tibère (127, l. 31). En republiant une liste de stéphanéphores d'Héraclée du Latmos où figurent quatre fois Auguste et deux fois de suite Gaïus son petit-fils et

1. *Milet*, III, p. 265.

fils adoptif, j'avais proposé de dater le premier éponymat de Gaïus de son passage dans la province d'Asie. Il me semblait vraisemblable que les Héracléotes avaient saisi la première occasion d'honorer le fils d'Auguste, avec d'autant plus d'empressement qu'ils avaient déjà choisi trois fois l'empereur pour éponyme. Le même raisonnement vaut pour Milet et M. Rehm n'a pas manqué de le faire. Le fortifiant par une étude approfondie du calendrier milésien, M. Rehm fixe à l'année 1/2 après J.-Ch. le stéphanéphorat milésien de Gaïus. Nous pouvons alors dresser le tableau suivant :

Été de 1 avant J.-Ch. — Gaïus rencontre Tibère à Samos ou à Chios (Suétone, *Tib.*, 12, 2. Zonaras, X, 39). Les Héracléotes dont l'année commence le 23 septembre s'empressent de le choisir une première fois pour stéphanéphore : 1 avant — 1 après J.-Ch.

1 après J.-Ch. — Les Milésiens dont l'année commence au printemps choisissent Gaïus pour stéphanéphore : 1 après — 2 après J.-Ch. Les Héracléotes le choisissent pour la deuxième fois. Les deux cités l'ont désigné aussitôt qu'elles en ont eu la possibilité.

C'est le stéphanéphorat de Gaïus qui permet de dater les nos 125-127 et peut-être 128.

En résumé les trois séries de listes milésiennes sont réparties sur une longue période d'années qui s'étend de 525/24 (?) avant J.-Ch. à 20/21 ou 31/32 après J.-Ch.

Ces trois séries ne sont pas complètes et deux lacunes d'inégale étendue se creusent entre elles. Il nous manque :

1° Les éponymes des années 259/58 à 234/33;

2° Les éponymes des années 183/82 à 90/89.

Telles sont les bases solides de la chronologie milésienne.

II

Les noms des stéphanéphores sont le fondement le plus sûr du classement chronologique que je me propose d'établir. Mais il va de soi qu'un compte de construction strictement daté peut en éclairer d'autres qui ne le sont pas, soit parce que l'intitulé qui renfermait le nom du stéphanéphore n'a pas été retrouvé, soit parce que le nom du stéphanéphore placé en tête du compte ne figure pas sur les listes du Delphinion. L'état d'avancement des travaux mêmes nous fournit un premier indice chronologique, par exemple le numéro de l'assise ou des assises des grands murs auxquelles on travaille ; puis les noms des chefs d'équipe,

des entrepreneurs ou des ouvriers ; enfin l'étude épigraphique des lettres, dont plusieurs — le pi, le sigma notamment — sont caractéristiques. Les comptes datés deviennent ainsi des points de repère, des centres autour desquels nos divers moyens d'information nous permettent de grouper d'autres comptes mutilés et incomplets. On ne sera donc pas surpris que l'ordre dans lequel je vais présenter les cinq textes du premier groupe ne soit pas celui du classement définitif. Je leur donne pourtant dès maintenant le numéro que je leur attribuerai à la fin de mon article.

Ce premier groupe, le plus ancien en l'état actuel des découvertes, n'est pas antérieur aux dernières années du IIIe siècle.

N° IV (Inventaire n° 80). — Déjà publié dans la *Revue de Philologie*, XXIX, 1905, p. 238 et suiv. ; mais le nom du stéphanéphore n'avait pu être restitué.

L'intitulé doit être complété de la façon suivante :

Ἐπὶ στεφανηφόρου Ἐχε[κράτους τοῦ Εὐδήμου, προφητεύοντος δὲ Ἀριστείδου τοῦ Πολυξέν[ου, ταμιευόντων δὲ καὶ παρεδρευόντων ἐν τῶι ἱερῶι Πισαίου τοῦ Πο[λ....., N....τοῦ N...., ἀρχιτεκτονοῦντος δὲ Κλ[ε..... τοῦ N....., Διονυσικλείους τοῦ Σωσθένου ἐ[πιστατήσαντος τῆς οἰκοδομίας τοῦ ναοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Διδυμέως ἀ[πολογισμὸς τῶν ἔργων.....

L. 1. Ἐχεκράτης Εὐδήμου est l'éponyme de l'année 217/16 (Liste n° 124, l. 16. Cf. *Milet*, III, *Nachträge*, p. 441).

L. 2. Le prophète appartient à une famille qui nous est connue par les inscriptions du Delphinion. Lui-même est l'un des σύνεδροι sur la proposition desquels a été rendu en 228/27 le décret n° 33a en l'honneur des Crétois : [ἐπὶ τ]οῦ θεοῦ τοῦ δευτέρου τοῦ μετὰ Ἀθην[αγ]όρα[ν]. Cf. liste n° 124, l. 5. Un autre des synèdres (Βάβων Πολυξένου, 33a l. 13) est vraisemblablement son frère. Enfin son père, Πολύξενος Ἀριστείδου, figure parmi les cautions de Milet lors de l'emprunt souscrit en 282/81 par la ville de Cnide (n° 138, II, l. 48). La famille d'Aristeidès est, à n'en pas douter, riche et considérée, depuis longtemps honorée, semble-t-il, s'il faut y rattacher le stéphanéphore de 345/44 : Βάβων Πολυξένο (n° 122, II, l. 70).

L. 3. Le trésorier Πισαῖος n'est pas connu, mais le nom s'est rencontré à Milet (n° 138, II, l. 56).

L. 4. Un architecte dont le nom commence par Κλε... figure dans un compte inédit, mais qui est d'une période postérieure.

L. 5. L'épistate des travaux n'est pas connu, mais son nom

est porté à Milet par un sculpteur dont j'ai retrouvé une signature à Didymes : Διονυσικλῆς Ἀττίνου (voy. *Milet*, III, *Register*, s. v.) et par le père d'un stéphanéphore (?), dont le nom manque (voy. *Revue de Philologie*, XXI, 1897, p. 41, n° 13. — Musée du Louvre, *Marbres antiques*, n° 2813).

Le nom de Σωσθένης ne se rencontre pas dans l'Index milésien rédigé par M. A. Rehm.

Travaux. — Les travaux se poursuivent simultanément en plusieurs endroits du temple : on travaille à la construction des grands murs, au mur de la porte et aux murs des labyrinthes.

Pour les grands murs du naos, ils sont rarement désignés par un terme spécial ; on se contente ordinairement de dire qu'on a posé tant de carreaux de marbre ou de pierre à telle assise qui est elle-même désignée par un n° d'ordre : ainsi en 217/16 on travaillait aux 13e (B, 72), 14e (B, 75), 15e (B, 79 et A, 95 ; 101) assises. Je ne cite ici que les passages où les numéros des assises se lisent ou se restituent en toute certitude.

Si désireux que je sois de n'étudier dans cet article que le classement chronologique des comptes de construction du Didymeion, on me permettra de corriger, chemin faisant, les textes ou les explications que j'ai donnés dans les articles précédents. Les fouilles des Allemands au temple peuvent être considérées comme terminées : à la lumière du nouveau plan qu'elles ont permis de dresser et des nouvelles inscriptions qu'elles ont mises au jour, je puis maintenant écarter des hypothèses, restitutions ou dénominations erronées, et je le ferai aussi souvent que l'occasion s'en présentera[1].

Un des résultats les plus remarquables de la dernière campagne de fouilles a été la détermination exacte de l'emplacement de la porte du sanctuaire. On a souvent rencontré dans les comptes didyméens la mention d'un θυραῖος τοῖχος et je me suis efforcé de distinguer d'une part le θυραῖος τοῖχος τοῦ λαβυρίνθου qui est, à n'en pas douter, le mur de la porte du labyrinthe Nord ou du labyrinthe Sud ; d'autre part, le θυραῖος τοῖχος proprement dit, où il faut reconnaître le mur de la porte du temple même. D'autres inscriptions mentionnent le μέγα θύρωμα — à n'en pas douter la

1. Le dernier plan du Didymeion a paru dans le septième Rapport de M. Th. Wiegand sur les fouilles de Milet et de Didymes : *Siebenter vorläufiger Bericht über die von den königlichen Museen in Milet und Didyma unternommenen Ausgrabungen*, Berlin, 1911, Taf. IV (Extrait des *Abhandlungen der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften vom Jahre 1911*). Je citerai dans la suite le rapport de M. Wiegand sous la forme abrégée : Wiegand, VII, 1911. Les Rapports antérieurs seront cités de même avec leur numéro d'ordre et la date.

porte du temple — et nous apprennent qu'elle était rehaussée d'ornements d'ivoire, provenant de défenses d'éléphant offertes par Ptolémée Aulétès et par Ptolémée XIV [1]. Mais nous nous trompions tous sur l'emplacement de cette porte. Nous admettions qu'elle ouvrait sur ce qu'on appelait dans les temples grecs le pronaos, à Didymes le dodécastylon, d'après le nombre des colonnes qui se dressaient entre les deux grands murs du Nord et du Sud [2]. C'était une erreur. Sur le dodécastylon ouvrait une énorme baie qui n'a jamais pu être fermée par une porte [3]. Le seuil, monolithe, ne mesure pas moins de 8 m. de long et de 1 m. 50 de haut. A cette hauteur, il faut ajouter celle de la σπεῖρα ou base du seuil, sans oublier que la partie inférieure du seuil même était ornée d'une moulure (σχοινίς) en forme de jonc tressé [4]. Ces dimensions mêmes et cette ornementation prouvent, à l'évidence, qu'il n'y a jamais eu là ni porte, ni même entrée publique puisque ce seuil, de plus de 2 mètres de haut, n'a jamais reçu de marches de marbre. Il faut chercher ailleurs le θυραῖος τοῖχος et le μέγα θύρωμα.

Un passage du compte n° IV nous fournit une indication précieuse dont nous pouvons maintenant tirer meilleur parti. Je le cite en y introduisant les corrections et compléments nécessaires :

A. 95 ..Ἔθηκαν δὲ καὶ ἐν τῶι π[εντεκαιδεκάτωι δόμωι
ἀρχόμενοι ἀπὸ τοῦ νοτίου μέρους [ἐκ τῆς ἐντὸς λίθους δύο, τοὺς ἀπὸ
τοῦ π[ρώ]του Μεγακλείους, καὶ ἐκ τῆ[ς ἐκτὸς τῶν τὸ πάχος πενθημιποδίων δύο
καὶ τὸ προσκείμενον ἡμικύκλιον ἐ[ρά· ἔθηκαν δὲ καὶ..... κατὰ τὸ
θύρω[μ]α ἐκ τῆς ἐντὸς Μεγακλείους...

Je prie le lecteur de se reporter à la planche XIII du VIIe Rapport de M. Wiegand. Il y trouvera confirmée l'explication que j'avais proposée pour le mot ἡμικύκλιον [5] : celui-ci ne peut s'entendre que d'un demi-tambour faisant partie d'une des demi-colonnes qui flanquaient la porte ouvrant directement sur les

1. Voy. Bernard Haussoullier, *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 253 ; Wiegand, VII, 1911, p. 50 ; *Milet*, III, p. 274.
2. Pour le dodécastylon, voy. plus loin le compte publié dans l'Appendice : n° I *App.*, l. 9.
3. Voy. Wiegand, VII, 1911, Taf. X et p. 50.
4. Σπεῖρα et σχοινίς ont été dégagées dans la dernière campagne de fouilles Wiegand, VII, 1911, Taf. X et XI) et sont mentionnées dans le compte publié ans l'Appendice, n° I *App.*, l. 14 et suiv.
5. *Revue de philologie*, XXIX, 1905, p. 270, note 1.

degrés qui menaient à l'adyton. Seulement les fouilles nous ont appris que ce θυραῖος τοῖχος n'était pas percé d'une, mais de trois portes de même largeur (2 m. 10), de même hauteur (5 m. 40), de même profil[1]. Voilà donc déterminé l'emplacement du θυραῖος τοῖχος et du μέγα θύρωμα.

Il est encore question du θυραῖος τοῖχος dans un passage très mutilé du n° IV que je ne puis compléter avec autant de sûreté que je le voudrais (A, 129 — B, 1 ; 2 ; 3). La rédaction en est embarrassée et je n'y retrouve pas l'ordre habituel. Aux l. 1 et 2 de B, par exemple, il est difficile de ne pas restituer : [ἐκ τῆς ἐντ]ὸς Μεγακλείους et de ne pas finir la phrase suivante, avant ὁμοῦ, par [ἐκ τῆς ἐκ]τός, ce qui est contraire à l'usage. Nous obtiendrions alors :

B 1 .... *un chiffre* ἐκ τῆς ἐντ]ὸς, Μεγακλείους· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ
2 θυραίου τοίχου *chiffre* ἐκ τῆς ἐκ]τός· ὁμοῦ τῶν τὸ πάχος τριημιποδίω[ν
3 ἓξ ἱερούς· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ θυ]ραίου τοίχου ἕβδομον Ἀσκληπιοδώ[ρου,

mais le passage demeure confus et incertain.

Chefs d'escouade et ouvriers. — On en trouvera plus loin, à la fin de l'article, la liste complète. Je me bornerai maintenant à deux observations sur deux chefs d'escouade.

Le nom d'Apollonidès (IV A, 23 : οἱ μὲν περὶ Ἀπολλωνίδ[ην]) se retrouvera plus loin dans le n° I.

Le nom d'Antipatros (IV B, 4-5) se retrouvera également, à deux reprises, dans le n° I.

Les l. 4-5 du n° IV B sont aussi embarrassantes que celles qui précèdent et l'examen répété de l'estampage ne m'a donné qu'une correction : Ἀντίπατρον au lieu de : Ἀντιπάτρου. Il me semble que la barre droite qui suit l'omicron en est trop rapprochée pour appartenir à un upsilon et qu'elle convient mieux à un nu. Je proposerais donc avec hésitation :

4 ὄγδοον..... Οἱ δὲ περὶ] Ἀντίπατρον ὄντ[ες
5 δεκατέσσερες ἔθηκαν ἐν τῶι τρειςκαιδεκάτ]ωι δόμωι τῶι κατὰ τὸ
6 νότιομ μέρος...]

Pour les l. 5 et 6 cf. les n^os^ I A, 20 et 21 ; III B, 5 et 6.

1. Wiegand, VII, 1911, p. 50.

N° III (Inv. n° 81). — Inédit. Grande plaque de marbre blanchâtre, opisthographe, retaillée à gauche, complète des trois autres côtés. Retrouvée au même endroit que le n° IV, dans le mur qui protégeait l'escalier du puits, et de mêmes dimensions. Hauteur : 2 m. 65. — Largeur maxima : 0 m. 33. — Épaisseur, un peu moindre que celle du n° IV : 0 m. 25 (au lieu de 0 m. 27), mais la face A a été martelée. Hauteur des lettres : de 0.011 à 0.013. Elles sont donc un peu plus grandes que celles du n° IV, qui variaient de 0.011 à 0.012. Mais dans les deux stèles l'omicron, le thêta et l'oméga sont plus petits et le pi, une des lettres les plus caractéristiques de l'alphabet didyméen, est le même, au moins en A (Π); en B la barre horizontale dépasse très légèrement à gauche la première barre verticale. L'interligne est sensiblement le même dans les deux stèles, puisque, les deux faces B comptant exactement le même nombre de lignes, soit 92, un blanc de même hauteur (0 m. 73) s'étend au-dessous des lignes. A ne considérer que les apparences et sans qu'on puisse dire qu'elles sont de la même main, ce sont donc en quelque sorte deux stèles jumelles. — Copie. Estampage.

A. De la face A il reste à peine trois lignes qui sont certainement les premières de la stèle puisqu'elles sont gravées au-dessous d'un blanc. Tout le reste a été martelé et complètement effacé. Je lis :

[Ἐπὶ στεφανηφόρου . . .] ου τ[ο]ῦ Δ [vide de 0.084] οφητεύον-
[τος δὲ
[Ν . . . τοῦ Ν . . ., ταμι]εὐόντων δὲ καὶ παρεδρευόντ[ων ἐν
[τῶι ἱερῶι Ν . . . τοῦ . . .] ου, Εὐβού[λο]υ [το]ῦ Ἱεροκλέους.

L. 1. Me fondant sur les apparences que j'ai signalées plus haut et que va d'ailleurs confirmer l'étude de la face B, la seule conservée, j'ai cherché le nom de l'éponyme parmi les stéphanéphores les plus rapprochés d'Ἐχεκράτης Εὐδήμου, de qui date notre n° IV. Or la liste n° 124 m'en fournit deux qui peuvent également convenir aux débris des lettres déchiffrées :

219/18 Ἀρίστιππος Διονυσίου
[217/16 Ἐχεκράτης Εὐδήμου]
214/13 Δημάρατος Δημαράτου.

En dehors de ces deux noms, il n'en est pas dans toute la liste n° 124, dont le patronymique commence par un delta. Διονυσίου et Δημαράτου comptent l'un et l'autre neuf lettres et il nous en

faut deux pour compléter le mot πρ]οφητεύοντος. Y a-t-il place pour ces onze lettres dans la lacune? Elles n'y seront certes pas à l'aise, à en juger par l'examen de la l. 2, mais on peut admettre que la l. 1 était plus serrée. Διονυσίου avec ses deux iota serait moins embarrassant que Δημαράτου. Il y a donc lieu d'hésiter entre les deux restitutions que voici :

Ἐπὶ στεφανηφόρου Ἀριστίππ]ου τ[ο]ῦ Δ[ιονυσίου, πρ]οφητεύον[τος δὲ
Ἐπὶ στεφανηφόρου Δημαράτ]ου τ[ο]ῦ Δ[ημαράτου, πρ]οφητεύον[τος δὲ

Quoi qu'il en soit, qu'il y ait entre les nos III et IV un écart de deux ou trois ans au-dessus ou au-dessous d' Ἐχεκράτης Εὐδήμου, ils font évidemment partie de la même série : l'examen des travaux et des noms des entrepreneurs et ouvriers achèvera de nous le prouver.

L. 3. Le second trésorier Εὔβουλος Ἱεροκλέους nous est connu par une inscription de Milet qui est datée. Il souscrit à l'emprunt émis en 205/04 par Milet, non pas en son nom personnel, mais pour son fils mineur (ὑπὲρ Ἀμφικτύονος τοῦ Εὐβούλου, *Milet*, III, n° 147, l. 78). On notera la forme Ἱεροκλέους dans le compte de Didymes, où l'on attendrait plutôt Ἱεροκλείους, puisqu'on y lit constamment Μεγακλείους. Les décrets milésiens de 205/04 portent Ἱεροκλείους.

Donc : année 219/18 ou 214/13.

B. **Travaux**. — Dans aucun des passages où sont relatés les travaux exécutés aux grands murs du temple (l. 5 ; 75 ; 79) le n° des assises n'est conservé et je ne me suis permis de le restituer nulle part, mais on ne peut guère hésiter qu'entre les 13e, 14e ou 15e qui sont citées dans le n° IV. Les travaux suivent, dans le n° III B, le même ordre que dans le n° IV B ; ils y ont le plus souvent même importance, si bien que les deux textes sont en quelque sorte parallèles et que l'un se restitue à l'aide de l'autre. La première édition de IV B devra donc être corrigée avec celle que je donne ci-dessous de III B [1]. Quelques exemples cités plus loin suffiront à prouver la concordance constante.

1. J'indique plus loin, dans les rapprochements qui suivent, quelques-unes des corrections à faire. Je n'en ajoute ici qu'une : au n° IV B, 77 je lirais et restituerais maintenant : [ἀντικείμενον πέτρι]νον Ζωπυρίωνος. Zopyrion ne fournit que des carreaux de pierre et je ne retrouve pas sur l'estampage le I que j'ai noté comme douteux sur ma copie.

III B.

τὸν μὲν ἐκ τῆς ἐκτὸς ἱερόν, ἐγ δὲ τ[ῆς ἐντὸς . . . . . ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ
θυραίου τοίχου τοῦ λαβυρίνθου τὸ[ν μὲν
λίθ(ο)υς δύο, ὧν τὸμ πέμπτον ἀπὸ τ[οῦ παραθύρου . . . , ἕκτον . . . . ·
ἀντέθηκαν δὲ τούτοις πετρίνο[υς . . . . . Οἱ δὲ περὶ Ἀντίπατρον ὄντες
δεκατέσσαρες ἔθηκαν ἐν [τῶι . . . . . καιδεκάτωι δόμωι τῶι κατὰ τὸ
νότιον μέρος τόν τε γωνιαῖ[ον τὸν κατὰ πρόδομον Δημητρίου καὶ
ἐκ τῆς ἐκτὸς λευκοῦς λίθου[ς τεσσαράκοντα ἑπτὰ τῶν τὸ πάχος
τριημιποδίων, ὧν τὸμ πρῶτον [ἀπὸ τοῦ γωνιαίου . . . . . , δεύτερον
Μοιρέου, τρίτον Μεγακλείους, [τέταρτον . . . . . , πέμπτον . . . . . ,
ἕ]κτον, ἕβδομον Ἀρέσκου, ὄγδοο[ν . . . . . , ἔνατον . . . . . ,
δέκατον Μοιρέου, ἑνδέκατον Ἀπ[ολλωνίου, δωδέκατον . . . . . ,
τρ]ειςκαιδέκατον, τεσσαρεςκαι[δέκατον . . . . . , πεντεκαιδέκατον
Ἀπολλωνίου, ἑκκαιδέκατον, ἑπτ[ακαιδέκατον . . . . . , ὀκτωκαιδέκατον
Ἀπολλωνίου, ἐννεακαιδέκατο[ν . . . . , εἰκοστόν, ἕνα ἐπὶ τοῖς εἴκοσι], δεύτερον Μεγακλείους, τρίτ[ον . . . . . , τέταρτον . . . . . , πέμπτον
Μεγ]ακλείους, ἕκτον Ἀπολλων[ίου, ἕβδομον, ὄγδοον . . . . . , ἔνατον
καὶ τριακοστὸν Μολπαγόρου, ἕν[α ἐπὶ τοῖς τριάκοντα . . . . . , δεύτερον
Μολπαγόρ(ο)υ, τρίτον, τέταρτον, [πέμπτον . . . . . , ἕκτον, ἕβδομον, ὄγδοον
Καλλικράτου, ἔνατον ἱερόν, τεσσ[αρακοστὸν . . . . . , ἕνα ἐπὶ τοῖς
τεσσαράκοντα ἱερόν, δεύτερο[ν . . . . . , τρίτον, τέταρτον . . . . . , πέμπτον
ἱε]ρόν, ἕκτον Μοιρέου, ἕβδομον ἱερ[όν · ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς τῶν τὸ πάχος
πε]νθημιποδίων λίθους ὀκτώ, ὧ[ν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ γωνιαίου . . . . . ,
δ]εύτερον Ἀπολλωνίου, τρίτο[ν . . . . . , τέταρτον . . . . . , πέμπτον
Μ]εγακλείους, ἕκτον, ἕβδομον Ἀ[πολλωνίου, ὄγδοον . . . . . · καὶ διαλιπόντι τὸν θυραῖον τοῖχον λίθ[ους ἑπτά, ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ θυραίου
τοίχου ἱερόν, δεύτερον Νέωνος, [τρίτον . . . . . , τέταρτον ἱερὸν
ἄγραφον, πέμπτον Δημητρίου, ἕκτον . . . . . , ἕβδομον . . . . . · ἐν δὲ τοῖς
μεταστυλίοις τῶν τὸ πάχος [πενθημιποδίων λίθους τριάκοντα,
ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τῆς προ[ηνέμου παραστάδος . . . . . , δεύτερον
Καλλικράτου, τρίτον Ἐπικρ[άτου, τέταρτον Καλλικράτου, πέμπτον
καὶ ἕκτον Ἐπικράτου, ἕβδομ[ον . . . . . , ὄγδοον, ἔνατον καὶ δέκατον
Μεγακλείους, ἑνδέκατον Ἐπ[ικράτου, δωδέκατον . . . . . ,
τρειςκαιδέκατον Καλλικρά[του, τεσσαρεςκαιδέκατον . . . . , πεντεκαιδέκατον

Μολπαγόρου, ἑκκαιδέκατον Κ[αλλικράτου, ἑπτακαιδέκατον.....,
ὀκτωκαιδέκατον Μολπαγόρου, [ἐννεακαιδέκατον.....,
εἰκοστὸν καὶ ἕνα ἐπὶ τοῖς εἴκοσι Δ[ημητρίου, δεύτερον, τρίτον, τέταρτον, πέμπτον
ἱερούς, ἕκτον Πρώτου, ἕβδομον Κ[αλλικράτου, ὄγδοον....., ἔνατον
Νικομάχου, τριακοστὸν Μολπαγό[ρου· ἔθηκαν δὲ καὶ συμπλεύρους
ἐπὶ τῆς προηγέμου παραστάδος [εἴκοσι, ὧν τοὺς τρεῖς ἀπὸ τοῦ γωνιαίου
Καλλικράτου, τέταρτον ἱερόν, πέμ[πτον καὶ ἕκτον....., ἕβδομον
Εὐτύχου, ὄγδοον καὶ ἔνατον Μοι[ρέου, δέκατον, ἑνδέκατον.....,
δωδέκατον ἱερόν, τρειςκαιδέκα[τον....., τεσσαρεςκαιδέκατον
ἱε]ρόν, πεντεκαιδέκατον, ἑ[κ]καιδ[έκατον Καλλικράτου, τοὺς δὲ τέσσαρας
ἱε]ρούς· ἀντέθηκαν δὲ τούτοις λ[ίθους πετρίνους τεσσαράκοντα ἑπτά,
ὧ]ν τὸν πρῶτον ἀπὸ τοῦ γωνια[ίου....., δεύτερον
Ἀρ]τεμιδώρου, τρίτον Εὐπείθο[υ, τέταρτον....., πέμπτον.....
ἕκτο]ν, ἕβδομον Εὐπείθου, ὄγδοον, [ἔνατον....., δέκατον.....,
ἑνδ]έκατον, δωδέκατον Εὐπείθο[υ, τρειςκαιδέκατον, τεσσαρεςκαιδέκατον ἱε-
ρο]ύς, πεντεκαιδέκατον, ἑκ(κ)αιδέ[κατον....., ἑπτακαιδέκατον,
ὀκτ]ωκαιδέκατον καὶ ἐννεακαι[δέκατον....., εἰκοστὸν.....,
ἕνα κ]αὶ εἰκοστὸν Ζωπυρίωνος, δ[εύτερον ἱερόν, τρίτον, τέταρτον, πέμπτον καὶ
εἰκο]στὸν Ζωπυρίων(ος), ἕκτον Ἀρτε[μιδώρου, ἕβδομον....., ὄγ-
δοον], ἔνατον Ἀρτεμιδώρου, τρια[κοστὸν....., ἕνα καὶ τριακοστὸν
Ἀρτε]μιδώρου, δεύτερον, τρίτον, [τέταρτον, πέμπτον....., ἕκτον
ἱερό]ν, ἕβδομον, ὄγδοον, ἔνατον, τ[εσσαρακοστὸν....., ἕνα ἐπὶ τοῖς
τεσ]σαράκοντα Ἀρτεμιδώρο[υ, δεύτερον....., τρίτον.....,
τέ]ταρτον, πέμπτον, ἕκτον Στράτωνος, ἕβδομον ἱερόν· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ
θυ]ραίου τοίχου τόν τε παράθυρ[ον Ἀπολλωνίου καὶ ἐκ μὲν τῆς ἐκτὸς τῶν
τ]ὸ πάχος πενθημιποδίων λίθου[ς πέντε, ὧν τὸν πρὸς τῶι παραθύρωι ἱερόν,
δεύτερον Μολπαγόρου, τρίτον[....., τέταρτον καὶ πέμπτον.....·
ἐ]γ δὲ τῆς ἐντὸς τῶν τὸ πάχος [... ημιποδίων λίθους πέντε ὧν τὸν πρὸς τῶι
π]αραθύρωι Πρώτου, δεύτερον ἱ[ερόν, τρίτον, τέταρτον....., πέμπτον
ἱε]ρόν· ἀντέθηκαν δὲ τούτοις λίθ[ους πετρίνους ἕξ, ὧν τοὺς πέντε ἀπὸ τοῦ
παραθύρου ἱερούς, ἕκτον Ζωπυρ[ίωνος· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου τοίχου

τοῦ λαβυρίνθου λίθους λευκοὺ[ς δύο, τῶν τὸ πάχος πενθημιποδίων, ὧν
τὸν πρῶτον ἀπὸ τοῦ θυραίου Ἀπ[ολλωνίου, δεύτερον . . . . . ἀντέθη-
καν δὲ
τούτοις πετρίνους δύο, τὸμ π[ρῶτον . . . . . , δεύτερον . . . . . ἔθηκαν
δὲ
καὶ ἐπὶ τοῦ μεσοτοίχου λευκ[οὺς λίθους τρεῖς, τῶν τὸ πάχος
πενθημιποδίων, τὸν πρῶτο[ν . . . . . , δεύτερον καὶ τρίτον
ἱ]ερούς· ἀντέθηκαν δὲ τούτ[οις πετρίνους λίθους τρεῖς
ὧν τὸν πρῶτον ἀπὸ τοῦ θυρ[αίου . . . . . , δεύτερον . . . . . ,
τρίτον Στράτωνος· ἔθηκαν δ[ὲ καὶ . . . . .
κατὰ τὴν τρίτην ἐπιστροφὴ[ν . . . . .
ἐ]πὶ τούτου βασμὸν ἱερόν, καὶ τ[ὸν προσκείμενον τούτωι ἐπὶ τοῦ
μεσοτοίχου Καλλικράτου· ἔθ[ηκαν δὲ καὶ ἐν τῶι . . . . . καιδεκάτωι
δόμωι βασμιαῖον ἱερὸν καὶ τοὺ[ς δύο ἀπὸ τοῦ βασμιαίου καὶ τὸν
προσκείμενον τούτοις λίθον Π[ρώτου· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ μεσο-
τοίχου
λίθους λευκοὺς δύο, τὸμ μὲ[ν πενθημιπόδιον Καλλικράτου, τὸν δὲ
τριημιπόδιον Δημητρίου· ἔθ[ηκαν δὲ καὶ ἐν τῶι . . . . . καιδεκάτωι
δόμωι
κ]ατ' ὀπισθόδομον τὸν τε γω[νιαῖον καὶ τὸν προσκείμενον τῶι γωνιαίωι
ἱερούς,
καὶ ἐκ τῆς ἐκτὸς τόν τε πα[ραγώνιον . . . . . , καὶ τῶν τὸ πάχος
τριημιποδίων λίθους πέντ[ε, ὧν τὸν πρῶτον ἀπὸ τοῦ παραγωνίου
ἱερόν, δεύτερον Καλλικρά[του, τρίτον . . . . . , τέταρτον . . . . . ,
πέμπτον Μεγακλείους· ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς [ἕκτομον τὸν κείμενον
ἐπὶ τῆς μυχίου παραστά[δος Εὐτύχου καὶ συμπλεύρους τρεῖς,
τόν τε προσκείμενον τῶι ἐ[κτόμωι ἱερὸν, δεύτερον Ἀπολλωνίου,
τρίτον Εὐτύχου, καὶ τῶν τ[ὸ πάχος πενθημιποδίων λίθους ἕξ,
ὧν τὸν πρῶτον ἀπὸ τῆς μ[υχίου παραστάδος Καλλικράτου,
δεύτερον ἱερόν, τρίτον Εὐ[τύχου, τοὺς δὲ λοιποὺς ἱερούς· . .
ἀντέθηκαν δὲ τούτοις λ[ίθους πετρίνους ἕξ. τὸν προσκείμενον
τῶι γωνιαίωι ἱερὸν καὶ τὸν [πρῶτον ἀπὸ τοῦ παραγωνίου . . . . . ,
δεύτερον Ζωπυρίωνος, τ[ρίτον . . . . . , τοὺς δὲ τρεῖς . . . . .

Vac. 0 m. 73.

L. 4-24. Assise *x* : pose de 1 pierre d'angle et sur la face extérieure de 47 carreaux de marbre; sur la face intérieure, de 8. Mêmes travaux et mêmes chiffres dans IV B, l. 4-24.

Vient une indication que je n'avais pu compléter dans IV B, 24 fin où je lisais : καὶ δια-. Le commencement de la l. 25 dans III B me donne : λιπόντι τὸν θυραῖον τοῖχον λίθ[ους. D'où même

restitution pour les deux textes : καὶ διαλιπόντι τὸν θυραῖον τοῖχον. L'emploi de ce datif de direction est bien connu dans l'épigraphie grecque, notamment dans les devis et inventaires [1], et le sens n'est pas douteux : « passé le mur de la porte, ils ont posé 7 carreaux. » Même travail et même chiffre aux mêmes lignes des deux textes (l. 24-27).

Suit, aux l. 27-57, la pose de 30 carreaux de marbre dans les μεταστύλια, puis de 20 carreaux se faisant suite sur la même face (σύμπλευροι λίθοι sur la προήνεμος παραστάς), enfin de 47 carreaux de pierre. Mêmes travaux et mêmes chiffres aux mêmes lignes de IV B, mais, semble-t-il, sur une autre παραστάς.

L'ordre est encore le même dans la dernière partie des deux textes : travaux au mur de la porte (57 et suiv.) ; au mur de la porte du labyrinthe (64 et suiv.) ; au mur du milieu du labyrinthe (67 et suiv.). Enfin, dans les travaux qui s'accumulent dans les dernières lignes (III B, 79-92 ; IV B, 72-92), nous retrouvons enore les mêmes chiffres. Il me faut cependant noter que je n'ai pas retrouvé dans IV B l'équivalent de l'indication unique : κατὰ τὴν τρίτην ἐπιστροφήν (III B, 73). Je l'ai rapportée à l'escalier du labyrinthe [2], mais sans pouvoir m'appuyer sur aucun texte parallèle.

Chefs d'escouade. — On m'accordera sans difficulté que la restitution du nom d'Antipatros (III B, 4) est doublement justifiée : 1° par la présence du même nom au même endroit de IV B, 4 et en deux endroits du n° I, A, 20 ; B, 14 ; 2° par le nombre des ouvriers qui forment son escouade, quatorze (III B, 5 et I A, 20). Le nominatif δεκατέσσαρες dans III B ne peut avoir d'autre explication.

N° I. — Découvert dans les fouilles allemandes et publié en 1911 dans le septième Rapport de M. Th. Wiegand, p. 56 et suiv. Trouvé dans les décombres de la salle centrale. Stèle opisthographe de marbre bleuâtre traversé de raies, incomplète dans le haut seulement, mais par endroits détériorée sur les bords. Il faut noter la couleur du marbre : c'est la seule stèle de la première série qui soit en marbre bleu ; toutes les autres sont en marbre blanc et du même marbre qui servait à la construction du temple. Les lettres sont hautes de 0.012 et, d'après les spé-

1. Je me bornerai à citer le devis de la skeuothèque de Philon, Ch. Michel, *Recueil*, n° 579, l. 6.
2. *Revue de Philologie*, 1905, p. 268, note 1.

cimens publiés par M. Wiegand, semblables à celles du nº III B, mais je n'ai pas eu d'estampage à ma disposition.

Je n'hésite pas à republier toute la stèle, voulant grouper tous les textes de la série dans une même Revue, sinon dans un même article. Cette seconde édition diffère sur plus d'un point de la première.

I A.

ἀπὸ
δι[ατοίχου]ς ὀκτώ, πά[ντας.....·
ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου] τοίχου παρά[θ]υρον Κτήσωνος, κα[ὶ...
... ἐκ μὲν τῆς ἐκτ]ὸς τῶν τὸ πάχος πενθημιποδίων πέντε, ὧν τὸμ
πρῶ[τον πρὸς
τῶ]ι παραθύρωι καὶ τὸν ἐχόμενον ἱερούς, τρίτον Μοιρέου, τέταρτον
ἱερόν, π[έμπτον
Μ]ολπαγόρου· ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων δύο, τὸμ
πρῶτ[ον
Θεοδότου, τὸν δὲ Μολπαγόρου· ἀντέθηκαν δὲ τούτοις πετρίνους
πέντε, ὧ[ν
τὸν ἀπὸ τοῦ παραθύρου ἱερόν, δεύτερον Στράτωνος, τρίτον καὶ τέταρ-
τον ἱερο[ύς,
πέμπτον Στράτωνος· καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου τοῦ λαβυρίνθου ἐκ τῆς ἐκτὸς
τῶν
τὸ πάχος πενθημιποδίων τέσσαρας, τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ θυραίου
τοίχο[υ
Μολπαγόρου, δεύτερον Καλλικράτου, τρίτομ Μεγακλέους, τέταρτον
Μολπαγόρου· ἀντέθηκαν δὲ τούτοις πετρίνους ἕξ, ὧν τοὺς πρώτους
δύο
ἱερούς, τοὺς δὲ λοιποὺς Στράτωνος· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ μεσοτοί-
χου τοῦ
λαβυρίνθου πενθημιποδίους πέντε, ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ θυραίου
Καλλικράτου, δεύτερομ Πρώτου, τρίτον ἱερόν, τέταρτον Εὐτύχου,
πέμπτον ἱερόν· καὶ τὸν διαφράσσοντα τὴν ἀνάβασιν τριημιπόδιον
Νέωνος·
ἀντέθηκαν δὲ τούτοις πετρίνους τέσσαρας, τὸμ πρῶτον Στράτωνος,
τοὺς δὲ λοιποὺς ἱερούς· καὶ τὸν διαφράσσοντα Στράτωνος· ἔθηκαν
δὲ καὶ ἐν τῶι
δωδεκάτωι δόμωι ἀμφισκέπαρνομ παρὰ τὸμ προήγεμον τοῖχον τοῦ
βορείου
μέρους, Μολπαγόρου. *Vac.* Οἱ δὲ περὶ Ἀντίπατρον ὄντες δεκατέσ-
σερες ἔθηκαν

ἐν τῶι νοτίωι μέρει τοῦ τρειςκαιδεκάτου δόμου διάτοιχον ἐν τῶι τεττάρτωι
μεταστυλίωι ἀπὸ τοῦ προηνέμου τοίχου, Πρώτου· καὶ ἐκ τῆς ἐντὸς τῶν
τὸ πάχος πενθημιποδίων λίθους δύο, τὸν δὲ πρὸς τῶι διατοίχ<ι>ωι Ἀσκληπιοδώρου
καὶ τὸν ἐν τῆι ἑξῆς παραστάδι Ἀσκληπιοδώρου· ἀντέθηκαν δὲ τούτοις λίθο[υς
πετρίνους δύο ἱερούς· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐν τῶι [ν]οτίωι μέρει τοῦ τεσσαρεςκαιδεκά[του
δόμου τόν τε γωναῖον τὸ[ν κ]ατὰ πρόδομον ἱερόν· καὶ ἐκ τῆς ἐντὸς τῶν
τὸ πάχο]ς πενθημιπο[δίων λίθους....., ὧν]τὸμ πρὸς τῶι [γωνιαίωι]

I B.

..... ,τοὺς δὲ]
τρεῖ]ς ἱερούς· ἀντέθη[καν δὲ τούτοις πετρίνους ἑπτά,
ὧμ μὲν πέντε ἱερούς, τὸν δὲ ἕκτον [....., τὸν δὲ ἕβδομον οὐκ
ἐξ]εῖπον.
Τῶν δὲ λίθων οἱ μὲμ περὶ Ἀπολλωνί[δην ἕτεμογ
καὶ] ἐπελέκησαν τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων δ[ώδεκα,
δύ]ο μὲν τρίποδας, πέντε δὲ τρίποδας ἡμιποδίου, [ἄλλον τρίποδα
τ]ρίδωρον, δύο δὲ τετράποδας, τὸν δὲ τρίποδα δώρ[ου, ἄλλον
πεντάποδα ἡμιποδίου· καὶ τῶν τὸ πάχος πενθημι[ποδίων ἕνδεκα,
τὸμ μὲν τετράποδα, τὸν δὲ τρίποδα τρίδωρον, ἄλλο[ν
τετράποδα ἡμιποδίου, ἄλλους τρεῖς τρίποδας ἡμιπο[δίου,
τὸν δὲ πεντάποδα, ἄλλον ἑξάποδα, συμπλεύρους τρε[ῖς
πλάτος τὸμ μὲν τρίποδα, τὸν δὲ τετράποδα, ἄλλον δίποδ[α
τρίδωρον· καὶ βασμιαῖομ μῆκος ἑπτάποδα, πλάτος τρίποδα
ἡμιποδίου, παραγώνιομ μῆκος ἐννεάποδα, πλάτος τρίποδ[α
ἡμιποδίου. *Vac.* Οἱ δὲ περὶ Ἀντίπατρον ἕτεμογ καὶ ἐπελέκησαν
γωνιαῖον τὸγ κατὰ πρόδομον εἰς ἀμφότερα ἑ[ξ]άποδα, ἄλλον
γωνιαῖον τὸγ κατ' ὀπισθόδομον, μῆκος ποδῶν ἐννέα
ἡμιποδίου, πλάτος ἑξάποδα, ἐν δὲ τοῖς ἁρμοῖς τρίποδα
ἡμιποδίου· καὶ διατοίχους ἕξ, ὧν τὸμ μὲν ἐκ τῆς ἐκτὸς
πεντάποδα τρίδωρον, ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς τρίποδα δώρου,
τὸν δὲ ἐγ μὲν τῆς ἐκτὸς ἑξάποδα τρίδωρον, ἐγ δὲ τῆς ἐντὸ[ς
τρίποδα δώρου, ἄλλον ἐκ τῆς ἐκτὸς πεντάποδα τρίδωρον,
ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς τρίποδα τρίδωρον, ἄλλον ἐκ τῆς ἐκτὸς πεντάποδα
τρίδω[ρον,
ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς πεντάποδα δώρου, ἄλλομ μῆκος πεντάποδα ἡμιποδίου,

πλάτος τρίποδα ἡμιποδίου, ἄλλομ. μῆκος ἐκ τῆς ἐκτὸς ἑξάποδα ἡμιποδίου,
ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς τετράποδα ἡμιποδίου· ἀμφισκεπάρνους τρεῖς· συμπλ[εύρους
ἕξ, πλάτος τέσσαρας μὲν τρίποδας, τὸν δὲ τετράποδα ἡμιποδίου, ἄ[λλον
τρίποδα ἡμιποδίου· καὶ παράθυρομ. μῆκος τετράποδα, πλάτος τ[ρίποδα
ἡμιποδίου· καὶ τῶν τὸ πάχος πενθημιποδίων λίθους εἴκοσι τέσα[ρας,
ὧν ἓξ μὲν ἑξάποδας ἡμιποδίου, τέσαρας δὲ πεντάποδας ἡμ[ιποδίου, τὸν δὲ
ἑξάποδα<ς>, τρεῖς ἑπτάποδας, τέσσαρας τετράποδας, τρεῖς τὸ [μῆκος
πεντάποδα(ς) δώρου, ἄλλον τετράποδα δώρου, τὸν δὲ τρίποδα δ[ώρου,
ἄλλον τετράποδα ἡμιποδίου· καὶ τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων λίθ[ους
εἴκοσι ὀκτώ, ὧν ἑπτὰ μὲν τετράποδας ἡμιποδίου, τὸν δὲ ἑξάποδα
τρίδωρον, τρεῖς δὲ ἑπτάποδας, ἄλλον τετράποδα τρίδωρον, τὸν δὲ
ἑξάποδα δώρου, δύο δὲ πεντάποδας τριδώρους καὶ ἑξάποδας δύο,
τὸν] δὲ ἑνδεκάποδα, ἄλλομ. πεντάποδα δώρου, τὸν δὲ ἑξάποδα
ἡμιπο]δίου, πέντε δὲ τετράποδας, τὸν δὲ πεντάποδα ἡμιποδίου, ἄλλο[ν
τρίποδα] τρίδωρον, τὸν δὲ τετράποδα [δώ]ρου. *Vac.*

Vac. 0 m. 10.

L'établissement du texte donne lieu aux observations suivantes :

A. — Nous verrons plus loin pourquoi il faut maintenir l'ordre assigné par M. Wiegand aux deux faces.

L. 2. Δι[ατοίχου]ς ὀκτώ. Le premier mot répond au nombre de lettres et aux traces relevés par M. Wiegand. Le chiffre est certain et n'est pas sans m'embarrasser : la pose de 8 parpaings mentionnée en une fois est faite pour surprendre. Dans les comptes postérieurs où nous trouvons 13 et 9 parpaings pour deux années [1], ces chiffres représentent des totaux, mais ici les comptes sont faits section par section, pierre par pierre et de plus il est d'usage d'indiquer exactement l'emplacement de chaque parpaing. Dans ce même n° I A, par exemple, aux l. 20-22, l'escouade d'Antipatros pose un parpaing dont l'emplacement est indiqué avec une grande précision. Nous devons admettre qu'il en était de même pour les 8 parpaings dans la l. 1 actuelle et plus haut.

1. *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 172, l. 20 ; 173, l. 43.

Πά[ντας peut être tenu pour certain. Après le chiffre ou le n° d'ordre vient toujours le nom de celui qui a fourni la pierre ou les pierres. Cf. II A, 70 : [πάντ]ας ἱε[ρο]ύς et II B, 57 [1].

L. 3. Si la pierre forte παραθύρου, le dernier upsilon, que M. Wiegand marque d'ailleurs d'un point, est une faute pour παράθυρον.

L. 4-5. Wiegand : ὧν τὸμ πρῶ[τον ἐπὶ | τῶ]ι παραθύρωι. Il faut peut-être lire : τὸμ πρὸ]ς τῶι (cf. III B, 59), mais certainement rejeter ἐπὶ. Cf. I A, 27. Toute cette première partie de I A, 1-19 est d'ailleurs à rapprocher de III B, 57-72.

Je n'insisterai pas sur différentes fautes du lapicide (21 τεττάρτωι, 23 διατοίχιωι) qui disparaîtront peut-être lors d'une revision de la pierre ou de l'estampage. Μεγακλέους surprend aussi à la l. 11 où l'on attendrait Μεγακλείους. En revanche, nous connaissions déjà par des comptes postérieurs l'usage de ces blancs de deux lettres qui annoncent un chapitre différent [2]. Le n° I nous en fournit deux exemples (A, 20 et B, 14).

B. — La face B, dont je dirai plus loin le très grand intérêt, nous fait d'abord connaître une formule nouvelle. Au commencement de la l. 3, où il est encore question de la pose de pierres, on lit : . . .ειπον. Il s'agit d'un septième carreau de pierre et l'on attendrait soit le nom de l'entrepreneur qui l'a fourni, soit la formule qui nous est déjà connue et dont le sens n'est pas douteux : ἱερὸν ἄγραφον, « carreau fourni par les esclaves sacrés et ne portant pas de marque » [3]. Je propose de restituer, en rappelant qu'à chaque ligne du n° I commence un mot : [τὸν δὲ ἕβδομον οὐκ | ἐξ]εῖπον, « pour le septième carreau, il n'a pas été fait de déclaration ». L'épistate des travaux était tenu de noter la provenance de chaque pierre, d'indiquer la raison de son silence quand il ne le faisait pas.

L. 3. Il faut certainement restituer περὶ Ἀπολλωνί[δην et non περὶ Ἀπολλώ[νιον. Voy. plus haut, p. 183. Apollonidès et Antipatros, qui nous sont tous deux connus, sont les seuls noms propres cités dans cette dernière partie du compte (l. 3-38) et nous verrons plus loin pourquoi.

---

1. Il faut aussi, selon toute vraisemblance, restituer πάντ[ας à la l. 7 du compte publié par Wiegand, VII, 1911, p. 55, n° II.

2. *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 163, l. 18; p. 173.

3. *Revue de Philologie*, 1905, p. 256.

Travaux. — Les travaux se poursuivent aux 12e (A, 19), 13e (A, 21), 14e (A, 25) assises. On peut même admettre avec le premier éditeur que les premières lignes se rapportent à la 11e assise. C'est en tout cas le premier compte où soit citée la 12e assise.

L'ordre des travaux, à la face A, est le suivant : mur de la porte ; labyrinthe (mur de la porte du labyrinthe et mur du milieu) ; 12e, 13e et 14e assises.

L'état de conservation de la pierre et la précision des renseignements font de ce compte un guide précieux, qui permet de suivre très nettement les travaux sur un plan. J'y trouve, entre autres clartés, la confirmation du sens que j'avais proposé pour le mot ἀμφισκέπαρνος (λίθος) : A, 19 et suiv. « On a posé aussi dans la 12e assise une pierre faisant partie d'un pilastre le long du mur Est de la partie Nord. » Il n'y a qu'un pilastre dans la partie Nord du mur Est, c'est-à-dire du mur de la porte et l'on notera la préposition παρά. Le pilastre fait en effet saillie sur le mur ; il est le long du mur. Même précision plus loin : A, 20 et suiv. « L'escouade des 14 ouvriers placés sous les ordres d'Antipatros a posé dans la partie Sud de la 13e assise 1 parpaing dans le 4e espace entre pilastres à partir du mur Est, et sur la face intérieure 2 carreaux de 2 pieds 1/2 d'épaisseur, dont celui qui est contigu au parpaing a été livré par Asclépiodoros et celui qui est dans la parastas suivante a été livré par Asclépiodoros. »

J'ai donné ailleurs [1] l'explication des termes techniques et je n'ajouterai ici que deux observations sur les mots παραστάς et μεταστύλιον. Dans le dernier passage que je viens de traduire, παραστάς a le sens étroit de pilastre faisant saillie sur le mur, le long du mur. Il prendra par extension, dans les comptes suivants, le sens de façade intérieure décorée de pilastres : le pilastre est en effet l'élément caractéristique des façades intérieures du Didymeion. Μεταστύλιον désigne la partie du mur comprise entre deux pilastres. Les Milésiens — nous le verrons dans l'Appendice — se servent des mots κίων et κιονίσκος pour les colonnes du temple. Il est vrai, nous l'avons vu plus haut, qu'ils donnent le nom de δωδεκάστυλον au pronaos où se dressent douze colonnes, mais le mot de μεταστύλιον ne peut se rapporter qu'aux parties du mur comprises entre les pilastres de l'intérieur, et c'est en effet de travaux accomplis à l'intérieur du temple qu'il est question dans le passage traduit.

---

1. *Revue de Philologie*, 1905, p. 257 et suiv.

Chefs d'escouade et entrepreneurs. — Pour Antipatros et Apollonidès, voy. plus haut, p. 183.

Pour les entrepreneurs, voy. le tableau dressé à la fin de cet article.

Le premier éditeur n'a pas suffisamment mis en valeur l'intérêt et la nouveauté de ce compte ; qu'il me soit permis de le faire brièvement. Résumant en quelques lignes la face B, M. Wiegand dit que nous ignorons à quel endroit du temple travaillait l'escouade d'Apollonidès, et il admet que celle d'Antipatros travaillait encore au même endroit où nous l'avons laissée dans la face A, c'est-à-dire à la 13e assise [1]. Il n'en est rien. Ni Antipatros, ni Apollonidès ne travaillent ici à la pose, mais à la taille. Ils ne sont plus dans le temple, mais dans la carrière.

Le n° IV, le plus complet de la série, comprend :

1° l'intitulé ;

2° l'évaluation des dépenses (A, l. 7-22). Je prie le lecteur de se reporter à l'Appendice, à la fin du commentaire du n° I *App.*, où j'ai repris l'étude de ce passage du n° IV et me suis efforcé d'en améliorer le texte. Il y verra comment les dépenses sont évaluées et groupées sous deux rubriques : θέσις καὶ τομή et λατόμοι ;

3° le rapport détaillé sur les travaux de pose (l. 22 et suiv. jusqu'à la fin de B).

Il y manque une 4e partie, le rapport détaillé sur le travail des trente carriers qui sont mentionnés en A, l. 21-22. D'après l'ordre suivi dans l'évaluation des dépenses, ce rapport devait prendre place tout à la fin du compte : il n'a pas été gravé. On le trouve au contraire dans le n° I et il prend place à la fin du compte ; ce qui nous prouve, comme je le disais plus haut, que M. Wiegand a bien classé les deux faces A et B du n° I. Les deux équipes de carriers du n° I sont sous les ordres d'Apollonidès et d'Antipatros. Ce sont, selon toute vraisemblance, les mêmes que nous avons vues travailler dans le temple à la pose et taille pour la pose (θέσις καὶ τομή), qui travaillent dans la carrière à la taille et à l'abatage (τομή καὶ πελέκησις) [2].

---

1. Wiegand, VII, 1911, p. 58.

2. Sur les travaux qui se font à la carrière et en particulier sur l'abatage (πελέκησις), voy. A. Frickenhaus, *Athens Mauern im IV. Jahrhundert v. Chr.*, Diss., Bonn, 1905, p. 22 et suiv. ; H. Lattermann, *Griechische Bauinschriften*, 1908, p. 39 et suiv., dans les *Dissertationes philologicae Argentoratenses selectae*. Les Milésiens se servent des deux verbes accolés τεμεῖν καὶ πελεκῆσαι, les Athéniens de τεμεῖν et d'ἐκπελεκῆσαι (Lattermann, *op. loc. cit.*). A la l. 3 du compte didyméen publié plus loin dans l'Appendice, n° I *App.*, nous rencontrerons encore

Ce rapport sur la taille et l'abatage, nous l'avons en entier (I B, 3-38); il y manque à peine quelques mots que nous pouvons restituer en toute certitude. C'est surtout en cette partie que notre texte diffère de la première édition et je dois d'abord justifier les principales corrections que j'y ai introduites.

L. 4 δ[ώδεκα. Il nous faut un chiffre et je le complète en m'aidant du n° II B, 60.

L. 5. Le texte publié par M. Wiegand est grammaticalement et mathématiquement inadmissible : τρίζωρον est un singulier qui ne peut se rapporter à πέντε et de plus un Grec n'aurait jamais dit d'une pierre qu'elle mesure 3 pieds 1/2 3/4, ce qui donne 4 pieds 1/4! Il faut compléter les l. 5 et 6 de manière à obtenir 12 pierres. La correction faite à la fin de la l. 7 s'impose de même, et à la l. 10 nous remplacerons par une virgule le point en haut qui a été mis avant συμπλεύρους, pour obtenir ainsi les 11 pierres dont j'ai restitué le chiffre à la fin de la l. 7.

L. 30-31. La double faute relevée dans ces deux lignes est à l'actif du lapicide et non de l'éditeur.

Tel qu'il est, ce rapport nous donne en quelque sorte l'accès du chantier et nous permet de voir les ouvriers à l'œuvre. C'est, à ce titre, un document précieux et nouveau. On en peut certes rapprocher le rapport des épistates de l'Érechtheion, qui est aujourd'hui conservé au Musée Britannique [1]. Les épistates athéniens nous introduisent aussi, en l'année 406/05, sur le chantier qui a été abandonné « à l'angle près du Cécropion », et nous les y suivons d'autant plus volontiers que nous avons Aug. Choisy pour guide [2]. Ils font le compte et notent les dimensions des pierres de taille, d'angle, etc., qui sont à terre (χαμαί), ébauchées ou entièrement achevées, mais ils sortent constamment du chantier pour observer le monument lui-même, pour noter les parties non ravalées et non cannelées, etc. Le rapport didyméen est exclusivement consacré à la taille sur le chantier.

---

accolés les mots τομὴ καὶ πελέκησις. Il ne me semble pas que le mot τομή soit employé seul. Il est précisé par l'adjonction d'un terme qui le précède ou qui le suit : τομὴ καὶ πελέκησις, taille et abatage ; θέσις καὶ τομή (par exemple, n° IV A, 21), pose et taille pour la pose.

1. *Inscriptiones graecae*, I, n° 322 et *Supplementum*, p. 38 = *The ancient greek Inscriptions in the British Museum*, I, n° XXXV.

2. A. Choisy, *Études épigraphiques sur l'architecture grecque*, 1884, p. 88. Il va de soi que les inscriptions d'Éleusis étudiées par M. Lattermann dans le mémoire cité, notamment le cahier des charges publié dans les *Inscr gr.*, II, v, n° 1054[bc], p. 227 et suiv., donneraient lieu à d'utiles rapprochements avec le rapport de Didymes.

Je m'éloignerais de mon sujet en l'analysant aujourd'hui, mais je veux pourtant appeler l'attention de ceux que ne rebutent pas ces études techniques et qui les considèrent au contraire comme la base de toute connaissance approfondie de l'architecture grecque sur deux séries de pierres :

1° Pierre d'angle (γωνιαῖος, l. 15-18). La pierre d'angle est formée de 2 carreaux. Celui de la face extérieure mesure 6 pieds εἰς ἀμφότερα, c'est-à-dire pour les deux dimensions : longueur (μῆκος) et largeur (πλάτος). Celui de la face intérieure mesure : longueur 9 pieds 1/2, largeur 6 pieds 1/2, enfin 3 1/2 dans les joints verticaux (ἐν τοῖς ἁρμοῖς), c'est-à-dire 3 pieds 1/2 d'épaisseur. L'ordre des dimensions est le même que dans l'inscription athénienne où l'on emploie le même mot pour les joints montants [1].

2° Parpaing (διάτοιχος, l. 18-25). Des six parpaings que taillent les ouvriers placés sous les ordres d'Antipatros, un seul a même longueur sur les deux faces. Les cinq autres ont la forme d'un trapèze, dont le côté le plus long est sur la face extérieure. Les dimensions sont les suivantes :

Face extérieure :	5	pieds	3/4.	Face intérieure :	3	pieds	1/4
—	—	6	—	3/4	—	—	3	—	1/4
—	—	5	—	3/4	—	—	3	—	3/4
—	—	5	—	3/4	—	—	5	—	1/4
—	—	6	—	1/2	—	—	4	—	1/2

Nous sommes si mal renseignés sur le détail de la construction grecque que ce fait nouveau sera le bienvenu. Déjà, dans un livre qui décèle une étude approfondie du sujet et dont chaque page, pour n'être pas alourdie de notes, repose sur l'information la plus précise, M. Bourguet avait signalé pareil raffinement à Delphes, au Trésor des Athéniens : « Les faces latérales, les faces de joints ne sont pas forcément perpendiculaires à la face antérieure de la pierre : très souvent, pour augmenter la solidité, les pierres étaient taillées à joints un peu obliques ; et ces joints n'étaient pas parallèles, ils se contrariaient. Là encore, ce sont des différences de quelques millimètres : en regardant une de ces pierres par en haut, elle paraît de plan rectangulaire, on ne voit

1. *Inscr. gr.*, I, 322 a, l. 19 et suiv. = Choisy, p. 89. Pour l'ordre des dimensions, voir aussi les inscriptions d'Éleusis citées plus haut. Pour les joints montants, 322 a, col. II, l. 8-9 et suiv. = Choisy, p. 94 et note 21. Cf. Choisy, p. 192 et suiv. Voy. aussi l'index de Lattermann au mot ἁρμός.

pas que c'est un trapèze [1]. » Nos Milésiens n'ont donc fait que suivre une pratique très ancienne, puisque, dès les premières années du ve siècle, les Athéniens s'y conformaient à Delphes.

N° II (Inv. n°s 41 *bis*, 41, 41 *quater*, 41 *ter*, 43). — Inédit. J'en ai seulement cité différents passages dans mon article de 1905, p. 260-266. Tous ces fragments faisaient partie d'une grande plaque de marbre blanc, opisthographe, et ont été découverts au même endroit, en avant du temple, non loin de l'angle Nord-Est. Le fragment le plus considérable est en partie complet à droite et à gauche. Largeur complète : 0.68. Épaisseur : 0.20. Les lettres varient de 0.01 à 0.013 et même 0.014. Les plus petites sont le thêta et l'omicron, les plus hautes, le delta et le mu. La barre horizontale du pi dépasse très légèrement la seconde barre verticale (Π). La gravure est élégante, mais je suis frappé du grand nombre de blancs laissés à la fin des lignes et le lecteur sera surpris de l'inégalité de celles-ci. Je sais bien que le lapicide ne coupe jamais un mot en deux ; il ne l'a fait qu'une fois (B, 41), mais il s'agissait d'un mot composé, du participe προσ | κείμενον et la dérogation à la règle est aussi excusable que possible, puisque la préposition πρός eût suffi sans κείμενον. On n'en garde pas moins l'impression qu'il tire à la ligne. Il faut dire à sa décharge que cette belle plaque de marbre était traversée d'une mauvaise veine où la gravure est plus difficile. Il a d'ailleurs commis d'assez nombreuses fautes, et la même, quatre fois répétée dans la même ligne (B, 56, omission de l'iota adscrit dans quatre datifs qui se suivent) mérite d'être signalée : c'est la première fois qu'elle se rencontre dans cette première série de comptes. — Copie. Estampage.

II A.

Ἀντέθηκα[ν δὲ τούτοις πετρίνους τέσσερας, ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ
γωνιαίου ἐ[ρόν, δεύτερον Ζωπυρίωνος, τρίτον
Στράτωνος, τ[έταρτον . . . . . ἔθηκαν δὲ καὶ ἐν τῶι
ὀπισθοδόμωι [τοῦ τεσσερεςκαιδεκάτου δόμου
τοῦ κατὰ τὸ βόρει[ον μέρος γωνιαῖον ἱερὸν καὶ ἐκ τῆς ἐντὸς τῶν
τὸ πάχος τριημιπ[οδίων λίθους πέντε, ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ γωνιαίου

1. Émile Bourguet, *Les ruines de Delphes*, 1914, p. 103

Μοιρέου, δεύτερον Κτή[σωνος, τρίτον . . . . . , τέταρτον
Εὐτύχου, πέμπτον Θεοδότ[ου· καὶ συμπλεύρους πέντε, ὧν
τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ βορείου μ[έρους . . . . . , δεύτερον
Μολπαγόρου, τρίτον ἱερόν, τέτ[αρτον καὶ πέμπτον . . . . . · καὶ τῶν
τὸ πάχος πενθημιποδίων ὀκτώ, [ἀρχόμενοι ἀπὸ τοῦ πρώτου μεταστυ-
λίου τοῦ
ἀπὸ τῆς μυχίου παραστάδος τῆ[ς κατὰ τὸ βόρειον μέρος, τὸμ πρῶτον
Μολπαγόρου, δεύτερον Πρώτου, τρίτ[ον . . . . . , τέταρτον . . . . . ,
πέμπτον Πρώτου, ἕκτον Νικομάχου, ἕβδομον . . . . . , ὄγδοον . . . . . ·
καὶ συμπλεύρους ἕξ, ὧν τὸμ πρῶτον ἀπ[ὸ τοῦ
β]ορείου μέρους ἱερὸν, δεύτερον Ἀπολλωνίο[υ, τρίτον καὶ τέταρτον
ἱερούς,
πέμπ]τον Ἀσκληπιοδώρου, ἕκτον Μοιρέου· ἀν[έθηκαν δὲ τούτοις
πετρίνου]ς ἕξ, ὧν τὸμ πρῶτον Ζωπυρίωνος, δεύτε[ρον καὶ τρίτον
ἱερούς,
τέταρτον Στράτ]ωνος, πέμπτον καὶ ἕκτον ἱερούς· ἔ[θηκαν δὲ καὶ
ἐν τῶι π]ρ[οδόμωι τοῦ τεσ]σερεσκαιδεκάτου δόμου γωνιαῖ[ον
ἱ]ερὸν καὶ ἐκ τῆς ἐκ[τὸς τῶν τὸ] πάχος πενθημιποδίων εἴκο[σι δύο,
ὧν τὸμ μὲμ
πρῶτον ἀπὸ τοῦ γωνιαίου Μολπα[γόρο]υ, τὸν δ[ὲ δεύτερον ἱερόν,
τρίτον
Μολπαγόρου, τέταρτον καὶ πέμπτομ Πρώτου, ἕκτον κα[ὶ ἕβδο-
μον . . . . . ,
ὄγδοον καὶ ἔνατομ Μεγακλείους, δέκατον ἱερόν, ἑνδέκατομ Μ . . . . . ,
δωδέκατον Εὐτύχου, τρειςκαιδέκατον Ἀσκληπιοδώρου (*rasura*),
τεσσαρεςκαιδέκατον ἱερὸν, πεντεκαιδέκατον Ἀπολλωνίου,
ἑκκαιδέκατον καὶ ἑπτακαιδέκατον ἱερούς, ὀκτωκαιδέκατον καὶ
ἐννεακαιδέκατον Ἀσκληπιοδώρου, εἰκοστὸμ Μολπαγόρου, ἕνα καὶ
εἰκοστὸν
ἱερόν, δεύτερον καὶ εἰκοστὸν Μολπαγόρου· ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς ἀμφισκε-
πάρνου(ς)
ὀκτώ, τόν τε ἐπὶ τῆς μυχίου παραστάδος καὶ τοὺς ἑξῆς, τὸμ πρῶτον
Ἀσκληπιοδώρου, δεύτερον Δημητρίου, τρίτον Μοιρέου, τέταρτον καὶ
πέμπτον
ἱερούς, ἕκτον καὶ ἕβδομον Καλλικράτου, ὄγδοον Μολπαγόρου· καὶ
τῶν τὸ πάχος
τριημιποδίων εἴκοσι ὀκτώ, ἀρχόμενοι ἀπὸ τοῦ πρώτου μεταστυλίου τοῦ
ἀπὸ τῆς μυχίου παραστάδος, τὸμ μὲμ πρῶτον Νικομάχου, τὸν δὲ
δεύτερον κα[ὶ
τρίτον ἱερούς, τέταρτομ Πρώτου, πέμπτον Θεοδότου, ἕκτον ἱερόν,
ἕβδομον
Κ]αλλικράτου, ὄγδοον Κτήσωνος, ἔνατον Καλλικράτου, δέκατον
Νικομάχου,

ἐνδέκατογ καὶ δωδέκατογ Καλλικράτου, τρειςκαιδέκατον Νικομάχου,
τεσσαρεςκαιδέκατον ἱερόν, πεντεκαιδέκατον Κτήσωνος, ἑκκαιδέκατον
ἱερόν, ἑπτακαιδέκατον Νικομάχου, ὀκτωκαιδέκατον Καλλικράτου,
ἐννεακαιδέκατον Κτήσωνος, εἰκοστὸν ἱερόν, ἕνα καὶ εἰκοστὸν Κτήσωνος,
δεύτερον Μολπαγόρου, τρίτον Καλλικράτου, τέταρτον Ἀσκληπιο-
δώρου,
πέμπτον καὶ ἕκτον καὶ ἕβδομον Καλλικράτου, ὄγδοον ἱερόν· ἀντέθη-
καν δὲ
τούτοις πετρίνους εἴκοσι τρεῖς, ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ γωνιαίου
Ζωπυρίωνος, δεύτερον ἱερόν, τρίτον Ζωπυρίωνος, τέταρτον ἱερόν,
πέμπ[τ]ον καὶ ἕκτον Ζωπυρίωνος, ἕβδομον Στράτωνος, ὄγδοον Ζωπυ-
ρίωνος,
ἕνατον καὶ δέκατον Στράτωνος, ἑνδέκατον καὶ δωδέκατον καὶ
τρειςκ[αι]δέκατον καὶ τεσσαρεςκαιδέκατον Ζωπυρίωνος, πεντεκαιδέ-
κατον
Στράτω[ν]ος, ἑκκαιδέκατον καὶ ἑπτακαιδέκατον ἱερούς, ὀκτωκαιδέ-
κατον
Ζωπυρίωνος, ἐννεακαιδέκατον καὶ εἰκοστὸν καὶ ἕνα ἐπὶ τοῖς εἴκοσι
ἱερούς,
δεύτερ[ον Στρ]άτωνος, τρίτον [ἱε]ρόν· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐν τῶι ὀπισθο-
δόμωι τοῦ
τεσ[σερεςκαιδεκάτου] δόμου, ἐγ μὲν τῆς ἐκτὸς τῶν τὸ πάχος
πεν[θημιποδίων ἕξ, ἀ]ρχόμενοι ἀπὸ τοῦ γωνιαίου τοῦ κατὰ τὸ βόρειον
μέρο[ς,
τὸμ μὲμ πρῶτ]ον ἱερόν, τὸν δὲ δεύτερον Εὐτύχου, τοὺς δὲ λοιποὺς
ἱερούς· ἐγ] δὲ τῆς ἐντὸς ἐπὶ τῆς μυχίου παραστάδος τῆς κατὰ τὸ
βόρειον μέρος ἀμ]φισκέπαρνον ἱερὸν καὶ ἄλλον ἀμφισκέπαρνον ἐπὶ τῆς
μυχίου παρ]αστάδος Ἀπολλωνίου· καὶ τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων
λίθου]ς [ὀκτώ], ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τῆς μυχίου παραστάδος τῆς
κατὰ τὸ
βόρ]ειον [μέρο]ς Πύθιος, τὸν δὲ δεύτερ[ον] ἱερόν, τρίτον Πρώτου,
τέταρτον
Κ]αλλ[ικράτ]ου, πέμπτον Νικομάχου, ἕκτον Καλλικράτου, ἕβδομον
ἱερόν,
ὄγδο[ον Κα]λλικράτου· ἀντέθηκαν δὲ τούτοις πετρίνους ἕξ, ὧν τὸμ
πρῶτο[ν
ἀπὸ [τοῦ γω]νιαίου τοῦ κατὰ τὸ βόρειον μέρος ἱερόν, δεύτερον καὶ
τρίτον
Στρ[άτωνος], τέταρτον Ζωπυρίωνος, πέμπτον Στράτωνος, ἕκτον
Ζωπυρίωνος·
ἔθηκαν δὲ] καὶ ἐν τῶι βορείωι μέρει κατὰ πρόδομον τοῦ τρειςκαιδεκά-
του δόμου

τὸν τε] γωνιαῖον ἱερὸν καὶ ἐκ τῆς ἐκτὸς τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων λίθους
ἑπτά, ὧ]ν τὸμ πρῶτον Μεγακλείους, δεύτερον Ἀσκληπιοδώρου, τρίτον
Μολπ]αγόρου, τέταρτον Καλλικράτου, τοὺς δὲ λοιποὺς ἱερούς· καὶ διατ]οίχους τρεῖς τοὺς ἐν τούτοις κειμέν[ους, ὧν τὸμ πρῶ]τον ἀ[πὸ τοῦ γων]ιαίου Κτήσωνος, τοὺς δὲ δύο ἱερούς· ἔ[θηκαν δὲ καὶ ἐκ τῆς ἐντ]ὸς τῶν τὸ πάχος πενθημιποδίων [λίθους.....
πάντ]ας ἱε[ρο]ύς· ἀντέθηκαν δὲ τούτ[οις πετρίνους.....· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τ]οῦ [θ]υραίου [τοίχου.....

II B

[Ἀντέθηκαν δὲ τούτοις πετρίνους τεσσαράκοντα πέντε.....]
. . . . . τριακοσ]τὸν ἱερόν,
. . . . . Ζωπυρίωνος,
. . . . . ρο., πέμπτον
. . . . . Ζωπυρίωνος,
τεσσαρακοστὸν....., ἕνα] ἐπὶ τοῖς τεσσαράκοντα
ἱερόν, δεύτερον, τρίτον.....]ου, τέταρτομ, πέμπτον
ἱερούς· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ μεσοτοίχου τοῦ λ]αβ[υρίν]θου τοῦ αὐτοῦ δόμου
.....· καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου] τοίχου ἐκ τῆς ἐκτὸς τῶν
τὸ πάχος πενθημιποδίων λίθους πέντ]ε, ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ
παραθύρου....., δεύτ]ερον Ἀσκληπιοδώρου, τρίτον
ἱερόν, τέταρτον Καλλικρά]του, πέμπτον Πρώτου· καὶ ἐκ τῆς
ἐντὸς τῶν τὸ πάχος πεν]θημιποδίων δύο, τὸμ παράθυρον
καὶ τὸν ἑξῆς Εὐτύ]χου· καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου τοίχου τοῦ
λαβυρίνθου τρεῖς τῶν τὸ π]άχος τριημιποδίων, ὧν τὸμ πρῶτον
ἀπὸ τοῦ παραθύρου] Εὐτύχου, δεύτερον ἱερόν, τρίτον
.....· ἀντέθηκα]ν δὲ τούτοις πετρίνους ἑπτά, ὧν τοὺς ἓξ
ἱερούς, ἕβδομον Νέω]νος· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου τοίχου
τοῦ λαβυρίνθου λε]υκοὺς λίθους δύο τῶν τὸ πάχος πενθημιποδίων
τοὺς διαφράσσον]τας τὴν ἀνάβασιν, τὸμ πρῶτομ Μολπαγόρου,
δεύτερον] Καλλικράτου· ἔθηκαν δὲ καὶ πετρίνους ἐπὶ τοῦ θυραίου
τοίχου τοῦ λα]βυρίνθου ἕξ, ἱερούς· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ μεσοτοίχου
τοῦ λαβυρίν]θου λευκοὺς τέσσαρας τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων,
ὧν τὸμ πρ]ῶτον ἀπὸ τοῦ θυραίου τοίχου καὶ τὸν ἑξῆς ἱερούς, τρίτον
Καλλικρά]του, τέταρτον Θεοδότου· ἀντέθηκαν δὲ τούτοις πετρίνους
τέσσαρ]ας, τὸμ μὲμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ θυραίου τοίχου ἱερόν, τὸν δὲ

δεύτ]ερον Στράτωνος, τρίτον ἱερόν, τέταρτον Στράτωνος· ἔθηκαν δὲ κ[αὶ
ἐ]ν τῶι ὀπισθοδόμωι τοῦ τεσσαρεςκαιδεκάτου δόμου, ἐγ μὲν τῆς ἐ[κτὸς
τῶ]ν τὸ πάχος πενθημιποδίων λίθους ἑπτά, ὧμ παραγώνιον τὸν
π]ροσκείμενον τῶι γωνιαίωι τῶι κατὰ τὸ νότιομ μέρος ἱερὸν καὶ τ[ὸν
30. ἑξῆς ἱερόν, τρίτον Ἀπολλωνίου, τέταρτομ, πέμπτον, ἕκτον ἱερούς,
ἕβδομον Νέωνος· ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς ἀμφισκεπάρνους τρεῖς, τὸμ [μὲν
ἐπὶ τῆς μυχίου παραστάδος τῆς κατὰ τὸ νότιομ μέρος καὶ τὸν [ἑξῆς
Δημητρίου, τὸν δὲ τρίτομ Πρώτου, καὶ τῶν τὸ πάχος τριημιποδ[ίων
ὀκτώ, τὸμ μὲμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ νοτίου μέρους ἱερόν, δεύτερον
35. Πρώτου, τοὺς δὲ πέντε ἱερούς, ὄγδοογ Κτήσωνος· ἀντέθηκαν δ[ὲ
τούτοις πετρίνους ἑπτά, ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ γωνιαίου ἱε[ρόν,
δύο δὲ Στράτωνος, τέταρτον ἱερόμ, πέμπτον Στράτωνος, [τοὺς δὲ
λοιποὺς ἱερούς· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐν τῶι βορείωι μέρει τοῦ τρεις[και-
δεκάτου
δόμου διατοίχους δύο ἱερούς, τόν τε ἐν τῶι ὀγδόωι με[ταστυλίωι τῶι
40. ἀπὸ τοῦ ὀπισθοδόμου καὶ τὸν ἐν τῶι ἑνάτωι· καὶ τῶ[ν τὸ πάχος
τριημιποδίων ἐκ τῆς ἐκτὸς λίθους τέσσαρας, ὧν [τὸ]μ προσ-
κ]είμενον τῶι διατοίχωι Μεγακλείους, τοὺς δὲ δύο [ἱερ]ούς, τέταρτο(μ)
Με]γακλείους· ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς τῶν τὸ πάχος πέν[θ]ημιποδίων
λίθους τέσσαρας, τόν τε προσκείμενον τῶι δια[τ]οίχωι ἐν τῶι
45. ὀγδόωι μεταστυλίωι Μολπαγόρου καὶ τὸν δεύτερον
Ἀσκληπιοδώρου, τρίτον ἱερόν, τέταρτ[ογ Κτ]ήσωνος· καὶ συμπλεύ-
ρου[ς
τέσσ[αρας ἀπὸ τῆς ἑνάτης χώρας καὶ] δεκάτης, ὧν ὁ πρῶτος
ἀ]πὸ τοῦ ὀπισθοδ[όμου ἱερός,] δε[ύτερος Κτήσων]ος, τρίτος Νικο-
μάχου,
τ]έταρτος Εὐτύχου· ἀντέθηκαν δὲ τ[ούτοις π]ετρίνους τέσσαρας
50. ἱερούς· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐν τῶι βορείωι μέρε[ι τοῦ τε]σσαρεςκαιδεκάτο[υ
δόμου ἐγ μὲν τῆς ἐντὸς τῶν τὸ πάχος [πεν]θημιποδίων
λίθ(ο)υς ἕξ, ἀρχόμενοι τοῦ τρίτου καὶ εἰκ[οσ]τοῦ ἀ[πὸ] τοῦ
ὀπισθοδόμου πάντας ἱερούς· ἐγ δὲ τῆ[ς ἐ]ντὸς
ἀμφι]σκεπάρνους δύο ἀπὸ τῆς ἑνάτης [καὶ] δεκάτη[ς χώρας,
55. ὧν ὁ πρῶτο]ς ἀπὸ τοῦ ὀπισθοδόμου ἱερ[ός], καὶ τῶν τ[ὸ πά]χος
πενθημιποδίων] ἐν τῆ ὀγδόη καὶ ἑνάτη χώρα [λ]ίθους ὀκτ[ώ,
πάντας ἱερούς· ἀντέθ]ηκαν δὲ τούτοις πε[τρί]νους ἕξ,
ὧν . . . . . , ἕκτον . . . ω]νος.
[Τῶν δὲ λίθων οἱ μὲμ περὶ Ἀπολλωνί]δην ἔτεμο[γ καὶ
60. ἐπελέκησαν τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων λί]θους δώδεκ[α
. . . . . , τὸ]ν δὲ τρίποδα
. . . . . , ἄλ]λον

L'intitulé manque et l'ordre que j'avais assigné aux deux faces A et B est justifié par les restes du rapport sur les travaux de taille que j'ai reconnus en B, 59 et suiv. J'ai admis plus haut que ce rapport prenait place à la fin du compte, après le rapport sur les travaux de pose, donc en B.

L'établissement du texte donne lieu aux observations suivantes qui compléteront le sommaire.

A, 8. J'ai restitué [καὶ συμπλεύρους] d'après la l. 15. — 15. κα(ί). L'iota n'a pas été gravé. — 25. Le lapicide avait commencé à graver, après Ἀσκληπιοδώρου, le mot suivant ; comme il était trop long pour tenir dans la ligne, il l'a effacé. — 29. Le dernier sigma d'ἀμφισκεπάρνου(ς) a été omis. — 53. [τὸμ μὲμ πρῶτ]ον est trop court pour la lacune, mais il n'y a pas d'autre restitution possible, à moins d'ajouter en tête ὧν, mais d'ordinaire avec le relatif on n'emploie pas μέν.

B, 27. [ἐ]ν, au commencement de la ligne est trop court pour la lacune. Τεσταρεςκαιδέκατος est plus fréquent dans ce compte (A, 26 ; 47 ; B, 27, 50) que τεσσερεςκαιδέκατος qu'on rencontre une fois (A, 20) et aussi dans le n° I A, 20. — 52. Le mot λίθους, avec ses deux lettres rondes qui se suivent, est un de ceux qui sont le plus maltraités par le graveur. Ici, comme dans le n° IV A, 14, il a oublié l'omicron. Il semble avoir omis également la préposition ἀπό après ἀρχόμενοι.

Comme pour le n° I, c'est l'état des travaux et les noms des entrepreneurs qui nous fourniront des indices chronologiques.

Travaux. — On travaille à la 13e assise (A, 63 ; B, 38) et à la 14e (A, 20, cf. 4 ; 51 ; B, 50).

Le parfait état de conservation de la pierre en la partie principale, où les lignes sont complètes, et l'exacte symétrie des travaux qui se poursuivent simultanément sur les deux faces d'une même assise d'une part, aux deux angles N.-O. et S.-O. d'autre part, contribuent à faire de ce compte un des plus instructifs, un des plus lumineux de la série, et puisque je le publie pour la première fois, qu'il me soit permis d'en faciliter l'étude au lecteur par le tableau suivant où je ne m'occuperai que de la 14e assise.

XIVe Assise.

Côté Nord.	*Côté Sud.*
Face intérieure : Pierre d'angle (A, 3) à l'angle N.-O. (A, 5 ; 12). Carreaux d'appareil courant, marbre et pierre (A, 5-19).	*Face extérieure* : Carreaux de marbre d'appareil courant (B, 26-31) à partir de la pierre d'angle S.-O. (B, 29 ; 32).
Face extérieure : Pierre d'angle (A, 19). Carreaux de marbre d'appareil courant (A, 21-29).	*Face intérieure* : 3 ἀμφισκέπαρνοι (B, 31-33). Carreaux d'appareil courant, marbre et pierre (B, 33-38).
Face intérieure : 8 ἀμφισκέπαρνοι (A, 29). Carreaux d'appareil courant, marbre et pierre (A, 32-50).	
Face extérieure : à partir de l'angle N.-O. (A, 52). Carreaux de marbre d'appareil courant (A, 51-54).	
Face intérieure : 2 ἀμφισκέπαρνοι (A, 54-56). Carreaux d'appareil courant, marbre et pierre (56-62).	
Face intérieure : Carreaux de marbre d'appareil courant (B, 50-53). 2 ἀμφισκέπαρνοι (B, 53-55). Carreaux d'appareil courant, marbre et pierre (B, 55-68).	

La face B où les travaux du labyrinthe tiennent une grande place (l. 7-26) nous fournit sur la construction des longs murs du temple moins de renseignements que la face A, mais encore une fois le compte n° II reste un des plus instructifs de la série. Il y faudra constamment puiser pour préciser le sens des termes παραστάς, ὀπισθόδομος, χώρα. C'est également celui qui nous éclaire le mieux sur les ἀμφισκέπαρνοι λίθοι.

N° V (Inv. n° 17). — Inédit. Fragment de plaque en marbre blanc, opisthographe, découverte dans un mur byzantin en avant du temple. Complet en haut où l'on voit encore une partie de la moulure qui couronnait la plaque, et à droite. Hauteur max. : 0.315. — Largeur max. de la partie inscrite : 0.28. — Épaisseur à la hauteur de l'inscription : 0.175. — Hauteur des lettres : de 0.01 à 0.012. L'omicron et le thêta sont plus petits ; la barre horizontale du pi fait légèrement saillie sur la seconde barre verticale. Gravure plutôt serrée. — Copie. Estampage.

V A

Ἐπὶ στεφανηφόρου Ἑκαταίου] τοῦ Φο[ρμίω]νος, προφητεύοντος
δὲ . . τοῦ . . , ταμιευό]ντων δὲ καὶ παρεδρευόντων
ἐν τῶι ἱερῶι. . . . . τοῦ Δη]μοφάνου, Λυκ[ό]φρονος τοῦ
Εὐδήμου, ἀρχιτεκτονοῦντος δὲ] Λεωνίδου τοῦ . . τα, Μιλησίου
τοῦ . . . . . ἐπιστατή]σαντος τῆς οἰκοδομίας τοῦ
ναοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Διδυμέως ἀ]πολογισμὸς τῶν ἔργων τῶν
συντελεσθέντων ὑπὸ τῶν τοῦ θεοῦ] παίδων· ἐτέθησαμ μὲν
ἐν τῶι ναῶι·] *Vac.*
Λευκοὶ λίθοι. . . . α]κόσιοι ἑξήκοντα, *Vac.*
ὧμ μέτρημα στερεοὶ πόδες ισχίλιοι τετρακόσιοι
. . . . . , τιθεμένου δὲ τοῦ ποδὸς] δραχμ[ῶν
[τεσσάρων γίνονται δραχμαί . . . . .]
. . . . . .
[*dernière ligne* : λίθους *chiffre*, ὧν τὸμ προσκείμενον τῶι]

V B

γωνιαίωι Ηρώτου, δεύτερομ Μολπ[αγόρου, τρίτον. . . . . , τέταρτον
Πύθιος, πέμπτογ Κτήσωνος, ἕκτ[ον. . . . . , ἕβδομογ καὶ ὄγδοον
Μολπαγόρου, ἕνα[το]ν ἱερόν, δ[έκατον. . . . . , ἐνδέκατον. . . . . ,
δωδέκατογ καὶ τρειςκαιδέκα[τον. . . . . , τεσσαρεςκαιδέκατον ἱερόν,
πεντεκαιδέκατομ Μοιρέου, ἑκκ[αιδέκατον ἱερόν, ἑπτακαιδέκατογ καὶ
ὀ]κτωκαιδέκατομ Μολπαγόρο[υ, ἐννεακαιδέκατον. . . . . , εἰκοστὸγ καὶ ἕνα
ἐ]πὶ τοῖς εἴκοσι ἱερούς, δεύτερομ [Μοιρέου, τρίτον. . . . . , τέταρτομ
Μ]εγακλείους, πέμπτον ἱερόν, ἕκ[τον. . . . . , ἕβδομογ καὶ ὄγδοον
Εὐ]τύχου, ἔνατον Καλλικράτο]υ, τριακοστὸν. . . . . , ἕνα καὶ
τρι]ακοστὸν ἱερόν, δεύτερον Δ[ημητρίου, τρίτον. . . . . , τέταρτογ καὶ
πέμπτομ Μο]ιρέου, ἕκτον ἱερόν. . . . . .

Intitulé. — Le nom restitué du stéphanéphore peut être tenu pour certain, celui de son père étant hors de doute. J'avais noté sur ma copie : « La lettre qui précède ος n'est pas un kappa mais un nu ». Φο[ρμίω]νος conduit à Ἑκαταίου τοῦ] Φο[ρμίω]νος, c'est-à-dire à l'année 200/199. Hécatæos a souscrit en 205/04 à l'emprunt milésien, pour ses deux fils : ὑπὲρ Θεμιστείους τοῦ Ἑκαταίου, ὑπὲρ Εἰρηνία τοῦ Εἰρηνία κατὰ ποίησιν, κατὰ φύσιν δὲ Ἑκαταίου (*Milet*, III, n° 147, l. 87-88). Bien que son fils cadet Εἰρηνίας ait déjà été adopté par Εἰρηνίας, le père n'en tient pas moins à souscrire pour lui. C'est vraisemblablement de l'année d'Hécatæos

que date l'importante fondation scolaire d'Eudémos (*Ibid.*, n° 145 et p. 247), qui donne à penser que les finances de Milet n'étaient pas prospères à cette époque. La ville était d'ailleurs engagée dans la guerre avec Magnésie, dont j'ai parlé plus haut [1], et avait dû en 205/04 faire appel au crédit de ses notables.

L. 3. Le nom du premier trésorier manque ; [Δη]μοφάνης, son père, n'est connu par aucune autre inscription milésienne. Le second au contraire appartient à une famille notable : son grand-père Λυκόφρων Εὐδήμου avait été stéphanéphore en 270/69 (*Ibid.*, n° 123, l. 49).

L. 4. L'architecte Léonidès n'était pas encore connu. Le nom de son père est embarrassant. Il ne compte que quatre lettres et les deux dernières sont certainement τα. De la première il reste le haut d'une barre droite ; la seconde est ronde, vraisemblablement un omicron. J'avais d'abord pensé à Βότα. Le nom de Βότης est porté — au IVe siècle, il est vrai — par le Milésien qui propose un accord avec Sardes (*Ibid.*, n° 135, l. 2) et la forme Βότας était admissible. Le génitif Βότα n'était pas plus incorrect que Εἰρηνία que nous venons de rencontrer en 205/04. Mais l'espace est trop étroit pour y placer les boucles d'un bêta, et nous sommes réduits à : Ἰότα. Quand M. W. Paton me fit l'amitié d'être pendant quelques jours mon hôte à Hiéronda, je lui soumis la difficulté et, après long examen de la pierre, il lut : Ἰότα. Le nom n'est peut-être pas inconnu, mais avec un ο long : Ἰώτας a été lu dans une inscription de Thrace, du IIe siècle av. J.-Ch. Il est vrai que M. Homolle lui substitue Ζωτᾶς d'après la copie de Papadopoulos Kérameus, mais Albert Dumont et Mordtmann lisaient Ἰώτας [2].

Μιλησίου à la fin de la même ligne ne peut être l'ethnique de l'architecte. L'ethnique n'est jamais joint au nom de ces fonctionnaires qui sont — cela va sans dire — des citoyens de Milet. Il reste que Μιλήσιος soit le nom de l'épistate des travaux. Le

---

1. P. 177.

2. W. Dittenberger, *Sylloge inscriptionum graecarum*, 1re éd., 1883, n° 224, l. 6 : Δημήτριος Ἰώτα... — Albert Dumont, *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie* réunis par Th. Homolle, 1892, p. 406, n° 81. M. Homolle emprunte Ζωτᾶς aux deux éditeurs grecs : Θρακικὸς Φιλεκπαιδευτικὸς Σύλλογος ἐν Ῥαιδεστῷ, Contantinople, 1874, p. 66, n° 10. L'inscription est conservée au Musée du Syllogos, à Rodosto. — Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος, Παράρτημα τοῦ ιζ' τόμου, Constantinople, 1887, p. 82, n° 3. Ce dernier article (Ἀρχαιότητες καὶ ἐπιγραφαὶ τῆς Θράκης) a pour auteur A. Papadopoulos Kérameus qui a pris un estampage de la pierre. Le nom de Ζωτᾶς et celui de Σωτᾶς ne sont pas rares en Ionie, à Priène, par exemple. Voy. Hiller von Gaertringen, *Inschriften von Priene*, 1906, Register.

nom ne s'est pas encore rencontré à Milet, mais n'est pas plus surprenant que Ἀθηναῖος à Athènes. La l. 5 renfermera donc au commencement, avant le participe [ἐπιστατή]σαντος, l'article τοῦ, puis le patronymique. La ligne comptant de 46 à 48 lettres, le patronymique est un nom très long.

Compte des dépenses. — Le grand blanc laissé à la l. 8 montre que le lapicide avait tenu à isoler, pour les mettre en relief, les totaux qui suivent : nombre de carreaux de marbre, métrage des pieds cubes, dépenses. Ce serait perdre son temps que de chercher à compléter les chiffres dont nous avons les restes ; je me bornerai à quelques observations.

Nombre de carreaux de marbre : [2]60, [δια]κόσιοι ἑξήκοντα. Il restait, à la fin de la l. 9, assez de place pour graver le chiffre des unités, s'il y en avait eu ; admettons donc que le nombre se terminait par 60. D'autre part [2]60 me paraît plus vraisemblable que [3]60. En l'année 217/16 on n'a placé que 328 carreaux de marbre [1] et il est infiniment probable que ce chiffre n'a été ni dépassé, ni même atteint dans une année médiocre telle que 200/199.

Pieds cubes : [3]400 + dizaines et unités, [τρ]ισχίλιοι τετρακόσιοι | ..... J'ai noté sur ma copie, avant ισχιλιοι, le reste d'une barre droite qui convient mieux à un rho qu'à un kappa. Si nous nous en rapportions strictement aux chiffres du compte n° IV, 3.400 pieds seraient un nombre trop fort pour 260 pierres, mais nous ignorons les dimensions de celles-ci.

Dépenses : A 4 drachmes le pied (prix du compte n° IV, A, 9), nous obtenons pour 3.400 pieds la somme de 13.600 drachmes, μύριαι τρισχίλιαι ἑξακόσιαι..... δραχμαί.

Travaux. — Les onze lignes de la face B ne nous fournissent aucun renseignement sur l'état des travaux. Nous n'y trouvons le numéro d'aucune assise, mais la banale énumération de carreaux d'appareil courant, dont le premier est attenant à une pierre d'angle.

Entrepreneurs. — Voir le tableau dressé plus loin.

A cette première série qui ne comprend que cinq textes je n'ajouterai pas le fragment Rayet que j'ai publié dans la *Revue de Philologie* en 1905, p. 246. La copie rapide de Rayet ne suffit

1. *Revue de Philologie*, 1905, p. 239, l. 8.

pas à me renseigner sur la gravure et je n'ai pas d'estampage à ma disposition. « Petits caractères assez nets », se borne à noter notre devancier. Dans les cinq stèles que nous venons d'étudier, les caractères sont fort nets mais ne sont pas petits. De plus, pour désigner les escouades, on dit dans nos textes : οἱ περὶ τὸν δεῖνα. Dans le fragment Rayet on emploie le participe ὑποτεταγμένοι avec la préposition ὑπό (l. 8); c'est un mode de désignation que nous retrouverons plus tard (Inv. n° 45,5. Cf. Inv. 38,4; Inv. 40,5). La place du fragment Rayet n'est pas dans notre premier groupe.

Si nous faisons maintenant la somme des résultats acquis, nous voyons que des cinq comptes du premier groupe, deux seulement, où se lit en toute sûreté le nom du stéphanéphore, sont très exactement datés : le n° IV de l'année 217/16, le n° V de l'année 200/199. Pour le n° III nous pouvons hésiter, selon la restitution adoptée, entre les années 219/18 ou 214/13.

L'étude du tableau des assises, où j'ai mis en regard du numéro de l'assise, le numéro des comptes où chacune d'elles est citée, nous aidera dans le classement définitif :

ASSISES DES MURS DU TEMPLE[1]

11e	:	[I]			
12e	:	I			
13e	:	I	II	[III]	IV
14e	:	I	II	[III]	IV
15e	:			[III]	IV

Nous établirons donc le classement suivant :

N° I : Compte Wiegand, le seul où soit citée la 12e assise.

N° II : Compte Inv. n° 41, où n'est pas citée la 15e assise.

N° III : 219/18. J'ai noté une telle concordance, une telle symétrie entre les travaux du n° III et ceux du n° IV que je me décide pour l'année 219/18, qui laisse un moindre écart entre ces deux comptes.

N° IV : 217/16.

N° V : 200/199.

Les listes des entrepreneurs et des chefs d'escouade nommés dans les cinq comptes n'infirment pas ce classement.

---

1. Les numéros des comptes sont placés entre parenthèses quand le numéro des assises a été restitué.

ENTREPRENEURS

Marbre.						*Pierre.*				
Apollonios :		II;	III;	IV.		Artémidóros :			III;	IV.
Areskos :			III;	IV.		Eupeithès :			III;	IV.
Asclépiodoros :	I;	II;		IV.		Zopyrion :		II;	III;	IV.
Démétrios :		II;	III;	IV;	V.	*Straton* :	I;	II;	III;	IV.
Épicratès :			III;	IV.						
Eutychès :	I;	II;	III;	IV;	V.					
Théodotos :	I;	II.								
Kallicratès :	I;	II;	III;	IV;	V.					
Ktéson :	I;	II;		IV;	V.					
Mégaclès :	I;	II;	III;	IV;	V.					
Milétos :				IV.						
Moiréas :	I;	II;	III;	IV;	V.					
Molpagoras :	I;	II;	III;	IV;	V.					
Néon :	I;	II;	III;	IV.						
Nicomachos :		II;		IV.						
Protos :	I;	II;	III;	IV;	V.					
Pythis :		II;			V.					

CHEFS D'ESCOUADE

Antipatros :	I;		III;	IV.
Apollonidès :	I;	II;		IV.

Les deux listes qui précèdent ne peuvent être complètes puisque les comptes ne le sont pas. Le plus mutilé — nous l'avons vu — est le n° V où n'est cité aucun fournisseur de pierre, pas plus qu'aucun numéro d'assise. Tels qu'ils sont pourtant, ces tableaux nous donnent une indication qui n'est pas dépourvue d'intérêt. Puisque six marbriers au moins sont également nommés dans les cinq comptes (leurs noms sont en italiques), puisqu'ils ont travaillé au temple non seulement de 219 à 199, c'est-à-dire pendant vingt ans, mais encore dans la période à laquelle appartiennent les comptes I et II, nous avons là une raison de plus de ne pas supposer un trop grand écart entre les deux périodes. Admettons, sans plus de précision, que nos cinq comptes prennent place dans le dernier quart du IIIe siècle avant notre ère (225-200).

Enfin si, revenant à notre point de départ, c'est-à-dire aux listes de stéphanéphores et particulièrement à la liste n° 124, nous y cherchons un renseignement sur la période où se placent nos comptes, il nous faut constater d'abord, qu'en 226/25 finit une mauvaise série de quatre années sans autre éponyme qu'Apollon fils de Zeus ; puis, qu'en 196/95 commence une série pire encore où, pendant treize années, Apollon est huit fois stéphanéphore,

notamment cinq années de suite (188/87 à 184/83)[1]. Les difficultés étaient bien antérieures au traité de 196 que j'ai rappelé plus haut : la guerre avec Magnésie avait duré plusieurs années et Milet y avait perdu beaucoup d'hommes, libres ou esclaves, faits prisonniers ; la fondation scolaire d'Eudémos en 200/199, l'emprunt milésien de 205/04 suffisaient à nous avertir que les finances de la ville n'étaient pas prospères en cette fin de siècle. Le travail n'en continue pas moins au temple de Didymes. Retenons qu'en 217/16 les grands murs en sont à la quinzième assise.

Bernard HAUSSOULLIER.

1. *Milet*, III, p. 264-265.

APPENDICE

Les deux fragments de comptes que je donne en Appendice ne sont pas inédits. Si je les republie à mon tour, c'est que cette seconde édition est sensiblement plus correcte et plus complète que la première, c'est surtout que j'ai des raisons particulières de m'intéresser à l'un d'eux, le n° I, qui est le plus important.

N° I *App.*

Écriture du commencement du IIe siècle av. J.-Ch., selon Wiegand, VI, 1908, p. 38.

Se compose de six fragments dont cinq proviennent des fouilles allemandes, le sixième des fouilles françaises. Un tableau d'assemblage serait nécessaire pour montrer comment se mêlent et s'emboîtent ces six morceaux. Il me suffira de dire que les quatre premiers ont pu être estampés ensemble sur une même grande feuille de papier et que le cinquième se raccorde exactement avec le quatrième et forme la fin, à droite, de l'inscription ; le fragment provenant des fouilles françaises en forme la fin, à gauche. L'inscription est en effet complète à la partie inférieure.

M. Wiegand l'a publiée au fur et à mesure de la découverte, d'abord dans son VIe Rapport, 1908, p. 39, avec le fragment provenant des fouilles françaises (Inv. n° 57) ; puis, en entier, dans le VIIe, 1911, p. 59 et suiv. Malheureusement cette dernière édition est très défectueuse et M. Wiegand s'en excusait dans une lettre qu'il m'adressait le 20 juin 1911 de Constantinople où les Musées royaux de Berlin avaient une *Station*. Il n'avait pu revoir les épreuves imprimées en Allemagne et les fautes y abondent : fautes d'impression, chiffres faux, omissions même (les l. 42 et 43 manquent). Comme j'avais collaboré à l'établissement du texte et que M. Wiegand l'avait obligeamment reconnu, je me trouvais partager la responsabilité de quelques-unes de ces fautes. J'ai donc le droit de rétablir aujourd'hui le texte vrai. Je le ferai très sobrement. Le commentaire technique m'entraînerait trop loin : il sera d'ailleurs plus facile quand j'aurai publié d'autres comptes ou fragments de la même série.

ἀπὸ τ]ῆς τρια[κά]δ[ος τοῦ . . . . . μηνὸς ἕως τῆς τρια-
κάδος τοῦ Θ]αργηλιῶνος μηνὸς παρεστ[ήσαμεν
. . . . . τῶν γωνιαίων τῶν ἐπὶ τοῦ
τὴν κατ]αγλυφὴν τῶν ἐν αὐτοῖς γαστρῶν I
. .καὶ ἀντιθέμα[τα, ὧ]ν πόδες στερεοὶ ἑξακόσιοι δύο δ[άκτυλος, τιθε-
μ]ένου δὲ τοῦ ποδὸ[ς] ὁραχμῶν τριῶν (*vac.* 2 *l.*) γίνονται[ι δραχμαὶ
χ]ίλιαι ὀκτακόσιαι ἕξ, ὀβολός. Καὶ ἐπεκόψαμεν ὑπόσπ[ειρον, οὗ πό-
δες 34, τιθεμένου [δ]ὲ τοῦ ποδὸς 1 δραχμαὶ 34. Κα[τεξέσαμεν δὲ καὶ
τοὺς τοίχους τοὺς [ἐ]ν τῶι προδόμωι τοῦ δωδεκαστύ[λου, ὧν πόδες
ε]ὐθυμετρικοὶ 9459 1/2, ὡς τὸν πόδα 1 $3^{ob.}$ <ὧν> γίνον[ται
δραχμαὶ
14189 $1^{ob.}$ $6^{ch.}$. Κατεξέσαμεν δὲ καὶ τὸν εὐθυντηριαῖον [βασμόν,
οὗ πόδες
2]59 1/2, ὡς τὸν πόδα 1 γ[ί]νονται δραχμαὶ 259 $3^{ob.}$. Καὶ κα[τεξέ-
σαμεν βαθ-
μί]δας δύο ἐν τῇ ἀναβάσει τῇ ἐν τῷ ἀδύτῳ πόδας εὐθυμε[τρικοὺς 100,
ὡς] τὸν πόδα 1 δραχμαὶ 100. Κατεγλύψαμεν δὲ καὶ τὴν σπ[εῖραν τὴν
ἐν] τῷ δωδεκαστύλωι καὶ τὴν τοῦ ὁδοῦ, ὧν πόδες 119, [ὡς τὸν πό-
δα] δραχμῶν 4 δραχμαὶ 476. Ἠργασάμεθα δὲ καὶ τὴν σπ[εῖραν εἰς
τ]ὴν καταγλυφὴν τῆς σχοινίδος ἐπὶ πόδας 107, ὡς τὸν πόδα 1, δρα-
χ]μαὶ 107. Ἠργασάμεθα δὲ καὶ σφονδύλους 16, ὧν πόδες 1561 [1/4,
ὡς τὸν πόδα δραχμῶν 2 δραχμαὶ 3122 $3^{ob.}$. Ἠργασάμεθα δὲ κα[ὶ
ταιν-
νίαν καὶ κατεγλύψαμεν ἀστράγαλον, οὗ πόδες 77 1/4 1/16, ὡς τὸν
[πό-
δα δραχμῶν 3 δραχμαὶ 231 $4^{ob.}$ $6^{ch.}$. Καὶ ἐπεκόψαμεν καὶ ἐμιλτ[ώ-
σαμεν πλίνθον, ἧς πόδες 81, ὡς τὸν πόδα 1 δραχμαὶ 81. [Καὶ ἐ-
θ]ήκαμεν ὑπόσπειρον, [ο]ὗ πόδες 8. 1/4, ὡς τὸν πόδα 1 δραχμαὶ 8.
[$1^{ob.}$ $4^{ch.}$.
Κ]αὶ ἠργάσαντο καὶ κα[τ]έγλυψα[ν κεφαλὰς] ἰωνικὰς δύο, ὧν πόδες,
3]77 1/4, ὡς τὸν πόδα δραχμ[ῶν 5 δραχμα]ὶ 1886 $1^{ob.}$ $6^{ch.}$. Καὶ
ἐστήσ[α-
με]ν τὸν κίονα ἀπὸ τῆς βορε[ίου παραστάδος] σὺν κεφαλῇ, οὗ πόδε[ς
. . .1 1/4, ὡς τὸν πόδα 1 δρ[αχμαὶ . . . 1 $1^{ob.}$ $4^{ch.}$]. Καὶ ἠργά-
σαντο κα[ὶ
. . . . .πετρίνων λίθους 50, [ὧν εἰς τὴν οἰκο]δομὴν πόδες στ[ερε-
οὶ 9032, [ὡς] τὸν πόδα $1^{ob.}$ $6^{ch.}$ δρ[αχμαὶ 2634. Καὶ ὁμαλ]ί-
ξεως τῆς εἰς τὴν [οἰκο-
δομὴν πόδας [. . . . , ὡς] τὸν πόδ[α . . . δραχμαὶ . . .] 1 $4^{ch.}$. Καὶ
π[. . .]νλι. . . . .
ς ἕως τοῦ ἐν Μαράθη [λατομί]ου δραχμαὶ [. . .Καὶ ἐτέμοσαν καὶ
ἐπελέκησαν

σφονδύλους 5, ὧν πόδ[ες στερεοὶ 516, ὡς τὸν πόδα 5 γίνονται δραχμαὶ 2580. Καὶ τομῆς καὶ πελ[εκήσεω]ς κρηπιδί[ων . . ., ὧν πόδες . . . . . , ὡς τὸν πόδα 1 $3^{ob.}$ δραχ[μαὶ . . .] $5^{ob.}$. Καὶ ἐπελέκ[ησαν . . . . . , ὧν πό-
35. δες 32, ὡς τὸν πόδα δρα[χμῶ]ν 3 δραχμαὶ 96. Κ[αὶ . . . . . τῆς ἐν τῷ θόλῳ τῷ ἐν τῷ πρεσβ[υτι]κῷ, ἧς τέθεικαν οἱ ἐγλο[γισταί, δραχμαὶ . . .
Καὶ τῆς ἐξαιρέσεως τῶν λ[ίθ]ων τῶν ἐκ τῶν ἀμφιπρ[ύμνων . . . . . καὶ τῆς προσαγωγῆς τῆς δ[ιὰ] τοῦ χώματος πρὸς τ[ὸ Πάνορμον ποδῶν 1837, ὡς τὸν πόδ[α] $1^{ob.}$ δραχμαὶ 305 $1^{ob.}$ Καὶ τῆ[ς ἀγω-
40. γῆς τῆς ἐ-κ Πανόρμου εἰς τὸ ἱερὸν δραχ[μ]ὰς 100. Καὶ τῆς ἀγωγῆς σ[φονδύλων 5 καὶ κεφαλῶν 2, ὧν πόδες 1[. .] 7 1/2, ὡς τοῦ ποδὸς [. ., δραχμαὶ . . . . . Καὶ τῆς προσαγ[ωγῆ]ς [τῆς πρ]ὸς τὴν μηχανὴν σφονδύ[λων 5 καὶ κεφα[λῶν] 2, ὧν πόδες [. . .] 8 ὡς τὸν πόδα $1^{ob.}$ δραχμα[ί . . . . . Καὶ ἀγωγ]ῆς καὶ ἐναρτήσεως μη[χ]ανῆς δικώλου ἀπὸ τῆς νο[τίου παρα-
45. στάδος πρὸς τὴν ἄρσιν τῶν [σ]φονδύλων καὶ στάσιν τοῦ κί[ονος τοῦ τρίτου ἀπὸ τῆς βορείου παραστ[ά]δος, δραχμαὶ 200. Ὁμοῦ ὅ εἰσιν ἠργασμένοι οἱ λευκουργοὶ δραχμὰς 33909 $4^{ob.}$ Ἀνήλωται δὲ εἰς [αὐτοὺς εἴς τε τὰ ὀψώνια καὶ τὸν σῖτο[ν] καὶ τὸν εἱματισμὸν καὶ εἰς τὴ[ν λιθηγίαν καὶ εἰς τὴν στόμωσιν τοῦ [σ]ιδήρου καὶ ὄξυντρα δραχμαὶ
50. 7075 $2^{ob.}$ $3^{ch.}$ Περίεισιν ἐν τοῖς ἔργο[ι]ς δραχμαὶ 26834 $1^{ob.}$
Vac.
Ἠργάσαντο δὲ καὶ οἱ λατόμο[ι] οἱ ὑπὸ ἡγούμενον Ἀπολλᾶν ὄντες τὸν ἀριθμόν, σὺν ὑπηρέταις 3, 15· ἐτέμοσαν καὶ ἐπελέκησαν σφονδύλους 7, ὧν πόδες στερεοὶ 978, καὶ [κεφ]αλὴν ἰωνικήν, ἧς πόδες 175 1/8 1/16, ὧν γίνονται δραχμαί, ὡς τοῦ ποδὸς 5 $3^{ob.}$, [. .] 59 $3^{ch.}$, καὶ κρηπίδια 227, ὧν πόδες 480
55. 1/2 1/4, ὡς 1 $4^{ob.}$, δραχμαὶ 802, καὶ καλύμμα[τα] 50, οὗ πόδες 60, καὶ ἀντηρίδια 204, ὧν πόδες 64, ὡς τοῦ ποδὸς δραχμῶν [3, 3]72. Καὶ τῶν ἄλλων ἔργων ὧν οἱ ἐγλογισταὶ ἀνενήνοχαν ἐπὶ τὸ νηωπ[οιεῖον], δραχμὰς 2225 $4^{ob.}$. Ἀνήλωται δὲ εἰς αὐτοὺς εἴς τε τὰ ὀψώνια κα[ὶ τὸ]ν σῖτον καὶ τὸν ἱματισμὸν καὶ τὰ ὄξυντρα καὶ τὰ λοιπὰ ἀπανή[ματ]α δραχμαὶ 2860. Λοιπαὶ περίεισιν
60. ἐν τοῖς ἔργοις δραχμαὶ 59 [. .] $4^{ob.}$ $3^{ch.}$. Ὁμοῦ εἰσιν ἠργασμένοι οἵ τε λευκουργοὶ καὶ λατόμοι [δρα]χμῶν μυριάδας 3 *Vac.*
καὶ δραχμὰς 27 [. .] $7^{ch.}$ *Vac.*
Vac.

Intitulé. — L. 1-2. La restitution est fondée sur les deux comptes suivants : *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 172, l. 10-11 : ἀπὸ τοῦ μηνὸς τοῦ Πα|[νήμου ἕως] τοῦ μηνὸς τοῦ Ἀρτεμισιῶνος. — Inv. n° 76, l. 11-12 : [ἀπὸ τοῦ μηνὸς τοῦ]| Ταυρεῶνος ἕως τοῦ [μηνὸς τοῦ *9 à 12 lettres*]|[ν]ος. Si nous consultons le calendrier milésien dressé par M. Rehm[1], nous tirons de l'ordre des mois les conclusions suivantes :

1° On n'a travaillé que de Panémos (IV) à Artémision (XII), c'est-à-dire pendant huit mois ;

2° On a travaillé de Tauréon (I) à un mois dont le nom n'est pas conservé, mais qui n'est pas le premier mois de l'année suivante. Si l'on avait travaillé douze mois, c'est-à-dire toute l'année, on n'eût pas pris la peine de le faire savoir. Le seul emploi de la formule ἀπὸ τοῦ μηνὸς... ἕως τοῦ μηνὸς... dénote une irrégularité, vraisemblablement encore une année écourtée ;

3° Autre irrégularité dans le compte dont nous commençons l'étude. Les travaux ont pris fin le 30 Thargélion (II). Ils sont — nous le verrons plus bas — trop importants pour n'avoir duré que deux mois, du 30 Artémision (XII) au 30 Thargélion (II) ; donc ils n'ont pas commencé au commencement de l'année. S'ils ont commencé le 30 Panémos (IV) par exemple, ils ont duré dix mois.

Conclusion générale : ces trois comptes se rattachent manifestement à une période où les finances de Milet n'étaient pas prospères. Nous y trouverons encore d'autres preuves des embarras financiers de la grande cité.

La formule que nous venons d'étudier ne peut prendre place qu'au début d'un compte. Il ne nous manque donc qu'une partie de l'intitulé, à savoir les noms du stéphanéphore, des trésoriers et de l'architecte. Le compte — nous l'allons voir — n'est pas rendu par un épistate, mais par une commission qui, dans toute la première partie (l. 1-26), emploie la première personne de l'aoriste au pluriel. Je n'ai rencontré cet emploi du pluriel que dans deux fragments inédits, très mutilés et de lecture très difficile (Inv. n°s 67 et 77).

Avant d'aborder les chapitres consacrés aux travaux, je dois avertir le lecteur du mode de transcription que j'ai adopté pour les chiffres. Les nombres sont exprimés alphabétiquement de deux façons dans ce compte. Exceptionnellement au début (l. 5-7) et une fois à la fin (l. 61), ils sont écrits en toutes lettres, qu'il s'agisse d'une somme de pieds ou d'une somme d'argent. A partir de la l. 7, ils sont exprimés en chiffres. Les chiffres milésiens, que j'ai commu-

1. *Milet*, III, 1914, p. 231.

niqués et expliqués en 1900 au Congrès des orientalistes tenu à Paris, méritent une étude spéciale. On les lit aujourd'hui sans difficulté, mais il est malaisé, pour ne pas dire impossible, de les reproduire au moyen des caractères d'imprimerie dont nous disposons actuellement. M. Wiegand l'a tenté à Berlin, mais sans grand succès ni exactitude suffisante. Renonçant à ces à peu près, j'ai transcrit tous les nombres (pieds et fractions de pied ; drachmes, oboles et chalques) par des chiffres arabes. C'est un détour qu'on peut me reprocher, mais aussi une garantie d'exactitude.

Travaux des marbriers (l. 2-50.) — L. 2. Après παρεσ M. Wiegand, dans la copie qu'il m'a communiquée, marque un trait oblique qui a pu appartenir à un chi et propose avec hésitation : παρέσχομεν. L'estampage est moins net et j'emprunte παρεστ[ήσαμεν au compte Inv. 67, l. 23. J'entends : « nous avons présenté », vraisemblablement à ceux qui étaient chargés de recevoir les travaux.

L. 3. Peut-être faut-il noter un trait oblique (les restes d'un alpha) avant τῶν γωνιαίων.

L. 4. Γαστρῶν est suivi d'une barre droite. Le mot s'est déjà rencontré dans un devis de Délos, d'où il a passé dans le *Lexicon graecum suppletorium...* de van Herwerden[2], 1910, s. v. Γάστρα. Le devis de Délos a été publié par M. F. Durrbach dans le *Bull. de corr. hellén.*, XXIX, 1905, p. 459 et suiv., illustré et traduit par A. Choisy au même endroit. Choisy y reconnaît le devis d'un plafond à établir sur le portique extérieur d'un temple (p. 463)[1]. Ce plafond, véritable empilage de cadres de charpente, est en bois. Le mot γαστρῶν, qui ne se rencontre qu'une fois (p. 460, l. 7), désigne les alvéoles des caissons (quatre par caisson). Dans le compte didyméen, caissons et alvéoles sont en marbre et les alvéoles sont sculptés.

L. 5. Dans aucun compte je n'ai encore rencontré le mot δάκτυλος écrit en toutes lettres, mais nous trouverons plus bas 1/16e écrit en chiffres (l. 20 et 53). A la fin de la l. 5, δάκτυλος est le seul mot qui convienne aux nombres qui suivent. 602 pieds à 3 drachmes donnent 1.806 drachmes. La fraction de pied dont le nom commence par un delta est payée une obole, prix trop faible de trois oboles et demie pour un quart de pied ou δ[ῶρον], prix exact à un chalque près pour un seizième de pied ou δ[άκτυλος]. Il n'a pas été tenu compte du chalque.

1. Cf. le compte délien d'Hypsoclès, *Inscr. gr.*, XII, II, 161 A, l. 45.

L. 9-10. Des travaux de ravalement sont faits ἐν τῶι προδόμωι τοῦ δωδεκαστύλου. Il ne faut pas parler de πρόδομος δωδεκάστυλος. Le nom de la partie du pronaos où s'élèvent les douze colonnes (Wiegand, VII, 1911, pl. IV) est τὸ δωδεκάστυλον. Je préfère en effet la forme neutre à la forme masculine que semble adopter Wiegand [1].

J'ai restitué ὧν à la fin de la l. 9 et je le supprime à la fin de la l. 10 où il est employé incorrectement.

L. 11. Il manquait un chalque au total de la l. 7 ; le total de la l. 11 en porte deux de trop.

L. 11-21. Il faut suivre sur les planches du VIIe Rapport Wiegand les travaux énumérés dans ce passage.

Ravalement du soubassement du mur (εὐθυντηριαῖος [βασμός]). Βασμός m'a paru préférable à λίθος. C'est un terme à la fois plus complexe et très précis, surtout joint à l'adjectif εὐθυντηριαῖος, et il nous surprend d'autant moins que βασμός (n° III B, 74) et surtout βασμιαῖος λίθος se sont rencontrés à Didymes. Pour le soubassement, voy. Pl. IX, X, XI.

Ravalement de deux degrés de l'escalier de l'adyton. Voy. Pl. IV et XIII.

Sculpture de la base du mur (σπεῖρα) dans le Dodécastylon et au seuil. Le seuil est mentionné séparément bien qu'il fasse partie du même mur, mais il ne reçoit pas la même décoration. Voy. Pl. X.

Travail préparatoire à la base du mur pour la sculpture de la moulure en forme de jonc tressé (σχοινίς). Voy. Pl. IX, X, XI.

Travail à la moulure supérieure de la base du mur (ταινία, guirlande de feuilles de laurier) et sculpture de l'astragalos sur les montants de la grande baie centrale. Voy. Pl. X et aussi IX et XI. Le graveur a fait une faute dans le total. Il n'a ajouté qu'un trait oblique au signe du triobole ; il en fallait un second pour obtenir 5 oboles. En effet, cinq seizièmes de pied (1/4 + 1/16) à 3 drachmes donnent exactement 5 oboles et 5 chalques. Qu'il ait arrondi le

---

1. J'accepterais de même τὸ τετράστυλον plutôt que ὁ τετράστυλος dans une inscription de Sébastopolis de Carie (J. R. Sitlington Sterrett, *An epigraphical Journey in Asia Minor*, 1888, n° 25, l. 9) et dans les nombreux papyrus d'Hermoupolis-la-Grande ou d'ailleurs (C. Wessely, *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde*, V, 1905 = *Corpus papyrorum Hermopolitanorum*, I[e] Teil, Index, p. IX. Cf. Georges Méautis, *Hermoupolis-la-Grande*, 1918, p. 53 et suiv. Voir aussi *Papiri greco-egizii*, III, 1915, n° 335, l. 2. M. G. Vitelli admet également à l'Index s.v. la forme neutre.

chiffre des chalques, rien de plus conforme à l'usage, mais il manque une obole.

L. 23. Après le chiffre 80 il manque le chiffre des unités.

L. 25. J'ai restitué différemment les chiffres en me fondant sur un autre passage du même compte. A la l. 53 on taille, à la carrière, un chapiteau ionique et le nombre des pieds cubes est entièrement conservé : 175 1/8 1/16. J'admets à la l. 25 : [3]77 pieds 1/4, soit 188 pieds 1/2 1/8 par chapiteau. Le total de la dépense étant conservé, il est aisé d'en tirer le prix du pied qui revient à 5 drachmes.

L. 26. La désignation de la colonne semble manquer de précision. Devons-nous entendre la première colonne à partir de la parastas du Nord, comme le fait M. Wiegand, VII, p. 62? Devons-nous, d'après les l. 45-46, admettre l'omission du numéro d'ordre de la colonne : [τὸν πρῶτον ou [δεύτερον] ἀπό ? En tout cas il nous faut reconnaître ici au mot παραστάς un sens différent de celui que nous avons constaté tant de fois. Il ne s'agit plus ici d'une façade décorée de pilastres, mais de l'ante Nord du long mur. Tous les travaux énumérés dans cette première partie du compte, au moins depuis la l. 14, se rapportent en effet à la région du Dodécastylon.

L. 27-28. Après le κα[ί qui suit ἠργάσαντο, peut-être conviendrait-il d'ajouter un second verbe. L'article τῶν est trop court pour combler la lacune au commencement de la ligne 28 et l'on peut s'en passer.

L. 30. Je n'ose plus restituer à la fin καὶ π[άλι]ν ἀν[ακαθάρ]σεως. Le mot ἀνακάθαρσις se rencontre dans un compte inédit (Inv. 38, l. 10), mais après le nu je ne reconnais plus que deux barres obliques, qui peuvent convenir à un delta, et un fragment de barre droite. Puis au commencement de la l. 31 il faut plutôt lire : ς ἕως τοῦ ἐν Μαράθη λατομίου, en se fondant sur un compte inédit, Inv. 39, l. 23-24 : καὶ ὁδοπο[ίας τῆς ἱερᾶς ἐκ..... | ς ἕως τοῦ ἐμ Μαράθη λατομίου.

L. 31-33. Taille de 5 tambours de colonne ; prix total : 2.580 drachmes. Or aux l. 52-54, je lis : ἐτέμοσαν καὶ ἐπελέκησαν σφονδύλους 7, ὧν πόδες στερεοὶ 978.., ὡς τοῦ ποδὸς 5 $3^{ob.}$. J'admets que les marbriers (λευκουργοί) qui taillent les 5 tambours sont un peu moins payés que les carriers (λατόμοι) qui taillent les 7 autres, soit 5 drachmes par pied et j'obtiens ainsi pour le cubage des 5 tambours : 516 pieds. Nous avons rencontré plus haut le prix de 5 drachmes par pied pour la sculpture des chapiteaux (l. 24-35). Un travail fait à 16 tambours de colonne (l. 18-19) est payé seulement 2 drachmes par pied, mais nous ignorons en quoi il consistait.

Pour le cubage des tambours, on rapprochera les passages suivants :

N° I *App.*, l. 18 : 16 tambours = pieds cubes : 1561 1/4
soit un peu plus de : 97 pieds 1/2 par tambour.
l. 32 : 5 tambours = pieds cubes : [516]
soit : 103 pieds 1/5 par tambour.
l. 53 : 7 tambours = pieds cubes : 978
soit : 139 pieds 5/7 par tambour.
Inv. n° 39, l. 30 : 8 tambours = pieds cubes : 780 3/8
soit un peu plus de : 97 pieds 1/2 par tambour.

J'ai cité ce dernier passage dans le livre que nous avons consacré, M. Pontremoli et moi, aux fouilles de Didymes, à la p. 75 où s'est glissée une faute d'impression (700 pieds au lieu de 780) [1]. Je me permets de renvoyer le lecteur à ce même chapitre où il lui sera rappelé que les tambours n'avaient ni même hauteur, ni même diamètre [2]. Les colonnes sont un des membres de l'ordre sur lequel les comptes didyméens nous fournissent le plus de renseignements : sur la taille, le transport, le travail et la pose des tambours et chapiteaux.

L. 33-34. Cf. l. 55 où le prix des κρηπίδια est plus élevé d'une obole par pied. Les carriers sont encore une fois plus payés que les marbriers. A la fin de la l. 34 il manque au moins quatorze lettres. Cf. l. 55-56, où sont mentionnés, à la suite de κρηπίδια, des καλύμματα et des ἀντηρίδια qui sont d'ailleurs payés 3 drachmes le pied, comme à la l. 35.

L. 35 fin. Après κ[αὶ vient, avec ou sans l'article, un substantif féminin au génitif : cf. l. 36, ἧς τέθεικαν οἱ ἐγλο[γισταί.

L. 39. Deux chiffres sont certains : celui des pieds (1837) et celui du total du prix (305 dr. 1 ob.). Pour le prix par pied, M. H. Lattermann, qui a revu la pierre, a oublié de le mettre entre crochets (Wiegand, VII, 1911, p. 60), comme M. Wiegand l'avait fait avec raison dans son Rapport VI, 1908, p. 39. L'estampage m'apprend : 1° qu'il n'y avait place que pour un chiffre après πόδα ; 2° que la seconde moitié de ce chiffre est vraisemblablement la moitié droite de la barre horizontale qui désigne l'obole. S'il en est ainsi, il y a une erreur dans le total puisque 305 drachmes 1 obole donnent seulement 1.831 oboles. Il faut donc corriger 305 drachmes en 306. En gardant 305 drachmes

1. *Didymes. Fouilles de 1895 et 1896*, Paris, 1904.
2. Nous avons pu relever sur quatre des tambours de la colonne épannelée qui est encore en place des chiffres qui expriment le diamètre du tambour. Voy. *Ibid.*, p. 72 et suiv.

1 obole et en restituant, pour le prix du pied, 7 chalques, on n'obtient d'ailleurs pas 1.831 oboles.

L. 41. On distingue nettement sur l'estampage l'extrémité gauche du caractère qui désigne 1.000 : un fragment de la barre horizontale du sampi et la moitié de l'alpha qui est placé au-dessus.

L. 47. Une légère faute d'impression dans le VIIe Rapport de Wiegand, p. 60, mène à un chiffre faux. La barre horizontale, placée au-dessus du caractère qui désigne les dizaines de mille, existe bien, mais il faut la relever : elle appartient, non pas à un 6 (Ⅽ), mais à un 3 (Γ).

L. 50. Autre faute d'impression dans Wiegand, VII, p. 60, qui n'avait pas été commise dans VI, p. 40. Le dernier chiffre commence bien par 26.800. Il n'y a d'hésitation possible que sur le chiffre des dizaines. Je crois que le lapicide avait gravé une première fois 45 qui a été corrigé en 34. Le lambda (30) et le delta (4) sont sensiblement plus profonds, plus écrasés que les autres chiffres du même nombre. Il y a eu certainement retouche, donc revision. Ajoutons aussitôt : revision partielle seulement, car on n'a pas corrigé les erreurs évidentes que nous avons signalées plus haut ; mais on ne pouvait se dispenser de reviser un total qui terminait un chapitre, ainsi que l'indiquent et le blanc laissé après le signe de l'obole et le titre du chapitre suivant qui est consacré aux carriers. Peut-être apprendrons-nous plus loin à qui est due cette correction.

Travaux des carriers (l. 51-62). — Ce dernier chapitre du compte n'a pas été gravé par la même main que le précédent. Les lettres ont bien même forme, encore qu'on note certaines différences dans l'upsilon très largement ouvert et à très petite base, dans l'oméga moins largement ouvert et aux barrettes moins longues, mais la gravure plus serrée d'une part, le trait plus profond de l'autre et surtout l'accentuation des *apices* donnent, à n'en pas douter, l'impression d'une main différente. Si je ne me trompe, c'est elle qui a fait au total de la l. 50 les retouches signalées plus haut. Ayant à clore le compte et à inscrire le total général (l. 60-62), le dernier lapicide a soigneusement revisé les totaux de chaque chapitre. Le total général est d'ailleurs gravé en caractères beaucoup plus grands.

L. 51. Le nom du chef d'équipe, Apollas, se rencontre dans un compte inédit, Inv. 38, l. 6 et suiv. : [[Ἠργασμένοι οἱ λατό]μοι οἱ ὑπὸ ἡγούμενον Ἀπολλᾶν τὸν Δωρι[..... ὄντες σὺν ὑπηρέταις 5 τὸν ἀρι]θμὸν 29.

L. 52-54. Il y a dans cet article une erreur évidente : 978 pieds + 175 pieds 3/16 à 5 drachmes 1/2 ne peuvent pas donner un produit finissant par 59 drachmes, 3 chalques. Nous reviendrons plus loin sur ce passage.

L. 54-55. Le total de 802 drachmes ne correspond pas exactement à 480 pieds 3/4 × 10 oboles. On attendait 801 dr. 1 ob. 4 ch. Le total est arrondi en 802 drachmes, soit majoré d'une obole et de quatre chalques.

L. 60. Les chiffres donnés par Wiegand, VI, p. 40, sont seuls exacts : ceux du VIIe Rapport ne le sont pas.

Le compte finissait là. Au-dessous de la dernière ligne s'étend un blanc qui, dans l'état actuel du fragment de gauche, est de 0 m. 09 et qui, dans la stèle complète, était plus considérable encore. Nous avons dit déjà qu'il n'y manque au commencement que les premières lignes de l'intitulé et que celui-ci se terminait par la mention du collège — non de l'épistate — qui avait surveillé les travaux dans la période commençant au 30 du mois *x* et finissant au 30 Thargélion. Si regrettable que soit la perte de l'intitulé, ce compte — à quelques mots et quelques chiffres près qui ont disparu quand la stèle a été brisée — est complet. C'est donc un document précieux.

Maintenant qu'il est restitué, je voudrais l'analyser brièvement et montrer comment il a été établi.

Le compte comprend deux chapitres :

I. Travaux des marbriers (λευκουργοί) et dépenses faites pour eux.

II. Travaux des carriers (λατόμοι) et dépenses faites pour eux.

A ces deux chapitres est joint :

III. Total général où est inscrit le montant de la valeur des travaux exécutés par les marbriers et les carriers.

I. **Travaux des marbriers.** — Le chapitre se termine par trois totaux :

Total des travaux : ὁμοῦ ὅ εἰσιν ἠργασμένοι οἱ λευκουργοί.....	33.909[dr.] 4[ob.]
Total des dépenses : ἀνήλωται δὲ εἰς αὐτοὺς κτλ.....	7.075[dr.] 2[ob.] 3[ch.]
Valeur totale des travaux, après déduction [des dépenses] : περίεισιν ἐν τοῖς ἔργοις...	26.834[dr.] 1[ob.]

Rien de plus exact que la dernière opération. Il n'a pas été

tenu compte des cinq chalques que donne la soustraction (4 oboles moins 2 oboles et 3 chalques), mais nous avons noté plus d'un exemple de cette pratique.

Nous ne pouvons vérifier exactement le Total des travaux. Il nous manque huit chiffres et ceux qui restent donnent seulement un total de 28.289 dr. 4 ob. 6 ch. Les huit chiffres perdus représentent donc la différence de 28.289 dr. 4 ob. 6 ch. à 33.909 dr. 4 ob.

Pour les dépenses, nous n'en avons pas le détail. Admettons, en nous fondant sur les l. 56-57, que le détail en était remis par les ἐγλογισταί au νηωποιεῖον ou bureau des νηωποῖαι [1]. On se bornait, dans le compte, à indiquer les différents chapitres (ὀψώνια, σῖτος, etc.). L'intervention des ἐγλογισταί nous est d'ailleurs attestée plus haut, l. 36, où est mentionné un travail à prix fait. Comme ce travail n'était pas compris dans la série milésienne des prix, l'estimation a été faite par les ἐγλογισταί. Ces travaux à prix fait sont assez nombreux dans le chapitre des carriers pour former un article à part.

II. **Travaux des carriers.** — Ce chapitre n'a été rédigé — ou gravé — ni avec le même soin, ni avec le même détail.

Pas de Total des travaux.....	*x*
Total des travaux à prix fait : τῶν ἄλλων ἔργων ὧν οἱ ἐγλογισταὶ ἀνενήνοχαν ἐπὶ τὸ νηωποιεῖον.....	2.225dr. 4ob.
Total des dépenses : ἀνήλωται δὲ εἰς αὐτοὺς κτλ.	2.860dr.
Valeur totale des travaux, après déduction [des dépenses] : λοιπαὶ περίεισιν ἐν τοῖς ἔργοις δραχμαί.....	5.9[..]dr. 4ob. 3ch.

Le Total des travaux manque à la l. 56 où on l'attendait sous la rubrique rencontrée plus haut : ὁμοῦ ὅ εἰσιν ἠργασμένοι οἱ λατόμοι. A-t-il été jugé inutile parce qu'il n'y avait que trois sommes à additionner et qu'il n'y avait pas grand effort à faire pour les retrouver dans les trois lignes immédiatement précédentes? Est-ce simplement une omission, une faute de plus à l'actif du lapicide? Il y a dans ces trois lignes mêmes des fautes plus graves que nous avons relevées déjà. D'abord, à la l. 54, une

1. Ce sont vraisemblablement les νηωποῖαι qui rendent le compte que nous étudions, mais nous ne savons l'existence du collège que par la mention de son bureau (νηωποιεῖον).

somme terminée par 59 dr. 3 ch. qui ne correspond ni au nombre des pieds, ni au prix du pied. Puis, si nous nous mêlons de corriger cette somme, de rétablir le produit correspondant à 1.153 pieds 3/16 × 5 drachmes 1/2, nous obtenons une somme beaucoup trop forte pour le reliquat inscrit à la l. 60. L'examen du Total général nous apprendra que le montant du reliquat est exactement indiqué : l'erreur est manifestement à la l. 54.

Encore une fois ce n'est pas la seule que nous ayons relevée. Si précieuses que soient pour nous toutes ces inscriptions, nous ne devons pas oublier qu'elles ont surtout pour objet d'assurer la publicité des comptes. Exposées dans le temple même, elles donnent aux visiteurs nationaux et étrangers d'utiles indications : ce sont des actes publics, si l'on veut, mais ils ne suffisent pas à faire foi. Le Milésien qui voulait se renseigner exactement sur les progrès et les frais de l'énorme et lente entreprise ne venait pas se documenter, comme ailleurs certains érudits de l'antiquité ou comme les épigraphistes d'aujourd'hui, sur les degrés du temple ; il avait l'accès des archives de la cité, des bureaux des νηωποῖαι et des ἐγλογισταί. Les stèles de Didymes ne sont pas les pages détachées d'un *Journal officiel* : elles n'en sont tout au plus qu'une édition réduite, dont la gravure n'est pas suffisamment surveillée et où les fautes sont nombreuses.

III. **Total général.** — Il tient en moins de trois lignes qui sont gravées en caractères plus grands que les autres.

« Ensemble, valeur des travaux des marbriers et des carriers » : ὁμοῦ εἰσιν ἠργασμένοι οἵ τε λευκουργοὶ καὶ λατόμοι..... 32.7[..]dr. 7ch.

Si nous additionnons les totaux des deux chapitres Marbriers et Carriers, nous obtenons :

26.834 dr. 1ob.
5.9[..]dr. 4ob. 3ch. — 32.734dr. 5ob. 3ch.

Il manque au total des carriers le chiffre des dizaines et celui des unités, mais la somme ne pouvait dépasser soixante-cinq, ni même soixante-quatre drachmes. Soixante-six drachmes donneraient au Total général : 32.800 et la pierre porte : 32.700. Pour les fractions, il est probable que la somme de 5 ob. 3 dr. a été arrondie en six oboles, sept chalques. Le Total général ne pouvait donc dépasser..... 32.7[99] dr. 7 ch.

C'est ce chiffre que le graveur a mis en vedette. Quand l'année

avait été bonne pour les travaux, il importait de le faire savoir, de souligner en quelque sorte l'importance de la somme portée au compte de l'épistate ou des νηωποῖαι. C'était le cas pour l'année que nous étudions. On a donc attiré l'attention, si souvent sollicitée, du passant et du visiteur par des caractères sensiblement plus grands.

L'analyse qui précède serait incomplète si nous ne cherchions pas à donner l'explication d'une opération qui a pu surprendre plus d'un lecteur. En deux endroits du compte, à la fin de chacun des deux chapitres, il est procédé à une soustraction : certaines dépenses ont été déduites du Total des travaux. Pour ces dépenses on emploie le verbe ἀνήλωται (l. 47 et 57) et elles sont énumérées dans l'ordre suivant :

Marbriers.	Carriers.
Ὀψώνια καὶ σῖτος.	Ὀψώνια καὶ σῖτος.
Εἱματισμός.	Ἱματισμός.
Λιθηγία.	
Στόμωσις τοῦ σιδήρου.	
Ὄξυντρα.	Ὄξυντρα καὶ τὰ λοιπὰ δαπανήματα.

Les frais de λιθηγία ou transport des pierres par eau manquent au chapitre des carriers : c'est en effet pour les marbriers qu'on transporte les pierres. Pour le reste, les frais sont les mêmes : nourriture, habillement, trempe du fer, aiguisage des outils. L'ensemble monte à 9.935 dr. 2 ob. 3 ch.

Pourquoi ces dépenses ne viennent-elles pas s'ajouter aux dépenses des travaux ? Pourquoi une soustraction où nous attendrions une addition ? C'est que les travaux sont exécutés par « les esclaves sacrés du dieu ». Ces esclaves appartiennent au dieu, c'est-à-dire au temple qui les a, soit acquis de ses deniers, soit reçus à titre d'offrande [1] : au temple de les nourrir, de les habiller et de prendre soin de leurs outils. Ces dépenses ne doivent pas être supportées par la cité qui fait les frais de l'énorme entreprise, qui remet la surveillance, l'estimation et le contrôle des travaux à ses fonctionnaires ou commissaires : épistate ou néopes, ἐγλογισταί, architecte. Elles sont donc mises à la charge du temple : elles sont déduites des dépenses pour travaux. Com-

1. Voy. le fragment d'inventaire publié dans *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 208, n° 7, l. 1 et suiv. Cf. p. 241 et suiv.

ment ces dernières sont-elles payées par la cité? Nous n'avons pas à le chercher aujourd'hui [1]. Qu'il nous suffise d'avoir analysé le plus complètement que nous avons pu ce texte important.

Peut-être nous aidera-t-il à améliorer la restitution et l'interprétation d'un passage du compte n° IV, de l'année 217/16. L'intitulé du n° IV présente de grandes difficultés que je ne me flatte pas d'avoir toutes résolues. On y trouve, de la l. 7 à la l. 10, l'estimation détaillée des travaux de pose (θέσις καὶ τομή). *Revue de Philologie*, 1905, p. 239 et 249 :

[Λευκουργοί]: Pose de 328 carreaux de marbre..... 15.432dr.
— 147 — pierre..... 1.414dr.
— 170 — pierre..... 1.214dr.3ob.
Travaux de sculpture.. 19.801dr. 1ob. 4ch.
après déduction (ἀφαιρουμένου δὲ...).. 13[000]

Première difficulté : pourquoi la déduction porte-t-elle sur les travaux de sculpture et non sur le Total des travaux de pose? Deuxième difficulté : à quoi correspond la somme déduite? Je laisse la première question sans réponse et je donne à la seconde une solution différente de celle que j'avais proposée en 1905 (*ibid.*, p. 249). Me fondant uniquement sur les rapports des chiffres conservés, j'avais restitué ainsi qu'il suit les l. 19-20:

ἀφαιρουμένο[υ δὲ τοῦ τρίτου μέρους, γίνονται
αἱ λοιπαὶ δραχμαὶ μύριαι τρισχίλ[ιαι διακόσιαι, πεντώβολον.

M'éclairant aujourd'hui du compte nouveau, je suis tenté de lire :

ἀφαιρουμένο[υ δὲ τοῦ ἀνηλώματος, περίεισιν
αἱ λοιπαὶ δραχμαί κτλ.

Le Total général des travaux de pose serait donc.....
[31.060dr. 3ob.].

Mais troisième difficulté : il n'y a manifestement pas de place à la l. 21 pour une somme aussi considérable exprimée en toutes lettres.

---

1. Voy. H. Francotte, *L'industrie dans la Grèce ancienne*, II, 1901, p. 99 et suiv. La publication de l'ensemble des comptes didyméens permettra d'arriver à plus de précision.

A la fin de la même l. 21 manque un commencement de phrase que j'avais restitué :

[ἠργάσαντο δὲ καὶ τέκτονες
ὄντες τριάκοντα δραχμὰς τρι[σχιλίας...

La présence de trente charpentiers me choque aujourd'hui : c'est un nombre trop élevé pour l'entretien des machines, car les maçons qui construisaient les murs du temple suffisaient à dresser les échafaudages ordinaires. D'autre part l'omission des carriers me surprend et puisque nous avons rencontré plus haut une équipe de 29 carriers, je me crois autorisé maintenant à proposer :

[ἠργάσαντο δὲ καὶ λατόμοι
ὄντες τριάκοντα δραχμὰς τρι[σχιλίας... [1]

En ajoutant cette somme au Total restitué plus haut, nous obtenons un chiffre qui ne diffère pas sensiblement du Total général du n° I *App*..... [34.060$^{dr.}$ 3$^{ob.}$]

Dies diem docet.

N° II *App.*

Entre 184/83 et 89/88 av. J.-Ch., mais plus près de cette seconde date que de la première.

Publié par Wiegand, VI, 1908, p. 28. J'ai de plus à ma disposition une copie et un estampage que M. Wiegand m'a obligeamment envoyés en janvier 1908.

Ἐπὶ στεφ]ανηφόρου Σωσιστράτου τοῦ Ἱπποθέ-
οντος, προφ]ητεύοντος δὲ Βοήθου τοῦ Εὐμηχά-
νου, ὑσει δ]έ λυσιμάχου, ταμιευόντων δὲ καὶ παρε-
δρευόντ]ων τὴν μὲν πρώτην ἐξάμηνον Ἀπολ-
λωνίου? τοῦ Διο]νυσίου, τὴν δὲ δευτέραν Μουσα-
ίου τοῦ....., | ἀρχιτεκτονοῦντος δὲ Φιλίσκου
τοῦ....., ἀπο]λογισμὸς τῶν ἔργων Βαδρο-
μίου τοῦ..... αἱρεθ]έντος προνοεῖν τῆς οἰκο-
δομίας τοῦ ναοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος το]ῦ Διδυμέως κατὰ τὸ

1. Pour les 29 carriers mentionnés dans le compte Inv. n° 38, voy. plus haut, p. 219. Rappelons aussi que le compte n° I B nous montre deux équipes de carriers travaillant ensemble. Celle d'Antipatros comptait 14 esclaves ; celle d'Apollonidès pouvait être supérieure de quelques unités. Voy. plus haut, p. 190 et 191.

10. γραφὲν ψήφισμα ὑπὸ τῶν ἀρχόντων καὶ] τοῦ δήμου πρ[ὸς
[τὸν ἐγδεδομένον χρησμὸν περὶ τῆς οἰκοδομίας τοῦ]
[ναοῦ...]

L. 1. Le nom du stéphanéphore ne s'est pas rencontré sur les listes du Delphinion, mais il nous est connu par deux textes milésien et didyméen : 1° fragment de décret milésien retrouvé au Delphinion (*Milet*, III, n° 182, p. 398 : ἐπὶ στεφανηφόρου Σωσιστράτου τοῦ Ἱπ[ποθέοντος]) ; 2° inventaire découvert à Didymes (*Milet et le Didymeion*, 1902, p. 210, l. 23 : Σωσιστράτου τοῦ Ἱπποθῶντος). L'inventaire est daté du stéphanéphorat d'Aristanor, fils d'Aristanor, que M. Rehm place dans la période « avant 89 av. J.-Ch. » (*Milet*, III, p. 253, note 1) et Sosistratos y figure comme agonothète. Comme je l'ai dit plus haut, nous avons des raisons de croire que le compte daté de Sosistratos est plus près de 89 que de 184 av. J.-Ch., mais je veux me borner à corriger et compléter les deux dernières lignes.

L. 9 et suiv. J'emprunte les restitutions à un compte inédit, Inv. n° 76. Κατ' ἔτο[ς] doit être corrigé en κατὰ τό et le second alpha se voit sur l'estampage. A la l. 10 la copie que m'avait envoyée M. Wiegand portait υσημουπρ... Dans le VIe Rapport ont été introduites deux lectures nouvelles, l'une excellente et confirmée par l'estampage : υ δήμου, l'autre fautive et condamnée par l'estampage : πλ, au lieu de πρ qu'il faut compléter en πρ[ός]. La suite est empruntée au n° 76.

L'intervention de l'oracle suffirait à nous apprendre que le compte de Badromios et celui de Phaidon, fils de Sopolis (n° 76), appartiennent tous deux à une période où les travaux languissaient. C'est surtout en cas de détresse que Milet avait recours au dieu. Quand les candidats à la couronne éponyme venaient à manquer, on l'offrait à Apollon. Quand les embarras financiers de la grande cité forçaient à l'inaction les esclaves sacrés des carrières et des chantiers, on demandait au dieu de s'aider lui-même et de ranimer le zèle de ses fidèles : le dieu, d'accord avec le prophète, réclamait, du fond de l'adyton, l'achèvement de son interminable demeure. Les inscriptions de Didymes permettent de faire une petite part à l'oracle dans l'histoire de la construction du Didymeion : le chapitre est court, mais ne manque pas d'intérêt.

B. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

E. H. Sturtevant, *Linguistic change, an introduction to the historical study of language.* The university of Chicago press, Chicago (Illinois). Octobre 1917. x-185 p. in-18, cartonné. Prix : 1 dollar.

Le premier titre de l'ouvrage de M. Sturtevant est un peu trompeur : il annonce, semble-t-il, une monographie. Le second titre le précise ; il s'agit d'une introduction à l'étude des langues.

En huit chapitres, le lecteur passe en revue les questions suivantes : la nature du langage (relations entre la parole et l'écriture, éléments de la langue, phonétique, forme et sens, imitation, mutation dans la langue), changement primaire dans la forme (méprises résultant de l'audition, imperfection de l'articulation, interférences par analogie ou autres, rythme, etc.), changement secondaire dans la forme (changements affectant certains mots ou changements isolés), changements de sens, de vocabulaire, de syntaxe, langues et dialectes, marche du développement linguistique.

Le détail de la composition des chapitres n'est pas toujours bien clair. On ne voit pas pourquoi telle question est traitée et ensuite telle autre. Cela tient à un défaut de beaucoup de livres américains, l'absence d'idées générales. Les faits apparaissent morcelés, dispersés, sans rien qui les relie. Et cependant si quelque chose est un, quoique multiple, c'est bien le langage. Je crois, d'ailleurs, que la seule véritable introduction à la linguistique, pour un commençant, c'est une description géographique et historique des divers types de langues sur lesquels on a des renseignements assez abondants et assez sûrs. M. S. a conçu son livre autrement, mais il n'a pas su grouper les faits qui s'associent pour constituer les phénomènes généraux du langage. Ces phénomènes généraux et les lois qui les régissent n'apparaissent pas dans son livre, qui n'est qu'une préparation du livre à écrire.

Dans le détail, je ferais des réserves sur la part faite à la convention, à l'imitation accidentelle et consciente. — M. S. commet une confusion fâcheuse entre le rythme et l'accent mélodique (p. 56) : c'est confondre le mouvement avec la mélodie. — P. 88, M. S. cite l'anglais *fee* signifiant d'abord « bétail », puis prenant le sens de « paiement, honoraires », parce que le paiement se faisait primitivement par des têtes de bétail. Il aurait pu rapprocher le latin *pecunia*. — Même page, l'histoire de *praetor* qui est délicate, n'est pas assez précise. — P. 139, les rapprochements entre *missa habeo* de Plaute et le français « j'ai mis », *nihil habeo scribere* de Cicéron et le français « je n'écrirai rien », sont beaucoup trop sommaires et peuvent induire en erreur sur le sens véritable des expressions latines. Pour mon compte, je ne puis croire que dans Plaute, *omnia missa habeo*, soit l'équivalent exact de « j'ai tout mis de côté ». — P. 142, un élément essentiel de l'analyse de l'ablatif absolu latin, c'est l'accord. Non seulement on dit *omnibus rebus comparatis*, mais on dit *Cicerone consule, plano litore, ciuibus*

saluis, etc. Sans doute le débit interprète l'expression et en suggère la fonction, mais il y a là plus qu'une question d'accentuation de la phrase. P. 140, M. S. voit de même un effet de l'emphase ou de l'insistance du débit dans la construction latine du collectif avec un pluriel : *pars exigua delati sunt*. Il emploie une expression qui me paraît manquer de rigueur, « strift of emphasis ». Cependant le phénomène est d'ordre psychologique, comme le prouve d'ailleurs la pratique de certains écrivains. Les uns (Cicéron) n'ont le pluriel que dans une phrase suivante, quand le souvenir exact du mot, en tant que singulier par la forme, est effacé ; les autres (Virgile), l'admettent dans la même phrase, quand, dans le contexte, un autre mot suggère l'idée de pluralité. M.S. obéit à la tendance de beaucoup de linguistes qui réduisent à des accidents phonétiques ou à des phénomènes d'ordre auditif des faits psychologiques ; les phénomènes auditifs ou phonétiques sont des accidents qui n'expliquent pas le fond des choses.

Cette dernière observation revient à ce que je disais en commençant du caractère général de l'ouvrage. Il manque de profondeur, et, malgré de nombreux détails précis, il donne l'impression d'être plus curieux que véritablement instructif. Il rendra service certainement aux étudiants américains, à qui le soin de M. Sturtevant de prendre beaucoup d'exemples dans leur milieu ne manquera pas de plaire, comme il divertira les lecteurs étrangers.

Paul Lejay.

Corpus scriptorum latinorum Parauianum, moderante Carolo Pascal : *T. Macci Plauti Miles Gloriosus*, recensuit praefatus est, appendice critica instruxit C. O. Zuretti ; xi-151 p. Prix : 5 lire.

M. Tulli Ciceronis Pro Sex. Roscio Amerino, De imperio Cn. Pompei, recensuit, etc. Sixtus Colombo ; xiv-125 p. Prix : 5 lire.

Carmina ludicra Romanorum, recensuit C. Pascal ; xxxi-57 p. Prix : 4 l. 50.

Corneli Taciti Historiarum Libri I et II, recensuit Maximus Lenchantin de Gubernatis ; xx-136 p. Prix : 4 l.

P. Vergili Maronis Aeneidos libri I, II, III, recensuit Rem. Sabbadini ; xii-99. Prix : 3 l.

— *Libri IV, V, VI*, rec. Rem. Sabbadini ; iv-107 p. Prix : 3 l.

In-18; cartonné. Turin, Paravia.

Les savants italiens ont décidé de ne plus être tributaires de l'étranger pour les études anciennes. Une commission, présidée par M.F. Ramorino, a résolu la mise en train de cinq entreprises parallèles : une collection d'auteurs grecs et latins, dont nous avons ici quelques volumes ; un manuel de biographie, antiquités, archéologie, institutions ; un dictionnaire de mythologie ; des lexiques complets des langues grecque et latine ; une encyclopédie philologique embrassant les méthodes, la grammaire, l'histoire et l'archéologie [1].

Il serait bien à souhaiter que chez nous des dictionnaires de mythologie, d'histoire, d'antiquités, sérieux et détaillés, quoique concis, vinssent aussi compléter l'outillage si pauvre de notre enseignement.

La collection d'auteurs comprend une préface, un texte, une annotation

1. *Atene e Roma*, t. XX (1917), p. 49 (*Rev. des rev.*, t. XLII [1918], p. 128,6).

critique. Ces éditions sont, avant tout, des éditions de texte. Les préfaces ont pour but d'indiquer les sources du texte et une bibliographie relative aux éditions et aux manuscrits. L'annotation critique est rejetée à la fin du volume, disposition économique, mais fâcheuse dans des livres destinés aux étudiants d'universités. Cette annotation donne les variantes utiles, çà et là des conjectures, rarement une discussion.

Ces éditions sont faites avec soin. Dans le *Miles*, M. Zuretti est revenu, pour le nom du vieillard complaisant, à la forme *Periplectomenus*, que Ritschl avait expulsée, mais que donnent toutes les sources et qu'a reprise Leo. Je ne suis tout de même pas sûr que ce n'est pas un barbarisme. Les deux discours de Cicéron ont, outre un index des noms propres et les « testimonia », un « index elocutionis », où sont relevés les mots caractéristiques de la langue de Cicéron. Cet index, très long (quatorze pages d'impression serrée), pourra rendre service et donner lieu à d'utiles recherches dans l'enseignement supérieur. L'annotation critique des *Histoires* de Tacite est un peu plus développée que celle des autres volumes et indique souvent les raisons de la leçon adoptée.

Les deux éditions des *Carmina ludicra* et de l'*Énéide* doivent être mises à part. Les *Carmina ludicra* sont le *Peruigilium Veneris*, le *Carmen de rosis* et le recueil des *Priapea*. M. Pascal donne plus de détails dans son introduction et apprécie ou discute l'œuvre de ses devanciers. Le texte de ces petites pièces est conservateur. Dans le *Peruigilium*, M. Pascal a seulement placé 71-72 après 74. Cela est un minimum de bouleversement, qui repose des acrobaties d'éditeurs célèbres et ingénieux. L'emploi de trois croix † † † pour distinguer les diverses parties du poème fait un effet singulier, surtout dans ce texte qui n'a rien de commun avec un faire-part de décès.

L'édition de l'*Énéide*, due à M. Sabbadini, mériterait, avant tout examen, de retenir l'attention, puisqu'elle part d'un homme qui a fait de Virgile une des principales occupations de sa vie. Il est à peine besoin de rappeler qu'en dehors de nombreux travaux particuliers, il est l'auteur d'une excellente édition de l'*Énéide* avec notes italiennes. Dans la nouvelle publication nous n'avons que le texte, avec des notes critiques. Il a pris soin de vérifier les indications de son apparat sur le ms. M. Nous avons ainsi, pour la première fois, une édition critique où les renseignements sont sûrs. C'est elle qu'il faudra maintenant consulter, et non plus Ribbeck. En même temps, M. Sabbadini nous a débarrassés des mss. en minuscule que Ribbeck avait pris au hasard dans les bibliothèques suisses. Il les remplace par un Laurentianus Ashburnham 4, du x-xie siècle. Dans l'indication des corrections du Mediceus, il a également simplifié et démontré que M^{2} et M^{5} d'Hoffmann étaient la même main. M^{8} et M^{9} sont des humanistes ; il se confirme de plus en plus que M^{9} est Politien. La question des manuscrits en minuscule ne pouvait être traitée dans une édition. J'ai l'impression, par l'examen des mss. de Paris, que quelques-uns, très rares sans doute, sont des copies carolingiennes de mss. en capitale qui ont disparu. Cela est à voir.

Dans ces temps de détresse typographique, il n'y a pas lieu d'insister sur le papier et l'exécution matérielle. Il convient cependant de remarquer une chose qui ne tient pas à des fatalités accidentelles. Le cartonnage ne s'ouvre pas, ou, si on cherche à l'assouplir, ne se referme plus. Les prix sont élevés. Un texte de l'*Énéide*, avec un simple apparat critique sommaire, pour douze lire, représente une dépense de vie chère.

P. L.

W. Warde Fowler, *Aeneas at the site of Rome, observations on the eighth book of the Aeneid*. Oxford, B. H. Blackwell, 1917. IX-129 p. petit in-8°. Prix : 4 sh. 6.

On n'a pas oublié que M. Fowler a publié sur le « Rassemblement des clans italiens » (*En.*, VII, 601-817), un précieux opuscule ; cf. *Revue*, t. XL (1916), p. 142. Ce petit volume devra être placé à côté. Une courte introduction est une analyse et une appréciation littéraire du goût le plus fin et le plus juste. Elle est suivie du texte et enfin des « observations ». Bien entendu, ces notes ne sont pas un commentaire régulier. Quelquefois brèves, généralement développées, elles exposent les vues personnelles et les réflexions que le texte a suggérées à M. Fowler. Elles ont souvent une portée générale. A propos de l'interprétation de Virgile d'après les imitations d'Ovide, de Lucain ou de Stace, M. Fowler met en garde, très justement, contre les erreurs ou les contresens auxquels peuvent conduire de tels rapprochements : « Une phrase de Virgile perd beaucoup de sa force vivante quand elle a passé dans les imitations de l'âge d'argent. C'est exactement l'inverse des rapports de Virgile avec Ennius : Virgile augmente l'éclat d'Ennius, Lucain et les autres diminuent l'éclat de Virgile et souvent obscurcissent sa pensée » (p. 33). Parmi les remarques particulières, je signalerai (p. 36) la défense du texte *sole repercussum*, contre le prosaïsme de certains éditeurs allemands qui lisent *repercusso* (la discussion eût été plus nette et plus approfondie, si M. F. avait fait intervenir la notion de l'hypallage) ; toute l'analyse de la comparaison familière des v. 22 suiv. (p. 35), dont la supériorité sur le modèle, Apollonius de Rhodes, est bien démontrée (on eût voulu trouver ici un rapprochement et une semblable discussion à propos de 407 suiv. : les deux tableaux paraissent avoir été conçus pour se faire pendant au commencement de deux parties du livre) ; l'explication des vers si discutés sur le Tibre (31 suiv., p. 37), où *lacus* est justifié par *Géorg.*, IV, 363 suiv., mais où le sens général proposé paraît peu certain ; la discussion sur *uiridisque secant siluas* (96, p. 47), dans laquelle M. F. invoque sa propre expérience (mais on peut évoquer une expérience personnelle contraire, sur la couleur des ombres des futaies reflétées dans l'eau : question d'heure et d'éclairage, probablement) ; le sens de *diuis* (103, p. 49), rapproché du v. 352 ; l'amusante question de savoir quels oiseaux éveillent Evandre dans sa cabane, coqs ou oiseaux en liberté (456, p. 81 ; ce ne sont certainement pas les coqs) ; la leçon proposée pour 542-543 (p. 95) : « Et primum *hesternis* sopitas ignibus aras | excitat *herculeum larem*... » ; le principe qui a guidé le choix de Virgile dans les scènes historiques du bouclier, et la division qui en résulte de cet épisode (p. 103) ; etc. Je crois qu'au v. 698, il faut lire : *omnigenum*. La correction de Lachmann : *Niligenum*, est contraire à la méthode. Car si M a, de première main, *nigenum*, cela vient de la perte du commencement du mot, accident naturel et ordinaire. De plus, *omnigenum* paraît convenir mieux au contexte.

Mais on ne peut reprendre une à une les observations de M. Fowler, si intéressante que pourrait être cette revue. Notons seulement, avant de le quitter, qu'il a encore montré, à propos de ce livre VIII rempli d'antiquités religieuses, sa compétence particulière et son intuition, fondée sur une science étendue, des conditions de la vie italique primitive et de « l'expérience religieuse du peuple romain ».

P. L.

W. Warde Fowler, *La vie sociale à Rome, au temps de Cicéron* ; traduit avec l'autorisation de l'auteur par A. Biaudet. Paris et Lausanne, Payot, 1917. 294 p. 1 pl., et fig. In-8°.

L'ouvrage de M. W. Warde Fowler, *Social life at Rome in the age of Cicero*, a paru en 1913. Onze chapitres résument ce que nous savons de Rome au temps de Cicéron ; la topographie, la population de condition inférieure, les gens d'affaires et leurs opérations, l'aristocratie gouvernementale, le mariage et la matrone romaine, l'éducation des hautes classes, la population servile, l'habitation du riche à la ville et à la campagne, la journée de l'homme à son aise, les jours fériés et les divertissements populaires, la religion, tels sont les sujets traités.

M. F. a eu en vue les étudiants (p. 164 et 226). Cependant l'ouvrage est un livre et rarement sent le manuel. Ainsi, pour faire comprendre la topographie de Rome, l'auteur reprend l'itinéraire d'Énée dans le VIIIe livre de l'*Énéide*. C'est comme une anticipation de l'essai dont nous venons de rendre compte, attrayante pour le lecteur par la forme choisie, attestant pour le critique l'unité des études de M. F. Les faits et les détails sont toujours habilement groupés, de manière à laisser dans l'esprit un tableau bien net.

Il est rare d'y trouver de ces inexactitudes qui sont excusables dans un ouvrage d'ensemble. P. 13, M. F. a l'air de prendre bien au tragique une épode où Horace propose aux Romains d'aller s'établir aux îles Fortunées. Comment cela prouve-t-il qu'ils n'étaient pas attachés au site et au sol de Rome ? La mention des îles légendaires permet-elle de placer ce mouvement de découragement poétique à côté des projets prêtés à César d'établir en Orient la capitale de l'Empire ? Sur l'esprit dans lequel Horace a écrit, outre l'Épode 16, l'ode III, 3, voy. F. Plessis, *Troica Roma*, dans *Mélanges Boissier* (Paris, 1903), 401. Un peu plus loin, M. F. parle à propos d'Horace de « cet immortel fâcheux dont les *juges inexorables* le délivrèrent enfin en mettant brusquement la main sur ce drôle malencontreux » (p. 19). M. F. a mal lu Hor., *Sat.*, I, 9, 74 : « Casu uenit obuius illi | *aduorsarius* ». P. 244 : « Il paraît certain que les tragédies adaptées du grec (fabulae palliatae) ou de caractère national (fabulae togatae) étaient fort goûtées des auditeurs. » On ne peut mettre sur le même pied le succès des unes et celui des autres. M. F. est parfois dupe des préjugés, soigneusement propagés par les Allemands, sur la soi-disant grossièreté des Romains. Il en est puni, en nous livrant cette phrase prudhomesque : « On trouve au fond du caractère romain une certaine grossièreté native et, à cette époque où les richesses et le désœuvrement portaient au laisser-aller, les repas risquaient de devenir un but en eux-mêmes au lieu de rester des adjuvants nécessaires à une vie saine. » (P. 225.) Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger, disait Harpagon. Sérieusement, de qui se moque-t-on ? Est-ce que la *comissatio* n'est pas toute grecque, jusqu'au nom inclus ? M. F. nous décrit le mobilier de ces salles à manger, la vaisselle, les tapis, les draperies qui recouvraient les lits. Alors que dire des plus modestes installations d'aujourd'hui, de notre porcelaine, de notre argenterie, de nos sièges en cuir ? Quand cessera-t-on de ressasser des lieux communs de moralistes et de satiriques ? Le passage de Cicéron (*Pro Mur.*, 75) auquel renvoie M. F. n'a, d'ailleurs, aucun rapport avec la question, comme le prouve la conclusion : « Odit populus romanus priuatam luxuriam, publicam magnificentiam diligit ». En général, M. Fowler s'est tenu à l'abri des

partis pris de certains Allemands ; voy. p. 109 et 211. Dans celle p. 211, on voudrait un renvoi aux articles de Boissier sur l'*humanitas*.

La traduction est aisée, mais a quelques taches. P. 8, l. 21, *Aventin* est un lapsus (lire *Palatin*) et l'appel de la n. 2 (l. 3) est omis. Il ne faudrait pas employer « excavation » au sens de « fouilles » (p. 19), « compte rendu » au sens d' « exposé, description » (p. 255, n. 57 et 67), « émétique » au sens de « vomitif » (p. 227). La phrase suivante est au moins obscure (p. 247) : « Ce décret extraordinaire dont la légalité aurait pu être mise en question une génération plus tard resta-t-il en vigueur ?» Mais ces faiblesses sont assez rares. Je ne sais si c'est au traducteur qu'il faut attribuer, p. 255, n. 6, l'erreur : A. C. Legrand, au lieu de Ph.-E. Legrand. Il eût été bien préférable de mettre les notes au bas des pages au lieu de copier la disposition du livre anglais. En somme, ouvrage bon et utile, qu'il a été méritoire de publier en pleine guerre.

P. L.

L. Annaei Senecae Dialogorum liber XII ad Heluiam matrem de Consolatione. Texte latin publié avec une introduction et un commentaire explicatif par Charles Favez. Paris et Lausanne, 1918, LXIX-113 p. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Dans l'introduction, très développée, que M. Favez a mise en tête de son édition, il étudie la vie de Sénèque jusqu'à l'exil, l'exil, la famille de Sénèque, la *Consolation à Helvie*, l'influence de la déclamation dans la *Consolation*. Un argument analytique précède immédiatement le texte qu'accompagne un double étage de notes, notes critiques et explicatives. Mais c'est surtout sur les causes de l'exil et sur le genre adopté par Sénèque que l'auteur apporte des vues originales et des analyses approfondies.

Pour M. F., Sénèque a été impliqué dans une intrigue de cour montée par Messaline. Un groupe s'était formé contre Messaline autour de Julia Livilla, sœur d'Agrippine et de Caligula. Probablement l'âme de ce groupe était Agrippine. Mais fort habilement elle sut rester dans l'ombre. Livilla avait été une première fois accusée d'adultère et exilée par Caligula. Rappelée par Claude, elle subit de nouveau le même traitement. Cette fois, elle fut mise à mort peu après son exil. Sénèque était alors désigné pour son complice. M. F. plaide son innocence plus qu'il ne la proclame. Le cercle des sœurs de Caligula était un cercle raffiné, très cultivé, mais fort léger. Sans doute Sénèque y apportait une note plus grave. Philosophe déjà reconnu, célèbre pour avoir exposé sa santé dans de fâcheuses expériences d'ascétisme, représentant d'une de ces excellentes familles provinciales qui fortifiaient l'Empire et donnaient à Rome les meilleurs gouvernants, il pouvait attirer à son parti tous les gens honnêtes et sérieux. M. F. croit que ce fut là le véritable motif des poursuites et que l'accusation d'adultère était un simple prétexte. Toujours est-il que le Sénat voulait le condamner à mort, que Claude obtint qu'on lui laissât la vie, qu'il fut condamné à l'exil et que l'exil fut transformé en rélégation en Corse.

Les sentiments de Sénèque en exil me paraissent avoir été finement démêlés par M. F. Contrairement à l'opinion de M. Waltz et se fondant sur le premier chapitre de la *Consolation*, M. F. a raison de penser que Sénèque eut d'abord une crise d'abattement. Puis il reprit courage et écrivit la *Consolation à Helvie*, eut d'autres crises de désespoir dont une nous est révélée par le ton de la *Consolation à Polybe*. Ces alternatives sont

naturelles et cadrent, au surplus, avec ce que nous savons. J'ajouterai que la *Consolation à Helvie* me semble inspirée inconsciemment par le découragement foncier d'une âme troublée. Le ton auquel se monte Sénèque est forcé, son assurance est factice. Je trouve dans cet opuscule l'effort d'un cœur brisé qui cherche à dissimuler son chagrin et à montrer aux parents, aux amis, surtout aux ennemis un calme qui lui manque. Sénèque à mauvaise fortune a voulu faire bon visage. Malheureusement la *Consolation à Polybe* est venue ensuite révéler ce que cachaient tant de belles phrases. Le caractère sophistique et déclamatoire de la *Consolation à Helvie* ne tient pas seulement au genre de l'œuvre ou à l'éducation de l'auteur. Il s'explique par un véritable désarroi intime.

En rassemblant sur la famille de Sénèque les renseignements nécessaires, M. F. est amené à définir qui sont les oncles de Sénèque. Gertz veut qu'il ne soit question que d'un seul et même personnage, aux chapitres 2, 4 et 19, 4, et cet oncle unique, préfet d'Egypte, serait Vitrasius Pollio. Mais Vitrasius Pollio mourut en 32, tandis que l'oncle du chapitre 2 périt un mois environ avant Sénèque le Père, vers 39, et était l'oncle d'Helvie, non de Sénèque. L'*auonculus* du chapitre 19 était le mari de la tante de Sénèque. Il n'avait pas droit au nom d'*auonculus*. Mais M. F. suppose que Sénèque le lui donnait par affection. Il exerça les fonctions de préfet d'Egypte pendant seize ans. M. F. conclut qu'il s'agit de C. Galérius, préfet de 16 à 31.

M. Duff, qui a publié récemment la *Consolation*, a donné pour acquis que l'enfant appelé Marcus au chapitre 18, 4-6, est Lucain. M. Favez incline visiblement vers cette hypothèse, mais expose impartialement les raisons pour et contre. Jusqu'ici, on avait pris cet enfant pour un fils de Sénèque. Le principal argument de M. Duff est le silence des textes : aucun ne mentionne un second fils de Sénèque. C'est un argument négatif. Dans le passage relatif à ce Marcus, une phrase va mieux avec l'explication ordinaire (18, 6) : « In me omnis fatorum crudelitas lassata consistat : quicquid *matri* dolendum fuit, in me transierit ; quicquid *auiae*, in me ; floreat reliqua in suo statu turba. » Si Marcus est le fils de Sénèque, *matri* désigne sa mère, *auiae*, sa grand'mère Helvie. Si Marcus est Lucain, *matri* désigne la mère de Sénèque, *auiae* la grand'mère de l'enfant, c'est-à-dire une même personne Helvie (voy. la n. de M. F.). La redondance est un peu forte.

L'étude du genre de la consolation et de la manière dont Sénèque l'a pratiqué en la circonstance est bonne. Mais M. F. ne paraît pas avoir compris une phrase de Gercke, ou cet Allemand s'est fort mal exprimé en disant que la consolation est une manière de philosophie populaire. Ce qu'il faut entendre par philosophie populaire, c'est tout un ensemble d'écrits et de genre d'écrits, auquel appartient, entre autres, la consolation. Le pseudo-stoïcisme romain surtout s'est développé et manifesté par la conférence, la satire, la consolation, le protreptique, l'homélie, la lettre, etc. Si M. F. avait vu cela, il aurait rattaché le genre de la consolation à toute une littérature morale que Sénèque connaissait et pratiquait.

Le chapitre sur la déclamation est satisfaisant, mais M. F. doit à ses auteurs quelques traits forcés ou contestables. Il emprunte à Norden une idée fort risquée sur le style coupé (p. LVI) : « La période calme et majestueuse des ouvrages philosophiques de Cicéron ne convenait ni à la nature ardente de l'Espagnol Sénèque ni à l'époque agitée et sanglante d'un Claude ou d'un Néron. » A la nature ardente de Sénèque : soit ; mais pourquoi pas à une époque agitée et sanglante ? L'époque de la Révolution et de l'Empire n'a-t-elle pas consommé beaucoup de périodes ? Chateaubriand n'écrit-il pas en style périodique ? Voltaire passe pour avoir créé chez nous le style

coupé : le XVIIIe siècle était un temps où on se laissait vivre en attendant les catastrophes. Il a été beaucoup moins troublé et moins sanglant que le XVIe et le XVIIe. Plus loin (p. LX), M. F. parle de la couleur poétique que prend la prose au temps de Sénèque. Il en donne entre autres preuves l'emploi d'adjectifs neutres à la place de substantifs. Mais c'est là aussi un trait du style particulier à Thucydide : dira-t-on que sa prose est poétique? Je crois que M. F. aurait bien fait de se renseigner auprès des philologues qui se sont occupés du style de la diatribe, de ses métaphores, de ses tics; voir en dernier lieu le livre de M. Villeneuve sur Perse (ci-dessous).

Le texte adopté est dans l'ensemble, celui de Gertz. Le commentaire est abondant, précis, exact. Il eût fallu expliquer le génitif *mensum* (16, 1). Dans 18, 3, l'idée de *dignitas* me paraît répondre à « crédit »; dans 18, 6, *turba* pourrait être traduit par « notre monde », plutôt que par « nichée », qui d'ailleurs ne convient pas à PROPERCE, IV, 11, 76. Dans la note sur 12, 3, lire : C. Martha (non J. Martha). P. L.

Essai sur Perse, par François VILLENEUVE. Paris, Hachette, 1918. XIV-540 p., in-8°.

A. Persi Flacci Saturae, Les satires de Perse, texte latin, publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction, par François VILLENEUVE. Paris, Hachette, 1918. LXVIII-185 p., in-8°.

L'essai sur Perse de M. Villeneuve a pour but une définition de l'œuvre de l'écrivain. En conséquence, la première partie, sur l'éducation, les maîtres et les amis du poète, a pour seul objet de rechercher les influences qui ont déterminé la nature de son talent et les penchants de son esprit. Un chapitre entier est consacré à Cornutus; c'est une étude complète du personnage. Surtout M. V. s'étend sur le traité de Cornutus, *Abrégé des traditions grecques relatives à la théologie*, livre élémentaire, mais qui donne une idée exacte de la manière dont les stoïciens interprétaient les mythes traditionnels. Mythes traditionnels n'est pas assez dire. Car ils accordaient une large place aux curiosités : Chrysippe savait que la mère des Grâces s'appelait Eurynome. L'explication des poètes, d'Homère avant tous les autres, comportait chez les Anciens deux méthodes, la méthode allégorique et la méthode érudite. Celle-ci consistait à recueillir les renseignements de tout ordre et à dépister les allusions. La méthode allégorique est attribuée aux Stoïciens. En effet, tout devient symbole pour eux. Le traité de Cornutus le démontre amplement. Mais ils ajoutaient au symbolisme les curiosités de la méthode érudite, celle qui faisait chercher les noms des compagnons d'Ulysse dévorés par Scylla. C'est l'étymologie qui les a induits à superposer l'érudition à l'allégorie. Les stoïciens étaient d'ardents étymologistes. Pour allégoriser par le moyen de l'étymologie, il leur fallait beaucoup de noms propres. Ainsi ils étaient amenés à découvrir dans les traités spéciaux deux noms d'Atlas, Astraeos et Thaumas, que Cornutus interprète. On comprend dès lors que ce philosophe ait pu écrire sur Virgile un commentaire minutieux. Mais on comprend aussi de quelle subtilité il donnait l'exemple à ses disciples. Ce défaut s'associait naturellement à celui de tous les enseignements trop exclusivement formels, qui est de réduire toute la littérature à des procédés. Dans une certaine mesure seulement, cette tendance se trouvait corrigée par la philosophie que Cornutus exposait, tandis que dans d'autres leçons il commentait les poètes grecs.

Il y avait sans doute autre chose dans l'influence de Cornutus. Perse admirera les comiques grecs, Lucilius, Horace, Virgile. Aux grâces malsaines des poètes contemporains, il opposera la mâle beauté de l'*Énéide*. Perse reste classique, voulant dire quelque chose et gardant la tradition contre le mauvais goût. M. V. l'a mis très justement en lumière dans une étude particulière de la première satire. On peut croire qu'un autre maître de Perse, Remmius Palaemon, eut sa part dans la direction imprimée à l'esprit sérieux du jeune homme.

Mais à côté des poètes classiques, Perse trouvait chez les moralistes antérieurs d'autres modèles et une autre tradition. Une véritable littérature nouvelle avait été créée par des philosophes qui prétendaient diriger les consciences et convaincre les foules. Ainsi naquit la diatribe. M. V. en fait l'histoire et en montre la nature. Ce chapitre excellent fait, dans une seconde partie sur les modèles et les intentions de Perse, le pendant du chapitre sur Cornutus dans la première partie de l'ouvrage. La diatribe était, par son but même, une forme un peu grossière de sermon ; les procédés en étaient peu variés et assez ingénus ; il s'agissait de frapper fort. Un des meilleurs historiens du stoïcisme, qui était en même temps un contemporain de la renaissance catholique, Juste Lipse, comparait la prédication de ces philosophes populaires à celle des capucins. Perse est l'opposé d'un capucin. Il est cultivé, raffiné, compliqué ; surtout il tend constamment vers le nouveau. Si son œuvre est pleine de souvenirs, elle les rajeunit, les modifie, les combine et finit même par les rendre obscurs à force de travail. Tout ce qu'il a retenu de la diatribe ce sont des thèmes. Mais la composition des satires n'a pas la rigueur pédantesque et simple du sermon stoïcien. Dès lors, peut-on dire que Perse doit quelque chose à la diatribe ? Les sujets de ses développements, il pouvait les puiser dans le fond commun de la doctrine stoïcienne.

Et par suite, dans la troisième partie, sur la matière des satires, nous voyons à quoi se réduit même cet élément doctrinal. Aucun axiome, sauf celui que développe la cinquième satire dans sa seconde partie : Le sage seul est libre. Partout ailleurs des vérités générales, comme le vieil adage γνῶθι σεαυτόν, thème de la quatrième satire. Dans le détail, beaucoup de distinctions et de notions empruntées à l'école, dont on entend le grec à travers les formules latines ; beaucoup de vers qu'on annotera par des citations de Musonius ou d'Epictète. Mais cela même est entré dans le courant de la morale générale de l'époque et je ne voudrais pas jurer que, si nous retrouvions de longs écrits de quelque sage épicurien, nous ne retrouverions pas aussi les mêmes idées avec des nuances imperceptibles d'expression. Comme le dit très justement M. V., Perse a été un peu timide. Ni la logique, ni la physique, ni la métaphysique de l'école ne l'ont inspiré.

Je crois que nous avons la clé de son œuvre dans la quatrième partie de l'*Essai*, la composition et le style dans les satires de Perse, où l'on voit : 1° que Perse a voulu calquer la méthode de composition suivie par Horace, 2° que, dans son style, il s'est efforcé d'imiter et de renchérir sur Horace. Perse est, avant tout, horatien. Et il est de son temps, et cela, plus que le stoïcisme et la diatribe, fait qu'il n'est pas Horace, sans parler de l'infériorité du talent. Le temps de Perse a été sous le signe de la déclamation. L'école du rhéteur a eu plus d'importance encore sur son esprit que l'école du philosophe. A distance, on peut même dire que les deux écoles n'étaient point tellement différentes. Perse est aussi de son temps par les procédés de style, emploi de l'abstrait pour le concret, goût de la description et du pittoresque, emploi des périphrases, multiplication des comparaisons

et des métaphores, crudité de l'image amenée par la recherche de l'expression rare. Surtout Perse est de son temps par l'abondance des souvenirs livresques. Le Ier siècle de l'ère chrétienne ressemble un peu au XIXe, où la variété des lectures tendait à meubler les esprits de réminiscences inconscientes.

« S'il me fallait resserrer dans une brève formule les résultats de cette longue enquête, conclut M. V., je définirais volontiers la satire de Perse comme un essai de transformation de la diatribe en satire horatienne par un stoïcien qui a subi l'action de la rhétorique. » (P. 511.) Je ne suis pas même sûr que la mention de la diatribe soit indispensable. Perse a coulé dans les moules d'Horace retouchés par la rhétorique les lieux communs de morale qui étaient à la mode de son temps. On s'en doutait. A qui s'étonnera de voir plus de cinq cents pages consacrées à cette démonstration, on pourrait d'abord répondre par le mot célèbre, dit à propos du Perse de Casaubon : La sauce en vaut mieux que le poisson. Il y a plus. La connaissance du poète, de son œuvre, de son époque, de son milieu, de Cornutus et des moralistes du Ier siècle, se précise et s'enrichit par une des enquêtes les plus consciencieuses qui soient sur un sujet de littérature. Le livre a donc une portée plus large que son sujet.

La méthode de M. V. déroutera peut-être, dans certains chapitres, les lecteurs habitués aux travaux philologiques. Au lieu de cataloguer les lieux communs, les comparaisons, les antithèses, les personnifications, les métaphores, les vulgarismes, etc., M. V. reprend trois fois les six satires de Perse et les étudie, en suivant le texte, pour les idées, pour la composition et pour le style. Cette méthode est la bonne. L'autre a une rigueur qui n'est qu'un trompe-l'œil. Dans une œuvre littéraire, tout se tient. Si on détache un détail pour le mettre à côté d'un détail semblable pris ailleurs, on fausse le sens des textes cités en les séparant du contexte, on fausse aussi leur rapprochement. Perse surtout est très complexe, tout se tient et se combine chez lui dans une élaboration surveillée et consciente. On ne peut analyser une sonate en mettant en tableau synoptique tous les accords de la main gauche et dans un autre tableau tous les thèmes et les variations de la main droite. Ce qui est absurde en musique ne l'est pas moins en littérature.

L'édition est précédée d'une introduction développée où sont traitées les questions d'érudition qui n'avaient pas trouvé place dans l'*Essai* et qui ne devaient pas y figurer : la biographie de Perse, la *Vita Persi*, les sources du texte, les scolies, les éditions, la métrique. Avant le texte du poète nous avons une édition de la *Vita Persi* attribuée à Valérius Probus. L'édition comporte une double annotation, critique et explicative, suivant le plan des éditions savantes de la maison Hachette. Toutes les parties de ce travail témoignent du même soin, de la même conscience, de la même sûreté. L'ensemble des deux volumes fait honneur à notre école philologique. On s'est plaint, pendant la guerre, que les vitrines des libraires suisses étalaient d'énormes volumes allemands, attestations frappantes pour le neutre naïf de l'activité d'une science qui travaille au kilogramme. Les deux volumes de M. Villeneuve auraient pu contrebalancer un peu ces gros calibres. S'ils sont épais, ils sont pleins, ils sont clairs, ils sont pénétrants et justes. P. L.

Prosper Alfaric, *L'évolution intellectuelle de saint Augustin*, t. Ier, *Du Manichéisme au Néoplatonisme*. Paris, Emile Nourry, 1918, IX-556 p. in-8.

Encore une thèse qui contribuera au bon renom de la science française.

M. Alfaric a entrepris l'histoire des idées de saint Augustin. Les deux volumes suivants auront pour sous-titres : Du Néo-Platonisme au Catholicisme, du Catholicisme à l'Augustinisme. Il avait été précédé dans cette voie par plusieurs excellents travailleurs. Mais tous ceux qui ont voulu mettre des dates et distinguer des périodes dans le développement d'une pensée aussi vivante et aussi progressive que celle de saint Augustin paraissent avoir eu le même sort : du XVIe au XXe siècle, les gens qui parlent aux foules et habillent leur système personnel d'un costume emprunté n'ont pas voulu entrer dans ces distinctions. Augustin était un bloc, pour eux, bloc variable selon les temps et les coteries. Cependant si un peu d'histoire avait pénétré dans certains cercles du XVIIe siècle, il n'y aurait pas eu de jansénisme. Mais nous n'aurions pas les *Provinciales*.

L'œuvre de M. Alfaric mérite un meilleur accueil. Elle est très solide, très prudente, très respectueuse des idées d'Augustin, ce qui est en somme assez rare. Il n'est pas toujours aisé de les bien connaître, malgré l'étendue de ses ouvrages, leur tour direct et autobiographique. C'est que si Augustin est incapable de mentir, comme le dit M. A., il est également incapable d'être impersonnel en se racontant à distance. Le témoignage des *Confessions*, pour ne citer qu'un exemple, demande à être interprété. Augustin adopte le manichéisme en 373, il reçoit le baptême catholique en 387, il écrit les *Confessions* vers 400. Déjà toute son âme passionnée et vibrante s'était transformée et avait changé sa vision. Autrefois, quand il avait donné son adhésion au manichéisme, il avait cru y trouver la vraie philosophie, il avait admiré et admiré longtemps l'ordonnance logique du système. Aujourd'hui, la doctrine abjurée est un tissu d'insanités, un amas de fables extravagantes. Augustin s'est donc trompé lourdement pendant des années. Un homme qui a commis une pareille erreur a le droit de se faire entendre, mais l'historien a le devoir de contrôler ses déclarations par d'autres dépositions et de les éclairer par la psychologie du personnage. Fort heureusement les écrits de saint Augustin sont nombreux et s'échelonnent sur une longue période ; les assertions de l'auteur peuvent être confrontées ; d'abondantes citations et des analyses diverses d'écrits manichéens ont la valeur de renseignements directs.

Le manichéisme n'est qu'une période dans la vie intellectuelle et religieuse d'Augustin. Il en est sorti par la porte du scepticisme. Des lectures montraient à Augustin l'inconsistance de la physique manichéenne et lui faisaient entrevoir la méthode scientifique. Ses doutes ne reçurent pas de réponses du grand docteur manichéen, Fauste de Milève. Des scandales lui firent suspecter la vertu des Elus de la secte. Surtout son entourage était foncièrement hostile au manichéisme. Ce fut la cause déterminante. Augustin avait peu de volonté. Des considérations secondaires le déterminaient souvent. Il a toujours été accessible à l'influence et à la pression de son milieu. Ce penseur s'arrête à des opinions par des motifs qui ne sont pas intellectuels. M. A. a très bien mis en lumière ce trait du caractère d'Augustin. Cela est important, presque nouveau. L'abandon de la secte le laissa dans une crise. Il lut de plus en plus les philosophes, les Latins, et les Grecs traduits en latin ; car il ne savait pas assez le grec pour lire un ouvrage entier et sa culture est toujours restée fâcheusement tronquée (voy. p. 18). Ces lectures l'amenèrent à un académisme mitigé, qui ressemblait plus à de l'indécision qu'à une doctrine. Il a toujours gardé de sa première éducation la foi en Dieu et en la Providence, la crainte de la mort et des jugements de Dieu. Ces doutes devenaient une angoisse qu'il communiquait à son entourage. On ne conçoit pas un Augustin sceptique. Pour

une âme de passion, le scepticisme n'est qu'un équilibre instable. Il se fixa dans le néoplatonisme.

Mais son néoplatonisme était mêlé de religion. Plotin devenait son maître, et le catholicisme était pour lui une simple forme du néoplatonisme : telle est l'équivoque avec laquelle il allait vivre à Milan, dans cette période où se place sa conversion. Pour les événements eux-mêmes on en trouvera l'analyse psychologique dans le livre de M. A. Comme le montre aussi fort bien M. A., Augustin était foncièrement néoplatonicien ; sa théorie du catholicisme, adaptation ou plutôt compression des dogmes ecclésiastiques dans les cadres du système plotinien, n'était rien moins qu'orthodoxe. On trouvera dans les dernières pages du volume un exposé des divergences entre les croyances du nouveau baptisé et celles de l'Eglise où il venait d'entrer.

Le livre de M. Alfaric est parfaitement composé. Le style est d'une lucidité admirable. En un sujet difficile et parfois hérissé, jamais le lecteur n'est arrêté ni même ne se doute des épines. L'auteur a fait à la bibliographie une place très limitée, et a eu raison. Ce qu'il convient de connaître c'est saint Augustin, et non pas ses critiques ou ses panégyristes. J'aurais cependant voulu trouver la mention du volume consacré à saint Augustin par Tillemont, si honnête, si judicieux, si savant, malgré son jansénisme. P. L.

Max Niedermann, *Essais d'étymologie et de critique verbale latines* (Université de Neuchâtel, Recueil de travaux publiés par la faculté des lettres sous les auspices de la Société académique, 7e fascicule). Paris et Neuchâtel, Attinger frères, 1918. 119 p. in-8. Prix : 7 fr.

Dans la préface, M. Niedermann trouve que les linguistes ont trop négligé l'étymologie et se contentent d'hypothèses en l'air que n'a point contrôlées l'histoire du mot, c'est-à-dire la philologie. D'autre part, il veut montrer que la linguistique peut aider la philologie, servir à corriger les textes ou à les expliquer. Ces deux affirmations correspondent aux deux parties de la brochure : étymologie, critique verbale. Mais, en même temps, elles résument une méthode par l'union de la linguistique et de la philologie. Nous n'avons pas à la définir, puisque M. N. nous en a donné récemment dans cette *Revue* d'excellents exemples.

La première partie contient quatre étymologies :

I. Le verbe *aequiperare* est un dérivé d'un adjectif **aequipar*, qui a disparu, puis qu'on a reformé plus tard, au temps d'Ausone, en le tirant du verbe. Le primitif est un composé où l'idée du simple est renforcée par l'adjonction d'un synonyme.

Cela est l'occasion pour M. N. de donner (p. 11) un aperçu des procédés de renforcement ou d'insistance dans les langues indo-européennes. Les plus usuels sont la répétition du même mot (gémination) et l'assemblage de deux termes synonymes. Dans chacun de ces groupes, il faut distinguer la juxtaposition sans intercalation de la particule « et », ou avec « et », et la composition.

On a donc les types suivants : A *a α* : *Marmar*, *o pater pater* (Plaute, *Trin.*, 1180), *tace tace* (*Persa*, 591), *nunc nunc* (Hor., *Epod.*, 5,53), *modo modo* (Sén., *Dial.*, XII, 2,5 ; voy. la n. de M. Favez qui me suggère cet exemple), « l'argent, l'argent » (Boileau, *Epît.*, 5,85), etc. ; — A *a β* : Ἑρμῆς ὁ μέγας καὶ μέγας (Dittenberger, *Or. Gr. Inscr. sel.*, 90,19), *procul ac procul* (Apulée, *Mét.*, VII, 2) ; — A *b* : ἁγιάγιος (Audollent, *Def. tab.*, 155 a 22) ; *feriferus* (*CGL.*, V, 600,1) ; — B *a α* : αὖ πάλιν αὖθις (Arist., *Nub.*, 975),

prudens sciens (Tér., *Eun.*, 72) ; — B *a* β : ὅλος καὶ πᾶς (Platon, *Leg.*, VII, 808 A), *facies atque ora* (Lucr., IV, 1004), « en lieu et place », « par voies et par chemins » ; — B *b* : *contortiplicatus* (Plaute, *Persa*, 708). Il y a là l'amorce d'une étude pour laquelle on pourra consulter, outre la bibliographie donnée p. 12, n. 1, un travail de M. F. F. Abbott, *The use of repetition in Latin* (Chicago, 1900). Si on devait reprendre le sujet pour le latin, il faudrait distinguer les genres et les divers types de langue. A *a* α, B *a* α et β, se trouvent dans les œuvres littéraires. A *a* β; A *b* paraissent être familiers ou vulgaires.

II. La deuxième étymologie est celle de *falx*. De tous les noms de la serpe, un seul paraît primitif dans les langues indo-européennes, c'est ἅρπη (même racine que *sarpere* probablement). Notre mot « serpe » se rattache directement par le bas latin *sarpa* au verbe *sarpere*. Les autres mots qui se trouvent dans les diverses langues isolément ne paraissent pas avoir une racine impliquant l'idée de courbure. De plus, ils se sont propagés souvent par la voie de l'emprunt. Les étymologies proposées par *falx* ne sont pas satisfaisantes. M. N., en conséquence, prend un autre point de départ que la linguistique. L'héroïque et savant Déchelette a établi une corrélation frappante entre les trouvailles de faucilles préhistoriques et l'extension des Ligures à l'âge du bronze ; les deux aires se recouvrent à peu près complètement. Les Ligures étaient donc agriculteurs et propagateurs de l'agriculture, comme le confirment les gravures rupestres du Monte Bego, au nord de Vintimille, dont plusieurs sont des représentations d'objets agricoles. D'autre part, Thucydide, VI, 4,5, dit que Zanclé, l'ancien nom de Messine, a été donné à cette ville par les Sicules parce qu'elle a la forme d'une faucille, Ζάγκλον dans leur langue. Or les Sicules étaient, d'après Philistos de Syracuse (Den. Hal., I, 22,4) et Constantin Porphyrogénète (*Them.*, p. 59 Bekker), un rameau des Ligures. Cette origine a été combattue, mais non réfutée. Les données archéologiques contredisent absolument l'hypothèse, qu'on a voulu lui substituer, qui veut que les Sicules aient été des Italiotes. Ils enterrent leurs morts dans des grottes artificielles, comme les Ligures ; certains noms se trouvent à la fois en Sicile et sur la côte Ligure (Entella, Segesta, Portus Erycis). A côté de Ζάγκλη, on a les formes Δαγκλῆ, *phancla* (Var., *L. L.*, V, 137), ce qui indique la spirante *đ* (*d* barré ; *th* doux anglais). Le français « daille » suppose **dacla*. De diverses considérations phonétiques, M. N. remonte à une forme primitive **daltlo*, **daltla*. Ce mot contient le suffixe indo-européen de nom d'instruments *-tlo-*, *-tlā-*, devenu en italique primitif *-clo-*, *-cla-* (*poclum*, *inducula*). Si l'étymologie de M. N. est fondée, elle fournit, en effet, un argument morphologique très solide pour attribuer le ligure à la famille des langues indo-européennes, les rapprochements de vocabulaire ou d'onomastique étant essentiellement fragiles. Quant à *falx*, il paraît avoir été tiré du mot emprunté *falcula*, par régression, d'après les couples *fax facula*, *uox uocula*, etc.

III. Le bouclier rond de l'infanterie légère et de la cavalerie dans l'armée romaine, puis du gladiateur appelé *Thraex* à partir de Sulla, porte le nom de *parma*. Il n'y a pas de preuve que l'objet et le mot soient celtiques comme on l'a cru. Or les noms des parties du corps ont souvent donné naissance aux noms du vêtement de ces parties ou de l'objet qui y est attaché : corset, épaulette, bracelet, *capitulum*, *armilla*, *manicula*, etc. M. N. suppose que *parmula* « bouclier » a été formé de même, d'après *palma* « main » ; puis de ce *parmula*, on aura tiré, par voie rétrograde, un pseudo-primitif *parma*.

Je n'ai pas d'objections à faire à l'ensemble de ces déductions. Mais deux points me paraissent appeler une réserve. Dans Properce, IV, 10,40, le chef gaulois Virdumarus se voit enlever son bouclier *belge* : « Belgica cum uasti *parma* relata ducis | Virdumari. » Pourquoi « belge »? Cet adjectif ne renferme-t-il pas le sens particulier de *parma* « bouclier gaulois » ? Une telle insistance, qui est presque un jeu de mots, est bien dans le style de Properce, surtout dans le style de cette description où il y a comme une affectation de couleur locale, *gaesa*, *uirgatis bracis*, *torquis*, la généalogie et la tactique du personnage (cf. *Journal des savants*, 1916, 221). Croyait-on, au temps d'Auguste, à l'origine gauloise de la *parma*? Notons cependant que César n'emploie que le mot *scutum*, aussi bien pour les Romains que pour les Gaulois.

Je serais plus affirmatif sur l'autre point. Dans Tibulle, I, 9,82 : « Fixa notet casus aurea *palma* meos », M. N. voit une variante phonétique de *parma*. Il y aurait eu dissimilation dans le groupe *aurea parma*. Que de tels phénomènes expliquent des lapsus de langage, cela est certain. Mais que ces lapsus soient consignés par un auteur qui n'est ni un illettré ni un Barbare dans une poésie écrite, non, cela n'est pas vraisemblable. Mais pourquoi supposer le sens de *parma* ? pourquoi ne pas admettre qu'une palme peut être offerte en ex-voto à Vénus avec une inscription? cela est si simple. On ne voit vraiment pas ce que vient faire dans la circonstance un bouclier. M. N. suit une explication justement abandonnée.

IV. La quatrième étymologie est celle du pluriel *pullaria*, désignant l'abcès alvéolaire (cf. παρουλίς), mais mis en relation avec *pullus* par Végèce et le soi-disant Chiron.

Je me suis tellement étendu sur les étymologies que la place me manque pour parler des notes critiques. Cette partie contient des conjectures et des explications convaincantes sur la poésie épigraphique, les *Hisperica famina*, les gloses médicales du *Corpus glossariorum latinorum*. Cependant on croira difficilement que dans *Carm. epigr.*, 262 : « Vt facias hilares semper tua templa colamus », *facias* soit une parenthèse. Immédiatement après *ut*, il est impossible de ne pas comprendre : *ut facias ut colamus*, ou bien l'auteur est un imbécile. Je ne pense pas qu'il en ait été tout à fait là. Beaucoup de corrections ou de restaurations de ces textes encore peu étudiés seront certainement retenues par les futurs éditeurs. M. N. y apporte une connaissance des latins de décadence qui est précieuse et rare.

Le volume a cette dédicace : « A la section des sciences historiques et philologiques de l'Ecole des hautes études de Paris, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, Hommage reconnaissant d'un ancien élève suisse. » Nous sommes touchés de voir qu'en pleine guerre, un Suisse a pensé à cette date ; nous sommes fiers de l'ouvrage que M. Niedermann offre aux maîtres français de la philologie classique. P. L.

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

LA DURÉE ET LE MOMENT EXPRIMÉS PAR LE VERBE LATIN

I. On appelle « aspects » les nuances qu'expriment les formes verbales, en dehors du sens proprement temporel marquant simultanéité, antériorité, postériorité à un temps donné. L'aspect, en grec, est, par exemple, la distinction de sens qui existe entre le présent, l'aoriste et le parfait des modes autres que l'indicatif. — II. En latin, quelques-unes de ces nuances sont rendues, d'une manière plus ou moins régulière, par l'opposition du simple exprimant la durée, et du composé exprimant le momentané. Les composés latins servent ainsi à indiquer le commencement, la fin ou le résultat d'une action. Mais ils ne paraissent correspondre que par accident et rarement à la notion de l'aoriste exprimant l'action pure et simple. — III. C'est que la fonction latine du composé est d'indiquer le moment, l'instant caractéristique où se produit un changement dans la direction de l'activité et des événements ; telle est la série des petites péripéties dont se compose une narration. Le principe de cette fonction est une double opposition, opposition du verbe composé de forme non intensive au verbe simple ou au composé de forme intensive, opposition de ce verbe composé au contexte. Car bien que le composé ait parfois plus de relief que le simple et comporte souvent l'idée d'un effort, sa valeur momentanée le distingue des intensifs comme *conspicari* qui sont régulièrement duratifs. Par là, l'emploi du composé se rattache au système d'oppositions qui est le plan général de la syntaxe des temps latins. — IV. Pour que cette valeur du composé existe, il faut que le préverbe soit de sens effacé, que le composé n'ait pas pris un sens spécial, qu'il ait dans la langue son vis-à-vis de forme simple ou de forme intensive (*condolere*, *dolere ; conspicere*, *conspicari*). Expriment au contraire la durée les composés de sens prépositionnel, ceux de forme intensive, les verbes simples dont le sens n'implique pas par lui-même une idée momentanée. Les verbes simples auxquels leur sens impose la valeur momentanée sont infiniment peu nombreux, quoique quelques-uns soient très usités. — V. La combinaison du sens momentané d'un verbe composé avec le sens temporel d'une forme donnée a divers effets, soit la rareté de tel temps d'un composé, soit un sens particulier, soit la création de certaines formules antithétiques. — VI. Application de ces principes à quelques textes. — VII. Problèmes qui restent pendants et questions qui prennent une nouvelle face.

Une découverte de syntaxe est fort rare. Sans doute, quand, à quinze années de distance, on compare l'état d'une question

grammaticale, on s'aperçoit qu'elle a changé de face ; quantité de retouches et d'additions, faites sur des points très particuliers, ont fini par modifier l'ensemble de la doctrine. Mais une découverte qui bouleverse de fond en comble les idées reçues ou qui nous force d'ajouter un chapitre à la syntaxe latine est un événement à peu près inouï. C'est cependant ce qui est arrivé dans ces derniers temps. Comme presque toujours, la nouveauté s'est dégagée lentement, par les efforts successifs de savants qui travaillaient parfois sur des champs fort éloignés. Si l'on doit attacher un nom au progrès ultime dont a bénéficié notre connaissance de la langue latine, c'est le nom de M. Antoine Meillet qui devra être prononcé. Grâce à sa connaissance du système verbal slave, M. Meillet a pu en dégager une notion applicable aux langues occidentales, spécialement au latin. Un élève de M. Meillet, M. Barbelenet, a développé et appliqué l'idée première, en s'attachant surtout à Térence, secondairement à Plaute, Varron, César, Cicéron, Caelius, Lucrèce, Salluste et Virgile. De cette enquête est sorti un livre d'une lecture parfois malaisée, mais dont l'importance est considérable pour l'intelligence des auteurs latins [1]. Je voudrais ici mettre en lumière quelques principes certains et des applications variées de ces principes. Mon article n'existerait pas sans le livre de M. Barbelenet. Cependant, il n'est ni un résumé ni un extrait. On ne doit donc pas attribuer à M. Barbelenet ce qu'on va lire ; je tiens à en garder toute la responsabilité. Ma peine serait récompensée si les latinistes se décidaient à étudier le livre de M. Barbelenet et à en faire entrer les résultats dans l'interprétation des textes. Ce travail exige un effort que M. Barbelenet n'a pas toujours aidé, à en juger par les comptes rendus rares et sommaires parus sur son ouvrage. C'est cet effort qu'un article plus court que le livre peut provoquer en montrant les données essentielles de la question.

I

Quand on aborde la syntaxe temporelle de la langue latine, il faut oublier les distinctions qui constituent le système grec.

---

1. D. Barbelenet, *De l'aspect verbal en latin ancien et particulièrement dans Térence*, Paris, 1913 (thèse). Outre Térence, l'auteur a dépouillé Plaute, *Persa*, *Poenulus* ; Varron, *R. R.*, I ; Cicéron, *Cat.* I, *Epist.* I, et VIII (Caelius) ; César, *B. G.*, I et VIII (Hirtius) ; Lucrèce, II ; Salluste, *Jugurtha* ; Virgile, *Enéide*, IX et X. Il faut rappeler toujours l'article de M. Meillet publié ici même, t. XXI (1897), 81-90. — La nécessité de refondre la théorie des temps dans la sixième édition de la *Syntaxe latine* de Riemann m'a obligé à rédiger cet article où je puis entrer dans un détail que le manuel ne comporte pas.

Tandis que les formes verbales grecques se répartissent en trois séries, présent, aoriste, parfait, les formes verbales latines ne se répartissent qu'en deux, thème de *scribo* et thème de *scripsi*. Tandis que l'idée du développement de l'action préside à la distribution des formes grecques, la distribution des formes latines est une antithèse, antithèse de l'action inachevée *scribo* à l'action achevée *scripsi*. Le passé *scripsi* correspond à l'aoriste ἔγραψα en tant qu'il est un passé. Mais les deux infinitifs, *scripsisse* et γράψαι, n'ont, pour ainsi dire, plus rien de commun au point de vue du sens : γράψαι exprime l'idée verbale pure et simple d'écrire ou un moment indivisible de l'action d'écrire, par exemple le commencement ou la fin ; ces nuances sont étrangères à *scripsisse*. De même *scripsisse* et γεγραφέναι n'ont pas de point commun qui justifie une comparaison.

Mais puisque γράψαι n'a pas sa traduction dans *scripsisse*, on doit se demander si les Latins n'ont pas cherché par quelque autre moyen à exprimer l'idée de γράψαι. De fait, ils l'ont tenté, ou plutôt ils ont trouvé dans l'héritage indo-européen un expédient auquel ils ont quelque temps recouru, dont d'autres langues congénères ont plus ou moins complètement fait un procédé morphologique. C'est la composition. *Dolui* signifie : « j'ai eu une douleur, qui a duré un certain temps » ; *condolui*, « j'ai eu un accès douloureux, un élancement, la douleur m'a attaqué » : « At si condoluit temptatum frigore corpus » (Hor., *Sat.*, I, 1,80), « si la douleur t'a attaqué d'un accès de fièvre ». Le sens de *condoluit* est appuyé par celui de *temptatum*. Les langues slaves ont développé ce système qui détourne la composition verbale de sa fonction propre, purement lexicographique, pour lui assigner un rôle grammatical. En russe, la différence entre « je mangeais » et « je mangeai » résulte d'un changement du radical verbal, qui dans le dernier cas, s'accompagne d'un préfixe. Dans d'autres groupes de langues, on trouve la trace du même effort. En irlandais, l'addition d'un préfixe entraîne l'emploi des désinences secondaires, tandis que le verbe simple garde les désinences primaires : les désinences secondaires sont caractéristiques de l'aoriste. En allemand, c'est l'addition du préfixe *ge* qui sert à former le participe passé. Ce dernier exemple montre que le préverbe a d'autant plus de chances de jouer un rôle morphologique que sa signification primitive est plus effacée. Tel est en latin le cas de *cum*.

On a emprunté à la grammaire russe la terminologie de ce chapitre de la syntaxe. On appelle « aspects », « aspects verbaux », les nuances qui distinguent γράψαι, γράφειν, γεγραφέναι. Nous par-

lons alors des « temps » de l'infinitif ; nous parlons encore des « temps », quand nous discutons le sens de γράφω, ἔγραφον, ἔγραψα. Il y a là une confusion fâcheuse, qui fausse complètement, dès les premières heures de l'enseignement du grec, les idées des commençants, et qui, chez la plupart des élèves, les fausse pour toujours. Depuis que ces distinctions sont établies pour le grec, les Allemands se servent de *Zeitstufe*, « degré du temps », et de *Aktionsart*, « espèce de l'action ». Ces termes sont obscurs, surtout le dernier. Gardons le mot « temps » pour ce qu'il signifie réellement, et prenons le mot « aspect » pour ces nuances, très précises, mais moins faciles à classer, qui varient suivant les langues, tout en restant dans le même ordre de conceptions.

Deux autres termes nouveaux me paraissent, au contraire, devoir être bannis de la grammaire des langues classiques. Les linguistes ont pris l'habitude d'appeler « perfectif » un parfait comme *condolui* et « imperfectif » un parfait comme *dolui*. J'estime cette terminologie fâcheuse. Elle ne peut produire que de perpétuelles équivoques avec les noms des temps, imparfait et parfait. Et, puisqu'il s'agit d'aspects verbaux, quiconque est familiarisé avec la syntaxe grecque, au vu du mot « perfectif », pensera à un parfait grec ou à quelque chose d'analogue, en somme à l'opposé de ce qu'est le perfectif. Si ces désignations restaient enfermées dans le cercle des linguistes, le danger des confusions serait nul. Mais les notions qu'elles expriment doivent entrer dans l'enseignement, pénétrer parmi un vaste public étranger aux précisions scientifiques, subir l'épreuve de l'étourderie, de l'inattention et de la paresse. Le mieux est d'employer des termes plus clairs, des termes qu'on trouve souvent d'ailleurs chez les savants qui se sont occupés de cette question. On appellera « duratif » ce qui correspond à l'imperfectif slave, *dolui* ; et « momentané » ce qui correspond au perfectif, *condolui*. Ces termes ne sont pas à l'abri de toute critique : rien n'est à l'abri de toute critique. Il suffit qu'ils disent en gros ce qu'on veut qu'ils disent [1].

II

La langue latine garde, en général, au verbe simple le sens duratif. Le simple *dolui* exprime un état permanent. Les verbes d'action, comme *seruaui*, expriment une action uniforme, indéfi-

1. Pour rassurer les personnes de plus en plus rares qu'impatiente la linguistique, M. Barbelenet, p. II, déclare qu'il avait commencé son travail sur Térence avant d'avoir lu du slave et du gotique.

niment prolongée. Pour le momentané, on emploie le composé, *condolui, conseruaui.* Cic., *Epît.*, I, 9,13 : « Ciues a me conseruatos et me seruare cupientes », « mes concitoyens que j'ai tirés du danger (action momentanée) veulent me maintenir à l'abri de toute atteinte (action indéfiniment prolongée) ».

Le duratif ne présente, en soi, aucune difficulté d'interprétation, parce que la notion de durée est simple. Le momentané est d'application plus variée. Le moment peut être un point bien défini d'une action durable, le commencement ou la fin. Il peut être aussi absolument indéterminé et la forme *condolui* pourrait exprimer l'action pure et simple du verbe, indépendamment de toute comparaison. Ces distinctions sont familières aux philologues, grâce à la syntaxe grecque. Elles s'imposent dans l'étude d'un aoriste comme γράψαι. Partons en conséquence du connu, pour voir comment la langue latine a employé le composé pour suppléer l'aoriste.

A. Composés exprimant le COMMENCEMENT de l'action. — PLAUTE, *Persa*, 615 : « Aduigila », ouvre l'œil (de même TÉR., *And.*, 674 ; *Ph.*, 203) ; cf. le sens duratif, dans TÉR., *Eun.*, 278 : « Ne ad lucem *uigiles* ». — Quand Junon entend Jupiter lui déclarer que rien ne peut changer le destin de Turnus, elle se met à pleurer en lui répondant : « Et Iuno *allacrimans* » (*En.*, X, 628). Mais après avoir rapporté les paroles de regret qu'Enée adresse à Palinure tombé dans la mer, Virgile remarque qu'il versait des larmes en parlant ; cette action durable est exprimée par le simple : « Sic fatur *lacrimans* » (VI, 1). — Dans le récit de bataille que fait Sosie, l'idée de se mettre en fuite, *conuortitur*, est opposée à celle d'être en fuite, *uortentibus* : « Sed in fugam se tamen nemo conuortitur », « uortentibus Telebois telis complebantur corpora » (PLAUTE, *Am.*, 238 et 251). — Dans la suite de la scène, Mercure prétend que Sosie a une odeur (action permanente) ; Sosie se demande s'il a émis une odeur (début de l'action) : « Olet homo quidam malo suo. ♯ Ei, numnam ego *obolui* ? » (Ib. 321). La formule épique, employée par Virgile au commencement du récit d'Enée, a été beaucoup discutée : « *Conticuere* omnes *intentique* ora tenebant » (*En.*, II, 1). Elle s'explique par l'opposition des composés au simple. Le festin a été bruyant (I, 725 : « fit strepitus tectis »). Enée va raconter ses malheurs et cette guerre de Troie dont des épisodes décorent à Carthage les murs du temple en construction (I,456). Tous les assistants se mettent à garder le silence, ils ferment la bouche, *conticuere* ; puis ils tournent leurs regards

vers Enée, *intenti* (*ora*). Ce sont les deux actes préliminaires de quiconque devient attentif dans une assemblée. Ces actes sont essentiellement momentanés et surtout s'opposent à la durée de l'état qui en résulte : *tenebant*. Ce verbe simple marque que l'attitude prise est fixée, persiste. — Suétone raconte qu'Auguste avait souvent des insomnies et s'endormait par moments en litière : « Saepe indigens somni, inter aliquas moras *condormiebat* » (*Aug.*, 78,2) : *condormire* s'oppose à *dormire* comme « s'endormir » à « dormir ». — L'exemple de Cicéron cité plus haut, qui oppose *conseruatos* à *seruare* rentre dans la même série, et aussi l'exemple initial d'Horace, *condoluit*.

B. Composés exprimant la FIN de l'action. — PLAUTE, *Am.*, 696 : « Paulisper mane | dum *edormiscat* unum somnum » TÉRENCE, *Ad.*, 786 : « Aliquo abeam atque *edormiscam* hoc uilli » ; cf. PLAUTE, *Rud.*, 586. SALLUSTE, *Jug.*, 93,2 : « Studio legundi (cocleas) paulatim prope ad summum montis *egressus est* ». C'est ainsi que *recipere* prend le sens de « sauver » : « Fruges receptas » ; « Illum ego per flammas... | eripui his umeris medioque ex hoste recepi » (VIRG., *En.*, I, 178 ; VI, 111).

Les exemples de ce sens sont assez rares, parce que, le plus souvent, à l'idée de la fin de l'action s'ajoute celle d'un résultat poursuivi ou obtenu et presque celle d'un calcul. Il arrive en effet qu'une expression latine qui, par elle-même, énonce un fait concret, implique en plus un rapport d'ordre psychologique. Cette tendance se révèle de bien des manières et demanderait une étude particulière que nous tenterons peut-être quelque jour.

Le préverbe *ex* a encore sa valeur propre et concrète dans *effodire*, déraciner, *effugere*, échapper par la fuite, *eripere*, enlever par la violence. Mais il ne l'a plus dans un verbe qui exprime cependant un acte physique, *escendere*. Salluste décrit une escalade. Des soldats romains, sous la conduite d'un Ligure, grimpent jusqu'à la citadelle des Numides en s'aidant aux saillies des rochers et aux racines d'un arbre poussé entre les pierres. Pour les aider, le Ligure attache des courroies à ces points d'appui : « Praegrediens Ligus saxa et, si quae uetustae radices eminebant, laqueis uinciebat, quibus alleuati milites facilius *escenderent* » (*Jug.*, 94,2). Le verbe marque le résultat qui doit être atteint grâce à cette ingénieuse disposition : *escendere*, finir par monter. Le mot est en harmonie avec le sens même de la proposition où il se trouve, une proposition relative dont le subjonctif, de son côté, exprime le but.

Alors se trouve expliqué le choix du même verbe un peu plus loin, à propos de la surprise du camp de Marius par Jugurtha et Bocchus. La nuit tombait. Les Romains, dans le désordre et la précipitation, se jettent sur leurs armes et leurs chevaux : « Pars equos *escendere*, obuiam ire hostibus » (*Jug.*, 97,5). M. Barbelenet a bien raison de critiquer la note de Lallier-Lantoine : « Quelques-uns réussissent à grand'peine à monter à cheval en se dégageant (*ex*) de tous les obstacles qui devaient les arrêter ». Dans ce camp, il n'y a pas d'obstacles matériels ; il y a pis, le trouble et l'embarras qu'apporte la surprise. Le préverbe *ex* ne montre donc pas les soldats se dégageant d'obstacles. « Cette interprétation fait au sens propre de *ex* une part trop grande », dit justement M. Barbelenet (p. 289). Je crois qu'on peut encore arriver à plus de précision. Les Anciens, qui ne connaissaient ni notre selle ni les arçons, montaient à cheval en saisissant la crinière. Cela est expliqué tout au long par Xénophon dans le traité de l'*Équitation* : « Le cavalier doit d'abord avoir prête, dans la main gauche, la longe qui tient à la gourmette ou à la muserolle, ayant soin de tenir cette longe assez lâche pour ne point tirer... De la droite il saisira près du garrot les rênes et la crinière ensemble...; après quoi prenant l'élan pour se mettre en selle, il s'enlèvera de la main gauche et s'aidera de l'autre fortement tendue. » Si le cavalier a la pique dans la main droite, il fera de la droite ce qui est dit de la gauche et inversement. « Cette pratique est utile, et nous la recommandons, parce qu'ainsi le cavalier se trouve tout d'un coup en selle et prêt à combattre en cas de surprise[1]. » Il faut la minutie d'un traité technique pour décomposer et décrire ainsi tous les mouvements. Les lecteurs de Salluste n'avaient pas besoin de ces détails, ils savaient comment ils montaient à cheval. Mais ils avaient besoin d'un mot qui suscitât dans leur imagination tout ce que doit faire un cavalier surpris à pied. Ce mot est *escendere*, qui en insistant sur l'action comme résultat, peint du même coup tous les gestes que l'on fait inconsciemment dans la tranquillité, fébrilement, sinon gauchement, dans la hâte. Virgile, énumérant les qualités de l'étalon, dit : « Densa iuba et dextro iactata recumbit in armo » (*Géorg.*, III, 86). C'est une autre allusion, aussi rapide, à l'usage de monter en saisissant la crinière ramenée à la droite du cheval. Salluste se sert du même verbe *escen-*

1. Xénophon, *De l'Equitation*, 7,1-4 ; voy. la traduction et les notes de P.-L. Courier, dans ses *Œuvres complètes*, éd. Armand Carrel, t. IV (Paris, 1834), p. 259-260.

dere que dans le récit de l'escalade, parce que, là, les soldats s'aidaient des roches saillantes et des racines émergeantes, ici, des poils de la crinière. Le résultat est atteint par des moyens semblables.

L'expression ordinaire est *equum conscendere*. Le verbe composé désigne une action essentiellement momentanée ; mais fixé en quelque sorte dans cette locution, il a pris un sens général, d'où la nuance propre au momentané disparaît. Pour la faire reparaître dans une circonstance donnée, l'écrivain doit employer un autre préverbe, *ex*. De plus, *escendere*, choisi pour désigner le résultat, se trouve, par contre-coup, faire sentir l'idée d'effort et devient plus énergique que le banal *conscendere*. Enfin *conscendere* pouvait très bien passer ici. Le choix de *escendere* dépendait de la volonté de Salluste qui a tenu à souligner une nuance, légitimement, mais non fatalement. L'écrivain use des ressources de la langue en vue de ses desseins particuliers ; c'est en cela que consiste le style. Nous aurons à revenir sur ces conclusions ; il est utile de s'en saisir dès maintenant.

Dans *escendere*, le résultat est acquis par des efforts antérieurs que le préverbe *ex* symbolise. D'autres composés exprimeront encore plus nettement le rapport d'une action au contexte comme le résultat des actes ou d'une situation antérieure : *exclamare*, crier à la suite d'une émotion ; *edocere*, tirer d'incertitude. Tér., *Ph.*, 870 : « Facinus audiui : itaque paene *exclamaui* gaudio ». Par suite, *exclamare* est le verbe employé quand quelqu'un appelle un tiers à la suite d'une péripétie ; ainsi Brutus, tout frémissant du meurtre de César, tenant encore son poignard ensanglanté, s'écrie : « Cicéron ! », *Ciceronem exclamauit* (Cic., *Ph.*, II, 30; cf. Plaute, *Am.*, 1120).

Le rapport des deux termes du composé peut être inverse : le simple indique l'action par laquelle le résultat est obtenu ; l'idée de résultat est alors représentée par le préverbe. *Numerare* veut dire « faire un compte », *enumerare* « arrêter un compte », c'est-à-dire faire un compte de manière à l'arrêter ; *ornare* « faire toilette », *exornare* « atteindre un certain degré d'élégance par la toilette » : « Basilice exornatus », « Tu as la toilette d'un roi » (*Persa*, 462). M. Barbelenet hésite devant un autre exemple de *exornari*. Une courtisane dit : « Qui voudra se donner beaucoup d'embarras et d'affaires n'aura qu'à se donner deux choses, un vaisseau et une femme. Car il n'y a pas de choses au monde qui occasionnent plus d'embarras quand on les veut arranger », « Nam nullae magis res duae plus negoti | habent, forte si occeperis *exornare* » (*Poen.*, 212-213). *Occeperis* et *exornare* paraissent

contradictoires. Cependant ils ont tous deux leur sens momentané : « Si tu te mets en tête de leur faire une toilette qui les pare complètement », c'est alors que la difficulté commence, comme l'explique fort bien la courtisane : « Neque umquam satis hae duae res ornantur | neque eis ulla ornandi satietas est » ; *ornare* est possible, *exornare* est paradoxal. Le composé prend, grâce à l'idée de résultat, une force particulière, qui l'approche d'un intensif, mais c'est toujours l'idée de fin, non celle d'effort, qui est dans *exornare*, comme plus haut dans *escendere*.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre une note remarquable de Madvig, sur la différence entre *laborare* et *elaborare* : « In hoc (*laborare*) molestiae anxiaeue curae (*non laboro* i. e. *non curo* ; *breuis esse laboro*), in illo studii et consilii cum efficiendi spe (*in aliqua re elaboro*) significatio eminet [1]. » Il ne déplaira pas aux linguistes de voir leur doctrine pressentie et recommandée aux philologues par le plus grand latiniste du XIXe siècle.

Ces exemples multiples montrent que la valeur propre du préverbe s'est effacée. La dernière limite de cette usure est atteinte par *euenire*, qui ne signifie jamais « arriver en sortant de », mais bien « se produire, réussir d'une certaine façon ». Le préverbe *ex* n'est pas seul, au surplus, à donner à un simple le sens de « finir par ». Voici des exemples de composés avec *de* et avec *com-*. Dans l'attaque d'Avaricum, les Romains ont occupé les murs et les tours : « Hostes... in foro ac locis patentioribus cuneatim constiterunt, hoc animo ut, si qua ex parte obuiam contra ueniretur, acie instructa *depugnarent*. » Cf. Dosson : « *Depugnarent*, livrer un combat décisif, combattre à mort ; cf. *decertare*, I, 50,4 », que le même éditeur commente ainsi : « *decertaret*, livrer un combat décisif, diffère de *certare*. » Tout le monde connaît la différence de *uincere* et de *deuincere*. On doit joindre à ces verbes, *debellare* (Tite Live, IX, 16,1 ; etc.).

La nouvelle théorie a l'heureux effet de coordonner et d'éclairer par une idée générale des faits isolés que l'on constatait sans les expliquer.

Voici d'autres composés de *cum* marquant le résultat : *confirmare*, rendre assuré ; *commerere*, s'acquérir des droits à ; *constabilire*, établir solidement. Dans Lucr., II, 149 : « Conuestire sua perfundens omnia luce », *conuestire* peint le résultat de *perfundens*, suivant une ingénieuse explication de M. Barbelenet (p. 272).

On peut encore citer Cés., *B. G.*, I, 53,3 : « Ariouistus, naui-

1. *De finibus*, I, 10 ; 3e éd., p. 28.

culam nactus, ea *profugit* », « réussit à s'enfuir ». Même nuance dans *B. G.*, I, 15,3 : « Quingentis equitibus tantam multitudinem *propulerant* », « avaient réussi à chasser ».

C. Une fonction de l'aoriste grec est plus difficile à retrouver dans l'emploi du verbe composé latin, l'expression de l'idée verbale pure et simple. M. Barbelenet en convient pour le parfait des composés de *cum* (p. 98). La remarque peut être généralisée. L'opposition, qu'il note p. 282, entre *locaui* et *collocatum* (Tér., *Ph.*, 752 et 759), me paraît un peu trop sollicitée. Les exemples de *commonstrare* sont plus probants : Plaute, *Poen.*, 1043 : « Commonstra, si nouisti, Agorastoclem » (cf. Tér., *Ph.*, 306). Je ne crois guère au sens purement verbal de *confido*, dans le passage où Jupiter berne Alcmène : « Confido fore » (Plaute, *Am.*, 935). M. Barbelenet voit, p. 317, dans *denego* « le fait pur et simple de refuser son consentement », mais il ajoute : « et par là même de mettre fin aux espérances ou aux craintes d'autrui » ; cette addition prouve que *denegare* n'exprime pas « le fait pur et simple ». On trouvera plutôt cette notion dans le *Persa*, 460 : « Istas tabellas quas *consignaui* tibi » ; « mais le verbe a un sens technique » (p. 101). En somme, dans tout le volume de M. Barbelenet et parmi les milliers d'exemples qu'il cite, comme dans les textes que j'ai pu lire depuis, il ne semble pas que cette fonction de γράψαι ait trouvé son analogue avec les composés latins, ou, plus exactement, que les Romains aient éprouvé le besoin de compléter sur ce point une lacune de leur conjugaison [1].

Sans doute, dans les imitations ou les traductions du grec en latin, l'aoriste est souvent rendu par un composé. Voici un des exemples les mieux réussis que cite M. Barbelenet (p. 162) :

> Vtinam mortem *oppetam*, priusquam *euenat*
> quod in pauperie mea senex grauiter gemam.
> ὅμως δέ μοι θανεῖν
> εἴη πρὶν αἰσχρᾷ περιπεσεῖν τυχῇ τινί [2].

Mais pour un parallélisme exact, combien de discordances ! M. Barbelenet conclut qu'il n'y a rien à dégager des textes de

1. Il faut ajouter que M. Barbelenet, notamment dans son introduction, reconnaît que, sur la notion même du perfectif, ses opinions se sont modifiées peu à peu : « Je ne crois plus que le concept fondamental du perfectif fut le « ponctuel ». Les exemples incontestables seraient très rares. » Il est resté cependant, çà et là dans le livre, des traces de la première idée.

2. Ennius, dans *Nonius*, p. 494 et 507 ; Euripide, *Héc.*, 497.

ce genre, qu'une tendance générale à rendre l'aoriste par un composé. On le comprend aisément. Trop de causes viennent traverser les intentions d'un traducteur, surtout d'un traducteur de l'antiquité, pour qu'on puisse se fier à sa méthode. Il est plus sûr de consulter la langue vivante et indépendante.

Dira-t-on que la théorie reçoit un coup sensible ? Non certainement, si on se rappelle combien le composé est préféré pour exprimer le commencement, la fin ou le résultat de l'action. Ce qui subit une défaite, c'est la comparaison des aspects latins et des aspects grecs. Après nous être affranchis des théories qui assimilaient par force et contre l'évidence le système temporel du latin au système grec, nous ne devons pas retomber par un autre biais dans la même idée préconçue. Le choix du composé, au lieu du simple, est dicté par des besoins analogues à ceux qui ont eu pour conséquence le système des aspects grecs. Mais il n'y a pas coïncidence. Sans doute, le principe est autre en latin.

III

Commencement, point final, résultat de l'action, ces diverses notions se résument en une seule, un point remarquable, un moment au sens latin du mot. Car *momentum* (**mouimentum*) est le petit poids qui suffit à faire fléchir le plateau de la balance. C'est, au figuré, une péripétie ou, comme le dit M. Barbelenet, un changement dans la direction de l'action. « Dum haec *dubitas*, menses abierunt decem » (Tér., *Ad.*, 691) : il y a continuité sans interruption de l'action du verbe simple ; « Maneo dum haec quae loquitur magis *cognosco* » (Tér., *Ph.*, 737) : il y a un point fixe marquant une pause indiquée par le composé. Une nouveauté de ce livre est d'avoir mis ce principe en lumière : « Tous les emplois du perfectif[1] se ramènent en dernière analyse à l'expression de la production d'un état nouveau » (p. 94), « ou, ce qui revient au même dans la majorité des cas, la rupture avec un état antérieur » (p. 100). « Le plus souvent ce moment est le début d'une action succédant immédiatement à une autre, exprimée ou sous-entendue, dont elle rompt le cours naturel » (p. 24). « La seconde catégorie de verbes exprime l'action en tant qu'elle met fin à une situation antérieure » (p. III). « Il n'y a de perfectif démontrable que là où il y a deux actions ou,

1. Je rappelle que les linguistes appellent « perfectif » l'expression du momentané.

pour mieux dire, deux états de choses successifs » (p. II). « La langue ne distingue par l'expression que, d'une part, l'action homogène et continue que nous avons appelée imperfective et, de l'autre, l'action comportant un point remarquable, en général son début ou son terme, que nous avons appelée perfective. Cette opposition ne recouvre nullement l'opposition du présent et de l'aoriste en grec ou en indo-iranien. » (P. 451.) Ces assertions sont mises en tête et dans la conclusion de l'ouvrage, ou rappelées incidemment. Il est regrettable que le plan adopté les ait en quelque sorte étouffées sous la masse des faits et des remarques accessoires, qu'elles n'aient pas été le cœur et la partie centrale du livre, que l'auteur ait laissé au lecteur le soin de deviner leur importance et d'en chercher la démonstration à travers quatre cent cinquante pages de fiches classées d'après un principe purement extérieur.

Voici quelques exemples de « ce changement dans la direction de l'action » qu'exprime le composé. Tér., *Heaut.*, 730 : « Dormiunt : ego pol istos *commouebo*. » Cic., *Cat.*, I, 4 : « Cupio me esse clementem, sed iam me ipse inertiae *condemno* » ; « cette réflexion, remarque M. Barbelenet, p. 280, met fin au désir. » Tér., *Ph.*, 218 : « Egomet me noui et peccatum meum : | uobis *commendo* Phanium et uitam meam » ; Antiphon, après avoir promis de faire bonne contenance devant son père, ne songe plus qu'à se dérober à l'arrivée du vieillard, laissant Phédria et Géta se débrouiller ; se connaissant incapable de secourir Phanium sa maîtresse, il la leur confie.

Par suite, le composé marquera la succession des faits dans la narration. Tér., *Heaut.*, 905 : « Huc abiit Clitipho... Bacchis *consecutast* ilico. » Que l'on étudie de ce point de vue la narration de l'*Hécyre*, 365-381, en se rappelant que nous ne devons pas faire entrer en ligne les composés dont le préverbe garde son sens fort :

Nam modo intro me ut *corripui* timidus, alio suspicans
morbo me uisurum *adfectam* ac sensi esse uxorem... ei mihi !
Postquam me *aspexere* ancillae, *aduenisse* omnes ilico
simul *exclamant* laetae, id quod me derepente *aspexerant*.
Sed continuo uoltum earum sensi *immutari* omnium,
quia tam incommodo illi fors *obtulerat* aduentum meum.
Vna illarum interea propere praecucurrit nuntians
me uenisse : ego eius uidendi cupidus recta *consequor*.
Postquam intro *aduenI*, extemplo eius morbum *cognoui* miser ;
nam neque ut celari posset tempus spatium ullum dabat
neque uoce alia ac res monebat ipsa poterat *conqueri*.

Postquam *aspexi*, « O facinus indignum ! » inquam et *corripui* ilico me inde lacrumans, incredilibi re atque atroci *percitus*. Mater *consequitur* ; iam ut limen exieram, ad genua *accidit* lacrumans misera : miseritumst. Profecto hoc sic est ut puto : omnibus nobis ut res dant sese, ita magni atque humiles sumus. Hanc habere orationem mecum principio *institit*[1]...

On notera que les composés ont presque tous ici leur fonction de succession chronologique précisée par des adverbes temporels : *modo*, *ilico*, *derepente*, *continuo*, *recta* (local, mais analogue à un adverbe de temps), *extemplo*, *ilico*, *iam*, *principio*. Une alliance semblable se retrouve dans les récits en prose, dont ne diffèrent ceux des comiques que par le mètre : « *Consurgentem iam* Fuluium Taurea Vibellius Campanus per mediam uadens turbam nomine *inclamauit* », « Déjà Fulvius se levait, quand Vibellius Taurea de Capoue, marchant à travers la foule, l'appela par son nom en criant » (Tite Live, XXVI, 15,11).

L'idée fondamentale est celle d'un changement, d'une crise. Ce n'est pas seulement le momentané qu'exprime le composé latin, mais le moment, τὸν καιρόν, ce qu'il y a de soudain, de caractéristique, de déterminant dans un fait nouveau. Cette idée du caractéristique se fait jour ailleurs en latin. Elle oppose *in tempore* à *tempore*, le déterminé *in tota Graecia* à l'indéterminé *tota Graecia*, la série des expressions adverbiales (donc indéterminées) comme *loco*, *bello*, à la série des expressions prépositionnelles (donc déterminées), *in loco*, *in bello*. Il est curieux de retrouver la même préoccupation du caractéristique dans l'emploi des modes, dans l'opposition de *cum Athenae florerent* à *cum haec gesta sunt*. Le terme de « momentané » n'exprime donc qu'une partie de la fonction des composés, ou n'exprime que leur fonction

1. « Donc aussitôt que je me suis précipité dedans, plein de crainte, pensant voir ma femme atteinte d'une autre maladie, et que je me suis aperçu qu'elle était... ah ! malheur ! Dès que les servantes m'eurent aperçu, toutes aussitôt s'écrient joyeusement : « Il est arrivé », parce qu'elles m'avaient aperçu brusquement. Mais aussitôt je vis leur physionomie changer à elles toutes, parce que si mal à propos le sort leur avait révélé mon arrivée. Une d'entre elles cependant se hâta de courir en avant pour annoncer ma venue. Moi, désireux de voir ma femme, je me mets à la suivre tout droit. Quand je suis entré, du coup j'ai reconnu sa maladie, malheureux : car le temps manquait pour qu'on eût le moyen de dissimuler, et sa voix, à elle, lui interdisait de pousser d'autres plaintes que celles que conseillait sa position. Dès que je l'aperçus : « Quelle indignité ! » m'écriai-je, et je me précipitai aussitôt en pleurant, sous le coup d'une pareille surprise et si cruelle. Sa mère me suit. Je franchissais le seuil. Elle tombe à mes genoux, en pleurs, pitoyable : elle obtint pitié. Sans doute les choses se passent comme je pense : nous tous, suivant que va notre fortune, nous sommes fiers ou modestes. La voici qui commence d'abord à me tenir ce langage... »

grammaticale. Il n'épuise pas leur valeur sémantique ou littéraire, en tant qu'ils servent à noter LE MOMENT.

Si l'on veut bien reprendre les exemples que nous avons cités jusqu'ici, on verra que le composé apporte cette idée d'un changement ou du moment. Il suffira d'opposer dans une liste un certain nombre de verbes simples et de composés.

caedere, frapper cruellement ; *occīdere*, frapper à mort. Cf. *schlagen* et *erschlagen*. *Occīdere* sert, dans une certaine mesure, de passif à *occīdere*.
capere, prendre ; *recipere*, sauver.
certare, lutter ; *decertare*, livrer un combat décisif.
cubare, être couché ; *accubare*, se coucher (se mettre au lit ou à table).
dolere, avoir mal ; *condolere*, être attaqué par le mal.
dormire, dormir ; *obdormire*, s'endormir.
— — *edormire*, finir de dormir (s'éveiller, cuver son vin).
egere, être dans le besoin ; *indigere*, ressentir le besoin.
lubet, il plaît ; *collubet*, il passe par la tête, il fait un caprice.
lucescit, il fait jour ; *illucescit*, le jour paraît.
memini, j'ai dans l'esprit ; *commemini*, il me vient à l'esprit.
negare, se refuser à, ne pas vouloir ; *denegare*, refuser.
noui, j'ai connaissance ; *cognoui*, j'ai appris.
orare, prier : *exorare*, obtenir par prière.
petere, demander ; *expetere*, obtenir.
quiescere, reposer ; *requiescere*, prendre du repos.
sciscere, se renseigner sur ; *resciscere*, découvrir.
sentire, comprendre ; *persentire*, venir à s'apercevoir.
sequi, suivre ; *assequi*, atteindre.
seruare, tenir en sûreté ; *conseruare*, mettre en sûreté.
tacere, garder le silence ; *conticere*, se taire (cesser de parler).
uincere, vaincre ; *deuincere*, réduire à merci.
urere, brûler ; *comburere*, mettre le feu.

Cette liste montre, par une série d'oppositions, la véritable valeur du verbe composé. C'est l'opposition du simple, duratif, au composé, momentané. La même opposition existe entre le composé non intensif et le composé intensif ou fréquentatif, entre *incipere* et *inceptare*, *obicere* et *obiectare*. Ce point a été très bien mis en lumière par M. Meillet dans son article et on trouvera tout un chapitre sur cette question dans le livre de M. Barbelenet (p. 177-213). Une des conséquences de l'opposition entre les deux formes doit être rappelée cependant. Quand le verbe simple est inusité, le moyen d'avoir un duratif s'opposant au composé momentané est de former l'intensif de ce composé. Tel est le cas de *specio*, sorti de la langue courante. Les

composés *conspicio*, *adspicio*, ont une valeur essentiellement momentanée. Pour exprimer l'action durable, on se servira des intensifs *conspicari*, *adspectari*, qui signifieront, non plus « apercevoir, découvrir », mais « arrêter le regard ».

Le sentiment de cette différence est encore très vivant à l'époque classique. Aux exemples tirés d'*Amphitruo* par M. Meillet, j'en puis ajouter de tout semblables pris dans César. Dans la bataille engagée contre les Nerviens sur la Sambre, des soldats des deux légions qui avaient la garde des bagages accourent et se montrent aux ennemis sur la crête des collines, pendant que Labiénus, de l'emplacement élevé du camp ennemi, arrête ses regards sur le désordre du camp romain et envoie une légion à l'aide : « Interim milites legionum duarum quae in nouissimo agmine praesidio impedimentis fuerant, proelio nuntiato, cursu incitato, in summo colle ab hostibus *conspiciebantur* ; et T. Labienus, castris hostium potitus et ex loco superiore quae res in nostris castris gererentur *conspicatus*, decimam legionem subsidio nostris misit » (Cés., *B. G.*, II, 26, 3-4). Dosson nous donne une excellente note : « *Conspiciebantur* : ce verbe se dit d'une chose qui saute aux yeux et dont la vue produit de l'émotion » ; « une chose qui saute aux yeux », voilà le momentané ; « dont la vue produit de l'émotion », voilà le changement dans la marche des événements, la péripétie. C'est un plaisir de trouver dans une édition française publiée pour la première fois en 1893, avant les études sur l'usage « perfectif » des composés latins, un commentaire qui s'adapte exactement à la théorie future et qui la prévient[1]. *Conspicari* est encore employé plus d'une fois par César pour exprimer l'action durable, pour montrer les Gaulois suivant du regard, du haut des murs d'Alise, le combat suprême livré par l'armée de secours et par Vercingétorix : « *Conspicati* ex oppido caedem et fugam suorum » (VII, 88,5) ; pour mettre en scène César, rencontrant une première fois les Bretons et examinant cette armée nouvelle pour lui : « Hostium copias conspicatus est » (V, 9,2) ; etc.

L'opposition du composé non intensif et du composé intensif fait une petite difficulté. En beaucoup de cas, le composé non intensif, marquant un résultat, suppose une série d'efforts antérieurs, ou déterminant un changement brusque, détonne avec

1. Il est essentiel de remarquer que le professeur allemand R. Schneider, dans un *Jahresbericht*, a déclaré que cette édition n'a pas de valeur scientifique (*Rev. des revues*, t. XVIII [1894], p. 45,17).

force sur la ligne continue des événements. De là, il n'y a pas loin à concevoir le composé non dérivé, du type *conspicere*, comme ayant un sens intensif. On se rappellera que l'ancienne explication des préverbes assignait à *cum-* une idée de renforcement. Ainsi *tenere*, « tenir », s'oppose à *continere* « retenir » ce qui allait échapper ; l'acte suppose un effort[1]. Certains préverbes, en dehors de *cum*, sont assez fréquents avec cette idée d'effort. Pour *ex*, rappelons la note de Madvig citée plus haut, et joignons à *elaborare*, *excruciare*, *exoptare*. Pour *dis*, on peut citer *distorqueo*, *discrucior*, *discupio*. Les composés de *de* ont souvent cette valeur.

Il semble qu'on doit distinguer dans ces espèces, deux cas différents. L'un est celui où le préverbe garde sa valeur propre ; c'est celui surtout de *per*, dont les composés n'ont presque jamais la valeur momentanée. Ces verbes sont en dehors de notre étude. L'autre cas est celui où, l'opposition avec le duratif n'étant pas exprimée, le composé ne garde plus qu'une valeur vague, attirant mieux que le simple l'attention sur le fait de l'exécution de l'acte. Il n'est pas difficile, alors, de remonter de ce sens dérivé à la fonction première, encore très saisissable dans *continere* « retenir », *elaborare* « tourner ses efforts », *excruciare* « mettre à la torture ». Mais ce qui est essentiel, c'est que ces verbes n'expriment pas la durée. Ils gardent de leur nature le sens momentané, tandis que l'intensif correspondant, s'il existait, aurait une valeur durative. On ne doit pas être dupe du terme « intensif », qui désigne les verbes du type *conspicari*. Ces verbes expriment surtout une circonstance de temps, la durée ou la répétition de l'action[2]. Il suffit donc d'opposer les composés marquant un effort, aux simples, à *tenere*, *laborare*, *cruciare*, *tor-*

---

1. Dans Cés., *B. G.*, I, 38,5 : « Reliquom spatium mons continet », le composé me paraît indiquer le terme, le résultat : « enfermer, enclore ». C'est autre chose.

2. Le sens duratif de ces formes est très sensible dans des formules comme *te ipsum quaerito* (Tér., *Ad.*, 81, 322, etc.), « je suis en train de te chercher, je suis à ta recherche ». La notion de la durée et celle de la répétition de l'action sont assez voisines pour que l'esprit passe instinctivement de l'une à l'autre et se serve des mêmes formes pour exprimer indifféremment l'une ou l'autre. Mon ami, Bernard Haussoullier, m'en signale un exemple typique. Dans les décrets athéniens, quand on décide de faire une proclamation, ἀνειπεῖν et ἀναγορεύειν ont un sens différent. Ἀνειπεῖν veut dire que la proclamation sera faite une fois, pour une fois; ἀναγορεύειν, que la proclamation sera renouvelée, ainsi à chaque retour de la fête. On voit comment une langue technique se sert de l'opposition γράψαι γράφειν de la langue générale. M. Barbelenet distingue peut-être un peu trop rigoureusement les intensifs fréquentatifs et les intensifs duratifs. Cf. l'opposition *scribe*, *scribito*.

quere, etc., pour mettre en relief leur valeur première de verbes momentanés, non duratifs.

Nous touchons enfin à ce qui est, en dernière analyse, le principe de l'emploi du composé, c'est une opposition, et même une double opposition. Si on prend le composé isolément, comme on l'extrait du dictionnaire, il s'oppose au simple et à l'intensif sous le même rapport, le rapport du momentané et de la durée, *condolere : dolere*, *conspicere : conspicari*. C'est ce qu'on peut appeler la fonction grammaticale du composé. Mais dans la phrase, il est assez rare qu'un jeu de mots heurte au simple le composé : « Ex meo propinquo rure hoc *capio* commodi : | neque agri neque urbis odium me umquam *percipit* », « Du voisinage de mon domaine, je tire cet avantage (permanent) : le dégoût, soit de la campagne, soit de la ville, à aucun moment ne peut m'atteindre (ingressif) » (Tér., *Eun.*, 971-972). Le composé s'oppose le plus souvent à ce qui précède et détermine la suite du discours. On peut s'en assurer par la narration de l'*Hécyre* que nous avons rapportée. Les verbes *corripui*, *aspexere*, *exclamant*, *immutari*, etc., font autant de petites péripéties. Là est l'usage littéraire du composé. Cet usage procède de la fonction grammaticale, sans laquelle il n'existerait pas. Tout est donc fondé sur une opposition.

Cette conclusion permet de rattacher le phénomène à un groupe plus large de faits, d'expliquer en même temps sa différence avec le phénomène grec. Le système temporel latin est une opposition : opposition de deux thèmes, le thème de *scribo* et le thème de *scripsi* ; opposition de deux idées, l'idée de l'action non achevée et l'idée de l'action achevée. Le système temporel grec ne comporte des oppositions que par accident. Il est établi non pas sur deux, mais sur trois thèmes, γράφειν, γράψαι, γεγραφέναι. L'idée maîtresse est celle d'une action considérée dans différentes phases de son développement. Sans doute, γράφειν et γράψαι s'opposent, mais cela est accessoire. En grec sont coordonnés les débris d'une morphologie primitive beaucoup plus riche, dont chaque élément existait par lui-même et était absolument indépendant de tous les autres. Les débris de ce passé ont pu recevoir une ordonnance qui les met en série, soit que l'idée directrice ait pris corps après coup, soit plutôt qu'elle se soit précisée lentement en éliminant les formes qui ne se rangeaient pas au plan définitif. Nous voyons maintenant pourquoi le verbe composé latin peut correspondre à certains sens de l'aoriste grec

(νοσῆσαι, *condoluisse* « tomber malade »), mais ne semble pas se réduire à l'idée verbale pure et simple. Cette nuance ne rentrait pas sous le principe d'opposition qui commande l'emploi du composé latin.

On peut aller encore plus loin dans l'appréciation de l'opposition latine. Il semble que le choix des temps en latin est constamment soumis à une relation : « Hunc librum si *legeris*, *laetabor* » ; « Ea cum *taces*, nulla esse *concedis*. » Dans la première phrase, *legeris* marque une antériorité logique par rapport à *laetabor* ; dans la seconde, il y a simultanéité marquée par la similitude des temps : « en te taisant » ; dans les deux, l'expression temporelle est réglée par la relation des deux verbes. Ainsi l'emploi des temps, au sens précis du mot temps, dépend d'une comparaison. On sait jusqu'à quel point la langue a poussé ce principe. Si on met en regard l'emploi des composés, nous serons amenés à conclure que le plan général de la syntaxe des formes temporelles et assimilées est une série d'oppositions. L'antithèse, qui paraît avoir été une des maîtresses de la pensée romaine dans le droit, dans les institutions, dans le style, a commandé encore une partie de la syntaxe du verbe.

IV

Il reste maintenant à délimiter avec plus de précision les deux catégories de verbes, duratifs et momentanés.

Nous avons vu incidemment que tous les intensifs ou itératifs, simples et composés, *cantare* et *conspicari* ont une valeur durative. Rappelons-le ici. Un verbe composé est donc toujours de sens momentané, sauf quand il est de forme intensive. Pour qu'il ait cette valeur, il faut cependant trois conditions :

1° Le préverbe doit être de sens effacé. Le plus apte est *cum*. D'autres préverbes ont un sens effacé en composition, mais gardent de leur signification originelle la convenance à telle nuance plutôt qu'à telle autre : *ad*, *ob*, à l'idée de commencement ; *ex*, à celle de fin ou de résultat. Rien ne montre mieux l'équivalence fréquente des préverbes comme le passage de Tér., *Ph.*, 305-306, où *commonstrarier* est repris par *demonstrarier*. Les composés qui ont en outre le suffixe *-sco* sont tout particulièrement de sens momentané ; car le suffixe transformait de simples présents en présents de progression, impliquant l'idée de commencement. L'addition du préverbe ne faisait, en quelque manière, que renforcer leur valeur. Mais alors ils ne gardent plus le sens ingressif du suffixe *-sco* ; ils servent pour la fin,

pour le résultat, pour le caractère soudain de l'action, comme pour son début (voy. Barbelenet, p. 235). Le sens momentané est dans ces formes constant, mais indépendant du suffixe ; la nuance est plutôt déterminée par le préverbe. En revanche, même le préverbe *cum* peut avoir toute son énergie, comme dans *conuenire*, au sens de « être d'accord ». On doit exclure de l'étude des momentanés toutes les formes où le préverbe a ainsi un sens précis ; tel est *praecucurrit* dans la narration de l'*Hécyre*.

2° Le verbe composé ne doit pas avoir pris un sens spécial, très différent du simple. *Intellego* est complètement séparé du simple pour le sens. Des verbes comme *coerceo*, *experior*, *decerno* ont une acception indépendante. D'autres composés sont si anciens ou si obscurs qu'on les traite comme des verbes simples : *pono*. Même certains composés de sens généralement momentané paraissent prendre une valeur durative à cause de l'ancienneté de la composition et de l'usure du mot (*accipio* dans Tér., *Ad.*, 167, 606).

3° La valeur momentanée d'un composé n'est assurée que s'il existe en regard un simple duratif ou un composé de forme intensive. Elle découle d'une opposition qui doit être d'abord établie pour garantir l'interprétation : *dolere* garantit le sens de *condolere*, *conspicari* celui de *conspicere*. M. Barbelenet en a fait la remarque incidemment pour Tér., *Ad.*, 643 : « *Erubuit* : salua res est » ; le composé correspond à un présent grec : Ἐρυθριῶν πᾶς χρηστὸς εἶναί μοι δοκεῖ. Comme presque toujours, il n'y a pas correspondance exacte de la pensée entre les deux textes. Mais, de plus, le simple latin est inusité, les formes isolées *rubeo*, dans Lucrèce, et *rubesco*, dans Virgile, sont artificielles. L'aspect reste douteux. On ne devra donc pas subtiliser dans des cas analogues. P. 305, M. Barbelenet note que *existumo* a une valeur douteuse ; mais le simple ne se trouve pas dans Plaute, Térence, Cicéron, Virgile. Ces exemples suffisent à établir la méthode qui doit être suivie rigoureusement si on veut obtenir des résultats solides.

Nous venons de définir les momentanés. Ont, au contraire, la valeur durative : 1° les composés de sens prépositionnel : *praecurrere* ; 2° les composés de forme intensive : *conspicari* ; 3° presque tous les simples.

Ce dernier point demande encore quelques explications. Un certain nombre de verbes simples ont par leur sens même une valeur momentanée ; l'action qu'ils expriment se fait en une minute : ainsi *ferire*, dont le parfait inusité est remplacé par un

composé *percussi*, parce que seule une forme composée était capable d'avoir la valeur momentanée qu'a le présent. De même *tollere* a pour parfait *sustuli*. Le parfait *tuli*, ayant une valeur durative, est devenu le parfait du duratif *fero*. La langue a dû créer, en certains cas, des formes nouvelles ou apparier d'autres verbes pour posséder le duratif correspondant à un simple momentané : *parturio* est duratif par opposition à *pario*; *dono*, *condono*, peut-être *dedo*, sont duratifs par opposition à *do*, essentiellement momentané; *ago* est le duratif de *facio*, tandis que *agor* et *fio* sont momentanés. Il est même arrivé qu'on a créé inversement des formes concurrentes pour avoir le momentané s'opposant au duratif normal, au lieu de recourir à la composition. Mais cela s'est produit surtout en grec, où le procédé de la composition paraît se développer tardivement pour la création des momentanés (dans Polybe) : auparavant paraissent des présents à redoublement : τίκτω, γίγνομαι, πίπτω, etc.[1]. Ces créations doivent être mentionnées incidemment pour montrer à quelles exigences de la pensée répondent les catégories que nous étudions. Mais en latin, les simples ont généralement la valeur durative, si bien que l'on cherche à posséder des duratifs quand par hasard le sens du verbe impose la valeur momentanée.

V

L'opposition de la durée et du moment étant exprimée par des formes temporelles, cette opposition se trouve entrer nécessairement en combinaison avec les idées propres aux formes temporelles de la langue latine, inachèvement ou achèvement de l'action. Dans une certaine mesure, l'inachèvement comporte la durée; souvent, l'achèvement suppose un point final, donc le momentané. Du voisinage de ces notions résultent, dans la pratique, des nuances et des interférences. M. Barbelenet les a étudiées avec soin, mais son travail doit être considéré comme un début. La matière est difficile et compliquée. Notons seulement quelques points acquis.

1° Le parfait d'un composé latin ne correspond pas exactement à l'aoriste grec : *cognoui* n'est pas le synonyme exact de ἔγνων. C'est une des conclusions les plus claires qui résultent de la comparaison des imitations latines avec les originaux grecs. Alors

1. Vendryès, dans les *Mém. de la Soc. de linguistique*, t. XX, p. 117-123 (cf. *Rev. des revues*, t. XL, p. 48).

qu'on attend des verbes composés, trop d'aoristes sont représentés par des simples pour qu'on puisse croire à un hasard. La théorie faisait pressentir ce résultat, puisque le principe latin qui oppose le composé au simple est différent du principe grec qui préside au rapport des formes temporelles.

2° L'action exprimée par le parfait latin d'un composé non duratif ne peut plus se prolonger, puisque de par le choix de la forme temporelle elle est présentée comme achevée. Cés., *B. G.*, I, 53,5 : « Reliquos omnes equitatu consecuti nostri interfecerunt ». « César veut nous faire entendre, dit M. Barbelenet, p. 62, que les Romains, ayant rejoint leurs ennemis (ce qui naturellement termine toute poursuite) se mettent à les tuer et les tuent jusqu'au dernier. » Ce sens de *interfecerunt* est tellement clair qu'une note est inutile dans une édition. Mais le cas de *consecuti* est pareil : c'est la fin achevée, si l'on peut dire, de la poursuite. Dosson, que nous avons déjà trouvé attentif à ces nuances, avertit d'un mot : « *Consecuti*, atteindre ».

Il suit de là que les parfaits latins de verbes composés, énonçant l'achèvement et un changement dans la direction de l'activité, pourront exprimer un état résultant d'une action passée. Dans un système différent et par des voies absolument séparées, le latin arrive à se rencontrer avec le grec. Mais s'il y a synonymie entre ces parfaits latins et des parfaits grecs, leur nature est complètement dissemblable. Sous le bénéfice de cette observation, on pourra souvent adopter les traductions suivantes : *consedi*, je suis assis ; *constiti*, je me tiens ; *consueui*, j'ai l'habitude (*soleo*) ; *occidi*, je suis mort ; *percepi*, je comprends ; *perspexi*, je connais.

3° Les composés de sens momentané ne sont pas employés, en principe, ni à l'imparfait, ni au participe présent, ni à l'infinitif précédé par un verbe signifiant commencer, continuer, cesser. Il est évident que dans *redi quo coepisti* (Tér., *Ad.*, 190), le verbe à suppléer après *coepisti* est *ire*, non pas *redire* qui serait absurde. Le composé peut, d'ailleurs, être employé avec intention et par figure ; nous avons expliqué plus haut (p. 248-249) *occeperis exornare*. Les temps en question restent possibles, quand le composé n'a plus nettement la valeur momentanée et quand il indique seulement l'opposition avec l'idée contraire. Par opposition à *tenere*, *continere* veut dire « retenir ». Mais *se continere* arrive au sens de « ne pas s'échapper, se maintenir », et peut être mis à l'imparfait : Tér., *Ph.*, 363 : « Ruri fere | se *continebat* » ; cf. Cés., *B. G.*, III, 17, 5 : « Castris sese *tenebat* ». La nuance qu'introduit le composé, c'est le sentiment que le sujet pourrait s'échapper quelque-

fois de la campagne vers la ville, devrait même le faire suivant l'usage ordinaire des hommes. L'imparfait se justifie ailleurs par l'idée d'efforts répétés : Cés., *B. G.*, I, 15, 4 : « Caesar suos a proelio continebat ». *Continebat* se traduira par « retenait » ; l'imparfait ajoutera la notion de la répétition. *Tenebat* énoncerait une continuité sans effort.

4° Le participe présent des composés ayant vraiment le sens momentané ne se rencontre guère. En revanche, le participe présent d'un simple duratif s'oppose souvent à un composé de sens momentané faisant fonction de verbe principal. Alors l'action principale modifie ou interrompt la situation peinte par le participe présent : Tér., *Heaut.*, 285 : « Texentem telam studiose ipsam *offendimus* ». Nous retrouvons là le changement brusque dans l'activité du sujet : *dormiunt*, *commouebo*. La phrase de T. Live, XXVI, 15, 11, *consurgentem inclamauit* (plus haut, p. 253), rentre dans cette catégorie. Comme le remarque M. Barbelenet, p. 51, il s'établit une tendance à opposer au participe présent un verbe principal composé et il se crée une sorte de cliché ; cf. dans la narration de l'*Hécyre*, *corripui me lacrumans*, *accidit lacrumans*. Le type pourra dégénérer en formule où l'opposition primitive ne se sentira plus.

VI

Avant de conclure, j'essaierai d'éclaircir par les notions précédentes quelques expressions que le hasard m'a mises sous les yeux dans ces derniers temps. Ce sont des observations détachées, qui n'ont pas d'autre but que de montrer l'application des principes. L'ordre suivi est celui des idées le plus souvent exprimées par l'emploi d'un composé : commencement de l'action, fin, résultat, changement.

A. Commencement de l'action.

Collaudare, « porter aux nues ».

Ce verbe exprime un mouvement d'admiration. C'est « porter aux nues », plutôt que « louer vivement ». En tout cas, ce n'est pas « louer longuement », comme on l'a cru. Le verbe est employé par le Syrus des *Adelphes* dans le récit qu'il fait devant Déméa en affectant de ne pas le voir ; Déméa pousse des exclamations scandalisées :

Omnem rem modo seni
quo pacto haberet enarramus ordine.
Nil quicquam uidi laetius. — Pro Iuppiter,
hominis stultitiam! — Conlaudauit filium;
mihi qui id dedissem consilium, egit gratias. —
Disrumpor! — Argentum adnumerauit ilico;
dedit praeterea in sumptum dimidium minae.

« Tout à l'heure nous nous sommes mis à raconter au vieillard toute l'affaire, telle quelle, de point en point. Je n'ai rien vu de plus enchanté. — Au nom de Jupiter, ce bonhomme, quelle sottise ! — Il a porté aux nues son fils. A moi qui avais donné ce conseil, il a rendu grâces. — Je crève. — Il a compté la monnaie sur-le-champ. Il a donné en plus pour la dépenser une demi-mine. »

Dans ce récit, où chaque phrase est un coup d'épingle pour Déméa, les verbes ont le sens momentané, y compris *dedit*, sauf *egit*. Je ne pense pas qu'il faille voir avec M. Barbelenet, p. 97, dans *conlaudauit filium* une sorte de parenthèse explicative. Tous ces verbes, *conlaudauit*, *egit*, *adnumerauit*, *dedit* sont le développement de *nil uidi laetius*.

Conlaudare marque nettement le début de l'action dans le portrait qu'Horace trace de lui-même en attribuant ses qualités à l'éducation paternelle (Sat. I, 6, 65-71) :

Atqui si uitiis mediocribus ac mea paucis
mendosa est natura alioqui recta, uelut si
egregio inspersos reprehendas corpore naeuos,
si neque auaritiam neque sordis nec mala lustra
obiciet uere quisquam mihi, purus et insons
(ut me collaudem) si et uiuo carus amicis :
causa fuit pater his...

Il y a dans ce portrait une partie négative, qui finit à *mihi*. Puis, vient l'énumération des qualités, et cette énumération est introduite par une parenthèse, *ut me collaudem*, « pour que je *me mette à* me louer ». On notera en passant le sens analogue de *reprehendas* : « si on vient à surprendre ».

Les vers d'Horace montrent le sens premier du composé. On a passé fort naturellement de « se mettre à louer » à : « porter aux nues ». Le composé a eu plus de relief que le simple et a paru une sorte d'intensif. C'est le cas d'un passage de Plaute où un esclave achève la litanie des hauts faits d'un compère : « Num male relatast gratia, ut collegam *collaudaui*? » (*As.*, 576). La recherche de l'allitération a pu influer sur le choix du verbe. Dans un autre passage, *Capt.*, 420-421, le sens est plus voisin de l'origine : « Videas corde amare inter se : quantis laudibus |

suom erum seruos *conlaudauit* ! » Le sens est encore « porter aux nues ».

Ces exemples montrent que la langue n'est pas figée, mais qu'une acception nouvelle étant acquise, celle-ci évolue à son tour et que tout est soumis à un continuel mouvement.

Concidere, « s'abattre ».
Lucrèce, V, 1328 :

> Nam transuorsa feros exibant dentis adactus
> iumenta aut pedibus uentos erecta petebant :
> nequiquam, quoniam ab neruis succisa uideres
> *concidere* atque gravi terram consternere casu.

On notera le momentané *consternere*, qui a la même nuance (commencement de l'action), et qui est employé après *concidere*. La succession est peinte par *succisa*, *concidere* et *consternere*.

Concubare « se coucher ».
Properce, IV, 1, 3 :

> Atque ubi Nauali stant sacra Palatia Phoebo,
> Euandri profugae *concubuere* boues.

L'opposition de *cubare accubare* a été notée p. 254. Ici, les génisses d'Évandre se couchent au terme de leur course fugitive ; *profugae* et *concubuere* se complètent.

Collucere, « commencer à briller ».
Énée, en quittant Carthage, voit de la mer les murs de la ville qui commencent à rougir des flammes que lance le bûcheur de Didon (Virg., *En.*, V, 3-4) :

> Moenia respiciens quae iam infelicis Elissae
> *collucent* flammis.

Comme dans la phrase de T. Live citée plus haut (p. 253), *consurgentem iam*, la même nuance est soulignée par le même adverbe *iam*. Sur ce passage de Virgile, Servius est complètement à côté. Il entend *collucent* des torches des funérailles et traduit par « lucent undique », égaré peut-être par un faux enseignement d'école sur la valeur du préverbe *cum*.

Conspicere « porter les regards sur ».
Nous avons déjà rencontré ce verbe à plusieurs reprises, notamment à propos d'une phrase de César (p. 255). Il faut revenir sur ce composé fort intéressant. Un de ses emplois est particulière-

ment instructif : il indique la manière dont le regard est surpris par les gens qui sont un spectacle ou qui se donnent en spectacle, autorités, grands personnages, champions de sport. Telle est l'impression que produit un homme respecté sur une assemblée troublée (Virg., *En.*, I, 151-152) :

> Tum, pietate grauem ac meritis si forte uirum quem
> *conspexere*, silent arrectisque auribus adstant.

Cf. Horace, *A. p.*, 227-228 :

> Quicumque adhibebitur heros,
> regali *conspectus* in auro nuper et austro.

Il faut donc garder le texte des mss. dans le *Culex*, 264 :

> Ecce Ithaci coniunx semper decus Icariotis,
> femineum *conspecta* decus.

La correction ancienne, *concepta*, ou celle de Heyne, *incorrupta* sont inutiles.

C'est surtout pour peindre le cavalier, qui attire les regards par son attitude fièrement campée et par son armement, que *conspicior*, *conspectus* et *conspiciendus* sont employés par les poètes.

Virgile, *En.*, VIII, 588 :

> Ipse agmine Pallas
> in medio, chlamyde et pictis *conspectus* in armis.

Horace, *Odes*, III, 7, 25-26 :

> Quamuis non alius flectere equom sciens
> aeque *conspicitur* gramine Martio.

Tibulle, I, 2, 67-70, oppose à son bonheur près de Délie la folie de celui qui va chercher la fortune dans les combats :

> Ille licet Cilicum uictas agat ante cateruas
> ponat et in capto Martia castra solo,
> totus et argento contextus, totus et auro,
> insideat celeri *conspiciendus* equo.

L'adjectif verbal a presque la valeur d'un adjectif en *-bilis* qui n'a pas été formé. Nous trouvons, d'ailleurs, *conspiciendus*, « digne d'arrêter les regards », c'est-à-dire avec un sens analogue à celui du *conspexere* de Virgile, dans une épigramme que Pithou attribuait à Sénèque et qui est, en tout cas, du temps de Claude ou de Néron (Riese, 405, 1-2) :

> Crispe meae uires laesarumque ancora rerum,
> Crispe uel antiquo *conspiciende* foro.

C'est à la fois le vainqueur au jeu et le beau cocher que Virgile décrit, en s'annonçant lui-même comme le champion couronné dans les jeux qu'il instituera à la gloire d'Octave (*Géorg.*, III, 17-18) :

> Illi, uictor ego et Tyrio *conspectus* in ostro,
> centum quadriiugos agitabo ad flumina currus.

La prose connaît les mêmes nuances. Les soldats de César, dans le passage cité p. 255, se montrent sur la crête des collines comme les beaux cavaliers sur la croupe de leurs chevaux. Chez les poètes, l'image est complétée par certains détails qui font ressortir l'éclat et l'ajustement. Mais pour le lecteur, le mot à lui seul suffit pour éveiller l'image avec cette association inconsciente et obscure d'autres images qui sont comme les harmoniques du sens fondamental. Dans une langue expressive, un mot entraîne avec lui quelque chose du contexte dans lequel il est souvent placé. Le triomphe de Camille est décrit avec les mêmes termes que la victoire de Virgile, dans T. Live, V, 23,5 : « Maxime *conspectus* ipse est curru equis albis iuncto urbem inuectus ». Le verbe est transporté du cavalier au cheval et aux armes à propos d'Hannibal, *ib.*, XXI, 4,8 : « Vestitus (substantif) nihil inter aequales excellens ; arma atque equi *conspiciebantur* ». Le verbe finit par prendre le sens de « se distinguer » ; *ib.*, IV, 60,8 : « Quos cum et a patribus collaudari et a militari aetate [les centuries des *iuniores* formant l'armée active] tamquam bonos ciues *conspici* uolgus hominum uidit.. ». On notera le rapprochement avec *collaudari*. Salluste, *Cat.*, 7,6 : « Se quisque hostem ferire, murum ascendere, *conspici*, dum tale facinus faceret, properabat. » Une édition classique annote avec italiques : « Être *bien* en vue, attirer *tous* les regards ; *cum*, en composition avec un verbe, indique... l'intensité de l'action exprimée ». La vérité sera : « attirer les regards », en omettant précisément le mot que soulignait l'ancienne doctrine. *Conspici* est généralement pris en bonne part. Mais cela n'est pas exclusif. Auguste recommande qu'on avertisse le jeune Claude de ne pas se faire remarquer aux jeux qu'il présidera (lettre d'Auguste à Livie, dans Suét., *Claude*, 4) ; «... admoneri ne quid faciat quod *conspici* et *derideri* possit ; spectare eum Circenses ex puluinari non placet nobis : expositus enim in fronte prima spectaculorum, *conspicietur* ». Dans son souci de la dignité, le vieil homme d'État n'est pas loin de confondre *conspici* et *derideri*.

Nous avons remarqué que *conspiciendus* joue le rôle d'un adjectif en *-bilis*. C'est aussi quelquefois le cas de *conspectus*. Tite-

Live, II, 5,5 : « Sumptum supplicium conspectius eo quod poenae capiendae ministerium patri de liberis consulatus imposuit », « un supplice d'autant plus remarquable que... ».

Inflammare, « enflammer ».

M. Barbelenet, p. 359, cite une phrase dont on peut tirer encore un meilleur parti qu'il n'a fait, dans Cic., *Epît.*, I, 7, 9 : « Vt omnem gloriam ad quam a pueritia *inflammatus fuisti* omni cura atque industria consequare », dès ta jeunesse on t'a donné la passion de la gloire. Ce qui rend l'expression intéressante, c'est la forme avec *fui*. L'idée qu'amène cet auxiliaire est l'idée d'un acte qui a eu lieu dans le passé et qui a cessé. Par conséquent *inflammatus fuisti* est une formule doublement momentanée : *inflammatus* indique le commencement de l'état qu'exprimerait *flammari*, et *fuisti*, qu'il s'agit d'un acte qui a eu lieu une fois dans le passé et ne s'est pas renouvelé. Lentulus n'a pas eu besoin d'être averti deux fois d'avoir à poursuivre la gloire.

Le sens momentané de *inflammare* aide à résoudre une question de critique verbale autrement insoluble dans Virgile. Le poète se sert du simple pour désigner l'état d'être enflammé, un état durable, à propos des yeux d'un serpent : « Flammantia lumina torquens » (*Géorg.*, III, 433), à propos de la rage constante où l'impunité des Troyens met Junon : « Talia flammato secum dea corde uolutans » (*En.*, I, 50). Mais la métrique ne nous guide plus dans deux autres vers de l'*Énéide* où les mss. sont en désaccord :

> Ast illum ereptae magno *flammatus* amore
> coniugis et scelerum Furiis agitatus Orestes
> excipit... (III, 330-333.)
> *flammatus* F P aγ : *inflammatus* M b c.
> His dictis impenso animum *inflammauit* amore.
> (IV, 54.)
> *inflammauit* M bγ : *flammauit* F P R c.

Les mss. paraissent avoir chacun suivi un système uniforme, soit dans le sens du simple soit dans celui du composé. On peut soutenir que F et M se balancent et que les autorités sont presque de poids égal. Dans IV, 54, après *animum*, l'addition ou l'omission du préverbe est facile même dans l'écriture capitale. C'est le sens ou plutôt la nuance qui devra décider. La situation d'Oreste, dans III, 330, est à peu près la même que celle de Junon dans I, 50. Le ressentiment qu'éprouve Oreste de s'être vu enlever sa fiancée est persistant comme le dépit de Junon.

Virgile n'établit pas la succession des événements : on donna Hermione, fiancée d'Oreste, à Néoptolème; Oreste en conçut de la colère; il surprit Néoptolème et le tua. Virgile décrit un état psychologique, un aliéniste dirait une psychose : le ressentiment et la folie d'Oreste ; ce sont des états permanents. Donc on lira : *flammatus*. Au contraire, quand Anna excite l'amour de sa sœur pour Énée et lui conseille de quitter toute réserve, c'est la flamme qu'elle porte dans le cœur de Didon jusque là hésitante; *inflammauit* peint le déchaînement de l'incendie, *flammauit* serait presque un contresens.

Infundere, « se mettre à verser ».

Notre langue, qui a gardé le sens d'*inflammare* dans « enflammer », n'a pas de correspondant pour *infundere* et ne le distingue pas de *fundere*. Il faut recourir à une périphrase. *Infundere* peint le mouvement de la main qui incline la coupe et la fait déborder. Pour décrire l'acte de la libation, ce verbe entrera en concurrence avec *fundere*. Nous avons le simple dans VIRG., *En.*, V, 77-79 :

> Hic duo rite mero libans carchesia Baccho
> *fundit* humi, duo lacte nouo, duo sanguine sacro,
> purpureosque iacit flores, ac talia fatur.

Infundit se comprendrait mal pour cette triple libation de deux coupes qui suppose nécessairement la durée, de même que l'action suivante, *iacit* (cf. VI, 884 « purpureos *spargam* flores »). Mais dans V, 774-776, le poète avait le choix, car aucun motif de logique, de style ou d'image n'imposait plutôt une forme que l'autre :

> Ipse, caput tonsae foliis euinctus oliuae,
> stans procul in prora, pateram tenet extaque salsos
> porricit in fluctus ac uina liquentia *fundit*.

Dès lors, on peut hésiter dans un passage où les mss. sont de nouveau en désaccord (VI, 252-254) :

> Tum Stygio regi nocturnas inchoat aras
> et solida imponit taurorum uiscera flammis,
> pingue super oleum *infundens* ardentibus exis.
> *infundens* M : *fundens* FPRbcγ.

Le Mediceus est seul à donner la forme composée. M. Sabbadini, fidèle au Vaticanus F, accorde la préférence au simple dans sa récente édition. Mais nous avons affaire à un groupe de lettres où l'autorité des mss. est faible ; c'est le même cas que plus haut,

animum inflammauit (IV, 54) : l'omission du préverbe après *m* a au moins autant de chances sous la plume des copistes que son addition. Une raison cependant plaide en faveur de l'authenticité de *infundens*. Nous avons vu que l'opposition du participe présent simple au verbe principal composé, *accidit lacrumans*, était fréquente et formait presque un cliché stéréotypé. Les copistes de la fin de l'antiquité, qui ne sont pas de simples manœuvres, mais qui connaissent assez bien le style de leurs auteurs et se laissent quelquefois égarer par des réminiscences[1], devaient plutôt écrire d'instinct *imponit fundens* que *imponit infundens* ; le premier texte a un peu plus de chance d'être une faute que le second.

A cet indice, s'ajoute une considération de style. Ce que Virgile décrit, c'est une suite d'actes d'Énée, *inchoat*, *imponit*. La libation, versée sur les *exta* brûlants, est postérieure à leur disposition sur la flamme de l'autel ; *imponit fundens* supposerait la simultanéité. C'est cette absurdité que Virgile a voulu éviter en choisissant *infundens*. Le composé équivaut à un aoriste grec. Une formule comme ἐπέθετο σπείσας serait fausse, à cause du rapport temporel du participe avec le verbe principal, rapport d'antériorité. L'emploi du participe présent évite en latin cet inconvénient[2]. Le choix du participe, au lieu de *infundit*, est sans doute destiné à marquer la liaison étroite des deux actes : *inchoat* est une première scène, *imponit infundens* en est une seconde.

Nous avons le parallèle de *super infundens* dans IV, 122, *desuper infundam*. L'adverbe dans les deux expressions achève de montrer aux yeux le mouvement de la main qui commence la libation. Au contraire, un dieu fluvial qui déverse continuellement l'eau de son urne, sera *fundens*, non *infundens* (VIII, 792) : « Amnem *fundens* pater Inachus urna ».

Obmutescere, « devenir silencieux ».
Virgile, *Énéide*, VI, 155 :

.....Dixit pressoque *obmutuit* ore.

« La Sibylle dit et ayant fermé les lèvres, elle devint silencieuse. » La tradition épique souligne les actes ordinaires en les décomposant, avec une minutie de peintre hollandais.

---

1. L. Havet, *Manuel de critique verbale*, § 1082.
2. Tout autre est l'emploi du participe présent actif dans la langue de l'époque impériale pour suppléer l'absence d'un participe passé de voix active ; voy. Riemann, *Syntaxe*, § 156, r. 2. Alors c'est une idée temporelle qui est exprimée, en relation avec le verbe principal.

Procurare corpora, « se donner au repos ».

L'expression habituelle est *corpora curare*.

Le commencement de l'action est exprimé par le composé dans Virgile, *Enéide*, IX, 156-158 :

> Nunc adeo, melior quoniam pars acta diei,
> quod superest, laeti bene gestis corpora rebus
> *procurate* uiri et pugnam sperate parari.

Le verbe ne marque pas l'antériorité, mais insiste sur la nécessité de se donner tout de suite au repos dans l'attente de la bataille du lendemain.

Le sens est moins net dans un passage de Plaute, *Poen.*, 715, que M. Barbelenet discute, p. 340 :

> Hinc me procura ; propere hosce apsumi uolo.

Collybiscus, se donnant pour un riche étranger qui veut faire la fête, remet à Lycus le proxénète une bourse de trois cents philippes d'or (*hosce*), en lui recommandant de le bien soigner et d'activer la dépense. Je crois, cependant, que *procura* n'a pas le sens de *cura*. Il complète l'idée exprimée par *hinc* : une fois en possession du nerf de la guerre, *hinc*, Lycus n'a plus qu'à *se mettre* à soigner l'étranger.

Ces deux textes sont intéressants, parce que les composés de *pro* ont rarement un sens assez effacé pour jouer le rôle de momentanés.

B. Fin de l'action.

Conuinci, « venir à bout » d'un adversaire.

Lucrèce, V, 1175 Munro (1173 Benoist) :

> Aeternamque dabant uitam, quia semper eorum
> subpeditabatur facies et forma manebat,
> et tamen omnino quod tantis uiribus auctos
> non temere ulla ui *conuinci* posse putabant.

« Les mortels attribuaient aux dieux une vie éternelle, parce que toujours se maintenaient pleinement (dans les visions) devant eux leurs images avec une beauté permanente, et aussi, sans parler de tout cela, parce des êtres doués de telles forces ne pouvaient pas facilement succomber à une puissance quelconque. »

Le *Thesaurus linguae latinae*, t. IV, col. 878, l. 60, place cet exemple de *conuinci* dans une très longue série où *conuincere* est expliqué par « aliquid uerum uel falsum esse demonstrare, comprobare, persuadere », etc. Cela est une ineptie. Munro, Benoist, Merrill, et, je pense, tous les commentateurs, notent ici que

conuinci a le sens de *uinci*. Munro remarque qu'il n'y en a pas un second exemple. Le *Thesaurus* des académies allemandes a passé sur une occasion de signaler une signification unique, un ἅπαξ lexicographique ; cet accident n'est pas isolé dans cette savante publication.

Mais *conuinci* n'a pas le sens pur et simple de *uinci*. Ici encore la théorie des verbes composés montre la nuance. *Conuinci* marque le terme de l'action ou même son résultat. Nous avons vu le sens de *debellare*, *decertare*, *deuincere*. *Conuinci* s'explique à peu près de même ; ce n'est pas seulement être vaincu, c'est être abattu, c'est être réduit à néant. La théorie est confirmée par le contexte. Il s'agit de l'éternité des dieux. Qu'un immortel soit vaincu, cette défaite peut ne pas entraîner la fin de son existence. Seule pourrait venir à bout de son être une defaite qui l'anéantirait. C'est ce que dit *conuinci*. On voit en même temps pourquoi le verbe est si rare avec cette nuance : c'est qu'il est rare qu'on ait à parler de destruction totale. Lucrèce a bien pu créer cet emploi de *conuincere*. Il l'aurait fait alors d'après les principes vivants de la langue. Nous aurions là un témoignage de la conscience qu'avaient les Romains de la fonction spéciale du préverbe.

Expurgare, « réussir à se disculper ».

Salluste, *Jug.*, 69, 4 :

« Turpilius, quem praefectum oppidi unum ex omnibus profugisse supra ostendimus, iussus a Metello causam dicere, postquam sese parum expurgat, condemnatus uerberatusque capite poenas soluit. »

Le sens d'*expurgat* est trop clair pour qu'on ajoute un mot. Mais il n'est pas inutile de citer la note d'une édition allemande : « *Expurgo* est un composé vulgaire pour le classique *purgo* ; cf. par exemple, Cés., *B. G.*, IV, 13, 5 : *sui purgandi causa*. » Nous avons là une façon de considérer les faits qui était ordinaire avant qu'on ait précisé le rôle du préverbe. Voyez Barbelenet, p. 303.

D. Changement dans la direction de l'action.

M. Barbelenet a vu et montré que *re-* *red-* a pour fonction essentielle d'indiquer une situation nouvelle, avec un changement plus brusque, plus imprévu que pour les autres préverbes. Il suffira d'ajouter ici à ses exemples quelques textes de Virgile.

Un brusque changement de fortune est rendu chez nous par une métaphore : la fortune nous sourit. Nous pouvons traduire

ainsi, en donnant l'essentiel du sens, deux verbes différents, comportant des images seulement voisines, qui ont en commun le préverbe *re*, *respexit* et *reuisit* (*Buc.*, 1, 28 ; *En.*, III, 318) :

Libertas quae sera tamen *respexit* inertem.
Quae digna satis fortuna *reuisit*
Hectoris Andromachen ?

Reuiso a un sens un peu différent à propos des âmes des morts qui, n'ayant pas reçu les honneurs des funérailles, doivent attendre cent ans pour passer le Cocyte (VI, 330) :

Tum demum admissi stagna exoptata *reuisunt*.

Après une longue attente et bien des tentatives pour approcher, ils voient enfin l'eau sur laquelle ils désiraient naviguer.

Reficere signifie « donner une nouvelle forme », quand Cybèle métamorphose en nymphes les pins de l'Ida employés dans la construction de la flotte énéenne (X, 234) :

Hanc Genetrix faciem miserata *refecit*.

Certains termes de droit paraissent s'expliquer par une étymologie analogue. On pourrait assigner comme sens initial l'idée de réclamation à *condicere*, *condictio* ; c'est un acte d'intervention qui interrompt un état de fait.

Peut-être aussi faut-il chercher dans la fonction du préverbe la raison de l'expression *furtum conceptum*, dont l'analyse est épineuse. Le cas comporte la notion de la surprise, notion qu'il est difficile d'écarter d'un autre texte obscur des XII Tables : « Tignum iunctum aedibus uineaeue, ast *concapit*, ne soluito [1]. » Ce sont des points que les spécialistes examineront.

VII

Si ces dernières interprétations sont justes, l'usage du composé pour l'expression du moment remonterait à une date ancienne : les XII Tables sont antérieures de deux siècles à la première représentation de drames réguliers par Livius Andronicus. Une des obscurités que M. Barbelenet n'avait pas à dissi-

1. Dans Festus, v° *tignum*. Mss. *et concapit*. Comme *iunctum* forme une première hypothèse en réalité, *ast* est légitime grammaticalement. Il a été rajeuni en *et* quand on n'a plus su la fonction primitive de *ast*. Le verbe *concapit* a un sujet indéterminé ; cf. *Revue*, t. XL (1916), p. 155-156.

per, dans les limites de son livre, est la chronologie. Le système étudié est-il ancien ? En vieux latin, le composé verbal a déjà son unité et peut recevoir une fonction précise, bien que le préverbe soit quelquefois séparable. Car les exemples de tmèse sont rares ou artificiels ; bien différents de ce que nous trouvons dans Homère, ils n'appartiennent plus à la langue vivante. Rien ne s'oppose donc à ce qu'on fasse remonter le procédé avec sa fonction spéciale au delà de l'époque décemvirale.

Le système s'est-il développé graduellement, comme un moyen d'expression peu à peu reconnu et apprécié ? Plaute « souvent, quand la métrique le demande, substitue aux simples les composés formés avec *ad* sans qu'on puisse reconnaître la différence de sens » (Barbelenet, p. 364). Par contre, un styliste tel que Térence a tiré un excellent parti de ce jeu d'oppositions. Mais ne nous méprenons pas. Ce n'est pas à dire que le sens particulier du composé relève de la rhétorique et non de la grammaire. Les aspects latins ont servi à nuancer la phrase comme les aspects grecs. En bien des rencontres, le choix de la forme dépend de la volonté de l'écrivain et peut révéler les variations du sentiment. On sait quelles indications délicates Démosthène donne par un aoriste ou par un parfait. Il n'en va pas autrement chez les écrivains latins. Ce besoin de nuancer a pu aider au développement du système ; il ne l'a pas fait naître.

Comment a-t-il disparu ? M. Barbelenet relève une seule donnée, le phénomène de la recomposition ; les composés ont été refaits dans le passage du latin au roman, ce qui atteste la conscience très nette de la composition. Le fait frappe d'abord, mais il n'est pas peut-être aussi décisif qu'on pourrait le croire. La date de la disparition de l'aspect latin est incertaine. Les traducteurs de la Bible paraissent n'avoir point perdu l'habitude de ces oppositions, car ils rendent ordinairement l'aoriste par un composé. Mais cette langue de traduction est une langue artificielle les traducteurs n'offrent aucune garantie ni de nationalité latine ni de pratique de la langue latine. L'emploi du composé au sens de l'aoriste a été signalé en grec dès le temps de Polybe. Les habitudes des traducteurs peuvent être les habitudes du grec hellénistique.

La question chronologique se complique d'un autre problème. Dans quelle mesure la distinction des aspects a-t-elle été admise par la langue familière, par la langue vulgaire ? Il est possible que le problème, comme beaucoup d'autres de même nature, ne reçoive

jamais de solution assurée. M. Barbelenet a noté qu'en français subsistent des traces de l'aspect. Est-ce survivance ? Est-ce renaissance ? Nous sommes sur un terrain plus solide en nous tenant à la langue littéraire. Là il y a encore beaucoup à faire. Nous venons de voir un commentateur de Salluste attribuer au caractère vulgaire de sa langue l'emploi d'un composé qui n'a pas d'autre raison que l'expression d'une nuance. Dans cette direction, tout est à faire. On a dressé des listes de simples et de composés par auteurs, on a cru que le choix des uns ou des autres était une question de date, ou de langue soit poétique soit vulgaire ; des articles et des brochures forment sur le sujet une petite bibliothèque. Tous ces travaux sont à recommencer.

On devra aussi s'inquiéter des répercussions que la notion de l'aspect a sur d'autres chapitres de la grammaire. Nous avons mentionné déjà le chapitre le plus voisin, celui de l'emploi proprement temporel des formes verbales. Mais d'autres questions qui concernent la syntaxe des verbes composés sont à examiner. Ainsi on sait qu'un verbe composé se construit avec le datif quand le sens du préverbe n'est plus sensible ; on répète la préposition qui entre dans le composé, lorsqu'il y a l'idée d'un rapport de lieu ou d'un mouvement physique. La distinction est beaucoup moins nette en grec ; elle s'efface chez les poètes latins et les prosateurs de l'époque impériale. Elle a une analogie avec le sens momentané que prend le composé quand le préverbe a un sens effacé et a perdu son énergie physique. Y a-t-il quelque rapport entre les deux ordres de faits ? Il est au moins intéressant de retrouver partout, quand on approfondit la syntaxe latine, le besoin de distinctions psychologiques qui anime et explique son histoire.

Les lexicographes auront à revoir leurs traductions et la classification des sens. Cependant, ils sont plus au point qu'on pourrait le croire. La nécessité d'éclaircir le sens par la comparaison des exemples et d'établir un certain ordre logique dans leurs articles les a conduits souvent à des résultats auxquels on ne touchera pas, qu'on n'aura aucune peine à ranger dans la théorie nouvelle, parce qu'elle les explique. Certains articles du P. De Vit, de Forcellini ou même de Freund restent excellents. On n'en dira pas autant du grand *Thesaurus* allemand. Il se distingue de ses devanciers par l'accumulation des exemples. Mais les bons articles sont l'exception. A partir de la lettre C, il n'y a plus qu un choix d'exemples pour la plupart des mots et les exemples omis ne sont pas toujours les moins significatifs. Enfin la disposition et l'interprétation des matériaux recueillis révèlent souvent

de la légèreté ou de l'inintelligence. Nous possédons maintenant les articles concernant les composés de *ab*, *ad*, *cum*, *de*. Une étude de ces composés, complétée par la collation avec les lexiques spéciaux de Cicéron, César, Varron, Plaute, Térence, Virgile, Horace et autres, ne manquera pas de donner des résultats. Les composés de *cum* se recommandent surtout à cause de leur importance pour la doctrine de l'aspect. Il est possible que les articles des composés de *ab* et de *ad* laissent moins à faire, parce que le travail du *Thesaurus* était alors inspiré et dirigé par le savant suisse Wölfflin.

Enfin l'interprétation des auteurs sera singulièrement aidée ; par suite, nous apprécierons encore mieux les qualités de leur style. Les études grammaticales ne doivent pas seulement enrichir notre connaissance philosophique de l'homme et de ses facultés. Elles ne mériteraient guère le temps et la peine qu'on y consacre si elles ne donnaient un nouvel aliment et de nouveaux mouvements à notre admiration, à notre goût, à notre sensibilité, au sentiment que nous prenons de la vie dans les œuvres antiques. Et, à cet égard, nous devons nous féliciter que ces recherches sur l'aspect latin soient l'œuvre de savants français, d'esprit plus souple, de sens plus avisé, de culture plus affinée que certains étrangers.

Juin 1919.

Paul Lejay.

La mort de Livius Andronicus. — Cicéron, *De sen.*, 50, fait dire à Caton que Livius a vécu « usque ad adulescentiam meam ». Caton, né en 520/234, a cessé d'être un *adulescens* vers 550/204. On en conclut que Livius est mort peu de temps après avoir composé l'hymne à Junon qui est de 547/207. Cela est confirmé par Tite Live, XXXI, 12, 8 (récit de prodiges survenus en 554/200) : « Abominati semimares iussique in mare extemplo deportari, sicut *proxime* C. Claudio M. Liuio cos. [547/207] deportatus similis prodigii fetus erat. Nihilo minus x uiros adire libros de portento eo iusserunt. X uiri ex libris res diuinas easdem quae *proxime* secundum id prodigium factae essent imperarunt. Carmen praeterea ab ter nouenis uirginibus cani per urbem iusserunt donumque Iunoni Reginae ferri. Ea uti fierent C. Aurelius cos. ex x uirorum responso curauit. Carmen, sicut *patrum memoria* Liuius, ita *tum* condidit P. Licinius Tegula. » Tite Live emploie d'ordinaire *patrum memoria* pour renvoyer d'une génération à la précédente ou pour renvoyer à une époque lointaine par rapport à la sienne. Ici *patrum memoria* opposé à *tum* a le premier sens. Cela paraît singulier, surtout après les deux *proxime* qui qualifient mieux un espace de sept ans. Mais

*

quand Tite Live dit *proxime*, il a présente la date de l'hymne de Livius, date qu'il énonce. Quand il dit *patrum memoria*, il pense à un récit où il a trouvé la mention de la mort de Livius. Car Livius est de la génération antérieure à Licinius. On devait expliquer le choix de l'un par la mort de l'autre. On ne pouvait plus s'adresser à Livius. La rédaction hâtive de l'historien produit une impression de contradiction. En réalité, elle suppose que Livius était déjà mort en 554/200. — Cf. avec la fin, dans l'inscription des jeux séculaires d'Auguste : « Carmen composuit Q. Horatius Flaccus ».

P. L.

Vita Cypriani, 2, éd. Hartel : « *Distractis rebus suis ad indigentium multorum pacem sustinendam, tota prope pretia dispensans, duo simul junxit...* » Tel est le texte adopté par Hartel, qui tire *prope* de *pro* donné par T, le meilleur des mss. Harnack (*das Leben Cypriani 2*, 7) supprime *prope*, comme une glose fâcheuse, et renvoie à S. Jérôme, *de Vir. ill. 67* : « Cyprianus Christianus factus omnem substantiam suam pauperibus erogavit. » Mais ce texte a contre lui le fait que Cyprien plus tard dispose encore d'une partie de son avoir pour diverses bonnes œuvres. Cf. Monceaux, *Cyprien et son temps*, p. 207. *Prope* est donc justifié.

Harnack conserve *ad multorum indigentium pacem sustinendam* en indiquant de prendre *pacem* au sens large de *sécurité*. Mais *pacem sustinere* est assez singulier. Hartel tire sustinendam de *sustendam* que donne T. On en tirerait aussi bien, sinon mieux, susten*tan*dam que donne T^2. Mais *pacem sustentandam* ne vaut pas mieux que *pacem sustinendam*. Il faut sans doute substituer famem à pacem. *Sustentare famem* est une expression très classique.

Un peu plus loin, l'excellent ms. T donne proelia preda dont Hartel tire pretia, et les éditeurs d'Oxford *praedia pretio*. Il me semble que *praedii pretia* répondrait mieux aux leçons de T et au sens du passage : « Partageant son bien, pour sustenter nombre d'indigents affamés, il distribuait presque tout le prix de son patrimoine (vendu), et ainsi obtenait deux résultats d'un seul coup, etc. »

Vita Cypriani, 3 : Tam matura fide cœpit quanta pauci fortasse perfece*rint*. Tel est le texte de l'éd. de Vienne, adopté par Harnack. Le manuscrit T portant *perfecerunt*, il n'y a aucune raison d'employer une autre forme.

Vita C. 9 ad finem : Quos renatos per Deum constat, degeneres esse non congruit, sed probare *potius in subole traducem boni patris aemulationem bonitatis*. Tel est le texte de Hartel et probablement de T, puisque l'éditeur viennois ne signale *aemulatione* que comme la leçon de mss. inférieurs, vw. Harnack adopte *aemulatione* à cause du sens, et sur la foi de ces mss. L'ablatif est indispensable à cause de la clausule _∪∪∪_∪, groupe que ne donne pas *aemulationem bonitatis*. Pontius suit pour les clausules les mêmes règles que Cyprien, et les observe très strictement.

L. Bayard.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Livres d'Allemagne et d'Autriche :

U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Vitae Homeri et Hesiodi* in usum scholarum, Bonn, A. Marcus und E. Weber (*Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen*), 1916, 1 mark 60.

J. H. Lipsius, *Cratippi Hellenicorum fragmenta Oxyrhynchia* scholarum in usum, Bonn, ibid. id., 1916, 1 mark 20.

C. Wessely, *Literatur der Papyruskunde 1913-1917*, extrait du XVIIe volume des *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde*, Leipzig, 1917.

Benedikt Haag, *Die Londoner Version der byzantinischen Achilleis*, Inaugural-Dissertation, München 1919 (extrait de la *Beigabe zum Jahresbericht des humanitischen Gymnasiums Günzburg 1918/19 und 1919/20*), 106 pages.

Les savants ou les éditeurs d'Allemagne et d'Autriche n'ont pas attendu le 10 janvier 1920 pour reprendre leurs relations avec la *Revue de Philologie*. Les quatre plaquettes que je viens d'énumérer forment le premier lot qui lui soit parvenu de Bonn, Munich et Vienne. Nos lecteurs ne seront pas surpris d'en trouver ici le compte rendu. Je ne leur apprendrai pas que la *Revue* n'a jamais feint d'ignorer la science allemande. Même au cours de la longue et terrible guerre, nous nous sommes efforcés de maintenir dans la *Revue des Revues* l'analyse des périodiques allemands. Nous avons trouvé en Suisse de dévoués collaborateurs, — d'abord des professeurs suisses attachés à la France et à la science, puis des officiers français internés ou en mission — qui nous ont aidés, dans la mesure du possible, à combler les lacunes de notre *Revue des Revues*. Il n'est pas trop tard pour exprimer nos remerciements aux uns et aux autres. Il n'est pas impossible non plus que nous ayons encore recours à nos amis de Suisse pour l'année à venir, tant l'ordre sera difficile à rétablir dans nos bibliothèques publiques et privées.

Pour les livres qui sont adressés directement au bureau de la *Revue*, nous en rendrons très régulièrement compte, plus régulièrement encore que par le passé. Ce sera, si je puis ainsi parler, la règle de notre politique étrangère vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Autriche. Nous nous interdirons de demander aucun ouvrage, à titre de Rezensionsexemplar, à un éditeur allemand ou autrichien : nous rendrons compte de tous ceux que nous recevrons. Encore une fois, le simple fait d'avoir continué la *Revue des Revues* pendant la guerre suffit à nous garder du reproche d'intolérance. Le reste est affaire de dignité et de mémoire.

La collection des *Kleine Texte* publiés par Hans Lietzmann rend de grands services : le format même, la netteté de l'impression, les proportions de ces petites plaquettes sont autant de recommandations en leur

faveur. Les professeurs allemands de littérature ancienne ont la bonne habitude de distribuer à leurs auditeurs, dès la première leçon, un certain nombre de textes autographiés se rapportant, par exemple, à la vie de l'auteur qu'ils veulent étudier. Je conserve encore les textes distribués par H. Diels à l'ouverture d'un cours sur Hérodote : il n'y en avait pas moins de vingt-quatre, auxquels il se plaisait à renvoyer chemin faisant[1]. M. von Wilamowitz a jugé, lui aussi, à propos, de mettre sous les yeux de ses auditeurs un exemplaire correct des Vies d'Homère et d'Hésiode. Il publie donc : 1° la Vie mise au nom d'Hérodote ; 2° la Vie mise au nom de Plutarque ; 3° la Vie de Proclus ; 4° et 5° les Vies conservées à l'Escurial ; 6° la Vie conservée dans un ms. de la Bibliothèque Victor-Emmanuel à Rome ; 7° la Vie d'Hésychius, d'après Suidas ; 8° le Combat d'Homère et d'Hésiode ; 9° le Papyrus Flinders Petrie XXV, I, où Mahaffy a reconnu un fragment du Certamen ; 10° la Vie d'Hésiode de Tzetzès ; 11° la Vie d'Hésychius, d'après Suidas ; 12° des extraits de Pausanias se rapportant aux deux poètes ; 13° des extraits de Plutarque sur la vie d'Hésiode. Enfin sous les n°s 14 et 15, pour faire pendant aux jolis vers ioniens cités dans la Vie d'Homère faussement attribuée à Hérodote, M. v. W. a enchâssé deux chansons bien connues qui terminent harmonieusement son recueil : l'une (Εἰρεσιώνη σῦκα φέρει...) se chantait à Athènes lors des Oschophoria, l'autre (ἦλθ', ἦλθε χελιδών), à Rhodes, lors de la quête faite au printemps par les enfants. Ainsi finit le recueil, j'allais dire : l'Anthologie, très riche et très variée, de M. v. W. Le commentaire est d'une rare sobriété : il tient en une introduction d'une page, mais en de nombreuses notes critiques où le maître se retrouve tout entier avec ses corrections et ses conjectures personnelles.

Il a fallu à M. J. H. Lipsius une introduction plus longue pour présenter Kratippos, l'auteur présumé des *Helléniques*, dont les papyrus d'Oxyrhynchus nous ont fait connaître d'importants fragments. Je crois, pour ma part, que M. L. a parfaitement raison d'écarter le nom de Théopompe. Un ancien membre de l'École française d'Athènes l'avait fait avant lui, à la suite d'une longue étude qui n'a pas été citée par le nouvel éditeur. Dans le vol. XXXIV du *Bulletin de correspondance hellénique*, 1910, M. Ch. Dugas a consacré, à la campagne d'Agésilas en Asie Mineure, un très intéressant mémoire (p. 58-95) dont les conclusions ne manqueront pas d'attirer l'attention de M. L. Ce dernier prend nettement position pour Kratippos et je crois encore qu'il a raison. C'est à coup sûr un Athénien qui a écrit les premières pages où l'on trouve un si vivant tableau de l'état d'Athènes en 396/95, et aussi la fin du ch. XII où l'auteur insiste sur le luxe et le confort des maisons athéniennes dans la χώρα. Il faut rapprocher de ce passage et le ch. 14 du livre II de Thucydide et le § 54 de l'*Aéropagitique* d'Isocrate (ὥστε καλλίους εἶναι τὰς οἰκήσεις καὶ τὰς κατασκευὰς τὰς ἐπὶ τῶν ἀγρῶν ἢ τὰς ἐντὸς τείχους).

Nos lecteurs savent de longue date les services rendus par les *Studien* de C. Wessely, qui étaient d'ailleurs largement ouverts aux savants étrangers. Le bulletin que nous avons reçu est d'autant plus précieux que bon

---

1. L'usage s'est répandu en Angleterre et j'ai reçu, il y a quelques années, du Professeur Sandys de Cambridge, une petite plaquette renfermant : *A Selection of Passages bearing on the Attic Law of Succession*, soit quarante textes de Démosthène, Isée et Harpocration, admirablement imprimés. L'Université de Cambridge dispose, il est vrai, d'une imprimerie !

nombre des recueils dépouillés par C. W. manquent à nos bibliothèques. Il est rédigé avec le soin et la netteté dont est coutumier ce maître de la papyrologie. Je profite de l'occasion pour rappeler aux savants et aux étudiants français que la nouvelle série de la *Revue égyptologique*, publiée par A. Moret et P. Jouguet (Paris, Leroux, 1919), fait une part considérable aux papyrus. Le premier fascicule renferme deux bulletins très utiles : le premier, p. 103-105, sous la signature de H. I. Bell : *English Papyrology during the War*; le second, p. 105-108, dû au professeur P. de Francisci, de l'Université de Pérouse : *Les études papyrologiques en Italie pendant la guerre*. A ces bulletins, il faut joindre d'importants comptes rendus bibliographiques qui sont l'œuvre de P. Jouguet et de deux de ses meilleurs élèves : Mlle Germaine Rouillard et M. Paul Collart. Souhaitons longue carrière au nouveau recueil et témoignons dès maintenant notre reconnaissance à tous ces vaillants qui luttent pour le bon renom de la science française.

Le *Roman d'Achille*, étudié par M. Benedikt Haag, a été publié pour la première fois en France par M. C. Sathas, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques*, XIII, 1879. Il ne se rattache que de loin à la philologie classique et, me déclarant incompétent, j'ai prié un de mes collègues de se charger du compte rendu qui paraîtra dans le prochain numéro de notre *Revue*.

Bernard Haussoullier.

Fr. Slotty, *Vulgärlateinisches Uebungsbuch* (*Kleine Texte*, n° 143). Bonn, Marcus et Weber, 1918, 64 p. in-16. Prix : 2 Mk. 50 [1].

Ce recueil comprend : des inscriptions, l'*Appendix Probi*; Pétrone, ch. 36-46; Lucifer de Cagliari, *De non parcendo in Deum delinquentibus*, 27-29; sept chapitres de la *Peregrinatio*, dite d'Aetheria; Anthimus, 3, 10-15,165; Commodien, *Instr.*, I, 3, 7, 17, 27; II, 3; Fortunat, *Carmina*, I, 20. Un tel recueil ne s'explique que si un maître apprend à s'en servir. Il est certain que Pétrone et Lucifer de Cagliari ne sont pas « vulgaires » au même degré ni aussi uniformément (à supposer que Pétrone le soit), que Commodien et Fortunat représentent deux degrés de culture assez éloignés et n'ont guère de commun que le désir de faire des vers classiques. Le recueil rendra surtout service par une édition portative de l'*Appendix Probi*. Les inscriptions sont données comme échantillons de phonétique et classées d'après les phénomènes qu'elles révèlent. Cette classification est arbitraire puisque chaque texte a plus d'une particularité différente. Un système compliqué de références prétend répondre à la difficulté. En somme, le recueil de Diehl suffisait. P. L.

Porphyre, L'antre des nymphes, traduit du grec en français par Joseph Trabucco, professeur de philosophie au lycée de Bastia, suivi d'un *Essai sur les grottes dans les cultes magico-religieux et dans la symbolique primitive*, par P. Saintyves. Paris, Emile Nourry, 1918, 262 p. in-8° carré.

La traduction de Porphyre par M. Trabucco est exacte et élégante. Mais, dans ce volume, elle n'occupe que 32 pages. L'essai sur les grottes est le morceau principal.

---

1. Ces indications de prix (d'ailleurs élevé pour une plaquette de 64 pages) ne répondent à rien de précis. Car la majoration est de 30 à 40 °/₀ pour l'Allemagne et de 400 °/₀ environ pour l'exportation, d'après les décisions de l'union des Bourses du commerce de la librairie allemande.

M. Saintyves part des peintures et sculptures des grottes quaternaires. Il ne pense pas qu'elles aient pour but la multiplication des animaux représentés, car on a trouvé des figures d'animaux non utiles ou nuisibles. De plus, une tribu ne peut manger son totem ; si elle en multiplie l'image, ce n'est pas pour un but utilitaire. M. S. croit que les hommes ont multiplié ces images simplement pour obtenir la prospérité en général. Il attache, au fond, plus d'importance au lieu de ces images. La grotte était une réduction du Cosmos, la voûte étant le ciel, le sol la terre. Si on objecte que la conception du Cosmos paraît peu attendue chez des primitifs, il citera un jésuite qui donne ce renseignement sur le type ancien de la case chez les Hovas : « Le plan, étant un parallélogramme un peu allongé, orienté du N. au S., avec porte et fenêtre à l'occident, fut considéré comme une sorte de projection de la sphère céleste pouvant correspondre assez exactement par ses angles et ses cloisons aux différentes positions occupées par le soleil dans les douze mois de l'année et participant du même coup à chacune de leurs destinées. » Cela, c'est de l'astrologie embryonnaire. Pour M. S., les cavernes sont des temples d'initiation à une sorte de panthéisme, rudimentaire d'abord, puis qui évolua et devint polythéiste et anthropomorphique dans les cultes grecs, monothéiste dans les grottes chrétiennes.

Cet exposé est un peu systématique. Ce qui est positif et satisfaisant, c'est l'étude des grottes comme lieux de culte. Si on réduit le livre à ce sujet, il est solide et utile. Pour l'époque classique, signalons les textes et les faits réunis sur les grottes des Nymphes et de Pan, de Déméter et de Coré, de Dionysos, de Mithra, de Cybèle et d'Attis, d'Adonis. Il y a là un ensemble qui se présente à l'historien des religions, même un domaine nouveau dans cette histoire. M. S. s'est borné aux textes des auteurs. Mais s'il avait dépouillé les sources épigraphiques, il aurait singulièrement multiplié ses informations, enrichi son enquête, et développé ses recherches en des sens fort différents. Ainsi pour les grottes des Nymphes et de Pan. Il ne parle pas non plus des grottes de Théra et de leurs inscriptions, des grottes de la Crète, et de bien d'autres. C'est une mine à exploiter. M. Saintyves a eu le grand mérite d'orienter les recherches et d'apporter les prémices d'une récolte qui peut être très riche et un peu inattendue.

P. L.

G. A. Oldfather, A. S. Pease, H. V. Canter, *Index uerborum quae in Senecae fabulis necnon in Octauia praetexta reperiuntur*. Apud Universitatem Illinoiensem, 1918, 103 p. in-4°. Prix : 2 $.

Nous avons un index des tragédies de Sénèque dans la collection Lemaire. Ce travail paraît donc moins urgent que ne le serait un index des œuvres en prose. Mais on doit cependant louer les savants américains d'entrer dans la voie des index spéciaux d'auteurs. Ils rendent des services, même s'ils ne sont que des listes de mots et de chiffres comme celui-ci. Le texte pris pour base est celui de Peiper et Richter, mais toutes les variantes utiles et les conjectures ont été relevées. Une importante bibliographie précède le fascicule et annonce quel large champ a été exploré. Ce fascicule, daté de mai 1918, s'arrête à la fin de la lettre G. Nous ignorons si la publication a continué.

P. L.

A. W. De Groot, *De numero oratorio latino*. Specimen litterarium inaugurale quod ...in Academia Groningana... submittet, etc. Groningue et La Haye, J. B. Wolters, 1919, VIII-52 p., in-8°. Prix : 3 fr.

A. W. De Groot, *A Handbook of antique prose-rythm*, I, History of Greek prose-metre, Demosthenes, Plato, Philo, Plutarch and others, Bibliography, curves, index. Groningue et La Haye, 1918, XIII-228 p. et 1 f. Prix : 12 fr.

D'après M. De Groot, Cicéron a emprunté aux Grecs son système de clausules métriques. Ce système, qui se rattache à l'école asiatique, est opposé à celui qu'on découvre dans Salluste et Tite-Live. Car il y a aussi des clausules chez ces historiens, mais elles dérivent de la cadence dactylique, que rejette Cicéron. La clausule grecque, adoptée par lui, repose sur le rythme du trimètre iambique des tragiques, avec application de la loi de Porson. Ainsi se justifierait la distribution des mots dans la clausule, ce que M. De Groot appelle la césure.

Ces idées sont développées dans le volume anglais, qui est antérieur. On y trouvera des observations justes sur les origines de la clausule, qui paraît avoir eu pour cause la répugnance pour certains rythmes. Il ne semble pas que dans la théorie de la clausule une fois constituée le rôle que M. De Groot assigne à l'accent soit certain. Mais ce qui caractérise la méthode de l'auteur, c'est l'emploi des statistiques mathématiques et des courbes schématiques. Le volume anglais se termine par une bibliographie extrêmement complète de la question.

P. L.

J. S. Phillimore, *The Revival of Criticism*, a Paper read at the Meeting of the Classical Association at Oxford on May 17th 1919. Oxford, B. H. Blackwell, in-8°, 32 p. 1 sh. 6 p.

Il est difficile d'analyser le *Paper* lu par le Prof. Phillimore à la réunion de la *Classical Association*. Le mot *Paper* même ne se laisse pas aisément définir. Il s'agit ici d'une causerie plutôt que d'une conférence, faite par un *Professor of Humanity* devant un auditoire où les philologues étaient à coup sûr en minorité. Causerie brillante, remplie d'esprit et d'humour, toute pénétrée de bon sens aussi, mais causerie substantielle où l'on reconnaît l'éminent latiniste qu'est l'auteur. Le Prof. Phillimore a de plus l'esprit très ouvert : il a lu et cite des romans français, il a pratiqué surtout nos maîtres, les Havet et les Lejay, dont le nom revient plus d'une fois sous sa plume. Il va de soi qu'il n'ignore pas non plus la science allemande qu'il juge très librement avec mesure et fermeté.

Il commence par rappeler les grandes époques de l'histoire de la culture classique, depuis la Renaissance italienne, et les caractérise en quelques mots. La dernière période a pris fin en 1914 — la période allemande — et il lui consacre quelques pages. A la juger d'ensemble, la science allemande du XIXe siècle a fait revivre à sa façon ce que la France avait inventé : l'activité encyclopédique et l'esprit des grandes constructions des maîtres du XVIIe siècle. Mais la période allemande a faussé la critique, pour n'avoir pas fait leur part aux différents facteurs de l'esprit critique, pour avoir — par fatuité et manque de psychologie pratique — perdu trop souvent le *sensus communis*. L'Allemagne fera-t-elle après sa défaite ce qu'a fait la France en 1871 ? Se rendra-t-elle à l'école de ses vainqueurs, la France et l'Angleterre ? On sait

ce qu'a gagné la France à cette étude sans rien perdre de ses qualités propres : les maîtres latinistes de Paris en sont la preuve.

Toute cette première partie de la causerie du Prof. Phillimore (p. 3-12) mérite d'être lue. Elle a été certainement d'autant plus goûtée de son auditoire qu'il a relevé les jugements sommaires et défavorables portés par les Allemands sur la science anglaise.

La seconde partie (p. 12-32) est consacrée à la critique des textes. On y retrouvera surtout le latiniste que connaissent tous nos lecteurs et on y sera frappé du très grand bon sens qui éclaire toutes ces pages. Quand le Prof. Phillimore met ses auditeurs en garde contre la prétention d'assimiler la méthode littéraire à la méthode scientifique, quand il rappelle en excellents termes les principes généraux de la critique des textes, quand il étudie différentes corrections, quand il fait le procès des copistes, il donne partout l'impression de cet esprit de mesure et de justice qui l'anime vraiment.

Sachons enfin profiter du conseil qu'il donne en terminant : faisons revivre l'art perdu de la lecture ; lisons infiniment mieux et aussi infiniment plus que nous ne le faisons. Il nous faut lire à fond et sans cesse dans tout auteur grec et latin.

Bernard Haussoullier.

TABLE

N. B. On trouvera un résumé sommaire des matières du présent volume dans la *Revue des revues* de l'an prochain.

Page

Bayard (L.). — Note sur la Rhétorique à *Hérennius*, IV, xxii, 31 .. 3
Bérard (Victor). — Sur le texte de l'*Odyssée* 97
Collart (Paul). — Deux papyrus des *Pubblicazioni della società italiana* 36
— Les papyrus d'Oxyrhynchos à propos du t. XIII. 47
Cumont (Franz). — Un mythe pythagoricien chez Posidonius et Philon 78
Haussoullier (Bernard). — Inscriptions de Didymes, Classement chronologique de la construction du Didymeion 175
Jourdan (Paul). — Notes de critique verbale sur Scribonius Largus : Les indications de poids et mesures dans le dosage des préparations pharmaceutiques 5
— Les mots grecs 12
— Conclusion 19
Lejay (Paul). — La durée et le moment exprimés par le verbe latin. 241
Méautis (Georges). — Eudoxe de Cnide et l'Egypte, contribution à l'étude du syncrétisme gréco-égyptien 21
Parmentier (L.). — Notes sur l'*Electre* de Sophocle 66
Phillimore (J. S.). — *Color deterrimus* (Virg., *Géorg.*, III, 82) 63
Trannoy (A.-I.). — Hypothèses critiques sur les *Pensées* de Marc-Aurèle 87
Bulletin bibliographique 93, 227, 277
Revue des revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique (Rédacteur en chef : Paul Lejay) 1-180

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les noms d'auteurs de comptes rendus sont en petites capitales ; les noms d'auteurs de livres, en romain ordinaire ; les sujets de livres (indiqués sommairement), en italiques.

Alfaric (Prosper), 236.
Augustin (saint), 236.
Biaudet (A.), 231.
byzantine (littérature), 277.
Canter (H. V.), 280.
Cicéron, 228, 231.
Colombo (S.), 228.
Cooper (Lane), 94.
Cratippe, 277.
critique des textes latins, 238, 281.
De Groott (A. W.), 281.
Favez (Ch.), 232.
Fowler (W. W.), 230, 231.
Gubernatis (Lenchantin de), 228.
Haag (Ben.), 277.
Haussoullier (Bernard), 277, 281.
Hésiode (vie d'), 277.
Homère (vie d'), 277.
Horace, 94.
Jalabert (Louis), 93.
latin vulgaire, 279.
Laurand (Louis), 93.
Lejay (Paul), 94, 227-238, 279-281.
linguistique, 227, 238.
Lipsius (J. H.), 277.
Niedermann (Max), 238.
Oldfather (G. A.), 280.
papyrus, 277.
Pascal (C.), 228.
Pease (A. S.), 280.
Perse, 234.
Phillimore (J. S.), 281.
philologie, 93, 281.
Plaute, 228.
Porphyre, 279.
prose métrique, 281.
Sabbadini (R.), 228.
Saintyves (P.), 279.
Sénèque, 232.
Slotty (Fr.), 279.
Sturtevant (E. H.), 227.
Tacite, 228.
Trabucco (Joseph), 279.
Villeneuve (François), 234.
Virgile, 228, 230.
Wessely (C.), 277.
Wilamowitz-Moellendorff, 277.
Zuretti (C. O.), 228.

Le Gérant : C. Klincksieck

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES

RELATIVES

A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Quarante-troisième Année

FASCICULES PUBLIÉS EN 1918

Rédacteur en chef : PAUL LEJAY

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES

RELATIVES

A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

FASCICULES PUBLIÉS EN 1918

AVIS

On trouvera ci-dessous des analyses de fascicules parus avant 1918 que nous n'avions pas encore pu nous procurer.

Les chiffres qui suivent le nom de l'auteur de l'article ou qui précèdent le titre indiquent la page initiale et la page finale de cet article.

ALLEMAGNE

Berichte über die Verhandlungen der königl. Sächsischen Gesellschaft. der Wissenschaften zu Leipzig. Philologisch-historische Klasse. Tome LXVII 1915. Fasc. 1. L'historien d'Oxyrhynchos [Justus Hermann Lipsius]. 1-26. Depuis la découverte de la Politeia d'Aristote on n'a pas fait de trouvaille dont l'importance dépasse celle des œuvres de cet historien du milieu du IVe siècle (vol. 5 des O. P.). Il contient le récit très détaillé des événements compris entre l'automne 396 et la fin de l'été 395. Comme nous ne possédons ni le titre, ni l'indication de l'auteur, c'est dans l'écrit lui-même qu'il faut chercher des données qui permettront peut-être de conclure à ce sujet. Colonne 2, 2, l'auteur, que l'on désignera de la lettre P, s'exprime comme suit : « ὥσπερ εἴρηκά που καὶ πρότερον », à propos de Timolaos et de ses trois entreprises pendant la guerre de Décélie. On en a conclu qu'il continuait Thucydide. Une difficulté se présente cependant: colonne 3, 7, s'agit-il du printemps ou de l'été, et qu'est-ce que cette 8e année dont parle l'auteur? Meyer et Wilcken admettent que c'est l'été, et qu'il s'agit de la 8e année de la guerre, soit 395/4. Mais il est peu vraisemblable que P. ait choisi l'année 402 comme début d'une nouvelle période. Un examen plus attentif permet d'affirmer qu'il n'est pas question d'une période nouvelle, mais seulement de la 8e année de paix entre deux périodes de guerre (cf. Thuc. V, 25). Or cette 8e année de paix se terminait en automne 396. Il faut donc compléter (col. 3, ligne 8) non pas ἔτει mais θέρει et ligne 9, τελευτῶντος et non ἀρχομένου. Les événements relatés colonne 3 et 4 n'appartiennent donc pas à l'année 395 mais à l'automne et à l'hiver 396, et par conséquent, les colonnes 1-4 sont à placer avant le fragment 13 qui commence à la campagne d'Agésilas au printemps 395. L'hypothèse est confirmée par la concordance avec le récit de Diodore XIV, 79. La composition de l'ouvrage doit avoir eu lieu avant 346, alors que les Phocéens formaient

encore un état indépendant. Et même avant 356 : cela résulte du fait que P. parle des querelles au sujet des frontières comme d'événements contemporains. On ne saurait par suite identifier l'ouvrage avec les Hellenika de Théopompe, comme le voudraient Meyer et Wilamowitz. Théopompe, né en 377, s'est adonné d'abord à l'éloquence épidictique et ne peut avoir composé si tôt un ouvrage historique de cette importance. On n'y trouve d'ailleurs ni la passion, ni l'amertume, qui, selon Polybe, caractérisent Théopompe. L'ouvrage serait-il de Cratippos ? On a rouvert à ce sujet la discussion qui dure depuis vingt ans. Stahl le place au 1er siècle avant notre ère. Schwartz (Hermès, XLIV, p. 499 ss.) le tient pour un faussaire et la plupart des savants l'ont suivi. Les arguments de Walker (Die Hellenika Oxyrhynchia, 1912) pour en donner la paternité à Ephore ne sont pas probants. Les arguments produits contre cette thèse gardent leur valeur: un récit si détaillé ne convient pas à une histoire universelle ; l'exposition synchronique est contraire aux habitudes d'Ephore ; on ne saurait expliquer le silence qui a plané sur une œuvre aussi considérable. Il faut donc revenir à Cratippos. On a mal compris la pensée de Plutarque dans le début de son ouvrage sur la gloire latine : il n'oppose pas les historiens hellénistiques aux vrais historiens athéniens qui ont décrit les événements contemporains, mais à Xénophon, héros de sa propre histoire, ceux qui racontent les actions d'autrui. S'il mentionne Cratippos après Xénophon, il faut croire qu'il suit l'ordre chronologique, comme il le fait pour les autres historiens. Il est bien renseigné sur le contenu de l'ouvrage de Cratippos. On ne peut admettre qu'il se soit laissé induire en erreur par un faussaire. Encore moins Denys d'Halicarnasse, qui a dû être à peu près contemporain de l'auteur. Le reproche que, selon lui, Cratippe aurait fait à Thucydide d'avoir abusé des discours dans la première partie de son œuvre n'est pas un jugement si inintelligent et si faux qu'on l'a dit. Les discours étaient une création de Thucydide contraire aux habitudes des historiens grecs, et même aux tendances personnelles de Xénophon, qui croit devoir l'imiter. Ce n'est que sous l'influence de la rhétorique qu'ils deviennent l'usage courant. Diodore (X, 1) est le premier qui proteste contre leur abus, il est vrai. Mais il n'est pas invraisemblable que des critiques se soient élevées plus tôt. Platon déjà, dans le Ménéxène, p. 238 c, fait une critique très fine et ironique d'un discours de Thucydide, et surtout dans la République III, p. 392 Dss. De fait, on ne trouve pas de discours direct dans ce qui subsiste de l'œuvre de P. (sauf un petit passage col. 10, 2). L'argument tiré contre Cratippos de la scholie de Marcellinos (Vie de Thucydide, § 32) peut être écarté : Marcellinos a pu commettre une erreur en suivant Didyme. Enfin, l'on a dit que P. ne pouvait être Athénien, Cratippos l'était d'après Plutarque et Phylarque. Il n'est pas facile de dire à quel parti politique se rattachait P. Mais on n'a pas le droit de déclarer qu'il haïssait les Athéniens; il ne s'élève que contre la fraction radicale des démocrates. Comment expliquer enfin que l'on n'ait rien su de l'existence de cette histoire jusqu'à l'apparition du fragment des O. P. ? Par le succès de l'histoire universelle d'Ephore, qui s'est abondamment servi de son prédécesseur. ¶¶ Année 1916. Fasc. 2. Les limites de l'humanité. 1re partie : L'oikoumene des anciens. [J. Partsch]. 1-62. L'auteur se propose de déterminer quelles étaient, d'après les relations des anciens, les parties habitées de la terre, et d'étudier les conditions et les formes de vie des peuples-limite. Le concept οἰκουμένη doit dater des premiers efforts de la pensée pour se représenter les limites de la terre ferme, c'est-à-dire des premiers systèmes philosophiques des Ioniens. C'est un effet du hasard, si on le trouve pour la

première fois chez Hérodote (III, 106), dans le passage où il exprime l'idée que les limites extrêmes de la terre ferme sont les plus favorisées. Conception qui se rapproche de ce que les anciens disaient des « îles des bienheureux » et de leur mythe étrange du monde enchanté (v. Rohde, der griechische Roman, 2e édition, p. 184-236, Psyche, 2e éd., II, 133, I, 371). La notion d'oikoumene se confond parfois avec celle de terre habitée par les Grecs, mais elle n'est pas toujours aussi étroite : quand Aristote dit que l'expédition d'Alexandre a fait connaître l'oikoumene dans toute sa largeur, il entend aussi par là les contrées habitées par les non-Grecs (Mét. II, 5, 15). L'expédition d'Alexandre amène d'ailleurs un changement, à cause de la découverte des pays situés entre l'Océan Indien et l'embouchure des fleuves de Mésopotamie. On entre en contact avec les Ichthyophages, peuplade aux mœurs primitives de la côte de Gédrosie. Ils se nourrissent exclusivement de poissons, le plus souvent crus, de coquillages et de crustacés. Les renseignements les plus abondants concernent les Ichthyophages de la Mer Rouge (Agatharcidès, 31, 40, 50, 83 ; Strabon, XVII, p. 770, 772 ; Periplum maris Erythr., 2, 20). Les plus misérables sont ceux de la Côte de corail sur la rive ouest de la Mer Rouge. Essai de reconstitution de la description d'Agatharcides au moyen de celles de Diodore et de Photios. Il montrait les indigènes se précipitant à marée basse à la recherche des poissons restés dans les riffs de corail, puis les séchant au soleil sur des pierres, foulant avec les pieds la chair à laquelle ils mêlaient des graines de paliure, et confectionnant avec cette pâte des sortes de briques qui leur servaient de nourriture jusqu'à la pêche suivante. En cas de tempête, ils se contentaient de coquillages, et même parfois des arêtes restées de leur dernière pêche. Au bout de quatre jours, ils se dirigeaient en foule vers les sources de l'intérieur du pays, en poussant des cris de bête et en dansant de joie. Ils s'y abreuvaient, puis, pleins comme des outres, ils retournaient à leurs demeures primitives (Agath., 33, 44, 46). Description conforme aux relations plus récentes de différents voyageurs. Les Ichthyophages de l'Océan Indien paraissent avoir été un peu plus avancés : ils usent de filets et de canots, ils cuisent la chair des poissons et se servent de la peau de certains poissons pour se vêtir (Strabon, XIV, 720, 721, etc.). Quant aux Ichthyophages mentionnés par Ptolémée et qu'il désigne du nom d'Ethiopiens, ils devaient habiter les côtes de la Chine actuelle, entre le Mekong et le Yang-tsé-kiang ; il est fort possible qu'ils fussent parents des « Negritos » qui habitent aujourd'hui Formose et des « Pescadores » de ces contrées. Où faut-il situer les Ichthyophages qui selon Ptolémée (IV, 8, 2) habitaient les rives occidentales de l'Afrique ? Il s'agit probablement des Berbères de la Mauritanie française d'aujourd'hui (v. Lydus, de mensibus, IV, 107 ; Diodore, III, 53, 6, puise ses renseignements dans un roman et ne peut être d'aucune utilité), et de la colonie espagnole Rio de Oro. Les récits des contemporains concordent avec ceux des anciens (v. spécialement Gruvel « La mission de pêcheries de la côte occidentale d'Afrique » Bulletin de la Société géographique commerciale de Bordeaux, n° 288, année 1905, p. 341-355). Les relations des anciens ne dépassent pas le 9e et le 28e degrés de l'hémisphère nord. Les Romains parlent des pêcheurs d'Ecosse. La Norvège devait être très peu habitée : Other au moyen-âge n'y constate encore que quelques rares huttes isolées. Des habitants des îles du delta du Rhin César rapporte qu'ils se nourrissent de poissons et d'œufs d'oiseaux (de Bello Gallico, IV, 10). On aurait tort cependant de faire dériver Oionae du grec ὠόν, malgré les récits de Méla, III, 56 et Pline H. N. IV, 95. L'impression générale est

l'étroite dépendance des populations à l'égard des productions du coin de terre où ils habitent. L'échange libérateur n'existe encore presque pas. Les peuples navigateurs étaient rares et il suffisait de quelques écueils pour tenir toute une population à l'écart des routes des vaisseaux. L'on ne peut se faire qu'une image très imparfaite de l'état de la navigation dans l'antiquité. On sait que les Vénètes avaient des bateaux à fond plat, en chêne, munis d'ancres, de chaînes de fer, et de voiles de cuir (César bell. gall., III, 13) ; les Bretons naviguaient sur des canots de cuir avec carcasses d'osier (b. civil., I, 54, 1-2; Lucain, 134-138; Pline, H. N., IV, 104, VII, 206, XXXIV, 156). Les dessins retrouvés sur le rocher de Schärgaard ont révélé l'existence de la navigation chez les anciens Germains. Il y avait un trafic des Celtes avec la Bretagne, de la Bretagne et de l'embouchure de la Seine avec le pays de Cornouaille et l'île de Wight, où l'on trouvait l'étain que venaient chercher aussi les Phéniciens ; on allait dans la mer du Nord à la recherche de l'ambre. D'autre part, les navigateurs qui partaient d'Egypte arrivèrent à l'Océan Indien et y constatèrent une navigation indigène. On trouve dans le Periplum maris Erythraei une description des radeaux et des canots en usage dans cette contrée (periplum 60; 27) ainsi que des canots faits de troncs creusés ou de peaux cousues de la côte orientale de l'Afrique ; entre l'Arabie et Barygaza (Barotsch) on se servait de canots de grandes dimensions, faits de planches réunies par des cordes de fibres de palmier (Periplum 36, et autres nombreux témoignages, entre autres Ptolémée VII, 2, 31). Les récits des anciens concordent avec les rapports des voyageurs du moyen âge et des temps modernes. L'absence de clous a longtemps été attribuée dans l'antiquité à la crainte des roches magnétiques. La Mer Rouge n'est ouverte au commerce grec et romain qu'à partir d'Auguste. Elle devient une porte de l'Oikoumene, grâce au canal qui allait des lacs amers au Nil. Un trafic régulier s'établit jusqu'aux Indes (Peripl. 57; Pline H. N. VI, 100, 104), et jusqu'en Chine. Importance et développement d'Aden d'un côté, de Gadès de l'autre. Gadès ne le cède qu'à Rome pour le nombre d'habitants. La romanisation de l'Europe occidentale met fin à sa prépondérance ; on fonde des ports à l'embouchure des fleuves : Seine, Loire, Doura, Taje. La colonisation des îles situées à quelque distance du continent date des temps préhistoriques. Pythéas constate que la Bretagne, l'Irlande, les côtes plus au Nord (peut-être les îles Orkney ou les côtes de Norvège) sont habitées. La découverte des îles de Madère et de Porto Santo par des navigateurs lusitaniens vers 80 avant notre ère confirme le mythe des îles des Bienheureux ; ce nom est reporté dans la suite aux îles Canaries. Agatharcides parle aussi d'îles des Bienheureux au sud de l'Arabie (Microcides ou Sokotora ?). Le Nord de l'Europe reste très longtemps terre inconnue. Pour Hérodote, la limite est le Danube. Ce n'est qu'à l'époque d'Auguste qu'on découvre la mer de Germanie. On considère la Scandinavie comme une grande île (Pline H. N. IV, 96, 104; Ptolémée, II, 11, 16). Le Nord-Est reste tout à fait inconnu. ¶¶ Fasc. 3. Eirene, recherche de philologie historique [Karl Brugmann]. 1-23. Les différents mots des langues indo-européennes exprimant l'idée de paix n'ont pas de racine commune. C'est que la notion de paix ne pouvait guère exister en un temps de luttes constantes, où il n'y avait ni traités ni états régulièrement constitués. D'où vient le mot εἰρήνη ? Chez Homère il signifie concorde, entente entre tribus et peuples et à l'intérieur de ceux-ci (ρ 403, ω 486 cf. Hésiode Théogonie, 901 ss.) Les significations de salut, salutation sont d'origine hébraïque et très postérieures. Etude des formes que le mot εἰρήνη revêt dans les différents dialectes grecs. La forme pri-

mitive semble avoir été ἰρανα et ἰρηνα. Comparaison avec les mots des autres langues indo-européennes : idée commune de repos, d'amitié, d'inclination ou de pacte. En grec on peut le rapprocher de ἀραρίσκω. Le problème de la parenté d'εἰρήνη avec 1) εἰράων Σ, 531 ; il faut lire probablement εἰρεάων. Ce mot signifie assemblée, ἐκκλησία, βουλευτήριον, 2) εἰρεσιώνη, qui provient probablement d'une forme *εἴρεσις signifiant assemblage ou réussite, prospérité, bénédiction. 3) ἴρην, ενος désignant des jeunes gens d'une certaine classe d'âge ; on a trouvé récemment la forme εἰρένων (O. Hoffmann. SGDI., 4, 683 s.) et l'expression μέχρι μελλειρονείας. Il faut le rapprocher de ἀρετή, ἀρείων, ἄριστος, le jeune homme accompli, capable; cf. la même terminaison, dans Ἀλκήτ, Νικήν, Καλλήν. 4) ἰρέες et ἰρέας (Hérodias, 9, 85) ; ἰρεύς correspondait à ἀριστεύς. D'où provient la double forme ἰρανα et ἰρηνα ? C'étaient probablement deux mots qui coexistaient et avaient une signification pareille ou identique (cf. l'allemand « Hilfe » et « Hülfe » ; le grec πώνω et πῖνω, στοῖχος et στίχος). ¶¶ Fasc. 4. Eirene, recherche philologique et archéologique [Bruno Keil]. 1-88. Pour donner un sens à la phrase de Thucydide IV, 118-119, Wilamowitz ajoute προτιθέναι : « καὶ τοὺς πρυτάνεις < προτιθέναι > πρῶτου περὶ τῆς εἰρήνης βουλεύσασθαι Ἀθηναίους ». Mais la chute d'un mot aussi important serait bien extraordinaire. Il faut trouver une autre explication et pour cela étudier le sens de chacun de ces termes : « περὶ τῆς εἰρήνης βουλεύσασθαι Ἀθηναίους ». 1) Dans les actes officiels jusqu'en 387/6 mot εἰρήνη n'a jamais la signification de relations pacifiques établies entre deux états au moyen d'un contrat basé sur le droit des gens. Jusqu'à cette date ce concept s'exprime par « σπονδαὶ καὶ ὅρκοι » ou « συνθῆκαι καὶ ὅρκοι ». Σπονδαί signifie armistice purement militaire, conclu entre les armées de deux états en guerre, et accompagné de cérémonies religieuses ; συνθῆκαι désigne le contenu des stipulations, les clauses d'un traité conclu entre deux états en guerre ou deux partis hostiles d'un même état. Ni l'un ni l'autre de ces termes n'impliquent l'idée d'engagement basé sur le droit des gens. C'est là l'idée que vient y ajouter le terme ὅρκοι. Sans doute il y a eu des serments prêtés à l'occasion des σπονδαί, mais ce sont les ὅρκοι qui constituent la ratification politique du contrat : ils correspondent à la signature des diplomates d'aujourd'hui (Démosthène, Ambassade, XIX, 57, 59; GD., 13749, 8). Que signifiait alors εἰρήνη jusqu'au début du IVe siècle ? Non pas le « traité de paix », mais l' « état de paix ». Le mot date d'une époque où l'état de guerre est l'état normal. Aussitôt l'échéance du traité arrivée, l'état de guerre recommence. Les traités à durée illimitée : « εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον » n'existent pas avant 400. La paix est considérée comme négation de la guerre (v. Platon, Lois, 625, E). Mais comment expliquer les doubles cérémonies religieuses des σπονδαί et des ὅρκοι ? Par le développement des états. Au début, le roi conduisait l'armée et concluait la paix sur le champ de bataille. Plus tard, on dut en référer à la βουλή ou à l'ἐκκλησία : les σπονδαί n'engageaient plus que l'armée : l'état manifestait son consentement par les ὅρκοι. On comprend aussi comment naquit l'expression συνθῆκαι καὶ ὅρκοι. Les cérémonies des σπονδαί n'ayant qu'une importance secondaire, on ne considéra que les clauses du traité. Les pouvoirs du général vont en diminuant. Même lorsqu'il est envoyé comme αὐτοκράτωρ, il craint de conclure sans la ratification de la cité. C'est une conséquence du développement de l'esprit démocratique. Si l'évolution politique de la cité grecque explique le passage de l'expression σπονδαί tout court à σπονδαὶ καὶ ὅρκοι, l'évolution de la civilisation de la nation dans son ensemble fournit l'explication de l'importance que va prendre le mot εἰρήνη, ainsi que de l'apparition du terme « κοινὴ εἰρήνη ». Fatigué de 50 années de guerre, on salue

dans le traité lui-même la période de paix qui le suivra : εἰρήνη va tendre à se substituer aux mots qui désignaient le traité et les cérémonies qui l'accompagnaient. C'est d'autre part à ce moment que se forme le sentiment de l'unité de la civilisation grecque (Isocrate, IV, 50). Jusqu'en 384/3, le mot εἰρήνη est totalement absent dans le texte des traités (sauf dans le traité de Samos, de 405 < IG, II², 1 >, où il signifie d'ailleurs période de paix). Sitôt après cette date, survient un changement radical et général : on trouve constamment εἰρήνη (p. cx, IG,II², 34, 35, 5; II, 97, 11, 21, 31). Les exceptions: Xénophon Hellenica, V, 1, 31 et Diodore, XIV, 110, 3 ne sont qu'apparentes. Quant à σπονδαί, au sens de traité politique, il tend à disparaître des inscriptions : l'explication en sera fournie par l'étude de la langue des orateurs attiques. Les formations parentes ou dérivées de ce mot sont aussi presque totalement absentes des anciens documents officiels. On ne rencontre jamais σπένδεσθαι ; ἔκσπονδος et παράσπονδος sont excessivement rares, de même παρασπονδεῖν, παρασπονδήματα, παρασπόνδως, ὁμόσπονδος, ὑπόσπονδος. On trouve ἀσπονδεί dans la formule ἀσυλεὶ καί ἀσπονδεί, fréquente sur les côtes de l'Asie-Mineure, de Rhode à l'Eolide, en Propontide, à Byzance, sur le Pont-Euxin occidental, en Chersonèse Taurique. Dans la Grèce continentale et l'Italie occidentale elle est remplacée par les termes ἀσφάλεια et ἀσυλία. Son origine est probablement Milet ; elle se sera répandue à l'époque de la grande colonisation du Nord par cette ville. Elle n'avait de sens qu'aussi longtemps que les états possédaient l'indépendance politique. Si dans certains cas, on la trouve encore après la perte de l'indépendance, c'est que la monarchie hellénistique a cherché à sauvegarder les apparences de la liberté. La formule subsiste, inaltérée et incomprise jusqu'à l'époque romaine. Elle ne disparaît totalement que vers 70 avant notre ère. Elle reparaît en Chersonèse deux siècles plus tard : c'est une recherche d'archaïsme, conséquence de la reconnaissance de l'indépendance de la Chersonèse sous Adrien. Mais déjà au début de son apparition on ne devait plus en comprendre le sens, car on la trouve toujours unie à « ἀσφάλεια πολέμου καὶ εἰρήνης » ou « ἐμπολέμωι καὶ ἐν εἰρήνηι ». On voit par là que l'Occident a influencé l'Orient, car ἀσπονδεί n'a aucun sens à côté de ἐν πολέμῳ. Aussi Ephèse la supprime-t-elle. Il ressort de l'étude de cette formule que σπονδαί ne signifie plus ni la paix ni la conclusion de la paix. 2). L'emploi de ces termes dans la littérature. a) Chez les poètes, Homère, B 339, Δ 158 ; Eschyle Eum. 1044, Agam. 1235; Euripide El. 905, Phén. 365, 600, 81, 171, 1240; Aristophane Telekl. fr. 42, 3, Acharn. 1020, Chevaliers 794, Paix 211, 216, Acharn. 652, 626, Oiseaux 386, Lys. 121, Acharn. 60, Paix 1198, Chev. 579, Lys. 118, 1055, 513 ; Homère X, 156 = I 403; B 797 ; Eschyle Perses 768 ss. ; Hésiode Théog. 701 ss. : « Εὐνομίην τε Δίκην τε καὶ Εἰρήνην τεθαλυῖαν ». Cf. Pindare O. 13, 6 ss., Hésiode fragm. P. L. G. III, 734 fr. ad. 140; Bacchylide 12, 186; Hymnes homér. 7 (8) 16. Il ressort de ces passages et spécialement des termes avec lesquels Εἰρήνη est mis en relation, que ce mot signifiait époque de paix, éveillant l'idée d'ordre, de justice et de prospérité. On le trouve de plus en plus fréquemment allié à πλοῦτος : Homère ω 486, Euripide, fr. 453, Aristophane fragm. 109 K., Oiseaux 731 ss., inscription de Magnésie n. 98, 29, Théognis 885, Euripide, fr. 453; Aristophane Thesmoph. 1147 : φιλέορτον. Euripide Bacch. 417 : κουροτρόφον ; Suppl. 489 : Μούσαισι προσφιλεστάτη, ποιναῖσι δ' ἐχθρά, τέρπεται δ' εὐπαιδίᾳ, χαίρει δὲ πλούτῳ. Bacchyl. p. 4, Bl (13 Bergk). On trouve l'idée de paix associée à celle de protection et prospérité de la jeunesse déjà chez Hésiode O. D. 228; Pindare fragm. 110, 109 donne les attributs contraires à la στάσις. Cf. la statue de Céphisodote à Munich, portant un petit Ploutos dans ses bras.

b) Chez les prosateurs. Il ne saurait être question d'examiner tous les innombrables passages des auteurs des ve et ive siècles, où se trouve le mot εἰρήνη. La question est la suivante : A partir de quel moment et dans quels auteurs trouve-t-on pour la première fois le mot εἰρήνη dans les acceptions diverses qu'il a prises une fois qu'il a cessé de signifier exclusivement l'« état de paix » ? On constate qu'au cours du ive siècle, εἰρήνη prend toutes « les significations que le terme correspondant possède dans les langues modernes. Le passage d'un sens à l'autre se fait insensiblement, aussi n'est-il pas toujours facile d'en préciser la signification exacte. Il faudra tenir compte surtout des adjectifs et des verbes qui l'accompagnent. Thucydide se tient strictement à la langue des documents officiels, sauf en un seul passage. Andocide établit une distinction sophistique entre σπονδαί et εἰρήνη (Discours pour la paix II, 11). Cette distinction fausse, qui lui sert à recommander la paix qu'il propose au nom de Sparte, prouve du moins que εἰρήνη a déjà un sens très large et que σπονδαί signifie encore la paix. C'est chez lui qu'on trouve pour la première fois l'expression « κοινὴ εἰρήνη » (17, 34). Chez Lysias, εἰρήνη signifie le plus souvent l'état de paix, parfois déjà le traité de paix. Statistique tirée des orateurs attiques, qui montre clairement le changement qui se produit au début de ive siècle. Εἰρήνη se substitue à σπονδαί. Ce dernier terme ne signifie plus que traité de paix purement militaire et de peu de durée. Au milieu du iiie siècle, il disparaît même dans cette signification et est remplacé souvent par ἀνοχαί. Il se retire dans le domaine religieux et signifie paix religieuse mais il en est chassé par ἐκεχειρία. Xénophon fait contraste avec les orateurs : il use souvent de σπονδαί qui chez lui semble synonyme de εἰρήνη. Plutarque, Pausanias, Aristide, font preuve du même conservatisme. Si σπονδαὶ disparaît cependant presque complètement, c'est qu'il n'a jamais été qu'un terme de droit public et de droit sacré, il ne se plaçait pas au point de vue de la genèse du traité, de son contenu et de son but, mais seulement du dernier acte qui le sanctionne; il ne contenait ni l'idée de « se lier » ni celle de paix proprement dite, ni celle d'armistice. Le mot συνθεσίαι (Homère B 339, etc.) est remis en honneur par les Alexandrins. Pindare emploie σύνθεσις. Au ve siècle on voit apparaître συνθῆκαι, συντίθεσθαι, qui avaient sur σπονδαί l'avantage de s'appliquer aussi au droit privé et d'être immédiatement intelligibles. Εἰρήνη prend le sens de traité de paix. Cela n'a rien d'étonnant: les Grecs ont l'habitude de désigner les actes officiels par leur contenu : ὠνή, πρᾶσις = contrat d'achat ; ὑποθήκη = reconnaissance d'une dette hypothécaire ; φιλία = contrat d'amitié. Le passage de συνθῆκαι du droit privé au droit public est suivi de celui de ὁμόλογον, σύμφωνον, ὁμολογία. Συνθήκη, σύνθεσις, ὁμολογία, τὰ ὁμολογούμενα finissent par être tout à fait synonymes. Déjà chez Isocrate, on voit apparaître toutes les acceptions de εἰρήνη. Le plus souvent il signifie à la fois contrat de paix et état de paix sans qu'on puisse distinguer nettement; on l'emploie avec εἶναι, γίγνεσθαι, ποιεῖσθαι, ἄγειν. Liste de textes où εἰρήνη est pris : *a*) dans le sens général et imprécis, *b*) dans le sens de traité de paix, *c*) de document, acte officiel, *d*) de conclusion de la paix, dans Démosthène, Eschine, Isocrate, Isée, Xénophon, Philochoros, Aristote. La signification de document n'apparaît qu'au milieu du ive siècle, elle est rare. Celle de « conclusion de la paix » donne naissance à l'expression μετὰ τὴν εἰρήνην « après la conclusion de la paix » qui a un sens contraire à son sens primitif (cf. Platon Ménéxène 242 E). L'histoire du mot εἰρήνη met en lumière la rapidité de l'évolution qui se produit en Grèce pendant les 50 premières années du ive siècle. Il faut revenir maintenant au passage de Thucydide IV 118, 14 : περὶ τῆς

εἰρήνης βουλεύσασθαι Ἀθηναίους. L'on peut affirmer en toute certitude que dans un acte officiel de 423, εἰρήνη est impossible dans le sens de traité de paix. Il faut supprimer περὶ τῆς εἰρήνης et les considérer comme un doublet : le sens ne perd rien à leur suppression. D'autre part, Ἀθηναίους au lieu de δῆμον est très invraisemblable ; βουλεύσασθαι de même : le moyen, très employé dans la littérature, est presque totalement étranger à la langue des documents. L'examen de tous les actes officiels athéniens du Ve siècle à la fin du IIIe amène l'auteur à la conclusion qu'il est inadmissible ici. Comme on ne peut admettre que Thucydide ait altéré la teneur du texte officiel, il faut en conclure que ces mots sont une glose, qui explique les expressions du langage officiel dans la langue de la littérature. Quel verbe pouvait-il y avoir dans le texte à la place de βουλεύσασθαι ? προτίθεναι est impossible ; peut-être y avait-il χρηματίσαι πρὸς τὸν δῆμον. Une remarque : on a reproché au grec son imprécision dans les termes de droit. C'est qu'on ne les a pas étudiés à la lumière des temps, des lieux et des styles. En réalité on n'a le droit de parler de confusion qu'à l'époque hellénistique. ¶¶ Année 1917, t. LXIX, fasc. 3. Observations sur les dunes dans l'antiquité [J. Partsch]. 1-27. I. Désignation des dunes. Le mot « dune » apparaît pour la première fois dans un texte du moyen âge, des environs de Calais, alors territoire bas-allemand. Vient-il du celtique? Cela est peu probable. On l'a rapproché de θίν ou θίς qui se trouve dans Homère, signifiant la grève, l'amas de sable, et plus tard le banc de sable. Chez Hérodote (III, 26), on le trouve dans le sens de dune du désert. Plus tard il est communément employé pour désigner les dunes (θῖνες ἀέριοι). Dans la langue littéraire il avait aussi le sens d'amas de varech, de blé, etc. Aurait-il signifié primitivement simplement « tas » et faut-il le rapprocher de τίθημι ? Cela est peu probable, car θίς ne signifie proprement tas que chez les poètes. Son origine serait plutôt un mot primitif *ΘF-ιν-. Les Grecs ont d'autres mots encore pour désigner les dunes : montagne, colline. De même, les Latins se servent de cumulus, tumulus. On trouve une définition de la dune dans Festus 536, 27 (corriger fluctibus en flatibus). L'emploi de tumulus par Festus ne prouve pas que ce soit là un terme usuel, pour désigner les dunes. Il semble cependant qu'en latin vulgaire, ce soit devenu le terme consacré (cf. « tombolo » en italien). Que les Romains n'aient pas eu de terme particulier, cela s'explique par le fait qu'en Afrique on se servait du terme berbère : « siccas... Gadaias » dit Corippus. II. Leur formation. C'est le vent qui « verse » le sable : v. déjà Hérodote III 26, IV 173 (χώννυμι, χέω) ; cf. Lucain IX 458. III. Le champ d'observation de la Méditerranée orientale. Le caractère en général escarpé des côtes n'empêchait pas des dunes de se former entre les falaises, sur les grèves. Pline parle des dunes de Leukas (H. N. IV 5), Pausanias de Leukas (V. 5, 7) mais surtout de l'Asie-Mineure, de Chypre, de Syrie, du delta du Nil. C'est aux Syrtes, près de Leptis Magna, qu'ont été faites les observations les plus certaines. Les Anciens mentionnent aussi le rivage de la Sicile, où Archimède se livra à ses observations sur les grains de sable. IV. La conception des dunes comme d'une formation côtière. L'idée se fait rapidement jour que la proximité de la mer est une condition de la formation des dunes (v. déjà Hérodote, II, 11, 12). Longtemps après, Olympiodore soutient une idée toute pareille. V. Depuis l'expédition d'Alexandre on se rend compte qu'il y a des dunes à l'intérieur des terres. La traversée jusqu'à l'oasis d'Ammon révèle aux Grecs la grandeur des déserts, ainsi que celle des parages de l'Oxus et du Iaxartes et le retour des Indes par la Gédrosie (v. Aristobule Arrh. III 3-4, 3, cf. Curtius III 7, 6-17. VI. La forme des dunes. Hérodote les compae à un dos de

sable mouvant (ὀφρύη ψάμμου) qui irait de Thèbes en Egypte jusqu'aux colonnes d'Hercule. A partir de l'expédition d'Alexandrie, on les compare plutôt à des vagues, v. Lucain IX, 411-947. VII. Eau mêlée de sable, sable mêlé d'eau, sable mouvant. Diodore I, 30 décrit la langue de terre entre l'Egypte et la Syrie : les Barathra. Les Romains attribuent à l'Atlantique le rôle principal dans la séparation de la Maurétanie d'avec la presqu'île Ibérique. Eratosthène croyait encore à une éruption de la Méditerranée (ἔκρηγμα τῆς θαλάττης) qui aurait abaissé le fond de la mer et fait apparaître l'isthme qui sépare la Méditerranée de la Mer Rouge. La crainte que les Egyptiens éprouvent à l'égard du lac Sirbon, célèbre par ses sables mouvants, s'exprime dans le mythe de Set-Typhon. Il faudrait noter dans les dictionnaires comme sens intermédiaire de βάραθρον, entre ses significations de gorge, précipice et de terrain marécageux, celle d'endroit où se trouve du sable mouvant. ¶¶ Fasc. 6. Les aspects perfectif, imperfectif et parfait en latin [Karl H. Meyer] 1-74. Le présent et l'imparfait grecs expriment une action achevée ou inachevée. L'aoriste exprime l'action rapportée à un moment précis ou résumée en un court espace de temps; le parfait exprime tantôt l'action dans son intensité tantôt un état acquis. A l'origine, il exprimait l'état du sujet résultant d'une action précédente : cf. ἰδεῖν et οἶδα. Le grec reflète assez exactement l'indo-européen. En latin, il en reste quelques traces : cf. tacēre et conticēre, memini et comminiscor; fero et tuli. Mais elles sont beaucoup moins nettes qu'en grec. La thèse de M. Barbelenet « De l'aspect verbal en latin et particulièrement dans Térence » (Paris, 1913. Excellent résumé par Herbig I. F. Anzeiger, 1916 XXXVI, p. 38 ss.) n'a pas apporté beaucoup de lumière dans cette question ; l'auteur a abouti à trop de règles, qui souffrent trop d'exceptions, et qui sont en outre basées sur un jugement subjectif. Il a négligé un critère important: la détermination du régime des verbes latins. Puisque l'aoriste et le parfait indo-européens se sont fondus dans le parfait latin, c'est dans ce dernier, ainsi que dans le plus-que-parfait et le futur antérieur latins que l'on devra trouver des traces de l'aspect en latin, s'il en reste. De fait, Meyer va démontrer que le parfait latin des verbes imperfectifs continue dans sa signification actionnelle l'ancien parfait indo-européen, exprime donc un état; que par contre le parfait des verbes perfectifs a le sens de l'ancien aoriste. Il n'est pas possible en effet, dans le latin de Plaute, de Térence, de Lucrèce, d'adjoindre au parfait des verbes imperfectifs un attribut qui indique l'issue ou la direction : on peut dire « ille it ad cenam », mais non « ii ad cenam ». Dans ce cas, Plaute dira « abii ad cenam ». La règle est absolue pour ces trois auteurs, à peine reconnaissable plus tard dans Catulle, Virgile et Horace, nettement appliquée par Cicéron par contre, moins régulièrement par Tacite. On ne peut, pour prouver cette loi, prendre en considération que les verbes indiquant un mouvement. Etude de l'emploi des verbes imperfectifs ire, currere, migrare, volare, fugere, ducere, ferre, rapere, movere, trahere, agere, quaerere, vocare, petere, habere, postulare et des verbes perfectifs venire, vehi, cadere, mittere, jacere, vertere, figere, capere, emere, dare, nuntiare, audire. On aboutit aux constations suivantes : 1. Le parfait latin unit les formes et le sens du parfait et de l'aoriste indo-européens ; un parfait latin à forme aoriste n'a pas nécessairement le sens aoriste, un parfait à forme de parfait n'a pas nécessairement le sens du parfait indo-européen. 2. La différence que faisait l'indo-européen entre sens perfectif et imperfectif est restée vivante dans le sentiment de la langue. Des verbes imperfectifs ne peuvent former de parfait à sens aoriste, des verbes perfectifs de parfait à sens duratif. 3. Les verbes

imperfectifs prennent un sens perfectif par l'adjonction de préverbes. 4. Ce n'est qu'au cours de l'évolution historique du latin que le sentiment de la différence des aspects s'est perdu, et que les significations aoriste et parfaite du parfait se sont fondues. Les causes générales en sont la transformation du sens des verbes, l'action d'autres idées verbales, l'action réciproque des paradigmes et du sens du simple et du composé. Si chez Plaute on ne peut toujours traduire « ii » ou « duxi » par exemple par j'ai fini d'aller, j'ai fini de conduire, c'est que comme dans les langues modernes le parfait a pris un sens de prétérit. L'auteur n'a pas eu l'intention de donner une liste complète de tous les verbes imperfectifs ou perfectifs. Il suffit que l'on ait constaté que la loi est sans exception chez Plaute et est reconnaissable dans beaucoup d'autres auteurs. Il faut continuer l'investigation avec d'autres verbes et aussi avec les mêmes verbes chez d'autres auteurs. ¶¶ Année 1918, t. LXX, fasc. 1. Quelques problèmes au sujet de la Médée d'Euripide [E. Bethe]. 1-22. La Médée d'Euripide renferme deux passages qui ne s'expliquent que si l'on admet la thèse suivante : Euripide a changé le plan de son œuvre au cours de sa composition. 1. Vers 386-394 : ils contredisent le contexte. Au vers 384, Médée avait résolu de recourir aux moyens magiques pour exercer sa vengeance. Pourquoi au vers 386 suppose-t-elle tout à coup que l'acte est accompli, sans avoir imaginé la façon dont elle s'y prendra et calculé ses chances de réussite ? Pourquoi au vers 389 attend-elle au lieu d'agir ? La suite des idées serait logique si l'on rattachait v. 395 au v. 385. Les 9 vers qui les séparent sont un contresens. Et pourtant ils sont certainement d'Euripide ; seul il est capable d'en écrire de si dramatiques et de si passionnés : le vers 386 par exemple. Il faut donc admettre qu'il les a introduits postérieurement pour préparer la scène d'Egée qui a toujours, comme le disait déjà Aristote, fait l'effet d'une douche d'eau froide. L'arrivée d'Egée est une faute du point de vue psychologique aussi bien que du point de vue poétique. Elle n'est d'aucun avantage pour le développement dramatique. Médée n'a pas besoin de refuge, puisqu'elle ne tient plus à la vie. Ses déclarations antérieures sur son dégoût de la vie feraient un effet de phraséologie si le poète ne lui avait donné une si grande profondeur d'amour et de haine : Médée ne vit plus que parce que son corps vit encore ; son cœur est mort, sa vie réelle est terminée. Le salut que vient lui apporter Egée, la fuite à Athènes n'ont plus guère d'importance pour elle. 2. Il est encore plus étonnant de constater que Médée ne pense plus à sa fuite quand (v. 1045 ss.) elle réfléchit si elle ne peut sauver ses enfants. Dans son grand monologue, v. 1020-1080, le vers 1058 est en contradiction avec le contexte. S'il ne lui est pas possible de sauver ses enfants, pourquoi parle-t-elle de son salut et s'y résout-elle v. 1040-48 et 1056-58 ? Fait plus étonnant encore : elle n'abandonne (v. 1049-51) le projet de son salut que par esprit de vengeance et non parce qu'il lui paraît impossible à réaliser. Elle avait des moyens surnaturels qui lui auraient permis d'échapper à la mort et de fuir avec Egée. Mais elle aurait été détournée du meurtre de ses enfants et de sa propre mort. Faire de Médée la meurtrière de ses enfants, c'était l'idée géniale qui avait donné naissance à cette tragédie ; Euripide ne pouvait y renoncer. Or, l'arrivée d'Egée faisait disparaître les motifs que Médée avait de les tuer : il fallait lui en fournir d'autres, et c'est pour cela qu'Euripide donne comme mobile à cet acte le désir de Médée de punir son époux (v. 870, dernière scène et 1370). Mais ce mobile manque précisément là où on l'attend le plus : v. 1236 et ss. A qui d'ailleurs se rapporte le vers 1050 ? A Jason, dit-on. Mais le pluriel ? Et les vers 1053-1055 ? Comment Médée peut-elle

supposer que Jason assiste au meurtre ? Ces difficultés ne disparaissent pas entièrement, mais sont beaucoup atténuées si l'on admet qu'Euripide ne donnait primitivement comme mobile à Médée que la crainte des Corinthiens, et que, par suite de l'introduction de la scène d'Egée, il a dû chercher un nouveau motif et a trouvé le désir de Médée de se venger de Jason. Quant à l'introduction de cette scène d'Egée, elle s'explique par la complaisance d'Euripide pour les Athéniens. Peut-on reconstituer la trame primitive? On aurait : premier discours de Jason, chœur (ἔρωτες...), scène de Créon, monologue de Médée (ἄνω ποταμῶν...), second discours de Jason. Cet ordre correspond à celui d'Alkestis, d'Andromaque, d'Hippolyte et d'Héraclès et rappelle la technique de Sophocle. Chez lui aussi le personnage principal se présente par une long discours qui suit la parodos ; chez lui aussi le même motif apparaît parfois avant et après la parodos : de même dans Médée, le pédagogue annonce le bannissement de l'héroïne déjà dans le prologue, puis au premier acte, le roi le fait à son tour. Mais tandis que chez Sophocle, l'action devient toujours plus serrée, chez Euripide c'est tout à coup le calme complet : Médée et Jason discutent de leur exil, de leur vie, de leur être, de leur volonté, dans une scène qui ne tient aux précédentes que par des fils bien ténus. Wilamowitz se trompe lorsqu'il prétend que l'arrière de la scène représente le palais du roi devant Corinthe et que l'habitation de Médée serait une sorte d'annexe sur le côté. La dernière scène surtout contredit cette théorie : l'action ne peut se passer qu'au milieu de la scène. La maison de Médée n'eût d'ailleurs été visible que pour une partie des spectateurs. En réalité, il faut admettre que seule la demeure de Médée était représentée, et cela sur le fond de la scène. D'autre part, il est faux de prétendre, comme on l'a fait jusqu'ici, que Médée dans la scène finale, est emportée dans les airs par-dessus le toit : elle sort par la porte, v. 1314-1317 et Hippolyte 808-809 ; confirmé par l'athétèse de 1296-1298. ¶ Fasc. 2. L'idée de l'omphalos chez différents peuples, et spécialement chez les Sémites [Wilhelm Heinrich Roscher], p. 1-115. 1. L'idée du centre (ou nombril) de la terre chez les peuples de l'Est. 2. Chez les Juifs. 3. Autres ὀμφαλοὶ γῆς de Palestine. 4. La Mecque, nombril de la terre. 5. L'omphalos d'Athènes et d'Eleusis (p. 61-79). L'autel dont Pisistrate a fait présent à Athènes est appelé par Pindare ἄστεος ὀμφαλὸς θυόεις (p. 45 Boeckh = 53 Bergk) ; « ὀμφαλὸς τῆς Ἑλλάδος καὶ πάσης οἰκουμένης » disent Xénophon de vect. I, 6 et Aristide Panath. 99 en parlant d'Athènes. Deux beaux pinakes trouvés récemment sur l'emplacement du Telesterion d'Eleusis et trois images de vases qui se rapportent à des divinités éleusiniennes sont de nouveaux témoignages de l'existence de cette pensée chez les Grecs. On ne peut plus douter de l'existence d'un véritable omphalos dans le culte des divinités éleusiniennes. Il est probable qu'il s'agit d'un omphalos γῆς : v. la légende de Triptolème. Cf. Isocrate Panégyrique 28 ss. et Platon Ménéxène, p. 237. Que les témoignages d'un culte de l'omphalos dans la religion d'Eleusis proviennent uniquement de l'art plastique, cela s'explique par l'influence extraordinaire de Delphes qui savait combattre victorieusement toute concurrence ouverte. 6. Les Egyptiens. 7. Les Etrusques, les Italiques et les Germains. Le rite considéré comme étrusque, qui consistait à creuser un « mundus » lors de la fondation d'une ville parle en faveur de l'existence de l'idée d'ὀμφαλός chez les Italiques. v. Caton C. Fest. p. 154. 8. Chez les Celtes. 9. Chez les Indiens de Californie. 10. Remarques supplémentaires.

Ernest Bosshardt.

Berliner philologische Wochenschrift. Année 1918. N° 1. Notes critiques et exégétiques sur Plotin. VI [H. F. Müller]. 21-23. Corrections de détail sur le premier chapitre du sixième livre des Ennéades. ¶¶ N° 2. Sur César, B. g., V, 56, 2 [A. Kunze]. p.47. Appuie l'interprétation proposée par Kurfess, B. ph. Woch. 1917, n° 42. Les parenthèses ne sont pas rares dans César, qui les introduit généralement par nam ou enim. Sans doute, faut-il écrire : — hoc enim more Gallorum est initium belli. — Cf. de Bello civ. I, 7, 7. ¶¶ N° 3. Sur Salluste, Catil. 59. 3 [A. Kunze]. 65-68. On doit ponctuer ainsi : ...centuriones, omnes lectos et euocatos, etc. Le sens est : centuriones qui omnes lecti et euocati erant. Catilina avait choisi des coopérateurs éprouvés. Dans l'expression ab eis, ab comporte décidément un concept local, plutôt qu'une idée partitive : cf. Jug. 98, 3. 4. ¶ Du nouveau sur Franciscus Modius [Paul Lehmann]. 68-71. Petit poème en français adressé par l'érudit flamand à Bonaventura Vulcanius, son compatriote et son ami de jeunesse. Détails sur l'iconographie de François de Maulde et sur quelques-uns des mss. dont il s'est servi (Végèce, Martial, Apulée). ¶¶ N° 4. Pour IG II 140 [W. Bannier]. 91-96. Corrections et interprétation. ¶¶ N° 5. Pour IG II 140 [W. Bannier]. 110-120. ¶¶ N° 6. Pour Catulle 68 a [E. Howald]. 141-144. A étudier le sens général du morceau, on est amené à supposer une lacune avant le mot nam, quelque chose comme ceci : « Tu dois avoir des livres de mes amis ; quant à moi, je ne peux t'en envoyer que bien peu, car... » ¶¶ N° 7. Pour l'inscription béotienne IG II 1880 [E. Loch]. 167-168. Il faut conserver les mots μνᾶμ.' ἐπ ' Ὀλιγείδαι ἐπέθηκεν. La correction proposée par Bannier (Berl. ph. Woch. 1917, n° 46) est inutile. ¶¶ N° 8. Notes critiques et exégétiques sur Plotin [H. F. Müller]. 185-186. Sur Enn. VI 2. ¶ Virgile, Bucol. IV 62 : qui non risere parentes [Th. Birt]. 186-192. La leçon cui non risere parentes ne cadre pas avec le contexte. Quintilien (IX, 3, 8) lisait sûrement : qui non risere parentes, son commentaire le prouve. Pour le passage brusque du pluriel au singulier (hunc), on peut comparer Eurip. Médée, 220 ; Androm., 180 ; Térence, Andr. 55 ; Heaut. 205 et 390 ; Cicéron, Tusc. 1, 6 ; César, Bell. G. V, 14, 4. Corriger parenti pour parentes serait créer une équivoque, et s'accorderait mal avec le pluriel qui. La construction risere parentes n'a rien de si choquant : cf. Pétrone 61 ; Hor., Sat. I, 1, 23, etc... C'est le rire un peu grimaçant et farceur du bébé sur qui se penche sa mère : mater ridetur. ¶¶ N° 9. Notes critiques et exégétiques sur Plotin [H. F. Müller]. 210-212. Sur la place à assigner aux chapitres 6-19 du livre III des Ennéades. Il y a également quelque désordre dans Enn. VI, 3, 9-10. ¶ Pour Virgile, Enéide I, 8 : quo numine laeso [Th. Birt]. 212-216. Dans l'expression quo numine laeso quidue dolens regina deum, etc... ue a, comme souvent chez Virgile, le sens de « ou pour m'exprimer autrement ». Numen, c'est la volonté de la déesse, Cf. Enéide II, 123 ; VIII, 574 ; Lucr. II, 434 ; Ovide, Met. IV, 451 ; V, 17 : etc. L'expression uoluntatem (= numen) laedere est à rapprocher du temerata uoluntas d'Ovide, Met. IX, 627. ¶¶ N° 10. Pour Tacite et Sénèque le Rhéteur [Fr. Walter]. 237-240. Corrections diverses sur Hist. II 29, 1 ; III 5, 7 ; Ann. XI, 28, 1 ; XII 22, 12 ; XIV 2, 3 ; Sénèque, Contr. I, 2, 8 ; I, 2, 21 ; II 1, 11 ; II 1, 13 ; II 4, 3 ; II 5, 2 ; II 6, 4 ; II 7, 8 ; IV praef. 8 ; V, 3 ; VII 1, 13 ; VII 8, 3 ; X 5, 8 ; Suas. I, 2 ; 4, 1 ; 6, 12 ; 6, 21. ¶¶ N° 11. Anthol. Palat. V 154. 155 [K. Preisendanz]. 263-264. Au n° 154 ἔπλασεν est une forme dorienne pour ἔπλησεν : il n'y a rien à changer. Au n° 155, il faut maintenir χαλεποῖς ; la conjecture de Planudes χαροποῖς est inutile. χαλεπά signifie ici : qui menacent d'un péril. ¶¶ N° 13. Pour le premier discours de Démosthène contre Boiotos [C. Rüger]. 309-311. Il n'y a pas de raison sérieuse de con-

tester l'authenticité de ce discours. Il faut considérer comme interpolés, non pas les § 37 et 38 en entier (telle est la thèse de Blass), mais seulement la conclusion du § 36 (ἀνάγνωθι... ἔθετο). ¶¶ N° 14. Un ancien index des écrits de saint Cyprien [K. Mengis]. 326-336. Dans le ms. de Wurzbourg Theol. 145 (= Hartel W) se trouve au fol. 43 un index des œuvres de Cyprien, auquel Hartel ne paraît pas avoir prêté attention. Hartel, au surplus, a travaillé d'une façon fort négligente. Cet index ne correspond pas exactement au contenu du Wirceburgensis theol. 145. La comparaison avec les indices déjà connus décèle une certaine parenté de la liste de Wurzbourg avec celle de S. Daniele nel Friuli, subsidiairement avec celle du Cod. S (= Paris. 10592) et celle de Lorsch. D'autre part, à rapprocher la liste des traités (libelli) contenue dans nos divers indices de celle qui se cache, dans la Vita Cypriani du diacre Pontius, au § 7, sous des périphrases de rhétorique, on voit que la source de l'index de Wurzbourg, du ms. lui-même, de l'index de S. Daniele nel Friuli et de celui du Parisinus 10592 a dû être le texte de Pontius, ou une liste établie d'après ce texte. C'est donc dans ce groupe que nous aurions la forme la plus ancienne de la collection des libelli. Conclusions assez analogues pour les lettres. Au total l'index de Wurzbourg est un document fort important qui représente une tradition antérieure à celle du ms. de Cheltenham, et voisine de l'époque de Cyprien. ¶¶ N° 15. Le chef de claque Percennius [S. Reiter]. 358-360. L'explication des mots dux theatralium operarum, dans Tacite, Ann. I, 16, remonte à Juste-Lipse et à Gronovius. Elle s'appuie sur Pline, Epist. VII 24, 7; mais le mot opera ne paraît pas comporter, dans le texte de Pline, le sens qu'on veut y attacher : il a une valeur abstraite, et ne signifie nullement une « claque ». Les operae theatrales, ce sont simplement les employés d'un théâtre, le personnel technique. Cf. Suétone, Aug. 3, 1 diuisores operaeque campestres; Cic. ad Att. I, 13, 3; 14, 5; IV, 3, 3 operae Clodianae, etc. Histrionali studio veut dire sans doute : avec une passion telle qu'au théâtre. Histrionalis est un mot créé par Tacite : on le retrouve dans le dial. des Orateurs 26 et 29. ¶¶ N° 16. Sur Nonnos [A. Ludwich]. 373-384. Remarques critiques sur les deux Epimetra publiés par l'auteur dans deux programmes de l'Université de Königsberg, 1911 et 1913 : cf. Rhein. Museum LXVIII (1913) p. 91 et s. ¶¶ N° 17. Noms parlants dans Horace [Fr. Vogel]. On a remarqué qu'Horace choisit souvent ses noms propres avec une arrière-pensée de telle ou telle qualité. Porphyrion note à propos du nom Malthinus (Sat. I, 2, 25) : « Ab re nomen finxit, maltha enim malacos dicitur. » Cf. Lepos, Lalage, Eutrapelos, Opimius. Il est probable qu'il faut ranger dans la même catégorie Scaeua (Sat. II 1, 53), Mutus (Ep. I 6, 22), et même Nouius (Sat. 1, 6, 41 et 121). Peut-être l'allusion du vers 121 se rapporte-t-elle à Horace lui-même. Horace avait le sentiment très vif du sens primitif des noms (cf. Sat. I, 3, 44). ¶¶ N° 19. Pour les inscriptions attiques [W. Bannier]. 449-456. Observations critiques. ¶¶ N° 20. Sur Aurelius Victor [Otto Rossbach]. 476. Caes. 16, 9 corriger ainsi : ita inter incerta belli. Ibid. 33, 31 corriger : perduci iusso effossos oculos perpendisse satis constat. Epit. de Caes. 16, 7 changer peritissimus en gnarus. ¶ Pour les documents grecs d'Egypte [Karl Fr. W. Schmidt]. 477-480. Corrections sur les textes réunis par Preisigke, Bd I, Strasbourg, 1915. ¶¶ N° 22. La déesse grecque du Musée royal de Berlin [P. Herrmann]. 525-528. Installée à Berlin fin 1915, cette statue d'une déesse assise sur son trône est une œuvre remarquable qui doit remonter au début du ve siècle avant notre ère. ¶¶ N° 5. Remarques critiques sur Cicéron de Deorum Natura I. [Th. Birt]. 545-552. Ces remarques portent sur la grande édition critique

de O. Plasberg (Leipzig 1911) et sont relatives à la première partie du premier livre, là où Cicéron jette un coup d'œil sur les placita philosophorum. § 1 : les mots de qua se relient étroitement à ce qui précède. Lire ensuite : ...esse dubitationem causam et principium philosophiae, haud scientiam. Pour cet emploi de haud, cf. Kühner, Lat. gramm. § 149, 5 et 6. Dans les mots ad cognitionem animi, animi est un génitif subjectif. Ecrire quid est enim temeritate importunius? (au lieu de fortius). § 2 : lire : quo omnes fere duce natura uenimus. Ponctuer ainsi la phrase suivante : nam et de figuris deorum et de locis... multa dicuntur deque his summa philosophorum dissentione certatur, quod uero maxime rem causamque continet, utrum nihil agant... an contra ab iis et a principio omnia facta et constituta sint et ad infinitum tempus regantur atque moueantur; in primis quae magna dissensio est. § 3 : maintenir ficta simulatio : cf. saint Jérôme, Ep. 14, ficta adulatio. § 4 : fabricati paene uideantur : paene tombe sur le premier mot. § 5 : Quo quidem in causa est une conclusion et ne doit pas marquer le début d'un nouveau chapitre. § 11 : lire omnis autem eius partes ...noscuntur : on a de nombreuses attestations de ces nominatifs pluriels n-is. § 12 : Dans la citation des Symphebi de Caecilius, lire < itane > in ciuitate fieri facinora capitalia ! Ab amico amante argentum accipere meretrix noluit. § 19 : animi est à effacer. Lire res illa palmaris quod... § 21 : écrire : spatio tamen qualis ea fuerit intellegi < non > potest. § 22 : pour le sens de tenebris, cf. Cicéron, Catil. IV 10; Varron, Men. 435; Ammien-Marcellin 19, 5, 5; Apulée, Met. 6, 5. § 23 : hactenus doit être une dittographie de l'auteur : dans les mss. an et ac sont souvent confondus ; autem a dû être lu actem et introduit dans le texte sous la forme hactenus. ¶¶ N° 24. Remarques critiques sur Cicéron, de Deorum natura, I [Th. Birt]. 569-576. § 24 : corriger significetur en sollicitetur; les deux propositions qui commencent par ubinam et cur dépendent l'une et l'autre de non uideo. § 25 : corriger qualia uero cetera, au lieu de qualia uero est. Lire : sic dei possunt esse sine sensu ? § 26 : la fausse doctrine imputée par Cicéron à Anaximène, par les mots eumque gigni trouve son explication dans un texte d'Hippolyte de Rome, Ref. Haer. 1, 7; lire : non uidit neque motum sensu iunctum et continentem in infinito ullum esse posse neque sensum omnino, quo non ipsa natura pulsa sentiret. — Quo est un datif, pour cui : cf. J. Martha, Rev. de Philol. 31 (1907), p. 27, auquel on peut ajouter Orator I, de fin. II 75 ; Ep. ad Fam. III, 13, 2; Pro Mur. 28; Phil. XI, 15; De Orat. III, 168 ; César, de Bello gall. VII, 55, 7, etc. § 27 : aperta = nuda, non cincta, comme dans Varro, Men. 301 ; lire : qui deum censuit animum esse ; corriger reprehenderetur en reprehendendus ; § 28 : ponctuer ainsi : nam Parmenides quidem commenticium quiddam : coronae similem efficit et stephanem appellat continentem ardorum lucis orbem, qui cingit caelum, quem appellat deum, in quo neque figuram diuinam neque sensum quisquam suspicari potest ; § 29 : lire : Quid Democritus ? qui tum < idola siue > imagines ... tum mentem etiam intelligentiamque nostram ; § 30 écrire : qui in Timaeo patrem huius mundi nominari < concedat, uulgari > neget posse ; § 32 : corriger et uim en mentem ; § 33 : écrire : Aristoteles quoque in tertio de philosophia libro multa turbat a magistro suo Platone dissentiens. § 34 : supprimer est après prudentior; est n'est que faiblement garanti par les mss. et la clausule devient ainsi plus régulière ύυ υ- ⏑ υ -. § 36 : corriger annorumque en eorumque. § 39 : sous le mot umbram (tam fatalem umbram et necessitatem) doit se cacher imarmenen, transcription du grec εἱμαρμένην καὶ ἀνάγκην. Ecrire : solem lunam sidera conuersionemque rerum qua omnia commonerentur. § 41 : écrire : ex immortalibus procreatos. ¶¶

N° 25. Pour la critique du texte de Justin Martyr [Alfred Feder]. 597-600. Résultats d'une collation du Cod. Paris. 450, a. 1364. ¶ Pour Apollodoros, Epit. Vat. 1, 4 [O. Höfer]. 600. Corriger ἐξισωθῇ ἐξισωθῶσι. ¶¶ N° 26. Sur la Katharsis aristotélicienne [A. Dyroff]. 615-624. Discussion de la théorie de Bernays. Ses insuffisances. Le mot κάθαρσις a plus de significations que Bernays n'en a relevé, en particulier celle qu'offre le Sophiste 226 D, 227 C, 227 D, 228 E, qui a certainement fait impression sur l'esprit d'Aristote. Comment celui-ci concevait les passions de l'âme. ¶¶ N° 27. Sur la Katharsis aristotélicienne [A. Dyroff]. 634-644. La théorie des passions chez Aristote. Il est probable qu'Aristote songeait à une sorte de « dématérialisation » de la pitié et de la terreur, qui, d'après sa psychologie, sont des πάθη μετὰ σώματος. Le rôle de la tragédie aurait donc été d'épurer dans ces passions l'élément sensuel et de fortifier l'élément intellectuel. Les vues d'Aristote sur la tragédie cadrent bien avec cette explication. Examen des théories modernes sur la question (Wecklein, Herwegen, Knoke, Finsler, Fischl, Siebeck, Egger, Otte). ¶¶ N° 28. Shaftesbury et Plotin [H. F. Müller]. 670-671. Contrairement à la thèse de Wundt, Shaftesbury a largement utilisé la philosophie de Plotin. ¶¶ N° 29. Petites remarques critiques sur l'Anabase de Xénophon [Karl Löschhorn]. 694-695. Anab. IV, 2, 3 : mettre ἁμαξιαίους à côté de ὁλοιτρόχους ; IV, 3, 17 : corriger ἐλάμβανε en ἀνελάμβανε ; IV, 6, 8 : corriger δοκεῖ en δεῖ ; IV, 8, 27 : lire ἑταιρῶν, non ἑταίρων. ¶ Du nouveau sur Franciscus Modius [Paul Lehmann]. 695-696. Détails sur un exemplaire de la première publication de Modius intitulée Maphei Vegii Laudensis Astyanax et uellus aureum, Coloniae apud Maternum Cholinum. MD LXXIX. L'opuscule est dédié à Joachim Camerarius, un médecin de Nuremberg. ¶¶ N° 30. Pour le Songe, de Lucien [Th. O. Achelis]. 717-719. Analyse et renvois aux travaux précédents. ¶ Le papyrus magique Z. 2225 de Paris [Karl Preisendanz]. 719-720. Interprétation de la phrase κρεμάσθω δὲ ἡ λάμνα ἑώς ἐν πρώτοις = (que la lame) soit suspendue (au cou) comme dans les premiers cas. ¶¶ N° 31/32. Pour Virgile, Buc. IV, 62 [A. Kurfess]. 760-761. La leçon cui est attestée par le discours de Constantin à l'Assemblée des saints. Ce discours a dû être composé d'abord en latin et le texte était certainement : Incipe, parue puer, cui non risere parentes. ¶ Pour Germania, c. 7 : unde-audiri [E. Müller-Graupa]. 761-768. Ce passage est une crux interpretorum. Il faut conserver audiri, d'autant plus qu'il y a sous cette expression une réminiscence de Virgile (En. II 461 ; X 267; XI 49; XII 216). Il y a là un tour audacieux emprunté à la langue poétique. ¶¶ N° 33. Les Περιοχαὶ τῶν Μενάνδρου δραμάτων d'Homeros Sellios [Alfred Körte]. 787-791. On peut trouver probablement un vestige de cet ouvrage, mentionné en deux endroits par Suidas, dans le t. X des Oxyrhynchos-Papyri, p. 81, n° 1205. Ce Sellios était sans doute un grammairien de la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. ¶¶ N° 34. Pour l'histoire d'une règle de grammaire latine [Alfred Kunze]. 815-816. Il s'agit de la règle qui veut l'indicatif au lieu du subjonctif dans les verbes qui signifient devoir, pouvoir, etc. C'est, semble-t-il, Corte, Heusinger, Ruhnken qui l'ont mise en lumière, ¶¶ N° 35. L'ordonnance de l'inscription attique des Propylées [W. Bannier]. 836-840. Comment elle était aménagée sur les deux colonnes où elle se trouvait gravée. ¶¶ N° 36. Pour Nonnos [Heinrich Tiedke]. 861-864. Observations sur la métrique de Nonnos à propos des Dionysiaka XXXIII 276. ¶¶ N° 37/38. Pour les inscriptions grecques d'Egypte II [K. Fr. W. Schmidt]. 906-912. Notes critiques sur les n°s 276, 289, 311, 322, 384, 417^{a}, 428, 8 ; 443 ; 450 ; 463, 1 ; 463, 3 ; 4 ; 543 ; 599, 32 ; 619 ; 625 ; 672 ; 678, 55 ; 680, 5 ; 699 ; 702 ; 710 ; 755 ; 787 ; 798 ; 828. ¶¶ N° 39. Pour Livius et Curtius [Fritz

Walter]. Corrections diverses : X, 46, 5 ...et militi < debi > tum dari ; XXIV, 37, 5 <a>p<ert>a ui rati agendum ; XXXIII, 48, 9 < inqui >et < ae > multitudinis ; XLIV, 19, 8 : prœlio < melior > fuerat ; XLIV, 26, 1 ...cum pecunia tutante pacem habere per Eumenem au <t ha >c re < de >ceptus ; Perioch. VII ...ipse < se > ab hostibus circumsessus eripuit ; Per. XLVIII cum Cato suaderet... P. Corn. Nasica < dissuaderet > ; Per. XLIX : Catonis sententia i<d> euicit... ; Per. XLIX (vers la fin) a<d> Syria <m> se contulisse ; Per. CXXV : prouinciae ex < ea > parte imperi positae ; Curt. VI, 11, 38 : saxis obru<ti procubu>erunt ; VIII, 5, 6 ...Agis quidam Argiuus, p<ut>i<d>issimorum carminum... ; X, 5, 29 : ita ut iuueni et in tantis < s >ane < re >mittenda rebus. ¶ Pour Horace, Carm. IV, 7 [R. Philippson]. 936. Damna caelestia signifie bien, comme l'a vu R. Heinze, les phases de la lune en décroissance. Cf. Ovide, Mét. I, 11 nec noua crescendo reparabat cornua Phœbe ; Lucrèce emploie aussi reparari en ce sens. Pour damna, cf. Aulu-Gelle XX, 8, 7 : lunae augmenta atque damna. ¶¶ N° 41. Pour les inscriptions grecques [W. Bannier]. 977-984. Etude critique relative à l'inscription de Milet publiée par Wilamowitz, Sitz.-Ber. Berl. Ak. d. Wiss. 1904, 619 ; Rehm, Milet I [III] 133 ; Dittenberger, Syll.^{3} 57. Notes sur l'inscription béotienne IG VII. 1880 ; sur l'inscription de Syracuse IG XIV, 1 ; sur IG XIV, 1474 ; IV, 177 ; IX, 2. 1098 ; IV, 611. ¶¶ N° 42. Pour le Dialogue des Orateurs de Tacite [August Klamp]. 1003-1006. Au § VI, 9 l'Apographon X de l'Hersfeldensis donne, d'après tous les mss. qui en dérivent : quanquam alia diu seruantur ; les mss. qui procèdent de l'Apographon Y donnent : quanquam diu. La plupart des éditeurs, sauf Andresen, dans sa nouvelle édition, croient le texte de X fautif, et suspectent alia. Sans doute faut-il lire : quam quae diu serantur atque elaborentur, gratiora tamen quae sua sponte nascuntur. Le subjonctif après quae montre que ce relatif a le sens concessif. ¶¶ N° 43. Note critique et exégétique sur Plotin X [A. Kurfess]. 1028-1031. Observations de détail sur Enn. II, 3, 5 ; II, 4, 15. ¶ Pour la Pompeiana [A. Kurfess]. 1031-1032. Pour le texte de Cicéron, un sage éclectisme se recommande. Il a été beaucoup trop prisé par Clark dans son édition de la Pompeiana, tandis que Sternkopf ne l'a pas estimé à son juste prix. § 24 écrire : Mithridates autem et suam manum iam confirmarat eorum opera, qui se ad eum ex ipsius regno collegerant, et magnis aduenticiis auxiliis multorum regum et nationum iuuabatur. § 57 écrire : uictoriae atque gloriae eius imperatoris. § 18 : garder le texte des mss., nos publicanis amissis : le Thesaurus signale plusieurs exemples d'amittere au sens de perte d'êtres animés dont on est frustré pour d'autres causes que la mort. ¶¶ N° 44. Pour les Scriptores Historiae Augustae [W. Soltau]. 1047-1056. C'est toujours un problème de savoir si l'œuvre des Scriptores H. A. est authentique, interpolée, ou si elle a été forgée de toute pièce à l'époque de Théodore. Chacun de ces auteurs doit être examiné séparément. Vopiscus : liste des faux dans les documents afférents aux empereurs Aurélien, Tacite, Probus, Carus (270-283) ; traces des remaniements probables. Les écrits de Vopiscus ont subi après coup des altérations concertées. Cela exclut l'hypothèse que les écrits de l'Histoire Auguste soit un faux des temps théodosiens. Des distinctions s'imposent. Spartien et Vopiscus ont de la bonne foi, et là où ils utilisent des sources de quelque valeur, ils fournissent des matériaux à l'histoire. Capitolinus et Pollion ne sont que des faussaires de la pire espèce. Ce sont eux qui ont essayé de compléter par leurs inventions le recueil de Biographies de Spartianus et de Vopiscus, qui offrait une lacune entre 218 et 270. Quant à Lampridius, il essaya de continuer l'histoire des Sévères,

plus loin que 218 : il doit avoir été le contemporain de Capitolinus, mais plus âgé que celui-ci. Il travaillait d'après Dion, Hérodien et un ancien Panégyrique adressé à Alexandre Sévère. ¶¶ N° 45. L'épicurien Timasagoras [R. Philippson]. 1072-1073. Ce Timasagoras, souvent combattu par Philodème dans le περὶ ὀργῆς était un épicurien du IIe siècle, un des chefs de l'Ecole de Rhodes qui suivait une direction fort opposée à celle de l'école épicurienne d'Athènes. Il est très probable qu'il faut l'identifier avec le Timagoras mentionné par Cicéron, Lucullus 80 et par Aetius (IV, 13, 6, Diels p. 403, 22). ¶ Pour les documents grecs d'Egypte [Karl Fr. W. Schmidt]. 1073-1080. Notes critiques sur les nos 833, 977, 1038, 1042, 1063, 1070, 1077, 1102, 1185, 1211, 1230, 1326, 1339, 1411, 1419, 1426, 1430, 1434, 1437, 1460, 1471, 1523, 1544, 1558, 1624, 1636, 1654, 1668. ¶¶ N° 46. L'infinitif « primitif » [E. Müller-Graupa]. 1097-1104. La meilleure théorie de l'infinitif historique est celle qu'a donnée P. Kretschmer (Glotta, II 270 et s.), avec d'heureuses comparaisons tirées du français, de l'italien, etc... Selon lui, les propositions de cette sorte consistent en un infinitif employé comme nom, en vue d'exprimer simplement un état. Bennet dans sa Syntax of Early Latin, 1910, p. 419 ne trouve pas l'explication satisfaisante, parce qu'on ne voit point comment la transition a pu se faire, des infinitifs descriptifs « achronistiques », aux infinitifs narratifs se rapportant au passé. En réalité, il semble que l'on ait dans l'infinitif historique comme dans l'infinitif descriptif, qui sont à distinguer nettement l'un de l'autre, des variétés de la même forme fondamentale, qu'on peut appeler l'infinitif primitif, en tant qu'elles représentent un retour à des manières primitives de s'exprimer. Exemples de ces réflexes involontaires dans la langue moderne dans celle des peuples non civilisés, dans le parler des enfants, etc. ¶¶ N° 47. Même sujet. 1122-1128. Exemples de propositions nominales infinitives en latin : dans les titres (Caton, de Agric. 110, 122, 128, etc.), dans les ordres (le plus ancien exemple serait Val. Flaccus III 412). Les latins n'ont jamais perdu le sentiment qu'originairement l'infinitif était une forme casuelle et avait la valeur d'un substantif (cf. Priscien XVIII, 260). Cicéron lui-même écrit Fin. II, 27, 89 : in uirtute positum est uiuere beate ; Tusc. II 15 : Hieronymus dolore uacare summum bonum duxit. Autres ex. dans Wölfflin, Archiv III, 73. ¶ N° 48. Même sujet. 1143-1152. Exemples qui attestent que l'infinitif avait encore en latin la valeur d'un substantif et que cette valeur était perçue. De Off. I, 108 ; Caton, Agr. 61, 1 ; Salluste, Catil. 20, 6 ; Verr. V, 1. L'infinitif d'indignation est significatif aussi. Quant à l'infinitif historique, il y faut voir un infinitif primitif, qui correspond tout à fait à certains usages de l'allemand. Ex. caractéristique dans Salluste, Jug. 101, 11. ¶¶ N° 49. Les noms des lettres grecques et l'histoire de l'alphabet grec [Arthur Mentz]. 1173-1176. Discussion des théories de Eduard Hermann, dans les Nachrichten der Kgl. Ges. d. Wiss. zu Göttingen, 1917, p. 476 et s. qui prétend tirer parti du nom même des lettres grecques pour éclairer l'histoire si obscure de l'alphabet. ¶¶ N° 50. Pour l'Anabase de Xénophon, livres I-III [K. Löschhorn]. 1192-1196. Notes critiques sur divers passages : I, 2, 1 ; I, 2, 9 ; I, 2, 21 ; I, 3, 7 ; I, 3, 8 ; I, 3, 12 ; I, 3, 19 ; I, 4, 4 ; I, 4, 5 ; I, 6, 1 ; II, 1, 21 ; II, 4, 6 ; III, 1, 35 ; III, 2, 13. ¶ Le titre de l'écrit de jeunesse de Cicéron sur la rhétorique [J. Tolkiehn]. 1196-1200. Ce titre est cité dans l'antiquité sous des formes différentes. Le titre authentique était probablement Rhetoricon libri. ¶¶ N° 51. Pour les lois attiques relatives aux modifications de lois [W. Bannier]. 1215-1224. A propos de la loi insérée dans le discours de Démosthène contre Timocrate, § 20-23. ¶ N° 52. Pour la Peregrinatio Ætheriae 12, 2 [G. Wolterstorff]. Interprétation de la phrase...

Qui responderunt : hic positus est sanctus Moyses... jusqu'à ita sibi traditum a maioribus esse dicebant. Il faut traduire ainsi : « Ici repose Moïse, enseveli par les anges. Car, comme nul homme ne connaît, ainsi qu'il est écrit, sa sépulture, il est donc certain qu'il a été enseveli par les anges. Aucun signe ne fait connaître où il l'a été : nous pouvons cependant vous montrer l'endroit, de même qu'il nous a été montré par nos devanciers ; et ces devanciers nous disaient que telle était la tradition qu'ils avaient eux-mêmes reçue de leurs prédécesseurs. » ¶ Pour Virgile, Enéide II 461 et s. [A. Kurfess]. 1246-1247. Müller-Graupa considère à tort le mot audiri comme un infinitif historique, et ce texte ne peut avoir exercé aucune influence sur le tour employé par Tacite, Germ. 7. Solitae est le verbe principal.

Pierre DE LABRIOLLE.

Hermes. 1918. N° 1. Études sur les anciens élégiaques grecs [F. Jacoby]. 1-44. Tyrtée : Wilamowitz a donné une réponse définitive à la plupart des questions qui se posaient au sujet de Tyrtée (Textgeschichte der griech. Lyriker, p. 96 et ss.), depuis que Schwartzens les a posées à nouveau. J. se propose de compléter et de corriger, s'il y a lieu, les conclusions de Wilamowitz. On en est arrivé à la conception d'un recueil resté longtemps ouvert, et enrichi peu à peu de couplets et même d'élégies complètes. Il faut distinguer : α) les quelques poèmes spartiates du temps de la guerre de Messénie (l'Eunomie, une élégie à laquelle font allusion Strabon VI, 3,3 et Pausanias IV, 15, et probablement les élégies 6 et 7 Bgk.). L'auteur de ces poèmes fut-il stratège ? Spartiate ou d'origine étrangère ? Il est difficile de se prononcer. On peut l'appeler Tyrtée, à condition de se souvenir que c'est là un nom conventionnel et qui ne s'appliquerait pas à l'auteur des élégies du VIIe siècle si l'on venait à prouver que c'était un Dorien. Le nom Τυρταῖος (cf. Τύρταμος, Τύρσις) serait plutôt originaire d'Asie-Mineure. β) Les élégies postérieures. Battue à Leuctres, Sparte fait des élégies de Tyrtée un élément de reconstruction nationale. Mais, entre temps, le recueil était sorti de Laconie (Xénophon et Hérodote ne savent rien d'un Tyrtée à Sparte). Il y revient, transformé et enrichi d'éléments nouveaux. Le fr. 10 (Bgk) est à couper en deux : 10 A (v. 1-14) ; 10 B (v. 15-32). Tout diffère dans ces deux morceaux, le ton, la situation, les circonstances, la marche de la pensée, la forme extérieure. Ce sont deux exemples caractéristiques du type « nous » et du type « vous » de la poésie parénétique guerrière. Type « nous » cf. Il. X, 374 ; Solon, élégie de Salamine ; quand les deux types sont réunis, le type « vous », précède toujours le type « nous », ce qui n'est pas le cas ici. (Il. M. 326/8, N 95-124 ; élégie de Salamine). Le fr. 10 A paraît inspiré de Il. O. 486 et ss. Il s'agit d'une guerre défensive, d'une situation presque désespérée. Une élégie du VIIe siècle n'aurait pas cette unité de pensée et de forme ; il faut admettre qu'il n'est pas primitif. Le fr. 10 B au contraire peut fort bien être du « Tyrtée » du VIIe s. L'argument tiré par Wil. du mot φιλοψυχεῖν est sans valeur, car les vers 17-18 sont interpolés. L'imitation d'Homère n'est pas non plus une preuve de son origine récente (cf. fr. 11/11-14 considéré comme authentique et Il. O. 561 ss.). Le vers 25 à lui seul serait une preuve suffisante de l'antiquité du fragment. On ne saurait lui faire un reproche de manquer d'allusions précises, individuelles. L'ancienne élégie aimait les idées générales (cf. fr. 11). Le fr. 12 ne peut avoir pour auteur, vu la perfection de sa forme, qu'un poète du temps des sophistes. Mais il a certainement fait usage d'un poème ancien que l'on peut reconstituer presque entièrement en joignant les vers 1-2, 11-14, 16-19, 23-38. ¶ Hippias d'Elide [W. Zilles]. 45-56. L'auteur veut compléter l'étude de Gomperz dans son

livre sur la sophistique et la rhétorique. Les données sur la doctrine d'Hippias sont rares. La comparaison de Hipp. mai. 284 d et c, 301 b, 304 a, et Hipp. min. 369 b c fait ressortir l'idée commune de l'opposition entre l'arbitraire humain (νόμος) et la nature (φύσις). Confirmé par le rapprochement de Lysis 214 b avec Protag. 337 d et Hipp. mai. 301 b. Hippias doit tenir sa doctrine d'Empédocle (cf. fr. 135, 17, 34, 59 Diels), le créateur de la rhétorique. — Le « discours troyen » mentionné Hipp. mai. 286 a b ne peut être le même que celui de l'Hipp. min. 363 c. Ce devait être un exposé de l'idéal de culture des rhéteurs (cf. Hipp. mai. 304 a b). On peut supposer que le plan en était celui des discours isagogiques postérieurs. Les définitions de Socrate (Hipp. mai. 293 c, 295 c, 296 c, 297 e, 303 e) en fourniraient une confirmation. Cette hypothèse aurait en outre l'avantage d'éclairer le plan et le sens de l'Hipp. mai. ¶ Recherches au sujet d'Hippocrate. V. [H. Diels], p. 57-87. D. a trouvé dans le mss. Urbinas une version beaucoup plus étendue de la lettre 19 du pseudo-Démocrite à Hippocrate περὶ μανίης. Il reproduit les deux textes avec notes critiques. Cette nouvelle version serait-elle le texte primitif? Cette hypothèse ne rend pas compte de l'absence dans le texte abrégé de tout le passage sur la rage ni du fait que les citations tirées d'Hippocrate (de morbo) y sont tantôt moins complètes, tantôt, au contraire, plus abondantes. Il vaut mieux admettre que la nouvelle version représente un texte remanié par l'auteur lui-même. Il aurait repris et complété les lettres 17 et 19 pour y ajouter une étude sur la rage et la théorie du pneuma. Ces deux éditions correspondent aux deux versions des lettres 4 et 5 ; le changement de destinataire des deux versions de la lettre 6 s'explique aussi plus aisément dans l'hypothèse d'un remaniement de l'auteur que d'une faute de copiste. L'auteur des lettres 1-24 est un médecin-littérateur de Cos. L'allusion à Crateras permet de le situer au 1er siècle de notre ère, sous Tibère ou Caligula. Serait-il le futur médecin de Claude, Xénophon ? La nouvelle version de la lettre 19 ne nous apprend rien sur Démocrite. Le style révèle une recherche constante de l'archaïsme et du néologisme. Le « Democritus ridens » de ces lettres a obscurci pour quinze siècles la figure du vrai Démocrite. ¶ Gemmes portant l'inscription ΜΝΗΣΘΗ [K. Scherling]. 88-93. L'auteur considère ce mot comme la 2e pers. sing. d'un subj. ao. dont la flexion serait celle du moyen et la formation passive. Remarques sur les noms Ὀνήσιμος, Βασιλέα, Ὀλυμπιάς, Εὐθευία, Κάταιλλα, Ἄκυλα, Σύήθης. ¶ Σκυταλισμός [H. Swoboda]. 94-101. Le récit que fait Diodore (XV, 57, 3, 58) du soulèvement des Argiens contre les oligarques a été mal interprété. On a compris qu'il s'agissait du massacre à coups de bâtons des 1200 (Diodore) ou 1500 (Plutarque et Helliados) bourgeois victimes d'une émeute populaire. Diodore n'est pas d'une exactitude parfaite et les autres données sur le soulèvement d'Argos sont rares. Mais les termes de Diodore (ὁ δὲ δῆμος οὐκ ἐλέγξας ἀκριβῶς) permettent d'établir qu'on ne négligea pas toute formalité judiciaire. Comment expliquer le terme σκυταλισμός? Il désigne un mode d'exécution capitale en usage aussi dans d'autres cités grecques. On donnait la mort au moyen d'un gourdin ou d'une massue. ¶ Mélanges. Le décret de Lete en Macédoine en l'honneur de M. Annius [O. Cuntz]. 102-107. L'étude des circonstances dans lesquelles le décret fut promulgué tend à confirmer la thèse que l'ère macédonienne commençait en 148 et l'ère proprement grecque en 146. Le décret serait de 120/119 et non 117. L'emplacement du succès d'Annius est Argos. C. croit pouvoir la situer au sud de Monastir, près de Florina. ¶ Clément d'Alexandrie et Xénophon [W. Gemoll]. 105-107. Aux trois citations notées par Persson, il faut ajouter les emprunts suivants : Paed. II 10, 110 (Xén.

Apomn. II 1, 22) ; Paed. II 7, 60 (Cyrop. I 2, 16) ; Paed. II 2, 21 (Cyrop. VIII 8, 8) ; Paed. I 7, 55 (Cyrop. I 2, 4). Les erreurs que contient ce dernier passage prouvent que Clément n'a pas puisé dans le texte de Xénophon ou des Magica de Xanthus, mais qu'il a utilisé un manuel. Ces citations mettent en lumière le défaut d'esprit critique de Clément. ¶ Le décret du peuple athénien au sujet de Chalcis [J.-H. Lipsius]. 107-110. L. soutient contre Lehmann-Haupt (Hermès 1917, p. 520 ss.) la justesse de son interprétation du décret (IG. I. Suppl. n. 27 a). Il n'a pas pour but d'attirer à Chalcis les métèques athéniens en les exonérant de tout impôt ou en leur accordant l'isotélie, mais stipule que les métèques athéniens établis à Chalcis continueront à payer leurs impôts à Athènes et ne seront redevables d'aucune contribution à Chalcis. ¶ Quand vécut Nicandre? [E. Bethe]. 110-112. a) Vers 275 d'après les βίοι Ἀράτου 1, 2, 4; Hypothes. Theocr. I, βίοι Λυκόφρονος, p. 4, 30, Scheer et aussi Cic. de or. I 16 ; Schol. Nicand. Ther. 3. Confirmé par les caractères de sa poésie ; la dédicace des Theriaka au poète Hermesianax n'a rien d'invraisemblable. b) A la fin du IIIe s. (v. 225) : Comm. des Arat. Maass, p. 78, 323, 326 c) après Attalos III (138-133) d'après les comm. des Theriaka (γένος et v. 3). Mais cette dernière donnée est certainement fausse; il faut entendre Attalos I, ce qui nous reporte à 225 (confirmé par le décret de Delphes (BCH. VI, 1882, p. 217, n° 5). Il y aurait donc deux poètes de ce nom, le premier auteur des Géorgiques, des Heteroioumena, Theriaka, contemporain d'Hermesianax et d'Aratus; le second, auteur de l'hymne à Attalos I, vers 225/200. ¶¶ Bacchylidea [A. Körte]. 113-147. 1. La liste des vainqueurs de Céos. L'étude de cette inscription (IG. XII 5, 608) fournit des données importantes pour les Epinicies de Bacchylide. Les 24 victoires se répartissent entre 15 vainqueurs; le nombre des familles qui se livraient aux sports n'étaient donc pas considérable. La liste (gravée vers 400?) s'interrompt brusquement en 450; serait-ce sous l'influence de la domination athénienne ? L'inscription permet de dater en 458 les deux premiers poèmes de Bacchylide et prouve qu'avec Kenyon il faut distinguer les poèmes VII et VIII; le fr. 12 fait partie du n° VII, le fr. 7 du n° VIII. Le héros du n° VIII est Liparion, fils de Liparos. 2. Les nouveaux fragments (O. P. n° 1361, t. XI). Le fr. 1 complète heureusement le fr. 20 de l'Athenaios Epitome II, 39 E (Blass-Suess). Etude critique du texte. Bacchylide doit avoir imité Pindare fr. 124 a et b. (Schrœder). Adressé à Alexandre fils d'Amyntas, il nous révèle des relations, ignorées jusqu'ici, du poète avec le roi de Macédoine. Fr. 4. Etude critique du texte. Date : 474/5. Adressé à Hiéron, il est probablement une tentative du poète pour prendre pied à la cour du tyran. Le fr. 5 est très mal conservé. S'agirait-il du mythe de Tyro, fille de Salmoneus (cf. Hermès, t. LI, p. 274, fig. 1; Sophocle, fr. 598 N.; Anthol. Pal. III, 9). Comme les fr. 1 et 4, le fr. 12 est un poème bacchique ; comme le fr. 5, le fr. 20 devait contenir un récit mythique. Quel nom portait ce recueil dans l'antiquité ? Sa ressemblance avec les ἐγκώμια de Pindare permet de supposer que les Alexandrins le désignaient du même nom. 3. Les dates de la vie de Bacchylide. Contrairement à l'opinion courante, Körte croit que Bachylide n'était que de deux ou trois ans plus jeune que Pindare. D'après Strabon X, 486 il est facile de calculer que sa mère ne peut guère avoir eu d'enfant après 516. Dans son épinicie adressée à Pytheas (485 ou 483 v. Wilamowitz, Sitzungsberichte der Berliner Akademie 1909, p. 811 ss.) il a déjà le ton assuré d'un poète célèbre et la forme en est tout à fait achevée. D'autre part, il serait mort déjà vers 450. Son oubli à Athènes, le silence de la comédie à son égard ne s'expliquent pas autrement. Son exil doit avoir

eu lieu après 464 et avant 462. ¶ Un nouveau fragment des Aitia de Callimaque [L. Malten]. 148-179. Le fr. 1362 des O. P. XI, 1915 offre un intérêt particulier soit par son étendue soit par sa valeur poétique. Le début manque. Il s'agit d'un banquet auquel le poète est convié par un Athénien du nom de Pollis établi à Alexandrie. Il lie conversation avec un convive égyptien qui, comme lui, a plus de goût pour les entretiens délicats que pour les libations excessives à la mode des Thraces. L'Égyptien fournit au poète des renseignements sur le culte de Pélée dans l'île d'Ikos et sur les relations de cette île avec la Thessalie. Étude critique du texte et commentaire explicatif. L'auteur relève l'emploi des mots φάος et ἠώς dans le sens de « jour ». L'allusion aux petites coupes que préfèrent les deux convives a trait à une ancienne habitude grecque (Athénée X, 431 E; XI 461 A), délaissée plus tard en faveur des grandes coupes (Athénée XI, 461 B). On mettait généralement à la disposition des convives des coupes de plusieurs grandeurs; ils choisissaient celle qui leur convenait (v. Lucien Kronosolen 18, p. 400 ; Philon de Vita contemp. ed. Cohn-Reiter VI, p. 59, ch. 6; Platon Symposion 223 c; Xénophon Symposion II, 23; Athénée IV, 129 D; Horace Sat. II, 8, 35; Galen. θεραπ. μέθος. Ier vol. X, p. 3 K). En tendant la coupe à son voisin, on prononçait son nom (Athénée X, 432 DE; XI, 498 D). On a voulu voir dans le vers 19 une allusion à des mœurs érotiques. Le fait n'aurait rien d'invraisemblable, mais l'étude serrée du texte ne permet pas cette interprétation. Pour le mythe de Pélée à Ikos v. Scholies Pindare Pyth. III, 167; Antipater de Sidon Anthologie Pal. VII, 2, 9; Scholies Euripide Troyennes 1128. On a coutume de ne voir en Callimaque que le maître d'école et le poète de cour. La fraîcheur et la vie de ce fragment ne s'accordent pas avec ces désignations traditionnelles. Avec le poème intitulé Kydippe (O. P. 1011, v. 78 ss.) il nous révèle un Callimaque plus naturel et qui puise dans ses souvenirs personnels. Ce fragment serait le début d'un des livres des Aitia. Le convive égyptien ne doit pas s'être borné au maigre récit de l'île d'Ikos. La description détaillée du banquet fait elle aussi prévoir de plus amples développements. Ovide s'est beaucoup inspiré de Callimaque. Dans les Fastes il amène le récit proprement dit soit par l'invocation d'une muse ou d'une divinité, soit par la rencontre d'un narrateur, soit en rapportant les dires des vieillards. Dans les Métamorphoses la personne du poète disparaît de la scène. La technique de Properce dans son dernier livre a aussi quelque ressemblance avec celle de Callimaque. On voit le même mythe s'adapter à tous les genres, suivant que les poètes en font la matière d'un poème épique, étiologique, catastérique ou d'une métamorphose. Ainsi le mythe de Coré dans l'hymne à Déméter, dans le traité des Berliner Klassikertexte V, 1, 7 ss. (Bücheler), dans le poème étiologique de Callimaque (Hermès, tome XLV, p. 560 ss.); dans les Fastes d'Ovide (IV, 393 ss.); dans les Métamorphoses (V, 341 ss.) ¶ Contribution à l'histoire de la Grande-Grèce au Ve siècle [U. Kahrstedt]. 180-187. Les monnaies qui portent les noms de deux cités ne signifient pas que les deux états fussent liés par un « aequum fœdus ». Les monnaies de Crotone confirment cette conjecture et nous révèlent une phase de l'histoire de cette ville. Celles qui portent à la fois les noms de Crotone et de Sybaris appartiennent en effet à l'époque où le territoire de Sybaris est incorporé à celui de Crotone, après la chute de Sybaris (510). Il en est de même de plusieurs autres villes. On peut donc parler d'un véritable empire de Crotone qui comprenait presque tous les états au sud de Métaponte et de Velia et qui atteignit son maximum de puissance vers 460 pour s'effondrer brusquement dix à vingt ans plus tard. Le développement et la chute de cet empire

correspondent à la domination et à la faillite soudaine de la secte des Pythagoriciens. La révolution qui met fin à leur pouvoir (entre 459 et 454) a pour conséquence un morcellement de l'empire crotoniate. ¶ La date de composition de quelques écrits de Sénèque [H. Dessau] 188-196. D'une allusion à l'agrandissement du pomerium et de quelques autres passages, Dessau conclut que le « de brevitate vitae » a été écrit après la mort de Claude et après la mort de Paulinus lui-même, auquel le dialogue est dédié. Ce serait aussi après la mort de Serenus que Sénèque aurait composé les trois dialogues (II, VIII, IX) qui lui sont dédiés. ¶ Une aporie dans la doctrine de Lucrèce sur les agrégats (II, 444-477) [J. Mussehl]. 197-210. Etude critique et commentaire de ce passage difficile. On a voulu rattacher au vers 455 l'aporie contenue dans les vers 464-477 parce qu'il s'agit de l'agrégation des atomes de liquides. En réalité, la suite des idées est celle-ci: « Les corps de la nature de l'air, se composent surtout de particules légères et rondes; comment sont faites alors les particules qui provoquent une impression désagréable ou douloureuse? La même question se pose pour les liquides: comment expliquer qu'ils puissent être amers? » Le lien logique est un peu lâche. Il ne faut pas en vouloir à un poète. Ce n'est pas le seul passage où Lucrèce entremêle plusieurs preuves : cf. II, 62-141. ¶ L'épitaphe du philosophe Julien [M. Bang]. 211-216. CIL. IV, nº 9783. L'auteur en arrive à l'interprétation suivante : le philosophe Julien — un inconnu — manifeste avec toute la ville sa joie de la mort de l'empereur Commodien. Couronné de laurier, il sort de la ville, tombe aux mains des prétoriens qui l'enferment dans leur caserne (castra) et le mettent à mort. ¶ Mélanges. Drusus Castor (A. Stein), p. 217-220. Drusus fut surnommé Castor pour avoir battu un chevalier très en vue (Dion Cassius LVII, 14-1). Quel est le sens de ce surnom ? C'est une allusion, non pas au gladiateur du temps d'Auguste, mais au héros frère de Pollux : les Dioscures passaient pour protecteurs de l'ordre équestre. ¶ Une citation de Solon chez Lysias [O. Kern]. 220-221. Dans son λόγος 'Ολυμπιακός, § 7. Lysias cite probablement Solon Athen. polit., ch. 5. Il faut donc remplacer le mot καιομένην par κλινομένην. ¶ L'âge des fonctionnaires municipaux romains (complément à Hermès LI, 1916, fr. 65) [H. Dessau]. 221-224. L'âge requis pour les fonctions municipales sous l'empire était généralement 25 ans. Mais on y accédait souvent plus tôt, surtout dans les petites communes. Rien n'empêche donc d'identifier (contrairement à l'opinion de P. Corssen, Zeitschrift für neutest. Wissenschaft XVIII, p. 188 ss.) l'auteur de la vie de saint Cyprien avec Helvius Honoratus Pontius de Curubis. ¶ Nysius [C. Robert]? 224. C'est « Mysius » qu'il faut lire: Hygin fab. 71; cf. fab. 100. ¶¶ Nº 3. Le ΛΟΥΚΙΟΣ Η ΟΝΟΣ [H. Werner]. 225-261. La fable qui fait le sujet du récit intitulé « l'âne », attribué à Lucien, et des Métamorphoses d'Apulée avait déjà été traitée par Lukios de Patrai (v. Photius, biblioth. cod. 129), dont les Métamorphoses ont servi de source aux deux auteurs. L'auteur de l'« Onos » fait-il une satire des Métamorphoses de Lukios ? Rohde en donne comme preuves le récit à la première personne d'aventures grotesques et obscènes, et la révélation à la fin du récit du nom du narrateur. Werner se propose de montrer, par l'étude des τόποι du genre, que ces preuves ne sont pas valables. Le merveilleux, dans la littérature, a deux buts : récréer ou édifier. Les deux genres ont reçu des anciens le nom d'ἀρεταλογία. Comment expliquer que deux genres si différents aient reçu une désignation commune ? C'est que les anciens paraissent avoir attaché moins d'importance à leur but différent qu'à leurs caractères communs: le ψεῦδος (glose de Juvénal: falsidicus, mendax, artificiosus) et l'effort de l'au-

teur pour donner un air de vérité à son récit (garrulitas, loquacitas v. gloses d'Horace, Sat. I, 1, 120). Le genre profane n'est donc pas sorti du genre religieux, comme le veut Reitzenstein (Die hellenistischen Wundererzählungen); tous deux ont coexisté dès l'origine et se sont souvent confondus dans la suite (cf. Ovide, Mét. VI, 313 ss. et Apulée I, 9). On s'explique ainsi le caractère humoristique et parfois obscène de l'arétalogie religieuse; et l'on s'explique les éléments divers de l'« Onos ». Au récit profane de Lukios, avec ses plaisanteries et ses obscénités, il a ajouté une conclusion édifiante. Le récit à la première personne et l'indication du nom et souvent de la profession et des relations du narrateur pour donner plus de crédit au récit, sont des τόποι communs aux deux genres. Ils n'ont rien de satirique dans l'Onos. L'auteur de ce récit demande qu'on le croie. Son ouvrage ne serait donc qu'un extrait de celui de Lukios de Patrai et ne saurait être attribué à Lucien. On peut tenter dès lors de se faire une idée de l'œuvre de Lukios. Ce n'était ni un roman, ni un spécimen d'arétalogie obscène et édifiante à la fois. Tous ses motifs étaient empruntés à la veine populaire, on les retrouve soit dans les fables d'Esope, soit dans les contes des différents peuples de l'Europe. Ces récits, dont l'épisode central est la métamorphose d'un homme en âne et son retour à la forme humaine après diverses aventures, l'auteur les a habilement soudés, tantôt en retranchant les détails qui auraient nui à l'ensemble, tantôt en laissant son imagination broder sur le thème primitif. Il a même su incorporer à son œuvre souvent licencieuse un épisode tiré d'un roman d'amour sérieux (ch. 22, 26). ¶ Les anciens élégiaques grecs. II [F. Jacoby]. 262-307. Mimnerme. Comment se fait-il que dans le fragment 9, cité par Strabon (XIV, 1, 4), Mimnerme dise « nous » en parlant des conquérants ioniens de Smyrne et malgré cela leur reproche leur violence? Etait-il originaire de Colophon ou de Smyrne ? L'étude de ses poèmes, l'inscription CIG. II, 3376 le font généralement considérer aujourd'hui comme citoyen de Smyrne. Un habitant de Colophon n'aurait pas dit κεῖθεν ἀπορνύμενοι. Il faut admettre qu'il est né à Smyrne de descendants des conquérants ioniens. S'il blâme les chefs des conquérants, c'est qu'il appartient à une génération qui n'a plus la foi patriotique d'un Callinos, d'un Solon ou d'un Tyrtée. L'Asie ionienne ne résiste qu'avec peine à la poussée des Lydiens. Le patriotisme est en baisse. On se soumet à l'inévitable, et l'idée se fait jour: il faut laisser l'Asie aux Asiates (cf. Hérodote V, 36, V, 125). De là le ton de ce fragment, de là l'abandon de la poésie guerrière pour celle qui chante la crainte de la mort, de la vieillesse et de la maladie. Ce fragment faisait probablement partie du poème où Mimnerme racontait la lutte contre Gygès (Pausanias IX, 29, 4) auquel il ne faut rattacher ni le fragment 10, ni le fr. 14. Ce poème avait, selon Pausanias, un prologue dans lequel le poète invoquait les Muses nouvelles. Cela signifie probablement que l'on a affaire à un genre nouveau, créé par Mimnerme, la poésie narrative dont le sujet est emprunté à l'actualité. Le pas que fait ici Mimnerme est aussi important que celui que fera Hérodote lorsqu'il se bornera à raconter « ce qu'il sait ». Quel est le rapport de l'élégie de Mimnerme avec l'élégie romaine d'un Properce par exemple ? Plus d'idées, moins de sentiment; les élégiaques romains décrivent avec plus d'insistance leurs sentiments personnels et attirent l'attention sur leur personne. Ce serait faire erreur que de croire que Properce a fait de Mimnerme une étude approfondie, comme Horace l'a fait d'Alcée. ¶ A quel parti politique se rattachait Thémistocle [A. Rosenberg]? 308-316. Dans son histoire grecque II, 2 (1915), Beloch distingue, au temps des guerres médiques, à Athènes, trois partis: les partisans de

la tyrannie, les γνώριμοι et les démocrates. Thémistocle aurait fait partie des γνώριμοι. Mais il n'a pas prouvé l'existence de ce parti. Il est vraisemblable qu'il n'y avait que deux partis, les partisans de la tyrannie et les républicains ou démocrates. On a tort de confondre ces derniers avec les démocrates du temps de la guerre du Péloponnèse. C'était un parti bourgeois qui comprenait la classe moyenne possédante. Si Thémistocle n'a pas pris de mesure démocratique radicale, c'est que précisément les tendances ultra-démocratiques n'existaient pas encore à Athènes. La réforme de 488/7 qu'on qualifie souvent d'ultra-démocratique est en réalité modérée. Thémistocle, Miltiade et Aristide sont tous trois des représentants du parti républicain. ¶ Le ΚΥΝΗΓΗΤΙΚΟΣ de Xénophon [G. Körte]. 317-323. Rademacher (Rhein. Mus. LI, 1896, p. 596) a prouvé qu'il n'est pas de Xénophon. Körte met en lumière une série de lacunes et d'erreurs qui trahissent l'inexpérience de l'écrivain. ¶ ΡΥΘΜΟΣ [O. Schrœder]. 324-329. D'après le fr. 66 d'Archiloque et le fr. 78 N² d'Eschyle, ainsi que la signification des mots en -θμος, il faut admettre que ῥυθμος signifie plutôt le mouvement des vagues que l'écoulement d'un cours d'eau. Ainsi s'expliquerait le sens qu'il a pris en poésie. ¶ Les rhapsodes et l'épopée homérique [E. Meyer]. 330-336. Il faut rattacher le mot ῥαψῳδος à ῥάπτειν : les rhapsodes chantaient des poèmes « cousus » ensemble, qui formaient entre eux un tout. La division alexandrine en 24 chants n'a rien de commun avec les parties primitives (v. l'édition de l'Iliade de Christ). La fin de l'Iliade manque. L'épisode de la lutte entre Penthésilée et Achille la rattachait à l'Ethiopide et à la Prise d'Ilion. La fin de l'Odyssée manque aussi. L'Iliade semble bien avoir été le noyau de tout le cycle, y compris les chants cypriens. Le terme Homérides exprime une filiation toute spirituelle. ¶¶ N° 3. Etienne de Byzance [B.A. Müller]. 337-357. D'après des données de l'ouvrage lui-même, on peut placer les Ethnica entre 539 et 565. Remarques sur quelques articles : « Ἀδράνη » doit être la ville de Lybie, et πόλις Θράκης se rapporte à une autre ville du même nom. « Σαυρομάται, ἔθνος Ἰυδικόν... » il faut intercaler ἔθνος Σκυθικόν... Σαχαλῖται. Au lieu de Βίλβινα, πόλις περσική lire πόλις παρρασική. A l'article Δρῦς, lire παρὰ τῷ Σάρῳ ou Σινάρῳ au lieu de τῷ Ἀρῷ. A l'article ψύλλα, lire καὶ Τίου τοῦ Πόντου au lieu de καὶ τοῦ Πόντου. ¶ La doctrine religieuse des Epicuriens [R. Philippson]. 358-395. Philippson se propose d'exposer quelques divergences de vues d'avec les opinions exprimées par Diels dans son édition de Philodème (Preuss. Akad. der Wissenschaften, 1916, nos 4 et 6). Selon Diels, les Epicuriens auraient eu des doctrines variables et contradictoires sur la divinité des astres. A côté des dieux proprement dits, impérissables et bienheureux, ils auraient tantôt reconnu, tantôt nié l'existence des dieux astraux, dieux inférieurs qui n'avaient en partage ni l'éternité ni la félicité parfaite. La logique de leur système les poussait à la négation de ces divinités astrales, mais la crainte de l'opinion publique et l'exemple d'Anaxagore leur auraient fait maintenir et affirmer parfois des croyances qu'ils combattaient en d'autres passages. Pour soutenir sa thèse de la négation absolue, Philippson cite saint Augustin (Civ. dei, XVIII, 41), Plutarque (Adv. Colot., 27), Epicure (Lettres, § 76, 97) et discute différents passages des œuvres de Philodème sur lesquels se fonde la thèse de Diels: col. 8, l. 37 ss., il faut entendre par οἱ δέ non les dieux astraux, mais les dieux éternels ou plus exactement leur représentation (cf. Epic. Br. III, 123). Col. 9, l. 22 ss. cf. Lucrèce V, 146. La négation des dieux astraux ressort très nettement de col. 10 l. 6 ss. et col. 10 l. 34-38. Le passage de col. 10 l. 38 à col. 11 l. 20 contient une étude sur le mouvement des dieux. Il faut rapprocher du concept aristotélicien le concept ἐὺ

καὶ ταὐτόν. On aboutit à cette conclusion que selon Philodème les astres ne sont que des unités passagères, qui dureront autant que durera le monde, de même que l'homme n'est une unité qu'aussi longtemps que dure sa vie. Les dieux sont au contraire des unités πρὸς τὸν αἰῶνα. Les astres ne sont donc pas divins. Les relations étroites de Philodème avec Pison permettent de supposer qu'il partageait ses convictions politiques. On pourrait donc, d'après περὶ θεῶν A adopter le milieu de l'an 44 comme date de composition. Remarques sur le texte et le commentaire de Diels. ¶ Le chapitre 20 du De prisca medicina d'Hippocrate [M. Pohlenz]. 396-421. I. Le texte. Les emprunts faits par l'auteur de la 19e lettre de Démocrite à Hippocrate au texte du De prisca medicina permettent d'établir que les manuscrits M et ς différaient déjà avant notre ère et que la séparation de A d'avec Mς s'est faite encore beaucoup plus tôt. On a tort par conséquent de se passer tout à fait de ς. Il peut servir parfois de contrôle pour M, lorsque A et ς ont la même leçon. Quelques exemples. II. Quelle conception l'auteur se fait-il de la science médicale ? Après s'être élevé contre ceux qui font dépendre la science médicale d'hypothèses arbitraires sur les éléments dont se compose le corps humain, l'auteur du De prisca medicina attaque au ch. 20 ceux qui lui donnent comme point de départ une philosophie de la nature. C'est un empiriste radical que l'on ne peut identifier avec Hippocrate. Ce dernier enseignait au contraire que la science médicale devait se fonder sur une connaissance approfondie et raisonnée de la nature (Phèdre 270 C 269 E). On a donc affaire à un adversaire d'Hippocrate, défenseur de l'empirisme absolu. Il nous fournit des renseignements sur Hippocrate. L'idée qu'il faut remonter aux causes premières, étudier les questions ἐξ ἀρχῆς au moyen de la philosophie rappelle le de victu I, 2. On retrouve ces mêmes termes dans les Lois IV, p. 720 ss., IX, p. 857 C, 857 D, Platon distingue nettement l'ἐμπειρία et la τέχνη (Lois 720 ABC, 857 D). Aurait-il pris cette distinction chez Hippocrate ? On constate en tous cas qu'il se sert de ces termes presque toujours en corrélation avec une discussion sur la médecine. Mais est-il vraisemblable qu'Hippocrate ait déjà formulé cette opposition ? On ne la rencontre en ces termes ni dans le Corpus ni spécialement dans le de Prisca Medicina. Et pourtant l'auteur de ce traité aurait pu s'en servir, car il ne renonce pas à toute étiologie (cf. ch. 20, p. 25, 4 K; ch. 23 p. 30, 1 ; chap. 21, etc). D'autre part elle est fréquente dans la littérature médicale hellénistique qui ne l'a probablement pas empruntée à Platon, et chez Dioclès (fr. 112 Wellm.) qui n'est certes pas sous l'influence de Platon. Il est certain qu'Hippocrate ne songeait pas à bannir de la médecine tout élément empirique. Il distinguait peut-être, comme Platon (Philebos SSE; cf. de prisca med. 9) entre les sciences qui se fondent sur le nombre et la mesure et la médecine qui se fonde sur l'αἰσθήσις, non mesurable exactement; ou bien les sciences et les arts (τέχναι) qui ont un but sérieux et qui restent en relations étroites avec la nature, telles que l'agriculture et la médecine, et ceux qui visent au plaisir (Lois 889 C; cf. de prisc. med. ch. 3). Cette dernière classification proviendrait de Démocrite et expliquerait un passage obscur du chap. 20 : la peinture y est considérée comme le type des arts qui ne continuent pas la nature. Quant à la date du traité, une allusion du ch. 20 à Empédocle permet de dire tout au moins qu'il est postérieur à 410. ¶ Ser. Sulpicius Similis [A. Stein]. 422-433. Dion Cassius (exc. LXIX, 19) parle d'un nommé Similis qui fut préfet de la garde de corps de Trajan, puis préfet du prétoire, donna sa démission et se retira à la campagne où il passa, dit-il lui-même dans son épitaphe, sept années, les seules où il ait véritablement vécu. Mentionné aussi comme

préfet de la garde dans la Vita Hadriani (ch. 9, 5,6). Ulpien fait allusion à un praefectus annonae du même nom, dont le gentilicium est Sulpicius. Une inscription égyptienne C.I.G. III, 4713 C = CIL III, 24 parle d'un préfet d'Egypte « Sulpicius Simius ». Malgré l'opposition qui s'est élevée contre l'identification de ce vice-roi d'Egypte avec le Similis de Dion, on doit admettre aujourd'hui qu'ils ne sont qu'une seule et même personne. Une série de textes fournis par les papyri nous ont appris que le successeur de C. Vibius Maximus fut Sulpicius Similis, préfet d'Egypte de 107 à 113 environ (P. Amh. II, 64, II, 65). L'objection qu'on a formulée au nom du Pap. Oxyr. II, 237 est insuffisamment fondée. Grenfell a reconnu qu'il fallait lire Servius et non Flavius. ¶ La patrie de l'épigrammatiste Posidippe [O. W. Hinreich]. 434-439. L'obscurité qui régnait sur la date de naissance et la patrie de Posidippe vient d'être dissipée par la découverte de l'inscription de Thermon (Elle paraîtra dans le I. G. Suppl. à IX, 1.) L'écriture et les indices prosopographiques la font dater en 280. On en conclut que Posidippe, qui y figure au nombre des nouveaux proxènes de l'alliance étolienne, ne peut être né après 312. Sa patrie est Pella. ¶ La plus ancienne définition de la rhétorique [H. Mutschmann]. 440-443. La définition à laquelle arrive Socrate dans le Gorgias 452 E ne peut avoir été empruntée au sophiste. Il est peu probable aussi qu'elle soit de Korax ou de Tisias, comme le veut l'auteur des Prolegom. in Hermogenem IV, 19. L'expression poétique πειθοῦς δημιουργός doit être d'origine dorienne, dit Spengel. En réalité ce n'est pas une définition : Platon use à dessein de termes vagues pour arriver à sa conclusion à la fin du dialogue : la rhétorique n'est pas un art du tout. Son but est la κολακεία (cf. Charmides 174 E, Symposion 188 D). ¶ Mélanges. La fin de l'Odyssée et Apollonius de Rhodes [E. Bethe]. 444-446. Ed. Meyer (Hermès, 1918, p. 334) et Wilamowitz (L'Iliade et Homère, p. 12) admettent qu'Apollonius a imité dans son œuvre la fin de l'Odyssée, c'est-à-dire ψ 296 : il y aurait eu à cette époque des manuscrits qui s'arrêtaient là. Or, la thèse de l'imitation se base uniquement sur la ressemblance de ἀσπασίως et ἀσπάσιοι. D'autre part ψ 296 ne peut avoir été la fin de l'Odyssée : il faudrait supprimer alors les allusions à ce qui suit, c'est-à-dire δ 111, ξ 173, π 302, δ 738, ο 353, λ 187. La scholie qui rapporte l'opinion d'Aristarque et d'Aristophane signifie ceci : au vers ψ 296 le but essentiel est atteint. ¶ L'Hercule de Sénèque [C. Robert]. 446. Renverser deux vers dans le chœur 560 ss. : lire d'abord le vers commençant pas « telum » puis celui qui commence par « tecum ». E. Bosshardt.

Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft, 1916-1918 (fasc. 174-177). 1. Rapport sur la littérature concernant Apulée et l'Histoire d'Apollonius, roi de Tyr, de 1897-1914 [Georg Lehnert] fasc. 175, p. 1-80. ¶¶ 2. Rapport sur les recherches des monuments linguistiques du vieil italique, 1897-1913 [W. Schwering et Michael Bacherler] fasc. 176, p. 1-127. ¶¶ 3. Rapport sur l'histoire grecque, 1907-14 [Thomas Lenschau] fasc. 176, p. 129-199. ¶¶ 4. Rapport sur les antiquités romaines, 1902-1916 [Arthur Rosenberg] fasc. 176, p. 201-224. ¶¶ 5. Articles nécrologiques sur Rich. Wünsch, éd. Scheer, W. von Christ, G. Körte fasc. 177 B, p. 1-128. ¶¶ 6. Bibliotheca philologica classica, 1916, fasc. 177 A, p. 1-438.

Nachrichten von der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen Philosophisch-historische Klasse. Année 1918. Fasc. 2. Les données de Tite-Live et d'Horace sur le développement du théâtre romain [R. Reitzenstein] p. 233-258. A quelles sources Tite-Live a-t-il puisé pour son récit (VII, 2) qui est certainement un résumé d'un exposé plus détaillé?

Comment s'y est-il pris pour faire ce résumé ? Les informations de Tite-Live et d'Horace trahissent-elles à tel point l'influence des théories grecques que l'hypothèse de sources romaines est exclue a priori ? Le récit assez incohérent de Tite-Live trahit deux sources différentes, une source annalistique et une autre que l'on peut appeler archéologique. De la seconde il a tiré les données suivantes : La jeunesse romaine avait de tout temps pratiqué les vers satiriques, mais improvisés le plus souvent et sans art. A un moment donné vinrent s'y ajouter la danse et l'accompagnement de flûte, introduits d'Etrurie. Bientôt on fixe les paroles à l'avance par écrit. Livius Andronicus apporte un dernier perfectionnement : une action bien ordonnée et des parties parlées. Avec les difficultés croissantes de la représentation, les amateurs, les dilettantes font place à des acteurs de profession, et reviennent au genre primitif plus simple des exodia qui s'est conservé dans l'Atellane. Cette seconde source de Tite-Live devait être moins une histoire de la poésie dramatique à Rome qu'une histoire de l' « ars ludicra » ou de l'état d'acteur. Aussi n'est-il pas étonnant que Tite-Live ne mentionne pas l'influence grecque : il la supposait connue. Il est inexact de voir dans le passage sur Livius Andronicus et la satura une traduction d'Aristote (Poét. 5), Leo (Hermes XXXIX 1904, p. 63 ss.) prétend que toutes les informations de Tite-Live sur la vie d'Andronicus sont pure invention. Or, il n'y a rien d'invraisemblable à ce que ce dernier fût à la fois auteur, acteur et chanteur. Certaines formes primitives de la comédie romaine se rapprochent de la forme décrite par Tite-Live ; par exemple, l'ἀγών entre les acteurs du temps de Plaute devait être une improvisation avec chants et gestes (cf. le Trinummus, v. 705, Plaute y fait allusion et l'appelle « comœdia »). Il est probable que grâce au conservatisme des Romains, ces scènes avaient subsisté à côté de la comédie proprement dite pendant les 4 jours que duraient les ludi. La description que fait Denys d'Halicarnasse de la « pompa » et des figures grotesques que l'on y promène, confirme le récit de Tite-Live. En somme, si l'on ne peut nier qu'il y ait dans son récit une influence grecque, qui se traduit dans sa conception d'une évolution de l'art comique, on affirmera à bon droit d'autre part qu'il n'a pas puisé directement à une source grecque. Quant à Horace (Ep. II, 1, 139 ss), il semble qu'il ait puisé à une source latine aussi. Il faut noter l'accord du témoignage des deux auteurs sur le versus fescenninus. L'origine de ce mot est probablement Fescenninus, habitant de la ville d'Etrurie de ce nom, tandis qu'Atellane serait un nom de personne d'origine osque. Ces deux termes trahissent les deux influences qui ont agi sur le Latium. Il faut évidemment y ajouter l'influence grecque : la métrique des parties chantées ainsi que la fabula sont grecques. On peut conclure que l'histoire du théâtre où puisa Tite-Live avait plus de valeur qu'on ne l'a dit. Si elle se ressentait des théories trop hardies des Grecs, elle contenait cependant d'excellente matière. La part de la théorie a été fort exagérée. ¶ Μονάγχων et onager [E. Schramm]. 259-271. L'engin que décrivent Apollodore et un anonyme, et qu'ils appellent μονάγχων ne doit pas avoir existé en réalité. C'est un engin imaginaire, sorte de catapulte qui lancerait, au lieu de pierres, un filet destiné à capturer les défenseurs d'un rempart. On peut déduire de leur description des informations sur la construction de la catapulte. Comparaison de la catapulte grecque avec l'onager décrit par Ammien Marcellin XXIII, 4. ¶¶ Fasc. 3. L'accentuation béotienne [Eduard Herrmann]. 273-280. Des papyrus du second siècle de notre ère nous ont livré deux poèmes de Corinne. Wilamowitz considère l'accentuation de ces poèmes comme béotienne. Il a sans doute raison, mais on peut espérer que

des textes béotiens viendront confirmer ses vues. Cette accentuation se rapproche plus de celle de l'attique que de celle du dorien. Il semble que la loi des trois syllabes existait déjà dans le grec primitif et que la loi du hema s'applique au ionien, à l'attique, et peut-être à l'achéen, mais pas au dorien. Dans le lesbien, ces deux lois règnent en maîtresses, elles ont fait disparaître tout accent plus rapproché de la fin du mot. Dans le dialecte attique, il y a eu lutte avec la loi des 3 syllabes, elle s'est terminée, pour les noms, par la victoire de l'ancien accent. De même pour le béotien et le dorien. Mais, tandis que l'attique en reste là, dans le béotien la loi de l'analogie triomphe de celle du hema. Dans le dorien, l'analogie triomphe de la loi des 3 syllabes, de même qu'en grec moyen et moderne. ¶ Questions étymologiques [Eduard Herrmann]. 281-287. Étymologie de ῥᾴδιος, πόα, μάρη, ὕπαρ, ὀχθῆσαι. ¶ Les scolies d'Horace Ode I. 14 [R. Reitzenstein]. 393-396.

Ernest Bosshardt.

Neue Jahrbücher. 1918, t. XLI, nos 1 et 2. La statue de Ménandre [Franz Studniczka]. 1-31. 1) Statues pourvues d'une inscription endommagées ou perdues. La faveur dont jouit Ménandre auprès des anciens explique le grand nombre de ses statues, dont il ne nous reste souvent, malheureusement, que le socle avec l'inscription. La plus ancienne est la statue de théâtre de Dionysos. Elle doit être environ de 293-2, date de la mort de Ménandre et avoir servi de modèle aux autres. 2) Les sources principales pour la connaissance du petit buste de Ménandre, dit buste Orsini. 3) Les dessins de ce buste. 4) Le buste de Ménandre, de Marbury Hall. 5) Le nombre des têtes représentant Ménandre. Il en est trente-deux qui ne font l'objet d'aucun doute. Souvent les anciens ont cru y voir des portraits de Pompée. 6) La tête en marbre de la glyptothèque de Copenhague. 7) Description de cette tête. 8) Détermination de la date d'après les indications fournies par le style. Elle doit être d'environ 287. 9) La comparaison de cette tête et de plusieurs autres, portant les noms de divers poètes grecs, avec les bustes reconnus pour être des Ménandre, fait croire qu'il s'agit bien de Ménandre. 10) La comparaison avec le relief de Ménandre au musée du Latran fait aboutir à la même conclusion. 11) Confrontation du portrait avec ce que l'on sait de la personne du poète. Ménandre n'a pas dépassé de beaucoup la cinquantaine. Il avait reçu une excellente éducation, c'était un homme du monde, un élégant raffiné. On vantait sa beauté. Il devait être très nerveux, peut-être souffrait-il de migraines. Les portraits répondent à ces particularités, mais ce qui y apparaît surtout, c'est l'âme si riche du poète avec ses dons d'observation et de pensée, sa sensibilité et sa noblesse. ¶ Le concept de temps chez s. Augustin [Max Wundt]. 32-37. On n'a pas voulu s'accoutumer encore à considérer la philosophie chrétienne comme un prolongement et un aboutissement logique de la pensée païenne. Bien à tort, car on ne peut comprendre l'évolution de la philosophie romaine que si l'on renonce à élever une cloison étanche entre la pensée romaine et la pensée chrétienne. S. Augustin est le point final de la pensée antique. Cela apparaît clairement si l'on suit, par exemple, l'évolution du concept de temps à travers les philosophies grecque, latine et chrétienne. Les Grecs étaient des visuels. Leur conception du temps, qu'ils appellent mouvement, se ressent de cette tendance à tout situer dans l'espace. Aristote, puis Plotin, font cependant une distinction toujours plus nette entre le temps et le mouvement. Mais c'est saint Augustin qui apporte la solution aux problèmes soulevés par Plotin. Il montre que notre esprit crée en quelque sorte, le temps, grâce à sa faculté de réunir le passé au

moyen du souvenir, le présent par la vue directe, et l'avenir par la prévision. Pour éclairer sa doctrine, il se sert d'une comparaison de l'ordre auditif, ce qui est peut-être caractéristique de l'esprit latin, plus auditif que visuel. ¶ Les antécédents de la guerre du Péloponnèse et l'enseignement (de la valeur actuelle de l'histoire ancienne) [Carl Reuter]. 18-34. « Savoir pour prévoir, pour pouvoir », tel n'est pas le but de l'enseignement de l'histoire ancienne. Il ne permet ni la prévision, ni la démonstration, mais seulement l'illustration des faits contemporains ou plutôt des lois générales. Il forme l'esprit sinon à une compréhension plus juste de tel fait particulier, du moins à une conception générale des choses plus riche et plus exacte. Exemple de leçon sur les antécédents de la guerre du Péloponnèse. L'auteur souligne les analogies avec l'histoire contemporaine et fait ressortir tout ce qui prête à des considérations générales sur les causes, mobiles et effets de l'histoire. Le grand mérite de l'histoire antique est de donner une vue nette des facteurs historiques, avec d'autant plus de facilité que le cadre des événements est restreint et que tout se passe en pleine lumière. Elle a pour mission de faire connaître au jeune citoyen d'aujourd'hui les vérités fondamentales de la politique. ¶¶ N° 3. Héraclite et ses juges dans l'antiquité [Ernst Howald]. 81-92. Les anciens n'ont vu en Héraclite que le physicien. Ils n'ont pénétré que rarement au delà de la science que représentaient leurs penseurs dans l'intimité de leur personnalité. C'est Schleiermacher qui a éveillé l'intérêt pour Héraclite. Il tient beaucoup de l'orphisme. Sa langue est obscure et antithétique comme celle des oracles. Elle trahit une forte passion. Il veut amener ses compatriotes à comprendre le Logos, et leur enseigne un mystère qui contient quatre vérités essentielles : c'est d'abord le logos, le principe qui domine tout, même les dieux. On peut l'appeler aussi — c'est la seconde vérité — le feu ou la guerre, créatrice de toutes choses et fin de toutes choses ; elle s'affirme dans la coexistence des contraires. En physique — troisième vérité — ce scepticisme et ce pessimisme s'expriment par la formule : πάντα ῥεῖ. Enfin, par la guerre et le mouvement continuel tout tend à la mort, qui est en même temps une naissance. La civilisation est une chute vers le néant. Héraclite n'a pas eu de véritable disciple. Cratyle, le maître de Platon, se réclame de lui et développe son scepticisme. L'influence d'Héraclite se remarque chez Epicharme, Empédocle dans la science ionienne, mais surtout chez les sophistes, Socrate, Euripide et Platon dans sa jeunesse. Plus tard, Platon combat Héraclite (Cratyle et Théétète), Aristote en est l'adversaire déclaré. Puis on voit apparaître les commentaires des doxographes, les anecdotes fantaisistes. Héraclite devient l'homme triste en opposition avec Démocrite le rieur. Les littérateurs le tournent en ridicule, commettent des faux. Avec le stoïcisme on assiste à une renaissance de sa doctrine. Le panthéisme des Stoïciens tient du Logos d'Héraclite, leur conception de l'âme est apparentée à la sienne. Son influence est grande sur la seconde sceptique (Sextus Empiricus) Philon le tient en grande estime, Justin l'appelle un chrétien, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, les néo-platoniciens le connaissent fort bien, Hippolyte s'en sert fréquemment, sans puiser directement dans l'œuvre d'Héraclite : son livre doit avoir disparu avant cette date. ¶ La fin du paganisme gréco-romain [Johannes Geffcken]. 93-124. Le problème de la victoire du christianisme sur la religion antique n'a pas encore été étudié et exposé comme il le mérite. On a eu trop souvent la tendance de considérer cette victoire comme fatale et de passer trop rapidement sur les vicissitudes d'une lutte longue et mouvementée. De fait, jusqu'au milieu du

IIIe siècle, le paganisme a été beaucoup plus puissant et plus vivace qu'on ne l'a dit. Les cultes nationaux aussi bien que les religions venues de l'Orient jouissent d'une grande faveur. Dans le monde latin, le culte de Mithra suit le succès des armes romaines. Le culte des empereurs, la pratique des mystères ont d'innombrables fidèles. Puis tout à coup, dans la seconde moitié du IIIe siècle, tout nous révèle un déclin du paganisme : il coïncide avec la faiblesse du pouvoir impérial, son principal soutien. Le christianisme en profite pour faire de rapides progrès. Mais sous Dioclétien et ses successeurs on assiste à une réaction de la religion antique. L'époque est dominée par l'apparition d'un génie : c'est Plotin, avec son mysticisme, son idée d'un Dieu cause première, au delà de tous les dieux, dont la connaissance est le souverain bien. En fidèle disciple de Platon, il unit la dialectique la plus acérée à un sens mystique tout à fait extraordinaire. Il a forgé une conception du monde qui devait avoir un succès immense. Saint Augustin est son héritier direct. La pensée de Plotin dépasse la pensée grecque, elle a une portée universelle, on ne saurait le ranger parmi les adversaires du christianisme. Son disciple Porphyre est plus philologue que philosophe. Il prêche l'ascétisme, défend la croyance aux démons. Jamblique établit des classifications minutieuses des dieux. On est loin de la joie de vivre qui caractérisait les Grecs. Le paganisme ascétique du néo-platonisme est plus sombre et plus dépourvu de culture que le christianisme du IVe siècle. L'orientalisme l'a emporté et en particulier l'esprit de l'Égypte. C'est à ce moment qu'apparaissent les écrits hermétiques et les oracles dits chaldéens. La seconde moitié du IIIe siècle est une époque de foi païenne ardente. Ce qui manque au paganisme, c'est un chef. Quand il en aura, ce sera trop tard, le christianisme aura triomphé. La constitution de 313 est le premier coup de clairon de sa victoire. Cependant, une tolérance réelle n'était pas encore possible. Les chrétiens, par leur fanatisme, amassent contre eux les rancunes. La réaction de Julien n'est donc pas un anachronisme. Sa mort prématurée fait le salut du christianisme. Après diverses vicissitudes, on se trouve sous Théodose devant la même situation que trente ans auparavant sous l'irrésolu Constantius : la guerre de religion est toute proche. Le IVe siècle est riche en esprits distingués. Dans le monde païen, il faut citer Libanius, Themistius, Eunapius, Vettius Agorius Prætextatus, Symmaque, Ammien Marcellin. Les poètes Claudien et Nonnus ne sont chrétiens que de nom. Le paganisme se sent pourtant vaincu ; il se teinte d'amertume et de résignation. La religion antique résiste encore avec plus ou moins de succès, suivant les pays, parfois jusque bien avant dans le VIe siècle. Alexandrie et Athènes sont les derniers refuges de la pensée païenne. Proclos est un homme profondément religieux, mais d'une religion qui n'est plus grecque, ni même néo-platonicienne : elle est purement orientale. Son spiritualisme devient du spiritisme. Ses classifications des dieux sont encore plus compliquées que celles de Jamblique. Quant à Synesius, il fond ensemble le christianisme et le néoplatonisme. Quelle est la part de la culture antique dans la formation de la civilisation chrétienne ? Le problème est complexe, et il est loin d'être élucidé. Il faut pour le résoudre tenir ferme à ce principe : le christianisme fait partie de l'histoire de la culture antique. Le paganisme n'a pas péri, il s'est transformé, il a passé à une nouvelle culture. ¶ « Pignus » et « hypotheca » [Richard Samter]. 138-140. Les juristes romains, à partir de Marcianus, emploient ces deux termes indifféremment. Dans le passage des Pandectes (XXI, 5 § 1) : « Inter pignus autem et hypothecam tantum nominis sonus differt », il est vraisemblable que Marcianus entendait par

hypotheca le mot grec. ¶¶ Nos 4 et 5. Une défaite de Socrate [Alf. Gercke]. 145-191. Contrairement à l'opinion généralement reçue jusqu'ici, Platon donne dans le Protagoras la victoire au sophiste contre Socrate. Le jugement préconçu défavorable aux sophistes et dont on revient aujourd'hui, a été la cause de l'incompréhension générale des intentions de Platon dans ce dialogue. Si Platon a voulu démontrer l'insuffisance de la science des sophistes, pourquoi a-t-il donné une place prépondérante au grand discours de Protagoras, qui est comme le centre du dialogue et le but de toute la première partie ? Pourquoi lui aurait-il fait exposer des théories sur l'éducation, sur l'enseignement de la vertu, sur la politique que lui-même ne pouvait qu'approuver et qu'il a développées plus tard dans d'autres dialogues ? Pourquoi enfin a-t-il soigneusement évité tout ce qui pouvait faire paraître dangereuse ou immorale la doctrine de Protagoras, par exemple l'adage : Chaque homme est la mesure de toutes choses ? On veut voir des contradictions dans les thèses soutenues par le sophiste. En réalité, elles ne s'opposent pas, elles se complètent : la capacité intellectuelle et morale a trois fondements : les dispositions naturelles, l'exercice et l'influence d'un bon maître. Dans la première partie du dialogue, Socrate est vaincu, chacun le reconnaît. Il a nié par trois fois que la vertu pût s'enseigner, (319 A, 319 B-320 B, 328 E) et a dû reconnaître le mal fondé de sa thèse. Mais, dit-on, il reprend l'avantage dans la seconde partie et reconquiert, bribe par bribe, grâce à la supériorité de sa dialectique, tout ce qu'il avait concédé à son adversaire. C'est ici que les idées préconçues ont fait faire fausse route aux commentateurs. On n'a pas pris garde que l'argumentation de Socrate, victorieuse en apparence, est un tissu de sophismes, de trucs de rhéteur et que chaque fois qu'il se sent en mauvaise posture, il change rapidement de sujet sans permettre à Protagoras de poursuivre son idée ou de lui répondre librement. La thèse de Socrate, c'est l'identité de toutes les vertus. Il la défend au moyen d'un raisonnement captieux, en confondant le contraire avec le contradictoire, l'injuste avec le non-juste, l'impie avec le non-pieux. Le seul tort de Protagoras consiste à ne pas démasquer la ruse : mais il ne se déclare pas vaincu pour cela et affirme avec raison qu'il n'y a qu'une analogie là où Socrate veut qu'il y ait identité. L'identité qu'établit ensuite Socrate entre la sagesse et la circonspection, puis entre le courage et l'assurance repose sur un sophisme tout pareil. Protagoras lui répond avec une parfaite logique qui serait fatale à Socrate si celui-ci ne détournait l'attention de son adversaire par une digression sur l'agréable. Après avoir ainsi fait dévier la discussion, et s'être posé en défenseur de l'hédonisme, il revient subitement en arrière, et grâce à un véritable tour de passe-passe, en jouant sur les deux sens de l'expression ἡδέα ἐπί τι, il convainc Protagoras d'erreur. L'interprétation traditionnelle de ce dialogue s'est heurtée à tant de difficultés que l'on en est arrivé à lui nier toute portée philosophique. En réalité, Platon ne s'attaque ni à Protagoras, ni au Socrate historique ; il critique les doctrines et les habitudes de pensée de certains disciples de Socrate (en particulier Euclide), les méthodes pleines d'arbitraire et de fourberie des philosophes qui pratiquent l'éristique, et fait en même temps, sans exprimer nettement ses propres convictions, défiler toutes les doctrines sur la vertu qui avaient cours à cette époque. ¶ Hellénisme et christianisme [Eduard Stemplinger], t. XLII, p. 81-89. Brève esquisse de l'influence de la rhétorique et de la philosophie grecques sur le christianisme primitif ainsi que de la morale des cyniques et des stoïciens dans les premiers siècles, de la persistance de certains rites, mythes, coutumes, recettes de médecine popu-

laire et croyances superstitieuses, en particulier dans les pays du Nord. ¶¶ N° 6. Politique et morale dans l'antiquité Wilhelm Nestlé]. 225-244. Le problème des rapports de la politique et de la morale a été posé dans l'antiquité dans les termes les plus précis. La liberté avec laquelle il a été envisagé et discuté s'explique par le fait qu'on n'avait pas à tenir compte du facteur religieux. Les sophistes s'élèvent contre la morale établie au nom de la morale naturelle, et c'est tantôt au profit des faibles, tantôt au profit d'une minorité d'hommes supérieurs et aristocratiques (v. le Calliclès du Gorgias de Platon). Les écrits très répandus de Thrasymaque définissent la justice : l'avantage du plus fort (Platon Rép. I 338 C, lois X 890 A ; cf. Euripide, Phéniciennes 524 s.). A propos de la politique athénienne à l'égard de Mélos, Thucydide (v. 84) expose les deux conceptions contraires; il semble bien que ses convictions personnelles soient celles de ses personnages qui affirment la nécessité pour l'homme d'état de se conformer à la loi naturelle : la force l'emporte toujours (I, 76, 2; IV 61, 5 ; VI 85, 1). Son Périclès déclare qu'une grande puissance ne doit pas hésiter à commettre même des actes injustes s'il s'agit du maintien de sa puissance (II 63, 2). D'autre part, l'idée du droit naturel mène quelques sophistes à des conclusions opposées : ils affirment l'égalité de l'esclave et du maître et prêchent le cosmopolitisme : Hippias, Alcidamas, Lycophron, Antiphon. V. aussi Euripide fr. 1047. Socrate subordonne la politique à la morale. Mais la pratique lui a montré que la politique se concilie difficilement avec les exigences de la morale et il établit alors la distinction du θεωρητικός et du πρακτικὸς βίος. Pour Platon, le dernier but de la politique, c'est l'éducation du citoyen, pour en faire un homme de bien. Il veut l'union étroite de la politique et de la morale. Dans la Politique, il propose comme solution le gouvernement d'un homme supérieur. Il complète sa pensée dans le Timée et le Critias et reste fidèle à son principe que l'acquisition de biens matériels est nuisible à l'âme, il rejette la guerre de conquête et assigne comme seul but à la guerre le maintien de l'indépendance. Mais il semble se rendre compte (Lois IV, 918 D) que dans ces conditions une politique économique de grand style est impossible, et il finit par se détourner de la politique qu'il définit un mal nécessaire. Aristote ne touche guère à la question des conflits entre la politique et la morale. Il défend l'institution de l'esclavage et proclame le droit des Grecs à dominer sur les barbares. Théophraste semble avoir traité la question plus à fond. Zénon prêche le cosmopolitisme L'idée du droit naturel fait éclore l'idée de l'humanité. Chez les Romains, Caton et César représentent deux directions opposées : la politique qui se subordonne à la morale, et la politique réaliste. Epictète voit dans la mission du stoïcien quelque chose de bien supérieur aux réalités mesquines de la politique. Carnéade défend le pour et le contre, mais il semble avoir donné la préférence à la doctrine qui niait le droit naturel et la justice, et défendait la guerre de conquête. Avec le néoplatonisme, le sage se retire dans un monde supra-terrestre. Plotin peut dire comme saint Paul qu'il est citoyen du ciel et que les choses terrestres ne le concernent pas. En somme on reconnaît partout les deux tendances qui se dessinaient déjà du temps des premiers sophistes : les uns cherchent à plier la politique à la morale, les autres affirment l'impossibilité de concilier la politique avec les exigences d'une morale altruiste. ¶¶ N° 7|8. Les origines du culte de Zeus [Otto Gruppe]. T. XLI. 289-302. Le mot Ζευς vient de l'i.e. Dj̄ēus, qui signifiait le ciel. Désignait-il déjà le dieu du ciel ? Cela est peu probable. Ni dans la religion indoue, ni dans les religions grecque et romaine, les divinités d'origine indo-européenne ne personnifient de préférence des

phénomènes célestes. L'étude des origines du culte grec de Zeus semble montrer que le Zeus des Grecs n'est pas le même que le dieu indou Dyaūs. Le culte de Zeus apparaît vers le xe siècle avec la civilisation nouvelle qui suit la grande invasion et succède à la civilisation minoenne. Il consiste au début en cérémonies magiques destinées à faire tomber la pluie. Tantôt on célébrait les noces du Dieu du ciel avec la Terre, tantôt on simulait l'éducation de l'esprit de la pluie abandonné sous la forme d'un enfant dans une grotte, tantôt enfin on rappelait à la vie le dieu qui passait pour mort. Il se produit donc à cette époque une synthèse du dieu grec primitif, dieu du ciel, avec le dieu crétois qui était surtout le dieu de la pluie. On représente ce Zeus primitif, appelé souvent Poseidon, avec ses attributs l'éclair qui prend parfois la forme du trident, et la hache ou le marteau, qui servait à produire le feu. Il est souvent personnifié par une pierre qu'on dit tombée du ciel. Bientôt on célèbre les fêtes religieuses non seulement pour mettre fin à la sécheresse mais aussi pour prévenir les malheurs à venir. Les fêtes étaient en rapport avec la marche des étoiles et de la lune. Les constellations, les signes du zodiaque jouent un rôle important. Il en résulte un foule de mythes (Zeus et Europa, Pasiphae, Io, etc.). Une autre transformation, bien plus importante, est celle des fêtes religieuses en mystères. La lune devient un élément essentiel dans cette religion nouvelle. L'apparition du premier quartier paraissait aux participants une promesse et un gage de salut. On en fait parfois un dieu masculin, Attis. C'est là de nouveau un emprunt fait par les Grecs aux populations primitives des bords de la mer Égée. Comment le culte de Zeus, tel que nous le trouvons à l'époque homérique, est-il sorti de cette religion primitive ? Il est à peu près impossible d'en suivre l'évolution à travers les siècles obscurs qui précèdent la période homérique. On peut admettre cependant que son culte s'est propagé de Crète dans le Péloponnèse et dans le reste de la Grèce continentale ; que le dieu primitif, adoré très généralement sous le nom de Potida ou Poseidon a vu son nom de Zeus imposé par le décret d'un puissant monarque, peut-être bien le même que les poèmes homériques dépeignent sous les traits d'Agamemnon, le conducteur des peuples. ¶ A propos de la technique dramatique de Sophocle [Ewald Brahn]. T. XLI. 303-320. Exposé et critique de quelques idées de Wilamowitz dans son livre sur la technique de Sophocle. ¶ Les fouilles de Pompéi et l'archéologie après la guerre [Erich Pernice]. T. XLI. 321-329. Importance de Pompéi, soit du point de vue de l'archéologie, soit du point de vue de l'histoire de l'art. Il faut placer sa période la plus florissante entre 300 et 100 avant notre ère. C'est de cette époque que datent les grands palais de tuf dont le luxe et le nombre devaient la faire ressembler à une cité italienne de la Renaissance. On ne possède pas encore d'étude détaillée et complète : l'architecture révèle un style particulier dont il s'agit de préciser les traits caractéristiques. Il faudra vouer une attention spéciale aux bronzes. Parmi les œuvres d'art, il est probable que l'on en trouvera de très anciennes, car les Romains étaient des collectionneurs passionnés. ¶ Passages d'auteurs anciens à la lumière de l'archéologie romano-germaine [Georg Wolff]. T. XLII. 181-195. Les travaux archéologiques entrepris en Allemagne et en Autriche ont démontré la vérité d'un grand nombre d'informations de Tacite dans la Germanie. ¶¶ N° 9. Statues de généraux antiques [Bruno Sauer]. T. XLI. 369-388. Description de 14 têtes et bustes de généraux antiques. ¶ Barbarus [Haas Werner]. XLI, 389-408. Le mot βάρβαρος s'applique à l'origine à un objet inanimé ou à un être vivant qui fait entendre ou émet un son inintelligible. Il se disait de l'eau qui bout, du

gazouillis des oiseaux et des langues que les Grecs ne comprenaient pas. C'est ainsi que les Slaves appellent les Germains « Njemetz », c'est-à-dire « muets », que les Arabes désignent les Perses du nom de agam (bègues), etc. Hérodote dit expressément que le langage des étrangers produit sur les Grecs l'impression d'un gazouillis d'oiseau (II, 54). Le mot βάρβαρος prend alors un sens péjoratif dont la cause est le sentiment national, le chauvinisme des Grecs. Avec l'agrandissement de l'empire grec, βάρβαρος perd son sens ethnique et garde seulement une signification péjorative. Quand la puissance des Grecs s'éclipse devant celle des Romains, ceux-ci se font encore traiter de barbares. Caton l'Ancien s'en irrite (Pline h. n. XXIX 7, 14). Plus tard c'est aux chrétiens qu'on applique ce terme, tandis que ceux qui s'estiment les représentants de la culture et de la civilisation se nomment Graeci. La nationalité ne joue plus aucun rôle. Au ve siècle, barbarus s'applique aux barbares qui servent dans les légions, et prend le sens de « soldat » « courageux ». Dans les langues romanes, il donne naissance à l'italien « bravo », au portugais et à l'espagnol « bravio », « bravo», qui signifient à l'origine « sauvage », « impétueux », « rude » ; au provençal « brau », synonyme de « dur », « rude », « farouche », et ce n'est qu'à partir du XIVe siècle, qu'il signifie « courageux », « vaillant ». Il s'introduit en Allemagne pendant la guerre de 30 ans. Quel sort lui réserve l'avenir ? Il semble que déjà s'y attache, comme à tous les mots qui expriment un éloge un sens légèrement péjoratif, une teinte d'ironie. ¶ Les études grecques au moyen âge en Allemagne [Paul Pendzig]. T. XLII. 213-227. Les couvents et les écoles cathédrales étaient au moyen âge les uniques refuges des études. On y cultive la théologie et le latin. Le grec est tout à fait négligé. A Reichenau, s'établissent au xe siècle quelques moines grecs ; mais ils ne semblent pas avoir transmis à d'autres la science de leur langue. Herrmann le paralytique, moine de ce couvent, doit cependant en avoir appris l'alphabet et quelques mots, car il aime à intercaler des mots grecs dans ses séquences latines. A Saint-Gall, on copie des manuscrits grecs, sans en comprendre le sens. Seul Ekkehard IV a eu une connaissance relative du grec. Au XIIIe siècle, les villes, qui prennent un grand essor, fondent des écoles ; on y enseigne le latin et l'allemand. Les universités prennent naissance dans la seconde moitié du XIVe siècle. Les franciscains et les dominicains s'en disputent les chaires et les savants bénédictins sont relégués à l'arrière-plan. Aussi faut-il attendre jusqu'à la Renaissance pour voir apparaître l'étude des auteurs grecs. ¶¶ N° 10. La distribution des peuples de l'ancienne Grèce à la lumière de la linguistique [Albert Debrunner]. T. XLI, 433-448. L'archéologie est impuissante à nous renseigner sur la disiribution des peuplades habitant le territoire qui devint la Grèce. La linguistique par contre peut fournir quelques renseignements. La méthode la plus sûre consiste à aller du certain à l'incertain, de commencer par conséquent par la dernière des invasions : l'invasion dorienne. L'étude des langues des habitants de la Laconie, de l'Argolide et de la Messénie confirme la légende qui leur donne un ancêtre commun. Il en est de même pour les villes qui passent pour leurs colonies : Corinthe, Sicyone, Phlios, Mégare. En Crète aussi, l'influence dorienne est très forte. Quels sont les peuples que les Doriens ont trouvés dans le pays qu'ils envahissaient ? On distingue actuellement, à côté des Doriens, trois groupes linguistiques : l'ionien attique, l'éolien et l'arcadien-cypriote. Ce sont là très probablement les races établies dans le pays lors de l'invasion dorienne. Entre les Éoliens et les Arcadiens-Cypriotes il existe une parenté assez étroite ; aussi leur a-t-on donné le nom commun de Grecs du centre ou Achéens. Les rapports des langues de l'Epire, de

l'Acarnanie, de l'Étolie, de la Phthiotide, de la Locride et de la Phocide avec les groupements ci-dessus ne sont pas encore établis. On les désigne du nom de dialectes du nord-ouest. Ce fut probablement la langue primitive des Béotiens, qui chassés par les Thessaliens, s'établirent plus au sud, dans la Béotie de l'époque historique, tandis que les habitants primitifs de cette région se réfugiaient en Asie-Mineure et à Lesbos. Quels étaient ces peuples primitifs ? Les noms de villes en -νθ- et en -σσ- désignent très probablement des villes qui existaient avant l'invasion grecque : Κόρινθος, Ἁλικαρνασσός, etc. On en trouve en Crète, en Asie-Mineure au delà des limites qu'atteignit Alexandre. On a mis en rapport le mot λάβρυς, qui signifie la hache, attribut du dieu adoré, semble-t-il, dans tout le bassin de la mer Égée, avec avec Λαβρανδός et Λαβύρινθος, noms qu'ils reçoit en Carie et en Crète. On retrouve cette même terminaison en -νθ- et en -σσ- dans un nombre assez considérable de mots désignant surtout des plantes et des animaux, propres aux pays du sud : ils auraient donc été empruntés par les Grecs aux populations primitives. D'autre part, l'établissement du dictionnaire de Boisacq a montré qu'une foule de mots grecs ne pouvaient s'expliquer au moyen de racines i.-e. ou phéniciennes. Ces études sont encore à leurs débuts. Peut-être démontreront-elles que les Athéniens se sont mêlés aux populations primitives beaucoup plus que les Spartiates et expliquera-t-on par là la vivacité et la souplesse de leur intelligence. ¶ Aulus Serenus, une énigme qui n'a pas été déchiffrée [Georg Wissowa]. T. XLI, 449-459. L'auteur du roman « In Moor und Marsch », Mme Bernhardina Schulze-Smidt, avait en sa possession un manuscrit, égaré depuis lors, où se trouvaient des vers d'un certain Aulus Serenus. Ils sont sans doute l'œuvre d'un imitateur du poète Septimius Serenus. Il serait intéressant de retrouver un exemplaire du livre que l'auteur, vraisemblablement un savant hollandais, doit avoir fait paraître au XVIe ou au XVIIe siècle.

Rheinisches Museum, 1917, t. LXXII, n° 1. De l'origine des jeux olympiques [L. Weniger], 1-13. L'agon olympique est dès l'origine un élément du culte de Zeus. Or, le culte de Héra à Olympie était plus ancien que le culte de Zeus et comprenait déjà une course à pied. L'agon des jeux olympiques ne serait donc qu'une imitation de la course des jeunes filles en l'honneur de Héra. L'attribution du petit stade aux femmes et du grand stade aux hommes confirme cette hypothèse : le petit stade est le stade primitif; le grand, qui mesurait un plèthre de plus, fut construit plus tard et l'on dut, pour l'établir, empiéter sur le Temenos de Demeter Chamyne. Ainsi s'explique le privilège si extraordinaire de la prêtresse de cette déesse d'assister aux jeux des hommes. Quel est le motif qui a poussé à l'institution de ces courses pour jeunes filles ? A cette époque reculée, ce ne peut être le souci de la gymnastique. Les légendes sur leur origine nous livrent la clé du problème : Hippodamie et Physkoa sont toutes deux des Thyiades, des prêtresses de Dionysos, fiancées du vent, déesses de l'ouragan. De là l'idée d'instituer des courses. La fuite et la poursuite sont des caractéristiques du culte de Dionysos. Hippodamie est la Thyiade de Pise et Physkoa celle d'Elis, deux contrées où l'on vénérait particulièrement ce dieu. Le nom de Parthenios donné au mois pendant lequel les courses avaient lieu, atteste l'importance qu'on y attachait. A Sparte, des fêtes toutes pareilles, avec courses pour jeunes filles, se célébraient aussi en l'honneur de Dionysos. Pourquoi ne trouve-t-on aucun autel consacré à ce dieu ? Il est probable qu'après la défaite de Pise (Ol. 50), le culte de Dionysos a été supprimé à Olympie. Il est plus difficile d'expliquer comment les Thyiades sont devenues les prêtresses de Héra. ¶ Charès et ques-

tions connexes [O. Hense]. 14-24. L'étude de Gerhard (Sitzungsberichte Heidelberg 1912, n° 13) nous a fait connaître le gnomique Charès. Examen du fragment cité par Stobée III, 17, 5. Est-il réellement de Charès? Cela est possible, mais on ne peut l'affirmer en toute certitude. Étude critique des papyrus a, b, c.¶ A propos du « De elocutione » de Demetrius [F. Boll]. 25-33. 1. Les raisons que l'on a avancées pour placer la composition du Περὶ ἑρμενείας après le premier siècle avant notre ère sont sans fondement. Ni Apion ni Strabon ne peuvent avoir servi de sources à Demetrius, bien plutôt un paradoxographe du genre d'Antigonos. Serait-ce Callimaque lui-même? 2. Critique de l'opinion de Rademacher: τῷ ξένῳ (§ 95) ne peut être une corruption de Φιλοξένῳ. Rapport de Demetrius avec les scoliastes d'Homère. La polémique de ces scoliastes n'est pas dirigée contre Demetrius lui-même, car on le lisait trop peu, mais contre l'auteur qui lui a servi de source. ¶ Contribution à la biographie du rhéteur Himerios [Heinrich Schenkl]. 34-40. I. On trouve soit dans le livre d'Otto Seeck sur les lettres de Libanius, soit dans l'histoire de la littérature grecque de Christ-Schmid, soit dans l'article de l'auteur dans le Pauly-Wissowa, la même erreur: on a confondu les deux Himerios. II. La lettre 758 de Libanius ne peut faire allusion au sophiste. S'agirait-il peut-être d'Hierios? III. La rencontre du rhéteur Himerios et de Libanius à Nicomédie n'a rien de certain : Ἀθήνηθεν ne se rapporte pas nécessairement à Himerios. ¶ A propos de Pétrone et des nouveaux fragments des Actes des Arvales [Wilhelm Heraeus]. 41-51. Les données sur le culte des Arvales fournies par les nouvelles inscriptions permettent de proposer au ch. 66 de Pétrone « sangunculum » au lieu de « saucunculum ». Les mêmes fragments rendent certaine la leçon « offla collaris » (ch. 56, 8) et feraient croire que le mot « facinus » désignait à l'origine un aliment, peut-être un « produit de la cuisine » en général. ¶ Contribution à l'histoire de la religion romaine [E. Bickel]. 52-62. II. A propos du culte de Cybèle (Stace. Silv. V, 3, 176 ss.). Interprétation des vers 176-184.] ¶ Etudes sur Arnobe [W. Kroll]. 63-112. Suite de l'article consacré aux livres I et II sous le titre: « L'époque de Cornelius Labeo » (Rh. Museum LXXI, p. 309). Analyse des livres 3, 4, 5 (avec des remarques sur la technique du rhéteur), 6, 7. Remarques sur le texte des deux premiers livres. ¶ La rhétorique dite d'Aristide [W. Schmid]. 113-149. I. La transmission du texte. Histoire des manuscrits. Le titre τέχναι ῥητορικαί du manuscrit P ne convient pas au livre II. Le vrai titre serait, si l'on ne tient pas compte des adjonctions faites au livre I (p. 501 l. 3 à 512 l. 4) : Περὶ ἰδεῶν. 1. τῶν ἐν τῷ πολιτικῷ. 2. τῶν ἐν τῷ ἀφελεῖ λόγῳ. II. Le plan et l'intégrité du texte. Analyse du livre I. Il s'agit des ἰδέαι et des ἀρετα du λόγος πολιτικός. A partir du ch. 8 les exemples font défaut, on a l'impression que les chapitres 8-12 ne sont qu'un résumé, dont le style est d'ailleurs mauvais, surtout à partir du ch. 9. Suit un passage sur les ἰδέαι περὶ λόγους et περὶ ποίησιν, mal relié à ce qui précède, et où les exemples sont tirés d'Homère et non de Démosthène: ce fait seul suffirait à prouver que la τέχνη n'est pas d'Aristide. Puis l'auteur décrit les effets artistiques de la virtuosité mêlant toutes les ἰδέαι, en termes identiques à ceux qu'Aristide employait Orat. 28. 119 K. La beauté du style de ce passage contraste avec le reste. Enfin, une série d'adjonctions : 1° (p. 501 l. 30-p. 506 l. 32 de l'édition du Corpus rhetorum de Rabe) sur l'orateur comme porteur des quatre vertus cardinales, sur les devoirs de l'orateur dans l'invention et le développement, sur les trois genera orationis; 2° περὶ συνθέσεως καὶ φράσεως (p. 507, l. 1-508 l. 15). Suit, après une lacune, un développement sur le but du discours, qui est la persuasion. Tout cet appendice, destiné à compléter le

περὶ τοῦ πολιτικοῦ λόγου et à en faire une τέχνη, est du même auteur. Hermogène le connaissait, ainsi que le περὶ τοῦ πολιτικοῦ λόγου : il doit donc avoir été écrit avant 184. Le traité se termine par une μελέτη sur la campagne de Sicile et deux paraphrases d'Homère. Le second traité, περὶ ἀφελοῦς λόγου, établit la distinction entre le λόγος πολιτικός et le λόγος ἀφελής dans la pensée, dans la façon de traiter le sujet, dans les figures et dans la langue. Le plan n'est pas net. Il semble que l'auteur ait voulu donner un modèle du πλανᾶσθαι τοῖς λόγοις qui convient au style de l'ἀφέλεια. III. Les rapports entre les deux écrits. Le premier ne suppose pas le second, tandis que le second se rattache nettement au premier. Etude du style, de la syntaxe, du vocabulaire des deux traités : les différences sont assez considérables pour rendre douteux qu'ils aient le même auteur. On arrive au même résultat par l'examen de la terminologie, des idées, de la doctrine. Le livre II était d'ailleurs inconnu à Hermogène au moment où celui-ci écrivait la partie principale de son περὶ ἰδέων (p. 218-380). Peut-être le connaissait-il lorsqu'il écrivait l'introduction (p. 213-218) et l'appendice sur le λόγος πολιτικός et le λόγος πανηγυρικός. Conclusion : La partie la plus ancienne est celle qui traite des douze ἰδέαι (p. 459-501 l. 13). Le livre II a été écrit après 184. L'auteur de ce dernier connaissait peut-être l'ouvrage d'Hermogène ; il n'en a pas moins fait une étude reposant sur une exégèse personnelle de Xénophon. ¶¶ Mélanges. Un mythographe inconnu [Hermann Mutschmann]. 150-153. Inscription trouvée dans la nécropole du port de Notion. Etude critique et exégétique. ¶ Lat. manciola, manuciolum, peciolus [W. Meyer-Lübke]. 153-154. ¶ A propos de Tacite, Germanie 39 [C. Clemen]. 155-158. Remarques sur le culte des Semnons. ¶ Κατά τινα καιρόν [Karl Preisendanz]. 159-160. Ces mots (papyrus Leid. J. 384) ne doivent pas appartenir à la formule magique ; il faut les considérer comme une observation faite par le magicien. <Seul numéro paru en 1917.>

1918. LXXII. N° 2. Dactyles lyriques [Ed. Fraenkel]. 161-197. On a voulu voir dans les dactylo-épitrites de Pindare et de Bacchylide des enoplioi (Blass, Fleck. Jahrbücher LVI (1886), p. 455, suivi par Schroeder et Leo) et l'on a affirmé leur parenté avec les mètres ioniques. La question mérite d'être étudiée à nouveau. I. Le vers dactylique en général. Chez Stésichore et Ibycus, les séries dactyliques peuvent commencer par deux brèves. Ces séries se distinguent des séries anapestiques par le fait que la fin du mètre ne coïncide pas nécessairement avec la fin du mot. Ils commencent aussi par une longue. On ne trouve la brève seule ni chez les poètes de Chalcis ni chez Pindare, parfois chez Simonide et Bacchylide. Les vers éoliens (voy. Hephaist. ch. 7) sont des dactyles : ce sont des vers de 7 syllabes commençant par un spondée, un iambe, un trochée ou même un pyrrhique. Les séries dactyliques se terminent souvent par les rythmes : — ∪∪ — ou — ∪ — — ; cf. l'Archebulleion de Callimaque et le Praxilleion. Le décasyllabe alcaïque peut être lui aussi considéré comme dactylique : — ∪∪ | — ∪∪ | — ∪ — —. Chez Archiloque et les poètes lesbiens on trouve des séries dactyliques terminées par un crétique — ∪∪ — ∪∪ — ∪∪ — — ∪ —. Toutes ces formations obéissent à la loi générale, caractérique des séries dactyliques : la longue est indécomposable. Cette loi s'explique par le fait qu'elle ne valait pas tout à fait deux brèves. A l'origine, la longue remplaçant les deux brèves n'était probablement pas autorisée non plus. Le dimètre joue dans les séries dactyliques un rôle bien moins important que dans les séries iambiques, ioniques, choriambiques, etc. Le plus souvent il n'est pas l'élément constitutif : v. l'hymne à Asklépios, la parodos des Nuées, l'hymne à Attis (Hermès, XXXVII, p. 328), Stésichore, Ibycus fr. 2. Le tétramètre

dactylique, fréquent dans la comédie, le dithyrambe et chez Alcman, doit être ramené à un mètre décasyllabique. Le double dimètre dactylique est en somme une formation restreinte à quelques genres. Ce qui caractérise les séries dactyliques ce sont les vers à 5, 6, 7, 8, 11 pieds que l'on trouve dans le chœur des Perses et de l'Agamemnon. Excursus : les ῥυθμικοί dont parle Denys d'Halicarnasse dans son passage sur les dactyles (ch. 17) admettent que la longue du dactyle n'est pas équivalente à deux brèves. Cette théorie s'oppose à celle d'Aristoxène qui désigne le genre dactylique du nom d'ἴσον γένος. C'est sur le caractère ἄλογος de la longue que se fondent les ῥυθμικοί de Denys pour distinguer les séries dactyliques précédées de deux brèves des séries anapestiques. ¶ Le roman de Ninos [B. A. Müller]. 198-216. Etude critique et commentaire du fragment B, colonne 3 : les préparatifs à la bataille de Ninos contre les Arméniens. ¶ Remarques sur les auteurs grecs et latins. I [Wilhelm Bannier]. 1. Hésiode, Travaux et Jours. L'opinion courante, qui voit dans le poème d'Hésiode des morceaux d'origine diverse soudés avec plus ou moins d'habileté, n'est pas suffisamment fondée. Il faudrait examiner si certaines expressions et certains tours n'ont pas leur parallèle ailleurs. Ainsi, dans l'introduction, on en arrive par ce moyen, à revendiquer comme authentiques les vers 25-26, 35-42. 2. Ἀσπὶς Ἡρακλέους vers 144, il faut revenir à la leçon des mss. ἐν μέσσῳ δὲ δράκοντος. 3. Nilsson, vol. LX (1905), p. 163 considère la double mention de la Crète, Iliade B 645 ss. comme la preuve d'une double rédaction. Mais on trouve chez Homère des répétitions analogues Δ 176 ss., E 841 ss., Θ 477 ss., K 292, K 1, 13, Ξ 200, 301. Aristide I, p. 440 D ἐν τοῖς κατάπλοις : ce mot désigne peut-être une partie d'une fête ou d'un culte. 4. Xénophon, Mémorables II, 1, p. 21 ss. Il faut maintenir la leçon οὐ μόνον τὰς στρωμνὰς μαλακάς, ἀλλὰ καὶ τὰς κλίνας καὶ τὰ ὑπόβαθρα ταῖς κλίναις. 5. Lysias, 19, 23. Maintenir la leçon μηδενὸς ἀπορήσειν ἐκ Κύπρου. 6. Dans le fragment de papyrus publié par W. Aly (Sitzungsberichte der Heidelberger Akad. der Wiss. 1914, n° 2, p. 25 ss.) nous avons probablement le début du dialogue. 7. Th. Birt. (Rhein. Museum LXIX 1914, p. 242 ss.) se trompe lorsqu'il prétend que les autels des ἄγνωστοι θεοί ne peuvent avoir porté l'inscription ἀγνώστων θεῶν, ou ἀγνώστοις θεοῖς. 8. Epigramme, n° 39 du Peplos d'Aristote : il faut rattacher κώων à Ἐφύρα. 9. Lucrèce V, 28 ss. On peut admettre que Tymphala désigne une localité de Thrace, peut-être faut-il lire Temp(h)yra. 10. Sénèque Phèdre v. 555-558 R. Maintenir la leçon des mss. : « taceo novercas : mitius nihil est feris ». Nihil signifie : aucune des personnes mentionnées. ¶ La rhétorique dite d'Aristide [W. Schmid]. 238-257. IV. L'auteur. Le livre I a tous les caractères d'un manuel d'école. Il n'a certainement pas le même auteur que le livre II et le supplément au livre I, dans lesquels on sent une influence stoïcienne, et qui sont peut-être du rhéteur stoïcien Zénon. Le livre I serait-il de Basilicus ? V. Les sources : a) La distinction entre le λόγος πολιτικός et le λόγος ἀφελής se retrouve chez Aristide Quintilien, de mus. II. 10, qui doit puiser à la même source que l'auteur de la τέχνη. Même distinction, quoique en d'autres termes, chez Cicéron de officiis I 132 et Orat. 61-64, entre l'éloquence ornée et pompeuse du forum et le discours philosophique sans apprêt. Cf. Quintilien inst. VIII, 3, 87. Sa source, c'est Platon, Lois VII 802 e. L'intermédiaire entre Platon et les écrivains de l'empire, c'est Posidonius. C'est là qu'aura puisé l'auteur du livre II de la τέχνη. b). La division en γνώμη, σχήματα, ἀπαγγελία : origine : Platon, Anaximène, Théophraste. c) Etude de l'origine des termes employés pour désigner les procédés de style. Conclusion : L'ordre chronologique est le suivant : 1° La τέχνη d'Aristide, livre I, p. 459-501 l. 13 Sp. (auteur :

Basilicus ?) ; 2° Supplément, p. 501, l. 14-508 l. 20 (auteur : Zénon ?) ; 3° Le περὶ ἰδεῶν d'Hermogène, noyau central, p. 218, l. 13-380 l. 10 R ; 4° La τέχνη II dite d'Aristide (auteur : Zénon ?) ; 5° Le περὶ ἰδεῶν d'Hermogène, introduction, p. 213-218 l. 12. R et supplément, p. 381, l. 11-413. ¶ Contributions à l'histoire ancienne de Rome [Ulrich Kahrstedt], p. 258-274. I. Les patriciens et les comices par tribus. L'on admet en général qu'il y avait deux sortes de comices par tribus, celles où votait le « populus » tout entier et celles où le droit de vote était réservé à la plèbe et qu'il faudrait désigner plus exactement du nom de « concilia plebis ». Mais cette distinction est l'œuvre des historiens modernes et ne se trouve chez aucun des auteurs anciens. On l'a imaginée pour expliquer que des comices par tribus élussent et jugeassent des patriciens et fussent présidées par des patriciens. Comment se fait-il alors que les événements de 290 soient considérés par les anciens comme un immense succès pour la plèbe? En réalité, il faut admettre qu'avant 290 il n'y avait pas de comices par tribus et que les comices par tribus n'ont jamais été composées que de plébéiens. Les termes de « comitia » et de « leges » au lieu de « concilia » et de « plebiscita » s'expliquent par le fait qu'en pratique, sinon en théorie, ces assemblées de la plèbe étaient les égales des assemblées du peuple. La « patrum auctoritas » n'était plus qu'une formalité. La constitution des centuries date de la dernière génération du IVe siècle, la première génération du IIIe siècle voit la plèbe consacrée comme « populus ». L'évolution est très rapide. II. Problèmes chronologiques des Ve et IVe siècles. A quel moment perd-on pied dans la chronologie romaine? Jusqu'à 300 la liste des éponymes est exacte et certaine. A partir de ce moment on constate des divergences. Il y a 9 ans de différence entre Diodore et la Vulgate. Pour la destruction de Rome par les Gaulois, Denys d'Halycarnasse donne 388/87, Polybe, Justin et même Diodore 387/86, les annalistes où puisait Diodore lui donnaient 381. Si l'on essaie de serrer de près les données de ces auteurs, on aboutit à une confusion plus grande encore. Si l'on ne veut pas admettre que 81 années consulaires sont l'équivalent de 87 ou 88 années d'archonte, il faut conclure à des erreurs dans la liste des consuls ou dans les données des historiens grecs. A propos de l'invasion gauloise un point est acquis : lorsque Denys aborda à Caere en 384, il n'en était pas encore question. Pour le IVe siècle, il faut donc se contenter d'une chronologie approximative avec des erreurs possibles de cinq ans. La chronologie du Ve siècle est beaucoup plus incertaine, les divergences dans la liste des consuls se multiplient. ¶ A propos du « De medicamentis » de Marcellus. [G. Helmreich]. 275-283. L'édition parue dans le Corpus medicorum latinorum de Leipzig (1916) a le mérite d'avoir utilisé un manuscrit (codex Parisinus 6880) resté inconnu à l'auteur de l'édition parue chez Teubner en 1889. Les progrès accomplis dans la connaissance du latin vulgaire ont permis une appréciation plus juste des leçons des mss. Examen critique du texte adopté par Niedermann. ¶ Le Ménon de Platon et ses rapports avec le Protagoras et le Gorgias [Paul Cauer]. 284-306. Quel est l'ordre chronologique de ces trois traités ? Platon y étudie le problème : la vertu peut-elle être enseignée ? Il faut voir dans lequel la pensée est plus mûre. 1. Il doit y avoir une idée commune à tout ce que l'on désigne sous le nom de vertu. Le savoir en est un élément essentiel. Platon développe cette pensée plus longuement dans le Protagoras que dans le Ménon, mais le passage du Ménon a tout l'air d'un résumé de celui du Protagoras. 2. Les meilleurs citoyens ne sont pas capables de communiquer à d'autres leur vertu. L'idée est suivie avec plus de logique dans le Ménon que dans le Protagoras. Ici

encore le Ménon paraît être postérieur. Platon ajoute le développement sur l'ἐπιστήμη et l'ὀρθὴ δόξα, qui complète la pensée, tandis que dans le Protagoras il passait brusquement à ce problème: Y a-t-il une seule vertu ou plusieurs ? La critique des autorités politiques est plus vive que dans le Protagoras, moins acerbe que dans le gorgias. 3. Le Ménon fournit une réponse à cette question restée en suspens dans le Protagoras: Pourquoi la vertu, qui est une science, ne peut-elle s'enseigner? Socrate conclut qu'on peut fort bien concevoir des hommes d'état capables de transmettre à d'autres leur vertu. Dans le Gorgias, nouveau développement : le véritable homme d'état doit être l'éducateur de son peuple. Réfutation de la théorie de Gomperz qui considère le Ménon comme antérieur au Protagoras. L'éloge que fait Socrate des hommes d'état athéniens dans le Ménon cache plus d'ironie que ne le croit Gomperz. Réfutation de Pohlenz, qui place le Ménon après le Gorgias (Aus Platons Werdezeit). Si l'on admet l'ordre chronologique : Protagoras, Ménon, Gorgias, République, au lieu d'être forcé de supposer que Platon a passé continuellement d'un pôle à l'autre dans son appréciation des hommes d'état, on se trouve en présence d'une évolution de sa pensée en forme de courbe régulière. ¶¶ Mélanges. Pindare, Pythique II, 72 γένοι' οἷος ἐσσι μαθών... [P. Von der Mühll]. 307-310. Il faut entendre : écoute favorablement mon chant; sois celui que tu es, quand tu l'auras entendu, c'est-à-dire juge-le avec équité et ne fais pas comme les enfants qui prennent plaisir aux grimaces d'un singe. ¶ Un passage d'Epicure [Paul Maas]. 311. Oxyrh. Papyr. II, 215, col. II. 12. Observations critiques. ¶ L'édition et les recettes des écrivains anciens [Th. Birt]. 311-316. Les écrivains riches éditent eux-mêmes. Ils ont à leur service [un « mercennarius bibliopola ». C'est ce que fait Cicéron au début. Ensuite il confie l'édition de ses ouvrages à Atticus. Les libraires achetaient les livres à l'auteur. Les livres d'école étaient source de grands profits pour l'auteur et le libraire. Ce qui rapporte le plus, ce sont les pièces de théâtre. Les poètes lyriques et épiques, dont le cercle d'acheteurs est plus restreint, sont souvent obligés de se faire entretenir par un patron. Souvent on préférait vendre ses droits d'auteur. Cf. la plaisanterie de Cicéron à Atticus VII, 2. Atticus était donc en relation avec les νεώτεροι, c'est-à-dire Catulle et son cénacle. Peut-être était-il l'éditeur de Catulle. ¶ Topographie du Bruttium [Conr. Cichorius]. 316-318. Les abréviations de noms de villes sur les monnaies mentionnées dans l'Hermès LIII, p. 180 ss. : ΥΛΙ désigne Ὕλιας; ΙΑ probablement Ἰαπυγία; ΙΜ peut-être Σιβερίνη. ¶ Corrections de textes [A. Brinkmann]. 315-320. Philon de act. mundi 2, 4 lire : καθ' ἕνα μὲν τρόπον. — Catastérismes d'Eratosthène ch. 31, lire : ἐλεγειακῶς au lieu de ἐλεγείαις ταῖς. ¶¶ Fasc. 3. Dactyles lyriques [Eduard Fraenkel]. 321-352. Poèmes dactylo-iambiques. Aristophane (Ranae 1282) dit qu'un grand nombre des chœurs d'Eschyle étaient composés comme des nomes citharédiques : longues séries dactyliques avec iambes. Cette association avait un caractère solennel; qu'elle fût ancienne, le début du proœmium dit de Terpandre, le prouve (v. Wilamowitz Timotheos, 92). L'art des citharédistes dérivait d'ailleurs du chant des poèmes épiques. Dans les hymnes chantés on trouve aussi des éléments iambiques. Le proœmium de Terpandre est, dans ses parties dactyliques, composé de tétramètres acatalectiques alcméens. Alcman était aussi citharédiste (fr. 26). Si dans ce qui nous reste de son œuvre on ne trouve pas d'iambes, c'est probablement l'effet du hasard. Pour Eschyle, on peut citer le chœur de l'Agamemnon: κύριος εἰμι θροεῖν; pour Sophocle, le dernier stasimon de l'Hippolyte : hexamètre épique, puis i + 4 d, 6 d, 2 d, 2 d + i + énoplien, 2 i. Seconde paire de strophes : 6 d,

2 i + énoplien, 4 d, 2 i (répétés 3 fois), et le mètre iambique à la fin de la strophe. Le stasimon d'Œdipe roi (v. 151): a) 6 d, 2 i, 6 d, énoplien, 4 m. dact. catal., 6 m. épique dact. b) 2 i, 2 i (énoplien, 4 dact. acat., 4 dact. catal., i + énoplien, i + 4 d. acat., 4 d. acat., 2 i 2 i. c) iambes, sauf un énoplien : εἶτ' ἐς.... χλύδωνα. Sophocle use beaucoup du tétramètre d'Alcman; les hexamètres ont la diérèse bucolique très souvent. Dans le chœur de l'Œdipe, comme dans celui de l'Hippolyte, l'élément dactylique domine dans la première paire de strophes, dans la seconde il est contrebalancé par les iambes, dans la troisième, ces derniers l'emportent. Euripide, stasimon de Bellérophon (fr. 303, Stobée flor. 2, 13) : 6 d, 2 i, 5 d. i + 3 d, 5 d. Critique de l'opinion de Wilamowitz (p. 228 de son édition de l'Hippolyte) : il a raison de dire qu'il ne faut pas partir des dactylo-épitrites de Pindare ; il a tort d'y voir un mètre trochaïque et de soutenir que l'épitrite de Pindare a été différencié en iambes et trochées par les tragiques. Les formes dactylo-iambique et dactylo-trochaïque sont bien plus anciennes; elles étaient employées spécialement dans les chœurs hiératiques et le haut lyrisme d'Asie. Pindare n'a pas suivi cet exemple. La seule strophe dactylo-iambique qu'on trouve chez lui est de toute autre nature, soit en ce qui concerne les dactyles, soit en ce qui concerne les iambes (péan 9). Cf. le 16e poème de Bacchylide : 2 crét., 4 d, 5 d, 2 troch., 5 d, 5 d, série dactylique du genre de Stésichore, adonique, crét., reizianum (— ∪∪∪ — —), adonique, dochmiaque, adonique, reizianum. Le chœur de l'Iphigénie en Tauride (v. 1234) lui est apparenté. Andromaque, parodos (v. 117) a) 6 d, ithyphallique, 3 i, 6 d, ithyphallique, puis vers dactylique montant, ithyphallique; b) 6 d, 2 i, 3 d, 3 i, 2 i, ithyph. Le chœur (v. 274) : a) 5 d + spondée, 8 i ; la ligne suivante est incertaine ; reizianum, 3 i, 3 i b) 4 d acat., 3 i, 2 i, puis membre dactylique + spondée, 2 i, puis ∪∪ — ∪∪ — ∪∪ — + spondée, 3 i, 3 i. Le chœur (v. 464) est de forme très simple : 1re strophe iambique, 2de : 3 i, série dactylique, 3 i, 4 d, 6 i. Les deux chœurs suivants sont essentiellement des dactylo-épitrites. La monodie de Pélée (v. 1173) est tout à fait dactylique ; puis vient un kommos iambique chanté par Pélée et le chœur. On voit avec quel soin le poète a donné un caractère commun à l'ensemble des parties lyriques. III. On trouve fréquemment des dactyles indépendants avec des trochées indépendants : Eschyle, Perses 864 ; Agam. 165, 979; Choéph. 591; Eumén. 958; Aristophane Nuées 457. Mais dans la poésie lyrique grecque les séries dactylo-trochaïques asynartètes jouent un rôle bien plus important : Euripide Kykl. 608 : 5 tr, 4 d + claus., 3 tr, 5 d + claus., tr, praxill. + claus., tr, praxill. + claus., 5 tr. (clausula = — ∪ — ∪ —). Les quatre grands stasima de la Médée sont en dactylo-épitrites pindariques. La première paire de strophes est en dactylo-épitrites purs, dont le caractère convient à la solennité de l'entrée. Avec la seconde paire apparaissent des énopliens et des κῶλα encore plus courts : iambes, choriambes, mais pas de trochées ni d'épitrites. Le poète a substitué à la forme conventionnelle des mètres populaires ou empruntés au culte. Le stasimon de l'Alkestis (v. 568) contient aussi des dactylo-épitrites, mais ils n'apparaissent qu'à la seconde strophe : 3 d, e + 3 d, e + 3 d, 7 d, 3 d + 3 d, 3 i, 3 i. 1re strophe : e + praxilleion, 3 d + e, ithyph., dim. chor., ithyph., telesilleion, telesilleion + spondée, phérécratien. Dactylo-trochées asynartétiques purs : Eschyle, Suppl. 42. Remarquer la série de 7 dactyles, que l'on ne trouve pas dans les vers des Méliens; par contre Ajax, v. 172. La série de 4 dactyles n'est pas rare : cf. Ibycos, fr. 8 et fr. 16, Simonide 39 ; Pindare Ol. VI, 16; Pythique IV, 4, 6 21; Néméenne I 6, 15 b, 17, V, 18; Isthm. III, 5, V, 20, VI, 3; Bacch., X,

6. La série de 5 dactyles : Pyth. III, 19. En somme, on peut affirmer ce qui suit : les membres dactyliques des dactylo-épitrites sont en fait, par leur origine et par leur forme, des dactyles ; ils ne décomposent jamais leur temps fort et il est très rare que les deux brèves se condensent en une longue. Les membres trochaïques par contre (épitrites) permettent la décomposition du temps fort. Les maîtres de la grande lyrique chorale préféraient le trimètre dactylique aux membres plus longs. Le vers asynartète a été pris comme unité et l'on en arriva à employer non seulement des dactyles à rythme montant, mais aussi des épitrites à rythme montant, ce qui est contraire à la nature du trochée et ne se trouve nulle part en dehors de l'union du trochée avec le dactyle. Les « épitrites » ne sont que des trochées normalisés, peut-être pour faire contrepoids au grand nombre de brèves des dactyles. Si dans les dactylo-épitrites on avait étudié aussi les membres de plus de trois dactyles, on aurait renoncé plus tôt à y voir des énopliens ionisés. D'ailleurs rien n'est plus caractéristique pour l'énoplien que la liberté au temps faible. Pourquoi alors la double brève serait-elle obligatoire dans les dactylo-épitrites ? Il faudrait parler plutôt de dactyles ionisés. Mais les cas sont moins nombreux qu'on ne le croyait jusqu'à ces dernières années. Il est indéniable que pour les poètes du 5e siècle le κῶλον normal dactylique ainsi que le double épitrite peuvent dans les dactylo-épitrites être équivalents à un dimètre ionien (Parodos des Guêpes, v. 273). On comprend dès lors certains mètres particuliers de Pindare et de Bacchylide : Ol. VII, v. 3, Epode ἔνθα ποτέ... On mesurera à la façon ionienne le début de strophes telles que Pyth. IX ; Bach. I ; Ol. VII, 1 ; Ol. VIII, 6 ; Pyth. I, 20 ; IX 3 ; Ném. VIII 13 ; X. Il faut admettre que pour Pindare le κῶλον dactylique (—) — ∪∪ — ∪∪ — (—) équivaut au dimètre ionien-choriambique. Les vers dactylo-trochaïques asynartétiques doivent avoir servi de modèle déjà au maître lydien de la lyrique chorale spartiate, et aux poètes de l'Ouest. Les iambes pénètrent dans les passages en dactylo-épitrites de l'ancienne tragédie : v. la parodos des Trachiniennes (v. 94) : i, 3 d, e, 3 d, 3 d, 2 e, 3 d, e, 3 d, 6 e (cf. v. 497 et 821). Le dimètre choriambique y étant autorisé depuis longtemps, il était inévitable que les iambes y pénétrassent aussi. ¶ Noms et cens des Romains [V. Gardthausen]. 353-373. Les coutumes des Grecs et des Romains dans ce domaine correspondent à leur caractère et le font ressortir ; les usages, les mêmes à l'origine, vont en se différenciant. Les Grecs n'ont en général plus qu'un seul nom, de forme très variée, produit de la fantaisie et de la poésie. Les Romains, gens pratiques et hommes d'affaires, ont des règles fixes, des noms peu nombreux qui non seulement servent à désigner l'individu, mais révèlent encore sa situation sociale, sa qualité de citoyen, et même parfois son histoire et celle de sa famille. C'est ainsi que beaucoup de cognomina seront réservés spécialement aux chevaliers ou aux affranchis ; que d'autres seront une allusion au passé glorieux de la famille ; que les noms des tribus seront différents s'il s'agit de tribus de la ville ou de la campagne. L'individu n'a presque aucune liberté. C'est la volonté du censeur qui fait loi. Les recensements sont fréquents chez tous les peuples de l'antiquité. A Rome, les plus anciens se font de façon très primitive (Denys d'Halic. 4, 15, Hist. rom. fragm. n° 14 éd. Peter; Tite-Live, I, 42; Val. Max. 3, 4). A chaque naissance, maturité, mort, on déposait une pièce d'argent dans un temple spécialement désigné à cet effet. On ne notait probablement pas les noms. Tandis que chez les autres peuples, les recensements étaient une exception, chez les Romains ils étaient la règle. Sur la base des listes que leur remettaient leurs prédécesseurs, les censeurs devaient estimer le

nombre des citoyens et la fortune publique (voy. Ulpien, de censibus). Ils apportaient au Champ de Mars de grosses archives, conservées primitivement dans la Villa publica, puis dans l'Atrium Libertatis. Dans la suite, leur local fut l'aedes Nympharum, détruit par P. Clodius (Cicéron, Pro Milone 27, 73). Il ne nous reste rien de ces archives, aucun souvenir même dans les papyrus d'Egypte (car le cens romain d'Egypte est tout différent; c'est le système des Ptolémées). La tâche du censeur était double: établir l'état des personnes et des fortunes. Les censeurs ne fonctionnant que tous les cinq ans, des édiles étaient chargés entre temps de noter les noms des jeunes gens qui prenaient la toge virile (Servius in Vergil. Georgic. II 502). Les généraux et les fondateurs de colonies avaient le droit de nommer des citoyens romains. Les listes provisoires étaient reportées dans la liste quinquennale des censeurs. Celle-ci se composait de deux parties: 1) les citoyens de première classe ; 2) les citoyens de seconde classe : tabula Caeritum. Il y avait une liste spéciale pour les sénateurs et les chevaliers. Les censeurs n'avaient pas le droit de conférer le droit de cité, mais de le reconnaître officiellement par l'inscription dans la liste. Ils contrôlaient les noms, les rectifiaient au besoin; leur influence était essentiellement conservatrice. Ils dressaient leur liste d'après les centuries et les tribus. L'inscription CIL VI 200 doit être faite exactement sur le modèle de la liste des tribus. Dans chaque centurie, on notait les noms par ordre alphabétique. Les lois CIL I 198 et CIL I 206, indiquent les éxigences des censeurs: nomen, patrem, tribum, cognomen. Le nombre des prénoms était très limité. Varron en connaît 30, et seulement 15-18 vraiment usuels. Une seule sigle était autorisée pour les abréviations. L'influence conservatrice des censeurs s'y fait sentir: C. reste l'abréviation de Gaius, Cn. de Gnaeus, M'. de Manius, K. de Kaeso. Sur le choix du prénom le censeur avait une certaine influence. Il ne pouvait empêcher un patricien de choisir le nom qui lui convenait, mais il devait veiller à l'exécution des sénatus-consultes qui interdisaient à une gens de porter un certain prénom (Plutarque Cic. 49; Cass. D. 51, 19 ; Tacite Ann. 3, 17). C'était lui qui devait veiller à l'exécution de la loi de 514/240 : μόνῳ τῆς τοῦ πατρὸς ἐπωνυμίας τῷ πρεσβυτέρῳ τῶν παίδων μετέχειν (Cass. Dio. fragm. 44). A la fin de la république, les familles nobles les plus anciennes cherchent à se distinguer des autres en adoptant d'anciens cognomina. Le nom de famille est une invention des Romains, qui a conquis le monde. Les censeurs ont dû favoriser cette transformation du nom patronymique. Au temps de Varron, on comptait environ mille nomina gentilicia, alors que peu de temps après Rome avait 4 millions de citoyens. Environ 4000 citoyens portaient par conséquent le même nom de famille. Dans la suite, les censeurs en ont créé de nouveaux; ils dédoublent par exemple les noms Verrius et Verres; ils donnent à des soldats des gentilicia tirés du nom de leur chef: Caepio, Longinus ou des noms tirés de celui de la colonie qu'ils habitent. Les affranchis qui devenaient citoyens recevaient le nom de leur ancien maître ou de la personne à laquelle ils devaient leur affranchissement (Cicéron, ad familiares 13, 36; 13, 35). Il fallait l'autorisation du censeur pour donner un autre nom que celui du maître. Parfois les noms rappelaient l'ancien métier de l'affranchi : Modius, Vicensumarius, probablement par suite d'une décision du censeur. Chez presque tous les peuples, le nom du père ou du patron faisait partie du nom complet. Chez les Romains, il est plus ancien que le nom de famille. Il ne devait pas manquer dans la liste des censeurs. Le censeur pouvait se refuser à en reconnaître la légitimité (Valer. Maxim. 9, 712). Le nom de la tribu, c'est-à-dire du district, était

une précision de plus. L'état romain était divisé en districts, dont le nombre varia et fut finalement de 35. Ces noms étaient très anciens : l'orthographe Oufentina, Clustumina, Succusana n'est plus conforme à l'usage classique. C'est encore un effet de l'action conservatrice de la liste des censeurs. Pour les magistrats et les empereurs, on omettait la désignation de la tribu : on ne pouvait douter de leur qualité de citoyen. Si on la trouve sur certaines monnaies, c'est qu'il s'agissait alors de familles plébéiennes qui n'avaient pas de cognomen et le remplaçaient par celui de leur tribu. Cicéron (leg. 3, 3, 7) dit que les censeurs notaient aussi les « populi aevitates », quot annos quisque eorum habeat ; cf. Pline h. n. 7, 48, 159, 162 ; Ovide ars amatoria 2, 663. Les cognomina deviennent de plus en plus nécesaires à cause du nombre restreint des familles. Ce sont les patriciens qui donnent l'exemple ; les plébéiens ne suivent que beaucoup plus tard et obtiennent finalement le droit de faire inscrire leur cognomen dans les listes des censeurs. Logiquement, le surnom aurait dû se trouver après le nom, mais les censeurs, pour conserver l'ordre ancien, inscrivent d'abord le nom de la tribu. L'habitude se prend même dans l'usage privé : preuve de la puissance des censeurs. Les surnoms grecs apparaissent sous la république, disparaissent pour plusieurs siècles et reparaissent au IIIe siècle de notre ère. Certains surnoms étaient réservés à la classe des chevaliers. Parfois ils n'avaient rien de flatteur : Crassipes, Pansa, mais les censeurs s'opposaient au changement. En résumé, le citoyen romain était désigné par 1°) le nom de son père, 2°) le nom de sa tribu, 3°) les tria nomina. L'institution de la censure n'a pas survécu longtemps à la république. Sulla déjà avait tenté de l'abolir. Auguste la rétablit en 726/28, Claude et les Flaviens la restaurent aussi ; Domitien la joint aux dignités impériales. On perd l'habitude de fêter les lustres. Au IIIe et au IVe siècle, c'est l'arbitraire qui triomphe, et le désordre. Il y avait cependant encore une liste des citoyens et une liste de l'état civil, que l'on peut suivre de Marc-Aurèle jusqu'au milieu du IIIe siècle. Le rescrit de Gordien établit qu'un nom faux n'entache pas la légitimité d'un enfant. Mais l'autorité de magistrats supérieurs chargés de veiller sur l'emploi des noms et de maintenir les traditions faisait défaut. ¶ Le miroir du souverain de Sopatros [Friedrich Wilhelm]. 374-402. Stobée IV, p. 212 Hense. L'histoire du sage qui présente au puissant un miroir, lui parle de ses devoirs, des rapports du souverain avec ses sujets et de son vrai bonheur, est très ancienne : les sept Sages (Plutarque, sept. sap. conv. p. 152 A = Stobée IV, p. 260) ; l'ancienne école pythagoricienne (cf. Aristoxène, Diels Vorsokratiker 3e éd. p. 363, 29 ss. ; 364, 25 ss. ; 368, 24 ss.) ; la nouvelle école pythagoricienne aussi la tenait en honneur (v. aussi Stobée IV, p. 184-320 ; Christ-Schmid, Geschichte der griechischen Litteratur I, 6e éd., p. 513). Des philosophes de toutes les écoles avaient abordé ce sujet : Xénophon, Isocrate, Platon, Aristote, Sénèque, Dion Chrysostome, Plutarque, Thémistios et de nombreux écrivains de l'époque byzantine (Agapet, le miroir du roman de Balaam, Basileios, Theophylacte d'Achrida, Nicéphore Blemmydes, Thomas Magister, Manuel II Paléologue ; v. Krumbacher Gesch. der byz. Litt. 2e édition). La forme varie, c'est tantôt le dialogue, tantôt l'exposé philosophique continu, la parénèse symbouleutique, souvent la lettre. C'est dans ces écrits qu'a puisé Stobée pour son περὶ ἀρχῆς καὶ περὶ τοῦ ὁποῖον χρὴ εἶναι τὸν ἄρχοντα, et particulièrement pour la lettre de Sopatros à son frère Hemerios : πῶς δεῖ πράττειν τὴν ἐγκεχειρισμένην αὐτῷ ἡγεμονίαν (p. 212, 13 ss.). Le début de l'introduction manque. On peut compléter : Le politique ne doit pas s'imaginer qu'il puisse se passer de l'aide du philosophe.

Analyse détaillée de la lettre, avec indication des emprunts et des influences subies. Caractère général de l'ouvrage : ce ne sont pas des indications pratiques, c'est de la morale socratique, avec une certaine dose d'aristotélisme. Le souverain ne doit pas rechercher l'éclat extérieur et passager, mais le bien moral, la raison conforme à la vérité, la supériorité du caractère, la vertu. La dignité, la justice et la douceur le caractériseront. Tous ses soins doivent aller au bien de ceux qu'il gouverne. L'idéal du souverain doit être exactement le même que celui du sage. Sopatros est un sophiste, il compose comme les sophistes postérieurs : il fait de la mosaïque. Il faut l'analyser mot par mot pour voir ce que deviennent sous sa plume les modèles auxquels il n'emprunte souvent qu'une seule expression, mais caractéristique. S'il ne dédaigne pas les lieux communs de la littérature philosophique populaire et s'il se sert d'un florilège, il n'en reste pas moins vrai qu'il a lu beaucoup d'auteurs dans l'original. On reconnaît les traces d'Isocrate, d'Aristote, de Dion Chrysostome, d'écrits néo-pythagoriciens : Diotogène, Ecphantos, de stoïciens qui ont servi de source aussi à Sénèque dans son « de clementia », de Platon, de Plutarque, très fréquemment ; mais surtout des lettres de Jamblique περὶ ἀρχῆς. Il semble avoir exposé aussi le fruit de ses observations personnelles, de ses relations avec les souverains. On peut l'identifier avec Sopatros d'Apamée, élève de Jamblique, sophiste et philosophe, qui fut le favori et l'ami de Constantin le Grand, puis fut condamné à mort, victime de la jalousie. C'est à ce même Sopatros sans doute que Jamblique adresse ses lettres περὶ διαλεκτικῆς, περὶ παίδων ἀγωγῆς, [περὶ ἀχαριστίας], περὶ ἀρετῆς, [περὶ ἀληθείας]. Il est l'auteur du περὶ προνοίας καὶ τῶν παρὰ τὴν ἀξίαν εὐπραγούντων ἢ δυσπραγούντων et peut-être des ἐκλογαὶ διάφοροι. ¶ Remarques sur les scolies de l'Iliade [Ernst Howald]. 403-425. Adolf Römer a été trop loin dans sa théorie sur les scolies, il n'aurait pas dû toucher au contenu du Venetus A : c'est un ouvrage scientifique, qui n'a pas subi les remaniements d'une foule d'auteurs postérieurs, comme c'est le cas pour les autres recueils de scolies. Römer a éveillé l'intérêt pour les mss. de la classe BT. Depuis, l'attention a été attirée sur les scolies D = minora ou vulgata. Malheureusement les recherches de Schimberg sur ses scholies ont été interrompues par sa mort, l'édition attendue n'a pas paru. Aussi ne peut-on encore opérer avec les scolies D. Même les précieuses trouvailles faites dans les papyrus ne peuvent être utilisées : les recherches de Ludwich sont insuffisantes. Nous ne savons encore si les scolies D sont antérieures ou postérieures aux scolies paraphrastiques de Prallos. L'influence de D sur BT n'est pas déterminée. Nous sommes mieux au point pour les BT. Le meilleur manuscrit est T, quoiqu'il soit très abrégé. Le Genav. lui est supérieur pour les scolies grammaticales. Venetus A est intéressant ; on y trouve les traces du livre des quatre, sacrifié en partie au profit des scholies BT et D. A^{t} est meilleur que A, quoique plus court. Quand on a acquis la conviction qu'en cas d'accord mot à mot avec un ms. de la classe BT, cela signifie non pas qu'il ait été influencé par A, mais qu'il appartient à la tradition BT, la collection de Didyme et d'Hérodien perd de son intérêt. Aristonikos est moins atteint, parce que son champ est très limité. Une impression très nette se dégage : A remonte à une composition plus ancienne que BT. L'importance d'Eustathe grandira avec celle de la classe BT. Les papyrus auraient dû apporter une vie nouvelle à cette question, mais ils n'ont pas encore été étudiés à fond. Etude des papyrus les plus importants, n°s 221 et 1086. ¶ A propos d'inscriptions grecques [É. Schwyzer]. 426-436. 1) L'inscription thessalienne de Sotairos (Solmsen, Inscr. selectae^{3}, n° 11) ; 2) Αἰνναῖος ; 3) Le

thessalien Ναυσικκαΐος et l'homérique ΝΑΥΣΙΚΑΑ. ¶ Krateros, Perdiccas et les derniers projets d'Alexandre. Etude sur Diodore XVIII 4, 1-6 [Heinrich Endres]. 437-445. Ce passage de Diodore est très important pour juger de la personnalité de Perdiccas et connaître les projets d'avenir d'Alexandre. On n'a pas osé jusqu'ici en tirer les conclusions qu'il faut en tirer. Diodore expose les plans du roi : construction de 1000 vaisseaux de guerre, plus grands que des trirèmes, en Phénicie, Syrie, Cilicie et Chypre, pour une campagne contre Carthage ; établissement d'une route stratégique sur la côte de Lybie et jusqu'aux colonnes d'Hercule avec ports et chantiers ; construction de six temples grandioses et d'un monument colossal en l'honneur de Philippe de Macédoine. Les critiques modernes ont émis des avis tout à fait opposés sur la valeur de ces ὑπομνήματα. Il semble que Hiéronyme de K. soit la source de Diodore, qui cherche à justifier Perdiccas d'avoir renoncé à l'exécution du testament d'Alexandre. Les ἐντολαί de Krateros sont bien identiques aux ἐπιβολαί des ὑπομνήματα. Nous savons que pendant sa maladie Alexandre faisait continuellement des projets d'expéditions grandioses ; il est très naturel que Perdiccas ait eu, après la mort du roi, à sa disposition le journal royal qui contenait ses projets d'expédition en Occident (cf. Arr. Anab. VII, 1). Les successeurs d'Alexandre ne réalisèrent pas ses projets. Il aurait fallu qu'ils restassent unis, Perdiccas ne le voulait pas. Confier à Antipater, à Krateros et à Ptolémée l'exécution des plans royaux, c'était augmenter leur puissance financière et leur considération. Or il ne pouvait réaliser ses projets personnels qu'en accentuant les divergences d'intérêts pour affaiblir ses rivaux. Il fait casser les volontés du roi : ce fut son premier pas vers la puissance et aussi vers sa fin lamentable. ¶ Ptolémée le fils [A. W. de Groot]. 446-463. L'auteur n'est pas d'accord avec Stern (Hermes 1915, p. 427 ss.). Le corégent du second Ptolémée n'est pas le fils de Lysimaque ; c'est Evergète. L'interruption brusque dans la corégence s'explique par une renonciation d'Evergète à un titre qui aurait pu blesser le sentiment d'indépendance des Cyréniens. ¶ A propos des livres de Sénèque « De beneficiis » et « De clementia » [K. Busch], p. 464-472. Critique du texte et propositions de corrections à la seconde édition des œuvres de Sénèque par O. Rossbach dans la Berliner philologische Wochenschrift, XXXV, p. 678 ss. De beneficiis, I, 3, 3 propose dividere au lieu de videri ; II, 8, 2 < aulae > auxilium ; II, 14, 2 maintenir omnium et compléter par usum à la fin de la phrase « sic omnium... non dare < usum > » ; II, 34, 2 « fortitudo est virtus... » remplacer justa par funesta ; IV, 5, 1 non dat deus beneficia... ajouter quae quaeris après quae possides ; IV, 8, 1 hunc et liberum... lire : quoi primum inventa seminum vitis est consolatura per voluptatem ; IV, 20, 3 ingratus est... maintenir le texte des mss. en changeant seulement (avec N) qui en quid et sperat en speret ; IV, 24, 1 quid ergo... lire penetret au lieu de generet (cf. 23, 1) ; V, 3, 1 cum invictos esse... cadentis vaut mieux que cedentis ; lire tardare (s. c. impetum) jubentis au lieu de tradere ; VI, 31, 11 acciderunt quae... maintenir mutantem (cf. même chapitre § 6) ; VI, 35, 5 nemo, ut existimo... maintenir metum (cf. ep. 96, 1 ; 99, 11 ; 103, 2) ; VII, 2, 1 haec Demetrius noster... lire immo < animo > affigere (cf. N. Q. VI, 32, 12 ; Ep. 11, 8 ; 75, 7 ; 113, 32). De clementia I, 12, 3 clementia efficit... lire < arce > armis valletur. ¶ La Kydippe de Callimaque [A. Brinkmann]. 473-478. Oxyrh. Pap. VII éd. Hunt 1910, n° 1011, p. 15 ss. Propose au vers 39 ἦ δ' ανὰ τῷ πᾶν ἐκάλυψεν ἔπος ; aux vers 40-41 : κῆν αὖ σῶς· ὅ τ[ε] λοιπόν, Ακόντιε, σεῖο μετελθεῖν ἔσται τὴν ἰδίην ἐς Διονυσίαδα. ¶¶ Mélanges. A propos d'Etienne de Byzance [F. Atenstädt]. 479-489. Corriger Γενταπόλις en Πεντάπολις. Pas-

sages des Ethnica provenant certainement ou très probablement de Marcianus, Peripl. mar. ext. Ernest Bosshardt.

Sitzungsberichte der königlich bayerischen Akademie der Wissenschaften zu München. Année 1918. Fasc. 6. Poètes, chanteurs et bateleurs ambulants dans l'antiquité [Hugo Blümmer]. 1-53. Si les chanteurs que met en scène l'Odyssée sont fixés à la cour d'un roi ou d'un noble, ce n'en sont pas moins des rhapsodes errants qui ont propagé les poèmes épiques. Nous savons qu'en Asie Mineure, les poètes, dès le VIe siècle, allaient de cour en cour (Simonide de Céos). Les Romains avaient des esclaves attitrés pour les déclamations et les chants après les banquets, mais aussi des acteurs de profession, qui se faisaient payer. Les homéristes jouaient des scènes tirées des poèmes homériques, simulaient des combats ; souvent le sang coula. Dans les campagnes, des troupes itinérantes organisaient des représentations de pièces classiques ou de farces burlesques. D'autres jouaient des mimes et des pantomimes. Xénophon (Banquet IX, 2) décrit une scène de ce genre ; la troupe se compose d'un Syracusain, d'une joueuse de flûte, d'une danseuse et d'un jeune garçon. On représente une scène d'amour entre Dionysos et Ariane. Ces danses étaient souvent très licencieuses ; elles furent interdites sous l'Empire. Les danseuses de Gadès et les « ambubaiae » de Syrie étaient connues pour leurs productions particulièrement lascives. Parmi les bateleurs de toute espèce (θαυματοποιοί, θαυματουργοί ou πλάνοι, circulatores), on peut citer les hercules. Pline raconte que le nommé Rusticilius portait un mulet sur son dos ; Fufius Salvius montait sur une échelle, chargé de six quintaux. Les κυβιστῆρες (cernui ou cernuli) exécutaient des gambades, des culbutes, faisaient la roue, marchaient sur les mains ; telle femme, tout en marchant sur les mains, tirait de l'arc ou versait du vin dans une coupe avec ses pieds. Il y avait aussi des hommes-serpents et des hommes-caoutchouc. On goûtait particulièrement la danse des épées, les tours des « petauristae » au trapèze, des danseurs de corde, qui ignoraient, semble-t-il, l'usage du balancier. Il faut mentionner les artistes de l'échasse, les gravisseurs de murs (τειχοβάται), les jongleurs, les écuyers, les prestidigitateurs, les mangeurs de feu, de clous et même de souliers, les avaleurs de sabres. Sur la place publique apparaissaient souvent des ménageries ambulantes, des théâtres de singes ou de chiens, des chameaux portant un singe et accompagnés d'un ours apprivoisé. Les prêtres de Cybèle se faisaient suivre parfois d'un lion apprivoisé. On assistait aux exploits d'un éléphant funambule ou à ceux du charmeur de serpents. On allait voir le théâtre de marionnettes, d'automates ou écouter les bouffons (γελωτοποιοί, scurrae, derisores, moriones) qui se plaisaient à imiter les cris des animaux ; on consultait les devins, les interprètes des songes, des charlatans, les mèges, les marchands d'orviétan ; les prêtres mendiants (ἀγύρται) se livraient à des danses extatiques, vendaient des charmes, prédisaient l'avenir. Presque tous ces bateleurs étaient Grecs. Leur science leur venait en grande partie de l'Egypte et de l'Inde. Ils apparaissaient surtout aux grandes fêtes, en particulier aux Amphictyonies. Comment se transportaient-ils eux et les accessoires dont ils avaient besoin ? Nous l'ignorons. Ils semblent n'avoir pas fait usage des roulottes employées à notre époque. ¶¶ Fasc. 7. Vers ajoutés et retranchés dans le texte des poèmes homériques [N. Wecklein], p. 1-82. Etude critique. ¶¶ Fasc. 8. Tâches et suggestions de la philologie latine du moyen âge [Paul Lehmann], p. 1-59. La philologie latine du moyen âge s'est assigné comme but d'étudier et de contribuer à exposer le culture du moyen âge occidental pour autant qu'elle est représentée, conditionnée et

influencé par des ouvrages écrits en latin. Elle sera à la fois une science linguistique, car elle étudiera le latin du moyen âge, les transformations de la langue classique et du latin d'église, leur influence sur les langues romanes et germaniques ; une histoire de la littérature et une histoire de la transmission des textes. Elle appellera à son aide un certain nombre de sciences secondaires : l'histoire de l'écriture, du livre, des bibliothèques, des écoles, des sciences ; elle ne pourra rien ignorer de ce qui a rapport à la vie intellectuelle et artistique du moyen âge. I. L'écriture, les livres, etc. Il faudra étudier l'origine de la minuscule carolingienne. Les théories actuelles sont insuffisantes et contradictoires. Des variations constatées dans l'écriture on tirera des conclusions sur l'origine et l'âge des manuscrits. Il faut pour cela dresser des listes de codices. On étudiera par exemple l'évolution de l'écriture dans un lieu donné, v. g. à Saint-Gall. Il s'agira d'apprendre à mieux distinguer les éléments insulaires (anglo-saxons et irlandais) des éléments continentaux dans les différents types d'écriture. Le problème de la lutte de l'écriture insulaire avec la minuscule carolingienne au IXe siècle mérite une étude approfondie, qui permettra peut-être de dater et de localiser un bon nombre de manuscrits et fournira des informations précieuses pour l'histoire des écoles d'écriture. Il faudrait étudier à part chacun des îlots d'où rayonne l'influence anglo-saxonne. Il s'agira de suivre aussi le développement de l'écriture dite gothique, d'étudier la naissance de l'écriture des humanistes, dite « antiqua » (Boccace et Pétrarque semblent avoir donné le signal de la réaction ; ils n'ont pas pris modèle, comme on l'a affirmé, sur l'écriture des anciens Romains, mais sur celle de manuscrits dont il faudra déterminer l'époque précise : on hésite actuellement entre le IXe et le XIIIe siècle !). On recherchera comment l'antiqua a pénétré en Allemagne. A ces études il faudra joindre celles du livre, de l'histoire des manuscrits ; on s'efforcera de reconstituer les bibliothèques ; l'intérêt pour l'histoire des bibliothèques doit dépasser l'intérêt local ou la curiosité du spécialiste. Il serait navrant que la guerre eût pour résultat de détourner l'intérêt des savants allemands des bibliothèques de l'étranger. Il faudra viser à mettre cette histoire des bibliothèques en rapport avec la paléographie et l'histoire de la transmission des textes. Il faut publier les statuts des bibliothèques, établir des recueils d'indications de provenance, de cotes, de titres. On écrira une histoire de la lecture de table dans les couvents. On vouera ses soins à l'étude de la quantité et de l'accent, de la ponctuation, soit dans les manuels théoriques, soit dans les textes eux-mêmes. 2. La langue. Il faut avant tout un dictionnaire du latin du moyen âge. On suivra les variations du latin avec les époques et dans les différents pays. Il s'agit, d'une part, de déterminer les transformations que subit le latin classique et qui le font aboutir aux formes romanes et, d'autre part, d'étudier l'influence des langues romanes sur le latin du moyen âge. On analysera la langue de quelques écrivains en particulier ; on publiera et on étudiera les florilèges et les glossaires, très importants pour la critique des textes et l'histoire de la transmission des classiques romains. On déterminera la position des humanistes italiens, français et allemands par rapport à la langue et de la littérature du moyen âge, ce qu'ils lui doivent peut-être malgré tout. 3. Histoire de la transmission et de la littérature. La condamnation de la langue et de la littérature latines du moyen âge a pour cause un préjugé. On a tort de l'opposer au classicisme ou de mêler à la critique et à l'éloge des préoccupations d'ordre religieux et confessionnel. On n'a su encore que trop rarement se placer au point de vue purement scientifique. Il faudra étudier l'influence des auteurs latins et de

la littérature biblique. Il y a un livre à faire sur Ovide au moyen âge et beaucoup à dire encore, après Comparetti, sur Virgile. L'interprétation allégorique, la tendance moralisatrice du moyen âge sont des sujets d'étude tout indiqués. On est loin d'avoir tout dit sur l'influence des « Révélations » de Méthodius de Patara. On ignore encore quelle est la part des Irlandais, des Anglo-Saxons à la conservation et à la propagation des œuvres littéraires. On n'a pas de monographie détaillée et complète sur les couvents, les hommes remarquables. On n'a pas étudié encore la transmission des mythes grecs et romains ; la littérature latine du moyen âge compte des centaines d'auteurs à publier, à analyser. Si le Corpus poetarum projeté est encore un rêve assez éloigné de sa réalisation, du moins pourrait-on publier une anthologie de poètes et de prosateurs. Ecrire des biographies, établir un corpus des Libri de viris illustribus de saint Jérôme à Trithemius, étudier la façon dont le moyen âge a compris l'antiquité, et pour couronner le tout, écrire une grande histoire de la vie intellectuelle au moyen âge, voilà encore quelques tâches qui s'imposent.

Ernest Bosshardt.

Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften. Année 1918. N° I-IV. Les antécédents de la guerre mondiale dans l'Antiquité [Eduard Meyer]. 18-43. La déclaration de guerre du 4 août 1914 a commencé une époque nouvelle dans l'histoire mondiale. C'est la première fois que l'humanité tout entière coopère à une action commune. Ainsi trouve son terme le développement inauguré par les voyages de découvertes du xve siècle et les débuts de la colonisation européenne, et dont la ligne s'est continuée dans le développement croissant de la puissance anglaise, dans les luttes de l'Angleterre avec la France et l'Espagne, dans l'entrée en scène du Japon, et dans la politique universaliste des Etats-Unis. Jamais la puissance de tels moyens n'a été mise, de part et d'autre, au service d'un tel essai d'anéantissement de l'adversaire. C'est la culture européenne, jusqu'ici prépondérante, qui est directement menacée. — Il va de soi qu'on ne trouve rien d'analogue dans l'antiquité, dont la civilisation n'était que méditerranéenne. Toutefois, il est intéressant de noter quels furent au cours de l'histoire antique les grands efforts qui rappellent de loin la conflagration présente, et de les caractériser : ce sont l'expédition de Xerxès contre la Grèce, la guerre entre Athènes et Sparte, les entreprises de Philippe, les luttes de Carthage contre Rome, d'où sortit la prépondérance de la puissance romaine. ¶¶ N° V. L'« Eros » dans l'ancienne littérature chrétienne [A. von Harnack] 81-94. Ignace d'Antioche dans sa lettre à la communauté romaine, § VII, s'exprime ainsi : « C'est vivant que je vous écris, désirant passionnément mourir (ἐρῶν τοῦ ἀποθανεῖν) ; mes passions terrestres ont été crucifiées (ὁ ἐμὸς ἔρως ἐσταύρωται), et il n'y a plus en moi de feu pour la matière. » Dans le prologue de son Commentaire sur le Cantique des Cantiques, Origène cite ce passage et interprète ἔρως comme si, par ce mot, Ignace eût fait allusion au Christ. C'est qu'à la faveur de ce vocable, ainsi employé par un saint, il espérait se rapprocher peu à peu des spéculations platoniciennes et en tirer parti. Son exégèse a été suivie par nombre d'écrivains ecclésiastiques (v. l'édition de saint Ignace, par Lightfoot). Elle aurait été légitimée par certaines expressions mystiques chères à Ignace, si le contexte n'en imposait une autre, à laquelle on peut comparer saint Paul, Gal. V, 24 et VI, 14. Origène n'était donc pas fondé à appeler Dieu lui-même « l'Eros », en se prévalant d'Ignace. — Ἔρως ne se trouve que deux fois dans les Septante, au sens d'amour charnel. Ἐρᾶν et ἐραστής ne sont employés qu'une fois, dans une

acception plus relevée (Prov. IV, 6 ; Sag. VIII, 2). Le mot est étranger à la langue du N. T. et à la littérature chrétienne primitive, sauf dans Ignace et dans un traité des Pérates. Les Gnostiques le laissent de côté. C'est saint Justin qui, le premier, a employé ἔρως et ἐρᾶν au sens philosophique (Apol. I, 8 ; I, 39 : Dial. IV, début ; VIII). Aucun apologète n'a imité Justin avant Clément d'Alexandrie, chez qui ces expressions sont très fréquentes. Origène essaie enfin dans le Prologue du Comm. sur Cantique des Cantiques de développer toute une spéculation sur l'ἔρως πνευματικός. Il met à profit les deux textes des Prov. et de la Sagesse. De même dans les Homélies (traduites par saint Jérôme) sur le Cantique des Cantiques. Son utile contresens sur le passage d'Ignace l'a aidé à oser conclure : Dieu est ὁ ἔρως. C'est Origène qui a ainsi introduit l'Eros platonicien dans la religion chrétienne : mais il ne faut pas oublier les initiatives de Clément d'Alexandrie et de Justin. L'idée de l'amour jouera un rôle important dans la théologie de saint Augustin. C'est lui qui a écrit : « Faciunt bonos uel malos mores boni uel mali amores », et encore « Mihi adhaerere Deo bonum est. » ¶ Germani. Un problème grammatico-ethnologique [E. Norden] 95-138. Ce problème a été souvent traité depuis des siècles, et il a attiré de nouveau, en ces derniers temps, l'attention des savants. On constate que le témoignage de Strabon (VII, 290) pour qui le nom de Germain signifierait « authentique », les Romains ayant voulu signifier par là que les Germains étaient d'authentiques Gaulois, n'est pas toujours reçu avec assez de précautions. En fait il ne mérite aucun crédit. Les efforts pour expliquer par le lexique allemand le nom des Germains n'ont abouti à rien non plus. Les espoirs de la philologie celtique ont été également déçus. Le résultat de tant de recherches aboutit à un « ignoramus ». La philologie classique doit à son tour tenter quelque chose pour déchiffrer cette énigme. a) Dans les mots du type Germani, l'a est long : c'est la quantité primitive, quoi qu'on ait dit ; b) R. Much pensait que germanus était la forme latine correspondant au nom celtique Germani ; la consonnance des deux mots s'expliquerait par la parenté des deux langues. Mais l'étude linguistique des faits ne favorise pas le rapport, tel qu'il le suppose ; c) Examen des textes de portée ethnologique. On n'y trouve rien de décisif sur l'étymologie de Germani, mais on y rencontre quelques données intéressantes sur la plus ancienne histoire de ce mot. Dans leur diffusion au dehors, les Germains ont marché pour ainsi dire sur les pas des Celtes. Voilà le fait à retenir, si obscure que reste cette question. Appendice : Germanus comme surnom. ¶¶ N° VI-VIII. L'Archonte Euthios [J. Kirchner]. 142-152. Kolbe, dans le Philol. LXXIV (1917), p. 58, a repris la question si souvent traitée de la date des archontes dans les quatre-vingts dernières années du IIIe siècle, à propos d'un fragment d'Apollodore nouvellement découvert (Pap. Hercul. 339, col. 5). Il faut maintenir, contre Kolbe, l'ordre de succession suivant : Diocles (290/89), Diotime (289/8), Isaios (288/7), Euthios (287/6). Les faits historiques s'ajustent parfaitement à cette chronologie, tandis que l'ordre proposé par Kolbe (Diocles 287/6, Diotime 286/5, Isaios 285/4) soulève de grosses difficultés. Et l'examen du nouveau fragment d'Apollodoros n'apporte aucune raison décisive de placer Euthios à une autre date que 287/6. ¶¶ N° XVIII-XIX. An Crīnōg. Un ancien poème irlandais à une « Syneisakte » [Kuno Meyer]. 362-374. Certains usages chrétiens des premiers siècles se sont conservés assez tardivement au moyen âge dans la lointaine Eglise irlandaise, alors que, dans le reste de la chrétienté, ils étaient déjà périmés et discrédités. Il en va ainsi du mariage spirituel, dont Achelis a eu tort d'arrêter l'histoire au VIe siècle. Ce phé-

nomène a été étudié pour l'Irlande en 1894 par Th. Olden dans un article intitulé : On the Consortia of the first order of Irish Saints (Proceeding of the Royal Ir. Akad. Ser. 3, Vol. III, p. 415-420). On en rencontre une manifestation curieuse dans un poème en vieil-irlandais que deux copies ont conservé : le ms. A (9) du Couvent des Franciscains, à Dublin, et le ms. H. 4. 22 de la Bibliothèque du Trinity College de la même ville. C'est un cantique d'amour adressé à une « syneisakte » qui, après avoir vécu avec le poète en une chaste union, revient vers lui sur le tard, vieillie, mais pure toujours. Ce poème est une preuve nouvelle du rôle considérable que jouèrent les femmes dans l'Eglise d'Irlande et de Bretagne. ¶¶ N° XXVII. Sur l'époque et la patrie du poème faussement attribué à Tertullien contre Marcion [Karl Holl]. 514-559. La date du poème « Aduersus Marcionem » est très controversée. On le localise ordinairement au IIIe siècle. Mais il doit être rapporté à la fin du Ve siècle, entre 475 et 525. 1° La liste des papes, III 275 et s., procède, non pas de saint Irénée, mais du Catalogue Libérien de 354. C'est dans ce Catalogue qu'apparaît pour la première fois le doublet Clet-Anaclet, lequel vient d'une faute de transcription dans la Chronique d'Eusèbe. Dans sa notice sur Hermas, v. 294 et s., Hermas est traité d'angelicus pastor. Rufin le désigne ainsi pour la première fois vers 400. 2° Au livre II, 199 et s., la tombe d'Adam est placée sur le Golgotha. Il est évident que cette histoire est née postérieurement à l'invention de la Croix sous Constantin. Or le poète rapporte la tradition aux « ueteres nostri ». Saint Epiphane 46, 5, 1 déclare, lui aussi, qu'on trouva sur le Golgotha le crâne d'Adam. Saint Jérôme se fait l'écho d'une autre tradition, d'origine juive, et parle d'un Adam magnus à Hébron. L'auteur du poème fait allusion, non pas à un crâne, mais à un os magnum. Il est probable qu'il associe les deux légendes. 3° L'Aduersus Marcionem dépend de Commodien, ainsi qu'Oxé l'a démontré : or Commodien doit être placé, selon la thèse de Brewer, vers le milieu du Ve siècle. 4° Au livre IV, 47, le poète nie le châtiment éternel des enfants innocents : c'est du Semi-pélagianisme. Il faut lire V, 52 subolemque patrum peccata sequentem (au lieu de sequentum) par opposition à l'innoxius infans du vers suivant ; V, 54 lire ignarus neque criminis auctor (au lieu de auctus). — Le poème, d'après une combinaison de vraisemblances, a dû être écrit dans le sud de la Gaule. ¶¶ N° XXXII. La parole sur Pierre, rocher de l'Eglise (Matth. 16, 17 et s.). [Harnack]. 637-654. L'addition des versets 17-19 n'apparaît que chez Mt. L'expression « portes de l'Hadès » n'était point nouvelle dans la tradition biblique. Elle se rencontre souvent dans les Septante. L'Hadès, c'est le royaume des morts, la mort. C'est à tort qu'on voit là une allusion au démon. Jésus promet à Pierre que la mort n'aura pas la haute main sur lui. C'est à Pierre que la promesse est faite, non à l'Eglise. Cette interprétation, les théologiens modernes, depuis deux générations, ne la discutent même plus. Ils devraient savoir qu'elle est cependant primitive ; que l'exégèse courante n'a, avant Eusèbe, qu'un seul représentant ; et qu'après Eusèbe elle a été plus d'une fois combattue. Textes significatifs : Ephrem (Hymni et Serm. II, p. 156 Lamy) ; le païen cité par Macarius Magnes (III, 22) ; Origène (de Princ. III, 2, 4 ; C. Cels. II, 77). Tous rapportent à Pierre l'assurance que la mort ne l'atteindra pas. Saint Jérôme, cependant, repousse cette explication. « Nemo putet de morte dici, quod apostoli condicioni mortis subiecti non fuerint. » — Jésus a donc bien promis à Pierre qu'il ne mourrait pas : c'est le sens qui se dégage du texte même et que confirme la façon dont l'Eglise primitive l'a compris. Les exégètes ultérieurs ont rapporté αὐτῆς exclusivement à ἐκκλησία. Déjà Origène avait essayé de

rapporter le mot à πέτρα et à ἐκκλησία, tout à la fois. Il paraît probable que les mots relatifs à l'établissement de l'Eglise n'étaient pas primitifs, car ils manquent de lien avec le contexte. D'ailleurs l'idée d'une pierre qui ne meurt point serait étrange. Le texte fourni par un témoin aussi ancien que le Diatessaron de Tatien semble confirmer cette conjecture. Il faut chercher l'auteur de l'interpolation dans l'Eglise romaine, très probablement, et de fort bonne heure, puisqu'aucun exemplaire de l'Evangile ne l'omet. Mais ce ne sont plus là que des vraisemblances. ¶¶ N° XXXIV-XXXVI. Fragments en vers de la collection de Papyrus du Musée Royal [Willamowitz-Moellendorff]. 728-751 (une photographie). Depuis l'édition de la cinquième partie des Berliner Klassikertexte (1907), ce qui valait la peine d'être connu a été publié dans les Sitz.-Ber. sous le titre « Neues von Kallimachos » en 1912 et 1914. Restent encore quelques fragments que Schubart a déchiffrés et qui méritent un bref commentaire, à savoir : a) 3 fragments de Tyrtée = 78 vers incomplets de style tout épique ; b) une élégie hellénistique, adressée à l'ambassadeur d'un roi inconnu, qui revient avec sa mission de chez les Galates. Ces 17 vers ne permettent que des conclusions peu précises sur le caractère du poème ; c) des gloses homériques ; d) un recueil de 12 sentences, empruntées à divers auteurs ; e) un fragment en 26 vers d'une comédie qui devait être d'Alexis ; f) un fragment en 23 vers appartenant à la Comédie nouvelle ; g) des Scholies sur Pindare, Pyth. 2 ; h) une épigramme de Méléagre, Anth. Pal. V, 152. ¶ Le siège de Rhodes en 304. Papyrus grec du musée royal de Berlin [Hiller von Gaertringen]. 752-762 (trois photographies). Le pap. 11632 rapporté de la moyenne Égypte par W. Schubart, contient un écrit du IIe siècle en dialecte ionien où est raconté en partie le fameux siège de Rhodes par Demetrios Poliorcète. Il semble que ce soit un fragment d'un ouvrage personnel composé par un écrivain de talent assez médiocre. La parenté avec le récit de Diodore XX, 93 est d'ailleurs évidente. ¶ Un papyrus grec avec notes [W. Schubart]. 763-768 (une photographie). Document du début du IIIe siècle p. C. Formé de trois morceaux poétiques avec notation musicale, ces morceaux figurent au verso du Pap. 6870 déjà publié par Mommsen, Berl. griech. Urk. II 696. ¶¶ N° XL-XLI. Etudes sur Lucrèce [Diels]. 912-939. Les digressions dans le de Natura Rerum. De quelle technique elles procèdent (Théopompe, Denys d'Halicarnasse [de Smit. 3] ; cf. Norden, Hermès 40, 491). L'invocation à Vénus : on trouve dans les hymnes homériques des prières de tour analogue (21 à Apollon ; 24 à Hestia) ; cf. aussi Pindare, Ol. 4 et surtout Ol. 8. Etude critique des vers I, 50-51. Il est probable que le vers 50 circulait dans l'antiquité sous cette double forme : tu mihi da tenuis (ou : uacuas) aures animumque sagacem. Il faut écrire aussi : Quod superest, Gai, uacuas auris < animumque >. Appendice : il est vraisemblable que le ms. primitif, du IVe siècle environ, qui a été copié dans l'archétype, avait encore la forme d'un rouleau. ¶¶ N° XLIII-XLIV. Pour l'histoire des débuts de l'organisation intérieure de l'Eglise de la ville de Rome [Harnack]. 954-987. La communauté romaine n'a eu très vraisemblablement aucun siège central ni aucune église-mère avant le IVe siècle, où le Latran devint le centre de l'administration ecclésiastique et cultuelle. C'est là une question qui a été souvent étudiée par Duchesne, Armellini, Delehaye, Monaci, Wilpert et en dernier lieu par Kirsch, dans son ouvrage intitulé : die römischen Titerkirchen im Altertum, 1918. On a pu songer à l'église du Transtévère, bâtie par Calliste ; à une église de l'Aventin, parce que le pape Fabien érigea en Regio I la Regio XIII (= Aventin) dans l'organisation à laquelle il présida. Mais ces hypothèses sont très mal affer-

mies. L'installation d'une sorte de siège central au Latran fut bien une innovation. — A la différence des autres églises où avaient été unifiées de bonne heure les fonctions de prêtre et celle de diacre, ces fonctions restèrent fort longtemps distinctes à Rome. Le nombre des diacres avait été fixé à sept, et ceux-ci jouissaient d'un grand prestige. C'est sans doute le pape Fabien qui, vers 245, divisa la ville en sept régions à chacune desquelles était préposé un diacre ; cette division resta strictement diaconale. L'ordre presbytérial, tout à fait indépendant de l'ordre diaconal, fut l'œuvre des papes Denys (vers 265) et Marcellus (308/9) et se rattache aux églises titulaires, selon que le hasard les faisait naître. Sources : la 1re Ep. de Clément de Rome, le Pasteur d'Hermas, le Liber Pontificalis, le Catalogus Liberianus, la Correspondance de saint Cyprien. Carte des 25 églises titulaires romaines au début du ve s. et des VII regiones ecclesiasticae (p. 966). — Résumé des recherches de Kirsch sur les églises titulaires. Elles peuvent être développées en ce qui concerne la question de l'existence de ces églises dès le IIIe siècle : les Actes de Justin, § 3, les indications du Liber Pontificalis permettent de conclure qu'il y en avait déjà à cette époque, de 20 à 23 sans doute. — Excursus : le clergé romain d'après Eusèbe, VI, 43, 11.

P. DE LABRIOLLE.

Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde des Urchristentums. 1917/18, fasc. 3. La suite des idées et la pensée fondamentale de l'épître aux Hébreux [Th. Haering]. 145-164. L'épître aux Hébreux n'est pas une lettre au sens propre du terme. C'est l'écrit du N. T. où l'effort de style est le plus apparent. On est donc en droit de supposer qu'elle a un plan bien défini. Si l'on ne tient pas compte de la division artificielle, et souvent malheureuse, en chapitres, on se rend compte du caractère de cette œuvre : la succession de déclarations de foi et d'exhortations pratiques la rapproche du genre profane appelé προοίμιον πρὸς εὔνοιαν. Peut-on y distinguer les mêmes divisions, c'est-à-dire la προθεσις, la διήγησις πρὸς πιθανότητα, l'ἀπόδειξις πρὸς πειθώ, l'ἐπίλογος ? La proposition comprendrait les versets 1 : 1 à 4 : 16 ; la διήγησις 5 : 1 à 5 : 10 ; la démonstration 7 : 1 à 10 : 18 : l'épilogue 10 : 19 à 13 : 21 (auquel il faudrait rattacher l'exhortation 4 : 14). Appendice. Dans son exposé sur la première épître de Jean, l'auteur n'entendait pas que la suite des idées fût le résultat d'une préméditation. Il a simplement voulu montrer que l'auteur a consciemment exposé trois fois les deux pensées fondamentales : la foi en Christ et l'amour envers les frères, qui dépend de la foi. ¶ Ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου [E. Kuhnert], 165-176. On a étudié le sens de l'expression araméenne correspondante. Il faut aussi rechercher quelles idées évoquait l'expression grecque. 1. De l'usage de ces termes dans les synoptiques ressortent les idées suivantes : Fils de l'homme évoque l'idée de bienfaiteur, de sauveur ; sa passion, son apparition prochaine, sa glorification sont en étroit rapport avec l'idée du salut qu'il est venu apporter aux hommes. Le « Fils de l'homme » est le « sauveur des hommes ». L'étude de l'Evangile de Jean fait aboutir aux mêmes conclusions, malgré les différences d'expression. 2. Dans les inscriptions grecques des premiers siècles, on trouve fréquemment le mot υἱός employé comme titre honorifique, accompagné d'un nom de ville ou de pays. Il s'agit dans ce cas de personnages haut placés qui se sont distingués dans des fonctions importantes et qui ont rendu à leur patrie des services extraordinaires. Ces inscriptions sont fréquentes tout particulièrement en Asie Mineure. 3. Les expressions sémitiques « ben adam » et « bar enasch » signifient simplement « l'homme », « un homme », « quelqu'un ». Mais il est certain que Daniel, Hénoch, Esdras IV entendent par là le futur maître du monde. Les

auditeurs du Christ ne pouvaient se méprendre sur le sens de ces termes ; ils signifiaient pour eux et pour lui le sauveur du monde que les Juifs attendaient. Ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου en était la traduction grecque la plus naturelle et la plus exacte. ¶ La rencontre des apôtres à Jérusalem et les sources de l'histoire des apôtres [Arthur Mentz], 177-195. Nous avons trois récits de cette entrevue (Actes 11, Actes 15 et Galates 2), mais ils diffèrent entre eux et ne sont pas exempts de contradictions très embarrassantes. Saint Paul dit n'avoir été que deux fois à Jérusalem. Les Actes parlent de trois voyages. Si l'on admet que le récit du ch. 11 : 27-30 n'est qu'un doublet de celui du ch. 15, que de deux sources différentes relatant le même voyage, l'auteur des Actes a tiré deux récits de voyages distincts, on aura la solution de beaucoup de difficultés. Ainsi s'explique la confusion entre Simon-Pierre et le Siméon dont parle l'apôtre Jacques (15 : 7) ; l'hésitation entre « Barnabé et Paul » et « Paul et Barnabé » (Barnabé semble avoir été l'envoyé principal de la communauté d'Antioche). La révélation dont parle saint Paul serait ainsi la prophétie du prophète Agabus et non une vision ; c'est à la suite de cette prophétie que l'apôtre aurait été chargé d'apporter des secours à l'église de Jérusalem. Ainsi s'expliqueraient aussi les divergences dans les noms des villes auxquelles est adressé le message des apôtres. On peut résumer les événements de la façon suivante : A la suite de la prophétie d'Agabus, l'église d'Antioche envoie, par l'entremise de Barnabé et de Paul, des secours en argent à la communauté de Jérusalem. Un certain nombre de judéo-chrétiens étaient venus à Antioche avec Agabus et il s'était élevé des discussions au sujet de leurs exigences mosaïques. On charge les deux délégués de consulter à ce sujet les apôtres. Paul le désirait d'ailleurs lui-même, car il craignait, dit-il, d'avoir « couru en vain » s'il se trouvait en désaccord avec ceux qu'il considérait comme les colonnes de l'Eglise. Quant au résultat de la discussion, il n'est pas clair : les Actes et l'Epître aux Galates sont en désaccord. On peut expliquer cette incertitude par le fait qu'après une discussion qui fut certainement longue et vive — « Je ne leur cédai pas même une heure », dit saint Paul, — on accepta un compromis, proposé par l'apôtre Jacques, compromis qui se révéla, comme si souvent, une source de nouvelles discordes dans la suite, et ne fut accepté que dans le désir de mettre fin à la dispute. La lutte, très âpre, entre chrétiens d'origine païenne et chrétiens judaïsants continua. On s'en aperçoit dans presque toutes les épîtres de saint Paul. L'apôtre Pierre, réfugié à Antioche pour échapper à Hérode, se rend coupable d'une inconséquence que saint Paul lui reproche. Ces faits permettent de préciser la date de la conférence de Jérusalem : elle a dû avoir lieu au commencement de l'an 44. La persécution d'Hérode, dirigée contre Pierre et Jacques, s'expliquerait par le fait qu'Hérode, strict observateur de la loi, ne pouvait admettre les principes de tolérance adoptés à cette entrevue. ¶ Deux passages de Lactance passés inaperçus [Hogo Koch], 196-201. On peut considérer comme prouvé le fait que le De mortibus est bien de Lactance. A titre de confirmation, il n'est pas sans intérêt de montrer la parenté des idées du de mortibus et de l'Institution divine. On retrouve en effet dans ce dernier traité deux idées fondamentales du de mortibus : 1° Inst. div. 4,16 ss. (CSEL 19,110 ss.) l'idée d'une rétribution divine preuve de l'existence de Dieu ; les tyrans et persécuteurs romains sont frappés de mort subite et prématurée. Denys le Tyran et Verrès, qui avaient outragé les dieux païens, restent au contraire impunis (cf. de mortibus 1,2 CSEL 27,172 sq.). 2° L'idée que la vérité de la religion chrétienne est prouvée par l'impossibilité du sacrilège, les chrétiens ne possédant ni temples,

ni statues, ni images (cf. Ins. div. II 4 : 7, IV, 13 : 26 et de mortibus 15 :7). Plus tard, ces deux idées n'auraient plus été conformes aux faits : l'église chrétienne triomphante a eu des temples et des images, et a compté sur la protection et la vengeance non plus de Dieu seul, mais aussi du bras séculier. ¶ Sénèque et le christianisme primitif [B. A. Betzinger] 201. Parallèle entre II Cor. 12 : 15 et Sénèque Prov. 5 : 4; I Pierre 3 : 4 et Sénèque Ep. 106 : 7. ¶ Le martyre de l'évêque Cyprien [P. Corssen] 202-223, V. Le caractère littéraire et la tendance de l'écrit de Pontius. Pontius n'a pas eu l'intention d'écrire la biographie de saint Cyprien. Il emploie le terme « vita », mais il le précise lui-même en disant qu'il s'attachera aux « opera et merita » de l'évêque. Aussi supprime-t-il tout ce qui précède la conversion. Les autres biographies chrétiennes, telles que celle de saint Augustin par Possidius et celle de saint Martin par Sulpicius Severus commencent à la naissance de leur héros. Pontius supprime aussi au cours de son récit tout ce qui nuirait à son but, qui est la glorification de saint Cyprien, et présente sous un jour favorable les événements qui pourraient lui faire tort : l'opposition des cinq presbytres à sa nomination à l'épiscopat, par exemple. Il esquisse à peine la position de saint Cyprien à l'égard du schisme novatien et ne fait pas même mention de sa politique d'opposition contre l'évêque de Rome Etienne. Ce qu'il fait ressortir, ce n'est pas la fidélité de saint Cyprien aux articles de foi, ni sa défense énergique des prérogatives épiscopales, ni les services qu'il a rendus dans la constitution de la hiérarchie; c'est sa sainteté, ses bonnes œuvres, sa justice, son humilité, le soin qu'il a pris des pauvres, ce sont ses mérites de confesseur, d'exilé, de martyr. Le genre profane auquel fait penser la vita de Pontius, ce sont les « exitus illustrium virorum », très en honneur à l'époque de Trajan. Pline les compare à des éloges funéraires. Cependant, un examen approfondi rend très improbable que Pontius ait pris ce genre pour modèle. Il faut examiner les circonstances particulières qui ont donné le jour à la « Vita ». Tout semble indiquer que c'est une œuvre destinée à la lecture et à l'édification. Le martyre de saint Cyprien est le centre et le but du récit. Nous savons qu'on lisait les « actes » des martyrs à certaines dates fixes. Pontius a voulu perpétuer le souvenir du martyre de saint Cyprien : les actes étaient trop brefs, il a écrit une vie qu'on lisait probablement à l'anniversaire du martyre devant toute la communauté. Son écrit fait donc partie du genre littéraire qu'on appelle les « passions ». Sans s'inspirer de la Passion de Perpétue et de Félicité, il la rappelle. Mais surtout il a servi de modèle à la Passio Marculi et à la Passio Maximiani et Isaac. C'est la même conception : le martyre est le couronnement, voulu par Dieu, de toute une vie de sainteté. Même interprétation de certains épisodes (la vision), mêmes tournures, même rhétorique. Pontius a donc fait l'apologie de saint Cyprien. Deux événements de la vie de l'évêque offraient surtout le flanc à la critique : la nature de son élection à l'épiscopat et sa fuite pendant la persécution de Dèce. En ce qui concerne le premier point, Pontius dit nettement que saint Cyprien a été nommé par le peuple, sans qu'il ait revêtu auparavant aucune autre fonction ecclésiastique et sans l'assistance d'autres évêques : « judicio dei et plebis favore... adhuc neophytus » (ch. 5). Sous la rhétorique de Pontius on découvre ce qui suit : pour permettre l'élection de Cyprien, après la mort de l'évêque, on précipite son baptême. Cinq presbytres cependant s'opposent à sa nomination. Mais ils doivent céder devant les manifestations de la volonté du peuple qui assiège la maison de saint Cyprien. Ces données concordent avec ce que dit et ce que ne dit pas saint Cyprien dans sa correspondance. Jamais il n'affirme avoir été

nommé par un évêque ; il prend pour preuve de la validité de son élection la volonté du peuple et la protection de Dieu pendant son ministère. L'opposition n'a dû se faire jour qu'au moment de sa fuite ; elle venait de la partie de l'église qui avait suivi Felicissimus et avait nommé un évêque particulier. Mais le point sur lequel Pontius insiste surtout, c'est sur sa défense de saint Cyprien à propos de son attitude pendant les persécutions de Dèce et de Valérien. ¶¶ Fasc. 4. La langue des lettres pastorales [F. Torm] 225-243. Ni le vocabulaire, ni le style, ni la doctrine théologique des lettres pastorales ne nous autorisent à douter de leur authenticité. Il faut tenir compte de la richesse du vocabulaire de saint Paul, de sa faculté de s'adapter à des matières nouvelles. Les différences entre les autres groupes (I, Thess. ; II, les 4 grandes lettres ; III, les lettres dela captivité ; IV, les lettres pastorales) sont aussi grandes qu'entre les lettres pastorales et les trois premiers groupes. ¶ Εἰκὼν τοῦ θεοῦ του ἀοράτου, Col. 1 : 15 [E. P.]. 243. ¶ A propos de la tentation de Jésus. Mtt. 4 : 1-11 Luc 4 : 1-13 [E. Böklen] 244-248. Le but que voulait atteindre le diable en proposant au Christ de sauter du haut du temple ne pouvait être que de tuer le Christ. C'est une idée qui revient fréquemment dans les Evangiles. L'ordre de Luc serait alors seul logique. Matthieu n'aurait plus saisi le sens de cette tentation. ¶ Le martyre de l'évêque Cyprien [P. Corssen] 249-272. VI Exposition tendancieuse et réalité. Le procès de l'évêque d'Alexandrie, Denys, est contemporain de celui de saint Cyprien. Comme l'évêque de Carthage, celui d'Alexandrie préfère la fuite à la résistance : il quitte son poste et s'engage à ne pas tenir d'assemblées. Saint Cyprien se retire à Curubis, une petite ville peu éloignée de Carthage. Pourquoi les ecclésiastiques et les laïques auxquels est adressée la correspondance de saint Cyprien, et auxquels il prodigue ses consolations et ses encouragements sont-ils punis beaucoup plus sévèrement que leur évêque ? Il faut croire que les autorités ne traitaient pas de la même façon les « honestiores » et les « humiliores ». Nous ne connaissons guère les motifs qui ont poussé à la promulgation de l'édit impérial. Peut-être est-il dû à l'influence sur Valère de son ministre Macrion. Quoi qu'il en soit, l'édit de 257 n'a pas dû être appliqué. Valère et Gallien étaient trop absorbés par leurs expéditions militaires. La haute société romaine était très atteinte par le christianisme. C'est là ce qui expliquerait peut-être les fluctuations et les inégalités dans l'application de l'édit ; elle dépendait de l'attitude personnelle des gouverneurs. Paternus est très bienveillant à l'égard de saint Cyprien. Æmilius et Denys ne furent pas si bien traités. Le retour de l'évêque à Carthage fut l'effet d'un rescrit impérial dont nous ne connaissons pas la date précise. La phrase des actes XV 224 est certainement une interpolation. Sa peine a dû être la « deportatio », c'est-à-dire le bannissement à vie avec perte des droits civiques et confiscation des biens plutôt que la simple « relegatio ». Il est probable que son retour à Carthage a eu lieu encore sous le gouvernement de Paternus, probablement grâce à l'intervention de personnalités de haut rang qui s'intéressaient à lui (voy. Pontius ch. 14). On a considéré plus tard son retour comme un acheminement volontaire vers le martyre. C'est la thèse de Pontius. En réalité, ce ne fut pas le cas, malgré le songe avertisseur dont Pontius fait grand cas. Il est certain que les faits renferment quelque obscurité. Saint Cyprien, rentré à Carthage, vivait dans sa propriété, séparé de sa communauté. La nouvelle du martyre de l'évêque de Rome et de quatre de ses diacres lui fait l'effet d'une menace. Dans sa correspondance, il parle constamment du martyre. Son courage faiblit. On lui offre une retraite, il l'accepte, quoique Pontius n'en dise rien. Il explique sa décision en disant

qu'il ne fuit pas le martyre, mais attendra dans sa retraite le retour du proconsul. Comment se fait-il alors qu'il ait été arrêté à Carthage, dans sa propriété? Il paraît certain cependant qu'il avait quitté Carthage, car nous possédons une lettre datée de sa retraite. Etait-il rentré en ville pour un motif quelconque? Ou bien l'aurait-il écrite de Carthage avant de partir, et aurait-il été arrêté avant de pouvoir mettre son projet à exécution? Pontius ne mentionne pas cette lettre. Ce qui est certain, c'est que son arrestation le prit par surprise. Devant le tribunal, son attitude, quoi qu'en dise Pontius, qui passe sous silence les points délicats, ne fut pas aussi courageuse qu'aurait pu le faire supposer sa lettre à Successus. La relation de Pontius est manifestement tendancieuse. Ernest Bosshardt.

AUTRICHE

Rédacteur général : E. Bosshardt.

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, 1918. Vol. 187, 2e mémoire. Vestiges romains au nord du Danube. Rapport sur les fouilles faites à Stillfried sur la Marche [Eduard Nowotny]. 400 pages. Au delà des frontières naturelles de l'empire, par delà le Rhin et le Danube, Auguste fonde des cités clientes, fortifiées, et jouant le rôle de têtes de ponts. Plus tard, les Romains se voient obligés de prendre souvent l'offensive et d'instituer des zones d'interdiction : chez les Quades et les Jazyges par exemple (v. Dion Cassius 71.15). De plus, ils placent de fortes garnisons à l'intérieur du pays : 70.000 hommes chez les Quades. L'inscription funéraire de Velius Rufus prouve que les Romains ont poussé jusque dans les vallées de la Marche, de la Waag et de la Gran. L'inscription C. III 13439 signale une victoire d'une garnison romaine à 130 km. au nord du Danube. Stillfried sur la Marche était une position naturellement forte, en forme de plateau surélevé, qui a servi de résidence et probablement de forteresse à tous les habitants successifs de la contrée, des hommes préhistoriques jusqu'aux Romains. Description des ouvrages romains. On trouverait sans doute d'autres traces d'établissements romains au nord du Danube. Des fouilles entreprises à Oberhaus, à Stein sur le Danube, à Krems, au Mont Michel près de Stockerau, à Ernstbrunn mettraient sans doute au jour des ruines de forts romains. De même, sur la ligne qui forme la frontière nord de la zone d'interdiction dans le pays des Marcomans; on voit en effet des restes de constructions romaines près du Hasenberg et de Engelhartstetten. La distance de 7 km. correspond exactement aux données de Dion Cassius sur la largeur de la zone. Si l'on admet, ce qui paraît très probable, que le lit du Danube se trouvait à quelques centaines de mètres au nord de son lit actuel, on peut considérer Engelhartstetten comme la frontière sud, Breitensee (Hasenberg) comme la frontière nord de la zone défendue. Stampfen, Thèbes, Pressbourg recèlent certainement aussi des traces de forts romains. ¶ N° 3. Contribution à l'étude des coutumes populaires de l'antiquité [L. Radermacher] 1-140. I. Les voisins. Dans l'Assemblée des femmes d'Aristophane 311 ss., le voisin qui intervient à plusieurs reprises dans la conversation de Blepyros parle sans doute de la fenêtre de sa demeure, ou plutôt de sa lucarne. Cf. les dessins sur vases, par ex. Benndorf, Griech. und Siz. Vasenbilder, table 44. A rapprocher de l'aventure bien connue d'Alcmène qui attend à sa fenêtre Zeus muni d'une échelle. Lysias, contre Teisis, parle d'un homme qui invite son voisin à un repas

pour la seule raison que c'est la fête d'Anakaia et qu'il l'a vu passer devant sa maison. Il semble que les voisins aient pris une part très vive à tous les faits et gestes de leurs voisins de gauche et de droite. On voit par les comédies de Ménandre que les mariages entre enfants de voisins sont fréquents, surtout à la campagne. Les disputes sont fréquentes aussi, surtout entre femmes. La très grande complaisance des voisins s'explique par la rareté de l'intervention de l'état. Aristote, p. 611,18 rapporte le cas d'un village où la victime d'un vol est indemnisée par tous ses voisins. Comparaison avec les relations de voisinage de l'Allemagne occidentale, en particulier les Siebenbürgen. Platon, Lois I, 8 (843 a et ss.) mentionne tout un système de conventions entre voisins, spécialement pour les questions d'irrigation et l'usage des sources [843 c lire τὸ μὴ γὰρ βλάπτειν]. A Athènes on célébrait une fête des voisins, Μεταγείτνια. On y sacrifiait à Apollon μεταγείτνιος. Il semble donc que les voisins fussent unis par un lien assez étroit. Les combats d'éphèbes, à Sparte, qui avaient lieu après un repas solennel, rappellent les luttes entre jeunes gens de mêmes quartiers de nos villes modernes. Il semble que tous les habitants d'un même quartier se considéraient comme voisins : vicinus vient de vicus, comme κωμήτης vient de κώμη. Au moyen âge, les habitants d'un même quartier s'appellent vicini (v. le glossaire de Du Cange). Les auteurs byzantins rendent le latin « regio » ou « vicus » par γειτονία et appellent γειτονιάρχης le fonctionnaire qui est à la tête de cette circonscription. II. Hommes et animaux. L'écrevisse καρκίνος représente le sort (Euripide, Cyclop.) ; les étincelles sont les chiens d'Héphaistos (Meineke fr. com. III 452). Κριός, σκορπίος, testudo, κόρακες désignent des machines de guerre ; κόραξ et γέρανος la grue-machine ; ὄνος la pierre à moulin ; καρκίνος la maladie du cancer ; κύων a pris tout espèces de sens ; μῦς signifie le muscle ; ταῦρος désigne une chaîne de montagne, ἄρκτος une constellation, σκώληξ s'applique aux remords de conscience. Les caractères attribués aux animaux sont en général très simplifiés, schématisés. On leur attribue des traits de caractère de l'homme : le lion est courageux et noble, le loup brave, sauvage et rusé etc. (Aristote h. anim. A. I. p. 488 b 12, Clém. Alex. Protr. I. 4, Epict., I 3,7). D'où les surnoms comme Κρῖος, Κυνίσκος, Καρκίνος, v. Aristoph. Aves 1290 ss. On donne parfois aux animaux des noms d'hommes. Ἀλέκτωρ et ἀλεκτρυών viennent-ils du nom des deux héros homériques? On l'a prétendu, mais il vaut mieux y voir le « protecteur » contre les maléfices, les incendies, la foudre. Ἀλέκτωρ, que l'on trouve dans les papyri, est probablement l'ancien mot populaire. Κερδώ désigne le renard, Καλλίας le singe, Μέμνων l'âne. Le latin Simia vient probablement du nom propre Σιμίας. Cette schématisation du caractère des animaux est un résultat de la civilisation qui creuse un fossé entre l'homme et les animaux. L'homme primitif doit avoir individualisé (v. le conte du chat, W. Lederbogen, Kameruner Märchen n° 4) ; il a plus d'estime pour les animaux. Le sauvage traite son hôte de buffle ou d'âne quand il veut lui marquer son respect. La satire de Simonide contre les femmes a un caractère littéraire : les caractères des animaux y sont évidemment fixés par la tradition. La Batrachomyomachie représente une autre tendance : attribuer aux animaux les actions et les pensées de l'homme pour obtenir un effet de ridicule. Etude de deux documents : 1. « Le testament du porc », dont saint Jérôme déplore qu'il soit dans la bouche de tous les étudiants. 2. Ox. Papyri II 39 ss. Liste de formations verbales provenant de noms d'animaux. III. Espèces variées de dieux. 1. Κονίσαλος désigne un démon ; il faut le rapprocher des démons de l'orage, phénomènes électriques, boules de feu, tourbillons, v. Iliade X 401, Γ 13, E 503,

2. Philoctète 533 ss. La προσκύνησις de Philoctète et de Néoptolème s'adresse à la nymphe de la grotte. 3. Χεζοκαρκάλης Chil. V. 793 Tzetzes = « qui in cacando strepitum facit ». Exemples de la même idée. 4. L'homme représenté sur le sarcophage d'Ephèse doit être Eaque, le gardien des Enfers (v. Jahresheft des österr. archäol. Inst. 1914, t. XVII, pp. 133 ss.). 5. Iambe et Iambus. La servante qui fait rire Déméter (Hymne à Dém. 200 ss.) s'appelait Iambe. Il existait probablement aussi un Iambos. Cf. Φοῖβος et Φοίβη, Μόριος et Μορία etc. IV. Dans la prédication des premiers siècles chrétiens. Etude sur les réjouissances des calendes de janvier. V. Claudia Quinta. Explication de la légende de Claudia Quinta (v. par ex. Ovide, Fasti IV, 291 ss.). Rapprochement avec une coutume roumaine : la belle-mère accueille sa bru en l'attirant à elle au moyen d'une ceinture. Claudia Quinta doit avoir entouré de sa ceinture, en un geste symbolique, la statue de la déesse.

BELGIQUE

Bulletins de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres. 1914. N° 6. L'épigramme du tombeau de Midas et la question du cycle épique [L. Parmentier]. 341-394. Dans le Phèdre, Platon raille avec esprit les modes littéraires du jour en adaptant la leçon à la nature d'esprit de l'interlocuteur de Socrate. Il suppose que Phèdre lit à Socrate la dernière nouveauté, un Erotikos de Lysias. Le morceau a trompé beaucoup de philologues. C'est en réalité un pastiche fort habile où sont délicatement indiquées les recherches du rhéteur et persiflées par une parodie très fine. A la fin du dialogue, Socrate imagine la fable égyptienne du dieu Teuth ; mais Phèdre ne s'y laisse pas prendre (p. 275 B). Ailleurs, Socrate, débordant de verve ironique et d'inspiration poétique pastiche Homère (252 B, 241 D). Un autre morceau de même nature est l'épigramme du tombeau de Midas (264). Les anciens et les modernes s'y sont laissés prendre. En fait, elle a été imaginée comme exemple d'un morceau brillant dont les diverses parties peuvent à volonté être échangées. Les quatre vers peuvent être lus dans leur ordre ou dans un des ordres : 4, 3, 2, 1 ; 1, 3, 2, 4 ; 1, 2, 4, 3, etc. ; les vers 2, 3, 4 peuvent être placés dans tous les ordre possibles. C'est là le défaut de Lysias, qui semble avoir jeté ses phrases au hasard, de sorte que son discours ne fait pas un tout organique. Mais l'épigramme détachée de son contexte est entrée dans les recueils et les biographies d'Homère. Simonide de Céos avait protesté contre une épigramme de Cléobule de Lindos qui assurait l'éternité à une stèle. Malgré les différences, notamment le fait que Platon parle d'une statue de bronze, un savant de l'antiquité s'est avisé de la ressemblance et pour l'assurer plus complète ajouta deux vers aux quatre de Platon (Diog. L., I, 89). C'est sous cette forme qu'elle est citée ensuite, notamment dans les biographies homériques. Une autre erreur commise par les Anciens a été suggérée par un passage d'Aristote, Analyt. post., I, 12, p. 77 B 32 : τὰ ἔπη κύκλος. On a voulu voir dans τὰ ἔπη une allusion à l'épigramme qui peut se lire dans tous les sens. Mais d'abord l'analogie est fausse, car l'épigramme ne se prête pas absolument à ce jeu, surtout avec les deux vers interpolés. De plus τὰ ἔπη désigne l'épopée grecque. Welcker n'a pas voulu admettre que le cycle épique fût antérieur à Zénodote. Dès lors, l'interprétation du passage d'Aristote a été faussée. Le cycle épique est la suite ininterrompue des événements depuis l'origine du monde jusqu'à la mort d'Ulysse. Il est appelé cercle, parce que dans les récitations conti-

nues, une fois arrivé au terme, on se trouve obligé de reprendre le début. De plus, on ne peut rien y ajouter du dehors ; le point qui marque le terme marque aussi le commencement. Acception qui est analogue à celle du mot en cosmologie et en astronomie. Par là, le mot est ancien, donc la chose, beaucoup plus ancienne qu'Aristote et Aristoxène, aussi ancienne que les tragiques (Athénée, VII, 277 E), et que les récitations où les poèmes autres que l'Iliade et l'Odyssée étaient encore goûtés et raccordés (sur Ω 804). Discussion sur Philopon et son commentaire du texte d'Aristote.

BOHÊME

Rédacteur général: Ch. Swoboda.

Listy filologické (Prague). Tome XLI, 1914. La plus ancienne histoire grecque [E. Perontka]. 1-16, 81-88, 168-192, 321-337. Les Grecs vinrent en Grèce entre 1500-1000 avant J.-C. La population pré-hellénique fut extirpée, ou se mêla avec les nouveaux venus. Les Doriens, étant venus en dernier lieu, conservèrent leur caractère intact. Avant leur arrivée, les nouveaux habitants occupèrent l'île de Cypre et la côte asiatique. La prise de Troie est un fait historique, mais une expédition commune des princes grecs à cause du rapt d'Hélène est une fiction du poète vivant au VIIIe siècle. Il connaissait la topographie de Troie par son expérience. Il jugeait que les Achéens vivaient au temps primitif tant au nord du Péloponnèse que dans les autres parties de la Grèce. Il connaissait Argos en Thessalie et au Péloponnèse; or il considérait les rois de l'Argolide comme les commandants de toute l'armée grecque. Voulant dépeindre des époques primitives, il ne fit aucune mention des Doriens. Les noms « éolien » et « ionien » prirent naissance en Asie Mineure. L'expédition dorienne eut lieu au XIIIe siècle. Vers 1000 la migration des tribus grecques prit sa fin. La culture mycénienne, trop avancée, n'est pas d'origine grecque. Par l'arrivée d'Achéens, elle fut arrêtée dans son développement et par les Doriens tout à fait détruite. Il fallut recommencer de nouveau. ¶ Études sur l'histoire de l'art oratoire attique [Ch. Wenig]. 16-19. Lysias cultivait deux genres spéciaux de discours, les ἐρωτικοί et ἐπιστολικοί. Un exemple du premier genre est le Phèdre de Platon, celui du deuxième le Busiris d'Isocrate, qui a au commencement et à la fin la forme d'une lettre. Les lettres de Lysias, au nombre de sept d'après Suidas, étaient des jeux de rhétorique sur une matière érotique. 102-104. H. Gomperz doute à tort des études philosophiques de Thrasymaque. Il proclamait à Athènes la morale du surhomme. Contre cette doctrine, Platon luttait au premier livre de la République. ¶ Le pilum à l'armée romaine pendant l'empire [J. Vira]. 19-23. Au temps des Flaviens, les légions romaines étaient armées encore du pilum, mais elles ne l'employaient pas avec la même habileté qu'auparavant. Car les soldats se recrutaient dans les provinces et les officiers favorisaient la tactique grecque. Les efforts d'Hadrien pour introduire de nouveau cette arme furent vains. Arrien ne la connaît plus par son expérience. Le pilum devint une arme de parade des prétoriens. C'est pourquoi les légionnaires sur la colonne de Marc-Aurèle n'ont pas de pilum et Tacite en parle très rarement. ¶ La nouvelle littérature concernant le rythme de la prose antique [Fr. Novotný]. 88-102, 192-212, 414-422. Analyse des travaux de Zander, Thumb, Zielinski et Bornecque. Les deux premiers ont peu de valeur, les deux autres sont considérables bien qu'ils ne soient pas sans erreurs. ¶ Endymion [O. Jiráni].

161-167. Endymion était au commencement le dieu du sommeil, mais déjà Homère mit Hypnos à sa place, et Endymion perdit de cette manière sa qualité de dieu. Les Grecs le regardaient comme un bel adolescent, dormant un sommeil éternel. De là prit naissance le mythe de l'amour entre Séléné et Endymion. Le mythe provient de l'Asie-Mineure, et est une imitation du mythe de Cybèle et Attis. ¶ Quelque chose de nouveau venu d'Oxyrhynque [O. Jiráni]. 401-409. Rapport sur le Xe vol. des Oxyrynchus Papyri, surtout sur les nouveaux fragments de Sapho, Alcée et Ménandre. ¶ Le pluriel des neutres latins suivi du singulier des verbes [O. Jiráni]. 409-414. Contre G. A. Baehrens qui prenait ce pluriel pour un reste des temps préhistoriques, Jiráni explique la construction par la licence de l'accord grammatical en latin vulgaire. ¶¶ Comptes rendus.

Tome XLII, 1915. Les nouvelles explications de quelques odes d'Horace [O. Jiráni]. 1-8, 96-107, 203-219, 334-343. L'auteur examine les explications, données dans ces dix dernières années, d'Hor. Carm. I, 2, 3, 7, 10, 12, 14, 20, 22, 24, 28, 32, 34, II, 3, 6, 17, 20, III, 1-7, 12, 17, 21, 29, IV, 8. ¶ Πληιάδων 'Ατλαγενέων ἐπιτελλομενάων [Fr. Novotný]. 9-18. Les écrivains antiques indiquaient souvent le temps par les phénomènes célestes. L'auteur examine quelques passages, où la saison est désignée par Sirius, Orion, les Pléiades, les Hyades et Arcture. Il ajoute deux tableaux, composés par le prof. B. Mašek, où est indiqué le terme du lever et du coucher de ces astres en 100 avant J.-C. et en 1916. ¶ Les pauses dans le vers de Ménandre [A. Kolár]. 81-96. 50, 54 % de trimètres iambiques de Ménandre sont divisés par la césure, 24,13 % par une ponctuation, 25,33 % n'ont ni césure ni ponctuation, mais sont divisés par le sens. Dans les tétramètres trochaïques, le poète s'efforçait que la diérésis ne fût pas troublée par une ponctuation voisine. Ménandre ne composait pas ses vers d'après beaucoup de « lois » différentes et compliquées, mais selon un petit nombre de règles employées de son temps. ¶ Le fétichisme dans la religion grecque [V. Niederle]. 161-184. Exposition minutieuse de tous les témoignages sur le culte de pierres, herbes et animaux chez les Grecs. ¶ Eudoxe de Cnide [Fr. Cáda]. 185-203, 321-334. Eudoxe naquit en 408 et mourut en 355 avant J.-C. Il rencontra en Sicile Platon et était en 385 son élève. Entre 383-380, il vécut en Égypte et ensuite fonda une école à Cyzique. Eudoxe différait de Platon dans la métaphysique et l'éthique. Platon écrivit le Philèbe contre son hédonisme. ¶ Une nouvelle dédicace athénienne à Isis [A. Salač]. 219-222. L'inscription publiée par K. Kuruniotis dans 'Αρχ. ἐφημ. 1913, p. 197 suiv., est identique à l'inscription publiée par K. Keil dans le Rhein. Mus. 1863, p. 256. On jugeait autrefois qu'elle provenait de Délos, mais c'est une dédicace athénienne du commencement du Ier siècle avant J.-C. On a trouvé l'inscription dans la contrée où était le temple athénien des dieux égyptiens. ¶ Les temples des dieux égyptiens à Délos [A. Salač]. 401-421. Examen, d'après les inscriptions, de l'histoire des trois sanctuaires égyptiens, découverts à Délos. Le temple A, construit dans la première moitié du IIIe siècle avant J.-C., était particulier ; ses prêtres perpétuels provenaient de l'Égypte. Le temple B existait déjà en 196 avant J.-C. et avait aussi des prêtres à vie. Il était soutenu par des adorateurs, organisés en cinq sociétés ; mais la ville aussi y avait une part d'influence. Cela aussi vaut pour le temple C en 180 avant J.-C. Ayant occupé l'île, les Athéniens fermèrent le sanctuaire C. Les Romains les empêchèrent de fermer le temple A. Bientôt les Athéniens rouvrirent le temple C et se chargèrent de son administration. ¶¶ Comptes rendus.

Tome XLIII, 1916. La distraction homérique [O. Hujer]. 1-11. Les deux

théories sur la distraction de L. Meyer et de J. Wackernagel, n'ont pas perdu leur portée. Chacune a ses raisons et ses difficultés. Par les nouvelles recherches, quelques points sont mieux expliqués. ¶ Les nouvelles recherches sur le théâtre grec [Fr. Groh]. 11-20, 97-102, 305-310, 385-402. En complétant son œuvre sur le théâtre grec (Prague 1909), l'auteur examine les nouvelles études de Reisch sur les inscriptions didascaliques, puis les livres de Noack et Fiechter, prouvant l'existence d'une scène élevée. A cette occasion, il fait observer que les récents fragments de la comédie nouvelle prouvent aussi une scène élevée. Enfin, il traite les travaux de Wilamowitz, Bolle, Petersen, Fensterbusch, Nilsson, etc., concernant les représentations scéniques, les décors et le nombre des acteurs. ¶ Le mythe de Prométhée et Pandore chez Hésiode [A. Salač]. 81-91, 190-204. Le mythe de Prométhée dans la Théogonie v. 510-616 appartient à Hésiode, excepté les v. 576, 577 et 590. Il a joint le mythe du premier sacrifice de Prométhée avec les narrations du vol du feu et de la première femme. Dans les Travaux et les jours v. 47-105, il transforma le mythe, pour lui donner un sens plus profond. Il raconte que les dieux créèrent une belle femme et lui donnèrent un pithos, renfermant tous les maux et l'espérance; cela veut dire que l'espoir a apparu au monde dans le même temps que les maux. Mais Zeus continuait à dominer l'espoir. Selon sa volonté, la femme l'enferma dans le pithos. Les v. 76, 79 et 93 sont interpolés. ¶ Une édition tchèque du Pervigilium Veneris de l'année 1592 [Ch. Hrdina]. 92-96. Cette édition, jusqu'à présent à peu près inconnue, parut à Prague comme appendice à un poème latin. L'éditeur était Samuel Radešínský de Radešovice, qui se servit des éditions de Juste-Lipse (1582) et de Dousa (1588). Un exemplaire unique de ce livre se trouve à la Bibliothèque de l'Université à Prague. ¶ Transitio ad plebem [Vl. Groh]. 161-189. L'auteur examine toutes les transitions connues, spécialement celle de P. Clodius. Elle s'accomplit ainsi: en 60 le tribun C. Herennius convoqua une contio, pour recommander Clodius au peuple; cette contio n'était pas exigée par la loi. Ensuite le consul Q. Metellus Pius, stimulé par Herennius, proposa la transitio de Clodius. Les comices centuriates devaient voter. Mais les optimates avaient engagé quelques tribuns d'intercéder contre la rogation. Clodius, voyant que la transition était impossible, se servit de l'arrogation. En 59, César comme pontifex maximus fit arroger Clodius par L. Fonteius, en présence de Pompée comme augure et 30 licteurs, qui représentaient les comices curiates. Cette arrogation n'a rien de commun avec la transitio. Pour celle-ci n'était nécessaire que le vote aux comices centuriates. ¶ Les restes d'une nouvelle comédie de Ménandre [A. Kolár]. 215-219. L'auteur donne des renseignements sur les restes d'une comédie grecque, publiés dans le IIe vol. des Papiri Greci e Latini, indique le contenu de la pièce et exprime l'opinion que Ménandre fut son auteur. ¶ A propos de la chronologie d'anciens systèmes de métrique [Fr. Novotný]. 310-318. Suivant Fr. Leo, on pensait ordinairement que les deux systèmes de la métrique ancienne prirent naissance au IIe siècle avant J.-C. L'auteur montre qu'ils sont plus anciens. Denys d'Halicarnasse fixe le rythme prosaïque dans le même ouvrage (περὶ συνθέσεως ὀνομάτων) de deux manières tout à fait différentes, d'après les pieds insérés et d'après le rythme de séries métriques entières. La première méthode, provenant peut-être d'Isocrate, est d'accord avec le système rhythmique, qui dérivait tous les rythmes de 9 ou 10 pieds principaux. La seconde méthode, apparaissant d'abord chez Théophraste, est identique avec le système qui dérivait tous les vers de l'hexamètre dactylique et du trimètre iambique. ¶ Le proconsulat de Cicéron [A. Salač]. 318-322. Cicéron

obtint l'administration de la Cilicie de la manière suivante. En 53 les consuls proposèrent au Sénat une loi pour que les anciens consuls et préteurs ne pussent administrer une province qu'après cinq ans. Cette proposition ne fut pas acceptée. En 52, fut acceptée une loi, peut-être la lex Pompeia, concernant l'administration des provinces. En 51, M. Claudius Marcellus proposa un sénat-consulte d'après lequel Cicéron devait aller en Cilicie, Bibulus en Syrie et les autres consuls dans les autres provinces. En la même année, Cicéron obtint l'imperium par une lex curiata. ¶¶ Comptes-rendus.

Tome XLIV, 1917. Le successeur de Platon à l'Académie [Fr. Cáda]. 1-15, 81-95, 161-175. Speusippe naquit en 393 avant J.-C., était l'ami de Dion et l'ennemi d'Isocrate. Pour faire honneur à Platon mort, il prononça Πλάτωνος περίδειπνον; l'autre titre Πλάτωνος ἐγκώμιον n'est pas précis. Dans la liste de ses œuvres chez Diogène Laërte, quelques écrits sont cités sous deux titres, p. e. περὶ φιλοσοφίας et φιλόσοφος, Ἀρίστιππος ὁ Κυρηναῖος et Ἀρίστιππος. Les épîtres ne sont pas authentiques. Dans la philosophie, il regardait la connaissance des ressemblances (ὅμοια) et différences (διαιρέσεις) comme plus importante que celle des définitions, divisait le savoir en ἀξιώματα θεωρήματα, prenait les nombres pour la plus haute substance, croyait au progrès perpétuel et détestait l'hédonisme. Bref, il continuait la tendance pythagoricienne dans la philosophie de Platon. ¶ Pour mieux connaître le contenu des comédies de Ménandre [S. Kolár]. 16-21, 179-189. D'après les papyrus nouvellement découverts. Géôrgos à l'action suivante : Le fils d'un riche vieillard fit violence à la jeune fille de sa voisine. Le vieillard voulait le marier à une autre fille. Le fils de la voisine Gorgias est au service de Kleainetos, qui veut épouser sa sœur. Mais on découvre qu'il est le père des deux enfants. Il donne à la jeune fille une dot et épouse peut-être la mère qu'il avait séduite autrefois. Contre S. Sudhaus qui plaçait dans les Epitrepontes les fragments du papyrus du Caire et un de Saint-Pétersbourg, l'auteur objecte que le même nom de Pamphyle ne suffit pas à l'identification de deux comédies; on parle dans les Epitrepontes d'un festin, par contre dans le fragment de Saint-Pétersbourg d'une affaire amoureuse. ¶ Les couples des substantifs et des adjectifs dans la poésie antique [Ch. Svoboda]. 21-26, 95-105. Les orateurs de la tendance asiatique, les poètes alexandrins et, suivant leur exemple, les poètes de la période impériale attribuaient, autant que possible, à chaque substantif un épithète. Ils aspiraient de cette manière à la pleine expression et à la symétrie. L'ordre affecté des mots, trop fréquent (p. e. silvestrem tenui Musammeditaris avena), ne provient pas de la poésie latine, comme E. Norden pense, mais il apparaît déjà dans la poésie alexandrine. Il dérive de l'usage de l'ancienne élégie, de placer un adjectif et un substantif devant la césure et à la fin du vers. La tendance à donner à chaque substantif une épithète, causait souvent l'hypallage de l'adjectif, l'emploi de l'adjectif au lieu de l'adverbe et l'abondance des pronoms possessifs. ¶ La doctrine d'Aristote sur les caractères de la tragédie [Ch. Svoboda]. 175-179, 324-332. Aristote indique tantôt ἦθος (le caractère moral) et διάνοια (l'intellect), tantôt — moins exactement — ἦθος seul pour la cause de l'action et dans la vie et dans la tragédie. Au sens plus large, ἦθος signifie le naturel modéré et placide, πάθος la passion; par cette raison, ἠθικὴ τραγῳδία a des caractères modérés. Les termes σπουδαῖος et φαῦλος dans la définition de la tragédie et comédie ont un plus large sens (brave, mauvais) qu'ἐπιεικής, χρηστός (honnête), μοχθηρός (infâme) aux chapitres 13 et 15 de la Poétique. φιλάνθρωπος (chap. 13 et 18) signifie humain, qui comprend aussi le senti-

ment de la justice. ἁμαρτία est une mauvaise action, commise par un malentendu. ὅμοιος est précis selon la réalité. Les préceptes d'Aristote, étant fondés sur l'effet esthétique, surpassent ceux de Platon, qui n'avait égard qu'à la morale et l'éducation. ¶ Bellum civile de Pétrone [Ch. Hrdina]. 190-201. Pétrone emploie dans le Bellum civile à la fois des expressions de la poésie classique et des sentences de déclamateurs contemporains. Il ne voulait pas parodier la Pharsale de Lucain, mais prouver qu'un poète s'efforce en vain d'échapper au style de son époque et qu'il balance nécessairement entre la poésie classique et la rhétorique nouvelle. ¶ La fédération panionienne [Vl. Groh]. 201-218, 308-323. La fédération prit naissance bientôt après l'arrivée d'Ioniens en Asie et était une amphictyonie. L'opinion de Wilamowitz, qu'elle fut fondée vers 700 pour détruire Mélie, est fausse. La conquête des villes ioniennes par les Perses ruina la fédération. Elle fut restaurée bientôt après 373/2 et dura jusqu'à l'époque impériale. Elle comprenait 12 villes, la 13e, c'est-à-dire Smyrne, s'ajouta vers 300. Les amphictyons adoraient Poseidôn de l'Hélicon ; son nom prouve l'origine béotienne. Le prêtre jouissait d'un grand respect. La βουλή maintenait l'administration. ¶ Le mythe d'Hésiode sur les cinq générations humaines (les Travaux et les jours, v. 109 et suiv.) [A. Salač]. 385-404. Suivant Hésiode, les générations ne descendaient pas l'une de l'autre, mais furent créées toujours de nouveau, après la perdition des devanciers; seulement la génération de fer descendait des héros. La narration contient de vieux mythes (l'expédition contre Troie et Thèbes) et des motifs fabuleux (les hommes d'arbre, les maisons et les ustensiles de cuivre, les géants qui ont été longtemps des enfants). Le poète voulait montrer que les dieux ont créé l'homme bon ou mauvais, selon leur volonté, mais que l'homme même contribue par son action à sa destinée. ¶ Comptes rendus.

Tome XLV, 1918. La date de la naissance et de la mort de Ménandre [A. Kolář]. 1-9. Strabon témoigne que Ménandre était éphèbe dans le même temps qu'Épicure, c'est-à-dire en 323-2 et 322-1 (Épicure naquit en 342-1 et l'éphébie commençait après la 18e année). D'après cela, dans le περὶ κωμῳδίας 17 : Μένανδρος ...ἐδίδαξε δὲ πρῶτον ἔφηβος ὢν ἐπὶ Διοκλέους ἄρχοντος, il faut lire : Φιλοκλέους < 322-1 >. Ainsi Ménandre est né en 342-1 ou 341-0. Selon IG XIV, 1184, le poète mourut pendant l'archontat de Philippe, c'est-à-dire en 291-1 (cela résulte de Denys Hal. vita Din. 2 et 9). Eusèbe indique la même année. On racontait que Ménandre mourut âgé de 52 ans. Ainsi il était né plutôt en 342-1 qu'en 341-0, et avait tout au plus 51 ans; le nombre 52 n'est pas juste. L'année 342-1 est indiquée aussi dans IG IX 1184. ¶ La traduction des passages semblables chez Homère [O. Vanorny]. 9-18, 79-83, 137-147. L'auteur montre à l'aide de plusieurs exemples de l'Odyssée qu'on ne peut traduire toujours des passages semblables de la même manière. C'est avant tout là où il y a une différence syntactique (dans la personne, nombre, genre). Puis le même mot a souvent une autre signification, p. e. δήμοιό τε φῆμιν ο 468 l'assemblée, π 75 renommée. La langue moderne ne permet pas toujours les mêmes métaphores. Il faut marquer les diverses nuances de la signification, p. e. μῦθος mot, rapport, volonté, δῶμα maison, salle, château. Aussi le mètre exige souvent un changement. ¶ Les mérites de J. Král à l'égard du texte de Platon [O. Jiráni]. 65-71, 129-136. Le défunt prof. Král commença ses études du texte de Platon par un examen du manuscrit Lobkoviciensis en Rondnice, et prouva de nouveau qu'il a été copié du Vindob. 1. Contre Schanz, il soutenait que Lobkov. n'était pas un modèle direct pour Vatic. et que Paris. B ne fut pas copié de Venet., mais d'un manuscrit qui ressemblait et à Venet. et à

Clark. Enfin, il démontra que Vindob. ne dérive ni de Clark. ni de Venet., mais qu'il représente une troisième famille indépendante. L'opinion de Král fut confirmée par des nouvelles découvertes papyrologiques, les fragments ici contenus étant d'accord avec Vindob. Dans la nouvelle édition de Platon, Burnet accepta les principes de Král. ¶ Les descriptions de la nature chez les poètes du Ier siècle ap. J.-C. [Ch. Svoboda]. 71-79, 164-169. A peu près tous les poètes du Ier siècle ap. J.-C. dépeignaient la nature. Ils y suivaient les poètes de l'époque d'Auguste et les déclamateurs. Les motifs sont ou idylliques ou romantiques. Les premiers dérivent de Théocrite et devinrent à Rome communs à l'époque d'Auguste, les seconds appartiennent à la période impériale quoiqu'ils apparaissent rarement déjà auparavant. Les vues lointaines, l'atmosphère, les nuages, l'ombre, les teintes d'automne sont rarement décrits. La grande érudition des poètes et les personnifications mythologiques nuisaient à l'évidence des descriptions. Dans les beaux arts, dans ce temps, on préférait les motifs idylliques. ¶ Les Bacchantes d'Euripide indiquent-elles un changement dans les sentiments du poète [B. Zahour] ? 147-164, 265-271. L'auteur démontre qu'Euripide critiquait en effet dans ses pièces la croyance du peuple et les institutions religieuses. De telles idées se trouvent aussi Bacchantes : v. 242 suiv. (le mythe de la naissance de Dionysos), 274 suiv. (Déméter est la terre), 1348 (la colère des dieux), etc. Dionysos est dépeint plus vindicatif qu'il ne fallait. Les mots de Tirésias v. 200 suiv., où l'ancienne foi est défendue, conviennent au prophète. On a cherché les traces du mysticisme, surtout dans les chants du chœur. A tort : dans la parodos est décrit le culte de Dionysos ; dans le 1er stasimon est blâmé l'orgueil de l'homme et dans le 3e est louée la justice divine comme dans les autres tragédies. Le 4e stasimon, où Penthée est blâmé, convient aux Ménades. Bref, le caractère religieux des chants du chœur résulte du sujet. Le poète combattait la religion et dans Iphigénie à Aulis qui est du même temps et dans Oreste qui fut écrit plus tard ; il n'est pas vraisemblable qu'il aurait changé tout à coup ses sentiments. ¶ La nouvelle méthode de constater les clausules et les écrits apocryphes de Salluste [Fr. Novotny]. 257-264. L'auteur examine, à l'aide de sa méthode, les clausules dans les œuvres de Cicéron, Salluste et César, c'est-à-dire il compare la fréquence de chaque clausule au milieu et à la fin de la phrase (cf. Berl. ph. Woch. 1917, p. 117 suiv.). Cicéron évitait le rythme dactylique, spécialement la clausule héroïque. Il terminait volontiers par -υ, - - υ et -υ, υυ-υ. Au contraire, Salluste préférait le rythme dactylique et la clausule héroïque. A cet égard, les Suasories sont d'accord avec les autres œuvres de Salluste et peuvent être authentiques, tandis que l'invective contre Cicéron ressemble aux écrits de Cicéron. ¶ Les diverses opinions sur la fondation et le développement de la ville de Rome [L. Brtnicky]. 323-327. On habitait dans la contrée de Rome dès le temps néolithique. Cela est prouvé par le « pons sublicius fabriqué sans métaux. Les gens qui habitaient sur les rives du Tibre, étaient des Romains ; car le nom Roma signifie « le lieu près du fleuve ». Tout près du fleuve est le Palatin où, d'après la tradition, était une très ancienne colonie. ¶ Ῥυθμός, étude sémasiologique [Fr. Novotny]. 328-332. L'auteur dérive le mot ῥυθμός de la racine * srew- et prétend qu'il ne signifiait pas seulement l'action de couler, mais aussi la place, la voie d'eau. De là se développa la signification « le chemin », l'ordre. ¶¶ Comptes rendus.

Ch. Swoboda.

DANEMARK

Rédacteur général : Hans Raeder.

Det kgl. danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser. I, 6. La réception et le développement de l'alphabet par les Grecs [Martin P. Nilsson]. 1-30. Il s'ensuit du fait qu'on apprenait les lettres en énumérant par cœur leurs dénominations, que chaque lettre devait signifier le son avec lequel commençait la dénomination de cette même lettre. Par conséquent, si le son avec lequel commençait la dénomination d'une certaine lettre manquait dans un certain dialecte (comme le *h* dans le dialecte ionien), la signification de cette lettre changeait. En vertu de ce principe, l'alphabet grec a acquis les signes des phonèmes qui manquaient dans les langues sémitiques. Un autre principe pour multiplier les signes de l'alphabet est celui de la différenciation, c.-à-d. que l'on modifiait le signe d'un certain son pour signifier un autre qui s'articulait au même endroit de la bouche. Cette différenciation est provoquée par un troisième principe : si, pour un certain point d'articulation, la langue possédait déjà des signes différents pour les différentes manières d'articulation, le système exigeait qu'il s'en formât aussi pour les autres (en allemand).

Kunstmnseets Aarsskrift, 1917. Le sommeil et la mort [Chr. Blinkenberg]. 131-154. La description du Sommeil et de la Mort sous la forme d'enfants sur la ciste de Cypselus n'est pas conforme aux idées grecques communes (Homère, Iliade 14, 231 seq. Hésiode, Theog. 758 seq. et sur les vases peints). Le fait que sur la ciste de Cypselus la mort était peinte en couleur noire (Pausan. V 18, 1) rappelle plutôt la peinture d'Eurynomos par Polygnote (Pausan. X 28, 7). De telles idées remontent sans doute à l'Egypte ; particulièrement le fait que le sommeil et la mort étaient figurés avec les jambes contournées ou déformées (c'est ainsi qu'il faut traduire διεστραμμένους ou plutôt διεστραμμένον) rappelle le dieu égyptien Ptah-Sokar, qui est représenté ainsi en céramique.

Nordisk Tidsskrift for Filologi, 4e série, VII, fasc. 1. L'évangile de Socrate [Hans Ræder]. 1-18. A propos de Heinrich Maier, Sokrates. On doit approuver la critique de Maier, mais sa reconstruction de la morale positive de Socrate n'est pas à tout égard acceptable. ¶ Ad carmen Anacreonteum XXI [Emile Smith]. 37. Ecrire : πίνει ῥέεθρα δ'αὐτήν, πίνει θάλασσα δ'αυ ῥοῦς. ¶¶ Fasc. 2 et 3. Observations syntactiques [C. Jörgensen]. 49-53. Une quantité d'exemples pris dans la langue latine (« manere aliquem », « somniare ovum », « deperire aliquem ») montrent comment une construction singulière peut avoir l'effet de modifier la signification d'un mot. Fasc. 4. Traces d'accentuation éolienne chez Homère [Carsten Höeg]. ¶¶ 141-158. Contrairement à l'opinion de Wackernagel, l'accentuation traditionnelle, qui pourrait en certains cas attester l'origine éolienne des mots homériques, ne remonte pas à des temps fort anciens, mais elle est due à une construction des grammairiens alexandrins.

ÉTATS-UNIS

Rédacteur général : Mlle Rouillard.

American Journal of Archaeology. Vol. XXII. N° 1. Le facteur subjectif dans le plan en architecture grecque [Albert W. Barker]. 1-24. 11 fig. —

1. Les partisans de la théorie d'un canon relatif aux proportions mathématiques en architecture grecque se trouvent aux prises avec de nombreuses difficultés; il semblerait, et telle est notamment l'opinion de Goodyear, que le plan eût été pour l'architecte grec une question de goût personnel; l'existence d'un canon n'est pas prouvée pour l'instant. — 2. Prédominance des sections coniques dans les plans des monuments grecs, en particulier dans les ornements, dans le profil des reliefs, dans la forme des vases, etc... — 3. Il existe d'ailleurs certaines règles fondamentales propres à l'architecture grecque dont on constate l'existence durant plusieurs siècles. — 4. Les ornements sculptés dans l'architecture grecque aussi bien que les lignes générales sont l'expression d'un caractère propre. — 5. Quelles furent les causes et les règles de la transformation des éléments empruntés à la nature dans l'ornementation, comment se sont formés les prototypes suivant lesquels se combinent les lignes et les surfaces. Il semble qu'il y ait un rapport entre les temples des dieux et le corps humain; il ne s'agit pas d'une identité de lignes, mais uniquement d'une identité des types de lignes qui produit une identité de sentiment. ¶ Les objets antiques appelés « tire d'arc » [Walton Brouks Mc. Daniel] 25-43. 10 fig. Les divers types de l'objet appelé « tire d'arc » et différentes explications proposées sur l'usage de cet objet. La ressemblance générale des « tire d'arc » de types variés fait penser qu'ils avaient tous un même usage, on ne saurait admettre aucune des hypothèses proposées à ce sujet par les archéologues. Leur identification avec des amulettes est satisfaisante, elle n'exclut pas la possibilité d'une destination pratique ou de leur emploi comme ornement. ¶ Une statue de Polyclète à Wellesley College [Alice Walton] 44-53, 2 pl., 5 fig. Etude d'une statue présentant les caractères de l'art de Polyclète. Elle représente un jeune athlète debout au repos s'appuyant sur la jambe droite; son pied gauche pose à plat sur le sol, il regarde vers le sol et semble méditer. ¶ Un nouveau relief de Mithra provenant de Syrie [A. L. Frothingham] 54-62, 1 pl., 6 fig. Etude d'un bas-relief exhumé par Howard C. Butler, dans l'area du grand temple de Sî. Ce bas-relief représente le sacrifice du taureau par Mithra. Explication du symbolisme de la scène. Elle se distingue des scènes similaires sur deux points : la queue du taureau est tournée vers le bas, non vers le haut comme de coutume; l'attitude, et partant le rôle, du serpent sont autres que dans les bas-reliefs analogues, elles semblent correspondre sous une forme plus réaliste à un même symbolisme. Ce bas-relief paraît dater du premier siècle de notre ère. ¶ James Rignall Wheeler [H. N. F.] 71-72. Notice nécrologique. ¶ Nouvelles archéologiques [W. N. Bates] 73-78. ¶ N° 2. Le bas-relief Ludovisi et le bas-relief analogue de Boston [L. D. Caskey] 101-145, 2 pl., 17 fig. Etude de la forme de ces deux monuments similaires. Analyse critique des diverses théories prétendant expliquer l'usage des deux bas-reliefs, et la nature du rapport qui les unit; l'hypothèse qui en fait les éléments décoratifs d'un autel est de beaucoup la plus vraisemblable parmi toutes celles qui ont été imaginées. Discussion des théories relatives aux sujets des deux bas-reliefs; les trois femmes groupées au centre du bas-relief Ludovisi, la joueuse de flûte et la femme brûlant des parfums qui se trouvent sur les côtés, l'Adonis et les deux femmes placés au centre du bas-relief de Boston, la vieille femme accroupie et le joueur de lyre qui se tiennent sur les côtés, toutes ces figures attestent l'universalité du culte d'Aphrodite; elles suggèrent des analogies et des rapprochements témoignant d'une fine psychologie. Etude de la technique et du style des deux bas-reliefs. Discussion détaillée des théories de Gardner < cf. Journ. of

Hellenic Studies XXXIII, 1913, p. 73-83, et p. 360 et Rev. des rev., XXXVIII, 190,27 ; 192,28> au sujet de la façon dont sont traitées les surfaces, de la pose des figures, des ornements, des angles, des personnages eux-mêmes, des draperies, des accessoires, de l'usage de la couleur, de l'expression du caractère des personnages, de leurs sentiments. On peut conclure que le triple bas-relief de Boston est vraiment le pendant du monument Ludovisi non seulement au point de vue matériel pour la grandeur, la forme, mais aussi pour les traits essentiels de la technique, du style et de l'inspiration. Les rapports entre les deux œuvres sont si étroits qu'on pourrait les supposer conçues par le même esprit, exécutées par la même main. La comparaison de ces bas-reliefs avec les œuvres contemporaines montre qu'ils sont en complète harmonie avec les principes et la technique des artistes grecs de la même époque. ¶ Le vase Vivenzio et les tyrannicides [Oliver M. Washburn] 146-153, 5 fig. Etude des rapports entre les figures du vase Vivenzio à Naples et le groupe des Tyrannicides. ¶ Notes sur le mur de Servius [Tenney Frank] 175-188, 1 pl. Etude relative à une porte du Forum Boarium : « Ut magnam Herculis aram amplecteretur » (Tacite, Ann., XII, 24). Les arcades placées dans le mur : Τειχῶν ἐπισκευεῖς ὠχύρουν καὶ μηχανήματα ἐφίστανον (Appien Bel. Civ., I, 66). Les réparations durant les guerres civiles : « Nihil absurdius; urbem tu relinquas » (Cicéron ad. Att. VII, 11, 3). La provenance des matériaux de construction : « Sunt aliae molles lapidicinae uti... Rubrae, Pallenses, Fidenates etc... » (Vitruve II, 7). ¶ Inscriptions latines provenant de Corinthe [L. R. Dean]. 189-197, 4 fig. Texte et commentaire de quatre inscriptions relatives à Tiberius Claudius Dinippus; elles prouveraient l'existence d'une legio VI Hispana sous le règne de Septime Sévère et fournissent des indications sur l'histoire de Corinthe. ¶ Discussions archéologiques [W. N. Bates] 199-240. ¶¶ N° 3. Une tombe étrusque du troisième siècle [L. G. Eldridge]. 251-294, 19 fig. Etude relative aux différents objets funéraires acquis en 1913 par le Musée des Beaux-Arts de Boston et qui auraient constitué le contenu complet d'un tombeau de Chuisi. — I. L'urne renfermant les cendres, en forme de sarcophage, est surmontée d'une figure de femme et porte une inscription. — II. Objets en argent, miroirs, vases strigiles, bracelets. — III. Objets d'or, boucles d'oreilles, anneau, collier, plaque circulaire en relief. — IV. Objets d'ivoire; dés à jouer, bâtonnets, cuiller, fragments divers. — V. Objets de verre. — VI. Objets de bronze. — VII. Objets de plomb. ¶ L'anneau dit d'athlète [Walton Brooks Mc Daniel]. 295-303, 2 fig. De nombreux travaux étaient exécutés à l'aide des pieds dans l'industrie antique; ceux qui fabriquaient ainsi l'huile d'olive ou le vin avaient besoin d'un appui pour maintenir leur équilibre. Il se pourrait que les anneaux dits d'athlète eussent été utilisés dans ce but: on en a retrouvé un grand nombre dans les régions de l'Italie où croissent les oliviers. ¶ Notes sur l'éruption du Vésuve de 79 av. J.-C. [Elmer Truesdell Merril]. 304-309. Certains phénomènes observés par les savants à propos de l'éruption du Mont Pelé en 1902 et de celle du Mont Katmai (Alaska) en 1912 permettent d'expliquer telles particularités de l'éruption du Vésuve en 79 av. J.-C. ¶ Revêtements de terre cuite provenant d'Etrurie, actuellement au Musée de l'Université de Philadelphie [Stephen Bleecker Luce et Leicester Bodine Holland]. 319-339, 11 fig. Description et étude de vingt fragments de revêtements en terre cuite faisant partie de la collection des fragments d'architecture étrusque du Musée de l'Université de Philadelphie < cf. Amer. Journ. Arch. XXI, 1917, pp. 296-307 et Rev. des rev., 1917, p 38, I. 13-20 >. ¶ Note sur les bases de statue en forme de chapiteaux ioniques [W. R. Lethaby]. 340. ¶ Nouvelles

archéologiques [W. N. Bates]. 343-359. ¶¶ N° 4. L'intérêt du vers 113 de l'Iphigénie en Tauride pour l'histoire de l'architecture [Oliver M. Washburn]. 434-437. Il semble qu'on ne doive pas interpréter littéralement ce vers d'Euripide, il ne permet pas de conclure à l'absence de métopes entre les triglyphes dans le temple primitif. Cette discussion montre la fragilité des documents dont nous disposons pour l'étude de la fresque primitive. ¶ Discussions archéologiques [W. N. Bates]. 439-467. G. Rouillard.

American Journal of Philology. Vol. XXXIX (1918), fasc. 1 (n° 153). Le syncrétisme dans le datif indo-européen [Walter Petersen] 1-26 < 1er article >. Etude et critiques des théories relatives à l'origine du datif indo-européen. C'était d'abord un cas sans désinence; s'il en prit une, ce fut par analogie avec les locatifs ; à ceux-ci, le datif emprunte certaines significations, comme celle de la direction, qui lui étaient d'abord étrangères. Le datif est donc le résultat du syncrétisme entre un cas à l'origine sans désinence pour le complément indirect, et certains locatifs auxquels il emprunta ses désinences. Etude des cas où le datif primitif est employé avec un complément à l'accusatif, il est alors en rapports plus ou moins étroits avec le verbe. ¶ Une épigramme de Philodème et deux pièces analogues en latin [G. L. Hendrickson] 27-43. Comparaison entre Anth. Pal. XI, 34, et Anth. lat. 458 ; le thème développé dans ces deux petites pièces érotiques est le même ; elles présentent une étroite analogie pour le style. On peut également les rapprocher d'une pièce d'Horace : Od. I, 38. ¶ La rhétorique dans le discours direct chez Tite Live [H. V. Canter] 44-64. 2e article <cf. Amer. Journ. cf. Philol., 1917, vol. XXXVIII, p. 125-151 ; et Rev. des rev., 1918, p. 40, l. 30 sq. >. Différentes variétés d'anaphores usitées dans le discours direct chez T. L. ; emploi du chiasme, de la paronomase, de l'asyndète, de la polysyndète. Table statistique relative à l'emploi des diverses figures de rhétorique dans les discours chez T. L. ; on en peut conclure que T. L. en a fait un usage plus libre dans la première décade pour donner plus de vie et de couleur aux événements lointains et incertains qu'il y rapportait ; le genre d'éloquence ainsi adopté par l'historien convenait bien aux orateurs passionnés qu'il associe aux premières luttes politiques et sociales de Rome. ¶ Les serments chez les épistolographes grecs [F. Warren Wright] 64-74. Les serments qui peuvent être relevés dans le recueil d'Hercher sont prononcés au nom de tous les dieux en général, des douze dieux, d'Athéna, d'Apollon, d'Aristée, d'Artémis, d'Aphrodite, de Gê, de Déméter, des deux déesses, de la Justice, de Dionysos, de Diane, d'Eros, d'Hermès, d'Hestia, de Zeus, d'Hélios, d'Héra, d'Héraclès, de Thémis, des Destins, des Muses, de Némésis, des Nymphes, de Pan, de Poséidon, de Sérapis, des Grâces, des Saisons, des Démons, de Dieu, d'attributs humains. Etude de l'emploi respectif de ces formules de serments chez les divers auteurs de lettres. Il est hasardeux de faire usage des serments pour étudier la question de l'authenticité des lettres contenues dans le volume d'Hercher; apparemment, les serments n'étaient pas parmi les caractéristiques de style que les épistolographes s'efforcèrent d'imiter chez leurs modèles. ¶ La Griselda de Chaucer et l'Arété d'Homère [Albert Stanburrough Cook] 75-78. Les analogies entre le caractère de Griselda et celui d'Arète peuvent amener à penser que Pétrarque ayant emprunté des traits à l'héroïne homérique fut à son tour imité par Chaucer. ¶ Nouvelle collation du Parisinus 7900 A pour les Epîtres d'Horace [M. S. Slaughter] 79-80. Série de variantes pour le premier livre des Epîtres. ¶¶ Fasc. 2, n° 154. Le syncrétisme dans le datif indo-européen [Walter Petersen] 117-144. 2e article < cf. Amer. Journ. of Phil., XXXIX, 1-26 et plus haut >. Etude du datif indiquant le but, du datif

ayant la valeur d'un locatif au singulier, du datif ayant la valeur d'un ablatif au pluriel. D'une façon générale, les emplois du datif qui se sont maintenus à l'époque historique dérivent des emplois étudiés ci-dessus sous l'influence de deux facteurs ; la force d'analogie et l'existence de suffixes sans flexion ayant primitivement le sens locatif : le datif employé comme complément unique et en rapport étroit avec le verbe ; le datif se rattachant d'une façon assez lâche à des verbes intransitifs ; le datif de but ; le datif employé avec des substantifs ; le datif employé avec des adjectifs. Conclusions ; avantages que présente la théorie du syncrétisme pour l'origine du datif. ¶ Problèmes relatifs à la chronologie de Delphes [Allan Chester Johnson] 145-172. Les travaux des dernières années ont apporté des précisions dans la chronologie de Delphes au IIIe siècle ; l'histoire des rapports politiques de certains Etats de la Grèce en a profité. On peut arriver maintenant à dater d'une façon plus exacte quelques-uns des documents provenant de Delphes. Etude relative aux décrets amphictyoniques qui servent de base à toute discussion chronologique pour la période de la domination étolienne ; critique de certaines vues de Beloch. Chronologie proposée pour les archontes de Delphes ; elle est basée sur ce principe qu'aucun Etat grec reconnaissant l'autorité macédonienne n'envoya de représentants au conseil amphictyonique tant qu'il fut dominé par l'Etolie. Prosopographie des archontes, sénateurs et hiéromnémons de Delphes pour la période qui va de 302-340, complétant la liste de Pomtow. ¶ Les suffixes comiques chez Aristophane. 4e partie <cf. Amer. Journ. Phil. XXXI, 428-444 ; et Amer. Journ. Phil. XXXVII, 459-65> [Charles W. Peppler] 173-183. Le suffixe -της servant à former des ethniques et des noms d'agents. Etude des formes employées pour certains mots chez Aristophane. Les féminins dans la langue comique. Emploi spécial des comparatifs et des superlatifs. ¶ Le participe latin en -tus construit avec l'accusatif [Clara M. Knight] 184-192. Diverses théories proposées jusqu'alors pour l'explication de la construction du participe avec l'accusatif ; elles ne peuvent s'appliquer à tous les cas, et ne tiennent pas compte de l'influence de l'analogie. Une étude basée sur un plus grand nombre d'exemples permet de conclure que la construction en question n'a pas été empruntée au grec ; elle existait dans le latin archaïque ; d'autre part, dans l'expression « vestem indutus » la terminaison en -tus n'est pas seulement une forme de l'adjectif, elle se rattache à la conjugaison de « induor ». Le fait que les exemples d'adjectifs en -tus construits avec l'accusatif sont plus nombreux en latin est purement fortuit. L'étude de l'origine de la forme en -tus montre que les adjectifs ainsi formés ne devaient pas nécessairement se construire avec l'accusatif. ¶ Derniers échos de la poésie bucolique grecque (supplément à l'article paru dans Amer. Journ. Phil. XXX, 245-283) [W. P. Mustard] 193-198. Imitations faites par des poètes modernes, des idylles de Théocrite, de Bion, de Moschos. ¶¶ Fasc. 3 (n° 155). Le rôle et la valeur dramatique de la scène de reconnaissance dans la tragédie grecque [Donald Clive Stuart] 268-290. Contrairement aux apparences, Aristote reconnaissait vraiment la valeur dramatique des sentiments de sympathie, d'attente et de surprise. C'est par rapport à ces ressorts de la tragédie qu'il faut juger la valeur des scènes de reconnaissance, c'est ainsi que la jugeait Aristote. Le sens des mots ἔλεος et φόβος dans la Poétique. La surprise et l'attente dans la tragédie grecque. Etude des divers types de scènes de reconnaissance d'après Aristote. La théorie d'Aristote peut s'appliquer à toutes les scènes de reconnaissance dans la tragédie grecque en général. Le rôle de telles scènes est divers ; elles peuvent contribuer à l'exposition, à la préparation,

au développement de l'action, au dénouement, etc. Leur valeur dramatique est indépendante de la façon dont se produit la reconnaissance ; elle résulte de l'intensité des sentiments : sympathie, attente, surprise, qu'elle excite, et de son rôle dans la marche de l'action. ¶ Le préfixe négatif composé an-a en grec [Eugène Watson Burlinghame] 299-305. Le préfixe se trouve dans ἀνά-εδνος, ἀνά-ελπτος, ἀνά-γνωστος, ἀνά-πνευστος, dans les mots ana-bhâva, anamata, ana-malagga en pali, et un grand nombre de fois dans les prakrits et vernaculaires de l'Inde. On le rencontre aussi en iranien. ¶ Omoroka et Thalatth [Paul Haupt] 306-311. Etude critique et linguistique sur Ομορωκα, l'une des créatures primitives d'après Bérose, la Θαλατθ des Chaldéens et la Θάλασσα des Grecs. ¶ Cicéron, ad Att. XV, 9,1 [Tenney Frank] 312-313. Explication. ¶¶ Fasc. 4, nº 156. Un « thème suggéré » aux poètes de l'époque d'Auguste [Elizabeth Hazelton Haight] 341-366. Le culte d'Apollon et les oracles sibyllins en Italie ; comment l'extension de ce culte et le prestige de ces oracles se rattachent à la politique religieuse d'Auguste. Il semble que l'Empereur et Mécène aient suggéré aux poètes contemporains l'idée de célébrer tout particulièrement Apollon et les oracles de la Sibylle en les associant à la légende d'Enée, aux origines de la gens Julia et à la glorification de l'Empereur. Etude des passages où Virgile traite ce thème officiel. Sans doute les autres poètes ont-ils subi à ce propos l'influence de Virgile ; comment le thème en question a ainsi été traité par Horace, par Tibulle, par Properce, par Ovide. ¶ La date de la loi Vatinia [Evan T. Sage] 367-382. Discussion de la date acceptée à tort par Ferrero, sur la foi de Suétone, pour la formation du premier triumvirat. Principaux événements de l'an 59 av. J.-C. ; leur ordre chronologique. La loi Vatinia, ses rapports avec la situation politique. Contrairement à ce qui a été admis d'après Suétone, il ne semble pas que le Sénat ait violé la loi Sempronia lors de l'attribution des provinces consulaires. Voici quel paraît être d'une façon générale l'ordre dans lequel se sont succédé les événements en l'an 59 av. J.-C. : 1º Mesures ayant pour but de fortifier la situation de César et celle des triumvirs ; 2º Mesures destinées à assurer l'avenir de César, en particulier la loi Vatinia ; 3º Série de mesures législatives. La loi Vatinia se placerait ainsi tout à la fin de l'an 59. ¶ Vindiciae Phaedrianae [J. P. Postgate] 383-392. Explication d'un certain nombre de prétendues obscurités ou illogismes dans le texte de Phèdre, XIV ; III, 7 ; IV, 13,7 ; I, 10 ; V, 5 ; IV, 19,6 ; App. 15,10 ; App. 13 ; III, 8,14 sqq. ¶ La « modération », la sagesse opposée à la folie dans la tragédie grecque [Larue Van Hook] 393-401. De l'étude d' « Electre » de « l'Œdipe Roi » de Sophocle, et du « Prométhée enchaîné » d'Eschyle, on peut tirer les conclusions suivantes : les tragiques grecs ont volontiers opposé la sagesse à son contraire. Le sens exact qu'ils donnent alors à τὸ φρονεῖν est déterminé par les exigences de l'intrigue, des caractères, de la situation ; ainsi dans « Electre », τὸ φρονεῖν implique l'idée de prudence, dans « Œdipe roi » celle de sagesse, dans « Prométhée » c'est l'obéissance à Zeus. ¶ Aenas Tacticus [W. A. Oldfather] 402-404. Notes critiques sur le texte d'Aenas Tacticus, d'après l'édition de R. Schöne, Leipzig, 1911. ¶ [Arthur Stanley Pease]. Note critique : Aenas Tacticus 38,4-5. ¶ Les Κεστοί de Julius Africanus [W. A. Oldfather et A. S. Pease] 405-406. Lectures proposées pour un certain nombre de passages. ¶ Praevaricatio et delirium [Norman W. De Witt] 407-408. Discussion sur l'étymologie de ces deux termes. Le verbe praevaricare n'a pas dû être purement et simplement emprunté au langage des laboureurs et transporté sur le Forum ; le verbe « varicare », marcher en écartant les pieds, étant actif, le verbe « praevaricare » ayant un sens déponent possède en outre un pré-

fixe ; le terme praevaricare a dû être forgé par quelque Caton habitué aux choses de la campagne pour flétrir la conduite de ceux qui adoptent délibérément une attitude de duplicité. Le verbe delirare signifie aussi à l'origine s'écarter du sillon (lira), peut-être aussi s'écarter de la verticale, le mot « lira » désignant probablement la rainure tracée sur la planche employée avec le fil à plomb. ¶ Dans les quatre fascicules « Courtes notices » [B. L. Gildersleeve]. G. Rouillard.

American historical review (the), XXIII (1917-1918). N° 4. Impérialisme oriental [Albert T. Omstead]. 755-762. Vues générales. ¶ Impérialisme grec [William S. Ferguson]. 763-771. Résumé des faits considérés du point de vue des peuples menacés par les entreprises impérialistes. Les Grecs ne pouvaient vivre sans l'autonomie des cités, car cela aurait signifié sans démocratie ; ni avec elle, car cela signifiait tôt ou tard la perte de l'autonomie ; malgré cela, ils ont eu un développement et une vie incomparablement heureux et longs. ¶ Impérialisme romain [George W. Botsford]. 772-777. Le système hellénistique trouvé par les Romains en Sicile, en Macédoine, dans le royaume des Séleucides, en Egypte, a été introduit et développé par Jules César, plutôt qu'il n'a continué et adopté les institutions de l'époque républicaine. Il se considérait comme le successeur d'Alexandre le Grand. Octave a repris les éléments subsistants dans la constitution républicaine, est revenu à l'idée fondamentale d'un Empire gouverné par la nation italienne, a pris pour administrateurs les membres de l'aristocatie républicaine. Claude a rompu avec cette pratique, impossible dans la décadence de l'Italie. Ce personnage excentrique a été le plus grand créateur en politique entre Auguste et Hadrien. Les affranchis grecs auxquels il abandonna la conduite des affaires répudièrent le système d'Auguste et introduisirent définitivement une politique hellénistique, comprenant : 1° une grande administration civile rendant le gouvernement apte à assumer constamment de nouvelles fonctions ; 2° l'assimilation politique rapide des provinciaux à Rome. Ce mouvement continua jusqu'à Dioclétien qui le fit complètement aboutir. Le Bas-Empire est essentiellement hellénistique. Causes de la décadence de l'Empire. La principale a été l'abaissement de l'intelligence et des connaissances. La conquête romaine a détruit la plus grande partie de la vie intellectuelle, par ex. à Tarente, Syracuse, Pergame, et l'administration romaine a réprimé et découragé le peu qui en subsistait. Le gouvernement impérial, sous Auguste, a refusé son patronage aux talents locaux, et après Auguste, a donné un faible encouragement à ceux de la capitale. La divinisation des vieux auteurs a aussi arrêté toute recherche de nouveauté. Les résumés prirent la place des originaux. < Les autres articles de cette année ne nous concernent pas. >

Art and archaeology. < Cette Revue est réduite de moitié pour 1918 et ne forme qu'un seul volume. > Vol. VII. N° 1-2. Numéro double consacré à l'anniversaire de Santa-Fé. ¶¶ N° 3-4. Mars-avil. Epidaure et la médecine gréco-romaine [Ch. N. Smiley]. 120-130. Bref résumé sur les fouilles d'Epidaure et la médecine antique. 9 gravures : Le Tholos ou rotonde du sanctuaire d'Asklépios à Epidaure ; le théâtre d'Epidaure ; instruments de chirurgie du musée de Naples (3 grav.) ; statue d'Asklépios (3 grav.) ; Nikè d'Epidaure. ¶ N° 5-6. Mai-juin. Numéro double consacré à la Palestine. Recherches archéologiques en Palestine [A. T. Clay]. 160-162. Vue de Jérusalem, côté sud de la citadelle. ¶ La citadelle de Jérusalem [W. J. Moulton]. 163-172. 9 vues. ¶ L'école américaine d'études orientales à Jérusalem [J. A. Montgomery]. 173-179. 3 grav. ¶ Tombes peintes de Palestine [J. P. Peters]. 181-195. 13 gravures. Ces tombes du IIe s. av. J.-C. sont d'art hellénistique. ¶ Les

fouilles de Harvard à Samarie [D. G. Lyon]. 196-205. 8 grav. ¶ Le monnayage de Palestine [E. T. Navell]. 206-211. 2 pl. de monnaies, depuis les dariques et les sicles phéniciens jusqu'aux monnaies romaines et aux sicles juifs du temps de Domitien. ¶ Fouilles près de la rue de Damas [G. A. Barton]. 212-214. 1 fig. ¶ Notes et nouvelles sur la Palestine. 215-216. ¶¶ N° 7. Juill.-août. Numéro double italien. Quelques sculptures en Italie pendant la guerre [A. W. Van Buren]. 225-238. 13 grav. Précautions prises pour protéger les œuvres d'art contre le vandalisme germanique (le Gaulois mourant sous les sacs à terre). ¶ Les fresques de Bosco-Reale au Musée métropolitain de New-York [Gisela M. A. Richter]. 238-246. 9 grav. dont un plan de la villa ancienne de Bosco-Reale; peintures décoratives; paysage de jardin, festons de fleurs et de fruits avec masques suspendus, femme tenant un bouclier, homme et femme assis sur un canapé, femme jouant de la lyre. ¶ La représentation d'un volcan sur une médaille italienne de la Renaissance [H. S. Washington]. 255-263. 6 fig. Manière dont à diverses époques on a représenté un volcan en éruption (Etna, Stromboli, Vésuve); photographie de l'éruption du Krakatoa. ¶ La tombe de Virgile [Fr. W. Kelsey]. 264-271. 7 grav. ¶ La villa d'Hadrien [N. E. Harry]. 272-277. 4 grav. ¶¶ N° 8. Sept -oct. Notes et nouvelles. 337-338. L'enfant à l'oie : 2 grav. — 340-341. L'archéologie dans les colonies italiennes : découvertes en Cyrénaïque, statues trouvées dans les thermes de Cyrène; temple de Jupiter. Les monuments de cette ville ont souffert d'une insurrection juive; la plupart des statues ont été restaurées ou rétablies par Hadrien. ¶¶ N° 9. Nov.-déc. Tours et châteaux préhistoriques dans le S.-O. des Etats-Unis. 353-366. 13 fig. ¶ Chirurgie chez les anciens Péruviens [G. G. Mac Curdy]. 381-394. 18 fig. Mentionné à cause des preuves de l'usage de la trépanation dite préhistorique. P. L.

Classical Journal (The). < Nous n'indiquons pas les articles de pédagogie ou d'enseignement. > Vol. XIII (1917-1918). N° 4. Janvier [Pipeaux de Pan]. 225-229. Citations de poèmes anglais du prof. Keith Preston, qui signe Pan, et qui s'inspire d'Horace et de Martial. ¶ Les animaux curieux de la forêt hercynienne [W. W. Hyde]. 231-245. Dans B. G., 25-28, César décrit trois animaux curieux. Ces chapitres ont été discutés. En tout cas, le fond n'en est pas merveilleux. Tout s'explique parfaitement pour le renne (bos cerui figura) et l'urus. Pour l'élan, le détail « crura sine nodis articlisque habent » et l'histoire qu'il dort debout appuyé à un arbre sont imaginaires ; mais les deux faits étaient affirmés par les Anciens à propos de l'éléphant. Tout le reste de ces descriptions, comme le prouvent les données de la zoologie et les idées des Anciens, peut s'expliquer rationnellement. ¶ Les Pères de l'Église et les cultes orientaux [Gordon Laing]. 246-257. Attaques dirigées contre le culte de la Grande Mère, Isis et Mithra. Cette polémique trahit une certaine ignorance, repose sur des erreurs et des confusions de divinités qui n'ont rien de commun, s'attache à des vétilles. L'adversaire le plus redoutable du christianisme fut le mithraïsme. ¶ Q. Horatius Flaccus, Ph. d., professeur de morale [B. L. Ullmann]. 258-266. Caractères généraux de la poésie d'Horace, considérée surtout dans Od. I, 3, 4, 7, 9. 11, 16, 18, 22, 34, 24 ; III, 1-6. Pendant deux mille ans, ces odes ont fait d'Horace le professeur de morale dans tous les collèges du monde occidental. ¶ Une famille d'athlètes [E. L. Green]. 267-271. La famille de Diagoras chanté par Pindare. ¶ La période de transition dans l'éducation athénienne et l'éducation moderne [J. C. Morgan]. 272-276. ¶ La force de hominis dans César, B. G., V, 58,6 [B. O. Foster]. 277-281. Il pose une antithèse entre l'homme et la

Fortune ; c'est l'écho d'un lieu commun ; Plt., Ps., 678 ; Cic., Font., 43 ; Tull., 51 ; Balb., 9 ; Tusc., II, 11 ; V, 25 ; Lael., 20 ; Att., XIV, 11,1 ; Ces., B.G., VII, 20,2 ; Hirtius, 43,5 ; Sal., Jug., 92,6 ; Publ. Syrus, 192 ; T. L., V, 19,8 ; VI, 23,9 ; etc. ; Sén. Contr., XXII, 18,9 ; Dial., III, 11,5 ; Pétr., 82 ; Tac., Hist., I, 31 ; etc. ¶ Un point dans l'argumentation de Platon, Apol., 32 A [S. E. Bassett]. 282-283. οὐδ'ἑνί, au lieu de οὐδέν. Prépare la réfutation du grief d'avoir corrompu la jeunesse et prouve qu'il pense à Alcibiade et à Critias, cf. 32 c δημοκρατουμένης et ὀλιγαρχία, et Xén., Mém., I, 2.12. ¶ Xénophon, Anab., I, 59 [G. S. Scoggin]. 283-284. La phrase est correcte ; συνιδεῖν n'est pas le sujet de ἦν, mais un infinitif épexégétique ; la forme au nomin., οὖσα, s'accorde avec le sujet de ἦν. Cf. une phrase analogue, I, 2,21. ¶¶ N° 5. Février. Dumnorix, Fabula braccata [Max Radin]. 314-342. Pièce de collège, en prose latine, avec jeux de scène indiqués en anglais. ¶ Le style du Bellum ciuile justifie-t-il les doutes soulevés sur son authenticité [Miriam G. Paslay]. 343-353. Discussion des faits allégués par divers Allemands. Le style est différent de celui du B. G. parce que les circonstances sont différentes. César, pressé par les événements, pris dans une lutte violente, ne pouvait garder l'égalité et l'élégance de la Guerre des Gaules. ¶ Analyse et interprétation des phrases conditionnelles [R. B. Steele]. 354-353. ¶ La jalousie des dieux dans Homère, II [J. A. Scott]. 372. Cf. Cl. J., X, 181. Pour un passage, P 71, nous avons l'interprétation des Anciens dans Eustathe. ¶ Encore Lincoln et Gorgias [N. W. Dewitt]. 373. Les figures de Lincoln abondent dans la Bible, qu'il lisait assidûment. Le plus colossal exemple d'anaphore se trouve dans Matthieu, 5. Mais Lincoln est l'Esope américain, et là, il avait réellement une source grecque. ¶ Trois passages de l'Agricola de Tacite éd. Elmore [N. W. Dewitt]. 373-374. 19,4 ; 30,4 et 31,5. ¶ Citations de la Bible dans la littérature latine [C. N. Smiley]. 374. Exode 3,5 est cité par un rhéteur chrétien dans un traité grec sur les figures, Spengel, III, p. 145,6. ¶¶ N° 6. Mars [Horace et Thackeray]. 393-410. Horace revit dans Thackeray en nombre de passages et par une partie de sa morale. ¶ Un auteur en exil [Keith Preston]. 411-419. L'exil d'Ovide. ¶ Le voyage entrepris par Télémaque et son influence sur l'action de l'Odyssée [J. A. Scott]. 420-428. Il sert à montrer le caractère de Télémaque, dont le développement est un fait isolé chez Homère ; car les autres personnages ont et gardent leur caractère tel quel. ¶ Roulement dans les magistratures de la république romaine [S. E. Stout]. 429-435. Ce principe était observé sans qu'il y eût de loi positive générale, malgré quelques exceptions. Son abandon dans le dernier siècle avant J.-C. est un des signes les plus clairs de la disparition prochaine d'une gouvernement libre. ¶ Economie de la lumière du jour chez les Romains [B. L. Ullmann]. 450-451. Leurs occupations étaient réglées d'après le lever du soleil ; ils travaillaient beaucoup pendant une longue matinée, laissant l'après-midi à la récréation et aux exercices. ¶¶ N° 7. Avril. Le serment des éphèbes athéniens [J. W. Taylor]. 495-501. Texte, traduction et commentaire. Rapprochement avec le serment militaire des Etats-Unis. ¶ Les femmes dans la famille de César [M. E. Deutsch]. 502-514. La famille immédiate de César était exclusivement composée de femmes, sa mère Aurelia, ses deux sœurs, Julia Maior et Julia Minor, ses femmes, Cossutia, Cornelia, sa tante Julia, etc. ¶ Aere conlato [J. F. Ferguson]. 515-520. Cette formule épigraphique est un signe de la générosité romaine dont les inscriptions contiennent tant de preuves. Différentes classes qui emploient cette formule. Exemples caractéristiques. Exemples littéraires. Liste des inscriptions contenant cette formule. ¶ La seconde Necyia [S. E. Bassett]. 521-526. Elle ne peut

être supprimée de l'Odyssée sans laisser de lacunes. ¶ Pain de guerre romain [M. E. Deutsch]. 527-528. Cés. B. C., III, 47-49; cf. Pl., N. H., XIX, 8 (41), 144; Suét., Cés., 68; Ap., II, 61; Plut., Cés., 39; Polyèn, Strat., VIII, 23,24; Lucain, VI, 109-117. ¶ Athéna et les aventures d'Ulysse [S. E. Bassett]. 528-529. Elle est absente des aventures des livres IX-XII de l'Odyssée pour une raison de composition. ¶¶ N° 8. Mai. Horace sur la poésie contemporaine [Tenney Frank]. 550-564. On a abordé l'étude de l'Art poétique par la voie de la recherche des sources. Mais il faut surtout l'interpréter par les courants contemporains, les idées qu'Horace trouve dans son entourage, qu'il approuve ou désapprouve. ¶ Cumes dans la légende et dans l'histoire [Elizabeth H. Haight]. 565-578. Les données fournies par les auteurs permettent de reconstituer son histoire, que l'on peut documenter archéologiquement d'autre part d'après l'ouvrage monumental de Gabrici. ¶ Les classiques et les Pères grecs, saint Basile [R. J. Deferrari]. 579-591. Influence de la littérature attique. ¶ Jours que jette sur la vie romaine la littérature [Ch. Chr. Mierow]. 592-599. Pages de Pline le jeune, Ovide (Tr. III, 3), Cicéron (Att. IV, 1). ¶ Virgile et la littérature apocalyptique [N. W. De Witt]. 600-606, Son œuvre a un fond prophétique qu'il doit à l'influence des Orientaux. Tout n'était pas dans la politique aristocratique des Cicéron, des Tite-Live, des Tacite. Cela était le passé. Virgile a su prendre dans les aspirations souterraines de son temps, manifestées par les Orientaux, la largeur de vision qu'il a mêlée au poème épique. ¶ Homère avait-il en vue une Odyssée en composant l'Iliade [J. A. Scott]? Certainement non, car il ne songeait alors nullement à Ulysse comme héros d'un grand poème. ¶ Elément pastoral dans l'épigramme grecque [Ch. E. Witmore]. 616-620. Exemples de l'anthologie. ¶ Subjonctif conditionnel [B. M. Allen]. 621-22. ¶ Lincoln et Gorgias encore une fois [Ch. N. Smiley]. 623. ¶¶ N° 9. Juin. Quelques faits d'ordre des mots en latin [A. T. Walker]. 644-657. Place de l'adjectif épithète. Propositions subordonnées intercalées. ¶ Lesbos dans la guerre de Troie [E. S. Shields]. 670-681. Elle a a été conquise alors par les Grecs. ¶ Achille et les armes de Patrocle [J. A. Scott]. 622-686. ¶ Comparaisons dans Homère et dans Virgile [J. A. Scott]. 687. L'étude de Virgile montre que le plus grand nombre de comparaisons constaté dans l'Iliade par rapport à l'Odyssée tient à la différence des sujets. ¶ Hexamètres de Cicéron [J. C. Rolfe]. 688. Le jugement courant est injuste. ¶ Encore trois notes sur l'Agricola [N. W. De Witt]. 689-680. Sur 36,3; 44,4-5; 45, 1.

Volume XLV (1918-1919). N° 1. Octobre. Cicéron sur la paix et la guerre [G. A. Harrer]. 26-38. Recueil de textes, tirés de tous les ouvrages, mais surtout du De officiis et de la République. Attitude de Cicéron dans les guerres du temps d'après sa correspondance. ¶¶ N° 2. Novembre. Aspects maritimes de la Grèce homérique [C. A. Maury]. 97-102. Homère est un témoin exact de la vie maritime d'une époque. Mais la marine grecque, en dehors de l'expédition de Troie, est purement côtière. Le commerce et la navigation lointaine appartiennent à la Crète et à l'Egypte. ¶ La politique de Charlemagne sous l'influence de la Cité de Dieu de saint Augustin [Th. K. Sidey]. 119-127. Einhard permet de mesurer cette influence. ¶ César, B. G., I, 9 [B. M. Allen]. 132. Il ne faut pas sous-entendre devant ut prohibeant, ne transeant : obsides dant; l'idée à suppléer est celle de convention, promesse, qui n'est pas exprimée, mais résulte suffisamment du contexte et de perficit. ¶¶ N° 3. Décembre. Les sources classiques de W. L. Landor [Elizabeth Nitchie]. 147-166. ¶ Fouea [A. C. Nutting]. Pièce écrite en prose latine, avec indication des jeux de scène en

anglais. 176-184. ¶ Etudes de sémantique latine [N. W. De Witt]. 185-190. Parenté de industrius et de instrumentum, de induperator et de parare, de explorator et de plorare (cf. Seruius, En. VII, 168), de praetor (celui qui reçoit et dicte le serment) et de praeire uerba, de prouincia (pays des frontières) et de uicus (ϝοικία) avec l'n de uincere.

Classical Philology, vol. XIII, 1918. N° 1. Noms d'oiseaux dans les glossaires latins [W. N. Lindsay]. 1-22. Contribution à un projet de Dictionnaire des mots anciens que rendront possible le Corpus Glossariorum Latinorum et le Thesaurus Glossarum de Goetz. Trois sources. I. Le Glossaire Philoxène, glossaire complet latin-grec compilé dans quelque monastère d'Italie. Ses noms d'oiseaux proviendraient de : 1. Festus, résumé de Verrius Flaccus; 2. de Charisius, listes de noms tels que les noms qui diffèrent de genre en latin et en grec. Notre texte de Charisius est très imparfait, un seul ms. de Bobbio vers 700; 3. Notes marginales sur les mss. de Virgile, des Satiriques, de la Bible (Itala). II. Le Glossaire Abolita, compilation monastique espagnole vers la fin du septième siècle (?). Ses noms d'oiseaux viennent de Festus et de notes marginales sans valeur des mss. de Virgile. III. Glossaire Abstrusa, œuvre d'un compilateur monastique français, du septième siècle puisant dans les scolies de Virgile (Donat, etc.) et dans des notes marginales de mss. de la Bible (Itala). Un livre scolaire tenant du manuel de conversation et du dictionnaire, publié en 200 A. C., Hermeneumata pseudo-Dositheana, contient une liste alphabétique de noms d'oiseaux latins suivis des équivalents grecs. Les glossaires latins intéressent les linguistes et les historiens. Tel vieux mot sauvé par un ms. de Leyde du douzième siècle nous montre l'Irlande devenue le refuge du savoir après les invasions barbares : sub quorum vastatione omnes sapientes cismarini fugam ceperunt et in transmarinis, videlicet in Hiber<n>ia et quocumque se receperunt maximum profectum sapientiae incolis illarum regionum adhibuerunt (voir K. Meyer, dans Irish Review, nov. 1912). Excepté certaines parties de l'Italie, l'Irlande était la seule contrée de l'Europe où le grec fût connu et enseigné. Connaître l'origine d'une glose permet souvent d'en juger la valeur. Notes sur le précédent article d'Arcy Wentworth Thompson. Discutent l'identification d'une trentaine de noms latins d'oiseaux. ¶ OI AΘANATIZONTEΣ (Herodotus, IV, 93-96) [Ivan M. Linforth], 23-33. A propos de l'expédition de Darius en Thrace, Hérodote décrit les idées et les pratiques religieuses des Gètes. Il le fait avec son esprit de grec et nous révèle involontairement les instincts et les croyances de la Grèce. Hérodote dit trois fois des Gètes ἀθανατίζουσι. Comment l'entendre ? Quelle action définie désigne ce verbe actif ? Le sens « croire à l'immortalité » admis par Larcher Rawlinson, How et Wells n'explique pas les textes où l'on voit les Gètes rendre les hommes de leur race immortels. Hérodote, V, 4; Platon, Charmides, 156 D; Diodore I, 94; Arrien Anab. I, 3,2; Photius, Suidas, Etymologicum Magnum, s. v. « Zamolxis »; Lucien Σκύθης I (860); Lucien θεῶν Ἐκκλησία 9(533). Le mot dans les deux passages de Lucien a le sens de « déifier », θεοποιεῖν. Même sens dans Diodore, II, 20, Dion Cassius, XLV, 7; Aristote, fr. 601 (Atheneus, XV, p. 697 a), Polybe, VI, 54.2; Philon περὶ συγχύσεως διαλέκτων , 149 p., 427 M.; Josèphe Ant. Jud. XVIII, 1.5. Pour les Grecs devenir ἀθάνατος c'est devenir divin. Aristote Nich. Ethique, X, 7.8; Philostrate Vit. Apollon, VIII, 7. ἀθανατίζειν = faire le dieu, jouer le rôle d'un dieu. Le composé ἀπαθανατίζειν n'a que le sens transitif : rendre immortel et divin, diviniser; οἱ Γέται οἱ ἀθανατίζοντες = Les Gètes qui pratiquent la déification. Si Hérodote emploie l'expression c'est que l'idée était courante chez les Grecs. Les Gètes refusaient de

reconnaître d'autres dieux que le leur, Zamolxis. Ils croyaient à ce que nous appelons la métempsychose. Les Grecs tenaient Zamolxis pour un esclave imposteur qui avait dupé sa nation en se cachant pendant trois ans, et la doctrine des Gètes sur l'âme pour une absurdité ridicule. Celui qui nie la réalité de la mort ne mérite qu'un sobriquet méprisant. Les Gètes furent οἱ ἀθανατίζοντες. Les Grecs appliquèrent sans doute aux Gètes le terme de mépris dont ils désignaient Pythagore et les charlatans mystiques de l'Ionie auxquels le rationaliste grec ne se laissait pas prendre. Cette interprétation du texte d'Hérodote nous ferait connaître l'attitude de la majorité des Grecs envers les cultes mystiques qui s'introduisirent au septième et au sixième siècle avant le Christ et qui étaient destinés à exercer une profonde influence sur l'avenir de la pensée grecque. ¶ Quelques remarques sur les cas de trahison dans la société romaine [Elmer Truesdell Merrill], 34-52. La désobéissance au commandement de l'état, l'affirmation du droit de l'individu contre le droit de la communauté à limiter et à contrôler son action, tel est le concept le plus ancien de la trahison chez les Romains. Il était plus large et plus indéfini que dans les états modernes. Ainsi le meurtre d'un citoyen pouvait y rentrer comme un acte d'insubordination militaire. Le crime de trahison dut être reconnu et puni longtemps avant que la philosophie ou la jurisprudence eussent analysé la nature de l'état et ses droits, le caractère essentiel et les variétés de la trahison. Ces conclusions ressortent d'une étude comparative de la coutume, de la loi et du langage. Le plus ancien nom romain du crime de trahison fut perduellio = guerre mauvaise, par opposition à justum bellum. Il garda ce sens sous la République et même sous l'Empire. Par une autre figure le traître était appelé parricida. Parricidium et perduellio sont deux Ménechmes qui ont comme tous les mots pour origine une figure. Vers la fin de la République on adopta un terme plus général qui ne semble pas suggérer essentiellement une faute militaire. Commettre une trahison, c'était majestatem populi Romani imminuere ou laedere. Perduellis fut plus réservé à son sens étymologique. Dans les derniers temps républicains parricida et même hostis furent des épithètes oratoires non des définitions techniques. Même quand le Sénat déclarait hostes certains citoyens, ce n'était qu'une menace. Menace aussi les décrets qui déclaraient tel ou tel acte contra ou adversus rem publicam, ou improbe factum (Tite Live, X, 9,6, la plus ancienne sanction de la troisième loi valérienne de provocatione 300 a. C.). On ne peut fixer la date à laquelle perduellio commença d'être réservé à la trahison militaire. Il est naturel que les historiens l'aient employé pour désigner rétrospectivement ce crime. Les graves fautes militaires et quelques autres non strictement militaires continuèrent à être classées trahisons, mais on en vint à distinguer le meurtre, le sacrilège, l'extortion ou le détournement de fonds. Le cas d'Horatius accusé de perduellio pour le meurtre de sa sœur a été regardé comme un cas modèle. Les derniers juristes de la République s'y intéressaient à cause de la procédure suivie : accusation, citation devant le roi, délégation des duumviri, appel contre la sentence de mort aux comitia du peuple. Ce qui trouble quelques modernes c'est que la charge était perduellio. Les anciens n'y voyaient rien d'obscur (Tite Live, I, 23 ff.). Le cas de Rabirius (63 av. J.-C.) où le consul Cicéron fut défenseur en appel fut réglé sur ce vénérable précédent. Mais Rabirius était accusé du meurtre de Saturninus un tribun de la plebs. Le meurtre d'un officier de l'état pouvait être perduellio. Mais comment le meurtre d'Horatia rentrait-il dans cette catégorie? On a proposé diverses explications : Horace était un soldat en service; ou Horace a

usurpé une fonction de l'état, ou la tradition est dans l'erreur en désignant par perduellio la charge qui pesait sur Horace (ainsi Mommsen et trois siècles avant lui Turnebus). La difficulté disparaît avec la distinction de deux périodes dans l'histoire du sens de perduellio. Toute l'histoire de la République Romaine est une histoire de l'irréconciliable antinomie entre une théorie aristocratique et une théorie démocratique de gouvernement. La perduellio attaque l'existence de l'état. C'est le droit et le devoir du magistrat d'imposer sans délai l'obéissance à l'autorité publique. Mais la communauté a le droit de juger ses membres. Il y a donc conflit entre le magistrat administratif et le droit judiciaire de la société. Aucun acte de trahison ne peut ipso facto mettre un citoyen hors la loi. (Cicéron pro domo sua 33.) Aucun citoyen ne pouvait être exécuté sans droit d'appel au peuple dans les comitia contre la sentence de mort. Comment et quand ce principe fut-il établi ? Cela n'est pas historiquement déterminé. Horatius en appela au peuple contre la sentence des délégués du roi et fut acquitté. Mais attribuer des formes légales à un procès si ancien est un anachronisme. Même le langage de lex horrendi carminis (Liv. I. 26.6.) n'est pas d'une si lointaine antiquité. Il paraît certain que les mots vel intra pomerium vel extra pomerium appartiennent à l'époque qui suivit l'établissement de la provocatio. Toute l'histoire de ce procès légal est une invention qui a pour but d'attribuer une haute origine à la provocatio ad populum. C'est la pensée de T. Live. Denys (III, 22) ne connaît rien de l'appel des duumviri et dit que par une prudente concession du roi, le peuple rendit pour la première fois une sentence capitale dans le jugement d'un citoyen. Le droit du peuple de réviser une sentence capitale contre un citoyen fut affirmé de temps en temps dans des actes légaux. Preuve qu'il fallait le maintenir contre l'opposition de l'autorité. Le dernier de ces actes fut la lex Sempronia votée sous la conduite de Gaius Gracchus en 123 a. C. Dans la période qui précéda C. Gracchus le sénat avait réduit à rien les droits du peuple constituant de temps en temps des tribunaux dont les sentences capitales étaient sans appel. La lex Sempronia de provocatione était inspirée par la pensée de rendre au peuple le droit de prononcer les sentences capitales. Le sénat y riposta par le senatus consultum ultimum. T. Live (III, 4.9) dit qu'en 464 a. C. le Sénat fut si effrayé des succès militaires des Aequi ut, quae forma senatus consulti ultimae semper necessitatis habita est, Postumio, alteri consulum, negotium daretur, videret ne quid res publica detrimenti caperet. Il semble raisonnable de penser que Tite Live a par méprise transformé en la formule du senatus consultum ultimum un décret spécial du sénat conférant au consul en charge des pouvoirs extraordinaires pour la défense de la cité. Un peu plus tard (T. Live, VI, 19) les magistrats par un vote du Sénat en 384 a. C. furent commissionnis ut videant ne quid ex perniciosis consiliis M. Manlii res publica detrimenti capiat. Nous avons ici le texte du décret tel qu'il fut régularisé aux derniers jours de la République. Il n'était apparemment pas si bien établi, quoique ancien, au temps de Gracchus. Cicéron (Phil., VIII, 14) rapporte que les termes du décret de 121 a. C. furent de ea re ita censuerunt, uti L. Opimius consul rem publicam defenderet. La formule technique de la clause introductive indique que la clause dépendante a aussi été notée verbatim. Cependant Cicéron était familiarisé avec le texte plus d'une fois employé de son temps, videret ne quid detrimenti res publica caperet (cf. Cat., I, 4). Plutarque (C. Gracch. 14) semble s'accorder avec Cicéron et précise le texte : προσέταξαν Ὀπιμίῳ τῷ ὑπάτῳ σώζειν τὴν πόλιν ὅπως δύναιτο καὶ καταλύειν τοὺς τυράννους. Il faut convenir que T. L. a falsifié

son récit. Du reste comment les magistrats eussent-ils agi en 384 sous ce fatal décret ? Ils eussent traduit Manlius devant le peuple pour la forme ! Parturiunt montes... Il semble tout à fait incroyable que le senatus consultum ultimum en sa forme propre ait existé avant 121 a. C. Plutarque dit clairement qu'Opimius fut le premier à exercer cette autorité quasi dictatoriale (C. Gracch. 18). Elle ne fut certainement pas invoquée contre Ti. Gracchus et ses partisans. On sait du reste ce qui arriva. C. Gracchus ou plutôt ses misérables associés après quelques négociations inutiles recoururent aux armes. Le consul Opimius marcha contre eux et en fit un lamentable massacre. La lex Sempronia succombait dans le mépris et son auteur perdait la vie dans une émeute. Nous ne possédons aucun renseignement sur les débats qui précédèrent le décret. Il avait pour objet de supprimer au moins temporairement la lex Sempronia et de renforcer l'autorité par la proclamation de la loi martiale (cf. Sall. Catil. 29). Personne ne fit remarquer ce retour à la dictature dont l'office était soumis à la provocatio (cf. Festus, s. v. optima lex). Le consul Opimius fut traduit devant les comices pour outrage à la lex Sempronia. Mais le parti sénatorial l'emporta et Opimius fut acquitté. Quel fut le moyen de défense d'Opimius? Nous l'ignorons. Cicéron (De orat. II, 132 ff. et Part. orat. 104) imagine qu'il invoqua le principe suprême du salut de l'état : (quaestio est num poena videatur afficiendus qui civem ex senatus consulto patriae conservandae causa interemerit, cum id per leges non liceret). La défense ne s'appuie pas sur le pouvoir dirigeant du Sénat; (les principes romains ne relèvent jamais un agent de sa responsabilité personnelle), mais sur la maxime salus populi suprema lex (Cicéron, de Leg. III. 8). Le cas paraît ainsi rejeté dans le domaine de l'éloquence judiciaire et de l'esprit de parti. Pourquoi un tribunal populaire eût-il été forcé d'admettre que le meurtre de Fulvius Flaccus intéressait le salut public plus que celui d'Opimius lui-même ? La défense est la même que celle invoquée par Cicéron à la sortie de son consulat, son cas est intéressant à plusieurs points de vue. Cicéron était armé par le dernier décret avant son premier discours; cependant il diffère d'agir, il veut convaincre l'opinion du crime de Catilina et de ce fait que le consul n'a rien fait crudeliter et regie, il recule l'arrestation après le commencement de la rebellion, il s'entoure de toutes les formes judiciaires d'un procès de majesté : on se croirait presque devant le sénat de Tibère. L'explication ordinaire est que le consul avait une nature timorée en dépit de son verbe sonore; il ne connaissait pas bien l'étendue de la conspiration et des sympathies qu'elle pouvait rencontrer; il craignait pour son propre salut. Mais d'un autre côté Cicéron se montre alerte, confiant, hardi, si bien informé qu'il avait de quoi convaincre jusqu'aux chats de Rome. Pourquoi donc hésite-t-il à agir ? C'est qu'il avait des doutes sur le caractère constitutionnel du senatus ultimum. La lex Sempronia n'avait pas été abrogée. Elle avait eu le dessous dans l'acquittement d'Opimius, mais le peuple n'avait pas abdiqué ses prérogatives. Récemment contre le progrès de son pouvoir Cicéron avait espéré en vain unir le sénat et les equites. Les partis avaient croisé l'épée. Ils avaient mesuré leur force l'année précédente dans le cas de Rabirius qu'il n'avait sauvé de la mort que par l'antique artifice du drapeau du Janicule. Exaspéré, le peuple guettait une occasion de revanche. Cicéron espérait difficilement échapper au danger. S'il exécutait des citoyens sous le bouclier du Senatus consultum ultimum, non seulement sa tête était en danger, mais l'autorité du sénat était menacée de ruine; s'il laissait les coupables échapper à la mort, l'existence de la société était en péril. La seule issue était d'infliger la peine de mort et en

même temps de sauver la prérogative du sénat en faisant quelque chose de semblable à ce qu'on avait fait en 121 av. J.-C. pour donner une base nouvelle à la vieille autorité. C'est pourquoi Cicéron, en prudent légiste, sans déroger au pouvoir légal du dernier décret évite d'en employer les formes. Il produit en public un principe constitutionnel entièrement nouveau et il l'accompagne comme d'un corollaire essentiel d'une forme également nouvelle de procédure judiciaire. Le principe nouveau était que les citoyens coupables de trahison perdaient ipso facto (sans doute à l'instant de leur crime) leurs droits de citoyens et la protection de la lex Sempronia (in Cat. I, 28 an leges quae de civium Romanorum supplicio rogatae sunt ? at nunquam in hac urbe qui a re publica defecerunt civium jura tenuerunt). Il soutint son argument devant le sénat avec plus d'ingéniosité que de vérité, si bien que César et tous les sénateurs présents qui étaient sympathiques au peuple accordèrent que les traîtres n'étaient plus citoyens et n'étaient plus protégés par la lex Sempronia (in Cat. IV, 10). Le nouveau mode de procédure consistait à faire prononcer par le sénat la sentence de mort contre les conspirateurs. La procédure du sénat fut assimilée à celle d'une cour de justice (cf. note du professeur Abbott, Classical Journal, II, 123-125. M. Abbott signale que Cicéron regarde le sénat comme siégeant en qualité de cour criminelle. Remarque faite par M. A. H. J. Greenidge, dans sa Legal Procedure, p. 403 ; l'idée remonte à Zumpt et peut-être au delà). L'idée de créer en regard du Judicium populi un judicium senatus compétent dans les causes capitales éclaire les passages suivants de Cicéron De domo sua 33 « hoc juris in hac civitate etiam tum, cum reges essent, fuisse, hoc nobis esse a majoribus traditum, hoc esse denique proprium liberae civitatis, ut nihil de capite civis aut de bonis sine judicio senatus aut populi aut eorum qui de quaque re constituti judices sint, detrahi possit. — Pro Sulla 21 quod tandem, Torquate, regnum ? consulatus credo, mei ; in quo ego imperavi nihil et contra patribus conscriptis et bonis omnibus parui. — In Pis. 14 relatio illa salutaris et diligens fuerat consulis, animadversio quidem et judicium senatus. Phil. II, 18 comprehensio sontium mea, animadversio senatus fuit. — Pro Mil. 8 aut Ahala ille Servilius aut P. Nasica aut L. Opimius aut C. Marius aut me consule senatus. Mais comment distinguer les cas ressortissant à chacun des deux tribunaux ? En réservant au sénat le cas des traîtres déclarés, notoires, en armes contre l'état et dont le danger réclamait une défense aussi urgente que l'attaque d'un ennemi extérieur. Cicéron voulait étendre contre l'ennemi intérieur le pouvoir que la constitution donnait au sénat d'armer le consul contre l'ennemi du dehors. On ne suit qu'imparfaitement la manœuvre oratoire et parlementaire de Cicéron pour faire admettre son innovation (Salluste Catil. 49 ; 51 ; Suet. Jul. 17 ; Cic. 4e in Catil. ; pro Sulla, 33). Le tribun Métellus Nepos lui imposa le silence en l'accusant d'avoir envoyé à la mort des citoyens romains sans leur avoir permis d'en appeler au peuple ; et le tribun Clodius porta contre lui la même accusation devant les comitia. L'arme qu'il avait voulu forger pour se défendre lui et son parti contre le pouvoir grandissant du peuple ne se trouva être qu'un roseau fragile. N'en déplaise à Mommsen et à ceux qui l'ont répété, il est contraire aux faits historiques ainsi qu'à la raison qu'un citoyen pour une faute commise contre l'Etat ait perdu sa qualité de citoyen. Dans la famille, le paterfamilias punit son fils coupable non comme étranger à la famille, mais comme membre de la famille. Il en était de même dans l'état romain. La seule provocatio prouve que dans la période la plus ancienne le traître n'avait pas ipso facto perdu ses droits de citoyen à partir de son crime. Il est étonnant

qu'on ait soutenu qu'il y avait à Rome deux opinions, l'une, aristocratique, tenant pour ennemi le traître dès le moment de son crime, l'autre, démocratique, ne le regardant comme hostis qu'après une condamnation légale. La tradition littéraire et historique est muette sur une telle division de l'opinion. La théorie de Cicéron adoptée par Mommsen ne trouve pas même une apparence de justification dans quelques textes juridiques relatifs à la loi de majesté ou aux déserteurs, Dig. XLVIII, 4, 11; Dig. XLVIII, 2, 20 et Dig. IV, 6, 14. ¶ Mots non-odysséens trouvés dans l'Iliade [John A. Scott] 53-59. Il y en a 1471 (cf. Class. Phil. V, 42). Toutes les parties de l'Iliade sont uniformes dans l'usage des mots non-odysséens. Il résulte du classement de ces mots que l'absence d'un mot ou d'une construction ne prouve nullement que l'auteur ne connaissait pas ce mot et cette construction. ¶ La confusion de la question indirecte et de la proposition relative en latin [A. F. Bräunlich] 60-74. Collection d'exemples de question indirecte et de proposition relative classés sous les rubliques suivantes : 1, l'antécédent est un pronom ; 2, l'antécédent est un nom ; 3, l'antécédent est un nom avec prolepse ou pléonasme; 4, le subjonctif est dû au discours indirect ; 5, à l'attraction ; 6, à l'influence d'un infinitif; 6, à la confusion de la clause-quod avec la question indirecte; 7, à l'influence du mètre et du rythme. Conclusions : la question indirecte et la clause relative sont souvent confondues par les auteurs latins et en particulier par Cicéron. Cette confusion n'est jamais une raison suffisante pour suspecter la lecture d'un manuscrit. ¶ Etude sur la formation du nom en grec. Terminaisons dentales. Mots à génitif en -ιτος, -κτος, -ρτος [Carl de Buck] 75-88. ¶ Note sur la République de Platon T. 562 A. [A. G. Laird] 89-90. L'état démocratique et l'homme démocratique, dit Platon, contiennent toutes sortes de τρόποι (εἴδη τρόπων 554 D) τίς τρόπος τυραννίδος γίγνεται signifie donc : quel τρόπος se développe en τρόπος de tyrannie, car il est est bien évident que la tyrannie est une transformation de la démocratie. ¶ Note sur le grec σκυδὰ [Edwin W. Fay] 90. Hesychius attribue σκυδά à un certain Εὔκλος. ¶ Emendation d'une scolie de Pindare Pyth. 1,20 [Paul Shorey] 90. Au lieu de οὐ κατὰ παντός (II, 14 in Drachmann-Teubner), il faut lire οὐ κατὰ πᾶν ἔτος. ¶¶ N° 2, Les origines de la comédie hellénistique [Henry W. Prescott] 113-137 <cf. Class. Phil., vol. XII, 1916, n° 4, p. 405-425 et Rev. des rev., XLII, 57> (à suivre). On n'a pas donné de preuves complètes de la théorie moderne de l'influence d'Euripide sur la comédie hellénistique. La vogue présente de cette théorie est due en grande partie aux études de Leo sur la comédie romaine, notamment au troisième chapitre de ses Plautinische Forschungen. Mais le raisonnement de ce critique, juste quand il affirme le fondement grec de la comédie romaine, est vicié par des déductions fausses quand il prétend que la comédie hellénistique dépend substantiellement de la tragédie d'Euripide par des éléments communs de contenu et de forme. Quand il prend les règles de l'art d'Euripide pour distinguer ce qui est grec et ce qui est romain dans Plaute il nous entraîne au delà de ce qu'il est possible de connaître. Quelle est la valeur de ces larges ressemblances de forme et de contenu que les critiques modernes trouvent entre l'art d'Euripide et la comédie hellénistique ? Dans le dernier quart du troisième siècle, Satyrus, un Péripatéticien, écrivit une biographie d'Euripide en forme d'un dialogue d'Aristote. Il dit qu'Euripide et la Comédie Nouvelle ont en commun : 1° certaines relations de personnages privés, le mari et la femme, le père et le fils, le maître et l'esclave ; 2° les moyens d'amener la péripétie, a) trahison de jeunes filles, b) substitution d'enfants, c) reconnaissances par le moyen d'anneaux et de colliers ; 3° les στίχοι συντάξεως λεκτικῆς ; ici le papyrus n'est pas très clair

et le texte présenté par les premiers éditeurs peut difficilement être établi. Nous observons ici simplement que Satyrus est un Aristotélicien ; son style et sa terminologie sont d'un Aristotélicien ; mais Aristote lui-même trouve dans la comédie sicilienne-attique, non dans Euripide, le fondement de la Comédie Moyenne. Satyrus, en appliquant d'une manière générale ce que Quintilien dit de Ménandre qu'il admira et suivit Euripide, pense à un type de littérature tout différent. Ce sont là de vagues généralisations dont l'analyse moderne a montré le peu de solidité. L'idée prévaut qu'Euripide en donnant un intérêt considérable à l'amour comme motif dramatique est responsable du thème sentimental de la comédie. Koerte dans un récent essai populaire (Die griech. Komödie, 1914) maintient que das Liebesmotiv a été donné à la comédie par la tragédie. Il mentionne ici Phèdre, Sthenobée, Médée et conclut en disant que si l'on change les noms des personnages héroïques dans Hélène on obtient ein bürgerliches Schauspiel. Sehrt (De Menandro Euripidis imitatore, Giessen, 1912, 25) affirme que Ménandre apprit d'Euripide que la jalousie et l'adultère étaient des moyens propres à provoquer les complications dramatiques, que Ménandre découvrit ce procédé dans les Eifersuchtsdramen d'Euripide ; tout cela à propos de ce fait que dans la Perikeiromène de Ménandre Polémon est l'amant de Glycère et la traite brutalement et que Polémon est le rival jaloux de Moschion, frère de Glycère. Sehrt rapproche l'amour du frère pour sa sœur dans cette pièce du même thème dans l'Aeolus d'Euripide. La reconnaissance du frère et de la sœur dans la même pièce rappelle l'Electre et l'Iphigénie en Tauride d'Euripide. Ménandre assemble les deux thèmes d'Euripide : la Perikeiromène était faite. La dépendance de Ménandre envers Euripide est très vraie ; mais la méthode Sehrt pour obtenir ce résultat est un petit travail de charpentier plutôt que de la critique d'art. Comment les intrigues amoureuses de Phèdre et de Sthénobée entraînent de respectables femmes à des faiblesses extraconjugales ou comment les amours de courtisanes sont un développement ou un soutien de la comédie, ce sont travaux pour les habiles. Polémon est brutal et jaloux comme Médée; mais la seule vie réelle offre assez de motifs à Polémon de couper cruellement la chevelure de Glycère et toute la situation peut trouver sa source dans des événements journaliers pareils à ceux qu'Aristophane expose dans Plutus 1013. Si Polémon était un mari jaloux projetant de tuer ses enfants, on pourrait penser à la Médée d'Euripide. Quoi qu'on puisse dire pour Hélène, l'induction qui veut que la rencontre du mari et de la femme dans cette tragédie ait un rapport avec la rencontre des amants dans presque toutes les intrigues de comédie, ne sera pas établie jusqu'à ce qu'on ait prouvé que cette intrigue comique n'est en somme qu'un thème tragique d'action emprunté par les poètes comiques. Bien des absurdités dans les conclusions courantes seraient écartées si les critiques voulaient distinguer entre l'amour thème, l'amour motif dramatique d'une part, et de l'autre la psychologie et la pathologie de l'amour révélé dans l'action et caractérisant un personnage. Il semble que presque tous les types hellénistiques de poésie sont marqués de ce trait que l'amour y est le thème dominant. En aucun d'eux la manière d'Euripide ne suffit à donner une raison principale et exclusive du phénomène. Au ve siècle l'amour était regardé comme un thème trop peu élevé. Il peut avoir été employé dans la comédie sicilienne-attique du ve. Il a pu exister même antérieurement comme thème de contes populaires. Dans la période hellénistique, l'épopée et la tragédie l'écartèrent. Il paraît inévitablement dans la comédie de la dernière période. Euripide est simplement en avance sur son époque. Les femmes dans la comédie sont seule-

ment employées pour provoquer l'émotion de l'amour. Les hommes le montrent dans l'action sans beaucoup découvrir leur âme. Les conditions générales, psychologiques et pathologiques, et les conséquences sociales et personnelles sont parfois exposées dans une série de discours, mais ces conditions générales sont largement grecques et hellénistiques autant qu'euripidéennes. Quelle preuve avons-nous que l'intrigue tragique ou les spectacles d'Euripide aient pleinement ou pour une large part influencé les intrigues de comédie? Il faut considérer ici ce que les critiques ont coutume d'isoler sous les rubriques amour, trahisons de jeunes filles, expositions d'enfants, substitutions d'enfants, enlèvements, reconnaissances, intrigues et autres éléments matériels. Ce sont les éléments essentiels de l'intrigue dans la comédie. On s'accorde à dire que ces éléments de l'intrigue sont en harmonie avec l'actualité de la vie contemporaine. La tradition littéraire ne fait que d'encourager leur usage. Que cette influence littéraire vînt de la tragédie, plutôt que d'une autre forme littéraire, c'est très probable. Les poètes comiques avaient l'occasion de voir des tragédies sur la scène et la tradition des comédies mythologiques ne tomba qu'à la fin de la période moyenne. A l'origine, avec Epicharme, quelques pièces peuvent avoir été fondées sur une tradition orale ou sur des sources épiques plutôt que sur la donnée tragique d'un mythe, et ensuite à Athènes à travers le cinquième siècle, quoique un peu submergée par la satire politique, la comédie mythologique devient le type favori de comédie dans la période de transition qui précède la comédie de mœurs, de sentiment et d'intrigue, qui est complètement établie dans la période nouvelle. Ces transformations de la tragédie mythologique ont certainement introduit dans le théâtre comique bien des motifs et des situations qu'on retrouve dans la comédie romaine. Le Kokalos d'Aristophane, à en croire le renseignement un peu vague du biographe du poète, contenait des thèmes de trahison et de reconnaissance et les autres thèmes que Ménandre a imités. Dans Anaxandride (peut-être, d'après Suidas, l'inventeur de ces thèmes), l'amour et la trahison ne peuvent guère être séparés de l'intérêt presque exclusivement mythologique indiqué par les titres de ses pièces. La théorie moderne veut que dans la période de transition les pièces d'Euripide furent abondamment prises pour sujets de parodies. Mais les généralisations des critiques ne nous font pas connaître à quelle époque la comédie de mœurs remplaça la comédie mythologique. Les divinités de la comédie mythologique s'humanisèrent-elles jusqu'à prendre les noms de Chrémès ou de Pheidon? Les amours de Zeus en vinrent-elles à des situations sentimentales communes? Les bonnes amies des dieux se changèrent-elles soudain en courtisanes ou en jeunes femmes compromises d'une situation sociale plus élevée que les courtisanes? La parodie des personnages héroïques peut avoir ouvert la voie à la comédie de mœurs. L'Amphitruo de Plaute ne détournerait pas de penser qu'une courtisane a trouvé sa voie dans la comédie de mœurs en contribuant à parodier les illustres amours de Zeus. La place importante des courtisanes dans la vie de ce temps et la Korianno de Phérécrate font croire à une grande influence de la tragédie sur ce point de détail. Le seul moyen d'éviter les vaines spéculations serait de comparer les plans de comédies et de tragédies. Le plan de l'Augé d'Euripide semble avoir été le suivant. Pendant une fête de nuit à Athènes, Héraclès dans l'ivresse d'un banquet a violé Augé, une prêtresse, et lui a laissé un anneau. A la naissance de l'enfant, le père de la prêtresse découvrant la faute de sa fille ordonne d'exposer le nouveau-né. L'enfant est élevé par une daine. Augé

était menacée de mort, mais Héraclès arrive à propos, reconnaît l'anneau et sauve l'enfant et la mère. Pour répondre aux ordres de l'oracle d'Apollon, Teuthras épouse Augé et élève l'enfant Telèphe comme son propre fils. Les éléments de ce plan se retrouvent dans bien des comédies, mais c'est en outre une histoire dramatique. Un détail de la pièce a probablement provoqué la censure des Grenouilles 1080 d'Aristophane. Les poètes comiques de la période de transition, Philyllius et Eubulus, parodièrent l'histoire et peut-être la pièce d'Euripide. Elle était dans l'esprit de Ménandre quand il écrivait Epitrepontes; car l'esclave (583-84) cite un passage de la tragédie justifiant la violence du héros et menace de citer toute la ῥῆσις tragique si Smicrinès n'est pas convaincu. Cette continuité dans la tradition dramatique peut empêcher de regarder comme purement accidentelle la rencontre des éléments tragiques et comiques et de presser trop le fait que la comédie, contrairement à la tragédie, a pris le thème de son action dans la vie contemporaine. Mais quels sont ces éléments communs et quelle en est la signification ? Ce sont la trahison dans une fête de nuit, l'excuse de l'ivresse, l'anneau, la naissance et l'abandon, le dénouement par reconnaissance. Nous trouvons quelques-uns de ces thèmes et de ces situations dans Aulularia, Cistellaria, Truculentus, les fragments grecs de Ménandre. Il semble que les éléments du plan : le stupre, l'exposition, la reconnaissance fournissent dans quelques comédies les scènes de complication et de dénouement. Mais entre les scènes du début et celle de la fin, il y a une foule de données qui ne peuvent provenir de la tragédie. L'Aulularia part de la même idée d'un stupre commis dans l'ivresse d'une fête nocturne de Cérès; mais les complications suivantes naissent d'un conflit entre les plans de Megaronides et l'engagement de Lyconides. Euclio et tout le développement de son rôle et la solution de toutes les complications n'ont rien de commun avec les pièces tragiques et proviennent soit de la vie contemporaine, soit de la plus ancienne tradition comique. Les critiques modernes ont relevé une identité presque complète de paroles entre la justification personnelle de Lyconides (Aul. 794) et Augé (frag. 265 Nauck); ils comparent la scène de reconnaissance dans le Rudens et dans Ion, la reconnaissance de Perikeiromene et les scènes correspondantes de la tragédie, la scène d'arbitrage dans Epitrepontes et dans Alope d'Euripide. Mais il n'y a là que des détails du commencement ou de la fin. Et quel rapport ont avec la tragédie d'Euripide Asinaria, Mercator, Mostellaria, Pseudolus? L'amour et la trahison, l'exposition et la reconnaissance d'enfants sont des éléments flottants, mais l'habileté à faire naître ou à résoudre les complications peut avoir été enseignée pour une grande part aux poètes comiques par la tragédie. Ménandre pensait à Augé d'Euripide en écrivant Epitrepontes; mais les effets essentiels de Ménandre viennent de ce que le séducteur épouse sans le savoir sa victime, découvre ensuite la faute de celle-ci et la punit dans l'ignorance où il est de l'identité du coupable. A cela s'ajoutent les effets accidentels du rôle de la courtisane Habrotonon. L'histoire d'Augé n'est pour rien dans tout cela. Ménandre paraît avoir construit sa pièce non en humanisant Augé et Héraclès par une simple transposition de l'histoire tragique, mais par l'invention d'une situation entièrement différente et d'embellissements dans lesquels l'histoire tragique fournit au plus quelques fils dans la riche broderie de son propre dessin. Il a créé une situation d'une puissance tragique bien supérieure à ce que l'histoire d'Augé pouvait lui suggérer. Un tel intérêt est une caractéristique personnelle que ne révèlent certainement pas les auteurs grecs de Asinaria, Mercator, Mostellaria, Pseudolus et Ménandre ne l'a jamais

découvert à un pareil degré. Les critiques modernes ont donc exagéré l'influence d'Euripide. Les expédients empruntés à ses pièces ne sont que des artifices pour faire naître ou résoudre des complications scéniques et ces expédients ne se retrouvent que dans un nombre relativement faible de pièces encore existantes. Quoiqu'il soit impossible de généraliser, en décrivant l'intrigue comique, on peut dire que la partie centrale d'une comédie, le corps de l'action consiste dans la plupart des cas en une intrigue qui vise à délivrer deux amants des complications initiales et qui quelquefois les entraîne à des complications ultérieures. Les critiques relèvent ce plan d'intrigue dans Ion, Iphig. Taur. et Helena. La valeur de leur effort peut être contrôlée par l'examen des ressemblances entre certaines parties d'Hélène et le Miles Gloriosus. Leo voit dans Helena le pont qui conduit d'Euripide à la Comédie Nouvelle. Il s'agit dans les deux pièces de réunir deux sincères amants. Dans les deux pièces l'héroïne est accompagnée de serviteurs portant des présents offerts par le traître de la pièce. Elle suit sur un vaisseau ici son mari, là son amant déguisé en matelot pour duper le traître. Dans la tragédie, Hélène, dans la comédie, un esclave engage un long dialogue avec le traître pour donner au spectateur l'impression du danger. Dans les deux pièces avant que le tour soit joué, son succès est mis en grand danger par les propositions de la dupe. Dans les deux pièces, la dupe est informée du succès du tour qui la confond par des serviteurs qui portaient ses présents. Il y a ici un ensemble bien fait pour encourager les chercheurs de sources. Mais il serait possible de présenter les choses beaucoup moins favorablement si l'on n'était pas obsédé par la théorie de l'influence d'Euripide. Le déguisement de l'amant en matelot est imposé par les conditions et la mise en scène des deux intrigues. L'enlèvement de la jeune fille et la consignation de l'esclave par les pirates chez le traître à Ephèse n'est emprunté ni à Hélène ni à aucune tragédie, mais à l'expérience du temps. Le reste est imposé par les conditions de l'art dramatique. Par un heureux accident, comme Leo le remarque, une comédie latine est parallèle à une tragédie d'Euripide dans l'arrangement matériel de l'intrigue. Mais par un autre accident malheureux, aucune autre comédie latine n'a de ressemblance avec une autre intrigue d'Euripide. Sur trente-six pièces latines une seule se trouve apparentée à une intrigue d'Euripide et cette ressemblance générale est combinée avec beaucoup de différences. Laissant de côté les éléments essentiels des pièces, les modernes critiques trouvent même dans les situations incidentes de l'action comique des traces de l'influence d'Euripide. L'emploi du style noble et tragique en vue d'un effet comique est un genre de burlesque de la plus basse qualité. Mais les critiques nous invitent à étudier des scènes sérieuses et vraisemblablement trop tragiques et émouvantes pour la comédie. Telles sont les scènes de fureur, de songes, de supplication aux autels. Ces scènes aux autels doivent être un trait ancien de mythologie et de tragédie. Sophocle en usait aussi bien qu'Euripide. Les critiques modernes ne se demandent pas si l'antiquité de ce thème n'enlève pas quelque chose à l'influence d'Euripide. Phormis, par exemple, poète comique Sicilien que Suidas donne pour contemporain d'Epicharme, écrivit une parodie de Ἰλίου Πόρθησις. Est-il vraisemblable qu'il omit d'y faire entrer la scène dans laquelle Priam recourt à l'autel pour échapper à Néoptolème? Les critiques qui cherchent aux éléments de la comédie une origine dans la tragédie ne se demandent pas assez s'il ne faudrait pas remonter souvent au temps d'Epicharme. Quand Leo affirme qu'un esclave de comédie coupable ne peut échapper à une juste punition, sans que le

poète soit redevable à Hypsipyle d'Euripide ou que Ménandre avait sous les yeux Héléna 1621, quand dans Samia il représentait Demeas empêchant Niceraton d'enfoncer la porte de sa maison et de tuer sa femme, on ne peut voir là qu'une pétition de principe. C'est la nature essentiellement sérieuse de la situation générale dans une comédie et son libre jeu qui lui donne l'émotion que les critiques veulent expliquer par une imitation d'Euripide. Cette explication ne peut raisonnablement être trouvée dans la tragédie, si la trame comique n'en est pas substantiellement dérivée, et si cette trame comique empruntée directement à la vie porte en elle un caractère sérieux. Tels les Captivi, qui semblent à beaucoup de critiques une simple tragédie avec l'addition du parasite Ergasilus pour leur donner une couleur comique. L'action se passe en temps de guerre. Cette guerre est une image des conditions de la période hellénistique. Le père a perdu deux fils, l'un dérobé par un esclave, l'autre fait prisonnier de guerre. Il essaie de racheter celui-ci en achetant des prisonniers qu'il pourrait offrir en échange de son fils captif. Il achète ainsi par hasard son autre fils que sans le connaître il traite brutalement. De ces éléments naissent des situations sérieuses qui amènent des scènes touchantes. Cependant aucun de ces éléments n'a de rapport avec les données de la tragédie d'Euripide. Ils viennent directement de l'expérience contemporaine et naissent évidemment de la guerre. Mais comment un poète pourrait-il tirer une pièce d'un pareil sujet sans y rencontrer des situations pleines d'intérêt et par suite des scènes pathétiques? Le plus qu'on puisse dire de l'influence de la tragédie dans de telles conditions, c'est qu'une fois la trame de la comédie déduite de la vie réelle, le poète comique peut tirer des suggestions de quelque poète tragique dans les détails de la technique ou dans l'élaboration des éléments pathétiques. Mais la matière substantielle, les scènes et les situations, le pathétique, au sens large, sont la suite inévitable du plan d'action choisi, et ce plan est indépendant d'Euripide. Et naturellement en pareil cas les éléments comiques doivent être inorganiques. A moins que la trame comique ne soit démontrée être substantiellement une transposition d'une trame tragique, les scènes et les situations tragiques de la comédie ne peuvent révéler la trace d'une tragédie; elles sortent en effet naturellement et inévitablement d'un plan d'action qui ne comporte lui-même le plus souvent que des situations sérieuses et touchantes. Cette affirmation n'empêche pas du tout d'admettre des scènes et quelques éléments importants directement inspirés par une tragédie. Un thème de tragédie peut s'être introduit dans une comédie directement ou par une comédie mythologique. Les critiques ne sauraient arguer contre cette théorie de la comédie sérieuse et pathétique, de ce fait que dans la littérature moderne une telle comédie s'est quelquefois développée sous l'influence de la tragédie. La faiblesse de la théorie moderne en tant qu'elle porte sur le contenu de la tragédie et de la comédie est admise par les critiques eux-mêmes quand ils avouent franchement que les personnages de la comédie viennent non de la tragédie, mais de la vie réelle. Leo (Gesch. d. röm. Litt. I, 101) du moins assure que « in der Wahl und Formung der dem allgemeinen menschlichen Erlebnis zu entnehmenden Stoffes war die Tragödie... vorangegangen » et il explique sa pensée en disant que par un simple changement de costume, des pièces comme Ion, Helena, Iph. Taur. peuvent très facilement être converties en comédies; il représente les poètes comiques comme modelant de nouveau la forme et l'action de la comédie ancienne sur le modèle de la tragédie d'Euripide. Mais en parlant des personnages de comédie, il admet, comme on le doit, que les types professionnels de la comédie sont inconnus à la tragédie et il dit expressé-

ment des rôles domestiques : « Es ist nur das Leben mit den typischén Figuren des Familie und des Lebensalters » (Ibid. 105). Il regarde la beauté des caractères comme une exigence de la tragédie et leur fixité de stéréotype comme constamment soutenue par les générations de poètes comiques. Si la comédie est complètement et substantiellement dépendante de la tragédie pour son contenu, il est singulier que les caractères ne soient pas passés de la tragédie dans la comédie. Les critiques modernes répliqueront peut-être qu'Euripide en humanisant les héros, les dieux et les situations de la mythologie prépara accidentellement des situations et des motifs dont les poètes comiques pouvaient faire usage, sans leur procurer des personnages. Les personnages (ou caractères) de comédie fournis par un plan d'action réaliste s'accordaient en ce qui concerne les rôles familiers avec les figures humanisées de la tragédie d'Euripide. Mais d'après cela même, il est difficile de prouver que les motifs et les situations de comédie, puisqu'ils se développent naturellement en connection avec des caractères réalistes, ont une relation substantielle avec les situations et les motifs correspondants dans la tragédie. Ce que les critiques modernes admettent touchant les caractères de la comédie n'affecte que les rôles, en tant que rôles. Il est encore possible pour eux de maintenir, et souvent ils maintiennent que la conduite intérieure ou technique du caractère est Euripidéen. Les commentaires sur ce point sont nombreux et variés. Quelques remarques sur les cas représentatifs. Leo affirme (Pl. Forsch², 132) que l'esclave philosophe dans la comédie est pris directement dans la tragédie. Onesimus, esclave, dans la scène finale d'Epitrepontes, fait le philosophe. Sa philosophie est contemporaine de l'Epicurisme. Cet esclave philosophe est-il Euripidéen ? Dans Euripide, les hommes libres et les esclaves moralisent et philosophent souvent avec une prolixité abusive et en forme de digression ; dans la vie réelle, il semble, la classe servile est très portée à moraliser. En tant qu'Epicurien, l'esclave Onésime semble manquer de naturel et la philosophie contemporaine explique ce trait de manque de naturel par le contenu de ses remarques. En tant que moraliste il paraît réaliste. En tant que faiseur de digressions déclamatoires il semble Euripidéen. L'esclave moralisant d'Euripide paraît dans Helena 725-26 κακὸς γὰρ ὅστις μὴ σέβει τὰ δεσπότων | καὶ συγγέγηθε καὶ συνωδίνει κακοῖς. Cette généralisation concise rappelle les sermons travaillés d'Aul. 587 ff., Men. 966 ff., Most. 858 ff. Mais qui pourrait regarder ces passages de comédies comme de simples développements de la courte sentence tragique? L'esclave sincère qui moralise est du réalisme bien que stéréotypé par la tradition littéraire. Euripide et la comédie sont indépendamment l'un de l'autre bourgeois et réalistes. Euripide s'arrête à une courte sentence. La tragédie en général n'admet pas un développement du thème contraire à sa dignité. La comédie développe librement non le thème tragique mais les traits communs du caractère et de la situation. Bref, affirmer sommairement que l'esclave philosophe dans la comédie est une inspiration Euripidéenne, c'est exagérer le degré de dépendance, dépasser la vérité. La comédie hellénistique est un phénomène complexe, au lieu d'être une tragédie Euripidéenne avec des accessoires comiques. Legrand en de discrètes questions laisse entendre que les bonnes courtisanes de la comédie sont autant d'Adnromaques et de Laodamies, que Médée a enseigné les fureurs de la jalousie à la Leucadienne de Ménandre, que les courtisanes qui consultent les sorcières sont modelées sur Médée et Déjanire qui emploient des philtres pour se venger, que Selenium dans Cistellaria est langoureuse et néglige son extérieur parce que Phèdre est pareillement langoureuse et négligée (Daos,

317 ff.). Les trois derniers exemples des rapports entre la vie grecque et l'expérience humaine que l'on cite pour renforcer la thèse de la théorie Euripidéenne, ne méritent pas l'honneur de les discuter. Quant à la bonne courtisane, puisque l'on met en avant un exemple, il est établi que la méchante courtisane est un type fréquent dans la vie réelle du temps et peut être un personnage de comédie aussi ancien que Phérécrates; en même temps la bonne courtisane est également empruntée à la vie réelle, quoiqu'elle soit légèrement idéalisée et parfois employée d'une manière extravagante pour la convenance dramatique. Parfois la fonction du personnage dans le mouvement de l'action est en désaccord avec la capacité technique du personnage. On n'a pas encore beaucoup examiné cet aspect de la comédie; mais il est à craindre qu'on s'appuie sur le préjugé de l'influence Euripidéenne pour négliger l'étude impartiale des deux types de drame. Ainsi, par exemple Ahlers (Die Vertrautenrolle in d. gr. Trag. Giessen 1911, 68) en concluant une étude du rôle de confident dans la tragédie, affirme que la tragédie est l'école de la comédie par rapport à ce rôle; ajoutant sagement que les comparaisons ne peuvent être dessinées entre deux types « ohne Weiteres ». En comparant la tragédie et la comédie, on se souviendra que le rôle de confident est un expédient technique employé par le conte populaire, la tragédie, la comédie, la nouvelle hellénistique et qu'on peut reconnaître ce procédé d'art littéraire à la fin du IVe siècle et même plus anciennement. Une précaution différente assurerait les résultats obtenus par ceux qui ont étudié le messager dans la comédie. En étudiant la tragédie et la comédie par rapport aux traits de technique, les critiques semblent avoir omis de considérer que certaines conditions de la scène et du théâtre se réunissent pour imposer une technique commune à la tragédie et à la comédie. Ainsi, par ex., le messager est exigé par les limites de la scène, toute autre considération mise à part. Des parodies de messager tragique peuvent être trouvées dans Aristophane et dans Plaute, mais le messager comique est inévitable. Ce point établi, nulle ressemblance dans de petits détails ne peut affaiblir l'affirmation que les messagers dans Aristophane et dans la comédie hellénistique sont des rôles organiques, non des rôles relativement inorganiques comme dans la tragédie, et que les messagers tragiques sont caractérisés par des discours à perdre haleine, pendant que dans la comédie, excepté un petit nombre de cas de parodie, les discours des messagers sont directs et brefs comme la réalité. Les traits significatifs les différencient plus qu'ils ne les rapprochent. Une bien plus grande dépendance d'Euripide est signalée par Leo (Pl. Forsch.[2] 113): « Es ist bekannt und im Zusammenhang der attischen Kunst mit dem Leben tief begründet, das die Komödie des Menander und Philemon... in der Welt — und Lebensanschauung deren Spiegel sie ist, mehr in der euripideschen Tragödie als in der alten Komödie wurzelt. » Plus loin (Ibid. 126), il distingue trois courants d'influence, la vie contemporaine, la tragédie d'Euripide, et les mœurs contemporaines; ce dernier courant continue celui que la pensée d'Euripide a fertilisé. Les propositions ironiques d'une réforme visent la comédie d'Aristophane et la comédie à utopie du Ve siècle. N'est-ce pas l'esprit de pareils jugements que la parabase d'Aristophane? L'amélioration de la société et de la politique d'Athènes n'a-t-elle pas servi de fondement substantiel à la Weltverbesserung de la comédie hellénistique? Euripide ainsi que la comédie Nouvelle placent ce programme dans la bouche de personnages individuels en forme de quelque digression déclamatoire, non dans la bouche d'un chœur. Ce point de ressemblance est important bien qu'on serait intéressé à connaître comment

la comédie sicilienne-attique, relativement dépourvue de chœur, exprimait au ve siècle la même attitude critique. Pour les détails, les matériaux de Leo et ses inductions peuvent à l'occasion être enrichis et éclaircis. Un coup de sonde plus profond peut conduire à des conclusions différentes. Ainsi, par exemple, il observe (ibid. 131) avec pénétration la ressemblance entre Euripide et la Comédie nouvelle dans des attaques fréquentes contre des groupes sociaux et professionnels. Des bordées grossières lancées contre les procureurs, banquiers, scurrae, marchands de poissons, comme classes de la société sont parallèles aux attaques bien connues d'Euripide contre les athlètes, les crieurs publics et les rhéteurs. Mais Leo omet de mentionner qu'Euripide étend seulement le champ des attaques contre les manteis, familières aux lecteurs d'Œd. Rex et d'Antigone 1035. Leo paraît abuser du terme stéréotypé employé par Euripide et par les poètes comiques de genus et γένος dans ces diatribes; mais ce passage d'Antigone a le même mot et le rapprocher seulement d'Orestes 895 et Curculio 499 détruit les relations entre Euripide et la comédie. Il ne nous dit pas qu'Aristophane attaque les rhetores (cf. Platon, frag. 186) et on ne peut dire qu'Aristophane soit plus vraisemblablement influencé par Euripide dans ce passage (Plutus 567) que ne le fut Démosthène (XXIV, 124). Le style d'Aristophane n'est pas toujours celui de la comédie nouvelle, mais le passage de Plutus, 567 est un parallèle rigoureux. Cf. Plutus, 30-31 et 160 ff. Naturellement il a été souvent noté que les attaques contre Socrate étaient dirigées contre un groupe ou un type plutôt que contre un individu. Mais c'est une autre affaire. Eupolis attaque les strategoi (frag. 117, 205) et des poètes iambiques beaucoup plus anciens peuvent avoir précédé la comédie dans ces tendances satiriques; Archiloque en témoigne (frag. 58 Bergk). La plus lointaine indication sur ce sujet peut être trouvée en remontant aux attaques contre les manteis qui ont également leur place dans la tragédie. C'est le poète comique sicilien Epicharme qui attaque les manteis dans frag. 9 Kaibel; et il est probable qu'au delà d'Epicharme la tradition se retrouvait chez Aristoxène de Sélinonte qu'Epicharme connut comme auteur d'iambes; cf. Epich. frag. 88 Kaibel (Aristoxène ap. Hephaest. p. 49, 4 τίς ἀλαζονίαν πλείσταν παρέχει τῶν ἀνθρώπων; τοὶ μάντεις: le mètre semble être anapestique; l'attaque d'Archiloque contre le strategos n'est pas non plus en vers iambiques). En d'autres termes, les plus anciennes traces de ce trait général sont une suite possible de la tradition depuis la poésie satirique la plus ancienne à travers la comédie sicilienne jusqu'à la plus récente comédie, et la tragédie peut simplement avoir suivi une voie à côté dans cette histoire. On aurait peut-être la surprise de voir disparaître la relation supposée entre la comédie et Euripide si nous possédions Epicharme. Dans cette revue sommaire de l'attitude critique envers la vie et la société, le simple fait d'admettre que la vie contemporaine et les mœurs contemporaines sont des facteurs importants, nous ramène à l'influence d'Euripide. C'est, comme dit Leo « die euripidische Weise », la manière plutôt que la matière qui apparaît dans la comédie hellénistique et dans la comédie romaine. Les personnages sont beaucoup adaptés à des desseins de philosophie générale ou de réforme et ils ont souvent des points de contact dans le style. La démonstration de Leo suffit à établir que cette manière est Grecque plus que Romaine; mais quelle importance y a-t-il à ce que Philémon ait pris à Euripide cette manière de proposer des réformes dans l'arrangement du monde et de la vie et l'ait développée en comédie, on ne le voit pas immédiatement avec une preuve tirée d'un texte de Philémon.

On ne peut nier que le programme de réforme soit pour l'essentiel semblable à celui d'Euripide. Quelle est la manière particulière d'Euripide? Tel que Leo le définit, le réformateur comme un législateur professionnel propose une amélioration du monde, un progrès de la loi existante et de la coutume, qui ne peut être réalisé et qui apparaît comme un paradoxe en regard de l'ordre existant (ibid. 118). Les exemples de Leo montrent dans le style un recours constant aux formes établies du langage : les termes d'obligation, nomos et lex, sont aux formes conditionnelles : « hoc si ita fiat, mores meliores parent » (Aul. 492). Leo a réuni des matériaux nombreux. Une génération spontanée peut avoir été enfermée dans l'appréciation finale de ces matériaux. Que dans la dernière appréciation des points de ressemblance entre Euripide et la Comédie Nouvelle, on ne fasse pas entrer trop laborieusement l'éternel lieu commun. Le protagoniste de la théorie Euripidéenne est bien plus prudent en ses affirmations que beaucoup de ses disciples. Parfois il dit, touchant la comédie, que « die Form was durch die Tragödie gegeben, der Inhalt war grade der Stoff der täglichen Lebens »... (Gesch. d. röm. Litt. I, 101). Pour le but de cet article, il ne convient pas de traiter séparément la forme et le contenu ; mais jusqu'ici on a insisté sur ce point que le matériel de la comédie a peu ou pas de relation substantielle avec la tragédie d'Euripide. Il reste à examiner les plus forts appuis de la théorie moderne, la forme cohérente de la comédie nouvelle, le prologue et le monologue et les divers procédés techniques qu'Euripide semble avoir transmis aux poètes comiques. ¶ Une phase du développement de la prose chez les Romains [Charles Knapp]. 138-154. La prose latine a pour caractère primitif la concision. C'est ce qu'on peut constater dans Caton l'Ancien. Mais la concision aboutissait à une brièveté tendue à l'excès. Cicéron s'en rendit compte et créa le style abondant et périodique. Mais après lui, les écrivains subirent de nouveau l'influence intime de leur pays. La concision devint de plus en plus la règle. Elle trouve dans Tacite sa réalisation la plus parfaite, mais on y voit en même temps quelle difficulté insurmontable elle crée au lecteur. ¶ Quelques données économiques du C. I. L., volume XV [Tenney Frank] 155-168. Les données fournies par C. I. L. sur les poteries d'Arretium, sur les industries du verre, de la céramique, de la brique, du fer et du plomb, ne permettent pas d'établir une large généralisation sur l'échelle de a production à Rome et sur la condition sociale du producteur au commencement de l'empire. La théorie de Bücher qui classe l'industrie romaine sous la rubrique de l'économie domestique n'explique pas complètement la situation. D'un autre côté Edouard Meyer exagère le caractère de modernité de l'industrie ancienne. Des tendances aux monopoles apparurent souvent quand le producteur pouvait commander un approvisionnement d'un article rare, quand il possédait un secret commercial ou industriel, quand il disposait d'ouvriers spécialistes particulièrement habiles. Il apparaît que le travail était tombé aux mains des esclaves et des affranchis qui par leur manque d'initiative empêchèrent l'outillage industriel de se développer pendant que le caractère servile des associations d'affaires éloignait en général les hommes de vastes capacités et d'active énergie. Le système industriel à Rome se développa sous le règne d'Auguste aussi pleinement qu'on pouvait l'attendre du travail dans le régime de l'esclavage. ¶ Διαμαρτυρία, παραγραφή et la loi d'Archinus [George Miller Calhoun] 169-185. I. Origine et développement des procès spéciaux. Avant l'archontat d'Euclides un défendant pouvait engager un procès d'exception en l'incorporant dans sa plaidoirie (ἀντιγραφή) ou en obtenant du magistrat de le noter sur

la plainte (παραγραφή), ou en mettant en avant un témoin (διαμαρτυρία). Le second mode de procédure fut appliqué par Archinus aux cas dans lesquels l'amnistie devenait une base pour l'exception et plus tard ce mode remplaça complètement le premier. Ainsi au temps de Démosthène tous les procès d'exception étaient introduits ou par παραγραφή ou par διαμαρτυρία. II. Leur but respectif et leur exercice. Διαμαρτυρία et παραγραφή étaient tout à fait distinctes l'une de l'autre dans la forme quoique semblables par l'effet. La seconde procédure remplaça la première parce qu'elle obtenait le même résultat: empêcher l'action, par des moyens plus directs et plus expéditifs. Il n'est pas prouvé que la distinction des deux procédures fut le résultat d'une prescription légale. Quand on plaidait une exception d'effet purement interlocutoire ou quand on mettait opposition à une action civile ordinaire où en général le droit d'action appartenait à un seul individu, la παραγραφή suffisait et était uniformément préférée à la διαμαρτυρία parce qu'elle était plus facile et comportait moins de risques, puisqu'elle donnait au défendeur le droit de s'adresser d'abord au jury. Mais dans les formes de litiges où le droit d'action n'était pas ainsi restreint, la διαμαρτυρία était employée comme un moyen efficace d'établir légalement un titre ou un fait qui constituait un obstacle final à l'action. III. Leur admission dans les actions publiques. La loi d'Archinus. Kennedy affirme que la παραγραφή avait été instituée dans l'intérêt de ceux qui étaient persécutés pour leurs fautes politiques passées et que l'usage de cette procédure passa dans les affaires civiles par une extension de son usage primitif. Platner sans distinguer entre les actions civiles et les publiques explique la παραγραφή comme une mesure destinée à assurer l'application de l'amnistie par des décisions du tribunal. Les faits et le texte d'Andocide contredisent ces opinions. Pour lutter contre les sycophantes et conserver à l'amnistie sa pleine efficacité, Archinus champion ardent de l'amnistie fit voter par le peuple la loi qui permettait aux défendeurs de recourir à une action civile contre ceux qui contrevenaient à l'amnistie. Mais il n'y a pas d'exemple de παραγραφή dans une cause publique. Tout porte à croire qu'il en fut de même de la διαμαρτυρία. ¶ Remarques sur la première ode d'Horace [Henry M. Martin]. 186-193. 1. Horace veut exprimer l'espoir d'être regardé comme le poète lyrique de Rome, l'émule d'Alcée parmi les Grecs et à cette fin il sollicite la sympathie de Mécène. On peut regarder cette ode comme un discours du genus demonstrativum dans lequel les vers 1, 2 sont l'exordium, 3-34 la probatio, 35, 36 le peroratio. L'exordium est conforme aux principes de la rhétorique sans aucune flatterie. La probatio prend la forme familière d'une comparatio par laquelle le poète justifie le choix de l'emploi de sa vie. 2. Dans l'énumération (v. 3-34) deux des personnages, le chasseur et l'homme de loisir, ne sont pas de la même classe que les autres. Ils ne sont pas déplacés et font ressortir la sagesse du choix du poète. Horace affirme qu'il met l'orgueil de sa vie dans les soucis intellectuels et qu'il y trouve la compensation aux reproches des sots. Il lutte contre une conception dédaigneuse du rôle du poète dans la société. 3. On peut rapprocher l'arrangement des termes de la probatio (v. 3-34) des principes généraux des anciens sur la dispositio. Horace a disposé les membres de son argumentation avec l'habileté et l'insouciance aisée d'un artiste consommé. ¶ Chalcidicus et le Néo-Platonisme [Roger Miller Jones]. 194-208. Pour avoir écrit un commentaire latin du Timée à une époque où régnait le Néo-Platonisme, Chalcidicus a pu être regardé comme appartenant à cette école. Baümker et Praechter le rangent à côté de Macrobe et de Boëthius. Edouard Stein-

heimer s'efforce de montrer que dans certaines parties la source de Chalcidicus a été Porphyre. Il a raison d'affirmer contre Switalski que la source de Chalcidicus n'était point Posidonius. Mais il se trompe en faisant de Chalcidicus un néo-platonicien. L'examen des idées de Chalcidicus sur l'éternité du monde, sur la division de l'âme du monde, sur le mouvement de la terre et des planètes autour d'un feu central, sur les démons, sur la providence, sur Dieu, sur les diverses fonctions de l'âme, amène à penser que les ressemblances entre Chalcidicus et Plotin peuvent facilement s'expliquer par le fait qu'ils ont puisé au fond commun des idées de l'école de Platon. Leur doctrine sur la nature de la matière développe l'enseignement de Platon et d'Aristote Il y a une différence profonde entre Chalcidicus et les théories des néo-platoniciens. Les idées qui leur sont communes peuvent avoir été empruntées à des écrivains plus anciens, sauf la théorie des trois qualités des éléments et la négation de la transmigration des âmes dans des animaux inférieurs. Nous ne pouvons assigner comme source à Chalcidicus ni commentaire ni traité néo-platonicien. ¶ L'archonte Lysitheides [A. C. Johnson]. 209. Un décret des thiasotai de Bendis de Salamine daté de l'archontat de Hiéron, publié par Dragoumes dans Ἐφ' Ἀρχ. (1915) permet de restaurer un document fragmentaire analogue de l'archontat de Lysitheides (IG., II, 620 ; cf. Wilhelm JOAI [1902] 130) qui doit être fixé à 265/4. ¶ Note sur Iliade XVI, 823-28 [Paul Shorey]. 210. ἀσθμαίνοντα n'a pas seulement le sens de « haletant », il signifie aussi « faisant un effort, résistant, combattant » ; cf. Eschyle Euménides, 651. ¶ Cicero de Divinatione i. 80 [Arthur Stanley Pease]. 210-11. Equidem etiam in te saepe vidi et, ut ad leviora veniamus, in Aesopo, familiari tuo, tantum ardorem, vultuum atque motuum ut eum vis quaedam abstraxisse a sensu mentis uideretur. Propose de lire : ut eum vis quaedam mentis abstraxisse a sensu videretur. ¶¶ N° 3. La vie économique d'une cité ancienne [Tenney Frank]. 225-240 ; cf. n° 2. Les données économiques du C. I. L. vol. XV. Etude sur l'outillage économique à Pompéï. Malgré son voisinage du monde grec, Pompéi offre une image assez exacte de la vie à Rome. Une cité de vingt-cinq mille âmes était plus importante qu'elle ne le serait aujourd'hui. La haute société composée surtout des descendants des vétérans de Sulla prenait sans doute le ton à Rome. La via Patricia à Rome au temps de Néron différait sans doute peu d'une rue de Pompéi. Examen maison par maison d'une insula typique : n° II de la VIIe région (voir carte du C. I. L. IV suppl. II). En somme les méthodes d'affaires prouvent que comme à Rome on s'enfermait dans une étroite routine des petits ateliers et des opérations commerciales restreintes. Toutefois l'ensemble des industries représente un stade de développement vers la production capitaliste. Le commerce des laines commençait à se libérer de la sujétion des séries de cours imposés au hasard par des entreprises sans lien. Boulangerie, tannerie, foulage, commerce de poisson étaient dans les mains de spécialistes possédant quelque capital et finalement un petit nombre de grands manufacturiers avaient centralisé dans des localités favorables la production des meilleurs ustensiles de bronze et des objets d'art, de la quincaillerie, des meilleures formes de poterie et étaient ainsi parvenus à diriger en fait le commerce d'une grande partie du monde romain. ¶ La Personnification dans Thucydide [Charles Forster Smith]. 241-250. La personnification de la guerre dans Thucydide II, 36,4 se retrouve dans Libanius Or. 724 c, dans Plutarque Camillus 23e dans Thucydide I, 122, et III, 82, 2, dans plusieurs passages d'Homère. Thucydide personnifie la flotte IV ; 14, 1, VII, 41,4 ; VIII, 10, 4, 42, 3 ; VI, 104, 2 ; II, 91, 4 ; VII,

72, 1; la cité IV, 59; VIII, 64, 4; VI, 14; VI, 18, 6; des abstractions : la liberté II, 62, 3, l'audace, la fortune, l'espérance, la prudence, la vengeance. ¶ La cinquième forme de la Découverte dans la Poétique d'Aristote [Lane Cooper], 251-261. Le désir universel de savoir est la note dominante dans la philosophie d'Aristote; la sentence la plus familière sans doute de ses ouvrages est la pensée par laquelle débute la Métaphysique : « Tout homme par nature désire connaître ». La satisfaction de ce désir est pour lui le plaisir fondamental non seulement dans la poursuite de la science et de la philosophie, mais aussi dans le domaine de l'art et par suite dans la poésie. Selon Aristote la marque essentielle du génie dans un poète est sa facilité à découvrir les secrètes ressemblances des choses qui sont en apparence différentes. La découverte (ἀναγνώρισις) peut être prise dans un sens général (simple transition de l'ignorance à la connaissance : ainsi les découvertes d'Œdipe), ou dans un sens spécial de technique : dans un drame, reconnaissance d'une ou de plusieurs personnes par une ou plusieurs autres. Il y a d'après Aristote six sortes de découvertes : la première par signes ou gages; la deuxième par déclaration; la troisième par un effort de mémoire; la quatrième par raisonnement, la cinquième est la découverte synthétique, ou composée, fausse ou imaginaire; la sixième, la plus parfaite, est celle où l'identité du héros se révèle par ses larmes quand il entend le récit de ses malheurs. Exemple de la cinquième découverte (Odyssée, 19) : Ulysse en haillons de mendiant veut convaincre Pénélope que ce mendiant a vu le réel Ulysse. Cette forme de la Découverte a embarrassé les commentateurs. Le sens du nom (συνθετή) qui lui est donné n'a pas été rendu assez clairement. Aristote cite en exemple un poème intitulé : Ulysse ou le faux messager ou Ulysse et les fausses nouvelles. Mais le texte est douteux. La référence est trop brève. Nous ne savons pas qui reconnaît et qui est reconnu. Le passage de la Poétique 1455 a 12-16 édit. Bywater pourrait être traduit : « Quant à la Découverte par raisonnement, il y a une espèce de Découverte synthétique (ou imaginaire) dans laquelle le poète fait en sorte que A est reconnu par la fausse induction de B (ou par une déception logique imposée par A à B). Il y a un exemple de cela dans Ulysse et les fausses nouvelles. Ici A dit : « Je connaîtrai l'arc » (qu'il n'avait pas vu); mais que B assurément pourrait reconnaître A, par ce qui représente un faux raisonnement (i. e. poétiquement un paralogisme). Aristote vise à observer les faits; aussi quand un point de sa conception du drame ou de l'épopée est absent, le meilleur moyen de l'éclairer c'est non de faire des théories sans fin sur son texte mais de le comparer avec la pratique des poètes. Chaque genre de Découverte peut être illustré par Homère. On pourrait appliquer les termes d'Aristote à deux reconnaissances bibliques : Joseph et ses frères, Genèse 37 : 31-33 et Joseph et [la femme de Putiphar Genèse 39 : 7-20. La Comédie Nouvelle en Grèce, Plaute et Térence, Shakespeare (Comédie des Erreurs, Othello, Le Roi Lear) offrent nombre d'exemples de fausses reconnaissances et d'artificieuses déceptions. ¶ Notes sur le texte de Phèdre [J. P. Postgate]. 262-271. Le texte de Phèdre nous vient dans une large mesure par les paraphrases au moyen âge. Mais il faut user de ces paraphrases qu'on en a faites avec discernement. M. Havet l'a prouvé en substituant lupus à lepus dans App. 26 et dans l'ordre des vers de III. 7. 11 ff. Une fable peut être dans Phèdre et dans la paraphrase sans que celle-ci l'ait empruntée au fabuliste. Dans les fables où Phèdre a été la source originale, à côté des altérations involontaires qu'a pu faire un latiniste médiéval en mettant en prose des vers d'un écrivain classique, il peut

se rencontrer des déviations ou des additions dues au paraphraste lui-même. Les restitutions proposées au texte portent sur I, 2, 27 sq.; I, 21, 3 sq.; I, 27, 4; App. 23, 2; I, 5, 6; I, 2, 27 sq.; I, 31, 3 sq.; III, 8, 9, sq.; IV, 18 (19), 24 sq.; IV Epilogon (V, 5); Appendix 14, 6 sq.; 17; 24; 26; 27. ¶ Aspects de l'automne dans la poésie romaine [Keith Preston]. 272-282. Les poètes anglais dans la description des saisons se sont beaucoup inspirés des latins. Le printemps des poètes romains surtout a offert une source d'émotions et d'idées. Le torride été d'Italie ne pouvait donner aux poètes l'impression du « glorieux été » de la littérature anglaise. L'automne présente un problème plus délicat. Il semble que la mélancolie automnale qui tient une si grande place dans la poésie moderne soit une innovation relativement récente (voir Lanson: Lamartine, t. I, pp. 247-248). Toutefois cette idée moderne n'est pas non plus venue par un bond soudain, mais par un développement naturel des suggestions de la poésie romaine. Le présent article passe en revue les divers aspects de l'automne dans la poésie romaine, non sans y faire entrer l'hiver qui est à peine distingué de l'automne chez les poètes romains. L'automne italien suit la moisson et amène la vendange (références à Virgile. Georg. II, 1-8, 516-31; Horace, Odes III, 18. 5-16; Ovide Trist. III, 10, 71-72; Lucrèce, I, 175; Ovide Met. II, 29-30; XV, 209-13; Lucr. V, 737-50; Horace, Epodes II, 17-18). Personnifications de l'Automne (Ovide Met. IX, 88-92; Horace, Epîtres I, 12-29; Odes I, 17, 14-16, (voir Otto Sprichwörter, p. 94). Epithètes habituelles. L'automne est formosus (Ovide, Ars am. II, 315 sq.) varius (Horace, Odes II, 5, 12), sordidus, par la vendange (Ovide, Met. II, 29, Fasti 4, 897); dives (Sénèque Apocol. 2, 1; Stace Silv. V, 1, 49) frugifer (Avienus Arat. 1807). pomifer (Horace Ode IV, 7, 11), mustulentus (Apulée Met. II, 116, 20). Le vent du sud amène la pluie dans les environs de Rome et rend à l'occasion l'automne gravis (Horace Sat. II, 6, 19, Ep. I, 16, 16) et pallens (Stace Silves II, 1, 217. La poésie romaine rappelle volontiers l'automne perpétuel d'Alcinoüs (Odyssée VII, 114 sq.). Les pommes d'Alcinoüs étaient proverbiales (Juvénal V, 151). L'Âge d'or était un printemps (Ovide Met. I, 108; Virg. Georg. II, 136 sq.). Mais Virgile assimile aussi l'automne à l'âge d'or (Georg. II, 519 sq.-538). De même Horace (Epode XVI, 44-46, et Odes III, 18, 13). Avec le déclin de l'automne (autumnus vergens) arrive l'hiver (bruma) et surviennent des changements notés par les poètes d'une note descriptive ou sentimentale (voir Tompson Autumn. 1730): altérations de la température, brouillards, tempêtes, gelées, chute des feuilles, migration des oiseaux. Privée de sa beauté la saison offre en compensation les plaisirs de la chasse (Horace, Epodes II, 29-36), la cueillette des noix (Virgile, Ecol. II, 51-52). Chez les poètes anciens la réaction émotionnelle de la nature se trouve plutôt dans des comparaisons que dans des descriptions. La chute des feuilles suggère à Homère une idée de nombre (Il. II, 467-68). Elles lui rappellent aussi le caractère éphémère de la vie humaine (Il. VI, 145-49). Eschyle voit aussi dans « la vie une feuille desséchée » (Agamemnon 79) et Aristophane (Oiseaux 685 sq.) développe pathétiquement la même idée. Apollonius de Rhodes (IV, 216-17) ne pense qu'au nombre. Virgile de même (Aen. VI, 309-12). Sénèque (Œdipe 598), Milton; « Nombreux comme feuilles d'automne qui tombent à Vallombrosa. » Horace (Ars poet. 60-62) (cf. Odes I, 25, 17-20; Ovide, Trist. III, 1, 45-46; Am. II, 16, 45; III, 703-4; Met. III, 729-31, IX, 651; Trist. III, 8, 27-31). Les prosateurs romains reproduisent cette comparaison. Cicéron (Cato Major II, 5 et XIX, 71). Tacite dans l'interprétation d'un songe (Annales XI, 4, 6); s. Augustin développe la comparaison (Civit.

XXII, 1). En regard des poètes modernes pour l'usage du sentiment de la nature Ovide est un des plus intéressants parmi les latins. Il n'a peut-être pas un sentiment très profond ni subtil, mais sa technique est très suggestive. Il montre en bien des cas son artifice ex.: « Les bois pleuraient Phillis en laissant choir leurs feuilles » (Ars amat: III, 38, cf. l'aspostrophe de Narcisse aux bois, Met. III, 441-45 ; et la mélancolie érotique que Sappho promène dans les bois, Héroïdes XV, 143-44, 149-55. Le chant d'automne du rossignol est une invraisemblance palpable). Les épithètes montrent le sentiment des poètes latins pour l'hiver. C'est la saison sterilis (Martial, VIII, 68, 10), iners (Ovide Ex Ponto I, 2, 26) et Trist. III, 10, 9. A cause de la tempête c'est la saison saeva (Sénèque Herc. Oet. 394), impotens (Martial I, 49, 19), cana, dura, glacialis. Les poètes romains détestaient l'hiver. Ils aiment les bois ombreux. Ovide a dit son horreur des terres sans bois de son exil. Un feuillage sombre toujours vert donnait une impression de froid (Virg. Georg. II, 256-58 et II, 113). Ces arbres conviennent aux lieux horribles, aux bords du Styx (Virg. Georg. IV, 468-69 ; Ovide, Met. IV, 432, 434, 436 ; Sénèque, Hercules, furens, 697-706 ; Thyestes, 110-111 ; Ovide Met. VIII, 788-91. ¶ La date de la composition de la Guerre des Gaules de César [Max Radin]. 283-300. Les Commentaires de César sur la Guerre des Gaules étaient connus à Rome avant l'année 46 av. J.-C. L'éloge enthousiaste de Cicéron si souvent cité (Brutus, 262) est de cette date ; mais il indique que les livres étaient déjà en circulation. Les exploits actuels de César doivent avoir été connus longtemps avant — à mesure à peu près qu'ils étaient accomplis — par ses lettres personnelles à des particuliers et par ses dépêches au Sénat (note 2 : César mentionne ses lettres au Sénat II, 35 ; IV, 38 ; VII, 90). Une collection de ses lettres au Sénat, à Cicéron, à ses familiares existait au temps de Suétone (Divus Julius 56). Parmi les dernières ou dans une collection spéciale en plusieurs livres étaient ses lettres à ses représentants à Rome, Oppius et Balbus (Aulu-Gelle N. A., XVII, 9). Il y a en outre les nombreuses références dans le discours de Cicéron De provinciis consularibus, prononcé en 56 av. J.-C. et les allusions dans Catulle, nécessairement antérieures à 54 et considérablement avant cette date. Nous pouvons encore assurer que les Acta Diurna Populi Romani que César institua lui-même (Suétone Div. Jul. 20) rapportaient les événements des Gaules peu de temps après leur accomplissement. Il n'y a pas d'autre témoignage externe sur la date de la composition ou de la publication des commentaires. Chaque commentaire déclare donner les événements d'une seule année. Ce système de composition nous ferait un peu considérer ces livres comme des espèces de rapports que César adressait chaque année au peuple romain (Hirtius B. G., VIII, 48). On a souvent suggéré que c'était bien le caractère des commentaires : des rapports annuels au peuple offrant plutôt des matériaux pour une histoire qu'une histoire même (Cicéron, Brutus 262, Hirtius, VIII). Que chaque commentaire ait été écrit séparément et publié séparément, cela a été soutenu par des critiques et des historiens à diverses époques. Mais récemment l'idée a prévalu qu'il n'en était pas ainsi, que César écrivit les sept livres entiers à la même époque, faisant naturellement usage de ses notes, journaux et dépêches et autres memoranda qu'il avait faits à diverses époques. On soutient de nouveau que le temps de la composition fut l'hiver 52-51, juste après la grande révolte de Vercingétorix. Dans son étude exhaustive de la Guerre des Gaules, M. T. Rice Holmes (Caesar's Conquest of Gaul, p. 162) admet la théorie mais reconnaît que le passage d'Hirtius s'y oppose. Cette théorie n'est fondée sur aucun

témoignage externe. Le passage de la préface d'Hirtius au 8e livre : « ceteri enim quam bene atque emendate, nos etiam quam facile atque celeriter eos perfecerit scimus » souvent cité à l'appui, ne parle pas de l'époque de la composition. A. Köhler (Bl. f. d. bay. Gymn., XXVII, 710-15) croit que les Commentaires furent écrits en deux fois I-IV et V-VII. Cf. G. A.A. Hecker Quaest. de Comm. Caes. de B. G. Gröningen 1888 et Walther, Ueber die Echteit und Abfassung der Schriften des Corpus Caesarianum, Grunberg, 1903. L'idée opposée a prévalu malgré une dissertation de Chr. Ebert (Nürnberg 1909 Ueber die Entstehung von Cäsars « Bellum Gallicum ») qui a ouvert de nouveau la question en faisant valoir à nouveau les arguments en faveur d'une composition et d'une publication séparées. Un nouvel examen semble donc possible. En l'absence d'un témoignage externe, il y a dans les Commentaires deux passages (I, 1, 28 et IV, 21) qui sont souvent invoqués pour prouver que César doit avoir écrit les chapitres dans lesquels ils se trouvent après la guerre entièrement terminée. Les partisans de l'opinion reçue admettent l'existence de contradictions ; ils les attribuent à ce fait que le manuscrit de César ne fut pas revu avant la publication (Holmes Caes. de Bello Gallico, pp. IX-X). Ceci toutefois implique presque la composition séparée des Commentaires ou de parties des Commentaires au moins sous la forme de brouillons détachés). Dans I, 28 se trouve cette affirmation : « Quibus [Boiis] illi [Haedui] agros dederunt quosque postea in parem juris libertatisque condicionem atque ipsi erant receperunt. » D'abord, le terme vague postea ne nous donne aucune indication sur l'époque où le plein droit de cité fut donné aux Boïens. Le fait peut avoir eu lieu peu de mois après la bataille de Bibracte. Mais en fait le renseignement est un témoignage plutôt opposé que favorable à l'opinion reçue. Quand nous rencontrons de nouveau les Boïens dans le livre VII nous les voyons non sur un pied d'égalité avec les Héduens, mais clients des Héduens. Ils étaient appelés Haeduorum stipendiarii (VII, 10) et précédemment il est dit des Boïens que César les avait placés sous la dépendance des Haeduens [quos] Haeduis attribuerat (VII, 9). Pareillement les Suessiones qui avaient été unis aux Remi en ce qui était de fait un seul état (II, 3) furent après la guerre assignés comme clients aux Remi (VIII, 6). Puisque les mots de I, 28 peuvent être interprétés de manière à les rendre conciliables avec VII, 10, il serait bien plus naturel d'admettre que dans I, 28 César était sous une impression différente de celle qui est rappelée en VII, 10 et que par conséquent les deux livres n'ont pas été écrits en même temps. En IV, 21 il est dit de l'Atrebate Commius : « cujus et virtutem et consilium probabat et quem sibi fidelem esse arbitrabatur. » Cette phrase, dit-on, doit avoir été écrite après la révolte de Commius. On doit admettre qu'il n'y avait pas de motif spécial de mentionner en cet endroit la confiance de César en la fidélité de l'Atrébate sinon de montrer que César pensait à la récente rébellion de cet homme. Quand César envoie Procillus à sa mission hasardeuse (I, 47), il ne fait pas violence à sa fidélité présumée. Plus loin, la phrase est tout à fait pareille à celle de I, 21 sur l'étonnant capitaine-éclaireur Considius, « qui rei militaris peritissimus habebatur ». Ici nous avons incontestablement une phrase introduite après l'événement pour excuser une erreur de jugement. Ce passage est donc totalement différent de I, 28 et il a été écrit avec les événements de plusieurs années postérieures dans l'esprit. Que cela prouve le bien fondé de l'opinion commune, nous allons cependant trouver une raison d'en douter. Toutes les fois qu'on essaie de montrer que ce qui semble un seul ouvrage

a été en réalité composé à différentes époques et par des auteurs différents, la procédure générale consiste d'abord à montrer l'apparente contradiction entre les parties données ou secondairement les différences de style. Dans le cas présent, il est évident qu'aucun groupe de différences ne peut être fondamental ni bien profond. Dans n'importe quelle théorie nous regardons comme admis qu'il s'agit d'un même auteur dans le même sujet. Mais c'est un fait d'expérience commune que même en un tel cas le même homme peut s'exprimer lui-même différemment à différentes époques et à moins que l'ensemble du travail ne soit revu soigneusement, on pourra trouver des contradictions dues à des impressions momentanées non revisées. Ebert, dans l'ouvrage cité, après avoir rejeté les deux passages mentionnés, résume les contradictions qui à diverses époques ont été notées entre les parties de la Guerre des Gaules. Une de ces contradictions a déjà été mentionnée. Une autre concerne les Nerviens. Dans le livre II, après la bataille nervienne, il est dit (II, 28): « in commemoranda civitatis calamitate ex sescentis ad tres senatores, ex hominum milibus vix ad quingentos qui arma ferre possent sese redactos esse [Nervii] dixerunt. » Mais trois années plus tard, les Nerviens se soulevèrent de nouveau en une formidable rébellion et leur grand nombre est particulièrement rapporté (V, 427) : « qua quidem ex re hominum multitudo cognosci potuit » etc. Cette armée, il est vrai, était composée d'Eburons, de Nerviens et d'Aduatuci (V, 39). Mais en V, 42, il est seulement question des Nerviens, ce qui montre qu'ils étaient le gros des assiégeants. On a demandé avec raison comment en si peu de temps les cinq cents étaient devenus une si forte armée. Holmes a suggéré récemment que ce renfort venait des jeunes gens qui en 57 étaient trop jeunes pour combattre. Ceci supposerait que l'armée de 54 était principalement composée de recrues novices et très jeunes. Mais les opérations de cette véritable armée devant le camp de Cicéron ne laissent pas de vraisemblance à une telle supposition. L'exceptionnelle habileté militaire de l'armée nervienne excita l'admiration de Caesar (V, 52). D'ailleurs, il serait difficile de calculer les levées de trois années. Une supposition plus plausible, c'est que les Nerviens exagérèrent leurs pertes. Ils avaient naturellement une bonne raison de le faire, puisque leur seul espoir était la clémence du vainqueur. En ce cas, il n'y a pas de différence réelle entre les faits tels qu'ils sont peints dans le livre II et ceux du livre V. Mais il ne semble pas avoir été remarqué que la contradiction entre les deux ne repose pas sur l'affirmation des Nerviens, mais sur le rapport de César. Que les Nerviens aient exagéré ou non, César paraît avoir cru leur affirmation. Au commencement de II, 28, nous lisons : « Hoc proelio facto et prope ad internecionem gente ac nomine Nerviorum redacto. » C'est-à-dire que quand il écrivait ces lignes, il était sous l'impression que les Nerviens avaient été virtuellement exterminés. Mais si, comme il est généralement admis, César écrivit son ouvrage tout entier dans l'hiver 52-51, les Nerviens révoltés de 54 doivent avoir laissé un souvenir plus frais dans sa mémoire que la bataille de 57, et il est difficile de voir comment il pourrait paraître se fier en écrivant à un rapport qu'il savait exagéré. Il y a donc une réelle contradiction entre les livres II et V qu'aucune des explications ordinaires ne peut écarter. Une autre phrase plus importante pour l'état d'esprit qu'elle implique que pour le fait en lui-même, se trouve à la fin du livre II : « his rebus gestis, omni Gallia pacata » cf. Sihler, Annals of Caesar, p. 105. Le mot pacata ne signifie pas que la Gaule était en paix, mais qu'elle avait été subjuguée. Pacare implique régulièrement la cessation des hostilités puisque la souveraineté de

Rome était reconnue. Il signifie la paix romaine, le pacis imponere morem de Virgile ; cf. les phrases pacem petere I, 27 ; II, 13, de pace venire IV, 36 ; legatos de pace mittere III, 28 ; V, 27. En II, 35, nous avons donc l'affirmation que la Gaule avait été soumise. Les hiberna, signe d'une province subjuguée, étaient établis et la supplicatio triomphale de quinze jours était décrétée. Cicéron fait la motion à cet effet au sénat, De prov. Cons. 26. Le plus grand nombre de jours obtenus avait été de dix pour Pompée après la guerre de Mithridate, ibid., 27. Même les lointains états armoricains s'étaient rendus à sa simple demande. Si nous essayons de nous mettre à la place de César dans l'hiver de 57-56, nous devons facilement admettre qu'il avait toutes sortes de raisons de penser que sa tâche était accomplie. Nous savons toutefois qu'il s'était trompé et que loin d'être accomplie, sa tâche en Gaule était à peine commencée. Mais l'important est de savoir qu'il n'avait pas de raison de penser ainsi en 57 et qu'il parlait comme il pensait. Nulle part ailleurs César n'emploie un terme aussi énergique que pacata omni Gallia. Il reviendra plus loin (VII, 1) sur Gallia quieta ou hac parte Galliae pacata (VI, 5). Une rude expérience lui avait appris à comprendre que la simple cessation des mouvements hostiles ne signifiait pas une réelle soumission de la part des tribus gauloises. Au vrai, nous pouvons voir dans III, 7 quelque chose d'une apologie de son excessive confiance précédente en l'achèvement de son œuvre. Tout ceci est difficile à concilier avec la supposition que César à la fin de ses sept années de campagne écrivit entièrement l'ouvrage que nous avons. Ces indications créent d'elles-mêmes une position au premier aspect très forte contre l'opinion reçue et sont les plus forts arguments qui aient été mis en avant par ceux qui croient que chaque commentaire a été écrit et publié à part. Mais cette manière de voir est-elle la seule alternative ? Il y a une autre interprétation possible. Les faits relevés conduisent plutôt à conclure que les Commentaires n'ont été écrits ni par livres séparés, ni d'une seule pièce, mais en trois fois. Le premier travail comprit les livres I et II écrits dans l'hiver 57-56 ; le second, les livres III-VI écrits dans l'hiver 53-52 ; et enfin le dernier, le livre VII, écrit dans l'hiver 52-51. La rupture entre le livre II et le reste du récit a déjà été indiquée. César ne pourrait pas avoir écrit omnia Gallia pacata à la fin du livre II avec la connaissance des événements subséquents dans l'esprit, ni il n'aurait parlé de l'extermination des Nerviens en II, 28 en même temps qu'il se préparait à écrire les événements du livre V. Mais il y a une charnière encore plus visible entre le livre II et les livres suivants. On la trouvera dans l'intrusion de III, 1-6, le récit de l'attaque menée contre Galba par les tribus alpines. Il est généralement admis que cette attaque prit place en 57 et non en 56, bien que le livre III concerne à proprement parler les seuls événements de 56. L'explication généralement présentée est que César traite toutes les choses arrivées après la campagne d'été comme appartenant à l'année précédente. Mais quelle preuve donne-t-on de cette affirmation ? Hirtius, VIII, 48 : « Scio Caesarem singulorum annorum singulos commentarios confecisse ; quod ego non existimavi mihi esse faciendum propterea quod insequens annus L. Paulo C. Marcello coss. nullas habet magnopere Galliae res gestas. » Ceci semble montrer assez clairement qu'annus pour César signifie l'année civile et il faudrait certes trouver un fort argument pour montrer qu'un récit divisé en forme d'annales tel que les Commentaires, prend le mot en un autre sens. Ainsi les livres IV et V, bien qu'à strictement parler ils commencent avec les événements de l'hiver, donnent ce renseignement spécial sur le fait que l'époque est placée après l'inauguration

des consuls. Cela apparaît spécialement dans V, 55-58. L'attaque contre Labiénus prend place dans l'hiver de 54 (cf. totius hiemis, V, 55). Si l'explication mentionnée pour III, 1-6, est adoptée, il y a ici la même raison que là, pour placer le récit non à la fin du livre V, mais au commencement du livre VI. Mais César ne fait pas ainsi, simplement parce qu'il sépare strictement ses événements d'après le calendrier de l'année. Et l'attaque contre Labiénus semble être arrivée avant janvier, I, 53. Cette vue semble renforcée par la considération avancée plus loin concernant l'attaque contre Commius par Labiénus. César écrivit probablement III-VI dans les premiers mois de 52 plutôt qu'à la fin de 53. Dans le livre III, les événements semblent s'être produits avant le 1er janvier de l'année à laquelle ce livre est consacré. La plus simple explication est sans doute que II était déjà complètement écrit quand on annonça à César que Galba avait échappé à Octodurus. Il y a aussi certaines confusions de détail auxquelles on peut s'attendre si, comme on l'allègue ici, l'espace de quatre années est intervenu entre la composition du second et celle du IIIe livre. En II, 34, il est dit que Crassus fut envoyé avec une légion en Bretagne. Quand ? On ne nous le dit pas, mais il semble que ce soit avant la bataille des Nerviens. En III, 7, la légion placée sous le commandement de Crassus est dite la 7e qui prit part à la bataille contre les Nerviens et souffrit si durement qu'elle put à peine être envoyée au nord après la bataille. Encore en II, 35, il semble que César partit pour l'Italie et l'Illyrie avant que le rapport de Galba lui fut parvenu. En III, 7, il semble être parti après l'avoir reçu. Ce sont là des traits légers en eux-mêmes, mais qui ont une valeur de confirmation. Comme il y a une fissure entre les livres II et III, il y en a une entre VI et VII. Il n'y a là qu'une simple indication, mais elle paraît concluante. Les derniers mots du livre VI sont : « frumento exercitui proviso, ut instituerat in Italiam ad conventus agendos profectus est. » Les premiers mots du livre VII sont : « Quieta Gallia, Caesar, ut constituerat in Italiam, ad conventus agendos proficiscitur. » Puisque nous partons de ce renseignement précis que, à quelque époque qu'il écrivit, César écrivit rapidement, nous devons admettre que la seconde de ces phrases a été écrite après la première. Il suffit de la juxtaposer pour voir combien cette conjecture est invraisemblable. Nulle part, ni chez César ni chez aucun autre écrivain on ne trouvera au commencement d'un livre une phrase qui répète presque mot à mot la dernière phraee du livre précédent. Mais ceci pourrait très bien être arrivé si le livre VII avait été écrit à une époque considérablement éloignée de l'achèvement du VIe. On peut arguer que la répétition de pareilles phrases serait bien plus commune chez les écrivains actuels n'était la revision attentive que reçoivent leurs ouvrages avant la publication. Mais la pratique des écrivains anciens mènerait à une supposition précisément contraire à ceci. Si nous admettons que les Commentaires aient été écrits consécutivement, nous avons les plus fortes raisons d'être surpris de la présence d'une phrase répétée précisément parce que selon toute vraisemblance les commentaires ne furent pas soigneusement revisés avant la publication. Nous avons dans le traité de Cicéron sur les Lois un exemple d'un travail non revisé probablement avant la publication et là nous voyons que l'écrit est en fait continu, et la séparation en livres purement mécanique. Il n'y a rien ici qui ressemble même de loin au fait noté dans ce livre VII des Commentaires, d'une phrase identique à la fin d'un livre et au commencement du livre suivant. Dans les Commentaires, pareillement, si nous rapprochons le dernier chapitre du livre I du premier chapitre du livre II, nous verrons que le récit est continu et que l'interruption est un

fait machinal de chronologie. La même chose est vraie des livres III et IV, IV et V, V et VI, mais il y a une fissure entre II et III et entre VI et VII. Outre l'absence d'hiatus entre les livres cités, il y a d'autres indications à la fois dans la substance et dans le style qui montrent que les Commentaires ont été groupés comme il est ici allégué. L'une d'elles peut être trouvée dans l'usage du mot supra. Dans V, 2, supra se rapporte à V, 1 ; VI, 34 à VI, 31 ; VII, 83 à VII, 80. Dans V, 56, supra se rapporte à un incident de V, 3. Dans VI, 35 : « Sugambri a quibus receptos ex fuga Tenceros utque Usipetes supra docuimus », l'écrivain a dans l'esprit IV, 16 le refus des Sicambres de reconnaître aucune juridiction aux Romains au delà du Rhin. Donc IV et VI appartiennent à une même composition. De même II, 1 et I, 54. Quand César se réfère à une époque plus éloignée, il emploie une autre expression ex. : V, 6 sur Dumnorix de quo ante (I) dictum est ; III, 5 sur P. Sextius Baculus et VI, 38. Autre argument : la curieuse disparition de Diviciacus. C'était une figure bien connue à Rome, le vieux druide qui avait sauvé son frère le traître Dumnorix et assuré le pardon des Bellovaques. Il était l'interprète de toute la Gaule (I, 20, 31, 32, 41 ; II, 14). Après un complet silence depuis le livre I, Dumnorix réapparaît soudain V, 6, et de Divitiacus pas un mot. Sans doute est-il mort entre 57 et 54. Mais si César écrivait les Commentaires en 52 avec tant de tendresse (I-II) pour la mémoire de Divitiacus, il eût eu un souvenir pour lui quand son frère l'agitateur fut tué. Mais si les livres I et II furent écrits en 57 pendant la vie de Divitiacus et les livres III-VI en 53, les deux attitudes s'expliquent. En outre, détails nombreux, frappants, vivants sur les campagnes contre les Helvètes et les Germains, de César ou de ses lieutenants. César en 53-52 avait les rapports des chefs. Par contre, la campagne de 56 est décrite sommairement, pourtant elle était unique dans la carrière de César. Elle était la plus éloignée dans le souvenir de César quand il écrivait. Différence de style ; particularités des livres I et II ; le discours indirect ; de longs chapitres dans cette construction : Sihler suggère que le fait est dû à la rapidité de composition. Le discours ind. est-il donc plus facile ? César est l'auteur du De analogia. Intérêt de César pour la rhétorique. Il a écrit le De analogia pendant les campagnes des Gaules, pendant l'hiver en Gaule cisalpine. C'est un livre d'érudition qui suppose une bibliothèque et la liberté d'esprit. En 58-57 rumeurs de Belgique, en 56-55 invasion de la Gaule par les Germains, en 55-54 préparation d'une nouvelle invasion en Bretagne, en 54-53 troubles en Gaule, en 53-52 l'Italie est troublée par Clodius. Seul l'hiver de 57-56 offre une apparente tranquillité. Le De analogia et les livres I-II de la guerre des Gaules furent écrits dans l'hiver de 57-56. Usage du discours indirect, de l'infinitif dans le discours indirect. En un sens, l'essai fut un échec. L'effort était trop grand pour César qui écrivait rapidement. Il le renouvela dans la Guerre civile. Mais il n'y a plus de discours ind. dans II et III de la Guerre civile. Tacite a seul suivi l'exemple de César. Pour résoudre la difficulté de Commius (IV, 21-VII, 76), il faut examiner toute l'aventure du personnage. Il se tourna lentement contre les Romains. Labiénus l'attaqua dans les premiers mois de 52. César connaissait sa conduite en écrivant III-VI dans les premiers mois de 52. Quand il écrivit IV, 21, il était fixé sur la déloyauté de l'Atrébate. La crédibilité du récit de César, attaquée par Asinius Pollio. Animosité de Pollion. Il accuse César de vouloir dérober la gloire de ses lieutenants, ex. : victoire de Labiénus, non de César, sur les Tigurini (I, 12). Affirmation de Plutarque qui semble l'avoir empruntée à Timagène et à Pollion. Ceci semblerait indiquer que le livre I et donc toute la Guerre des Gaules auraient été

écrits en 52 quand César avait commencé à douter de la fidélité de son lieutenant. Mais César n'a pas dissimulé dans tout son récit l'importance du rôle de Labiénus. César mérite plus de créance en la question que Pollion-Timagène-Plutarque. ¶ Quelques points des dernières histoires d'Alexandre [R. B. Steele]. 301-309. Les faits de l'histoire d'Alexandre avaient été depuis longtemps établis quand ces auteurs ont écrit. Ils n'ont pu montrer d'originalité que dans la manière de présenter les faits. Rapprochements de détails des récits de Quinte-Curce, Diodore, Arrien, Plutarque et Strabon.. ¶ Dérivation et signification du nom grec du coq [Grace H. Macurdy]. 310-311. Meyer (Griechische Etymologie, I, 296) a donné la formation régulière d'ἀλέκτωρ, de ἀλέξω, mais s'est trompé sur l'interprétation. C'est l'oiseau qui détourne le mal. Croyance qu'on retrouve dans Shakespeare (Hamlet, I, 1,150). S. Basile et Prudence. ¶ Une étude sémantique de licio [N. W. de Witt]. 311-313. Verbe préhistorique a été confondu avec lacio dans ses composés elicio, adlicio, perlicio. Le lictor = ductor des prisonniers, non celui qui lie (ligare). Associé à l'idée d'eau, licio a des dérivés parallèles à ceux de luo : « colliciae et colluvies ; elices et eluvies ; delicia, gouttière, ruisseau qui explique delubrum, temple ; cf. Servius sur Aen. 2,225 : « Delubrum esse locum ante templum ubi aqua currit, diluendo. Est autem synecdoche, hoc est a parte totum. » Le sens de façade est approprié à Aen. 2,410 : « Nos delubra Deum..... festa velamus fronde per urbem. » La gouttière d'une simple maison privée est delicia. La même association d'idées se trouve dans aquam elicere pour aquam ducere et peut-être dans Jupiter Elicius. L'association de l'idée de filer et de lin est frappante. Linum, nom encore inexpliqué, est pour liesnom ; linea, licium, lien, delicatus au sens de deductus, détiré, aminci ; deliciae, colifichet ; licinium, mèche. L'association avec filer est voisine de traho aussi bien que de duco, d'où lanam trahere. Licio donne lima et traho trama, limes et tramés. Limen est une ligne assez importante pour être gardée par le dieu Limentinus. Licinus et Licinius, noms propres dénonçant une difformité faciale. Oculis limis et oculis obliquis sont fréquents. Limus est pour liesmos et oblīquus doit être oblīcus. Licio avec ago tirer, amène l'idée de poids et nous mène à sublica, pile ou pieu que nous trouvons dans le pons sublicius. Ce verbe vieux et intimement lié à la vie privée ancienne se retrouve dans la vie agricole. Sollicitare de solum licitare. Servius Aen. I, 145 : « Sane fodere est tantum sollicitare terram, effodere hoc ipsum faciendo aliquid eruere vel invenire. » ¶ Démocrite sur la nouvelle éducation [Paul Shorey]. 313-314. Dans le fragment 178 de Démocrite : πάντων κάκιστον ἡ εὐπετείη παιδεῦσαι τὴν νεότητα · αὕτη γάρ ἐστιν ἡ τίκτει τὰς ἡδυνὰς ταύτας, ἐξ ὧν ἡ κακότης γίγνεται, la pensée de Démocrite n'est-elle pas de condamner la mollesse, la complaisance dans l'éducation? Que les dieux vendent tout au prix du travail, c'est un lieu commun chez les Grecs. Cette interprétation est confirmée par le fragment 179 : μὴ [ἔξω τί κως ἢ] πονεῖν παῖδες ἀνιέντες οὔτε γράμματα ἄν μάθοιεν. ¶¶ N° 4 Scheria-Corcyra [A. Shewan]. 321-334. L'île de Scheria ou des Phéaciens n'a rien d'imaginaire et Bérard a raison de l'identifier avec Corcyre. ¶ La Pupula duplex et autres signes de « mauvais œil » à la lumière de l'ophthalmologie [Walton Brooks Mc Daniel]. 335-346. La croyance à la double pupille dans un seul œil et les superstitions nées de cette croyance ont pris fondement dans un phénomène de contraction et de dilatation de la pupille et dans des troubles souvent héréditaires de la vue. ¶ Sappho [William K. Prentice]. 347-360. La critique des traditions sur Sappho montre que nous n'avons aucune donnée historique sur sa vie. Les fragments qui nous

restent ne nous permettent pas de porter un jugement équitable sur sa valeur morale. Ils prouvent seulement qu'elle sentait plus profondément et exprimait plus librement les émotions de l'amitié et de l'amour que les conventions et les habitudes modernes ne nous le permettent dans une civilisation où les plaisirs sont raffinés et les confidences mesurées. Il n'est pas démontré que Sappho ait été une dégénérée-sexuelle. ¶ La dépense d'Athènes pour son second empire [Frank Egleston Robbins]. 361-388. Recherches sur le budget militaire et naval d'Athènes durant les années 378-369 av. J.-C. Entretien de la flotte. Frais des opérations militaires et navales. ¶ Le rôle du cuisinier dans le Curculio de Plaute [Clinton C. Conrad]. 389-400. A toutes les époques, l'auteur dramatique doit adapter son œuvre à certaines conventions de temps et d'espace et aux restrictions imposées dans une mesure considérable par la tradition théâtrale. Les conditions de la représentation à une époque donnée doivent en quelque mesure se retrouver dans la composition d'une pièce et peuvent être révélées par une étude attentive de sa structure. Le Curculio de Plaute est l'adaptation de cette comédie à la représentation par une distribution limitée des rôles. L'examen attentif du rôle du cuisinier dans cette pièce (v. 251 sq.) montrera que l'hypothèse d'une lacune au v. 273 peut être évitée par une exacte interprétation de ce passage avec une attention légitime à son importance dans la division des rôles. Nous aborderons mieux le problème en considérant avec quelque détail le plan de la pièce. Le Curculio est une des plus courtes pièces de Plaute. De ses sept cents vers inégaux, presque la moitié est employée à un libre développement de ce thème : la rivalité en amour de Phaedromus et de Therapontigonus. Dans la scène d'ouverture qui occupe une toute petite partie, Phaedromus quitte sa maison accompagné de nombreux esclaves parmi lesquels Palinure, l'esclave confident familier de la Comédie Nouvelle. Pour un intime supposé, Palinure est étonnamment ignorant des affaires de son maître. Les réponses de Phaedromus à ses questions apprennent à l'auditoire son amour pour Planesium, la servitude de celle-ci chez le perjurus leno Cappadox et le refus de ce dernier de se défaire de la jeune fille moyennant une somme importante. Cappadox, à ce qu'il paraît, est tombé victime de désordres mystérieux et a cherché asile au temple d'Esculape situé fort à propos près de sa propre maison et dans son sommeil il obtient du dieu un songe qui diagnostique sa maladie. Ainsi le chemin est ouvert pour la rencontre des amoureux et dans une scène pleine de vie Phaedromus entraîne l'ivrognesse Laena à la garde de qui Planesinus a été laissée et la gagne avec une outre de vin. Pendant que les amoureux profitent de leurs moments dérobés, notons plus particulièrement le rôle de Palinure. Dans la scène initiale, l'esclave est un admirable repoussoir à Phaedromus. Son entretien avec ce dernier ouvre excellemment la pièce si nous admettons, comme le faisait le parterre au temps de Plaute, que Palinure peut être aussi ignorant des affaires de son maître. Ses vives ripostes et ses plaisanteries faciles forment un contraste amusant avec les soupirs de l'amoureux, et sa sollicitude pour l'outre au vin ajoute beaucoup d'humour à la scène avec la Laena. Pendant la conversation des amoureux il débite mainte plaisanterie à leurs dépens. Bref, il est une figure de premier plan dans ces scènes d'exposition. Son rôle doit avoir été assigné à un acteur de talent remarqué. Cependant il nous manque un attribut conventionnel de l'esclave confident. Quand nous apprenons que Phaedromus est sans le sou, nous attendons de Palinure qu'il mette en mouvement l'intrigue qui doit délivrer Planesium de sa vile captivité. Mais Phaedromus met son espoir en d'autres ressources.

Curculio, l'astucieux parasite, a été envoyé à Caria pour emprunter la somme requise. Ceci est rendu tout à fait clair pas une répétition (67 sq., 143 sq., 206 sq.) et l'arrivée du parasite est annoncée comme imminente. Finalement, on entend débarrer les portes de l'enclos du temple (v. 203) et l'entrevue des amants est finie. Phaedromus se retire chez lui avec sa suite. Celui qui ouvre le temple annonce l'arrivée de Cappadox torturé par son mal et très mécontent de son traitement. Comme il monologue, Palinure entre pour rassurer Phaedromus encore dans la maison sur l'arrivée de Curculio. Le motif pour l'entrée de Palinure n'est pas clair. Mais si nous réfléchissons, il apparaît bien que Palinure est le seul personnage déjà introduit qui puisse soutenir la conversation avec Cappadox. L'arrivée de ce dernier est inévitable, car il doit laisser le temple après son incubatio. Une fois sur la scène, pourquoi ne pas le mettre sur son chemin ? Il en résulte une scène humoristique dans laquelle le présage sinistre du drame contribue légèrement à l'action. Ainsi Palinure entre sans raison particulière et son allusion à Curculio empêche l'attention des spectateurs de se porter sur ce petit défaut. Comme nous l'avons vu, Palinure n'est pas doué d'un grand fond de dévouement. Cependant Cappadox dans sa souffrance, pour trouver un soulagement à sa maladie, est tout à fait désireux de surmonter cette défaillance et d'appeler à son aide. La vanité de Palinurus est touchée et il se présente comme l'homme qui interprète les songes : « quin conjectores a me consilium petunt. » Et de nouveau survient une curieuse interruption. Un cuisinier entre et somme Palinurus de lui procurer de la viande pour le repas du parasite sur le point d'arriver. Cela ne peut pas être différé : le cuisinier se charge d'interpréter le songe et Palinurus le quitte avec une flatteuse recommandation. Cappadox fait son récit. Le cuisinier donne un commentaire approprié et renvoie le leno avec l'avis éminemment convenable de faire sa paix avec le dieu comme premier pas vers la gérison. Alors comme le cuisinier s'en retourne avec une imprécation, on annonce l'arrivée de Curculio. Dans cette scène, peu de mots sont communément attribués à Palinure : v. 303, Te ille quaerit; 313, Vin aquam; 314? Vae capiti tuo; 315, Maxime... Ventum ; 317, Juppiter te dique perdant ; 321, Immo si scias reliquias quae sint. Après le v. 321, il ne prend aucune part à la pièce quittant le théâtre à la fin de la scène pour ne plus reparaître. Le contraste entre cette maigre part dans l'action et le premier rôle de Palinurus est manifeste. D'un autre côté, le rôle de Curculio occupe une large place dans le reste de la pièce. Il entre à la manière du servus currens, une foule imaginaire lui fait place. Il vient à Phaedromus, il tombe d'épuisement et doit être rappelé à la vie par la promesse d'un bon morceau. A cette offre, il répond avec un empressement professionnel ; mais il n'a pas d'argent. La consternation de Phaedromus est grande jusqu'à ce qu'il soit relevé par un rayon d'espoir comme Curculio raconte ses exploits. Il a rencontré le soldat Therapontigonus et par des moyens détournés s'est emparé de son sceau. L'anneau donnera au porteur le moyen de se procurer une somme suffisante pour achever de payer Cappadox et ainsi entrer en possession de Planesium. Dans une rapide succession de scènes, Curculio atteint son but. Alors Therapontigonus entre et devient furieux de ne trouver personne qui veuille rendre justice à ses réclamations. Pendant qu'il rumine sa mauvaise fortune, Curculio fait irruption sur la scène et l'anneau dérobé amène la reconnaissance de Planesium pour la sœur de Therapontigonus. Par les soins de Curculio la jeune fille est formellement fiancée à son amant et la pièce finit à la satisfaction de tous sauf de Cappadox qui est réduit à abandonner ses profits mal acquis. En nous reportant aux vers 270 sq., nous

rencontrons plusieurs difficultés. Quand Palinurus rentre-t-il ? Que devient le cuisinier ? Depuis Fleckeisen, on a communément répondu par la supposition d'une lacune au v. 273. Dans sa mystérieuse profondeur, le cuisinier s'évanouit et Palinurus revient avec un monologue approprié. Aucune part à l'action n'est plus assignée au cuisinier et la nouvelle de l'arrivée de Curculio tombe sur Palinurus. L'hypothèse d'une lacune est un aveu d'impuissance de la critique. Il n'y a ici pas trace de lacune, ni vers inachevé, ni dialogue interrompu. A quel motif attribuer l'intervention du cuisinier ? En général, dans la Comédie Nouvelle, le rôle du cuisinier n'était nullement négligé. Il est le coquus gloriosus. Les fragments des comiques grecs nous font mieux connaître son caractère que son rôle dans l'action et les Latins ne l'ont pas employé aussi librement. Seules les pièces de Plaute et les nouveaux fragments de Ménandre peuvent indiquer la relation entre le rôle et le plan de l'action. Cario le brutal boucher du Miles n'est pas le type du personnage. Les traits dérobés de Citrio sont commentés dans Casina (720), sa part à l'action est très petite quoique essentielle au développement de la pièce. Le rôle de Cylindrus dans les Ménechmes est étroitement uni à l'action, comme le rôle du cuisinier impudent de Mercator. Dans Aulularia et dans Pseudolus, nous trouvons le cuisinier dans sa gloire. Ici, le cuisinier de Curculio prend le rôle d'interprète du songe pour permettre à l'acteur du rôle de Palinure de revenir sur la scène comme Curculio. Le rôle de Curculio est très semblable à celui de Palinure. L'esclave adroit que sa familiarité avec son maître entraîne souvent à l'impertinence, peut aisément chausser les souliers du parasite. La preuve que nous avons est suffisante pour justifier les changements proposés dans le texte. Le passage où le cuisinier prend la place de Palinure dans le dialogue avec le leno est explicable seulement dans l'hypothèse où Palinure et Curculio sont joués par un seul acteur, mieux que dans le Pseudolus où un seul acteur joue les rôles de l'esclave intrigant et du cuisinier. ¶ Quelques significations rares d'excludo [Ira D. Hyskell]. 401-409. ¶ Le status de Callistrate dans le procès du domaine de Conon [Démosthène] XLVIII, 31, 43 sq. [George Miller Calhoun]. 410-412. ¶ Note sur Diogène Laërce, IX, 108 [Paul Shorey]. 412-413.

Harvard Studies. Vol. XXIX. Les idées de Platon sur la poésie [William Chase Greene]. 1-76. L'œuvre de Platon renferme au sujet de la poésie des idées contradictoires. Diverses explications proposées sur ce point par les critiques modernes. L'opposition entre la philosophie et la poésie existe dans la pensée grecque avant Platon, comment on la conçoit avant lui. De l'étude des œuvres de Platon on peut tirer les conclusions suivantes : une formule fixe ne saurait représenter l'opinion du philosophe sur la poésie, sa pensée était continuellement en cours d'évolution. La propre personnalité de Platon reflète le conflit qui règne entre la poésie et la philosophie puisqu'il est à la fois poète et philosophe. On retrouve cette opposition, entre ses goûts et ses aptitudes diverses, dans un certain nombre des dialogues. Dans l'Ion, il rejette la conception courante sur l'inspiration poétique réservant à plus tard une explication plus adéquate de la valeur de la poésie. Dans le « Symposion », il trace le but vers lequel doit se porter l'amour du Beau suprême en s'affranchissant des sens et en s'élevant par la pensée. Platon élabore dans le « Phédon » la distinction entre les sens et la pensée, indiquant, au moyen de la théorie des idées, comment on peut s'élever des sens jusqu'à la pensée. Dans la « République », il délimite le domaine de la poésie. Il reprend dans le « Phèdre » le problème de l'inspiration poétique par rapport à la doctrine des idées, distinguant

l'expérience parfaite de celui qui réaliserait l'amour absolu du Beau en soi et les essais imparfaits des poètes. Dans les « Lois », il condamne la poésie. En dépit des contradictions que révèle l'œuvre de Platon, on peut voir que durant presque toute sa vie, il a soutenu que l'hypothèse de l'existence des idées pures était nécessaire, que la pensée s'élève de la perception du monde sensible à la contemplation de ces formes éternelles. L'Absolu est à la fois un principe d'existence et un principe de bonté et de beauté; l'amoureux du Beau peut l'atteindre, mais il n'y parvient pas dans la pratique parce que la pensée et le goût du Beau sont corrompus par les sens; le poète peut ainsi, dans quelque mesure, exprimer les Idées pures, dans la mesure où il y parvient, il est philosophe. D'après Platon, le conflit entre la poésie et la philosophie pourrait ainsi cesser. ¶ Collations des manuscrits des « Oiseaux » d'Aristophane [John Williams White et Earnest Cary]. 77-131. ¶ Les appréciations de Joseph Scaliger sur les auteurs grecs et latins [George W. Robinson]. 133-176. Réunion de tous les passages des œuvres de Scaliger contenant une appréciation sur des auteurs grecs ou latins y compris les jugements critiques qui se trouvent dans les Scaligerana.

Memoirs of the Americana academy in Rome. Vol. II (1918). Œuvres récentes de l'Ecole américaine des Beaux-Arts [], 11-14. 15 pl. Reproduction des travaux de cette école. <Concernent la philologie classique> : pl. 2, chapiteau du temple de Mars Ultor [W. L. Ward et K. E. Carpenter]; pl. 3, plan du palais de Domitien au Palatin [W. J. Hough]; pl. 4, Ponte senatorio ou Ponto Rotto, état après la restauration de 1573 [W. J, Hough]; pl. 6, restauration du pavillon circulaire de la villa d'Hadrien à Tivoli, plan [Ph. T. Shutze] : les fouilles de Blondel et Esquié ont prouvé que l'îlot avait un caractère moins monumental qu'on avait cru, description et commentaire du plan. ¶ Arulae de terre cuite [E. Douglas van Buren]. 15-53. 7 pl. Ces petits objets, trouvés en quantité dans la Sicile, dans l'Italie méridionale et même à Rome, paraissent bien avoir été de petits autels pour brûler de l'encens. Sans grande valeur artistique, ils ont cependant exercé une grande influence sur la sculpture romaine des bas-reliefs en général et sur celle des sarcophages. On en trouve trouve beaucoup qui sont semblables, mais qui ont toujours quelque détail empêchant l'identité absolue. Le feu a dû changer les dimensions. Ils étaient souvent coloriés et recevaient alors des retouches. Le principal intérêt est dans les sujets. Les plus anciens, trouvés en Sicile, sont du vr^e^-ve siècles. Liste des arulae d'après les sujets : animaux, monstres mythologiques (sphinx, sirènes, Harpyes, etc.), divinités et êtres divins, combattants et lutteurs, etc. Ces objets proviennent des colonies grecques et sont étrangers à la Grèce continentale (ceux de Delphes sont d'époque hellénistique). Les sujets indiquent un culte oriental. Les colons connaissaient l'usage des autels sculptés comme tombes monumentales en Asie Mineure et dans leur nouvelle patrie ont perpétué cette forme de mémorial, mais en miniature, le plaçant à l'intérieur et non sur la tombe. Ils pouvaient ensuite servir d'ex-voto ou d'objets commémoratifs dans les maisons. La prédominance de la forme de sablier dans les districts du Nord implique l'influence d'une autre tradition qui ne peut qu'être étrusque, ce qui est confirmé par la comparaison avec les autels de Veiovis à Bovillæ, de Calvinus au Palatin, l'autel-cippe d'Orviéto. ¶ L'incendie de Rome par les Gaulois et les archives [Lucy G. Roberts]. 55-65. On a été beaucoup trop sceptique sur la destruction des documents par l'incendie et sur les traditions antérieures à la prise de Rome. Les documents étaient conservés : au Capitole, les traités et textes de caractère international (traité avec Carthage de 509), cf. Suét.

Vesp. 8; pour des raisons particulières, traité de Tarquin avec Gabies et de Servius Tullus avec les Latins, aux temples de Dius Fidius et de Diane ; au temps de Cicéron, traité de Sp. Cassius avec les Latins en 493 au forum (Balb. 53) ; dans l'aerarium de Saturne, documents de l'administration intérieure ; au temple de Cérès, les sénatus-consultes en 449, mais en 187 sont à l'aerarium ; les douze tables sur le forum ; dans la Regia, les archives et annales des pontifes. Dans quelle mesure les destructions ont-elles été étendues ? On admet une dévastation générale fondée sur trois renseignements des sources : occupation et siège de plusieurs mois, destruction de fond en comble, reconstruction totale. Mais nous n'avons aucune mention précise ; le récit relatif au temple d'Apollon en 353 (T.-L., VII, 20,9) marque un plus grand besoin de purification que de restauration. De plus, les récits de la guerre sont un mélange confus et contradictoire de légendes, influencées par des préoccupations étiologiques. Dès lors, il faut faire intervenir les considérations archéologiques. Le forum a dû souffrir beaucoup à cause de sa proximité avec le Capitole. Or le temple de Saturne dédié en 498, n'a pas été restauré avant 42 ; celui de Castor, dédié en 387, pas avant 117; la Regia et son contenu ont été probablement détruits ; de même les Rostres, mais les douze tables ont été facilement reconstituées de mémoire et les statues des ambassadeurs pouvaient bien se dresser en divers lieux au temps de l'invasion. Le temple d'Apollon sur le Champ-de-Mars, le seul du dieu avant Auguste (Asconius, Tog. cand., pr. 19), dédié en 431, a dû être restauré en 353, date que Tite-Live, VII, 20,9, assigne à la dédicace. Les terres cuites ornementales trouvées sur le Palatin et datant du IVe siècle peuvent se rattacher à un groupe d'édifices détruit par les Gaulois. On peut déduire de divers documents qui ont échappé à la destruction le temple de Dius Fidius (avec le traité de Gabies), le temple de Diane sur l'Aventin (traité avec les Latins), le temple de Cérès avec sa décoration conservée jusqu'en 31-27 av. J.-C. (Pl. N. H., XXXV, 154), le temple de Junon sur l'Aventin. Parmi les statues, ont échappé celles des ambassadeurs de Fidènes (Cic. Phil., IX, 4), de Minucius (Pl., XVIII, 13), d'Horatius Coclès (A. G., IV, 5,6 ; le livre XI des An. Max. est au moins du commencement du IVe s.). On peut donc conclure que certaines parties de Rome ont été dévastées, d'autres sont restées intactes. On doit penser que les documents internationaux ont été conservés dans les temples et au Capitole ; les leges et les sénatus-consultes également, ce qui explique la quantité de ceux qu'ont connaît. Les annales des pontifes ont été détruites et peuvent avoir été restituées de mémoire avec un fort degré d'exactitude pour le demi-siècle précédent. ¶ Etudes sur l'archéologie du forum de Pompéi [A. W. van Buren]. 67-76. 3 pl. Notes sur la grande statue du culte de Jupiter, la grande inscription du pavé du forum, l'arc de l'angle méridional du forum, la curie, l'école (édifice proposée pour un marché au grain ou aux herbes), changements apportés au forum par les colons romains, < La suite ne nous concerne pas. >

University of Michigan studies, Humanistic series. Vol. IX, part. II. Le manuscrit des épîtres de saint Paul [H. A. Sanders]. 251-315, 3 pl. ¶¶ Vol. XII, part. II. Un trésor d'objets d'or de la dernière période romaine [Walter Denison]. 85-175, 54 pl. et 57 fig. <Ces deux mémoires ont été analysés dans la Rev. de philologie, t. XLIV (1920), Partie originale, p. 86-87.>

University of Pittsburgh, Bulletin. XIV, n° 18, 30 septembre 1918. Questions politiques suggérées par les discours de Cicéron contre Catilina [B. L. Ullman] <6 feuillets non paginés>. Parallèle entre la politique

romaine telle qu'elle se reflète dans Cicéron et la politique moderne, celle des Etats-Unis en particulier. Parmi les Anciens, Cicéron occupe le premier rang par son influence immense sur la civilisation moderne. Cependant il n'est point l'auteur le plus apprécié par la jeunesse américaine. Cela tient au fait que la plupart des professeurs de latin sont des femmes et que celles-ci ne s'intéressent pas à la politique. Un changement s'établira après que les femmes auront obtenu le droit de vote. Cicéron offre les meilleurs points de comparaison entre la politique romaine et la politique américaine. A son époque, la politique romaine était arrivée à sa phase aiguë; les Catilinaires sont particulièrement intéressantes à ce point de vue. Mais pour les comprendre, il faut d'abord se faire une idée de la politique romaine en général et étudier ses rapports constants avec les conditions modernes. Ce sont d'abord les méthodes électorales et les moyens mis en œuvre par les candidats pour s'assurer leur élection. Sens des mots candidatus, ambitio, prensatio, ambitus. Incidents survenus au Congrès américain en 1916. Moyens pratiques mis en usage à Rome : affiches, nombre limité des votants. Comparaison avec la Prusse. La grosse question était le problème agraire; il existe sous une forme analogue au Mexique et en Russie. Venaient ensuite ceux du coût de la vie : le mauvais effet produit par les lois sur les céréales avertit qu'il est nuisible de vendre le pain à un prix inférieur au prix de revient comme on l'a fait en Angleterre pendant les trois premières années de la guerre; de l'inégalité politique : elle est comparable aux difficultés qu'éprouvent les étrangers pour se faire naturaliser Américains. Le rôle de certaines Romaines, Fulvia, Clodia, rappelle les revendications féministes de nos jours; les mariages entre familles politiques rappellent ceux qui se font dans des conditions semblables en Amérique. Circonstances de l'élection de Cicéron et de son consulat; occasion des Catilinaires. Catilina eut des soutiens parce qu'il promettait un changement dans les conditions financières. La politique modérée de Cicéron au milieu de ces troubles fait penser à celle du président Wilson avant l'entrée en guerre des Américains; les intrigues de Lentulus, à celles des Allemands dans le but de fomenter des grèves. Profitons des leçons du passé. « Nous avons un grand pays, faisons-le plus grand encore. »

O. R.

FRANCE

Rédacteur général : Ch. Beaulieux

Annales de l'université de Grenoble. Tome XXX (1918). N° 3-4. L'inaliénabilité dotale et la novelle 61 [Pierre Noailles]. 451-509. 1er article. La novelle 61 concerne bien la dot. Elle prouve que la loi Julia sert de garantie de la restitution de la dot, elle est liée à l'action « de dote ». Postérieurement l'institution romaine de la dot s'est développée. Mais la novelle, en étendant à la donation propter nuptias la défense d'aliéner la dot portée par la loi Julia, montre que la défense d'aliéner a uniquement pour but de garantir la femme exerçant ses actions et que le mari ne peut pas l'invoquer.

Anthropologie (L'). < Voir pour le t. XXVIII, Rev. des rev., t. XLII, p. 67, 1. Le n° 1-2 a paru ensuite en janvier 1919 et formera le premier fascicule du volume XXIX, unique pour les deux années 1918 et 1919. L'analyse de ce volume paraîtra l'an prochain. >

Bulletin de la Société de linguistique de Paris. Tome XXI, fasc. 1 (N° 66).

Procès-verbaux des séances du 17 nov. 1917 au 15 juin 1918. Pages 1-8. 15 déc. 1917. [A. Meillet]. 4. Le rôle des lèvres a été considérable dans la prononciation du grec ancien; il est devenu moindre ensuite. ¶ Les parentés de langue [A. Meillet]. 9-15. Les expressions figurées sont trompeuses. Une langue fille n'est pas un rejeton, mais une transformation de la langue mère. De plus, beaucoup de phénomènes, communs aux langues filles ne remontent pas à l'ancêtre, mais sont des développements parallèles postérieurs à la séparation. Le latin vulgaire est une entité fallacieuse. Les langues romanes continuent le latin, mais leurs innovations communes ne constituent pas une langue parlée on ne sait quand, on ne sait par qui. Une langue subsiste, en dépit de la masse des emprunts, quand les sujets ont le sentiment et la volonté de parler leur langue traditionnelle. Ainsi l'anglais. Les mélanges informes de deux langues différentes, comme le slavo-italien et l'italo-slave, ne sont pas stables. Hors le cas de bilinguisme, les emprunts d'une langue appartiennent aux éléments qui ne constituent pas un système fermé, donc pas à la morphologie et à la prononciation. Plus un élément a un caractère grammatical, plus il est apte à démontrer la parenté linguistisque. Quand les langues ont beaucoup divergé et que le temps a effacé les ressemblances morphologiques, la démonstration de la parenté est impossible. ¶ De quelques noms propres parthes [A. Meillet]. 24-25. Deux documents grecs trouvés à Avroman, de 88 et 22/21 av. J. C., contiennent des noms parthes. On y trouve Μιραδατης et Μειριδατης, alternance comparable à Μιθραδάτης et Μιθριδάτης. Les formes avec α coïncident avec un type arménien ancien de composés où le premier terme est en a. L'i est inexpliqué. ¶ Le témoignage de la langue homérique et les exigences du vers [A. Meillet]. 28-30. Certains faits de la langue homérique ne s'expliquent que par la métrique. L'hypocoristique Θερσίτης est justifié parce que le personnage est odieux; mais la forme solennelle du nom propre est seule régulière, sauf impossibilité métrique, comme dans Πατροκλέης (Πάτροκλος), dont certaines formes ne peuvent entrer dans le vers. On expliquera de même ὀλλύς, ὀρεγνύς, δεικνύς, pour ὀλλύων, etc.; ῥηγνῦσι pour ῥηγνύουσι (cf. τανύουσι). ¶ Remarque étymologique [A. Meillet]. 113-114. Le latin unda suppose en latin un présent à nasal *uned-, *und-, qui est postulé par védique unátti, « il mouille », 3e plur. undánti. L'influence de ce présent a fait insérer une nasale dans le nom, où elle est autrement inexplicable.

Bulletin de la société nationale des antiquaires de France. 1917. Séance du 10 janvier. [Batiffol]. 86. Recherches sur l'emploi chez saint Augustin des mots theologia et theologi. ¶¶ Séance du 17 janvier. [L. Demaison.] 86. Trésor d'argenterie, datant probablement du IIIe siècle après J.-C., découvert à Reims au fond d'un puits gallo-romain. ¶ [A. Merlin.]. 87. Carthage : chaton de bague : D(e) t(hesauro) (?) Ausoni Ser.; intailles: 1. Bonus Eventus; 2. Vespasi. ¶ [Héron de Villefosse]. 88. 1 fig. On classe à tort parmi les fibules à inscriptions de petits objets, de bronze mou et flexible, en forme de boucle et munis d'une estampille. Thédenat proposait de les appeler provisoirement étiquettes. Elles portent des noms propres et constituaient des marques individuelles. On en connaît cinq exemplaires, dont le dernier, provenant d'Orange, a été mal interprété et décrit CIL. XII, 5698, 16. Il faut lire : Sex. Ap. Pr. ¶¶ Séance du 21 février. 101. [F. Martroye] explique les titres donnés par saint Augustin dans sa lettre 151 au commissaire impérial. ¶¶ 28 fév. [J. Toutain]. 103-107. Buste découvert en juillet 1914 à Alésia. C'est la Tutela d'Alesia, comme le prouve une couronne de tours. Il était adossé à une paroi de pierre sur

laquelle il se détachait en haut-relief. On trouve les mêmes particularités dans des monuments de Sens et de Vertault (Vertilium), qui devaient représenter la tutelle de ces localités. On voit donc qu'il n'y avait pas que les grandes villes à se réclamer de ces divinités. ¶ [Monceaux]. 107. Sceaux chrétiens en plomb découverts à Carthage : Gregorius patricius, Scribon(i)os, etc. ¶¶ 7 mars. [Homolle]. 108. Bas-relief trouvé dans la plaine de Phalère reposant sur un socle portant une longue inscription. ¶ [A. Merlin.]. 109-115. 4 fig. Tombeau punique trouvé à Carthage, du VIIe s. av. J.-C., contenant des objets intéressants : bague, avec chaton en forme de scarabée portant sur le plat en creux un homme debout devant un taureau à droite qu'il tire d'une main par une de ses cornes ; peigne en ivoire, représentant d'un côté un sphinx au repos, de l'autre un taureau s'avançant tête baissée, cornes en avant : lotus ; statuette d'ivoire représentant une déesse coiffée à l'égyptienne, les mains pressant les seins pour en faire jaillir le lait, avec une jupe-gaine et une ceinture. La statuette ressemble à celle de Douimès. C'est une déesse nourrice, de caractère égypto-asiatique, un produit de l'industrie phénicienne, qui a pu servir de manche de miroir. ¶¶ 28 mars. 118. La Société, émue de la destruction injustifiée des restes du château de Coucy et de tant d'autres dévastations systématiques commises sur le sol français, raye de la liste des correspondants de la Société les noms des nationaux des puissances ennemies. ¶ 136-139. [H. de Villefosse]. 1 fig. Dessin d'une curieuse lampe chrétienne trouvée à Carthage envoyé par le P. Delatte. Elle représente la résurrection de Lazare, sujet fréquent dans l'art chrétien, mais inouï sur les lampes. Le Christ est barbu. Diverses particularités tiennent à l'exiguïté du champ. ¶¶ 18 avril. [Pallu de Lessert]. 143-146. Conflit entre Primianus et Maximianus, donatistes, en 392. Le mot sacerdote, joint à legato dans Aug., Contra Cresconium, IV, 57, est un surnom rare qu'on trouve comme tel à Tébessa et à Carthage (CIL. VIII, 1873, 1148-14279). Ces inscriptions doivent nous donner le nom du légat qui a jugé, Flavius Sacerdos, légat de Carthage, tandis que son frère, Flavius Rhodinus Primus Junior était légat d'Hippone. Ils avaient pour père un proconsul qui s'appelait Flavius Rhodinus Primus. ¶ [Monceaux]. 146-147. Plombs antiques de Carthage portant à la face un oiseau aux ailes éployées, avec noms propres grecs. ¶¶ 2 mai. [Monceaux]. 156-157. Quatre plombs chrétiens de Carthage avec noms grecs. ¶¶ 9 mai. [R. Cagnat]. 161-162. Les propriétaires de la maison où a été trouvé l'Apollon Pythien en Algérie avaient leur nom sur un pavement qui a été retrouvé : Thybridiorum Basilianorum. Les mosaïques et les noms indiquent le IVe siècle. ¶ [Monceaux]. 162-164. Cinq plombs chrétiens à inscription grecque. ¶¶ 16 mai. [Formigé]. 164. Au Sérapéum de Sakkara, se trouvent une série de petites niches demi-circulaires dans les parois d'un couloir à la hauteur de l'épaule. Même disposition dans le couloir intérieur de l'édifice africain appelé Tombeau de la Chrétienne. Ces niches paraissent avoir été destinées à recevoir des lampes pour éclairer des passages souterrains. [Enlart]. Il en est de même en France dans divers édifices, ainsi le grand escalier du XVe siècle du château de Chambord. ¶¶ 23 mai. [J. Formigé]. 165-168, 2 fig. Place de l'autel du dieu Consus dans les cirques romains. Il se trouvait à l'intérieur de la première borne, formée d'un mur en hémicycle sur lequel une voûte en calotte supportait trois petits obélisques. Sous cette voûte était une petite chambre. ¶¶ [H. de Villefosse]. 168-169. Épitaphes envoyées par Delattre : Dynamius fidelis in pace ; Μεσορή ι' : cette seconde inscription ne porte qu'une date, 10 de mesori (mois égyptien). ¶ [J. Tardif]. 169-173. Tombes probablement

chrétiennes trouvées dans le cimetière gallo-romain et mérovingien de Saint-Pair (Scessiacus, dans le pagus Constantinus, diocèse de Coutances) et qui atteste l'importance de cette nécropole et de la bourgade. ¶ [H. de Villefosse]. 176-179. Fouilles d'Ostie. Mosaïques trouvées sous les portiques qui entouraient le forum de Cérès mentionnant les villes maritimes dont des associations possédaient des locaux pour le commerce : < nauic(ularii) > Narbonenses; nauiculari Curbitani d(e) s(uo). La mosaïque des Narbonais reproduit un navire et, à côté, une construction destinée probablement au chargement ou au déchargement des navires, mais dont l'exact usage n'est pas visible. ¶¶ 6 juin. [J. Toutain]. 180. Les fondations de Notre-Dame-de-Paris reposent sur un mur gallo-romain où l'on découvrit les autels des Nautae. ¶¶ 27 juin. [Pallu de Lessert]. 190-193. Inscription de Khamissa faisant connaître un pro-consul d'Afrique, Valerius Severus, qui doit être l'ancien légat de Lycie-Pamphylie en 130; l'inscription est postérieure à la mort d'Hadrien (138). Il est douteux que le personnage soit le consul de 124. ¶¶ 4 juillet. [V. Chapot]. 195-198. A propos de l'article de Deonna < R. d. r., XLII [1918], 90, 52 > sur une peinture représentant un jeu analogue à celui du livre V de l'Enéide, on doit expliquer de même le monument destiné dans S. Reinach, Répertoire des reliefs, III, p. 522, 3. C'est le même symbolisme, où ici le serpent figure Apollon, dieu de la lumière, au-dessus d'un trépied. Observations sur le catalogue des bronzes de Genève par Deonna, nos 68, 97, 131 (inscription d'une base : Libero Patri Cocliensi P. Seuericus Lucanus u. s. l. m.; l'épithète paraît dérivée de cochlea, appareil servant à élever l'eau). ¶¶ 11 juillet. [P. Girard]. 200. Dessin d'un monument trouvé à Givona, région de Salonique, près la frontière serbe, portant une inscr. grecque d'époque tardive. ¶¶ 17 octobre [P. Batiffol]. 203-204. Les bonnettes ou manches mobiles d'étoffe précieuse de saint Martin et le miracle des bonnettes apportées par un ange à saint Martin quand il donna sa tunique à un pauvre. ¶¶ 24 oct. [P. Battiffol]. 204. Suite du même sujet. Le texte de Sulpice Sévère. ¶ [Pallu de Lessert]. 205-211. Les vice-préfets et les vicaires d'Afrique. Explication et lecture des inscriptions CIL. VIII, 962-12440, 10609-14752, 7014, 7068. ¶ [Monceaux]. Plombs de bulle byzantins. ¶¶ 14 nov. [J. Toutain]. 214-216. Le dieu Alisanus. < Cf. Pro Alesia >. ¶ 21 nov. [P. Monceaux]. 218-219. Cinq plombs byzantins. < Le 4e fasc. de 1917 n'avait pas encore paru le 15 oct. 1919. >

Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1917. Séance publique annuelle du 23 novembre. Au tombeau d'Œdipe [Paul Girard]. 433-444. 4 grav. Différence dans le caractère d'Œdipe, quand on considère Œdipe-Roi et Œdipe à Colone. La protection du héros sur Athènes remonte vraisemblablement à une bataille de la fin de la guerre du Péloponnèse (cf. Diodore). ¶ Notice sur G. Maspero [R. Cagnat]. 445-582. 1 portr. ¶¶ 30 nov. De quelques mss. à peintures des bibliothèques de Pétrograd [Alex. de Laborde]. 484-502. ¶¶ 7 déc. Une grande basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage [A. L. Delattre]. 507-529. 7 fig. 1. La basilique. 2. L'atrium. Prescriptions funéraires : formules, noms rares dont quelques-uns apparaissent pour la première : Afrodite, Asella, Aurea, Caliope, Campessa, Iobinus, Iscantia, Isthenus, Preietticia, Proficius, Quodiubet, etc.; emblèmes. Tabula lusoria anépigraphe. ¶¶ 14 déc. [Th. Reinach]. 537-538. Eros de Cyrène, qui permet de serrer de plus près le problème de l'original. Cet Éros n'a jamais eu d'ailes. ¶ [Villefosse]. 538. Fouilles du Dr Carton à Bulla Regia : monument contenant une mosaïque. ¶ [H. Boussac]. 539. Le lieu d'exil de Juvénal et

l'Ombos de la sat. 15 < cf. la Revue de philol., R. des R., p. 42, 89, 23 >. ¶¶ 21 décembre. Note sur l'alphabet libyque [J.-B. Chabot]. 558-564. Valeur du signe IIII. ¶¶ 28 déc. [H. Omont]. 565-566. Fragment d'un ms. de S. Jérôme, Comm. sur Isaïe, provenant de Cluny. ¶ Le marché aux poissons à Larsa en Basse-Babylonie [V. Scheil]. 567.

Année 1918. Séance du 11 janvier. Les travaux du service archéologique de l'armée française d'Orient [Gustave Mendel]. 9-17. Fouilles des tépé macédoniens (tumuli) de l'époque néolithique. Les tables, amoncellements en forme de plateau, sont le résultat de l'exhaussement du sol par le fait de l'existence de villages pendant de longues générations. ¶¶ Séance du 18 janvier. [P. Foucart]. 2. Correction à Aristote, Const. Ath., 62 < voy. Rev. de phil., plus loin, p. 123, 33 >. ¶¶ 25 janv. Fouilles à Bolonia [P. Paris]. 34-40. Petit village de la côte espagnole en face de Tanger. C'est probablement le site de la ville antique de Belo. Ruines du théâtre. Usine pour la salaison du poisson, probablement du thon, avec décoration de colonnes, fosses à garum, ateliers et magasins ; maison attenante ; tombeau aux parois stuquées et peintes. ¶ Note sur des chapiteaux chrétiens de Tozeur (Tunisie) [Carton]. 40-45. Chapiteaux décorés de têtes de mouflon avec une colombe portant un rameau dans le bec. Sur l'un d'eux : Gloria in excel. Autel de Tozeur : Ara Min‖eruae. ¶¶ 8 février. Objets de bronze et de fer de la collection Mouret provenant d'Ensérune [S. Reinach]. 95-97. Epoque de la Tène I. Il faudra peut-être transférer du N.-E. au S.-E. de la Gaule le centre de diffusion d'une industrie et d'un art qui, avant et pendant l'époque romaine, se sont étendus avec les conquêtes et l'influence celtique sur une grande partie de l'Europe, de l'Espagne et des pays scandinaves jusqu'aux environs de Kiev. ¶ Céramiques de la même provenance [E. Pottier]. 97-99. Coupe à figures rouges du IVe s. du style de Meidias : réunion élégante de jeunes gens et de femmes. Coupe avec un combat d'Arismaspe à cheval contre deux griffons. Fragments d'une scène de toilette. Objets conservés à Béziers et à Montpellier, notamment une grande amphore attique d'un style magnifique, qui date des environs des guerres médiques et que l'on peut rattacher au groupe de Brygos. Coupe trouvée dans les fouilles d'Etrurie et signée Hiéron : scène de banquet avec danse d'une Ménade. ¶¶ 22 février. 105. [S. Reinach] propose de lire : laeua, dans Lucain, VIII, 245, au lieu de parua. ¶ Un monarque d'Edfou au début de la VIe dynastie [A. Moret]. 105-115. ¶¶ 1er mars. 123. [A. Thomas] explique que Aliboron est une déformation du mot « elleboron », nom de plantes, dont un glossateur de Marcianus Capella a fait un maître philosophe. ¶¶ 8 mars. Fourvière en 1493 [Ph. Fabia]. 128-139. Cadastre consulaire de cette date, montrant l'état des lieux, intéressant pour l'histoire des antiquités romaines que le plan scéno-graphique de 1545 et d'autres témoignages permettent de situer. ¶¶ 15 mars. 139. [S. Reinach]. Le mythe d'un androgyne primitif, d'où auraient été tirés par division l'homme et la femme n'a jamais été admis par Eusèbe de Césarée. Traces de ce mythe dans Philon et saint Augustin. Histoire de la création de la femme par Clément d'Alexandrie. ¶ Nouvelles recherches sur le littoral carthaginois [Carton]. 140-150. 3 fig. Fouilles précisant la topographie et faisant connaître une stèle où un personnage est représenté en prière devant les murs de Carthage. ¶¶ 22 mars. [Villefosse]. 151-156. 1 fig. Bronzes donnés par Collignon au Louvre : fragment d'une applique de miroir grec représentant un jeune homme debout devant une colonne cannelée ; statuette de Silène ivre. Torse d'empereur cuirassé en marbre blanc (fig.) ; l'ornementation est identique à celle d'une autre cuirasse impériale prove-

nant d'Olympie. ¶ Trois bornes milliaires du Soissonnais [S. de Ricci]. 157-160. Rectification d'une lecture de Le Bœuf. ¶¶ 27 mars. 161. [F. Cumont] envoie des photographies des bas-reliefs en stuc d'un vaste édifice souterrain découvert près de Rome en 1917. ¶ 161. [L. Havet] étudie le sens de proprius, appliqué à une bête de sacrifice <voir plus loin Rev. de philologie, p. 123, 43 >. ¶ 162-163. [Villefosse] annonce que le comte de Laborde offre à la bibliothèque du Louvre l'album des dessins de Cassas, dessinateur de Choiseul-Gouffier et compagnon de Le Chevalier dans son voyage en Troade. Ces dessins, très soignés, représentent de nombreuses antiquités de Grèce et d'Orient. ¶¶ 5 avril 165. [P. Paris] envoie des nouvelles des fouilles de Bolonia en Espagne : découvertes de maisons ; fouilles dans la nécropole ; deux statuettes de bronze, de style hellénistique, représentant un danseur et une danseuse. ¶ Rapport sur les fouilles de Bulla Regia en 1917 [Carton]. 167. L'édifice que Tissot considérait comme une forteresse punique est un établissement thermal de l'époque impériale. ¶¶ 12 avril. 167-170. [Naville] envoie une note sur le fragment de grammaire égyptienne laissé par Maspero. ¶ 170. [S. Chabert] montre que l'idée du proverbe : Quem uult perdere Jupiter dementat prius, est très répandue et se trouve dans Homère, la Bible, les tragiques grecs, etc. Sa forme actuelle remonte à 1645 environ et a pris naissance probablement à Cambridge sous l'influence de la révolution d'Angleterre. ¶¶ 19 avril. L'activité littéraire d'un évêque arien de la région danubienne, Palladius de Ratiaria [Zeiller]. 172-177. Il est surtout connu par saint Ambroise qui le fit déposer au concile d'Aquilée. Il avait écrit vers 379 un Contra Ambrosium de fide, dont on a des fragments, et des traités dont des parties palimpsestes ont été publiées par Mai sous le titre de Sermones Arianorum et qui sont postérieurs à 378. Sont apparentés le commentaire arien sur Luc dont un fragment provient de Bobbio et qui est probablement d'Auxence de Durostorum, et l'Opus imperfectum in Matthaeum du Pseudo-Chrysostome qui doit être de l'évêque goth Maximin. Tous ces ouvrages professent l'arianisme voilé d'Eusèbe de Nicomédie et du Concile de Rimini. L'église arienne eut un véritable mouvement intellectuel qu'elle utilisa dans la propagande parmi les barbares, avant l'église officielle. ¶¶ 26 avril. 184-185. [P. Paris] donne de nouveaux détails sur les fouilles de Bolonia. Curieuses images funéraires trouvées dans la nécropole qui paraissent se rattacher à la religion indigène. Les deux statuettes mentionnées plus haut forment en réalité un groupe étroitement uni ; c'est un homme, peut-être un satyre, enlevant une femme éperdue. ¶ [P. Monceaux]. 185-188. Communication d'une dédicace chrétienne déchiffrée par Gsell : Qu(a)e primiti(a)e nostr(a)e uirtutis sunt, ex lectione et aspectu probantur. Nam nouum (a)edificium quod cernis, nostro labore hoc inceptum adque perfectum est. L'édifice et l'inscription doivent être du IVe siècle. Les « prémisses de la vertu » du donateur prennent la forme matérielle d'une offrande, d'un ex-voto ; lectione, vise la lecture de la dédicace ; aspectu, l'aspect du monument. Inscription trouvée entre Bône et Souk-Ahras, conservée au musée de Bône. ¶ 188. [M. Croiset] commence la lecture d'un mémoire sur les dialogues composés par Platon lors de son séjour à Mégare. Cette lecture est achevée dans la séance suivante. ¶¶ 10 mai 192. [S. Reinach] montre la photographie d'un buste de femme représentant sans doute une femme poète et copie exécutée à l'époque d'Auguste d'un original grec du Ve siècle. ¶ 192-193. [V. Scheil] communique la fin d'un petit poème épique babylonien. ¶¶ 17 mai [S. Reinach]. 197. Traduction et commentaire d'un scénario de mime païen d'après Psellus. ¶ L'en-

trelacs cruciforme [Capitan]. 197-209. 20 fig. Ornement qui se trouve à Suse, dans les monuments bouddhiques, en Géorgie, au Mexique, sur des mosaïques d'époque romaine et au moyen âge. ¶¶ 24 mai. 210. [Fougères] écrit d'Athènes sur l'aspect des Propylées. ¶ 211. [Homolle] indique la répartition des métopes du Trésor des Athéniens à Delphes. ¶¶ 21 juin. 222. [P. Paris] annonce l'interruption des fouilles de Bolonia. Tout un quartier industriel dans la ville maritime a été exhumé; plus de cinq cents tombes de la nécropole ont été fouillées. ¶ 223-224. [Fabia] envoie la photographie d'une épitaphe chrétienne découverte à Francheville-le-Haut, près Lyon. Gravure. Elle est datée de 540. ¶ [G. Fougères]. 224. Nouvelle note sur l'aspect des Propylées. ¶ 225. [F. Cumont] identifie une lettre écrite par Thessalus de Tralles <voy. plus loin, Rev. de phil., p. 123, 52>. ¶¶ 28 juin. 226. [Th. Reinach] communique la copie d'une inscription grecque sur marbre faite d'après l'original par S. de Ricci. Le texte avait été copié à Athènes par Fourmont et on le croyait perdu. Il est maintenant à Vicence. ¶ Note complémentaire sur l'inscription de Volubilis [Ed. Cuq]. 227-232. L'interprétation de de Sanctis (Atti de l'Académie de Turin, mars 1918) ne saurait être acceptée. Elle donne au mot incolae un sens qu'il ne saurait avoir en l'absence du qualificatif contributi. Elle est inconciliable avec les principes du droit romain sur la propriété. ¶¶ 5 juillet. 233. [Th. Reinach] communique un monument trouvé près de l'embouchure de la Moselle et portant une dédicace en celtique par un tribun militaire, Cassius, fils d'Ansancatnus. ¶ 233-4. [Villefosse] communique une inscription votive trouvée par Thyl dans les ruines de Thibilis (Numidie): Veneri Aug. M. D. M. I. Q. Clodius M. f. Quintillus nomine Fuficiae Vitae quondam maritae suae dedit. ¶¶ 12 juillet. Les sculptures des parois de la caverne d'Isturitz (Basses-Pyrénées) [E. Passemard]. 238-240. Bas-reliefs représentant des animaux et qui ne sont pas plus récents que le magdalénien. ¶ Fragments d'un très ancien manuscrit latin provenant de l'Afrique du Nord [H. Omont]. 241-250. Pl. Manuscrit en onciale d'un texte théologique. ¶ Sur un style du musée de Cologne [Ch. Clermont-Ganneau]. 250-260. Lire: Sine m(i) manum, hego (ou: et ego) scribo, « Laisse-moi ta main, et moi j'écrirai ». Discussion de diverses inscriptions gravées sur des styles antiques. ¶¶ 26 juillet. 261. [E. Pottier] communique une lettre de Merlin sur une terre cuite punique peinte, représentant une femme jouant sur un tympanon. ¶ Les premiers prisonniers germains à Rome [C. Jullian]. 262-265. Le casque de gladiateur du Museo Borbonico, X, 31, commémore le triomphe de Germanicus sur les Germains, la restitution des enseignes de Varus, la présence dans le cortège dans l'attitude de captifs demandant grâce, de Thusnelda et de Thumelicus, femme et fils d'Arminius. ¶ Les Celtes, d'après les découvertes archéologiques récentes dans le sud de la France et en Espagne [L. Joulin]. 265-270. Au VIIIe siècle, les Celtes occupent tout le sud de l'Allemagne et ont la civilisation du bronze; ils ont une langue commune, et sont déjà établis dans les îles bretonnes. Au VIIe, ils sont arrivés à reproduire avec le fer la grande épée à crans de l'âge du bronze; ils se fixent dans la Gaule orientale et civilisent les Ligures. Au VIe, ils ont perfectionné la technique du fer, connaissent le bronze martelé (civilisation du Hallstatt) et dominent sur l'Europe occidentale; ils l'ont libérée du tribut payé aux contrées du bronze. Aux IVe et IIIe s., cet empire se disloque; dès la fin du Ve s., la civilisation de Hallstatt a cédé devant celle de la Tène, plus parfaite, imprégnée d'influences grecques. ¶¶ 2 août. La basilique souterraine découverte près de la Porta Maggiore à Rome [F. Cumont]. 272-275. Cette salle avait l'aspect caractéristique des

basiliques chrétiennes. La décoration en reliefs de stuc représente des scènes en rapport avec les mystères. Le voisinage d'une nécropole de la gens Statilia fait conjecturer que le propriétaire était un membre de cette famille; cf. Tac., An., XII, 59. L'édifice doit être du commencement du 1er siècle de notre ère. La secte qui s'y réunissait était probablement néo-pythagoricienne. Au fond de l'abside, une grande composition fait allusion au voyage des âmes vers les bienheureux. ¶¶ 9 août. Une grande vente à Rome [S. Reinach]. 277. Vente des biens personnels de l'empereur Commode en 193. Il y figurait des voitures avec compteurs de vitesse et horloges. ¶ La triple commémoration des morts [F. Cumont]. 278-294. Les Grecs célébraient le 3e, le 9e et le 30e jour; les Syriens, le 3e et le 7e et le 40e. L'église byzantine a combiné : 3e, 9e, 40e. Les dates syriennes sont dues à la croyance de l'influence de la lune sur la décomposition des cadavres. ¶ Note additionnelle sur les Τεσσαρακοστά et la recension lucianique des Septante [L. Canet]. 294-297. La coutume était déjà bien établie à Antioche. Le texte biblique a été altéré isolément pour justifier la célébration du 40e jour. ¶¶ 16 août. Tarif d'octroi de la ville de Palmyre en 137 [J.-B. Chabot]. 298. Le texte bilingue peut être amélioré sur plus d'un point. ¶¶ 23 août. [J.-B. Chabot]. 299-300. Le mot costus, plante aromatique de l'Inde, qu'on a cru lire sur le tarif de Palmyre, est le résultat d'une méprise ; il s'agit de la mesure grecque xestès, setier. ¶ Rapport sur les fouilles de Chella (Maroc) [H. Basset]. 300-302. Nécropole antique, dont le terrain a été bouleversé antérieurement et qui n'a pas donné ce qu'on devait en attendre. ¶¶ 30 août. 303-304 [Carton] annonce la découverte sur le littoral carthaginois de voûtes singulières. ¶ 304-305. Omont communique une lettre de dom [Wilmart] qui croit que les fragments théologiques provenant d'un ms. latin d'Afrique appartiennent à un traité polémique contre le manichéisme, peut-être l'œuvre d'un disciple d'Augustin. ¶ 305. [Pottier] communique une étude sur la céramique ibérique. ¶¶ 6 septembre. 307. [Homolle] donne des nouvelles de la mission dirigée en Macédoine par L. Rey. ¶ Gravures rupestres d'une grotte de Montesquieu Avantès (Ariège). [Comte Begouën] 308. ¶ L'épitaphe d'Afronia de Salone [Clermont-Ganneau]. 308-310. Il faut lire: εὐμοίρει, Ἀπρωνία : le verbe est orthographié par itacisme εὐμύρι. ¶¶ 13 sept. Les hastiferi de Bellone d'après une inscription d'Afrique [F. Cumont]. 312-323. Ils formaient non pas une milice municipale, mais une confrérie religieuse. C'étaient des soldats de parade, qui figuraient dans la procession des Hilaries, où la statue de la déesse était portée sur une civière à la suite de celle de Cybèle. C'est ce qu'on peut déduire de l'inscription récemment trouvée à Madaure : Genio has>thiferorum deae Virtutis. La déesse Virtus n'est autre que Bellone, c.-à-d. Mâ. ¶ 20 sept. [C. Jullian]. 326. Note sur l'Alsace romaine: ce qui n'est pas romain en Alsace est gaulois. ¶ 331. [Lantier et Breuil]. Mémoire présenté sur l'oppidum ibérique de Tolmo. ¶¶ 11 oct. Note sur des édicules renfermant des statues en terre cuite découverts dans la région de Ghardimaou (Tunisie) [Carton]. 338-347. 2 fig. Sanctuaire punico-romain dédié à Saturne (inscription votive) ; autres sanctuaires rustiques fréquentés par la population indigène, qui, au IIe siècle de notre ère, était restée fidèle au culte des divinités africaines d'origine libyenne. ¶ Fouilles de Bolonia (1918). [P. Paris]. 347-356. 1 fig. Résumé. ¶¶ 18 oct. 365. [F. Cumont] interprète un bas-relief romain du musée de Copenhague. Il représente le buste d'une enfant défunte placé dans un large croissant entouré d'étoiles. Le symbole du croissant, fréquent dans les monuments funéraires, s'explique par la croyance populaire que les morts vont habiter la lune, croyance que trans-

formèrent les néo-pythagoriciens. ¶¶ 29 oct. [Replat] a reconstitué à Délos le mur de défense improvisé par le légat romain Triarius en 69 a. C. et identifié l'hippodrome, qui comportait un dispositif architectural. ¶ 372-373. [P. Alfaric] montre qu'on peut reconstituer les grandes lignes de l'Evangile de Simon le Magicien. ¶¶ 8 nov. 375-376. [Bascoul]. Gravures rupestres du Djebel Toukra, arrond. de Bougie. < La suite n'avait point paru le 7 juin 1919. >

Gazette des Beaux-Arts, 60e an. 4e Période, t. XIV, N° 694. Janv.-mars, L'Eros de Cyrène [Lucio Mariani]. 1-4. 1 pl. 3 grav. L'exemplaire de Cyrène beaucoup mieux conservé que d'autres, surtout pour le visage, montre que le modèle appartenait à l'école de Lysippe. Les formes graciles du garçonnet, mais qui n'ont rien de puéril, le profil très noble de la tête, l'expression pleine de vie, la maîtrise dont témoigne le modelé des cheveux sont conformes aux qualités distinctives attribuées par la tradition littéraire au grand bronzier de Sicyone. Car cette statue de marbre pentélique (haut. 1 m 30), qui est presque complète, trahit, surtout dans le modelé très fin de la tête, la copie du bronze. ¶ Auguste Rodin (1840-1917) [L. Bénédite]. 5-34. 4 pl. ; grav. Mentionné ici pour l'interprétation de quelques thèmes antiques, Faunesse (p. 15), Centaure et Nymphes (pl.), Apollon (p. 21), Satyre et Nymphe (p. 30), Bellone (pl.). ¶¶ N° 695. Une statuette memphite du Nouvel Empire au musée du Louvre [G. Bénédite]. 115-122. 1 pl. 3 grav. Statuette en bois du prêtre Zâï, fin de la XVIIIe dynastie. Cet objet, avec d'autres, comme la prêtresse Toui (même musée, XIXe dynastie), montre l'esprit de précision de l'école memphite, par opposition au laisser-aller thébain qui atteindra ses dernières limites sous la XXe dynastie. < Rien ne nous concerne dans les nos 696 et 697. >

Journal des Savants. Nouvelle série, 16e année. Mai-juin. Nouvelles et correspondance. La Société Guillaume Budé [A. Ernout], 154-157. Dès l'année 1915, des professeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur français s'inquiétaient de savoir s'il ne serait pas enfin possible, autant qu'il semblait nécessaire, d'établir une collection de textes grecs et latins qui fût bien nôtre et digne de notre grande tradition philologique. C'est pour répondre à ces aspirations que s'est fondée la société placée sous le patronage du maître humaniste Guillaume Budé. Dès maintenant elle se propose de publier : 1° des textes d'auteurs grecs et latins ; 2° des traductions de ces textes ; 3° des commentaires et annotations. C'est dans la préparation des commentaires que la Société peut le plus utilement exercer son activité. Elle aura le plus grand avantage à grouper des spécialistes. L'édition d'Homère demandera la collaboration d'un philologue classique connaissant la tradition alexandrine, d'un linguiste, d'un archéologue, d'un papyrologue, d'un paléographe, d'un métricien. Platon sans doute devra être commenté par un philosophe ; mais celui-ci pourra-t-il accomplir seul la besogne minutieuse et compliquée de l'établissement du texte ? A côté d'un helléniste, Hérodote ne réclame-t-il pas un égyptologue ? Qu'on songe à l'admirable Pausanias que le concours d'anciens élèves de notre école d'Athènes peut seul nous donner ! Un géographe aidera à expliquer les campagnes de César ; un juriste éclaircira plus d'une question de droit soulevée par un discours de Cicéron, ou une controverse de Sénèque le Père ; un architecte est indispensable pour Vitruve, un agronome pour Varron ou Columelle. La société Guillaume Budé créera des centres d'études dans lesquels, sous une direction autorisée, les multiples et délicates questions que soulèvent l'établissement et l'exégèse d'un texte, seront examinées et résolues par l'accord des plus compétents. ¶ Novembre-

décembre. Variétés. Conjectures de Fermat sur deux passages de Théodoret et d'Athénée [H. Omont]. 321-323. Le vol. 112 de la collection Baluze, à la Bibl. Nat., fol. 56 et v° contient 2 corrections qui ont échappé aux éditeurs des œuvres de Fermat. La 1re se rapporte à Théodoret, Hist. Eccles., IV, 8. Περὶ τῶν καθισταμένων ἐπισπόπων ἢ συλλειτουργῶν κατασταθέντων, εἰ μὲν εἶεν ἐκ τῶν ἐν τέλει χρησαμένων ὑγιεῖς, ἐπισκόπους καθιστάναι, εἰ δὲ μὴ κτέ. Athénée, Deipnosophistes XII, p. 534-535. Fermat lisait : Ἀξίοχος καὶ Ἀλκιβιάδης.... ἔγημαν ἐν Ἀβύδῳ δὺο ὄντε Μεδοντιάδα καὶ συνωχείτην (au l. de Ξυνωκείπην) < conjecture adoptée par l'éditeur d'Athénée, Kaibel, qui ignorait la conjecture de Fermat > se basant sur XIII, 574 e).

H. Lebègue.

Mémoires de la société de linguistique de Paris. Tome XX, fasc. 6. Les correspondances de vocabulaire entre l'indo-iranien et l'italo-celtique [J. Vendryès]. 265-285. Un certain nombre de termes communs (credo, ius, lex), de noms de fonctions ou de qualités (flamen, gutuater, rex, erus, Faunus, ciprus, catus, purus, castus), de noms d'actes religieux (censere, medicus, sepelire, auere, uoueo, preces, ridere, bibo), de noms d'objets et d'instruments (ara, cacumen, uacca, hirnea, ensis), des noms de parties du corps et de défauts physiques (caesaries, lien, menda, caluus, rabies), des expressions diverses (hodie, aprilis), qui ont ou ont eu un caractère religieux, attestent une civilisation commune. ¶ Sur cypriote δο ϝεναι [A. Meillet]. 293-294. Il suppose un élargissement en -en- et confirme l'hypothèse que ἔχειν repose sur une ancienne finale en -es-en-.

Tome XXI, fasc. 1. Etymologies [J. Vendryès]. 39-44. Le latin mentula, par son correspondant sanskrit, apparaît comme un nom d'instrument destiné à remuer un liquide, à baratter le lait, à allumer le feu par frottement. Il a pris un sens obscène par métaphore, mais a le suffixe latin des noms d'instrument (capula, decipula, ferula, regula, etc.). Les formes latine, irlandaise et germanique du nom de la noix attestent un primitif commun, du type knud-, devenu en latin knuk-, gnuk-, nuk-, par assimilation; le mot ne se retrouve pas ailleurs. Le mot salebra appartient aussi à une famille propre aux langues occidentales qui exprime l'idée de saleté. ¶ Le nom du fils [A. Meillet]. 45-48. Il n'y avait pas de nom pour l'enfant en indo-européen. Le nom du fils était frappé d'interdit. ¶ Fasc. 2. Le syracusain littéraire et l'idylle XV de Théocrite [V. Magnien]. 49-85. I. Les données historiques. II. Le dialecte syracusain et le dialecte de l'idylle XV de Théocrite. Phonétique. Morphologie. ¶ Sur une exception au traitement labial des labio-vélaires en grec [A. Meillet]. 86-90. L'élément w était très fragile, de là des irrégularités dues à la gémination ou à l'analogie ; πέσσω atteste la tendance à éviter la double labiale. ¶ Grec κτίζω [A. Meillet]. 91. On a refait un présent thématique sur le thème κτι-, dont ἐϋ-κτίμενος atteste la forme athématique antérieure. ¶ Latin cognitus, non cognitus [A.-C. Juret]. 92. Les dérivés provençaux supposent la brève.

Mémoires de la société nationale des antiquaires de France. Tome LXXV, 1915-1918. Le rite de la plantation du clou étudié principalement dans l'antiquité romaine [J. Toutain]. 43-80. Tite-Live, VII, 3, VIII, 18, IX, 28, mentionne le rite de la plantation du clou pour 363, 331 et 313 av. J.-C. Le troisième fait était controversé. Les Fastes Capitolins mentionnent un dictateur claui figendi causa pour 361, manquent pour 331, et désignent pour 313 un dictateur rei gerundae causa. De plus, ils mentionnent en 263 un dictateur claui figendi causa. D'après Dion Cassius, LV, 10, les censeurs sortant de charge devaient planter un clou dans le temple de Mars Ultor, dédié en 2 av. J.-C. ; mais Ovide, qui s'étend sur la construction et la

dédicace de ce temple (Fastes, V, 550), ne parle pas de cet usage. De plus, entre 22 av. J.-C. et 47 après J.-C., il n'y eut pas de censeurs. Il faut donc écarter Dion Cassius. Il résulte des faits acquis que le rite est un piaculum extraordinaire, destiné à écarter un fléau particulièrement redoutable. D'autre part, un clou devait être planté chaque année aux ides de septembre par le plus haut magistrat (praetor maximus) dans la partie du temple capitolin où se trouvait la chapelle de Minerve (T. L. VII, 3). Cette loi d'être ancienne a donné naissance à l'expression clauus annalis (Cic., Att., V, 15; Festus, v°). L'hypothèse de Mommsen que le clou marquait les siècles ne repose sur rien. Dans les premières années de la République, les magistrats entraient en charge aux ides de septembre. Le rite dont parle T. L. était un piaculum périodique, introduit peut-être avec la triade capitoline parmi des usages étrusques, puis tombé en désuétude. Le rite était une opération magique, n'ayant rien de commun avec les attributs de certaines divinités. D'annuel, il est devenu exceptionnel, comme un autre usage, le uer sacrum; comme peut-être l'usage des sacrifices humains. ¶ Buste de Mélitiné, prêtresse de Métroon du Pirée (musée du Louvre) [Et. Michon]. 91-129. 1 pl. Buste d'une conservation merveilleuse découvert en 1854, dans des fouilles entreprises par les troupes françaises d'occupation, et conservé chez M. de Vassoigne, qui avait dirigé les travaux. Acquis par le Louvre. Le Louvre avait déjà une statuette de Cybèle, en marbre, de la même provenance. Édition nouvelle de l'inscription placée sous le buste, dont la division est fautive C I A., III, 1, n° 94. La date est 162 ou 164-165. Autres bustes du Louvre avec inscription ¶ Fragment de sarcophage chrétien trouvé à Meximieux (Ain) [Et. Michon]. 131-158. 4 fig. Ce fragment a été publié par A. M. A. Sirand, dans un ouvrage rarissime. Il forme la bande du couvercle d'un sarcophage dont la cuve est au Louvre. Sirand avait eu tort de rapporter ce fragment au moyen âge. Il est aujourd'hui conservé au musée de Lyon avec d'autres antiquités décrites par Sirand, notamment un Dis Pater, un miroir de bronze étamé, et un fléau de balance avec index. ¶ L'asile et la législation impériale du IVe au VIe siècle [F. Martroye]. 159-246. Le droit d'asile des temples païens avait donné lieu à des abus, qui durent être réprimés dans le Haut-Empire (Tac., An. III, 60-63; Suét., Tib. 37). De même le droit d'asile des églises chrétiennes passa par des alternatives diverses depuis Théodose jusqu'à Justinien. ¶ L'ivoire de Peiresc [A. Héron de Villefosse]. 267-295. 1 pl. Cet ivoire était connu jusqu'ici comme ivoire Barberini. Le Louvre l'a acquis en 1899. Il avait été possédé au VIIe siècle par quelque grande abbaye ou église d'Austrasie. Il résulte de la correspondance de Peiresc que le savant français l'avait acquis et qu'il l'offrit, en 1624, au cardinal Barberini, chargé d'une mission diplomatique auprès de Louis XIII. Jamais les Barberini n'ont fait allusion à la munificence princière de Peiresc et n'ont laissé soupçonner l'origine de ce merveilleux ivoire, qui avait dû être primitivement un plat de reliure. Il convient de lui rendre le nom de l'antiquaire français.

Nouvelle revue historique de droit français et étranger. Tome XL. Lettres inédites de Cujas et de Scaliger [P.-F. Girard]. 403-424. Lettre de Cujas à Pierre Pithou, du 19 février 1570, et de Joseph Scaliger à Fr. de Saint-Vertunien, du 23 mars 1576, relatives à leurs études et à leurs travaux. ¶¶. Tome XLII. Rodolphe Dareste et les études de droit grec en France [B. Haussoullier]. 5-42. Exposé des travaux de Dareste. ¶ L'animus lucri faciendi dans la notion romaine du vol [P. Huvelin]. 73-101. L'exigence de l'intention lucrative comme condition générale du furtum ne date que de Justinien. Les compilateurs ont inséré à maintes places des

mentions de cette exigence ; mais ils ont laissé plus d'un texte qui reflète la notion ancienne et classique du furtum. Le furtum est la « contrectatio » de la chose d'autrui ; elle peut satisfaire un caprice, servir à se faire justice à soi-même, aider un complice, causer un préjudice, sans aucune intention de gain. ¶ Le mariage et le divorce à travers l'histoire romaine [Ch. Lefebure]. 102-133. Conférence faite à la Sorbonne d'après les « Leçons d'introduction générale du droit matrimonial français » publiées en 1906 par l'auteur.

Pro Alesia. IIIe an., n° 13-14, août-novembre 1917. (Paru en 1919.) Notes d'épigraphie et d'archéologie religieuse gréco-romaine [J. Toutain]. 129-147. Le nom du dieu Alisanus n'est pas explicable par celui d'Alisia. Il faut le rapprocher de Siluanus et y voir le dieu des alizes ou bien une divinité de cours d'eau ; le dieu de l'Ozerain ; il est peut-être sous le nom moderne du village d'Auxan. 2° La divinité aux seins multiples. 2 fig. et 1 pl. C'est une personnification de la Nature féconde.

Revue archéologique. V^e^ sér., VII. Janv.-avr. Byzance, l'Orient et l'Occident [L. Bréhier]. 1-35. L'iconographie orientale est la source du pathétique et du mysticisme des primitifs occidentaux du XVe siècle. ¶ Le serpent d'airain fabriqué par Moïse et les serpents guérisseurs d'Esculape [Maurice Vernes]. 36-49. Il existait aux confins de Moab et d'Edom un sanctuaire consacré au dieu serpent guérisseur des Phéniciens, Eshmoun, assimilé à Asklépios ; il y avait là des serpents vivants et des serpents de bronze. ¶ Archéologie thrace [G. Seure]. 76-91. N°s 152-157 ; inscriptions funéraires conservées au musée de Sofia. ¶ Le kermès dans l'antiquité [J. et Ch. Cotte]. 92-112. Dans la caverne énéolithique de l'Adaouste (Bouches-du-Rhône), on a trouvé des débris animaux de couleur rouge ; ce sont des fibres de la cochenille du chêne-kermès, arbrisseau de la région méditerranéenne. Le nom de cet insecte dans l'antiquité. ¶ Quelques documents inédits sur les fouilles de Victor Place en Assyrie [Maurice Pillet]. 113-130. Fin. ¶ Les sujets antiques dans la tapisserie [L. Roblot-Delondre]. 131-150. Sujets mythologiques, par ordre alphabétique. ¶ Un griffonnement du cabinet de Peiresc [G. Lafaye]. 151-157. Croquis d'un sarcophage des environs d'Hyères, perdu maintenant. ¶ Esquisse d'une bibliographie égyptologique [Seymour de Ricci]. 158-176. Muséographie. Écriture et langue. ¶ Les Isiaques de la Gaule [W. Deonna]. 177-178. ¶¶ Mai-juin. Les inscriptions de Delphes dans la troisième édition de la Sylloge inscriptionum graecarum [E. Bourguet]. 209-251. Nouvel exemple de larcins épigraphiques de Pomtow sous le patronage de Hiller von Gärtringen. Preuves détaillées du travail de démarquage auquel s'est livré l'Allemand. ¶ La petite Samos [S. Reinach]. 252-258. 1 fig. Dans Lucain, VIII, 245-246, spumantia paruae | radit saxa Sami : lire laeuae au lieu de paruae. Pompée, dans sa fuite après Pharsale, a passé au nord de Samos. Cf. Virg., En., V, 169. ¶ Sur un rasoir de l'âge du bronze et sur un rasoir abyssin du musée de Saumur [M. Valotaire]. 259-262. 2 fig. Les rasoirs préhistoriques en bronze avaient bien l'usage qu'on leur assigne. ¶ Les stations antiques de la Basse-Loire [Léon Maître]. 263-274. Stations placées sur la rive droite de Varades à Saint-Nazaire. ¶ Utilisation religieuse des monuments mégalithiques par les anciens Hébreux [M. Vernes]. 275-290. ¶¶ Juil.-oct. Vases antiques du musée d'Orléans [Madeleine Massoul]. 1-51. 21 fig. Le musée historique d'Orléans possède environ cinq cents vases antiques. C'est une des collections les plus importantes des départements. Aucun n'a été ni publié ni étudié. Description avec illustrations des plus intéressants. ¶ La basilique souterraine de la Porta Maggiore [F. Cumont]. 52-73. 7 fig. Hypogée qui fut

vraisemblablement construit par les Pythagoriciens et dont les peintures représentaient les allégories propres à la secte. ¶ Les Celtes d'après les découvertes archéologiques récentes dans le sud de la France et dans la péninsule hispanique [Léon Joulin]. 74-109. Rôle extrêmement actif des Celtes dans la civilisation ancienne d'après les textes et les monuments jusqu'à l'ère chrétienne. ¶ Notes archéologiques [W. Deonna]. 131-149. VIII. Groupe en marbre de la collection Dattari et Aphrodite Anadyomène. Aphrodite touchant ses cheveux, symbole de vie, est un emblème de la fécondité. Elle protège le couple nuptial dans le groupe Dattari. ¶ Esquisse d'une bibliographie archéologique [Seymour de Ricci]. 150-165. Histoire, religion, archéologie démotique. ¶ Une palette de pierre avec étui de bronze [G. Bonsor]. 166-169. 1 fig. Trouvée dans une nécropole d'Espagne. Elle devait faire partie des objets de toilette d'une dame romaine. ¶ La mort d'Ariane [S. Reinach]. 170-180. Il existe diverses versions. Celle que rapporte Plutarque d'après Péon d'Amathonte se rattache à un scenario rituel où un éphèbe attaché au temple d'Amathonte jouait le rôle d'Ariane en travesti. ¶ Quelques documents inédits sur les fouilles de Victor Place en Assyrie [M. Pillet]. 181-204. ¶¶ Nov.-déc. Στρατηγὸς ἀνθύπατος [M. Holleaux]. 221-238. Liste de ces magistrats avec le texte des inscriptions et des auteurs. ¶ Promenades archéologiques en Espagne [P. Paris]. 239-271. 13 fig. Antequerra : la Cueva de Menga, la Cueva de Viera, tumulus du Cerro Blanco, Cueva del Romeral. ¶ Le fleuve Catadas [E. Vassel]. 286-300. C'est probablement le chenal de la Bahira. ¶ Le narcisse dans Homère et dans Sophocle [S. Reinach]. 301-316. Dans un état ancien de la légende, Koré tombait dans une fissure du sol dissimulée par un narcisse gigantesque, et Déméter allumait deux torches pour chercher sa fille sous terre. Les grandes déesses couronnées de narcisse dans Sophocle sont les Euménides. Le nom du narcisse n'est pas grec et le rapprochement avec νάρκη provient d'une étymologie populaire. ¶ Notes d'archéologie préhistorique franc-comtoise [M. Piroutet]. 317-328. ¶¶ **Revue des publications épigraphiques.** 363-403.

Revue de l'histoire des religions. T. 77. N° 1. Les écritures manichéennes [P. Alfaric]. 51-125. ¶¶ N° 2. Suite de cet article. 225-285. ¶¶ N° 3. Idem. 345-365. ¶¶ Tome 78. N° 1-2. Idem. 63-97. ¶ Essai sur le conflit du christianisme primitif et de la civilisation [A. Causse]. 98-142. La décadence de la civilisation antique est bien antérieure à la naissance de l'Église ; mais les premiers chrétiens y voyaient une œuvre de l'esprit du mal. ¶ Questions d'archéologie religieuse et symbolique [W. Deonna]. XIII. Les monuments gaulois du musée de Dôle, bas-reliefs recueillis par M. Feuvrier, sont authentiques, comme le prouvent les symboles qui appartiennent à l'art gallo-romain. Ils se rapportent à une divinité céleste, dispensatrice de la fertilité. ¶¶ N° 3. La naissance d'Ève [S. Reinach]. 185-206. Le mythe de l'androgyne qui se trouve dans Platon a servi à expliquer le passage de la Genèse. Plus tard, les Pères et les exégètes ont élaboré diverses interprétations. Photius attribuait à Clément d'Alexandrie une opinion qui n'est ni l'interprétation littérale ni le mythe de Platon appliqué à la Genèse. ¶ Mithra et Dusarès [Fr. Cumont]. 207-212. Importance en Orient du Natalis Solis. ¶ Les écritures manichéennes [P. Alfaric]. 213-242. ¶ Les grottes dans les cultes magico-religieux [P. Saintyves]. 561-266. Défense des rapprochements réunis dans un livre de l'auteur.

Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes. Tome XLII. N° 1. Essai sur le « Catilina » de Salluste [Ragnar Ullmann]. 5-27. Le premier ouvrage historique latin qui ait une valeur littéraire est le Catilina. Salluste a créé le genre en s'inspirant avec indépendance des modèles

grecs. Ses tendances personnelles et politiques lui ont fait altérer les faits et les caractères des personnages, bien qu'il n'ait pas eu de parti pris en commençant son œuvre. D'ailleurs les Anciens n'attachaient aucune importance à l'objectivité. Le Catilina est écrit dans l'esprit de la démocratie, esprit de révolte qui ne pouvait aboutir qu'à l'autocratie d'un seul homme, génie dominateur qui le prenait à son service et se rendait maître à la fois des gouvernants, incapables et divisés, et de la foule, insensée et mobile. Aussi César est le héros et l'idéal de Salluste, son livre, un acte d'accusation contre l'aristocratie. Il s'arrange pour réduire le rôle de Cicéron et l'importance du Sénat, pour concentrer l'intérêt autour de trois personnages, Catilina, César et Caton. Ce dernier, représentant le vieil idéal romain, malgré son honnêteté et l'élévation de son caractère, personnifie une politique usée qui a fait son temps. Catilina est anarchiste. Pour cacher les compromissions de César avec lui, Salluste insiste sur le côté moral de la conjuration plus que sur ses tendances politiques et l'antidate d'une année avant l'élection de 64, et non après l'élection de 63. Il se trouve amené à des contradictions formelles, ainsi dans le discours de Catilina à ses compagnons (20), où il leur parle comme s'ils étaient de la plèbe et où ils les appelle nobiles. Ces défauts n'avaient que peu de portée, se trouvant couverts par l'originalité et la perfection de l'art et du style. La composition est réglée comme une œuvre dramatique. Les phrases successives glissent facilement et sans transitions brusques de l'une à l'autre. Les personnages paraissent au moins deux fois. Le plan est celui d'un drame, où on peut distinguer (après l'introduction philosophique, sorte de prologue) : le prologos, servant d'exposition (5-16), rappelant les expositions compliquées d'Euripide ; la parodos, quand le chœur des conjurés entre en scène devant Catilina (17-19) ; le premier épisode, phrase initiale de la conjuration, d'action très variée (20-30) ; le premier stasimon, description de la terreur à Rome (31, 1-4) ; le second épisode, incidents se rattachant à la fuite de Catilina au camp de Manlius (31,5-36,3) ; le second stasimon, méditation développée sur la corruption de l'Empire romain (36,4-39,5) ; le troisième épisode, développement de la conjuration jusqu'à la prise des conjurés et la séance du Sénat du 5 décembre avec les discours de César et de Caton (39,6-53,1) ; le troisième stasimon, portrait des deux orateurs (52,2-54) ; l'exodos (55-61). Tout l'intérêt est concentré autour des trois principaux personnages, Catilina (surtout 14-40), les auxiliaires de Catilina (41-50), César et Caton (51-54), enfin Catilina. Pour Salluste, l'histoire est la création des grands hommes (53, 4) ; aussi donne-t-il la première place aux considérations psychologiques, soit sur les individus, soit sur les foules (surtout 36,4-39,5), où il imite Thucydide. Mais les caractères sont montrés en action, les motifs des actions particulières rarement indiqués et le plus souvent d'une manière artificielle, pour servir les vues politiques de l'auteur (p. 16-17). Les portraits et les lettres ont pour but d'expliquer les événements. C'est là qu'il faut chercher sa morale, qui est pessimiste, mais qui propose comme but la gloire, exercice et prix de la « uirtus », gloire acquise par l'action ou par les œuvres littéraires ; la volonté peut triompher au-dessus de la corruption générale. L'occasion de l'ouvrage paraît avoir été la publication posthume du pamphlet de Cicéron contre César, peut-être intitulé : De consiliis suis (Ascon., Toga cand., p. 74 K. et S. ; Plut., Crassus, 13). Ce pamphlet a indigné Salluste. De plus, Cicéron était un rival, qui, précisément comme Salluste, mais mieux que lui, avait acquis l'immortalité par ses écrits, ayant échoué dans la politique. C'est pourquoi il cherche à diminuer le rôle de Cicéron, ne trace pas son portrait, attribue à ses actes

des causes blâmables, et cherche dans son style l'opposé du style de Cicéron. Il a voulu créer un style particulier au genre historique, plus serré, archaïque, et sententieux, réunissant des traits de la vieille tradition romaine et des qualités qu'il a étudiées dans Thucydide. Le style de Salluste triompha dans les écoles de l'époque impériale, exerça son influence sur Sénèque et fut l'intermédiaire de la tradition entre Thucydide et Tacite. Mais ce qui frappe dans le Catilina, c'est en somme la diversité et la multiplicité des éléments et des tendances que l'auteur a cherché à fondre dans une unité tout de même remarquable, malgré les disparates. ¶ Note sur l'inscription d'Abercius [L. Saint-Paul]. 28-31. V. 11, lire : πάντῃ δ' ἔσχον συνομίλους, παῦλον ἔχων ἐπ' ὄχων. Abercius voyageait en portant avec lui les Epîtres de saint Paul. Le pays qu'il visitait était plein de Judéo-chrétiens, qui, à cette date (IIe et IIIe siècles), avaient un renouveau d'activité grâce au livre d'Elkasaï. Ils rejetaient saint Paul. Pour garantir son orthodoxie dans les communautés, Abercius devait montrer les Epîtres. Abercius oppose aux Judéo-chrétiens, qui ne célébraient l'eucharistie qu'une fois par an, la pratique de la grande Eglise, qui donne le pain continuellement διὰ παντός. Le vin excellent du sacrifice (16) s'oppose à la pratique des Elkésaïtes, qui ont horreur du vin et le remplacent par l'eau dans l'eucharistie. La splendeur de Rome, centre du christianisme, s'oppose à Jérusalem, centre du Judéo-christianisme. ¶ Corrections aux tragiques grecs [J. E. Hardy]. 32-41. <En anglais>. 10 corrections à Eschyle ; Soph. El., 451 ; six corrections sur OEd. Col. ; Trach., 186, 678 ; Eurip., Iph. Aul. 1193. ¶ Homère et Bacchylide dans le papyrus d'Oxyrynchos [P. Collart]. 42-51. Les fragments d'Homère et de Bacchylide du t. XI. Ces derniers permettent de se faire une idée des scolies, dont il est si peu resté. Ce sont des chansons de table, mais il faut distinguer les scolies impersonnels, froids et guindés et les scolies dédiés à un personnage, admis dans les cérémonies privées où l'ode n'eût pas été à sa place, qui sont de chaudes invitations aux plaisirs de l'amour et de la table. ¶ Un fragment de critique d'art dans Suidas [F. Préchac]. 52-54. Suidas, v° Σεβαστιανός. La fin est une addition marginale, sur le Colosse de Rhodes et le Colosse de Néron. ¶ Aristote, Πολιτεία Ἀθηναίων, 62,2 [P. Foucart]. 55-59. Lire : ...προστίθεται, <τῷ δ' ἐπιστάτῃ> δέκα προστίθενται. Rôle et salaire de l'épistate des prytanes. ¶ Un héros éphésien, ΗΡΩΙ ΗΡΟΓΥΘΩΙ [P. Foucart]. 60-62. Inscription appartenant à l'auteur, dédicace au Héros Héropythos, cf. Arrien, I, 17, 11. ¶ Ecrits hermétiques. I. Sur les douze lieux de la sphère [F. Cumont]. 63-79. 1 fig. Reconstitution d'après diverses sources de ce traité hermétique dont nous avons un résumé, tiré vers 500 par Rhétorius, d'une Introduction composée vers 200 par l'astrologue Antiochus d'Athènes. Le fonds primitif remonte à la période des Ptolémées, par un mélange de croyances religieuses et de spéculations astronomiques. ¶¶ N° 2. Proprius, terme rituel [L. Havet]. 81-84. Ce mot dans Plaute Capt., 862, est un terme technique comme le prouve l'inscription des jeux séculaires, l. 137 (Eph. ep. VIII, 232) ; un autre passage de cette inscription, l. 103, prouve que ce n'est pas une qualité de la victime, mais une circonstance de l'immolation. Dans les idées antiques, que révèle Phèdre, 5, 4, la victime devait être récemment nourrie, et sans doute de purioribus cibis (Pétrone dans Servius, En., III,57 ; Lact. Plac. sur Stace, Theb. X, 793 ; cf. Var., Mén. dans Non., 131). C'est ce que confirment les rapprochements du folk-lore (cultes mexicains et juifs). Dans Phèdre, il faut lire : libenter purum (istum Perotti, tuum ms.) prorsus adpeterem cibum. ¶ Écrits hermétiques, II. Le médecin Thessalus et les plantes astrales d'Hermès Trismé-

giste [F. Cumont]. 85-108. Un texte sur les plantes astrales, publié par Graux (Revue de phil., II, 65), puis plus complètement par Boudreaux (Cat. cod. astr., VIII, 3, 132), et précédé d'une lettre traduite en latin dans un ms. de Montpellier, 277 (XIVe s.), est d'un médecin Thessalus, un des maîtres de l'école méthodique, originaire de Tralles, qui eut une grande vogue et un aussi grand aplomb à Rome au temps de Néron. L'influence des théories astrologiques sur la médecine est un épisode particulier d'un phénomène général, l'action de l'Egypte à Rome dès le règne d'Auguste. ¶ La date d'avènement de Ptolémée IV Philopator [Maurice Badolle]. 108-121. Le témoignage des papyrus concorde avec celui de Polybe : l'avènement a bien eu lieu en septembre 221. ¶ Isocrate et Thucydide [Georges Mathieu]. 122-129. Isocrate a beaucoup étudié Thucydide, soit pour s'en inspirer, soit pour le contredire. Isocrate voulant agir sur l'esprit public est obligé de céder aux goûts du jour et d'attacher une grande importance à la beauté de la forme, tandis que Thucydide est comme un savant qui s'adresse au public idéal des penseurs de tous les temps. ¶¶ N° 3. Cas en -e- et cas en -i- de la troisième déclinaison dans Lucrèce [Alfred Ernout]. 133-168. Listes classées des formes de Lucrèce comparées avec les formes des grandes inscriptions de la République et du monument d'Ancyre. Mommsen, dans sa restitution de ce dernier texte, a souvent introduit des barbarismes. L'action de l'analogie s'est exercée des thèmes consonantiques sur les thèmes vocaliques ; les réactions en sens inverse sont extrêmement rares et de caractère accidentel. Dans les thèmes consonantiques, on ne doit pas admettre l'acc. en -im, le nom. et l'acc. plur. en -is ; l'abl. sg. en -i doit être expressément attesté par la métrique. Dans les thèmes vocaliques, l'acc. en -im ne doit être admis que sur un témoignage formel. L'abl. en -i des thèmes vocaliques est constant dans les adjectifs ; pour les participes et les mots de nominatif en -is il faut qu'il soit attesté sérieusement ou réclamé par la métrique. Au plur., écrire toujours -es au nominatif ; -is à l'accus. des adjectifs. Pour les substantifs, l'accus. en -is doit être attesté par de bons mss. ou réclamé par le contexte pour éviter une obscurité. P. 141, formes dialectales dans le SC. des Bacchanales et la lex Iulia municipalis. P. 155, n. 2, plura, pluria, compluria. P. 159, n. 2, sus. ¶. Note de critique verbale sur Scribonius Largus [Paul Jourdan]. 169-188. Bibliographie ; vie et œuvre de Scribonius Largus ; éditeurs et éditions des Compositiones. La source du texte est une édition de 1529 par Jean Du Rueil, médecin de François Ier et chanoine de N.-D., doyen de la faculté de médecine (1474-1537). Détails sur la vie de ce savant et sur son édition, sur les éditions de Rhodius et de Helmreich. ¶¶ N° 4. Notes de critique verbale sur Scribonius Largus [P. Jourdan]. 189-251. Corrections et discussions dans l'ordre du texte, en se fondant, quand il y a lieu, sur Marcellus Empiricus. P. 191, sens de uel. P. 215, donec, non donicum. P. 223, extra. P. 232, inrequiebilis, inextinguibilis. P. 236, infinitif dans les recettes. P. 240, in nocte et in noctem. P. 250, gelari, se congelare. — Cette revue contient, en outre, comme annexes, la **Revue des revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique**. Fascicules parus en 1918 (42e année), et la **Revue des comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'antiquité classique**, parus en 1914 (5e année).

Revue des deux mondes. 88e année. Tome LXVI. 1er août 1918. Les batailles de l'Aisne, I. Dans l'histoire [L. Madelin]. III. La bataille de César. 618-623. 2 cartes.

Revue des études anciennes. T. XX. N° 1. Questions gréco-orientales [A. Cuny]. 1-8. IX. Méonien κανδαῦλα (vocatif), « étrangleur de chiens ».

L'hypothèse de l'origine italique concorde avec l'histoire et la phonétique du mot. Il remonte à l'époque où les parlers italiques étaient encore nouveaux venus dans la péninsule. ¶ Études d'histoire hellénistique [M. Holleaux]. 9-19. VIII. Un nouveau document relatif aux premiers Attalides : inscription de Delphes, généalogie des Attalides. IX. Sur la lettre d'Attale aux Ἀτταλεῖς. ¶ Inscriptions de Delphes [E. Bourguet]. 20-24. ¶ La date des Captiui de Plaute [H. de la Ville de Mirmont]. 25-32. En 563/191 ou peu après. L'allusion à la basilique s'explique. La basilique Porcia est de 570/184. On a dit que c'était la première, parce qu'elle a remplacé fort avantageusement les bâtiments de même ordre. ¶ Stèle funéraire archaïque de Ténos [P. Graindor]. 33-37. 1 fig. Jambes et pieds chaussés. Tous les détails et les courroies de la chaussure sont indiqués en relief. L'œuvre est des environs de 475. ¶ Koui dans une inscription gauloise de Cavaillon et l'oghamique Koi [J. Loth]. 38-42. Les deux mots sont identiques; u ajouté indique un o fermé. C'est le locatif du thème pronominal ke, ko, devenu l'enclitique -ce, -c en latin. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 43-46. LXXVII. De l'unité italo-celtique, sur la race et le nom des Ligures. Réponse à Piganiol, pour qui les Ligures ne sont pas Indo-européens et représentent la civilisation néolithique et le premier âge du bronze. Le texte de Strabon opposant Ligures et Gaulois ne vise qu'une distinction politique. ¶ L'enceinte grecque de Marseille [M. Clerc]. 47-52. A propos d'un ouvrage de V. de Gaudemaris, 1 pl., 2 fig. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 53-54. La question ligure, etc. ¶¶ N° 2. Pour l'histoire du scepticisme antique [E. Bréhier]. 69-76. Les tropes d'Enésidème contre la logique inductive. Le scepticisme d'un Sex. Empiricus s'attaque au dogmatisme déjà vieilli des Stoïciens et des Epicuriens. Enésidème attaque la séméiologie des Epicuriens et revendique la saine méthode inductive. ¶ Patron de miroir étrusque au musée de Genève [W. Deonna]. 77-112. 12 fig. Cet objet est ou un miroir incrusté ou un patron pour reporter le décor par impression humide sur un miroir ensuite gravé. L'examen conclut en faveur de la seconde conclusion. Nous avons là une preuve de l'existence au ve s. av. J.-C. de procédés techniques crus beaucoup plus modernes. Il n'y a pas de raison de douter de l'authenticité. Le sujet est Persée et Athéna regardant la tête de la Gorgone que reflète l'eau d'une fontaine. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. LXXVIII. 113-115. Emblèmes conjugués, roues et maillets. Figurent au-dessous de l'inscription d'un autel trouvé à Psalmodi, près de la Camargue : IOVI· ET· SILVANO· C· OCTAVIVS | PEDO. Les emblèmes de Silvain sont le maillet, le pot et une serpette. Ce dernier attribut est nouveau. ¶ Oppidum Batauorum [F. Cumont]. 116. Fouilles nouvelles à Ubbergen, près de Nimègue. ¶ Le mithréum de Kœnigshofen à Strasbourg [F. Cumont]. 117-118. Particularités de ce temple trouvé en 1912. ¶ Une porta romana à Marseille [Eugène Duprat]. 119-120. Elle est mentionnée entre 993 et 1032 dans un acte de Saint-Victor. ¶ De Charlemagne et du fromage de Brie [Georges Gassies]. 121-124. A propos d'une anecdote du moine de Saint-Gall. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 125-127. ¶ A propos de linguistique [A. Meillet et A. Cuny]. 131-134. Discussion sur formica et les aspirées indo-européennes. ¶¶ N° 3. Jupiter dementat [S. Chabert]. 141-163. Origines antiques de cette formule qui a été cristallisée pour la première fois par J. Lightfoot, en 1647, dans Harmony, Chronicle et Order of the Old Testament. ¶ Questions gréco-orientales [A. Cuny]. 164-168. X. Latin resina, gr. ῥητίνη, lat. rasis. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 169-176. LXXIX. Dans l'Alsace gallo-romaine. Réflexions suggérées par le t. VII du Recueil Espérandieu.

¶ A propos de quelques divinités rhénanes [C. Jullian]. 176-180. ¶ Les oppida et théâtres antiques de la cité des Lémoviques [J. Plantadis]. 181-184. Répertoire avec bibliographie. ¶ L'oppidum de Nages (Gard) [F. Mazauric]. 185-190. 1 fig. ¶ Les fouilles de Nimègue [J. Breuer]. 190-192. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 193-198. ¶¶ N° 4. Theophrastea [O. Navarre]. 213-222. Conjectures sur le texte des Caractères en vue d'une édition. ¶ Questions gréco-orientales [A. Cuny]. 223-230. XI. Gr. βόρατον (βοράτη), sorte de cèdre ; βόρασσος (βούρασσος), apathe enveloppant la feuille du palmier, datte enfermée dans son enveloppe. Emprunts de différentes dates à l'araméen et à l'assyro-babylonien. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 231-236, 1 fig. LXXX. En suivant l'enceinte d'une cité gallo-romaine. A propos de la carte du diocèse de Saintes par Dangibeaud pour le XVIIIe siècle. Germanicomagus (en Saintonge). A propos des stations frontières. ¶ Notes d'archéologie marseillaise [E. Duprat]. 237-241. I. Porta gallica et Porte de la Joliette. ¶ A propos du cimetière celtique de Cavaillon [C. J<ullian>]. 242-243. 2 fig. ¶ L'autel de Psalmodi [C. J<ullian>]. 244, 1 fig. Supplément à l'article de la p. 113. ¶ Stèle de Capvern [J. A. Brutails]. 245-246, 1 fig. ¶ Le tombeau d'un grand druide [M. Prinet]. 246-247. Imposture qui en a imposé au P. Ménestrier. ¶ Sur la cité à laquelle appartenait la villa de Chiragan [C. J<ullian>]. 247-248. D'après l'abbé Degert, dépendait de Toulouse, non du Comminges. ¶ Tonneaux de l'époque romaine trouvés en Hollande [J. Breuer]. 249-252. A Vechten et Arentsburg, dans des puits. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 253-258.

Revue des études grecques. T. 30. N° 139. Juillet-septembre 1917. Hypothèses sur le contrat primitif en Grèce [Louis Gernet]. 249-293 et 363-383. Traduction et commentaire des vers 344-359 de θ de l'Odyssée. 1. L'ἐγγύη homérique. Au vers 351 du passage cité ἐγγύη ne désigne pas une caution. L'ἐγγύη est le nom du contrat interfamilial qui fonde une obligation *ex delicto* et dont l'élément capital est la promesse faite au nom de la famille du délinquant. Quant au vrai cautionnement, il apparaît plus tard, quand le groupe familial s'est désagrégé. — 2. Ἐγγύη contrat de fiançailles. A côté de l'ἐγγύη, obligation *ex delicto* il y a aussi une ἐγγύη dans le mariage. C'est le contrat de fiançailles, acte préliminaire à l'union conjugale. L'ἐγγύη est bien l'affaire d'un groupe familial conçu comme unité collective. Il en reste une trace à l'époque classique où l'on voit que l'ἐγγυῶν ne tient pas son pouvoir d'une fonction protectrice de tutelle, mais d'une espèce de délégation. En résumé, dans l'ἐγγύη à fin d'épousailles, les deux parties sont non point deux individus mais deux groupes. — 3. Société et contrat. Entre l'ἐγγύη matrimoniale et cette ἐγγύη qui est devenue caution le rapport sémantique est celui-ci : dans les deux cas, il y a un arrangement interfamilial en vue de cette union ou de cet accord que paraît signifier essentiellement le contrat primitif; pacification dans le cas d'un arrangement à cause délictuelle ; alliance dans le cas d'un arrangement à fin d'épousailles. L'étymologie d'ἐγγύη est claire; le mot s'apparente à γυῖον, γύαλον et signifie paumée. La notion de l'hospitalité que nous rencontrons sur notre chemin est associée au geste de la main qui accueille et qui reçoit : le terme δέχομαι a toutes les chances d'appartenir à la même famille que δεξιαί. Un hôte est un quasi parent ; on se l'unit par un acte qui symbolise une espèce d'agrégation au groupe familial. Pareillement l'accord qui clôt une vendetta se traduit par le serrement de mains. En résumé la force obligatoire du contrat se présente sous deux aspects, l'un objectif et social, l'autre subjectif et individuel : d'une part, le contrat vaut parce que la garantie en est assurée par

une puissance supérieure aux contractants; d'autre part, il implique comme condition nécessaire la foi du créancier dans la promesse du débiteur. ¶ Sur les métropoles égyptiennes à la fin du IIe siècle ap. J.-C. d'après les papyrus Rylands [Pierre Jouguet]. 294-328. Il paraît prouvé que la population, au point de vue politique, était divisée en 4 classes: les citoyens romains, peu nombreux d'ailleurs; les citoyens des villes grecques; la population hellénique du pays égyptien (χώρα) et la population indigène. Les citoyens des villes grecques ont leur quatre πόλεις (cf. Rev. Et. Gr. 25, 223-226): Alexandrie, Naucratis, Ptolémaïs, et, depuis 130, Antinooupolis. Le δῆμος des Ἕλληνες de la χώρα (ou Μητροπολῖται) a pour élite οἱ ἐκ (ou ἀπὸ) τοῦ γυμνασίου. Au-dessous de cette aristocratie il y a d'autres privilégiés: les κάτοικοι, les εἰκοσίδραχμοι, les δωδεκάδραχμοι, les ὀκτάδραχμοι. Le privilège le plus apparent de ce δῆμος, au point de vue politique, est d'être administré par des « magistrats » ἄρχοντες. Pas de conseil à côté des archontes; ils forment néanmoins ce que nos textes appellent le κοινόν des archontes qui dans certaines affaires où sa responsabilité collective est engagée est représenté par l'exégète et le gymnasiarque. L'administration financière de la ville semble avoir été placée sous la surveillance du κοινόν; il agit encore collectivement dans la procédure de désignation aux curatelles municipales. Il semble que l'autorité des archontes s'étendît au delà des limites de la ville. En résumé, on peut malgré tant de lacunes se former une idée assez nette de ces communes grecques qui ne sont pas des πόλεις et dont les membres ne sont pas des citoyens. Elles peuvent voter des décrets honorifiques et sont administrées par des archontes prises dans leur sein, et qui les représentent en face du pouvoir central. Le papyrus Rylands 77, dont l'auteur donne une traduction, accompagnée d'un commentaire critique et exégétique nous renseigne sur la désignation et la nomination aux ἀρχαί des métropoles. La réforme de Septime Sévère, qui donna aux métropoles les assemblées régulières, dut être considérée comme un bienfait, de même que le célèbre édit de Caracalla. ¶ Bulletin archéologique [W. Deonna]. 329-361. 1. Fouilles, topographie, musées. — 2. Architecture. — 3. Sculpture. — 4. Peinture. — 5. Bronze et fer. — 6. Orfèvrerie. — 7. Terres cuites, verres, gemmes. — 8. Mythologie, religion, rites. — 9. Divers. ¶¶ N° 140: Novembre-décembre. Le décret de 401/0 en l'honneur des métèques [Paul Cloché]. 384-408. Texte de l'inscr. découverte sur l'Acropole <cf. Mitt. d. d. arch. Inst. 23 (1898)> tel que l'édite Nachmanson, Historische attische Inschriften, avec les principales différences qui le séparent de celui de Michel, Recueil d'inscriptions grecques, accompagné d'observations critiques et historiques. On peut se représenter ainsi la suite des idées contenues dans l'inscr.: pour récompenser les métèques de l'armée de Phylè et leurs auxiliaires immédiats, on leur octroie la πολιτεία. Ce décret récompensait chez une partie des métèques une série de services suivis et prolongés. On peut s'étonner de ne pas trouver dans cette liste l'absence presque exclusive de commerçants, d'armateurs, de matelots, d'industriels et d'artisans, mais au contraire de voir que l'ensemble des métèques inscrits sur les deux colonnes appartient à la petite industrie, urbaine ou rurale, à l'agriculture ou à des professions très voisines. C'est que deux des mesures brutales prises par les Trente (interdictions de séjour et mainmise sur les domaines ruraux) ont frappé davantage la population agricole, fait d'autant plus remarquable que les éléments ruraux de la population athénienne ne passent pour avoir été les plus favorables à un mouvement démocratique. Il ne semble pas qu'une fraction appréciable de métèques marins ou commerçants ait pris part aux opérations de Phylè;

l'ensemble des métèques de cette catégorie qui purent appuyer l'armée démocratique n'a dû affluer au camp de Thrasybule qu'après l'affaire de Munychie. La fin de la guerre d'Eleusis et le retour de la presque totalité des Trois-Mille émigrés ont fait reprendre par Thrasybule une tentative qu'Archinos en 403 avait réussi à combattre. En résumé, la portée matérielle et effective du décret de 401/0 n'était pas très considérable et était loin de combler les vides creusés par les Trente dans les rangs du Dèmos: 300 métèques entraient dans la cité, en même temps que reparaissaient dans Athènes, à quelques fugitifs près, les principaux complices de Critias < v. R. d. R. 41, 62, 44 >. ¶ Bulletin épigraphique [P. Roussel et G. Nicole]. 409-425. Attique, Péloponnèse, Grèce du Nord, Thrace, Cyclades, Crète, Iles d'Asie et Périée rhodienne, Asie Mineure, Lycie, Pamphilie, Cilicie, Syrie-Phénicie, Egypte et Cyrénaïque, Italie, Afrique du Nord. ¶ Tables décennales de la Revue (1908-1917) []. 431-453.

¶¶ Tome 31. N° 141. Janvier-mars 1918. Le geste de l'aède et le texte homérique [V. Bérard]. 1-38. Il a toujours été admis que les poèmes homériques avaient été composés pour la récitation et que durant des siècles ils avaient été « joués » devant des auditoires. Tout au long des poèmes homériques et dans les passages originaux il est des mots qui non seulement appellent le geste, mais le nécessitent. P. ex. Odyssée II, 191 τῶνδε, avec un geste d'Eurymaque, désigne les deux aigles < cf. R. d. R. 42, 97, 17 >. Il n'est nullement besoin de supprimer le vers. Au vers 97 du chant IV, la notation du geste entraîne la correction d'un mot, τῶν δ' (au lieu de ὧν). Les vers 277-279 du chant I et 196-197 du chant II ont été discutés depuis l'antiquité. Dans ces deux passages οἱ δὲ qu'il faudrait écrire οἵδε désigne, avec un geste, les prétendants (γάμον signifie le festin de noce et les ἕεδνα le prix d'achat dont le fiancé paie sa femme). De même, I, 76 οἵδε (au l. de οἱ δὲ). Il n'est pas douteux qu'au chant II les deux vers 196-197 sont une claire réponse aux vers 52-67; il faut donc les conserver l'un et l'autre dans le texte. Au chant I on pourrait trouver qu'ils sont moins en place. Le parallélisme de II, 194-197 et de I, 275-279 fut-il voulu et établi par le compositeur du chant I ? n'est-il au contraire que l'effet d'une réminiscence des aèdes postérieurs ? Nul ne saurait nous le dire. ¶ Le nœud gordien [W. Deonna]. 39-82 et 141-184 (19 gravures). L'examen de la légende phrygienne apprend que le nœud gordien est un nœud cosmique, de nature végétale, attribué à un dieu céleste, comme le char et les oiseaux ; qu'il est sans commencement ni fin. Les monuments figurés répètent de siècle en siècle, depuis la Mésopotamie jusque dans la Scandinavie, un ornement noué qui répond à toutes ces conditions : a) Il est conçu de façon à paraître n'avoir ni commencement ni fin. b) Il répond à la notion d'infini, comme d'autres motifs étroitement apparentés (serpent ouroboros). c) Il a un sens mystique et talismanique qu'il conserve encore dans les premiers siècles du christianisme. d) Il est toujours associé, depuis la Chaldée jusque dans l'art chrétien, aux anciens thèmes célestes, dieux anthropomorphes, serpent, cheval, oiseau, arbre du monde, signes aniconiques tels que la croix, rosace, double hache, marteau, etc. On peut donc l'identifier avec le nœud gordien. Cela posé, le rôle de ce nœud dans la légende d'Alexandre est aisé à comprendre. Devenu le maître du monde, Alexandre a été divinisé en un dieu céleste lumineux. Il a agi en dieu du ciel qui tisse, lie ou délie et coupe à son gré le nœud du monde. On retrouve l'association de l'épée et du nœud dans l'iconographie de Salmonée, la légende d'Ocnos, d'Ixion, de Tantale, de Sisyphe qui est la même divinité que Tantale. Ce sont de vieilles divinités célestes devenues des réprouvés. Divers motifs de l'art

barbare, que l'on prend pour des lettres, sont en réalité de vieux symboles dont la valeur talismanique semble indiscutable : A, E, C, L, etc. L'ornement ∞ en forme de huit couché qui souvent les accompagne est le très ancien nœud gordien, réduit à deux boucles ; il est devenu le signe de l'infini, c'est-à-dire qu'il a conservé la même valeur qu'autrefois < cf. supra, Capitan, Acad. Inscr. >. ¶ ΣΕΙΡΗΔΟΝΕΣ [H. de la Ville de Mirmont]. 83-87. Au vers 30 du Griphus Ternarii numeri d'Ausone, une leçon douteuse de 2 < ? > mss. Siredones sur l'autorité de Scaliger a passé dans les éditions d'Ausone (La correction Κηληδόνες que les derniers éditeurs d'Ausone attribuent à Fr. Ritschl et à M. Schmidt avait été faite au XVIe siècle par un avocat bordelais Martin Despois). Elle n'a pas plus droit à figurer dans un dictionnaire latin que le mot Σειρηδόνες dans un dictionnaire grec. ¶ La monnaie de bronze à Delphes [G. Glotz]. 88-90. Il résulte des comptes de Delphes publiés par Bourguet, Bull. corr. hell., t. 26, p. 53-54, que le chalque delphien est le 1/12 de l'obole comme il arrivait pour le chalque attique. ¶ Pierres qui roulent. 2e série < v. R. d. R. 25, 196, 39 > [Th. Reinach]. 91-100. Seymour de Ricci a trouvé un fragment de marbre grec de la Biblioteca Bertoliana de Vicence. C'est un des exemplaires du décret de Dryantinos (C. I. A., 3, 5) dont l'un est en partie au Musée britannique, et en partie au Musée d'Athènes. Il confirme les leçons de la pierre de Londres et dans certains cas les restitutions des éditeurs. L'auteur en donne le texte avec fac-similé à grande échelle avec les restitutions. Ce fragment (de Vicence) avait été vu vers 1730 à Athènes par Fourmont qui en avait pris une médiocre copie . — Post-scriptum. S. de Ricci a retrouvé parmi les livres de cette Bibliothèque une brochure de la catégorie dite Per nozze, dont les auteurs ont donné des extraits du journal manuscrit du comte Tornieri qui nous apprend comment ce fragment est passé depuis 1811 de collections particulières à la bibliothèque de Vicence. S. de Ricci a noté dans cette brochure la copie fautive des premières lignes d'une inscr. de la Villa Albani (I. G., 14, 1078). La pierre de Vicence conservée à la Biblioteca Bertoliana est un faux. Dans cette même bibliothèque S. de Ricci a retrouvé : 1° un bas-relief funéraire venant de Padoue (Bœckh C. I. G. 2, 2347 ; 2° un autre bas-relief de Padoue (C. I. G., 2, 2347 a) et un autre de même provenance (Ibidem, 4, 6871). ¶¶ 142. Avril-juin. Note sur les parents de Démosthène [L. Gernet]. 185-196. Confirme ce que Dareste présumait des droits du mari dans le cas où son beau-père mourait sans postérité masculine. De plus le petit-fils peut être, au plein sens, du γένος de son grand-père maternel. C'est ainsi que Démosthène, si la dette de Cylon avait continué de courir, en eût été responsable sur ses biens et dans sa personne. L'atimie des débiteurs publics se transmettait au petit-fils en l'absence d'autre descendant direct. Il y a vivante encore au 4e s. la notion d'une solidarité étroite entre le grand-père et son petit-fils. Par cette continuité de l'un à l'autre nous nous expliquons mieux les invectives d'Eschine contre Démosthène petit-fils de Gylon. ¶ Petites contributions à l'histoire des sciences < v. R. d. R. 40, 48, 19 > [Michel Stéphanidès]. 197-203. Un essai du cinabre chez les anciens. Le κιννάβαρι des anciens existait dans le commerce en trois qualités : 1° le cinabre naturel pur ; 2° le produit du broyage et du lavage du minerai impur ; 3° le cinabre pauvre, secundarium minium de Pline (33, 40) et de Vitruve, 7, 9, 4. La méthode de vérification — mal décrite par Pline et Vitruve — était basée sur les résultats de la combustion de la substance, et non pas sur un simple échauffement. — Λακήματα sont les petites écailles oxydées qui se détachent du métal après une trempe réitérée. L'étymologie λαχεῖν est juste, comme l'a

vu Berthelot, parce que le métal chauffé et trempé crie. Dans les Papyrus de Leyde (éd. Leemans 5, col. 6, p. 23, lire πέταλον πυρώσας βάπ[τε πολλά]κις, ἕως λακηθῇ. — Χάλασις = ἄνεσις. — Le χαλκὸς ἀνειμένος du Papyrus de Leyde 10, 11, 16 ne signifie pas aes solutum comme traduit Leemans mais cuivre trempé. — Ῥαχία (κούφη). Aristote De plant. B 823. C'est la pierre ponce. — Homère donne les épithètes de noire et obscure à l'eau se présentant sous un gros volume; il n'entend pas les eaux mauvaises ou dures des sources des roches comme le veut Athénée B 41d. — Le cuivre mossynique. Les anciens appelaient oricalchos le laiton, c'est-à-dire un alliage de cuivre et de zinc. Bien qu'un passage du Pseudoaristote, De mirab. 61, 62 attribue la préparation du laiton au pays des Mossyniques, il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'une préparation mentionnée par Strabon, 63, 56, p. 610 qui se faisait dans la Troade de Mysie, les Mossyniques du Pont étant une peuplade trop sauvage pour s'occuper d'alliages. — Βροντήσιον. C'était un alliage d'étain et de cuivre, c'est-à-dire le bronze d'aujourd'hui, alliage sonore par excellence. — Κλαυδιανόν. C'était une espèce de laiton (ou de bronze), et le cuivre qui entrait dans sa composition provenait du mont Claudion dans la Thébaïde d'Egypte, où étaient situées les carrières de la pierre porphyrite. — Le métal σταγών est le stagnum de Pline. Ce n'était pas l'étain, mais probablement l'alliage du laiton ou plutôt un élément constitutif du laiton, le zinc de la pierre cadmie. — Cuivre persan ou indien. C'est sans doute le même alliage (une espèce de tombac) que le Pseudoaristote De mirab. 49 appelle cuivre indien. — Science et inertie. Le curieux phénomène de l'ἀνακύκλωσις δοξῶν, Aristote, Meteor. A, 3, p. 339 b s'observe aussi bien dans la philosophie que dans la vie sociale. L'hérédité et l'atavisme, les habitudes et les instincts ne sont-ils pas une forme particulière de cette inertie? La science de même n'a-t-elle pas son inertie ? ¶ La date des comptes relatifs au portique d'Eleusis [Gust. Glotz]. 207-220. C'est probablement en juin et juillet 332 que furent expédiés du Pentélique à Eleusis les marbres destinés aux colonnes du portique et que fut gravée l'inscr. relative à ce transport. ¶ Etudes épigraphiques sur Athènes à l'époque impériale [Paul Graindor]. 221-240. L'archontat de Philopappos et la date des Συμποσιακὰ Προβλήματα de Plutarque < R. d. R. 42, 97, 1 >. — Décret en l'honneur d'Hadrien. Les deux fragments IG. 3, 7 et 55 dont l'auteur donne le texte avec un commentaire critique et explicatif font partie d'un même décret en l'honneur d'un empereur. Cet empereur ne peut guère être qu'Adrien. — Dédicace à Asklépios (IG. 3, 132). Il ne paraît pas douteux que nous ayons affaire à deux fragments d'une même dédicace. Le n° 132c a été trouvé près de l'Asklèpieion et le n° 132 en provient sûrement bien qu'ayant été découvert sur les degrés du Parthénon. — Le catalogue IG. 3, 1012. Nous n'avons aucune preuve que la liste 1012 soit postérieure au début de l'Empire. Jusqu'à nouvel ordre, il faut admettre que les documents semblables se placent tous entre le commencement du Ier s. avant notre ère et le règne de Claude. ¶ Bulletin archéologique [A. De Ridder]. 241-276 (13 gravures). 1. Architecture. Fouilles. — 2. Sculpture. — 3. Fresques. Vases peints. — 4. Bronzes. Terres cuites. — 5. Orfèvrerie. Objets divers. < Les deux derniers fascicules de la Revue des études grecques n'ont pas encore paru >. H. Lebègue.

Revue tunisienne. XXV. N° 125. L'inscription des ethniques [E. Vassel]. 57-69. < Cf. R. d. R., XLII, 19, 30. > ¶¶ N° 126. Inscriptions trouvées dans la basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage [A. L. Delattre]. 92-102. Cette basilique doit être une des basiliques de saint Cyprien, celle dont parle Procope à l'occasion de la prise de Carthage par Bélisaire et qui

était située en avant de la ville, près de la mer. Les épitaphes s'y comptent par centaines, malheureusement en fragments. Epitaphe en distiques : « + In hoc tumulo iacens [le nom est resté en blanc] quisquis ades lector causam qui noscere benis, Funde precor lacrimas ; non minor hic dolor est. Hic iacet exanimis magnus decor illa parentum, Quam mors inmeritam inpia sorte tulit, Incassum nil saeua iubans quam perdere duxit, Insontem animam dum sine sorde trait (sic). Sed hanc dira dolum rapiens commune parentum Traditit et miseris tristia corda dedit. Nam uiuit haec moriens : aeterna in luce manebit Redemta et magno permanet Aelisio. Vis quinos linquens supletis mensibus annos, In pace deposita pridie kalendas apriles ind(ictione) XU. » Le nom pouvait être Redempta. L'inscription est de 429 ou 444. Noter dans une autre épitaphe : Paulus aurifes. ¶ Addition à l'inscription des ethniques [E. Vassel]. 103-105. Fragments nouveaux signalés par Merlin, C. I. L. VIII, 14280 a et b. Ils confirment le fait qu'il y avait deux exemplaires au moins. C'était un édit affiché dans plusieurs villes. ¶¶ N° 127. La Carthage punique d'après M. St. Gsell [Dr L. Carton]. 165-182. Discussion de détails topographiques. ¶ Etudes puniques [E. Vassel]. 183-198. 7 fig. VIII. Epigraphes et anépigraphes. Fragments d'inscriptions nos 41-46 ; fragments anépigraphes, portant des symboles ; le tout provenant de Carthage. ¶ Deux nouveaux fragments de l'inscription des ethniques [A. L. Delattre]. 199-203. Ils confirment l'hypothèse d'un édit exposé sur le forum de Carthage et reproduit dans d'autres villes. ¶ N° 128. L'épigraphie de Maxula [E. Vassel]. 300-312. Edition, bibliographie et discussion des textes. ¶ Inscriptions trouvées dans la basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage [A. L. Delattre]. 378-389. Epitaphes, où on relève les noms : Couuldonia, Cudilu, Dominica, Iscantia, Barbarus, Leucius, etc. ¶ L'épigraphie de Maxula [E. Vassel]. 390-406. 2e article. ¶ La guitare d'Orphée sur une mosaïque de Sousse [Dr A. T. Vercoutre]. 416-418. Cette guitare, à corps triangulaire, est de type très ancien et comparable à la balalaika russe. Cet instrument a été inventé dans la région actuellement appelée le Turkestan indépendant. C'est la pandore. ¶ Une estampille romaine [E. Vassel]. 432. Sur une brique romaine trouvée près de Saint-Cyprien : Stat(ius) Marcius Demetrius (cf. CIL, XV). Nouvelle en Afrique.

GRANDE-BRETAGNE

Rédacteur général : Mlle Germaine Rouillard

Annual of the British school at Athens. XXII (1916-1917; 1917-1918). Pont, Bithynie et Bosphore [M. Rostovtsef]. 1-22. Le premier marché de la Crimée a toujours été la côte méridionale de la mer Noire. Mais son extraordinaire richesse la poussait à étendre plus loin ses relations commerciales, dans les cités du Bosphore, de la Propontide et du Pont. Ces relations ont subi des variations suivant les conditions économiques de ces pays. Il est probable que ces relations se sont développées pendant que le royaume Hittite était à son apogée et que florissait le royaume transcaucasien de Van (Habdi). Les traditions grecques relatives aux Amazones, des découvertes faites par l'Académie des sciences de Van, une riche nécropole du second millénaire av. J.-C. explorée près de Maikop dans le Kuban forment autant de preuves. La question est de savoir si le Kuban a été pénétré par terre à travers le Caucase ou par mer le long de la côte de la mer Noire. Depuis lors ces relations se sont maintenues ou étendues et ont subi des

phases que peuvent indiquer des événements connus ou des noms de personnages historiques : la fondation des colonies grecques, Mithridate, la domination romaine, qui avait pour but de préserver le monde gréco-romain des atteintes de l'extérieur. Ce que nous apprennent les trouvailles de monnaies et les inscriptions. Sort de la province de Bithynie et du Pont sous l'Empire. L'administration de la Bithynie impliquait des difficultés particulières, d'ordre économique, diplomatique et militaire. Ces graves problèmes requéraient plus d'énergie et de responsabilité que celles qu'on supposait d'ordinaire à un proconsul prétorien de province sénatoriale. Aussi à côté du proconsul, qui avait sans doute à s'occuper des cités de Bithynie et de Pont, il y avait un procurateur dont les fonctions dépassaient singulièrement celles des procurateurs dans les provinces sénatoriales. Il n'était pas un simple administrateur des domaines impériaux. Il représentait l'empereur et la politique de l'empereur. Aussi choisissait-on des hommes de caractère et leurs actes montrent qu'ils avaient des pouvoirs étendus. Pline a réuni, par la suite, ceux du procurateur et du proconsul. On voit par sa correspondance quelle variété d'affaires relevait du procurateur. ¶ Strabon et Démétrius de Skepsis [W. Leaf]. 23-47. 1 carte. Démétrius a inauguré la méthode qui consiste à comparer le texte d'Homère avec des faits connus. Cette méthode a été pratiquée et élargie par Apollodore. Démétrius l'avait appliquée à la géographie et nous retrouvons ses conclusions dans le chapitre que Strabon a consacré à la Troade; car Strabon n'avait pas visité cette région. Etude du chapitre de Strabon. ¶ Notes sur le texte de Strabon, V, 3 [A. W. Van Buren]. 48-50. Leaf a montré que des notes marginales ont passé dans le texte. Nous avons deux autres exemples à ajouter. Mais c'est Strabon lui-même qui a rédigé ces notes; elles ont été ensuite insérées à une fausse place. C'est dans la description du Champ-de-Mars, § 8 διόπερ... κατάφυτος qu'il faut placer un peu plus haut entre τὴν θέαν et πλησίον. Et § 10, καὶ Ἀλέτριον... ἀποστᾶσα, rédaction nouvelle de Strabon qui était destinée à prendre la place des mots παρ' ἣν ὁ Λεῖρις... Μινtούρνας. ¶ La campagne et la bataille de Mantinée en 418 av. J.-C. [W. J. Woodhouse]. 51-84. 1 carte. Agis a gagné la bataille par une manœuvre hardie et savante. La jalousie des Athéniens a fait que Thucydide a tu la part prise au succès par le roi de Sparte, comme, plus tôt, Hérodote celle du roi Pausanias. ¶ La prétendue royauté du vainqueur d'Olympie [E. N. Gardiner]. 85-106. La théorie anthropologiste fait des jeux olympiques la continuation d'une lutte rituelle pour la royauté. Mais les arguments qui la supportent ne sont pas probants. L'origine des jeux d'Olympie est dans les jeux funèbres célébrés aux funérailles de Pélops. ¶ Lettre inédite écrite d'Athènes [Lord Byron]. 107-109. 2 pl. Propriété de l'Ecole anglaise. Datée d'Athènes, 30 janv. 1811. Vie de Lord Byron à Athènes. ¶ Poteries prémycéniennes du continent [A. J. B. Wace et C. W. Blegen]. 175-189. 6 pl. Classification et chronologie de ces poteries trouvées dans le Péloponnèse et la Grèce orientale. ¶ Documents provenant de Mylasa [W. H. Buckler]. 190-215. Essai de restitution et d'explication d'un certain nombre d'inscriptions. Résumé des institutions qu'elles font connaître et le régime des terres appartenant au temple d'Olymos.

Archaeologia or miscellaneous tracts relating to antiquity. Vol. LXVIII (1916-1917). Les voies romaines et la distribution des églises saxonnes à Londres [Reginald A. Smith]. Le général William Roy et ses « Military antiquities of the Romans in North Britain » [George Macdonald]. 161-228. 4 pl. et 7 fig. L'ouvrage est gâté par des conclusions trop larges pour les prémisses sur lesquelles elles reposent et par la croyance en l'authenticité

du De situ Britanniae de Bertram. Mais l'auteur avait des connaissances de génie militaire qui lui ont servi, il a réuni des données topographiques très précieuses, il a sauvé dans de nombreuses planches très soignées des vestiges d'antiquité aujourd'hui disparus ou très effacés. Le livre reste un des classiques de l'archéologie de la Grande-Bretagne. On peut, grâce à une quantité de documents, reconstruire la carrière archéologique de Roy. Ses travaux année par année. Ses dessins (avec reproductions d'après le ms. du Br. Mus.). 229-262. 10 fig. plans et cartes. Les fondations ecclésiastiques antérieures aux Normands sont liées avec le système des routes romaines et les circonstances particulières qui ont fait passer un village de pêcheurs à la situation d'une métropole. Révision et établissement raisonné du réseau des voies romaines sur le sol de Londres. On a jusqu'ici négligé deux faits, le tracé en ligne droite des voies, l'éloignement des sépultures hors des cités. Le camp romain de Londres. ¶ Second rapport sur les fouilles du village de Hal-Tarxien à Malte [T. Zammit]. 263-284. 22 fig. 11 pl. Sculptures en relief, fragments de vases, de statuettes, etc.

Classical Quarterly (**The**). Vol. XII, 1918. N° 1. Restitutions et corrections, Tite-Live, VI-X [W. C. F. Walters et R. S. Conway]. 1-14. < Cf. Clas. Quart. IV, 1910, 267; V, 1 et Rev. des rev. 35, 162, 47; 36, 166, 1 > (à suivre). Notes critiques pour Tite Live VI, 6, 8; 17,2; 18,5-7, 23,3-6; 32,6; 42,13; VII, 10,13; 12,5; c. 17,12; c. 18,1; 24,4; VIII, 7, 16-19; 8, 3-8. ¶ Les adjectifs grecs composés comportant un élément verbal dans la tragédie [G. C. Richards]. 15-21. Examen des cas où les tragiques font usage de l'adjectif comportant un élément verbal; on peut les classer ainsi : — 1. Transfert de l'épithète simple ou composée. — 2. Redondance. — 3. Brachylogie. — 4. Comparaisons. — 5. Inversion. — 6. Juxtaposition. — 7. Introduction de l'idée de verbe. — 8. Affaiblissement de l'élément verbal. ¶ Un soi-disant fragment de mime (XXI, Ribb.) [W. M. Lindsay]. 21. C'est à tort que Ribbeck attribue le mot « ingluviae « (Goetz, Corp. Glossariorum Latinorum : Gloss. Amplon. C. G. L. V, 367 G) à un fragment de mime; il ne s'agit pas dans le cas en question du mot latin ingluvies (-ia) mais des deux mots anglo-saxons « in gliovae » = « dans une pièce ». ¶ Les gloses de Virgile dans le glossaire des « abolita » [Robert Weir]. 22-28. Le texte de Virgile est une des sources du glossaire imprimé entre crochets carrés dans le « Corpus Glossariorum Latinorum » de Goetz (vol. IV, pp. 4-198) auquel Lindsay donne le nom de « glossaire des Abolita » < cf. Clas. Quart. vol. XI, n° 3, pp. 119-131 et Rev. des rev., 1918, p. 103, l. 9-20. > Il en résulte qu'un certain nombre de corrections doivent être faites au « Thesaurus Glossarum emendatarum ». Ces corrections sont valables pour le Thesaurus latin qui reproduit les fautes d'après le Thes. Gloss. ¶ Anth. Lat. Ries. 678 [A. E. Housman]. 29-37. Etude critique et commentaire de Anth. lat. 678. C'est à tort que Scaliger, Burman et Meyer ont corrigé le texte des mss. l'édition de Riese établie d'après huit mss. meilleurs que le ms. de Cujas. Corrections purement typographiques. Tous les détails astronomiques donnés par le texte sont confirmés par ailleurs. Commentaire détaillé de la pièce. ¶ Les « professiones » chez Cicéron et dans la table d'Héraclée [Jefferson Elmore]. 38-45. Critique des vues exprimées par E. G. Haray < Clas. Quart. vol. XI, p. 27-37 et Rev. des Rev., 1918, p. 101, l. 29-39 > à propos d'un article de l'auteur < cf. Journ. Rom. Stud. vol. V, pp. 125-137 >. ¶ Note sur Euripide [H. G. Viljoen]. 45. Lectures proposées pour : Hécube 1172 sqq. ¶ Le sacrifice des chèvres dans Homère [John A. Scott.] 46. C'est à tort que Alex. Pallis propose de lire οἴων au lieu de αἰγῶν dans A. 40, 66, 315 < cf. Clas. Quart.,

vol. XI, p. 49 et Rev. des rev., 1918, p. 101, l. 51-52 > en alléguant que le sacrifice des chèvres n'est pas conforme à la tradition homérique. ¶ La prosodie de « divitius » [W. M. Lindsay]. 47. Note répondant à un article de Postgate < cf. Clas. Quart. XI, p. 169-178 et Rev. des rev. 1918, p. 104, l. 8-10 >. ¶¶ N° 2. Un verbe synonyme non remarqué [Roderick Mc. Kenzie]. 57-58. Emploi des composés de πορεύομαι au lieu des composés de ἔρχομαι dans la κοινή. ¶ Mehercle et Herc(u)lus [W. M. Lindsay]. 58. ¶ En vue de la restitution du texte de Properce [O. L. Richmond]. 59-74. Exposé de la méthode suivie par l'auteur pour tenter la restitution du texte de Properce. Le texte a été altéré à la suite d'interversions assez compliquées. Quels sont les mss. qui ont été ainsi altérés; traces de déplacements et de remaniements dans IV, 1; comment on a dû procéder en copiant un texte altéré; pagination de ce texte. Le développement de la composition chez Properce. ¶ Eurynome et Euryclée dans l'Odyssée [John A. Scott]. 75-79. Contrairement à la théorie de Bergk (Griech. Literaturgeschich. Vol. I, pp. 708, 709, 710, 715) on ne saurait rejeter tous les vers de l'Odyssée où il est question d'Eurynome, servante dans le palais d'Ulysse. Pénélope exclusivement donne des ordres à Eurynome et Euryclée est la seule des servantes à qui Télémaque en adresse. Il n'y a pas de confusion dans l'esprit du poète; Eurynome et Euryclée sont des personnages distincts et nécessaires à l'action. Euryclée servait chez Laërte, longtemps avant la venue de Pénélope. D'autre part, Eurynome est en rapport avec la seule Pénélope, c'était sa compagne. Lorsque la reine quitta le palais de son père, on lui donna un serviteur Dolios, il était encore plus nécessaire de lui donner une suivante qui l'accompagnerait à Ithaque. ¶ Note sur Euripide Rhésus 252, 340 [A. C. Pearson]. 79. ¶ La tragédie d'Electre d'après Sophocle [J. T. Sheppard]. 80-88. Il est important, pour pénétrer l'art et les intentions de Sophocle dans « Electre », de remarquer avec quel soin le poète a voulu opposer Electre et sa tragique douleur à Oreste qui est avant tout destiné à l'action. ¶ Phaedriana [J. P. Postgate]. 89-97 (à suivre). Etude critique relative au texte de Phèdre. ¶ Restitutions et corrections pour Tite Live VI-X [C. F. Walters et R. S. Conway]. 98-105 (suite) < cf. Clas. Quart. IV, 1910, p. 267; V, p. 1 >. Corrections et restitutions proposées pour IX, 6,12; IX, 9, 17; IX, 11, 10; IX, 18,11; IX, 24,9; IX,40,3. ¶ Sur deux passages du Phédon [Arthur Platt]. Note sur 84 B et 95 B. ¶ Une question de métrique chez Lucrèce [Arthur Platt]. 106. Lucrèce n'élide l's final qu'à la fin du cinquième pied ou à la césure faible du cinquième pied; en dehors de ces deux cas, l'élision de l's final est tout à fait exceptionnelle chez Lucrèce. ¶¶ N°s 3 et 4. Restitutions et corrections pour Tite Live VI-X (fin) [C. Flamstead Walters et R. S. Conway]. 113-119 < cf. plus haut >. Notes critiques : Tite Live X, 13,10 et 33,3; 33,6; 21,14; 30,9; 35,14; 36,9; 43,13; 45, 7,3. ¶ Cada, nom. plur. [W. M. Lindsay]. 119. ¶ Socrate, « quantum mutatus ab illo » [Adela Marion Adam]. 121-139. Exposé et discussion des théories de Taylor et de Burnet au sujet des idées et du caractère de Socrate d'après Platon, Aristote, Xénophon, et Aristophane. La question de l'impiété de Socrate. La distinction entre Σωκράτης employé par Aristote sans article pour désigner Socrate et ὁ Σωκράτης désignant Platon. Socrate s'intéressait-il principalement aux questions relatives à la morale? L'origine de la théorie des Idées, influence des croyances orphiques et pythagoriciennes sur Socrate. L'intérêt de Socrate pour les sciences mathématiques. Les renseignements fournis par Xénophon, par Platon dans ses premiers dialogues, concordent avec ceux que nous donnent Aristophane et Aristote et permettent de tracer un portrait de Socrate qui présente

de l'unité. On en peut conclure que le Socrate de la République est une création de Platon. ¶ Ovide, Fastes, VI, 271 sq. [J. P. Postgate]. 139. La théorie exposée par Ovide dans ce passage est beaucoup plus ancienne que la doctrine stoïcienne. ¶ Plaute, Poenulus 1168 [W. M. Lindsay]. Note critique. ¶ Vergiliana [Gilbert Norwood]. 141-150. Commentaire des passages suivants : Géorg. I, 36 sq.; I, 498; II, 498,9; Enéid. IV, 393; VI, 210 sq., 567; XII, 473 sqq.; 546, 926. ¶ Phaedriana [J. P. Postgate]. 151-161. La méthode d'après laquelle on cherche à retrouver le texte de fables de Phèdre dans les paraphrases en prose est critiquée par J. Hartmann. On voit cependant à l'aide des exemples suivants ce que l'on peut attendre de cette méthode. Etude critique des fables : Le Moucheron et le Taureau, le Cheval avare, le Cheval orgueilleux, le Bûcheron et les Arbres, le Rat de ville et le Rat des champs, la Chauve-Souris « neutre », la Femelle du Renard changée en femme. ¶ Le ms. des tragédies de Sénèque [E. Harrison]. 161. ¶ Notes sur les consonnes grecques en Asie Mineure [D. Emrys Evans]. 162-170. Les aspirées; les inscriptions provenant de l'ancienne Phrygie trahissent une confusion entre les aspirées φ, θ, χ et les sourdes π, τ, κ; la même confusion règne dans d'autres parties de l'Asie Mineure. Les sourdes et les consonnes *d*, *m*, *b* dans les dialectes de l'Asie Mineure; les sourdes s'adoucissent sous l'influence d'une nasale qui les précède immédiatement; ντ, μπ, νκ, deviennent νd, μb, νg. Les combinaisons de consonnes dans les dialectes d'Asie Mineure. ¶ Une édition anglaise de Virgile au VIIIe siècle [N. F. G. Dall]. 170-178. Le compilateur du glossaire dit « Affatim » a puisé en partie ses matériaux dans le texte des « marginalia » de Virgile comme l'a montré Lindsay; < Cf. Clas. Quart. XI, 185 sqq. et Rev. des rev., 1918, p. 104, l. 15-22 > la chose se manifeste tout particulièrement pour la section I. Les items de Virgile fournis par Affatim et ceux que donne Ampl. II se retrouvent dans le « Corpus Glossary », tous proviennent des « marginalia » d'un ms. de Virgile; c'était un ms. anglais qui doit remonter au VIIIe siècle; ses marginalia sont les notes d'un éditeur anglais. ¶ Phaedriana. Addendum [J. P. Postgate] < cf. Clas. Quart. XII et plus haut >. ¶ Le mythe de Posidonius [J. F. Dobson]. 179-195. Dans quelle mesure peut-on reconstruire le système philosophique de Posidonius en examinant les écrits de ses contemporains et de ses successeurs ? Une telle étude permet de conclure que Posidonius adapta et répéta un grand nombre des lieux communs de l'école stoïcienne mais il se séparait des stoïciens sur des points fort importants; si bien qu'on ne doit pas le ranger parmi les Stoïciens. Ses idées sur la nature de l'âme, l'origine et l'importance des passions, par exemple, différaient profondément de celles de Chrysippe. Il en est de même sur d'autres points. En réalité, il enseignait la philosophie et dirigeait l'école stoïcienne, mais s'il exposait à ses auditeurs le système adopté par l'école, il ne se croyait point obligé de s'abstenir de le critiquer. Nous ne disposons pas des moyens nécessaires pour attribuer à Posidonius tel système particulier, il paraît avoir été un critique plutôt qu'un créateur en matière de philosophie. Il s'occupa d'astronomie, de géographie et particulièrement d'histoire. ¶ Notes sur la « Paix » d'Aristophane [T. L. Agar]. Explications et lectures proposées pour les vers 154-156, 416, 605, 1078, 1306. G. Rouillard.

Classical Review (The). Vol. XXXII, 1918. N°s 1, 2. Πολύχρυσος Μυκήνη [A. Shewan]. 1-9. Discussion de la thèse de Bérard et de celle de Leaf à propos de l'origine des richesses amassées à Mycènes. L'examen des diverses questions soulevées à ce sujet vient confirmer les vues de Bérard. L'étendue des pouvoirs d'Agamemnon, le commerce entre l'Orient et l'Oc-

cident à l'époque mycénienne. On peut conclure que la possession de Mycènes et de Corinthe attribuée par l'auteur du « Catalogue » à Agamemnon permettait à celui-ci de dominer deux grandes routes commerciales ; ce fait explique de façon satisfaisante l'étendue de ses richesses. ¶ La taupe dans l'antiquité [D'Arcy Wentworth Thompson]. 9-12. Discussion sur le sens des mots ἀσπάλαξ, σπάλαξ, σφάλαξ, σκάλοψ désignant la taupe. ¶ Ovidiana : Notes sur les « Fastes » [E. H. Alton]. 13-19 (à suivre). Notes sur les passages suivants : I, 181-227 ; II, 193-243, 472, 749, 750. ¶ L'idée de futur dans les propositions construites avec le subjonctif [E. A. Sonnenschein]. 20-21. La théorie de Goodrich < cf. Clas. Rev., XXXII, p. 83-86 et Rev. d. rev., 1918, p. 107, l. 10-20 > est satisfaisante, corrections et additions apportées à son exposé. ¶ Priscianus Lydus et Jean Scot [M. Esposito]. 21-23. Contrairement à l'opinion de J. Quicherat, le traducteur des « Solutiones » de Priscianus, conservées dans un ms. latin de Paris, n'est pas Jean Scot. Ce ms. remonte très probablement au VIe ou au VIIe siècle. ¶ La strophe de quatre vers dans les « Odes » d'Horace [J. P. Postgate]. 23-28. Horace a-t-il composé toutes ses Odes par strophes de quatre vers ? Dans la plupart des odes, le fait se présente, mais il n'a aucune portée : il est dû au hasard, ou bien il révèle une préférence pour les couples de distiques. D'une façon générale, sauf dans certaines pièces réellement composées par strophes de quatre vers, et dans les distiques asclépiades, la combinaison métrique en question ne doit point préoccuper un éditeur d'Horace. ¶ Térence, Andria, 434 (II, VI, 3) [J. S. Phillimore]. 28-29. Lecture proposée. ¶ Horace, Od. I, XXXIV-XXXV [L. H. Allen]. 29-30. Les allusions politiques dans ces deux pièces d'un ton solennel. ¶ Note sur Virgile ; Eglogue VII, 52 [A. G. Peskett]. 31. Lire « murum » au lieu de « numerum ». ¶ Cicéron, Ep. ad familiares, IX, 20, § 2 [A. G. Peskett]. 31. Lire : « exactae artis ». ¶ Note sur Virgile, Enéide XI, 336-337 [F. A. Wright]. 31. ¶ Les voyelles devant « gn » en latin [J. S.]. 31. Il semble que le groupe « gn » était prononcé en latin comme il l'est actuellement en italien et que la voyelle précédente devait être longue. ¶ Un recueil de phrases par St Columban ? [W. M. Lindsay]. 31-32. La liste qui porte le titre : « Latinitates » ou « De Latinitate », publiée par Goetz dans le vol. V de son « Corpus Glossariorum » (p. 600 sqq.), pourrait être un recueil de phrases latines ; St Columban en serait le compilateur. ¶¶ N°s 3 et 4. La rose des vents chez les Grecs [D'Arcy Wentworth Thompson]. 49-56. 4 fig. On ne saurait adopter la rose des vents telle que la conçoivent Kaibel et Capelle, et à leur suite, Forster et Hort. Renseignements fournis par Aristote dans les « Meteorologica » (2, VI, 363 a.). La classification des vents adoptée par Aristote repose sur une théorie météorologique relative aux rapports des vents et du soleil. Cette classification et la division correspondante de la rose des vents est duodécimale. Une telle numération est justement en rapport avec la division duodécimale de l'écliptique ; il se pourrait qu'elle fût d'origine babylonienne. Elle était symétrique, comportant douze secteurs égaux. A la latitude d'Athènes, elle concordait ainsi à une fraction de degré près avec l'hypothèse solaire et il en est ainsi à peu de chose près pour toute l'étendue des pays de civilisation hellénique ou pré-hellénique. Cette classification duodécimale fut en usage pendant très longtemps ; on en trouve les traces dans les poèmes homériques, chez Théophraste, Varron, Sénèque dans la Table des vents de la terrasse du Belvédère. Elle survit encore au Moyen Age. ¶ Trois passages des Travaux et Jours d'Hésiode [T. L. Agar]. 56-58. Discussion sur l'interprétation des vers 11 ; des vers 314 et sqq. ; du vers 416 et critique de vues de Gow

< cf. Clas. Quart., vol. XI, pp. 113-118 et Rev. d. rev., 1918, p. 103, l. 7-9 >. ¶ Ovidiana : Notes sur les Fastes (2e article) [E. H. Alton]. 58-62 < voir plus haut >. Notes critiques pour les passages suivants : II, 770; III, 713-718; IV, 617; VI, 345, 346. ¶ Notes sur « Lydia » [W. M. Lindsay]. 62-63. Les innovations poétiques de la « Lydia » de Valerius Caton. Notes critiques sur le texte. ¶ Horace (Sermones, I, 6, 126) [D. A. Slater]. 64-65. Etude critique. ¶ Deux notes sur les oiseaux chez Virgile [W. Warde Fowler]. 65-68. Commentaire explicatif de : Enéide X, 262 sq., où les grues fuient devant l'orage, et de : Enéide XI, 271 sqq., passage relatif aux oiseaux de Diomède, il paraît s'agir ici de l'oiseau dit : « Puffinus Kuhli ». ¶ L'indicatif dans les propositions relatives [E. A. Sonnenschein]. 68-69. Réponse à la question posée par Smith. < Cf. Clas. Rev. XXXI, p. 69-71 et Rev. d. rev., 1918, p. 107, l. 4-9. > Nécessité de préciser les termes « défini » et « indéfini » à propos des temps et des modes. ¶ Le titre des « Etymologies » d'Isidore [W. M. Lindsay]. 69-70. On ne saurait adopter pour les « Etymologies » ou « Origines » d'Isidore le titre de : « de origine quarundam rerum » comme le propose Anspach. L'édition d'Oxford renferme une erreur : l'épître-préface doit commencer par : « dum amici litteras ». ¶ Portus itius [E. E. Genner]. 70. Note sur l'identification de « Portus itius » et de Boulogne, c'est par un processus analogue que Port Natal a pris le nom de Durban. ¶¶ Nos 5 et 6. L'idéalisme d'Euripide [R. B. Appleton]. 89-92. L'évolution des idées religieuses chez Euripide. On ne saurait, comme Thomson, distinguer, dans cette évolution, trois phases bien distinctes ; la première et la troisième n'apparaissent pas telles que les décrit Thomson. ¶ Les oiseaux de Diomède [D'Arcy Wentworth Thompson]. 92-96. Etude complétant l'article de Warde Fowler sur l'identification des oiseaux de Diomède < cf. Clas. Rev. XXXII, 66-68 et plus haut >. ¶ Note sur le « Pervigilium Veneris » [J. A. Fort]. 97-98. Les fautes des mss. dont on dispose pour l'édition du texte. Corrections proposées. ¶ Terentiana [J. S. Phillimore]. 98-102. La question du plagiat dans le prologue de l'« Eunuque ». L'accusation de Luscius contre Térence, réponse de ce dernier. Les arguments qu'il présente sont cohérents si on corrige « scisse sese » (v. 34) en « ascivisse » ou « se ascivisse ». Notes critiques sur les passages suivants : Héautontimorumenos 600-607, Phormion 368, Eunuque 317, 1011, 326, 978. ¶ Note sur l'Enéide VIII [J. W. Mackail]. 103-106. Commentaire des passages suivants : Voyage d'Enée sur le Tibre v. 26-101, généalogie contenue dans le discours d'Enée à Evandre v. 134-142, la scène du départ d'Hercule v. 213 sqq. ¶ Plaute, Stich. 1 sqq. [W. M. Lindsay]. 106-110. Etude de métrique. ¶ Euripide, Troades 226 sqq. [R. B. Appleton]. 110. Explication proposée. ¶ Callimaque, Epigr. 5 [E. J. Brooks]. 110. Explication du passage. ¶ Thucydide VII, 21,3 [M. Kean]. 110. Note critique et grammaticale. ¶ Ἀχαλανθὶς Ἄρτεμις [Arthur Sykes]. 110-111. On pourrait lire ἀχαλά dans Aristoph. Aves, 874, en rapprochant ce vers de Eschyle, Agamem. 140. ¶ Ausoniana [Hugh G. Evelyn White]. 111. Lectures proposées pour : Ephemeris, VIII ad init.; Prof. XIX, 15 sq.; Ecl. VIII, 21 ; XXVI, 14 ; Bissula, HI, 5 sq.; Epist. XIII, 25 ; XXVII, 69 sq. ¶¶ Nos 7 et 8. L'« Electre » d'Euripide [J. T. Sheppard]. 137-141. Il y a dans l'« Electre » d'Euripide des allusions à la prière des « Choéphores » où Electre souhaite d'être plus pieuse et plus sage (σώφρων) que sa mère ; mais dans la pièce d'Euripide, le caractère même de la jeune fille n'est pas, comme dans l' « Electre » de Sophocle, inspiré par la prière des « Choéphores ». L'Electre d'Euripide a soif de vengeance, elle est aigrie par les souffrances de sa vie manquée. Elle est cruelle et incapable de pitié ou d'affection, si ce n'est pour Oreste,

et c'est elle qui pousse son frère au crime. Son caractère s'oppose à celui du paysan auquel on l'a donnée pour femme ; en effet, dans la pièce d'Euripide, c'est ce dernier qui est pieux et sage et qui a une vue saine des réalités de la vie. Euripide a voulu éveiller chez les spectateurs la sympathie en leur montrant la cruauté des hommes. Cette conception du caractère de l'Electre d'Euripide explique un certain nombre de détails de la pièce qui paraissent déconcertants à première vue. ¶ Le problème de l'Antigone, ce qu'écrivit Sophocle [J. J. Murphy]. 141-143. Corrections et interprétation proposées pour le dernier discours d'Antigone. ¶ Les hymnes homériques [T. L. Agar]. 143-146. Notes critiques pour l'hymne à Apollon, v. 154, 159-60, 163, 169, 177, 181, 201, 208, 231, 246, 252, 263, 275. ¶ Notes sur quelques textes dans Platon et Marcus Aurélius [R. G. Bury]. 147-149. Notes critiques pour Euthyd. 303 D, Epist. 8, 354 A, Epp. 8, 354 D ; Eryx 401 A ; Clitoph. 409 E. Marc Aurel. III, 12 ; 16,2 ; IV, 27 ; V, 1² ; VI, 10 ; IX, 28. ¶ Note sur les « Symposia » et quelques autres dialogues de Plutarque [ ]. 150-153. La date de composition des « Symposia », les sujets qui y sont discutés. Renseignements que nous possédons sur les deux frères de Plutarque : Timon et Lamprias ; il semble que ce dernier étant mort au moment où furent écrits les dialogues, le nom de Lamprias y désigne Plutarque lui-même. Les allusions aux « Symposia » qui se trouvent dans les œuvres de Plutarque. ¶ Ovidiana, notes sur les Fastes [E. H. Alton]. 3e article <voir plus haut>. 153-158. Etude critique du passage suivant : VI, 419-436. ¶ Tite Live et le titre d'Augustus [Lily Ross Taylor]. 159-161. Tite Live emploie le mot « augustus » en l'opposant au mot « humanus » : ce dernier, sans se rapporter de façon précise à l'empereur, a, semble-t-il, la valeur d'un commentaire destiné à éclairer le sens du titre d'Augustus que prit Octave en 27 av. J.-C. Pourquoi l'empereur a-t-il choisi ce titre ? Parmi les explications qui ont été données, la plus satisfaisante est, semble-t-il, celle-ci : le sens religieux de cette épithète répondait exactement aux desseins d'Octave. ¶ L'ordre des mots dans la poésie latine et spécialement dans Horace, Epodes, 5, 19 [H. Darnley Naylor]. 161-162. Diverses combinaisons constituant les types habituellement employés. ¶ Plaisanteries de Plaute, Cicéron et Trimalcion [A. E. Housman]. 162-164. Explications relatives aux mots plaisants qui se trouvent dans le « Rudens », 7, 66-8, à une plaisanterie de Cicéron (Macrob. Saturn. II, 3, 16) et à un bon mot de Trimalcion (Petron. 41, 6-8). ¶ Deux notes sur Virgile et Horace [C. A. Vince]. 164-166. Explication et note critique, Enéid. I, 462, Horace. Epist. II, 1, 161 sq. ¶ Stace, le Pogge et Politien [D. A. S.]. 166-167. Exposé et critique des vues de Garrod <cf. Clas. Rev. XXVII, p. 265 sq. et Rev. d. rev. 1914, p. 187, l. 40-45 > au sujet du ms. des « Silves » dit « Vetustissimus » qui aurait été trouvé par le Pogge au monastère de St-Gall, collationné par Langermann, puis perdu dans un naufrage. ¶ ΠΕΡΙΣΚΕΛΗΣ [S. W. Grose]. 168-169. On ne saurait admettre l'interprétation de Blümner et de Jebb pour le mot περισκελής dans Antigone, v. 474-476, le poète a voulu faire allusion à ce fait que le fer qui est seulement travaillé au feu sans être trempé par immersion reste cassant ; le mot περισκελής est ainsi, dans le passage en question, synonyme de « cassant ». ¶ Les routes stratégiques d'Agamemnon [A. Shewan]. 169. Les routes dont on a trouvé des restes dans le voisinage de Mycènes n'étaient pas des routes stratégiques ; l'intérêt qu'elles présentaient était purement local ; il est probable qu'elles étaient destinées, conformément à la théorie de Bérard, à favoriser le trafic entre les mers du Sud, de l'Orient et de l'Occident à travers les montagnes du golfe de Corinthe. ¶ Les propositions relatives

générales en grec [A. W. Mair]. 169-170. Réponse à une question soulevée par un article de J. A. Smith < cf. Clas. Rev. XXXI, p. 69-71, et R. d. rev., 1918, p. 107, l. 4-9>. ¶ Thucydide II, 48,3 [A. W. Mair]. 170. Il n'y a pas lieu de corriger le second αὐτός dans : αὐτός τε νοσήσας καὶ αὐτός, etc. ¶ Virgile, Enéide, VIII, 90 [E. J. Brooks]. 170-171. Ponctuation et interprétation proposées. ¶ Cicéron, ad Att. VIII, 4 [M. Kean]. 171. Lecture proposée : « ne tui quidem testimonii... veritatem veritus. » ¶ Tite Live XXIV, 26^{10} [A. G. Peskett]. Lecture proposée. G. Rouillard.

Hermathena. < N'a point paru en 1918.>

English historical review. Vol. XXXIII. N° 131 (juillet). La centuriation dans la Bretagne romaine [F. Haverfield]. 289-296. 2 fig. Des survivances de l'ancienne division romaine du sol en rectangles ont été reconnues en Tunisie et en Italie. Les tentatives faites pour en retrouver en Grande-Bretagne n'ont pas été heureuses. Cependant on peut en découvrir en Essex, où le centre romain était la Colonia Victricensis Camulodunum. Le tracé des chemins en ligne droite ou se coupant à angles droits sont des restes de la centuriation, bien qu'il ait été brouillé par des innovations.

Journal of Hellenic Studies (The). Vol. XXXVIII. 1918. Une statue de femme dans la première manière de Phidias [Percy Gardner]. 2 pl. 8 fig. 1-26. Etude d'une statue de femme provenant de la collection Hope, acquise récemment pour l'Ashmolean Gallery. Détails caractéristiques de la draperie et de la tête. Cette statue représente-t-elle une divinité, un type de femme idéalisé ? Est-ce un portrait ? L'examen de ces différents points permet de conclure que l'œuvre en question remonte au milieu du ve siècle, elle provient d'Athènes et peut être rattachée à l'école de Phidias. Il est fort probable qu'elle reproduit les traits d'une femme sous prétexte de représenter une divinité ou une héroïne. Il est difficile de savoir quel fut le modèle de l'artiste ; il se pourrait très bien que ce fût Aspasie ; du moins peut-on adopter cette hypothèse jusqu'à nouvel ordre. ¶ Sept vases de la collection Hope [Winifred Lamb]. 27-36. 1 pl., fig. Etude de vases acquis par l'auteur. — 1. Lécythe, la scène représentée nous montre Achille traînant le cadavre d'Hector autour de la tombe de Patrocle. — 2. Lécythe sur fond crème. La scène représente l'attelage d'un quadrige. — 3. Kotylè ornée de deux satyres, l'un dansant, l'autre se penchant pour atteindre un rhyton placé sur le sol. Ce vase rappelle le style de Brygos et peut être rattaché à la série de vases ornés de satyres attribués à cet artiste. — 4. Kotylè. Sur un côté, un Eros ailé vole dans l'espace, devant lui, un ornement floral : sur l'autre côté, un athlète, la main droite étendue sur un autel carré, derrière lui se trouve un pilier. ¶ Monuments grecs représentant un lion [W. R. Lethaby]. 37-44. ¶ Noms lyciens et phrygiens [W. G. Arkwright]. 45-73. ¶ Etudes sur le texte de l'Ethique à Nicomaque [W. Ashburner]. 74-87. < Cf. Journ. of Hell. St., vol. XXXVII, p. 30-35 et Rev. d. rev., 1918, p. 110, l. 22-36. > Un quatrième ms. vient s'ajouter à ceux qui ont été décrits par l'auteur comme renfermant les trois livres communs à l'Ethique à Nicomaque et à l'Ethique à Eudémos. Il s'agit du Palatinus graecus 323 (D). Description de ce ms. qui a dû être écrit entre 1442 et 1459. Comparaison détaillée du texte avec celui que donnent A, B, C. Il en résulte que D, sous sa forme originale, paraît plus près de l'archétype commun ; lorsque A et D concordent, nous sommes en présence de lectures fournies par l'archétype. D'autre part, B et C ne dérivent probablement pas immédiatement de l'archétype commun, mais plutôt d'une copie de l'archétype qui a été elle-même corrigée. On constate des rapports étroits entre A et D. La présente étude vient modifier quelque peu les

vues exposées par l'auteur dans un premier article < cf. Journ. of Hell. Stud., vol. XXXVII, p. 51 > au sujet du nombre de lettres à la ligne dans l'archétype. Hypothèse sur l'origine du ms. D. Appendice sur un autre ms. de l'Ethique à Eudèmos, Palatinus Graecus 165. Appendice relatif à l'identification du ms. inconnu de Victorius. ¶ Le caractère de la colonisation grecque [Aubrey Gwynn]. 88-123. — 1. Etude sur les causes de la colonisation grecque. — 2. Formation d'une colonie grecque. — 3. Développement politique et relations avec la métropole. — 4. Conclusions générales. La cause fondamentale de la fondation des colonies grecques était l'extension croissante d'une population pour les besoins de laquelle la capacité productive du pays était insuffisante. D'autre part, les colons souhaitaient d'échapper aux contraintes d'une organisation sociale entièrement basée sur la possession héréditaire des terres. L'émigration fut encouragée par l'éloignement des pirates des côtes de la Grèce propre. Il y a lieu de distinguer entre les premières colonies grecques dont le caractère est agricole et celles qui furent fondées plus tard, celles-ci étaient des centres d'activité industrielle et commerciale. Tant que durèrent les colonies grecques, en tant qu'unités indépendantes et parfois même longtemps après qu'elles eurent perdu leur indépendance, elles conservèrent les traits essentiels de la πόλις. Ce fait explique le développement des institutions sociales et politiques dans les colonies grecques ; ce développement y est exactement parallèle à ce qu'il fut dans la Grèce propre. Exceptionnellement, en Sicile par exemple, on voit surgir une forme du despotisme militaire. Il est à peu près impossible de savoir ce que furent les relations des colonies et de leurs métropoles ; on trouve seulement à ce propos les traces de ce respect religieux qui unit le présent au passé dans toute société grecque. Les détails qui nous ont été conservés sur l'organisation des colonies de Corinthe ne nous permettent guère que de réaliser l'étendue de notre ignorance. Pourquoi les colonies grecques ne dépassèrent-elles point, jusqu'à l'époque d'Alexandre, les limites qu'elles avaient atteintes vers le milieu du VIe siècle av. J.-C. ? Les Grecs se contentaient de posséder des établissements isolés sans se soucier d'occuper l'intérieur des contrées dont ils tenaient les côtes, l'impérialisme est une notion complètement étrangère à l'esprit grec. ¶ Comment on peut utiliser les anciennes copies d'inscriptions [W. M. Ramsay]. 124-192. L'étude des copies d'inscriptions faites en Anatolie par les anciens voyageurs et actuellement noyées dans de grandes collections telles que le C. I. G. présente un réel intérêt. On suivra dans cette étude la méthode suivante : On aura soin tout d'abord de faire aussi peu de corrections que possible ; il faudra tenir compte cependant de ce fait que certaines lettres sont susceptibles d'être mal lues, par n'importe qui, dans un texte difficile. D'autre part, il faut se défier des lectures de certains érudits doués d'une brillante imagination et d'une mauvaise vue, tels que F. Lenormant. Il faut se servir des copies originales, ne pas prétendre expliquer les textes provenant d'Anatolie en raisonnant par analogie à l'aide de ce que nous savons des idées grecques. Applications de ces principes à l'étude critique détaillée des inscriptions suivantes : C. I. G., 3988 ; Ath. Mitt., 1888, p. 237, n. 10 ; inscription inédite copiée par l'auteur ; C. I. G., 3994 ; C. I. G., 3995 ; Sterrett, W. E., n° 548 ; C. I. G., Add. 175*b* ; B. C. H., VIII, p. 315 : C. I. G., 4000 ; C. I. G., 4008 ; Sterrett, Ep. J. n° 203 = Journ. hel. St., 1902, p. 351 ; Journ. hel. St., 1902, p. 119, n° 44 ; C. I. L. III, 13638 ; C. I. G., 3990 ; Heberdey-Wilhelm, Reisen in Kilikien, n° 183 ; Ath. Mitt., 1888, p. 238 ; Sterrett, W. E., 546 ; C. I. G., 4007 ; Heberdey-Wilhelm, Reisen in Kilikien, n° 179 ; Sterrett, W. E.,

253 ; Studies in the Eastern Roman provinces, p. 46 ; id., p. 41 ; id., p. 32 ; C. I. G., 3995 *b* ; 3990 *b* ; Journ. hel. St., 1902, p. 349 ; Wilhelm, Beiträge, p. 222, n° 223 ; Journ. hel. St., 1883, p. 424 ; id., 1884, p. 253. ¶¶ A la suite de cette revue : *Proceedings of the Society for the promotion of Hellenic Studies*. Session 1917-1918. Réunion du 7 mai 1918. La valeur des papyrus pour la critique des textes littéraires déjà connus [B. P. Grenfell]. XLIII-XLIV. Les textes des auteurs importants n'ont pas subi de changements essentiels depuis le IIe siècle; avant cette époque, il en était tout autrement. Les papyrus viennent parfois confirmer les conjectures qui ont été faites. La division des mss. en familles est postérieure à la période des papyrus. ¶ Réunion du 25 juin 1918. La prétendue royauté du vainqueur aux jeux olympiques [Norman Gardiner]. XLVI-XLVIII. Critique de la théorie de J. Frazer et Cornford qui trouvent l'origine des jeux olympiques dans une dispute rituelle pour le trône. G. Rouillard.

Journal of Philology. — < N'a point paru en 1918. >

Journal of Roman studies (The). Vol. VI (1916). N° 1. Virgile, Stace et Dante [W. R. Hardie]. Virgile ne s'est jamais donné que comme l'auteur des Bucoliques, des Géorgiques et de l'Enéide. Ce que raconte la biographie sur la publication posthume de l'Enéide est historique. Du vivant de Varius, Tucca et Auguste, aucune autre œuvre ne pouvait passer sous le nom de Virgile. Il n'en fut plus de même sous Tibère. On commença par déterrer un Culex. Ce poème pouvait se trouver dans les papiers d'Auguste. Il lui a été dédié quand il s'appelait encore Octavius, non Octavianus, donc avant la mort de César, et probablement pendant l'hiver qu'il passa à Apollonie (45-44), puisque le lieu de la scène est placé en Épire. Il était donc antérieur au mariage avec Livie et à la naissance de Tibère : ni Livie ni Tibère ne pouvaient en avoir eu vent. Virgile aurait eu alors 26 ans. L'intérêt qu'excitaient les œuvres de Virgile aida la croyance que le Culex était de lui, à cause de l'ancienne et étroite relation entre Octave et Virgile, parce qu'on voulait aussi avoir un parallèle complet avec Homère auquel on attribuait la Batrachomyomachie. L'authenticité n'était plus discutée sous Néron, comme le prouve le mot de Lucain : Et quantum mihi restat ad Culicem. Ce mot a deux sens possibles : il me reste fort à faire pour atteindre la perfection du Culex ; ou : Je suis beaucoup plus jeune que Virgile quand il écrivait le Culex. C'est ce second sens que lui donne Stace, Silv., II, 7, 74. Au moyen âge la personne de Stace et celle de Virgile ont subi une altération profonde. Virgile est devenu un magicien, Stace un chrétien. Le christianisme de Stace et de Virgile est le fond des caractères donnés à ces poètes par Dante, dans le Purgatoire, XXI et XXII. Verrall a supposé que l'idée du christianisme de Stace a été suggérée par le fait que dans le prélude de la Thébaïde, Domitien est explicitement reconnu comme dieu, dans celui de l'Achilléide, cette apothéose manque parmi tous les compliments adressés à l'empereur. Stace se serait donc converti pendant qu'il écrivait la Thébaïde. Verrall trouvait dans le VIIe livre les passages qui avaient suggéré l'idée du baptême de Stace aux lecteurs du moyen âge. Il prenait au sens littéral les mots de Dante : « Avant que j'aie conduit les Grecs dans une mélodieuse fiction aux rivières de Thèbes » ; c'est le v. 424, « Boeotaque, uentum flumina ». Virgile a, en effet, dit à Stace qu'il n'était pas encore chrétien quand il a commencé la Thébaïde. Mais ce qui a déterminé à croire à sa conversion, ce sont les vers 437 suiv., où l'on voit les chefs alliés hésiter à traverser l'Asopus gonflé. On y aurait vu un aveu voilé de Stace où il confesserait sa propre répugnance à avouer sa nouvelle foi. La comparaison et l'expres-

sion du v. 437, Stat triste pecus, seraient une allusion au nom de Stace. Dans la première partie du livre VIII ne manquent pas, de plus, les traits où un lecteur médiéval, une fois parti à la piste des allusions, pouvait découvrir des aveux voilés. Cela, on peut l'ajouter aux hypothèses de Verrall. Le huitième livre commence par l'enlèvement d'Amphiaraüs. En signe de deuil, chaque année, à pareille date, les oracles d'Apollon se tairont. Mais les expressions du poète sont ambiguës. Il y a bien « hac luce », non « ex hac luce » ; mais ces deux mots peuvent être mal compris, car le poète commence par « aeternus Phoebo dolor ». Il n'est donc pas impossible de faire un contresens et d'entendre les vers de Stace du silence perpétuel des oracles. Phoebo annonce les oracles d'Apollon, mais Stace développe en énumérant avec eux Dodone et Ammon. L'explication est qu'Apollon est l'interprète général des volontés de Zeus et que Stace a développé en poète rhétorisant en accumulant tout ce qu'il a trouvé dans ses manuels sous la rubrique oracle. Mais un homme du moyen âge pouvait croire au silence perpétuel et général des oracles, jusqu'au jour où Amphiaraüs, figure du Christ, recevrait les honneurs divins, iamque erit ille dies, etc. Quant au successeur que l'armée donne à Amphiaraüs, Thiodamas, Stace, par une exagération de l'écrivain de l'âge d'argent, semble le faire parler d'Amphiaraüs comme de Phoebus (332 suiv.). Ce Thiodamas, interprète du dieu, pouvait être pris pour une allégorie de saint Pierre. ¶ Italie ancienne et moderne Bornéo, étude de civilisation comparée [W. W. Fowler]. 13-26. Une ressemblance frappante entre les usages primitifs de l'Italie et ceux de Bornéo résulte du livre de Hose et M. Dougall, Pagan tribes of Borneo (1912 ; c. r. dans Journal of R. st., II [1912], 269). Cette ressemblance peut s'expliquer par le même état de civilisation. Mais aussi peut-être par une origine commune, car la population des terramares est venue d'Asie par la vallée du Danube et le Nord en Italie. Les Kayans de Bornéo sont probablement en partie de sang caucasique et ont passé de l'Asie centrale par la Birmanie ou le Bengale. Similitudes : longues maisons sur pilotis, patriciat, talents oratoires des chefs, soin à garder l'histoire de la tribu pendant quelques générations, traitement bienveillant des esclaves, testudo dans le combat, usages rituels, administration de la justice, animisme, divination par les oiseaux, par l'inspection du foie, mariage par enlèvement, absence de mythologie, condamnation de la magie, idée d'une connexion entre le sexe féminin et le développement des céréales, etc. ¶ Un buste en bronze d'un prince de la famille julio-claudienne (Caligula?) au musé de Colchester, avec une note sur le symbolisme du globe dans les portraits impériaux [Mrs. S. Arthur Strong]. 27-46. 4 pl. et 5 fig. Ce buste à peu près inconnu, trouvé en 1845, est peut-être un buste de Caligula, comme l'avait conjecturé dans sa jeunesse Henry Newton. Le buste repose sur un globe. Le globe est le symbole de la domination sur le monde, mais est un emblème divin de l'empereur comme représentant la providence de Jupiter sur la terre. César avait voulu être identifié avec le dieu du Capitole. Si ses successeurs ont officiellement évité d'éveiller le soupçon d'un tel dessein, les monuments (camée Blacas, camée de Vienne, grand camée de France, statue de Piperno, colonne Claudienne, camées de Claude triomphateur, etc.), montrent les premiers empereurs avec les attributs de Jupiter, égide, foudre. Le globe est un attribut grec de Zeus. Il est combiné à Colchester avec le symbole italique du pilier. Il existe encore deux portraits d'empereurs avec le globe pour support, de Philippe l'Arabe et de son fils, passés de la collection Altemps au Louvre. Les autres exemples de cette disposition représentent des dieux, Athéna et

Isis du Musée britannique, terre cuite de Lezoux à Saint-Germain. Addenda relatifs au culte des empereurs, aux ornements du triomphe, sur le culte de Sol dans la Rome primitive. Monnaies représentant le buste de l'empereur sur un globe. ¶ Deux portraits romains en buste à la glyptothèque Ny Carlsberg [Fr. Poulsen]. 47-55. 6 pl. Portraits de Cornificia, sœur de Commode et de Gordien Ier. ¶ Une date des Catilinaires [E. G. Hardy]. 56-58. Asconius sur In Pis., 5 (p. 5, 13 k.) dit que Cicéron donne une date fausse dans Cat. I, 4, par amour des nombres ronds. Il parle de vingt jours écoulés depuis le sénatus-consulte des pleins pouvoirs, alors qu'il n'y en avait que dix-huit. Le sénatus-consulte est du 21 octobre, le discours du 7 novembre. Il est invraisemblable que Cicéron ait arrondi les chiffres dans une séance où chacun avait les événements présents. Dion, 37, 31, parle de deux séances du sénat relatives aux pouvoirs extraordinaires. La première n'eut pas le résultat décisif de la seconde, où les pleins pouvoirs furent proclamés; mais Cicéron, qui a intérêt à faire sentir la longueur du délai, l'a fait partir de la première. ¶ Le nombre des sénateurs à l'époque de Sulla [E. G. Hardy]. 59-62. Appien mentionne à deux dates différentes, en 88 et pendant la dictature de Sulla en 82, la mesure qui a fait entrer d'un coup trois cents nouveaux membres dans le sénat. La première fois, ils furent choisis par les consuls, la seconde fois le choix fut soumis aux comices tributes. La mesure prise en 88 ne fut, en fait, jamais appliquée ; la loi tomba avec les autres lors de la réaction démocratique. En 82, Sulla prit un autre biais. Il créa vingt places de questeurs qui, chaque année, entraient automatiquement au sénat et le complétaient (Tac., An., XI, 22). C'est ce renseignement mal compris qui est sous l'indication inexacte d'Arrien. ¶ La question transpadane et la loi sur les étrangers de 65 ou 64 av. J.-C. [E. G. Hardy]. 63-82. Discussion nouvelle de Dion Cassius, XXXVII, 9, et des interprétations de M. J. M. Nap. ¶ Colonia Caesarea (Antioche de Pisidie) à l'époque d'Auguste [W. M. Ramsay]. 83-134, 8 fig. Fondation et importance de la colonie. Les premiers colons (leg. V gallica): Cornutus Arruntius Aquila. Nom de la colonie et de la province. Auguste et la Colonia Caesarea. Monumentum Augusti Antiochenum. Texte de ce monument et comparaison avec le texte d'Ancyre. Caparcotna, Inscription de Yalowadj (p. 90) : L. Pomponio Nigro uet(erano) leg(ionis) V g(allicae) scribai q(uaistorio) Vrbanus l(ibertus) ; — et Viuiai. Les datifs en -ai sont des archaïsmes conservés dans le parler rustique italien. Le personnage était parmi les premiers colons envoyés en 24 ou 23 av. J.-C. P. 115-121 édition des fragments du monument d'Auguste à Antioche, nouvelle source pour le texte du monument « d'Ancyre ». ¶¶ N° 2. Les monnaies de l'Arabie romaine et de la Mésopotamie [G. F. Hill]. 135-169. 2 pl. Adraa, Bostra, (p. 138, le culte de Dusarès), Charachmoba, Dium, Eboda, Esbus, Gerasa, Medaba, Moca, Petra, Philadelphia, Philippopolis, Rabbathmoba, Anthemusias, Carrhae (culte lunaire local, p. 153), Edesse (p. 155, chronologie du royaume d'Edesse et des Abgars; p. 161, chronologie et généalogie des Abgars), Maiozomalcha, Nisibe [Nesibi toujours sur les monnaies], Nicephorium, Rhesaena, Singara, Zaütha. ¶ Idées romaines sur la divinité [J. S. Reid]. 170-184. Notes marginales sur le livre de M. W. Fowler portant le même titre. ¶ Confarreatio, étude d'un usage patricien [W. Warde Fowler]. 185-195. Il faut distinguer deux rites : le rite patricien ordinaire qui tire son nom du gâteau, principal élément de la cérémonie ; le rite spécial et solennel, seulement applicable au flamine diale et à sa femme, qui comportait notamment l'emploi de la peau de la victime. ¶ Tacite à la fin de la période romaine et au moyen âge [F. Haverfield]. 196-201. Citations

et imitations de Tacite depuis Plutarque jusqu'à la Renaissance. ¶ Vacuna [A. W. Van Buren]. 202-204. 2 fig. Un bas-relief, encastré dans le mur du château du marquis de Roccagiovine, représente une déesse de face en chiton et himation. La main droite serre les pattes de devant d'un daim. C'est probablement Vacuna, assimilée à Diane, reine des bêtes sauvages. L'inscription connue mentionnant la restauration d'un temple de la Victoire par Vespasien se rapporte aussi à Vacuna, assimilée à la Victoire. Des débris d'architecture, appartenant à un grand monument, trouvés à Roccagiovine, confirment ces hypothèses.

Journal of theological studies (The). Nous n'indiquons que les articles relatifs à des textes antérieurs au VIe siècle de notre ère ou à des questions qui peuvent avoir un lien avec la philologie classique.> XIX. N° 73, oct. 1917. Bibliographie des œuvres de feu Henry Barclay Swete [C. H. Turner et A. Rogers]. 1-19. Éditeur de Théodore de Mopsueste (1880), la Bible des LXX (1887), l'évangile de Pierre (1892, 1893), saint Marc (1898), une introduction à l'Ancien Testament grec (1900, 2e éd. 1914), l'Apocalypse (1906), etc. ¶ Les Maximes de Paul de Samosate [H. J. Lawlor]. 20-45. Édition critique, discussion et explication de dix-huit fragments grecs; étude de la doctrine. ¶ La métaphysique de Nestorius [Leonard Hodgson]. 46-55. Sens des mots ὑπόστασις, πρόσωπον, etc. ¶ Itoria [A. Wilmart]. 73-78. Note sur le traité d'Optat, I, 1. Ce mot, qui paraît ne se rencontrer qu'en Afrique, dont le sens premier est « pourboire », a pris celui de « don gratuit, cadeau spécial, viatique ». On l'a signalé, dans un sermon du Ve siècle, appliqué à l'œuvre du Christ. Il faut le rétablir dans Optat, à la place de « storiam », gardé par Ziwsa, bien que le ms. de Pétrograd, du VIe siècle, ait, de première main, « itoriam » <art. en français>. ¶ Origine du nom Panthera [L. Patterson]. 79-80. Ce nom se trouve dans l'histoire juive de la naissance de la Vierge. Les étymologies proposées jusqu'ici supposent qu'il a été inventé pour cette légende (παρθένος, πόρνος). Mais Deissmann a montré que ce nom se rencontrait dans les inscriptions des deux premiers siècles de notre ère, principalement comme surnom de soldats romains. Noter CIL. XIII, 7514 Tib. Iul. Abdes Panthera Sidonia ann. LXII stipend. XXXX miles exs. coh. I sagittariorum; Abdes semble juif; le corps a été transféré en 6 de Syrie en Dalmatie et en 9 de Dalmatie sur le Rhin. ¶ I Tim. 3, 13 [Agnes Smith Lewis]. 80-81. Un ms. donné par l'auteur à Westminster College et disparu dans l'exposition de Leipzig en 1914, lectionnaire syriaque, suppose le grec ὁμολογοῦμεν ὡς en deux mots. ¶¶ Janv.-avril 1918. N° 74-75. Les Maximes de Paul de Samosate, supplément [H. J. Lawlor]. 115-120. Pitra a donné un texte syriaque de quatre fragments publiés dans le numéro précédent et d'un dix-neuvième fragment. ¶ Le plus ancien catalogue des mss. de Durham [C. H. Turner]. 121-132. C'est la liste des livres offerts par le fondateur de la cathédrale actuelle, Guillaume de Saint-Carileph (évêque 1081-1109); « ista sunt nomina librorum quos domnus Willelmus episcopus sancto Cuthberto dedit ». Outre des livres ecclésiastiques et bibliques s'y trouvent : Hystoriae Pompeii Trogi (un Justin; dans un catalogue de 1391-1416, ce nom figure deux fois; manque aujourd'hui), Iulius Pomerius (sans doute les Prognosticon des catalogues subséquents; manque); Sidonius Sollius panigericus (poèmes de Sid. Apollinaire dont quatre exemplaires sont notés en 1391-1416). ¶ Une prière ancienne de l'eucologie médiévale [R. H. Connolly]. 132-144]. Bénédiction des premiers fruits, qui appartient à la Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome (Didascalie). Le texte grec, publié par Goar, a été réédité avec exactitude par Mercati d'après dix mss. Comparaison de ce texte avec l'ancienne ver-

sion latine découverte par Hauler et les versions orientales. Rapprochements divers. ¶ Mémoire sur l'hymne syriaque de l'âme [V. Busch]. 145-161. Analyse de cet ouvrage qui contient une autobiographie et une partie mystique. Explication du symbolisme, qui, en particulier pour la perle se rattache aux physiologues. L'ensemble est marcionite. On peut attribuer l'hymne à Cesdon lui-même. ¶ Les sources latines du commentaire de Pélage sur l'Épître aux Romains [A. J. Smith]. 162-230. Étude inspirée par A. Souter. Pélage est le premier écrivain latin de Bretagne. Il mérite d'être étudié. Mais ses ouvrages, et le principal, son commentaire sur saint Paul, écrit vers 409, ont été publiés avec de graves interpolations. En 1906, A. Souter a montré que la forme authentique du texte se trouve dans un ms. de Carlsruhe. C'est sur ce texte qu'est fondée l'enquête des sources conduite par la méthode ordinaire aux philologues. I. Comparaison avec le commentaire de l'Ambrosiastre. Il y a un rapport fréquent entre Origène-Rufin, l'Ambrosiastre et Pélage. ¶ Mythes et généalogies [F. H. Colson]. 265-271. Dans les écoles de l'antiquité, la tâche du grammaticus consistait principalement dans l'explication des auteurs, surtout des poètes. Dans cette explication, avaient une grande place l'ἐξήγησις ἱστοριῶν, explication des allusions de tout ordre, et la réunion de données abondantes, réelles ou fictives, sur les personnes et sur les choses. Sextus Empiricus énumère parmi ces « histoires » : 1° l'élément légendaire, 2° l'élément fictif mais possible, 3° (μῦθοι) ce qui est réellement historique. Une autre classification (Denys le Périégète, intr., p. 81 Bernh.) distingue les personnes, les lieux, les temps, les événements. Dans cette classification, l'élément prosopographique est appelé « généalogies », τὸ δὲ παρὸν ποίημα καλοῦσιν οἱ παλαιοί, συγκείμενον ἐκ τοπικοῦ καὶ πραγματικοῦ καὶ χρονικοῦ καὶ γενεαλογικοῦ, εἰς ἃ διαιρεῖσθαι τὴν ἱστορίαν φασίν. Il suit de là que le mot généalogie a un sens plus large que chez les modernes et entraîne l'idée de détails personnels et biographiques. Dans Homère, les « histoires » les plus intéressantes sont, d'après le premier point de vue, des mythes, d'après le second, des généalogies. On le voit par les exemples qu'en tirent Juvénal, Aulu-Gelle, etc. Dans Tim. I, 1, 4, Titus 3, 9, généalogie a donc un sens large. Sur ce sujet, le public était partagé. Il y avait des gens qui trouvaient ce genre de curiosité vain et ridicule. Cf. Mayor sur Juvénal, 7, 234. On raillait les gens qui voulaient savoir les noms des compagnons d'Ulysse enlevés par Scylla, qui était la mère d'Hécube, quel était le nom d'Achille quand il était déguisé en fille, qui était la mère d'Euryale. Sénèque, Quintilien, Augustin (De ord., II, 12, 37), parlent de cet abus de l'érudition. La polémique des pastorales paraît être dirigée contre une pareille curiosité. Cette méthode était grecque et païenne, mais elle était appliquée à des sujets juifs. Il y avait parmi les Juifs hellénistes des docteurs qui appliquaient à l'Ancien Testament les deux méthodes qu'ils voyaient appliquées à Homère, l'allégorie philosophique représentée par Philon et surtout Aristobule (cf. pour Homère, Hor., Ép., I, 2, 1-4), et l'exégèse philologique avec tous ses ζητήματα, qui dans ce cas pouvait se teinter de paganisme : Cléodème ou Malchus disait que la petite-fille d'Abraham était la femme d'Hercule (Josèphe, Ant. Jud., I, 15). Quand I Tim. parle, non seulement des généalogies, mais des ἔρεις γνομικαί, on peut supposer qu'il s'agit d'une école de légalistes, qui donnait un caractère philosophique à leurs discussions, peut-être dans la manière de Macchab. IV. Il ne s'agit donc pas de l'Haggada et de l'Halacha, mais d'exégèse analogue d'inspiration grecque. Les antithèses dont parle l'auteur rentrent dans ces études, soit qu'on y voie des figures, soit que plutôt il ne s'agisse des objections et des

réponses suscitées par l'interlocuteur fictif. ¶ L'adresse d'Ignace, Épître aux Romains [J. S. Phillimore]. 272-274. D'une étude des divers sens du mot τόπος résulte qu'on doit lire : ἥτις καὶ προκάθηται ἐν τόπῳ Χριστοῦ (non χωρίου). ¶ Ruth, III, 13 b' [H. W. Sheppard]. 277. La leçon du texte grec dans B provient de la confusion de deux leçons de l'hébreu. ¶¶ Juillet. N° 76. Le De Lazaro de Potamius [A. Wilmart]. 289-304. Homélie qui s'est trouvée de bonne heure confondue avec des pièces diverses et que saint Augustin cite en 421 comme de Jean Chrysostome. Potamius, évêque d'Olisipo en Lusitanie, vers le milieu du IVe siècle, a laissé au moins quatre écrits, d'un style amphigourique. Édition du De Lazaro, conservé d'une part dans un recueil d'homélies attribuées à Zénon de Vérône, d'autre part dans un recueil mis sous le nom de Chrysostome. ¶ La collection des 38 homélies latines de saint Jean Chrysostome [A. Wilmart]. 305-327. Analyse de ce recueil, où figurent, outre Potamius, des anonymes grecs et latins, saint Augustin, saint Jérôme, Pontius Maximus, et, pour la plus grande partie seulement, Chrysostome. L'ouvrage de Pontius Maximus, De solstitiis et aequinoctiis conceptionis et natiuitatis Iesu Christi et Ioannis Baptistae, mériterait d'être réédité. Il établit le parallélisme des dates du calendrier chrétien, 24 juin et 25 décembre, 24 septembre et 25 mars, et montre les préoccupations des milieux chrétiens au IIIe-IVe siècle après les travaux d'Hippolyte. La date de Noël était fixée, mais non pas encore fêtée. Elle dépend de la date de la Passion. Elle a été influencée, pour le 25 décembre, par la coïncidence du Sol nouus; Potamius mentionne expressément la Natalis Inuicti. Tout ce système avait été conjecturé par Duchesne, Origines du culte, 4e éd., p. 263, qui ajoutait : « Cette explication serait plus facilement acceptable, si on la trouvait toute faite dans quelque auteur; malheureusement, il reste encore à produire un texte qui la contienne ». Ce texte est celui de Potamius, avec toute la précision désirable. Cette découverte montre la justesse des inductions de Duchesne. <Ces deux articles sont en français.> ¶ Le De instituto christiano attribué à Grégoire de Nyssse [G. L. Marriott]. 328-330. Ce traité reproduit un long passage d'une lettre de Macaire d'Égypte, Migne, XXXIV, 424 B. Ce n'est pas une œuvre de Grégoire ni une composition originale, mais une compilation de vieux fragments ascétiques, postérieure à la divulgation des lettres et homélies de Macaire. ¶ Le traité de Syméon Métaphraste De perfectione in Spiritu [G. L. Marriott]. 331-333. Syméon n'a fait que reprendre des passages de Macaire et du De Instituto, en leur donnant du brillant. ¶ La division chronologique des Actes [G. J. Cadoux]. 333-341. Les termes sont placés de cinq ans en cinq ans à la Pentecôte : 29, 34, 39, 44, 49, 54 et 59. Pour ces calculs, il faut tenir compte de l'Épître aux Galates et de l'inscription de Delphes qui place le commencement du proconsulat de Gallion en Achaïe au milieu de l'été 51. ¶ Notes sur les écrits latins de saint Patrick [M. Esposito]. 342-346. Il avait une culture relativement étendue. Remarques sur son vocabulaire. Mots rares : inenarrabiliter (Cassiodore), ratum substantif, dominicati, exagellia (Ennodius), grauitudo « peine », efficior contraire de inficior, scriptula, modicitas, crismati, rebellatores, Hiberione, Hiberoniacum. ¶ Salathiel qui est Esdras [M. R. James]. 347-349. Épiphane connaît un Esdras qui n'est pas celui de la Bible et qui s'appelle Salathiel. De même IV Esdras. ¶ Les sources du commentaire de Victor d'Antioche sur Marc [Harold Smith]. 350-370. Compilation dont Chrysostome a fourni la plus grande partie, mais où ont été utilisés treize autres écrivains. Table des passages.

Vol. XX. Octobre 1918. N° 77. La classification des doublets dans les évangiles synoptiques [T. Stephenson]. 1-8. ¶ Apocryphes irlandais [M. R.

James]. 9-16. Sur le livre « Evernew Tongue » et la vision d'Adamnanus. Rapport de ces visions et légendes avec d'autres; étude du merveilleux. ¶ L'unité littéraire de l'Ascension d'Isaïe [V. Busch]. 17-23. ¶ Une leçon non relevée du manuscrit de Leicester [Frank Granger]. Apoc. 2, 13 αντειπες, non ανταπας. ¶ Macaire d'Égypte, son épître ad Filios Dei en syriaque [G. L. Marriott]. 42-44. Comparaison des passages dans le syriaque et le latin ; le grec est perdu. ¶ Un nouveau ms. de la Vulgate des Actes [F. C. Conybeare]. 44-54. Ms. en possession de l'auteur contenant les additions « occidentales ». Collation. ¶ Les sources latines du commentaire de Pélage sur l'Épître de saint Paul aux Romains [A. J. Smith]. 55-65. ¶ Rapport de Pélage avec les deux ouvrages d'Augustin, Expositio quarundam propositionum ex epistula ad Romanos et Epistulae ad Romanos inchoata expositio.

P. L.

New Palaeographical Society. Series 2, P. 4. Pl. 76. Egypt Exploration Fund. Oxyrhynchus Papyri, 2e s. Fragment d'Homère Odyssée xi, v. 244-323. L'onciale penche fortement à droite ; les esprits, les accents, la ponctuation, les diérèses et à l'occasion, des signes de quantité ont été ajoutés. ¶ Pl. 77. Egypt Exploration Fund. Oxyrhynchus Papyrus 1048. Vers 210-214 de n. è. Relation d'un procès, suivie de la circulaire du préfet Juncinus aux stratèges de l'Heptanomie. De caractère cursif, avec peu de ligatures. ¶ Pl. 78. Egypt Exploration Fund. Oxyrhynchus Pap. 1414, de 270-275 de n. è. Compte rendu du sénat d'Oxyrhynchus relative à une fourniture de fil pour un temple local. Cursive serrée. ¶ Pl. 79. Bibliothèque Parham. Ms. Zouche 72, sur parchemin du xie s. C'est le ms. Evan. 548 de Gregory, 535 de Scrivener-Miller, ε 1015 de von Soden. Il a été rapporté par Robert Curzon du monastère de Saint-Sabas sur le ruisseau du Cédron. La diérèse apparaît fréquemment sur l'ι et l'υ. Le double accent grave se voit souvent sur les monosyllabes μὲν, δὲ, μὴ, νὰι et sur ἐπεὶ. Fac-similé de Matthieu I, 1-8 et Luc IV, 36-5, v. 3. ¶ Pl. 80. British Museum. Additional Ms: 24382, de juin 1321. Bulle sur parchemin, écrite en minuscule byzantine claire, mais sans élégance, d'Andronic (II) Paléologue. La souscription de l'empereur avec la date, et le mot λόγος quand il se rencontre dans le texte sont ajoutés à l'encre rouge. ¶ Pl. 81. Oxford, Bodléienne, Rawlinson G. 167 (Ms. 14890) de la 1re moitié du viiie s., sur parchemin. Vulgate des évangiles (en latin) de saint Luc et de saint Jean. L'écriture est la semi-onciale du type northumbrien, carrée et gauche en comparaison des évangiles Lindisfarne. L'abréviation pour m est en forme d's bouclé qui s'ajoute à la voyelle par le haut et qui à l'occasion se trouve au milieu des mots. Fac-sim. de Jean, v. 27-37. ¶ Pl. 82. Oxford, Bodléienne, Hatton 48 (MS. 3684) sur parchemin, du viiie s. Règle de saint Benoît du type interpolé. Le caractère de l'onciale, épaisse, et les initiales font supposer pour l'origine le sud de l'Angleterre, le comté de Kent suivant Traube. Fac-similé du chap. 17, p. 28, éd. Wölfflin. ¶ Pl. 83-85. Oxford, Bodléienne. Laud. Misc. 126 (MS. 1556) sur parchemin, du milieu du viiie s. Saint Augustin, libri 15 de Trinitate. L'origine en est douteuse (cf. Chatelain Uncialis Scriptura Codd. Lat. pl. 52). On peut distinguer trois sortes d'onciale et une minuscule mélangée d'onciale. ¶ Les pl. 86 et 87 ne concernent pas l'antiquité classique. ¶ Pl. 88, 89. Oxford, Bodléienne. Canonici. Bibl. Lat. 56 (MS. 18949), sur parchemin, de 1265. Le copiste se désigne : Lanfrancus de Pancis de Cremona. ¶ Les pl. 90 à 95 ne concernent pas l'antiquité classique.

H. Lebègue.

Numismatic Chronicle (The). 1917. Part III, IV. Nos 67, 68. Primitiae Heraclienses [S. W. Grose]. 169-189. Liste et étude des lettres et des noms

abrégés qui sont gravés sur certaines monnaies d'Héraclées. Lettres isolées ou groupes de deux lettres sur une face de la pièce. Groupes de deux, trois lettres ou plus sur la face ou sur le revers, ou sur les deux faces à la fois, etc. A-t-on affaire à des signatures d'artistes ? Cette hypothèse n'est pas confirmée; elle semble même difficilement acceptable. ¶ Chronologie des monnaies d'Antiochos VIII de Syrie [C. Oman]. 190-206. 1 pl. Etude des monnaies successivement frappées par Antiochos dit Grypos au cours de son règne. Le type aquilin très accentué de l'effigie royale. Les monnaies frappées par Antiochos Grypos reflètent la décadence progressive des Séleucides, les premières monnaies émises par ce souverain sont d'une valeur artistique égale à celles des pièces frappées par les Séleucides au IIe siècle. Les dernières portent la marque d'un goût semi-barbare en faveur chez les descendants de Grypos. Circonstances dans lesquelles furent émises les diverses monnaies à l'effigie d'Antiochos VIII. ¶ Classement chronologique des monnaies de Chios. 4e partie [J. Mavrogordato]. 207-257. 1 pl. (à suivre) < cf. Numis. Chronicl. 1916, p. 353 sqq. et Rev. d. rev. 41, 90, 50. Les monnaies de Chios pendant la 10e période depuis 84 av. J.-C. jusqu'au règne d'Auguste. Liste de ces monnaies; étude détaillée. ¶ Divus Augustus [E. A. Sydenham]. 258-278. 1 pl. Classement chronologique des pièces commémoratives d'Auguste groupées en trois classes : « asses et dupondii » ne portant pas la mention du règne pendant lequel ils furent frappés; monnaies d'or, d'argent ou de bronze à l'effigie d'Auguste portant le portrait ou les titres de l'empereur régnant; monnaies reproduisant d'anciens types portant le mot: RESTITVIT ou l'abréviation REST. Dans quelle mesure ces monnaies contribuent-elles à éclairer l'histoire du culte impérial. ¶ Miscellanea, quelques monnaies rares provenant des colonies romaines [Leopold A. D. Montagne]. 313-315. Monnaies provenant de Buthrote (époque d'Auguste), de Sagonte (Sempronius Vettonianus et Lucius Fabius Postumius), de Castulo (Auguste ?), de Corinthe (Caligula), de Leptis Magna (Auguste). ¶ Note sur la disposition des coins [J. C. Milne]. 315-316. ¶ Eua en Arcadie [G. F. H.]. 319. Note sur l'unique pièce provenant d'Eua en Arcadie trouvée dans des fouilles récentes.

1918. Part I, nos 69, 70. Classement chronologique des monnaies de Chios ; part V [J. Mavrogordato]. 1-79, 2 pl. < cf. Num. Chron., 1917, p. 207 sq. et Rev. des rev. plus haut >. Onzième période, du règne d'Auguste — 268 ap. J.-C. Bien que Chios ait en réalité perdu son indépendance dès le règne d'Auguste, on trouve dans les monnaies de l'époque des restes de l'ancien ordre de choses. Cependant ces monnaies n'ont de grec que le nom et n'ont plus de rapport, au point de vue métrologique, avec le système monétaire des Grecs; leur style reflète le goût des diverses périodes de l'art romain. Inscriptions gravées sur ces monnaies. Description détaillée suivant l'ordre chronologique de celles qui portent : XIOΣ ; de celles qui portent: XIΩN, de l'assarion avec le nom du magistrat ΦAYΣTOΣ, des trois assaria, et de l'assarion et demi, de l'obole et du trichalchon qui portent: ΣTEΦANHΦOPOΣ, de pièces sans dénomination avec le mot XIOC, etc., etc... ¶¶ Les monnaies de Sévère et de Gallien commémorant les légions romaines [C. Oman]. 1 pl. 80-97. Etude des monnaies frappées par Sévère en 193-4 en l'honneur de quinze légions : I Minerva, I Italica, I adjutrix, II Italica, III Italica, IV Flavia Felix, V Macedonica, VII Claudia, VIII Augusta, XI Claudia, XIII Gemina, XIV Gemina, XXII Primigenia, XXX Ulpia Victrix. Ces monnaies sont des denarii, à l'exception de deux aurei et d'une sesterce de bronze. Il est probable qu'elles étaient destinées à récompenser la fidélité des légions en question envers Sévère,

pendant la guerre contre Pescennius. Elles portent l'aigle entre deux étendards de cohortes. Les monnaies frappées par Gallien en l'honneur des légions sont d'un type tout différent ; ce sont des pièces de billon portant sur le revers l'emblème propre à dix-sept légions ; celles-ci sont à peu près identiques à celles qu'honorèrent les précédents empereurs ; elles comprennent les quinze corps du Rhin et du Danube qui figurent dans les monnaies frappées par Sévère, plus la Xe legio Gemina et la IIe Parthica. Les monnaies frappées par Gallien doivent remonter aux années 257, 258 et 259. Pourquoi les légions en question ont-elles été spécialement distinguées par Gallien. ¶ Tinc[ommius] [J. E. Sandys]. 97-109. 1 pl. Défense des vues de John Evans au sujet de la restauration exacte du nom d'un roi breton qui rechercha avec Dumnobellaunus la protection d'Auguste. Theodor Mommsen, Hübner et d'autres savants allemands se rendirent un compte parfait des vues exposées por John Evans. ¶ Poids de verre [W. M. F. Petrie]. 110-111. Notes sur des poids de verre portant des monogrammes romains, poids d'époque arabe. ¶ Part II, n°s 71-72. Récentes trouvailles en Grande Grèce, monnaies de Métaponte, Tarente et Héraclée [Arthur J. Evans]. 133-154. 2 pl. Parmi les monnaies déterrées dans un jardin de Salonique par un soldat anglais se trouvent une série de didrachmes ; ils peuvent être rattachés à une collection de pièces provenant de diverses cités de Grande Grèce récemment léguées au British Museum par M. Ford ; les didrachmes en question viennent des mêmes cités et remontent à la même époque. Liste et étude de ces monnaies. Cette trouvaille contribue de façon sérieuse à augmenter nos connaissances pour les types et la chronologie d'une catégorie de monnaies qui avaient peu attiré jusqu'ici l'attention des numismates. ¶ Le système monétaire des Romains, 1er article [E. A. Sydenham]. 155-186. — 1. Origine du système. — 2. Les monnaies de bronze de la première période 335-286 av. J.-C. — 3. La valeur relative de l'argent et du bronze durant cette première période. — 4. Seconde période 286-268 av. J.-C. — 5. Troisième période 268-217 av. J.-C. La réforme de 268 av. J.-C. L'as est réduit au 1/6 de la livre et les monnaies inférieures à l'as sont également réduites ; la frappe de la monnaie d'argent est inaugurée. — 6. Quatrième période 217-18 av. J.-C. L'as est réduit à l'once. — 7. Cinquième période 88-82 av. J.-C. Le poids de l'as est réduit à une demi-once. — 8. Les monnaies de bronze frappées entre 46 et 20. Monnaies de Cn. et Sextus Pompée, monnaies dues à C. Clovius et Q. Oppius, monnaies sorties des ateliers de Lyon et de Vienne. — 9. La réforme d'Auguste. Le sesterce, le dupondius, l'as, le quadrans. Usage de l'orichalcum et du cuivre. ¶ L'origine du sesterce d'Auguste, un essai de trimétallisme [Arthur Beanlands]. 187-204. Pourquoi Auguste inaugura-t-il un nouveau système monétaire vers l'an 15 av. J.-C. ? Pourquoi lui donna-t-il la forme qui nous est familière dans les séries impériales ? Quelles difficultés rencontra-t-on pour réaliser les réformes adoptées ? Les modifications apportées au système primitivement choisi. Pourquoi ce système en arriva-t-il à être finalement abandonné vers la fin du IIIe siècle ? ¶¶ Au n° 2 s'ajoute le compte rendu des séances de la Société royale de numismatique. Exercice 1917-1918. Octobre 1917. Monnaies trouvées dans des temples grecs [R. Scott Mylne]. ¶ Novembre 1917. Divus Augustus < Art. paru dans Numism. Chronic. vol. XVII, p. 258-78. > ¶ Janvier 1918. Les monnaies de Sévère et de Gallien à l'effigie des légionnaires < cf. plus haut >. ¶ Février 1918. Trois monnaies inédites des Séleucides [Rogers]. ¶ Mai 1918. L'origine du sesterce [Beanlands] < cf. plus haut >. ¶ Juin 1918. Réponse à une critique de Grose à propos des signatures d'un groupe de

monnaies de Tarente. — Observations au sujet des monnaies d'ambre de Cyzique étudiées par Greenwell. — A History of Ancient Coinage 700-300 av. J.-C. par Percy Gardner. Trouvaille récente de monnaies provenant de Grande Grèce < cf. plus haut > [Arthur J. Evans].

G. Rouillard.

ITALIE

Rédacteur général : Émile Chatelain.

Atene e Roma. An. 21. N°s 229-231, Janv.-mars. P. 12-24. Etudes sur le drame attique [Giorgio Pasquali]. 1. Pour qu'on comprenne l'art de Ménandre. Suite et fin. Analyse des pièces ou fragments qui nous sont parvenus. ¶ 25-46. L'idéal latin de la femme avant l'Empire [Maria Quartana]. Il faut grouper les documents fournis par les auteurs, les inscriptions et les monuments figurés pour le reconstituer. Vie simple et vertueuse des filles et des femmes. ¶ 47-49. Le sarcophage romain de Belluno [G. Bellissima]. Trouvé en 1480. Description. C. Fl. Hostilius, mentionné sur l'inscription, est représenté comme un jeune homme luttant contre un gros sanglier. De l'autre côté le même personnage attaque un cerf. La date en est inconnue, il semble qu'on puisse la placer dans une période de la décadence de la civilisation romaine. ¶¶ N°s 232-234. Avril-juin. 57-77. Etudes sur le drame attique [G. Pasquali]. II. Ménandre et Euripide. Malgré la différence des sujets, la tragédie euripidéenne a tracé au comique la voie de ses créations. ¶ 78-84. Quinque sorores [Camillo Morelli]. Poésie latine d'un jeune philologue tué pendant la guerre. ¶ 85-93. Femmes et filles dans les œuvres de Sénèque [Maria Quartana]. Elles réalisent l'idéal stoïcien, il est curieux de comparer leur caractère avec les jugements si opposés que porte sur les femmes le satirique Juvénal. ¶ 94-103. La mort de Turnus et deux urnes étrusques du Musée de Florence [N. Terzaghi]. Le guerrier casqué figuré sur ces deux monuments semble être illustré par Virgile chantant la mort de Turnus. ¶¶ N°s 235-237. Juil.-sept. 115-130. Louis Savignoni et son œuvre scientifique [Luigi Pernier]. Vie et travaux de l'archéologue mort à 53 ans. ¶ 131-158. Portus Lunae [Luigi Pareti]. Le fameux Portus Lunae se trouvait à l'embouchure de la Magra. Son importance commerciale. Des fouilles en cet endroit fourniraient sans doute de belles découvertes. ¶ 159-163. In Alpibus, huiusce tempore belli [R. Melani]. 140 vers latins sur la guerre des Italiens contre les Autrichiens. ¶ 164-165. Federico Hauser [C. Albizzati]. Article nécrologique. ¶¶ N°s 238-240. Oct.-déc. 169-180 : La « storia dei Romani » de G. de Sanctis [Plinio Fraccaro]. Important travail. Les Italiens, pour connaître l'épopée de leurs ancêtres, n'auront plus besoin de recourir aux livres publiés par les étrangers. ¶ 181-188. Lettres privées de l'Egypte romaine récemment découvertes [Maria Calderini Mondini]. Traduction et commentaires de lettres fournies par les papyrus d'Oxyrhynchus. ¶ 189-198. Marcia et Cornelia dans le poème de Lucain [Maria Quartana]. Analyse du caractère stoïcien de ces deux femmes. ¶ 207-214. Laine et toile dans l'Egypte gréco-romaine [Amerina Roscio]. Extrait d'un travail qui paraîtra bientôt dans les Studi della scuola papirologica. ¶ 215-219. Une nouvelle traduction de la Poétique d'Aristote [Paolo Fabri]. Eloge de la trad. italienne de Valgimigli. ¶ 224. Giuseppe Pellegrini [Antonio Taramelli]. Notice nécrologique. E. Ch.

Athenaeum. Studii periodici di letteratura e storia. Anno 6, fasc. 1. Janv.

P. 34-43. Le son de l'u doux dans le latin suivant les anciens grammairiens [Carlo Pascal]. L'u ayant dans certains cas le son intermédiaire entre u et i, divers écrivains ont, comme César, préféré écrire optimus et maximus, il n'est pas étonnant qu'Auguste ait voulu écrire simus et possimus, à l'indicatif, au lieu de sumus et possumus. Mais ni la graphie, ni la prononciation ancienne ne disparurent, témoin l'Appendix Probi. ¶ 44-47. Observations sur l'épitaphe de Florentius [Antonio Amante]. Composée par un versificateur païen, quoique le mot depositio, ajouté à la fin, indique une sépulture chrétienne. Au v. 3, improbe est bien un vocatif. La femme exprime le regret de survivre à son mari. ¶ 47. Postilla [C. Pascal]. Le voc. improbe est confirmé par le passage d'Ovide, A. am. 1, 665. Au v. 6, le supplément proposé par Sabbadini : « Nil mores iuvere < nihil > pietasque fidesque » est rendu très vraisemblable par l'exemple d'Ovide, A. am. 2, 365 : Nil Celene peccat, nihil hic committis adulter. ¶ 48-61. Le génie du mal dans la poésie de Claudien [P. Fabbri]. Le génie du mal est représenté par les Furies, mais on s'aperçoit qu'outre les grands classiques, Claudien avait étudié Juvencus et d'autres auteurs chrétiens. ¶ 72-75. D'un manuscrit de Catulle conservé à Pesaro [Romano Sciava]. Provient de la Bibliotheca S. Agnetis, ord. praed., coté n° 1167. Copié le 8 décembre 1470 par Franciscus Futius. Transcription du carm. 14 donnant un texte très fautif, mais avec des variantes en marge. ¶¶ Fasc. 2. Avril 106-121. Hermocrate de Syracuse [Ferd. Bernini]. Suite et fin. Questions chronologiques sur le retour en Sicile et sur la mort d'Hermocrate. Importance d'Hermocrate dans l'histoire de la Sicile. Il échoua toujours dans ses entreprises politiques par sa modération. ¶ 122-134. Plutarque et la littérature chrétienne antique [Ern. Buonaiuti]. Passage de S. Paul, des Actes des Apôtres et de Pelagius qu'on peut comparer avec les écrits de Plutarque. ¶ 135-142. D'un nouveau ms. des Elégies de Maximianus [Umberto Moricca]. Le Casanatense 537 est un recueil de feuillets d'époques diverses; les ff. 84-90 remontent au xie siècle et contiennent les trois premières élégies de Maximianus, avec gloses. Relevé des variantes. ¶ 146-148. Marginalia al trattato περὶ ὕψους [Nicola Terzaghi]. Corrections proposées pour trois passages. ¶¶ Fasc. 3. Juillet. 186-188. La poétesse Eucheria [Aida de Cavazzani Sentieri]. Mariée probablement à un patricien nommé Dynamius, dépourvu d'intelligence, elle a laissé une pièce de vers vengeresse. On ne peut pas prouver que ce Dynamius fut l'ami de Fortunat. ¶ 189-203. D'une hypothèse peu probable sur l'origine des héros de la mythologie grecque [Romano Sciava]. Ce qui semble peu probable, c'est que les héros doivent être considérés comme des divinités déchues. Les mythes sont plutôt de libres créations de la fantaisie, des œuvres d'art sorties de l'imagination des poètes. ¶ 204-208. Les dissertations d'Epictète et l'ἐπιούσιος du Pater noster [Primo Vannutelli]. L'adjectif qui qualifie le pain a embarrassé les interprètes. Un rapprochement avec Epictète 2, 21, 20, permet de traduire « suffisant ». ¶ 209-214. Emendare [C. Pascal]. Signifie « corriger, nettoyer des fautes des copistes », cela revient à dire « éditer ». ¶¶ Fasc. 4. Octobre. 237-246. Horace et Tibulle [Id.]. Etude d'Horace, Ep. I, 4. Cette épître est adressée à un Albius qui doit être Tibulle. E. Ch.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino. Vol. 53 (1917-18). 185-189. Sur la doctrine grammaticale de l'ablatif absolu [E. Jacopini]. La nouvelle théorie de Ramorino sur ce point n'est pas assez claire, elle ne peut faire oublier les grammaires de Cocchia et de Rasi. ¶ 267-282 et 296-306. Sur l'origine de la tragédie grecque [N. Terzaghi]. Elle se forma de trois éléments : 1° le mythe, récit et évocation des dieux ou des héros, 2° l'ac-

tion, 3° la forme. Tragédie signifie « chant des chèvres », c'est-à-dire des Satyres revêtus de peaux de chèvre ; ce nom lui est venu des chants en l'honneur de Dionysos, bien qu'elle n'ait aucun rapport avec les fêtes dionysiaques. Il n'y eut qu'un drame sous trois aspects : comédie, tragédie, drame satyrique. ¶ 453-458. Notes d'épigraphie romaine. 3. L'inscription de Volubilis [G. de Sanctis]. Postérieure à la mort de Claude, mais se rapporte aux premières années de son règne (41-42), à la victoire remportée sur Aedémon. Document remarquable des méthodes de pénétration romaine en Afrique septentrionale. A la ville phénicienne de Volubilis furent accordés le droit de cité romaine et les droits municipaux, tandis qu'on lui attribuait, en condition d'incolats, les tribus voisines indigènes qui n'étaient pas encore aptes à la vie de cité. ¶ 459-470. Pour la chronologie de l'incursion des Vandales à Rome, mai-juin 455 [R. Cessi]. Le sermon du pape Léon, comme le texte de Prosper, limite à 14 jours la durée du séjour des Vandales à Rome. ¶ 543-559, 631-653, 903-932. De quelques manuscrits possédés par l'Ac. des Sc. de Turin [F. Patetta]. Peu de textes intéressant l'antiquité classique. ¶ 579-586. Circumnavigation de la Britannia ? [L. Valmaggi]. On a mal interprété deux passages de Tacite, Agric. 10 et 38. Circumvehi signifie « naviguer le long, côtoyer » ; Britanniam est employé pour Caledoniam. La prétendue circumnavigation est une pure légende. E. Ch.

Atti della Società piemontese di archeologia e belle arti. Vol. 9, fasc. 1. 125-128. Deux nouvelles inscriptions à ajouter à celles d'Augusta Bagiennorum [G. Assandria]. Les Sarmates avaient construit un castrum dont les ruines servirent à bâtir le castello di Monfalcone, ruiné lui-même. Encastrés dans les murs, on a retrouvé 2 fragm. d'inscr. en marge, avec des caractères hauts de 0,14; 0,09 et 0,12 cent.; l'un mentionne un praefectus Sarmatum gentilium, l'autre un Pontifex Maximus. E. Ch.

Bollettino d'arte del ministero della P. Istruzione. 12e année. Janvier-avril. Nouveaux monuments du Museo Nazionale Romano [R. Paribeni]. 49-56. 5 gravures. Le Museo Nazionale Romano a reçu en 1916 : la Niobide des Jardins de Salluste, un fragment de statue colossale égyptienne en basalte noir trouvé dans un angle du jardin du ministère des Postes et Télégraphes, un grand fragment angulaire d'architrave et une frise de marbre, une tête de marbre d'Isis-Déméter, un fragment d'un grand plat de verre à figures, où l'on voit une Victoire volante, vêtue d'un peplum soutenant un globe des deux mains (elle peut être attribuée à l'art du bas empire), le mobilier d'une tombe d'une fillette, avec une stèle, trouvée dans le lieu-dit I Colli entre Palombara Sabina et Monte Celio. Dans l'urne funéraire un jouet en pâte de verre, représentant une petite barque, probablement d'origine égyptienne, une coupe à vernis noir avec l'inscription osque Ca. Spuri'ieis culcfnam-Caius Spurii culignam (dedicavit ?) trouvée près l'antique Saticula (S. Agata dei Goti), une dalle de columbarium en marbre blanc, avec l'inscr. sépulcrale en caractères très élégants, de deux frères Hyblaeus et Ismenus (cf. C.I.L. VI, n. 8967), une table de frise en terre cuite représentant un paysage égyptien. Le médaillier s'est enrichi de deux petits trésors : l'un de 820 deniers impériaux de la fin du second et du commencement du IIIe s. trouvé à Rome via del Tritone, le 2e de 2.000 pièces environ d'argent de mauvais aloi de la seconde moitié du IIIe s., trouvé près d'Ancône. Parmi les dons et les acquisitions, à noter un petit aureus étrusque avec tête mâle imberbe et la légende VXX, une monnaie d'argent de Populonie, un bronze de Calès, deux deniers italiques (représentant, l'un les Dioscures galopants, l'autre le Serment), un sextans de la gens Aurelia, des

deniers de la Cossutia, Livineia, Lucretia, Maenia, Maria, Servilia, ainsi que des monnaies impériales. Mais l'acquisition la plus importante fut celle de deux magnifiques et rarissimes pièces d'or de la fin du ve s. avant J.-C. avec les types de Perséphone, de Syracuse et Héraclès luttant avec le lion. Derrière la tête de la déesse est la signature de l'artiste EYA, c'est-à-dire Evenetos ; dans l'autre, à la même place, est le signe d'une étoile à huit rayons. H. Lebègue.

Bollettino di filologia classica. Anno 24, n° 8. Février 1918. 117-119. Remarques gréco-égyptiennes [N. Terzaghi]. Interprétation d'Hermes trism. 18, 11 et d'Orphica, hymn. in Isim, p. 297 Abel. ¶¶ N° 9. 129-133. Qui est ὁ κατήγορος dans le 2e chapitre du 1er livre des Mémorables de Xénophon [Fed. Kiesow]. L'hypothèse de Cobet proposant le sophiste Polycrate est très vraisemblable. ¶ 133-134. Haud semper errat fama, aliquando et elegit [L. Valmaggi]. Vers iambique d'un auteur inconnu, cité par Tacite dans l'Agricola. Peerlkamp a reconnu le vers, mais déjà Rhenanus avait corrigé la leçon des mss. elegit, par pure raison grammaticale. Les recueils parémiologiques ont oublié de relever ce proverbe. ¶¶ N° 10. Avril. 147-148. Que signifie la phrase de Socrate καὶ πάνυ ἐπὶ σμικροῖς dans le 3e discours de l'Apologie de Platon ? [Fed. Kiesow]. Examen et rejet du sens proposé par Volquardsèn (Das Dämonium d. Socrates, 1862). Socrate ne voulait pas faire allusion aux défauts comme le mensonge, l'hypocrisie, l'injustice, défauts qu'il faut exclure d'un personnage de sa grandeur morale ; il pensait plutôt aux événements quotidiens de sa vie, semblables à ceux que mentionne Platon dans ses Dialogues. ¶¶ N° 11. Mai. 156-160. Sur les Numidie de la Liste de Vérone [G. Sanna]. Si sous Dioclétien on avait constitué une province comprenant la côte de Thenae jusqu'aux Arae Philenorum, elle aurait porté le nom de Tripolis, provincia Tripolitana, que l'on rencontre plus tard, et non pas le nom étrange de Numidia ou militiana, ou limitanea, ou Tripolitana. Rien ne s'oppose donc à admettre comme correcte et correspondant à la réalité l'expression de Numidia militiana employée dans la Liste de Vérone. ¶¶ N° 12. Juin. 168-169. Les Dèmes d'Eupolis et l'Enée d'Euripide [Ettore Bignone]. Le premier vers du prologue de la tragédie d'Euripide, fragment cité par Aristote, Rhet. 3, p. 1417 a, fut imité par Eupolis, fr. 1, v. 13. L'Enée d'Euripide fut certainement représentée avant l'année 425, puisqu'Aristophane y fait allusion dans les Acharniens 418-420. Les Dèmes d'Eupolis sont postérieurs à la bataille de Mantinée (Ol. 90, 3). Les dates chronologiques montrent aussi la possibilité de l'imitation. ¶ 169-172. Un manuscrit de χρυσᾶ ἔπη conservé à la bibliothèque de Lucques [Br. Lavagnini]. C'est le ms. 3002 décrit par Mancini sous le n° provisoire 2737 bis dans les Stud. ital. di fil. 1900. Il offre des leçons particulières qui n'indiquent pas un rapport de parenté ou de filiation avec les mss. qui ont servi de base à l'édition de Nauck. ¶¶ An. 25, n° 1. Juillet. 6-7. Aristophane, Aves, v. 155 sq. [N. Terzaghi]. En mettant dans la bouche de Pistétère le v. 155 et la première moitié du v. 156, on obtient une scène mieux coordonnée et un développement plus conforme au caractère des deux personnages Euelpidès et Pistétère. ¶ 7-10. Bricoles [Gaetano Munno]. Alciphron, Ep. 3, 20, 10. Rien à changer au texte des mss., de même que ib. 16. C'est à tort que Meineke et Schepers ont voulu supprimer τῶν στρουθίων, expression qui précise ici quels oiseaux a vus Ampelion. — L'épigramme d'Helvius Cinna : Haec tibi Arateis, etc. est difficile à traduire. L. Müller, Skutsch, Ribbeck et Pascal diffèrent d'avis. Il semble bien qu'Helvius a composé un poème astronomique à l'imitation de celui d'Aratus et qu'il l'a offert à un ami en revenant de Bithynie. ¶ N°s 2-

3. Août-sept. 27-29. Une réminiscence philonienne dans le gnostique Valentin [E. Buonaiuti]. En acceptant la correction παρουσία, Clement. Alex. Strom. 2, 2, 114, le texte valentinien est une évidente réminiscence de Philon. ¶ 29-31. Pour le texte de l'Agricola [Felice Ramorino]. Défend contre un critique du Bullettino l'édition qu'il a donnée de l'Agricola, fondée sur le ms. d'Iesi, mais en s'en écartant quand c'était nécessaire. — Postilla [L. Valmaggi]. Sur l'interprétation des mots : incusaturus... tempora 1, 15. ¶¶ N° 4. Oct. 44-45. Sur Prudence, Symm. 2, 1059 [F. di Capua]. La vraie leçon est : decies deni, c'est-à-dire soixante. ¶¶ N° 5. Nov. 57-58. Aristophane, Aves, v. 177 [N. Terzaghi]. Lire νὴ Δία, ἀπολαύσομαι τί δ' εἰ διαστραφήσομαι. ¶¶ N° 6. Déc. 70. Aristophane, Aves, v. 480 [Id.]. Le sens paraît réclamer une interrogation. La correction de Bentley est inutile.

E. Ch.

Cronaca delle belle arti (Supplemento a Bollettino d'Arte). 5e année, Janvier-février. Edifice antique trouvé près de la station du chemin de fer de Rome [ ].P.10-11. A été découvert sous les rails de la ligne Rome à Naples à moins de 2 kilom. de la station de Rome un édifice antique divisé en 3 nefs avec une abside en face, celle du milieu et un pronaos décorés de stucs de grande valeur. Des peintures en partie décoratives, en partie représentant des figures ou des scènes mythologiques ornent le pronaos. La destination de cet édifice, qui a donné lieu à deux rapports, l'un d'Ed. Gatti, l'autre de Francesco Fornari est encore inconnue. ¶¶ Mai-août. Inauguration des estampes de Luigi Rossini dans la Reg. Galleria d'Arte Moderna à Rome [O. M.]. 21-22. L'œuvre de L. Rossini qui dans la première moitié du XIXe s. fut consacrée à la majeure partie de l'antiquité classique de Rome et de toute l'Italie est d'une haute valeur historique. ¶ Fouilles et recherches en Libye [Lucio Mariani]. < Nous renvoyons au résumé des Rendiconti de la R. Accademia dei Lincei où cette note est reproduite. > Le 2e vol. du Notiziario Archeologico comprend les rapports sur les découvertes faites en Libye en 1916 relatifs à la Cyrénaïque et à la Tripolitaine < cf. supra Gazette des Beaux-Arts >. ¶ Inspection des Fouilles de Rome et de province [ ]. 36-37. Découvertes récentes. 1. Découverte à la gauche de la via Ostense à une centaine de mètres de la Basilique de Saint-Paul d'un ensemble de columbaria et de tombeaux de l'époque impériale, pour la plupart bien conservés avec les inscr. encore en place et très intéressants pour la variété des types architectoniques. Ils se rapportent à de petites familles d'esclaves et de commerçants. — 2. Mise à jour d'anciens tombeaux et découverte d'une petite reproduction en bronze du diadumène de Polyclète dans la localité Marranella sur la via Casilina (ancienne via Labicana). Le matériel trouvé est de peu de valeur sauf le petit bronze romain haut de 14,5 centim. reproduisant le diadumenos, dont il est une copie soignée et exacte et d'un merveilleux travail. Cet objet ainsi que le reste du matériel consistant en une vingtaine d'inscr. et dans qqs fragments de marbre travaillé est actuellement au Museo Nazionale Romano. — 3. Ruines intéressantes de constructions antiques sur la via Cassia. On a trouvé qqs fragments de marbre architectoniques et épigraphiques, qqs statues de marbre dont trois représentent Bacchus jeune. Les autres statues représentent, en petite dimension, une divinité orientale et un Hercule couché. ¶ Luigi Savignoni [Luigi Pernier]. 39-40. Article nécrologique. Son nom restera attaché aux fouilles de Crète et de Norba, aux études relatives à la sculpture antique et aux peintures de vases grecs et italiques. ¶¶ Sept.-décembre. Notices [ ]. 43-45. On a passé un contrat pour la restauration et la consolidation du Nymphaeum dorique de Genazzano (Rome), et pris

des dispositions pour le transport au Museo Nazionale Romano des débris épigraphiques d'une tombe romaine découverte il y a des années sur le territoire de Magliano Romano, qui sera réédifiée dans le jardin du musée.

H. Lebègue.

Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome. 36e année (1916-17), fasc. 1-5. P. 205-261. Les funérailles et le tombeau de Constantin le Grand [P. Franchi de' Cavalieri]. Commentaire de la description d'Eusèbe. A la mort de Constantin, il s'agit pour la première fois de rendre les honneurs funèbres à un empereur chrétien. Les cérémonies traditionnelles furent observées, sauf en ce qui aurait pu froisser les chrétiens. La cérémonie religieuse qui suivit ne fut pas obligatoire pour tous les fonctionnaires.

37e année (1918-19), fasc. 1-3. 32-54. Astrologues romains et byzantins [Franz Cumont]. 1. — Balbillus, celui que Néron consulta pour éviter la mort dont l'apparition d'une comète le menaçait. C'est le savant Tiberius Claudius Balbillus, nommé en grec Βάρβιλλος qui avait été préfet d'Egypte en 55-59. — 2. Antiochus et Rhétorius. Il semble qu'Antiochus, souvent cité dans les mss. grecs d'astrologie, ait vécu vers l'an 200, mais ce que la tradition littéraire lui attribue n'est probablement pas de lui. Rhétorius en aurait fait des extraits, mais en puisant aussi dans des sources plus anciennes. ¶ 107-178. Une fabrique à Vulci de vases à figures rouges [Carlo Albizzati]. Etude de 29 vases, dont 13 conservés au Museo Gregoriano, 14 dans dix musées différents et 2 connus seulement par des publications. Caractères généraux. L'artiste de la tasse du Vatican, — du vase Gollini, — des Argonautes. La production de l'Ecole. Stratigraphie et chronologie. L'âge de ces vases peut remonter aux années 370 à 350, comme la première période de la fabrique de Chiusi, celle des meilleures céramiques de l'Italie du centre et du midi. E. Ch.

Memorie della R. Accademia dei Lincei. Série 5, vol. 15, fasc. 3 (1916). 213-368. Essai d'étude sur la céramique attique figurée du IVe s. avant J.-C. [Pericle Ducati]. Liste de vases attiques du IVe s. et leurs caractères. Représentations figurées sur ces vases. La prédominance des figures de femmes, les scènes nuptiales et érotiques. La polychromie. Lieu de provenance. Autre série de vases du IVe s. Scènes mythiques ou aphrodisiaques. Vases avec figures absolument en relief. Observations ultérieures et rapprochements au sujet de la céramique attique du IVe s. Terme chronologique où a cessé cette céramique. Développement de la céramique en Apulie et en Lucanie. La nudité féminine sur les vases. La céramique et le relèvement politique d'Athènes un peu avant le milieu du IVe s. Rapports commerciaux avec le Bosphore Cimmérien (9 pl. h. t.). ¶¶ Fasc. 6 (1917). 471-628. Arts et artistes de la Sicile antique [Biagio Pace]. L'architecture, la plastique, la peinture, les arts mineurs (monnaies, pierres gravées). Terres cuites et céramiques. Conclusion. Appendices. 1. Actéon dans la métope du temple E de Sélinonte. 2. Pour l'iconographie des tyrans siciliotes : les statues de Gélon et Denys I à Syracuse. Offrandes siciliotes dans les sanctuaires de la Grèce : à Olympie, Delphes, Délos, Lindos. Le bouc de Syracuse (4 pl. h. t.). ¶¶ Fasc. 9 (1918). 781-819. Etude sur les guerres Puniques [E. Pais]. Les actes et les triomphes des consuls Appius Claudius et Manius Valerius. Les confins du règne de Hiéron de Syracuse. La politique de Hiéron et la paix avec Rome (264-263 av. J.-C.). ¶¶ Fasc. 10. 821-840. Traditions antiques et toponomastique moderne, à propos des Ligures, des Ombriens, des Etrusques et des Piceni [Ettore Pais]. Pour discuter les problèmes relatifs à la plus ancienne ethnographie de l'Italie, il faut

employer cinq critères : les auteurs anciens, le résultat des fouilles, le matériel linguistique, les caractères anthropologiques, la comparaison des usages et institutions sociales. On n'arrive souvent qu'à des hypothèses incertaines, néanmoins les Italiens doivent ne pas laisser aux étrangers l'étude de ce sujet. Par exemple le mot ligure Arno donné à une douzaine de cours d'eau en Italie ne se trouve jamais dans les régions dominées par la race étrusque. Même remarque pour le nom Stura. On sait que les Ombriens ont occupé beaucoup de régions de la péninsule, l'onomastique peut nous aider à dire lesquelles ; il suffit de recueillir les noms de fleuves ou de montagnes commençant par Umbr-. Il faudra composer un Dictionnaire toponomastique de l'Italie antique et une Géographie historique de l'Italie du haut moyen âge.

E. Ch.

Monumenti antichi pubblicati per cura della reale Accademia dei Lincei. Vol. 24, punt. 2. Col. 401-458. Le siège Corsini [Pericle Ducati]. Tav. 1-7. Siège en marbre orné de sculptures d'une époque archaïque. Comparaison avec des monuments analogues. Ornementation : cérémonie sacrée (procession) et scènes de jeux. Les caractères archaïques sont en quelque sorte modernisés et offrent une exécution assez plate. L'artiste a probablement copié un modèle métallique, entre le milieu du IVe et le milieu du IIIe siècle. ¶ 461-630. La caverne de Latronico et le culte des eaux salutaires dans l'âge de bronze [Ugo Rellini]. Tav. 2. En Lucanie occidentale. Etude des objets trouvés. Comparaison avec d'autres grottes sacrées de l'Italie. ¶ 633-695. Gonnesa. Recherches dans la citadelle nuragique de Serrucci [Antonio Taramelli]. Topographie archéologique du littoral du golfe de Carloforte (Sardaigne). Structure et reconstitution des cabanes. La tombe des géants sur la colline de Serrucci. ¶ 697-736. La basilique de Salemi [Biagio Pace]. Tav. 2. Monument byzantin, avec mosaïques, nombreux objets, pouvant être datés du VIe s. de notre ère. ¶ 737-838. Les fouilles du Palais de Théodoric à Ravenne [Gherardo Ghirardini]. Tav. 1-9. Constructions explorées, mosaïques. Nombreux objets de terre cuite : statuette, tuiles avec inscriptions, un torse. ¶ 841-914. Tombe avec vases et bronzes du Ve siècle av. J.-C. découverte dans la nécropole de Todi [Goffredo Bendinelli]. Description des objets trouvés en 1915 à l'occasion des travaux d'agriculture, en bronze, fer et ivoire. Cratère en terre cuite sur lequel sont représentés quatre personnages. Plusieurs kylix de beau style. Tav. 1-6.

E. Ch.

Notizie degli scavi di antichità. Vol. 14 (1917). Fasc. 1. P. 1-8. Etruria : Sieci. Restes d'un bain romain [Edoardo Galli]. ¶ 9-26. Rome. Découvertes d'antiquités à Piazza Colonna [E. Gatti]. Liste des objets trouvés [F. Fornari]. Statues acéphales d'Asklepios et de Hygieia, tête d'enfant en marbre grec. 13 inscriptions. En outre 8 fragm. d'inscr. provenant des fouilles pratiquées pour la construction de la Banque commerciale. ¶ 27-30. Lanuvium [A. Galieti]. Vases de tombes de type latial, etc. ¶ 30-31. Vicovaro. Restes de villas rustiques [G. Lugli]. ¶¶ Fasc. 2. 33-36. Santa Maria di Capua vetere [Alda Levi]. Tête en marbre d'art romain. ¶ 37-67. Rosarno. Campagne de 1914 [P. Orsi]. Brillants résultats de l'exploration de la nécropole. Vases, statuettes, objets divers. ¶¶ Fasc. 69-93. Populonia Etruria : Populonia [A. Minto]. Rapport sur les fouilles gouvernatives exécutées en 1915. Restes d'une nécropole étrusco-romaine, d'une autre italico-étrusque. Tombes avec objets en bronze, terre cuite, etc. ¶ 94-99. Rome. Nouvelles découvertes dans la ville et la banlieue [C. Lugli]. A 3 kilom. hors de la Porta maggiore, découverte d'une statue sépulcrale en marbre blanc, de bon travail. Femme couchée tenant dans sa main gauche une guirlande.

Semble dater de la seconde moitié du Ier siècle. Aux environs 5 inscr. [F. Fornari]. ¶¶ Fasc. 4. 101-167. Locri Epiz. [P. Orsi]. Campagne de fouilles dans la nécropole Lucifero en 1914 et 1915. Vases figurés, statuettes. Les découvertes nous révèlent au moins deux siècles de l'existence de cette cité, le Ve et le IVe av. J.-C., bien que certains monuments doivent être attribués au VIe ou au IIIe. ¶¶ Fasc. 5. 169-174. Voghera [G. Patroni]. Inscr. paléochrétienne d'un presbyter Berevulfus, trouvée dans l'église ruinée de Saint-Hilaire à Staffora. ¶ 175-179. Rome. Nouvelles découvertes dans l'area de la ville antique [F. Fornari]. Fragments d'inscr. ; 10 lampes. ¶ 180-195. Ostia. Découverte d'un fragment des Fastes [G. Calza]. Enumération des magistrats et des événements pour les années 36-38 de notre ère. 28 lignes mutilées à droite. (Fac-similé.) ¶¶ Fasc. 6. 197-8. Besano (Varese). Trésor impérial romain découvert sur le territoire de la commune [Seraf. Ricci]. 18 monnaies en bronze de Domitien à Alexandre Sévère. ¶ 199-214. Venetia : Vo Euganeo [G. Pellegrini]. Restes d'une habitation préromaine retrouvée sur le mont Rovalora. ¶ 214-217. Enceinte euganéenne. Tombes romaines trouvées dans la fraction de Fontanafredda [Id.]. ¶ 217. Baone. Tombes romaines près de la route d'Arquà Petrarca [Id.]. ¶ 217-220. Martellago. Cachette de monnaies impériales romaines [Id.]. 497 monnaies, de Vespasien à Trebonius Gallus. ¶ 220-221. Fossalta di Portogruaro [Id.]. Restes d'habitations et de tombe romaine. ¶ 221-2. Cavarzere. Tombe romaine à crémation [Id.]. ¶ 223-224. Cisterna di Roma [G. Moretti]. Découvertes faites pendant les travaux du chemin de fer « direttissima Roma-Napoli ». Une mensa ponderaria, statue de femme sans tête, tuiles timbrées. ¶¶ Fasc. 7-9. 225-6. Milan. Fouilles et recherches près des ruines romaines du monastero maggiore [G. Patroni]. ¶ 227-8. Verona. Trouvailles variées d'antiquités romaines [G. Pellegrini]. Fragment d'architrave avec l'inscr. [Cornelius, f. S]ulla nomine | [Corneliae s]ororis suai fecit. Galerie souterraine. ¶ 229. Soave. Tombe romaine près de la fraction Colombara de S. Lorenzo [Id.]. ¶ 229-230. Sant'Orso (Vicenza). Statuette romaine de la Victoire, en bronze [Id.]. ¶ 231. Udine. Antiquités variées trouvées dans la ville [Id.]. ¶ 232. Resiutta. Tombes et ruines de l'époque romaine [Id.]. ¶ 233-4. Cividale del Friuli. Trouvailles diverses dans l'area de la ville [Id.]. ¶ 235-7. San Giorgio di Nogaro. Découvertes archéologiques près du fleuve Zumello [Id.]. ¶ 237. Pocenia. Tombe romaine [Id.]. ¶ 237-9. Etrurie; Montaione. Tombes d'époques variées dans la localité « tre case » et « boscotondo » [S. Isolani]. ¶ 230-247. Rome. Nouvelles découvertes dans la ville et la banlieue [E. Gatti]. Statues de marbre sans têtes, inscriptions. ¶ 247-264. Pompéi. Continuation des fouilles dans la via dell' abbondanza [V. Spinazzola]. Objets en verre, inscr. diverses, entre autres : « Cacator, cavve malum aut si contempseris habeas Iove iratum »; qqs inscr. relatives à la candidature de Popidius. ¶¶ Fasc. 10-12. 265-273. Como. Inscr. funéraires romaines trouvées dans la ville, principalement dans l'ancienne nécropole de S.-Jean [G. Patroni]. 23 inscr. ¶ 273-312. Rome. Découvertes nouvelles [F. Fornari, E. Gatti, G. Lugli]. Beaucoup d'inscr., bas-relief, fragments de statuettes. ¶ 312-328. Ostia. La maison dite de Diana. Une amulette magique avec l'image de Salomon [G. Calza]. ¶ 329-531. Palestrina. Important fragment épigraphique trouvé dans la ville [O. Marucchi]. Permet de rectifier le C. I. L. 14, 2983. ¶ 332-341. S. Vittorino (Amiternum). Reliefs antiques dans la contrada Torricello [F. Fornari]. ¶ 341-348. Selinonte et Motye. Fragments épigraphiques [E. Gabrici]. En grec archaïque. Une inscr. boustrophédique.

¶¶ Vol. 15 (1918). Fasc. 1-3. P. 3-11. Angera. Fouilles dans l'antre

mithriaque [G. Patroni]. Gracieuse cuiller en bronze dont le manche est terminé par une figure de femme. Nombreuses monnaies trouvées dans la grotte. ¶ 12-15. Pitigliano. Tombe préhistorique [Ed. Galli]. ¶ 16-19. Nepi. Sépulcre antique de la nécropole Nepesina [E. Stefani]. ¶ 20-52. Rome. Découvertes récentes [G. Lugli]. 22 inscr. Petite copie en bronze du Diadumenos de Polyclète. — Via Prenestina. Découverte d'un monument souterrain près la Porta Maggiore [E. Gatti]. Les faces et le plafond de la voûte sont décorés de figures en bas-relief de stuc blanc. C'est un temple destiné au culte des mystères. — Observations sur le monument souterrain [F. Fornari]. Etudes des scènes mythologiques représentées. C'est peut-être le temple même où T. Statilius Taurus, consul en l'an 44, célébrait, avec d'autres initiés, des rites qui servirent de prétexte à ses ennemis pour le condamner à la ruine. ¶ 53-71. Catania. Découvertes d'antiquités en 1916 et 1917 [P. Orsi]. Inscr. en grec et en latin. Trois lécythes noires ornées de dessins. ¶ 72-76. Sardaigne. Tempio Pausania [A. Taramelli]. Statuette de guerrier, d'art protosarde, acquise pour le Musée de Cagliari. ¶ 76-79. Zerfaliu. Antiquités d'époque romaine trouvées dans la région Santu Giuanne [Id.]. Couvercle de boîte en bronze, avec gravure au burin. ¶¶ Fasc. 4-6. 81-84. Ameno. Tombes préromaines, découvertes dans la fraction Lortallo P. Barocelli]. ¶ 84-88. Galliate. Nécropole romaine de la Costa grande [Id.]. ¶ 88-90. Zoverallo. Nécropole romaine [Id.]. ¶ 90 91. Rivoli Torinese. Epitaphe romaine [Id.]. Stèle en forme ronde au sommet : V. F. Veriounus Coesius pal. avif. aiusa soror firm. ///// rusf. La dernière ligne manque. Le nom gaulois latinisé était encore inconnu. ¶ 91. Sangallo. Fragment d'épitaphe rom. [Id.]. ¶ 91. Introbio. Tombe gauloise découverte à Malaveda [G. Patroni]. ¶ 92-93. Besano. Petit trésor de monnaies impériales près du territoire de la commune [Id.]. Monnaies de Tibère à Philippe, entre les années 35 et 249. ¶ 94-95. Alba. Epitaphe romaine [P. Barocelli]. ¶ 95-96. Finalpia. Découverte de céramique préromaine [Id.]. ¶ 96-100. Pornassio. Tombe découverte au Piano d'Isola [Id.]. Objets en terre cuite et en bronze. ¶ 100-102. Este. Antiquités romaines trouvées par occasion [G. Pellegrini]. Tête de femme en bronze, ornée du bonnet phrygien [Id.]. ¶ 103-123. Nocera-Umbria. Découverte d'un tombeau antique [E. Stefani]. Description du mobilier funèbre : sceau, bracelets, etc. ¶ 123-127. Magliano Romano. Tombe avec inscr. latine : Comiciae Doxsae. ¶ 127-8. Morlupo. Cippe funéraire au 20e mille de la via Flaminia [P. Romanelli]. ¶ 128-138. Ostia. Fouilles et restaurations exécutées d'oct. 1917 à mars 1918 [R. Paribeni]. ¶ 138-141. Velletri. Cippe avec l'indication d'une voie antique [Or. Nardini]. La via Mactorina n'était pas encore connue. ¶ 142-144. Castel di Sangro. Inscriptions latines du territoire Aufidenate [V. Balzano]. 5 textes dont 2 mutilés. ¶ 145-155. Sardaigne. Cabras. Masques protecteurs en terre de la nécropole punique de Tharros et un autre semblable de celle de S. Sperate [A. Taramelli]. Ces masques devaient être placés à côté du défunt, peut-être pour protéger sa dépouille mortelle dans sa dernière demeure. Comparaison avec des masques analogues. ¶ 155-163. Berchidda. Cachette de deniers républicains trouvée dans la région « sa Contrizzola » [Id.]. 1398 monnaies mentionnant 87 familles romaines et 133 fabricants. Leur date s'étend de 268 à 89 av. J.-C. C'est une des plus importantes cachettes de la Sardaigne à l'époque romaine. ¶ 163-168. Decimoputzu. Recherches sur la cachette de bronzes nuragiques du mont Idda [Id.].

E. Ch.

Nuova rivista storica. Vol. II (1918), fasc. 1, 5-8. Philologie et littérature [G. Fraccaroli]. Extraits d'un vol. sous presse : L'éducazione nazio-

nale. ¶ 48-76. La plus ancienne aristocratie corinthienne. Suite [G. Porzio]. On est porté à admettre la sérénité des rapports entre Corinthe et la Béotie pendant les années de l'aristocratie ; en vérité le contraste des intérêts produisait la haine entre Corinthe et l'ionique Milet. Une guerre commerciale et les hypothèses variées sur l'intervention des Corinthiens. Haines coloniales. La lutte pour la conquête des richesses creusa un abîme entre Corinthe et Corcyre. Autres manifestations de la vie matérielle et spirituelle à Corinthe. (A suivre.) ¶ 97-100. Une initiative de l'école papyrologique milanaise [C. B(arbagallo)]. ¶¶ Fasc. 3. 239-252. L'esprit de Domenico Comparetti [A. Chiappelli]. Bibliographie complète de ses œuvres. ¶ 253-266. Les personnages d'Eschyle [E. Romagnoli]. Fragments d'un vol. sous presse : Il teatro greco. ¶ 292-318. La plus ancienne aristocratie corinthienne. Suite et fin [G. Porzio]. Psychologie des marchands. Lumières et ombres dans les coutumes corinthiennes. La splendeur des arts et de la poésie. Le monde des dieux et des héros. Les causes et la marche de la révolution ; chute du gouvernement républicain. ¶¶ Fasc. 5-6. 437-449. Giuseppe Fraccaroli. La lutte contre le philologisme [C. Barbagallo]. Extr. d'une biographie de Fraccaroli sous presse. ¶ 450-470. Un Le Play athénien, etc. Suite [G. Platon]. Nature de l'unité économique primitive, le patrimoine antique. L'identité de beauté, bonté, utilité. Qualités morales et religieuses de l'administrateur. Nécessité sociale du manque d'égalité entre les hommes. (A suivre.) ¶ 498-507. L'Etat et la cité capitale du monde romain [E. de Ruggiero]. L'Etat romain et sa capitale sous la République, sous l'Empire. La fin de Rome capitale. E. Ch.

Rassegna italiana di lingue e letterature classiche. Anno 1, n° 1. Juillet 1918. P. 3-10. Sur la publication de l'Histoire de Thucydide [Nicola Festa]. Thucydide emploie douze fois la même formule en terminant le récit d'une année de guerre ; en y ajoutant le premier qui n'avait pas besoin de cette attestation, on arrive à diviser son Histoire en treize livres, comme affirment Marcellinus et les scoliastes. Il semble que l'historien, mort avant d'avoir revu son œuvre, l'ait publiée en treize fois. Ce sont ses éditeurs qui l'ont groupée en huit rouleaux. ¶ 11-16. Pour Lucain « de bellis Punicis » et la critique des « dicta Catonis » [Vincenzo Ussani]. Ugo de Trimberg en 1280 et Amplonius Ratinck en 1412, dans l'inventaire de sa bibliothèque donnée à Erfurt, parlent de l'œuvre de Lucain « de bellis Punicis ». Dans la préface du 2e livre des Dicta Catonis, dont les mss. remontent au IXe siècle, on lit : « Si Romana cupis et Punica noscere bella Lucanum quaeres. » L'erreur est donc ancienne. En outre, le philologue Corn. Val. Vonck, en 1744, atteste qu'il possède un ms. portant le titre : Lucani de Bellis Punicis. Conjectures sur l'origine de la confusion. ¶¶ N° 2. Sept. 73-79. Sur les Caractères de Théophraste [Giorgio Pasquali]. C'est moins un livre que des matériaux réunis en vue d'un livre. On y trouve le langage de la conversation tel qu'on le parlait sur les places et dans les boutiques d'Athènes au IVe siècle. (A suivre.) ¶ 80-86. Pour une digression [Luigi Valmaggi]. La digression sur la Britannia qui occupe les chap. 10-17 de l'Agricola a pour but d'augmenter la gloire de ce général et par suite celle de la famille de Tacite. Le but réel de l'œuvre est l'éloge d'Agricola et l'apologie de la conquête britannique. ¶¶ N° 3. Novembre. 143-150. Sur les Caractères de Théophraste [G. Pasquali], II. Comparaison avec Ariston de Céos dont Philodème nous a conservé un long extrait dans son livre X περὶ κακιῶν. Ariston n'est pas un simple imitateur, mais tandis que Théophraste est l'image de son pays et de son temps, on ne saurait d'après les Caractères d'Ariston deviner ni son époque, ni son pays. — III. Le prologue et la fin de tous les

chapitres de Théophraste ont été ajoutés postérieurement par un écrivain byzantin ou tout au moins un Grec de la fin de l'époque impériale. Le style seul suffirait à le prouver. (A suivre.) ¶ 151-152. La timidité de Virgile. Doutes philologiques [A. G. Amatucci]. La vie de Virgile écrite par Donat est pleine de fantaisies. Si les Napolitains ont donné à Virgile le surnom de Parthenias, c'est de Παρθενιάς (et non Παρθενίας) qu'il s'agit, allusion à la solitude que cherchait le poète près du Mons virginum. Représenter l'auteur de l'Énéide comme « una verginella », grotesquement timide, est une des nombreuses fantaisies des anciens grammairiens. É. Ch.

Rendiconti del reale Istituto Lombardo di scienze e lettere. Série 2, vol. 51, fasc. 1-2. 141-153. Noms grecs dans les inscriptions latines de l'Étrurie [Arturo Solari]. Commentaire de l'inscription du CIL. XI, 1, 3080. Julia Ammia, fille du prince arménien Tigrane, introduisit à Phalères, dans la moitié du Ier siècle, le culte de la Dea Diacritamena. D'autres invasions de pratiques syriennes sont attestées encore par qqs inscriptions. ¶¶ Fasc. 3-4. 227-234. Une lettre négligée de Manuel Chrysoloras à Salutati et une autre mal datée [Giovanni Mercati]. Lettre inédite tirée du Vat. gr. 1368. ¶¶ Fasc. 10-13. 481-500. Alphonse II d'Este collectionneur de manuscrits grecs [Domenico Fava]. Extraits de sa correspondance prouvant son désir d'acquérir à Venise ou de faire copier des mss. grecs. ¶¶ Fasc. 14-15. 586-597. « Jus liberorum » et alphabétisme. A propos du papyrus Oxyr. XII, 1467 [Siro Solazzi]. Une femme demande au préfet d'Égypte le droit d'administrer elle-même ses affaires. Le jus liberorum se reconnaissait volontiers aux femmes qui savaient lire. ¶¶ Fasc. 17. 778-789. La valeur de l'instant dans la doctrine aristotélique du temps [Cesare Ranzoli]. La méthode d'Aristote, Phys. lib. 4, pour étudier τὸ νῦν constitue un effort remarquable de méditation, un modèle incomparable de raisonnement déductif et analogique. E. Ch.

Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei. Serie 5ª, vol. 26, fasc. 1-2. Sept. 1917. 51-59. Le premier préfet de Constantinople [Luigi Cantarelli]. Les préfets de Rome ont fait l'objet de travaux remarquables, tandis que ceux de la Rome nouvelle sont peu connus. La préfecture de Constantinople a été instituée le 11 décembre 359, époque où fut supprimé le proconsulat. L'empereur Constance voulut qu'à la tête des deux capitales il y eut un magistrat pourvu du même titre. Le premier préfet, Honoratus, est peu connu. Les lettres de Libanius à lui adressées nous fournissent qqs renseignements. ¶ 60-87. La statistique des habitations et le calcul de la population dans la Rome impériale [G. Calza]. Examen de l'interprétation proposée par Edouard Cuq, Mém. Ac. inscr. 1915, suivant laquelle les 46602 insulae de la Notitia seraient des appartements et non des maisons ou parties de maisons. Nombreuses difficultés pour l'admettre. Vraisemblablement insula = casa. ¶¶ Fasc. 3-4. Déc. 1917. 91-98. Une villa domitienne à Asciano [G. F. Gamurrini]. Dans ce gracieux pays de la province de Siena, on a trouvé en 1899 un pavement de marbre en mosaïque où l'on avait à tort reconnu des Thermes. Sur une tuile ronde, une inscr. circulaire RVM.D doit être restituée DOMITIORVM, ce qui prouve qu'il s'agit d'une villa appartenant aux deux Domitius : Lucanus et Tullus, construite probablement par Domitius Afer vers le milieu du Ier siècle. ¶ 98-102. Sur une inscription du territoire de Venosa [G. F. Gamurrini]. On peut la compléter ainsi : C.ELLE*ni* || VS.C.F. ..... || MEL SV*ave et* || DVLCIS*simum* || *In* || ROGO *poni iussit.* Mention curieuse du miel qui avait la propriété de conserver les corps. ¶ 105-195. La traduction latine des Actes d'André et Mathieu [U. Morica]. On en connaissait des versions en syriaque, éthiopien,

copte, anglo-saxon. Le texte latin se trouve dans un ms. de la Casanatense; c'est une copie du XIIe siècle. C'est un véritable document linguistique. Observations sur la langue, analogue à celle de Grégoire de Tours. ¶ 216-234. Autres matériaux de la sépulture de Visentium dite « della Bucacce » [Ed. Galli]. Addition à la description publiée Mon. ant. d. Lincei, vol. 21 (1912). Objets en bronze et terre cuite; plusieurs scarabées. Ces tombes peuvent dater des années 750 à 650 av. notre ère. ¶ 253-272. Études et recherches archéologiques en Sicile [Biagio Pace]. Historique des travaux entrepris depuis la Renaissance jusqu'à notre époque. ¶ 359-378. Commémoration de l'associé étranger Gaston Maspero [Evaristo Breccia]. ¶¶ Fasc. 5-6. Décembre. 543-547. La petite propriété dans la Rome antique [Luigi Luzzatti]. Intérêt que présente pour comprendre Virgile l'ouvrage du prof. de chimie agraire Ulpiani intitulé Le Georgiche. ¶ 573-580. Une notice de Pline relative à l'introduction du culte d'Esculape à Rome [Alfonso Bartoli]. C'est à tort qu'on a voulu corriger le texte de Pline 29,16. Le temple d'Esculape extra urbem fut constitué en 293 et probablement abandonné quand le serpent d'Epidaure amené à Rome, conformément à l'ordre des livres sibyllins, se fut jeté à la mer et réfugié dans l'île comme pour indiquer l'endroit où il fallait adorer le dieu de la médecine. ¶ 603-623. Les communes de l'Etrurie [Arturo Solari]. L'antique dodécapole cisapennine comprenait Arezzo, Cere, Chiusi, Cortona, Perugia, Roselle, Tarquini, Vei, Vetulonia, Volterra, Volci, Volsini. Dans la géographie de Ptolémée on constate la survivance de l'ancienne dodécapole, mais elle n'est plus mentionnée dans les Itinéraires. Pline concorde encore avec Ptolémée, mais Strabon ne parle plus de qqs-unes de ces cités et signale la décadence des centres. Rutilius fit son voyage par mer parce que les cités étaient ruinées. ¶ 624-633. L'épître 159 de Synésius [N. Terzaghi]. C'est à tort que Fritz a regardé comme apocryphes les trois dernières lettres attribuées à Synesius; si 157 et 158 ne sont pas de lui, il n'y a aucune bonne raison pour contester l'authenticité de 159. E. Ch.

Rivista di filologia e di istruzione classica. An. 46, fasc. 1. Janv. 1-40. Les Phéniciennes de Sénèque [Umberto Moricca]. Suite et fin. Les sources. Outre les Phéniciennes d'Euripide, Sénèque a employé les deux Œdipe de Sophocle et les Sept d'Eschyle. ¶ 41-77. Le deuxième et le troisième livre de l'Ars amatoria d'Ovide [Concetto Marchesi]. Le 2e est le plus parfait pour la composition, la vigueur de l'inspiration et la richesse des formes. Ce poème est un des chefs-d'œuvre de l'antiquité. ¶ 78-80. Une citation d'Ennius dans le Brutus de Cicéron [Rem. Sabbadini]. Les éditeurs ne respectent pas la tradition manuscrite, il faut rétablir : Additur orator Cornelius suaviloquenti | Ore Cethegus Marcus Tuditano conlega | Marci filius... | ... is dictust ollis popularibus olim, | Qui tum vivebant homines atque aevom agitabant, | Flos delibatus populi.... | ... Suadai... medulla. ¶ 81 89. Corrections à Sénèque, Ep. 2,2 (14) [Achille Beltrami]. Lire, malgré l'unanimité des mss. « non damnat latro cum occidit ». Un peu plus loin le texte le plus probable serait : « an sapienti ori (ou oris) opera perdenda sit ». ¶ 90-94. Pour une recension [Dom. Bassi]. Réplique à la recension faite par Terzaghi de la Collectio tertia des papyrus d'Herculanum p. p. Bassi, dans la Riv. indo-gr.-ital. 1917. ¶ 95-98. Curiosités alliennes [E. Stampini]. A propos des « duo amantes » d'Allia Potestas, il suffit de rapprocher l'inscr. du CIL. VI, 21200 reproduite par Bücheler, Carm. epig. 973. Infamis a le sens de sine fama. ¶ 99-107. Tibulliana [Ferr. Calonghi]. 1. Quelques leçons du ms. Vatic. 3270. Rectifications à la collation de Baehrens. (A suivre.) ¶ 108-111. Defixiones de Pompei [Rem. Sabbadini]. Parmi

celles qu'a publiées récemment Della Corte, Not. d. sc. 1916, il en est une remarquable écrite sur deux lames de plomb, contenant des imprécations contre Plematius Hostilis et Vestilia qui étaient en rapport très intimes. Observations sur la langue archaïque, l'emploi du C pour G, l'apocope de m dans capilu, cerebru, quiqua, l'aphérèse de l'h dans aec, umanos, etc. ¶ 112-124. A propos d'une nouvelle édition de la Vita Agricolae de Tacite [Pietro Ercole]. Observations critiques sur le texte adopté par Annibaldi dans l'édition qui fait partie du Corpus Paravianum. ¶¶ Fasc. 2. Avril. 135-206. Pelasgica [L. Pareti]. Lemnos conquise par Miltiade II. Les Pélasges et les « Mini » (peuple inventé). La légende du rapt de Brauron par les Pélasges de Lemnos. Dionysos enlevé par les Tyrrheni et l'âge du 6e hymne homérique. Les Pélasges en Crète, en Sicile et dans l'Italie méridionale. Conséquences tirées des théories d'Hécatée, d'Hérodote et d'Hellanicus sur les Pélasges en Etrurie. ¶ 207-215. L'emploi pléonastique des conjonctions copulatives latines [Rem. Sabbadini]. Les Acta Andreae et Matthaei, p. p. Moricca, assignés au VIe s., fourmillent d'exemples de et ou que, qui sont de vrais pléonasmes. En remontant plus haut, on peut en trouver chez Plaute et dans Virgile. ¶ 216-225. En relisant l'Agricola [L. Valmaggi]. Explication d'une dizaine de passages controversés. ¶ 226-240. Tibulliana. Suite et fin [Ferruccio Calonghi]. Quelques leçons du Vatic. 3270. ¶ 241-255. Salvien et la date du De gubernatione Dei [U. Moricca]. Probablement après la conquête de la Sardaigne par Gensériс, c'est-à-dire après 461. ¶ 256-271. Socrate ou Platon [Adolfo Levi]. Examen des théories de Burnet. La théorie des idées qu'on lit dans le Phédon est attribuée par Aristote à Platon et non à Socrate. ¶¶ Fasc. 3. Juillet. 307-344. Pelasgica. Suite et fin [L. Pareti]. ¶ 345-362. Les tragédies de Sénèque [U. Moricca]. Préjugés des critiques modernes contre ces tragédies. 1. Comment Sénèque imite les modèles grecs. (A suivre.) ¶¶ Fasc. 4. Oct. 385-396. Encore sur les Taurinii au temps d'Hannibal [L. Pareti]. Les témoignages anciens ne concordent pas sur l'étendue du territoire des Taurinii, dont la principale cité a été assiégée par Hannibal. La thèse de Pareti a été adoptée par E. Pais. ¶ 397-410. Le manuscrit F de Virgile [Rem. Sabbadini]. Le Vat. 3225 n'a plus que 75 feuillets sur 420, il a été recueilli en 1579 par Fulvio Orsini et entra en 1602 à la bibl. Vaticane. On peut lui supposer une origine espagnole. La graphie quum s'y trouve trois fois, elle est attestée par Quintilien et Isidore, auteurs espagnols. Etude des particularités : épenthèses, prothèses, syncopes, assimilation et dissimilation, voyelles (confusions de e avec i, u avec o), semi-voyelles, consonnes, etc. Tout semble confirmer l'origine espagnole. ¶ 411-446. Les tragédies de Sénèque. Suite [U. Moricca]. 2. De l'invention dans ces tragédies. 3. Le développement de l'action et des caractères. Malgré toutes ses imitations des poètes grecs, on ne peut nier l'originalité de l'art dramatique de Sénèque. (A suivre.) E. Ch.

Rivista indo-greco-italica di filologia, lingua, antichità. Anno 2, fasc. 2. Juillet. 1-3. Sur l'usage du parfait en -ere dans Ammien Marcellin [Marco Galdi]. Comme Ammien recherche la prose métrique, il a souvent recours à la forme -ere dans les clausules. ¶ 4-6. Le nom technique du rythme oratoire dans Quintilien. Pour une correction non nécessaire [E. Cocchia]. Inst. 9, 4, 57, F. di Capua voudrait substituer « compositione » au mot « composito », correction inutile. ¶ 6-8. Cicéron, Tuscul. 2, 16-17 [Gaetano Curcio]. La citation d'Ennius finit à « non potest accedi ». Le reste est de Cicéron. La période suivante : Etiamsi ... Aesopus doit être interrogative. ¶ 9-24. Etudes critiques d'exégèse virgilienne antique [G. Funaioli]. Suite. Gloses pour les dix Bucoliques. ¶ 25-33. Sur l'origine du parfait en -u dans

l'antique indien et en -vi dans le latin [Franc. Ribezzo]. A suivre. ¶ 34. Latin cólubra, prérom. colúbra [Clemente Merlo]. Si nous imaginons que la prononciation préromane de tenebrae, integru, catedra, etc., était teneberae, integeru, catedera, le déplacement de l'accent de la 4e à la 3e syllabe devient normal. ¶ 35-38. Une singulière inscription protosabellique inédite [F. Ribezzo]. On peut l'interpréter : Truentaolus Siolus filius Pulfoulioθ ¶ 39-41. Reliquie Sicule [Cam. Sapienza]. Origine sicilienne des mots Δουκέτιος, κότταβος, λάταξ, οὐγκία, λίτρα, Αἴτνη. ¶ 43-63. Orphica. Questions d'herméneutique vasculaire [Vitt. Macchioro]. Suite. Si l'orphisme avait eu une aussi grande diffusion que prétend Patroni, nous devrions trouver par toute la Grande Grèce des tombes à incinération, sans objets mobiliers, puisque le rite orphique excluait tout ornement funéraire. Alors la céramique funéraire italiote n'existerait point. ¶ 64. Etymologica [F. Ribezzo]. ἄμοιος · κακός. Σικελοί Hes. ¶ 72. A propos du latin recula [C. Pascal]. Réplique à l'article de G. Curcio. Dans Moretum 66 la leçon recula est due à Ribbeck, non à Curcio ni à Ellis. E. Ch.

Scientia (Rivista di scienza). An. 12, n° 7. Vol. 24. 53-55. L'origine de notre notation numérique [G. R. Kaye]. Les recherches de Carra de Vaux confirment l'auteur dans son opinion de ne pas admettre l'origine indienne de notre notation. ¶¶ N° 10. 257-269. Sur les définitions d'Euclide [H. G. Zeuthen]. Euclide a remplacé l'analyse par la synthèse inverse. C'est la place qu'Euclide a donnée à ses premières définitions qui lui a défendu de caractériser plus amplement les notions définies, cependant elles satisfont aux conditions qu'Aristote pose aux définitions dans le chapitre 10 du Ier livre des Analytiques. ¶¶ N° 12. 137-143. L'origine de l'alphabet [W. M. Flinders Petrie]. Dès l'époque des hommes des cavernes, des signes ont été souvent employés dont certains sont des formes très voisines de celles que présentent les lettres plus récentes. Ces signes étaient employés dans la civilisation préhistorique de l'Egypte pour marquer la propriété personnelle. Quand un signe continue à rester en usage, il doit naturellement acquérir un nom ou un son qui le distingue. La phase syllabique se place vers la XIIe dynastie. Vers 1500 av. J.-C. la combinaison d'une rangée de signes devient chose usuelle ; c'étaient ou des syllabes ou des sons isolés. L'emploi de ces signes se répandit sur toute la Méditerranée. De cet ensemble de signes au nombre de 60 ou plus, les Phéniciens en adoptèrent 22 et, les employant comme chiffres, ils en fixèrent l'ordre de façon irrévocable. Pourtant les Grecs possédaient une partie du plus grand alphabet restant. Le court alphabet des Grecs fit disparaître alors l'alphabet plus long, et plus de moitié des signes disparurent. E. Ch.

PAYS-BAS

Rédacteur général : Paul Lejay.

Mnemosyne. T. XLVI. Ad carmina Ouidi in exilio composita [P. H. Damsté]. 1-37. A propos de l'édition Owen, dans la Bibliotheca Oxoniensis. Conjectures et interprétations sur les Tristes, Ibis, Pontiques. ¶ Sophocl., Indagatores, 209 [G. V< ollgraff >]. 37. Lire : μισθοῦ γόμοισιν (209), ὧν (155). ¶ Ad Platonis Rempublicam [J. L. V. Hartman]. 38-52. Sur les p. 507-515 B. ¶ Ad Ciceronis Pro Rosc. Am. or. § 44 [J. J. H < artman >]. 52. Lire : iussisse dicis. ¶ Ad Senecae epistulas [F. Muller]. 53-72. Sur les lettres 40-70. ¶ Ad Sophoclis Antigonam [G. Vollgraff]. 71-82. P. 78, λεύκασπις.

¶ Lugdunum Batauorum et Forum Hadriani [A. W. Bijvanck]. 83-100. Discussion des données fournies par Ptolémée, les itinéraires, les noms de lieux, les trouvailles et les fouilles. Arentsburg occupe l'emplacement de Forum Hadriani, C'était originairement un castellum, dont les canabae formèrent une bourgade civile quand il fut abandonné, probablement sous Hadrien. On peut en conséquence interpréter comme suit les indications de la carte de Peutinger : Lugdunum (Katwijk aan Zee), 2 lieues (4 km. 1/2), Praetorium Agrippinae (Valkenburg), 3 l. (6 km. 1/2), Matilo (Roomburg), 5 l. (11 km.), Albanianis (Alfen), 17 l. (37 km. 1/2), Traiectum (Utrecht), 2 l. (4 km. 1/2), Fectio (Vechten). ¶ Ad Menandri Heroem [J. J. Hartman]. 101-104. Sur le sens de οἶμοι. ¶ Ad Plinii epistulam III, 21 [J. J. H<artman>]. 104. Lire : quoque <cupere> ineptum. ¶ De prima Propertii elegia [J. J. Hartman]. 105-110. P. 107, sur at (cf. Ovide, Hor.). ¶ Emendatur scholion ad Horatium [J. J. H<artman>. 110. Dans Chatelain, Paléogr. cl. lat., pl. 85, B. N. 7975 au-dessus de fastidiosa (Epod. 17,73) la glose inintelligible doit être lue : δυσαρεστουμένη. ¶ Ad Lucretium [J. van Wageningen]. 111-112. III, 240 : sensiferos motus, quandoque elementa uolutat. ¶ Obseruatiunculae de iure romano [J. C. Naber]. 113-126. CXI, De mensurae generibus, I. De la mesure des pièces de terre. ¶ Crepusculi notio [P. H. D<amsté>]. 127. Sén., Méd., 71 : gemini temporis, désigne le crépuscule, comme twilight (entre chien et loup). Cf. Herc. fur., 671 ; Troad. 1141 ; Phaedr. 749. ¶ De Menandro et Terentio [J. J. Hartman]. 127-134. Sur Sam. 242 suiv. L'exemple de Danaé se retrouve dans Tér., Eun. Dans la Samienne, tout cela est grossier et bouffon ; dans l'Eun., fin et délicat. Que Térence ait emprunté ou non, il a transformé et embelli. L'incident de l'anneau enlevé dans l'Héc. est tout à fait banal (cf. Hor. Od. I, 9,23) et ne prouve pas du tout une imitation de l'Arbitrage. La peinture des femmes dans l'Hécyre est d'une délicatesse qui ne peut qu'être originale. Le style de Térence est très supérieur à celui de Ménandre. Les changements apportés à l'Andria de Ménandre par Térence rendent la pièce vive et intéressante. ¶ Seneca fatidicus [P. H. D<amsté>]. 134. Les vers 375 suiv. de Médée paraissaient à Fernand Colomb annoncer la découverte de son père. Les v. 1025 suiv. prédisent l'aviation. ¶ Etymologiae graecae [F. Muller]. 135-155. Ρηξήνωρ : le premier est le mot qui est rex en latin. Ἠερόφωνος signifie « à la voix de métal » ; la racine aies-, ais- signifiait primitivement « fort, dur ». ¶ ἱερὰ καὶ ὅσια [G. V<ollgraff>]. 155. ὅσιος est employé pour βέβηλος (cf. scol. Arist. Lys. 743). ¶ De Catulli, 1, 8-10 [J. J. Hartman]. 156-160. En reprenant les conjectures de Phillimore, lire : Quare quicquid habetur hoc libelli | qualecumque, tuo, patrone, uerbo | plus uno maneat perenne saeclo. ¶ Hodie [J. van Wageningen]. 161-164. Cet adverbe est employé dans les menaces, surtout avec une négation par les comiques. Très souvent avec numquam. De là est venu l'emploi dans des phrases affirmatives où le sens temporel est effacé : Plt. Am. 454, As., 699 ; Tér., Ad., 215, etc. Dès lors, on rajoute dies : Plt., Mén., 597 ; Ad., 527, etc. Cet usage est en vigueur sous l'Empire ; Pétr., 38 ; Virg., B., 3,49 ; En., II, 670 (cf. Macr. VI, 1,38) ; Hor. S., II, 7,21 ; Tert., Apol. II, 10. On peut comparer τήμερον, Arist., Plut., 433. ¶ Varia [P. Groeneboom]. 165-171. Sur Hérondas, Achille Tatius, Chariton. ¶ Ad Plat. de republ., p. 421 C [G. V<ollgraff>]. 171. Lire : οἰακιζομένης. ¶ Loculi (ad Tert. Apol. 6,4) [J. van Wageningen]. 172-173. Tertullien a abrégé d'une manière presque inintelligible Pline, N. H., XIV, 89. Plaute, Mil., 852, n'a rien à faire ici. ¶ Ad Sophoclis Antigonam [G. Vollgraff]. 174-183. ¶ Ad Ovid. Tr. IV, 3,83 [P. H. D<amsté>]. 183. Lire : secta est. ¶ Ad Senecae Phaedram [P. H.

Damsté]. 184-200. ¶ Quo tempore exarata sit tabella emptionis in Frisia nuper reperta [A. G. Roos]. 201-215. Cf. Mnem., 1917, 341. Nouvelles lectures. La date doit être l'époque de Tibère. ¶ Quaestiunculae Anneanae [H. Wagenvoort]. 216-224. III. Ψόγος γήρως (Ep. 26). IV. De interpolationibus quibusdam. ¶ De Nonno euangelii Iohannei interprete [K. Kuiper]. 225-270. Nonnos était égyptien, avait adoré les divinités égyptiennes et les astres. ¶ Κάθαρσις τῶν παθημάτων [J. J. Hartman]. 271-280. Lire dans Aristote : δι' ἐλέου καὶ φόβου καὶ τῶν τοιούτων παθημάτων περαίνουσα τὴν κάθαρσιν. Dans Aristote, Polit., 8,7 lire : ἐπιθετέον pour θετέον. ¶ Ad schol. Hom. Il. I, 189 [G. V<ollgraff>]. 280. Schol. A : ὅπερ οὐ καταλαβών τις. ¶ Ad Senecae Herculem Oetaeum [P. H. Damsté]. 281-301. ¶ Ad Verg. Ecl. 7,14-17 [J. Berlage]. 301. Intervertir 16 et 17. ¶ Ad Platonis Rempublicam [J. L. V. Hartman]. 302-319. P. 515 C-527 E. ¶ Unde Vergilius hauserit praecepta de re apiaria (Georg. IV, 1-280) [G. Piepers]? 320-326. Virgile n'a pu les prendre dans Varron avec qui il est souvent en désaccord. La source de Virgile doit être Hygin, qui avait écrit un grand ouvrage sur les abeilles, postérieur à 37 (date de Varron), mais qui devait être tout récent quand Virgile écrivait. Cf. Hygin dans Col. 9,14 et 9,2 avec Virg. IV, 245 et 149. ¶ Ad Theocriti id. 3,32 [J. J. H<artman>]. 326. Lire : ποιολογεῦσι. ¶ Ad Senecae epist. 27 [J. Berlage]. 327-328. Au § 5, lire : quos tam bene nouerat quam paedagogi nostri. Le mot paedagogus a le sens de praeceptor : Colum., I, 1,53 ; Vopiscus, Bonosus, 14 ; cf. ce que dit Quint., I, 1,8. ¶ Ad Nemesianum [F. Muller]. 329-333. Nouvelles preuves de la lecture de Grattius ; corrections. ¶ Varia ad uarios [J. J. Hartman]. 334-336. Lire dans Hor., epod., 2,45 : fetum pecus ; Od., III, 8,20 : grande certamen ! tibi praeda cedat | miror an illi ; Pindare, Ol., 6,104 ἐόντι δίδοι ; Dem. fals. leg. p. 403 A : πικρῶν ὄντων et supprimer ὁ οἰκέτης. ¶ Ad Ouidii de Ceyce et Alcyone narrationem (Met. XI, 410-748) [J. J. Hartman]. 337-357. Cette narration est un chef-d'œuvre de sensibilité et de vérité. Sources. P. 342 : « Boni esse poetae ea describere quae ipse uiderit et corporis hauserit oculis opinio est nostro nata tempore falsissima ». Les abeilles des Géorgiques vivront éternellement, alors même que Virgile n'ait pas connu la vie réelle des abeilles, alors même qu'elles n'auraient jamais existé que dans son imagination. Analyse et étude détaillée. Ovide s'est imité lui-même, Tr. I, 2, surtout v. 13-50. ¶ Ad Sophoclis Antigonam [G. Vollgraff]. 358-367. ¶ Polenarianum ad Hor. C. III, 29, 62-64 [J. J. H<artman>]. 367. Lire : dum me... scapha... aura ferat. ¶ Ad Senecae Thyesten [P. H. Damsté]. 368-375. ¶ De quattuor temperamentis [J. van Wageningen]. 374-382. Alcméon de Crotone (fin du VIe s.), le premier affirma que le corps humain est formé d'éléments variés, humide, sec, froid, amer, etc. et que la combinaison de ces éléments déterminait la santé. Il lui a donné le nom de κρᾶσις, traduit en latin (Col. III, 12) par temperamentum. Parménide (504 av. J.-C.) affirma que les deux principes, le feu et la terre, déterminaient la nature de l'esprit par la combinaison du chaud et du froid. Empédocle, partisan des quatre éléments, en place le siège principalement dans le sang ; la densité plus ou moins grande du mélange détermine la nature de l'esprit. Platon et Xénophon font allusion aux tempéraments physiques (Banq., 188 A ; Tim. 186 A ; Xén. Mém. I, 4,8), mais n'établissent aucun rapport entre eux et les caractères. La théorie des deux éléments et des quatre humeurs se trouve dans Hippocrate, Περὶ φύσιος ἀνθρώπου, 4, mais ne met pas non plus les humeurs en rapport avec le caractère. Le premier qui l'ait fait est Aristote, De part. an. 1, et Problem., 30,1, que suivirent les Stoïciens (Chrysippe, Arnim, III, 121, 14 ; Sén., De ira, 2,19 traduisant un

vieux maître) et Épicure (Lucr., III, 288, cf. Heinze). Mais c'est Galien qui a élaboré le système qui est encore, à peu de choses près, celui d'aujourd'hui. Les quatre tempéraments résultent, en proportions variées, de la combinaison du chaud, du froid, du sec et de l'humide. Il les mit en relation avec la bile, le sang et le flegme ; mais les Anciens ne s'occupèrent vraiment que des mélancoliques, Galien mentionne en outre les flegmatiques. Le traducteur arabe de Galien, Johannitius (Honeïn Ben Ishak) introduisit les noms des quatre tempéraments, lui-même ou ses traducteurs latins, dans l'Isagoga ad paruam artem de Galien : mélancolique, flegmatique, sanguin, cholérique (bilieux). Il ne s'agissait que des humeurs. Honorius d'Autun (première moitié du XIIe s.) applique la distinction aux caractères (Migne, P. L. 172,93 ; mais déjà Bède, De elementis philosophiae, ed. de Cologne, 1612, t. II, p. 227). Ainsi sont unis ces quatre noms, deux grecs, un latin, un quasi-grec. Dans l'antiquité, cette question était traversée par des conceptions astrologiques ; Catal. cod. astr., VII, 104. ¶ Polenarianum ad Hor. C. IV, 4,68 [J. J. H<artman>]. 383. Lire : coniugibus dolenda. ¶ Quo tempore Phaedrus Platonicus scriptus sit [H. D. Verdam]. 383-402. Discussion de la thèse d'Arnim et défense de celle d'Hermann. ¶ Polenarianum ad Hor. C. III, 24,58 [J. J. H<artman>]. 402. Lire : seu multis metita. ¶ Ad Senecae Medeam [P. H. Damsté]. 403-414. ¶ Ad Pindari Ol. XIII, 53 [J. J. H<artman>]. 414. Placer la virgule avant αὐτᾷ. ¶ De lege collegii cantorum Milesii [G. Vollgraff]. 415-427. Inscription publiée en 1904 par Wilamowitz, de 450-449. Texte ramené à l'orthographe ordinaire du grec, traduction latine et commentaire. ¶ Ad Senecae Herculem furentem [P. H. Damsté]. 428-434. P. 428 : « Probe scio usu receptum iam esse poetas Latinos tantum non omnes prae Graecis contemnere, tamquam rhetoricos neque umquam ex se fertiles damnare, hoc uno consilio etiamnunc commentari ut ergasterium atque adeo ergastulum eorum excutiatur, deinde uero doctissima grauissimaque inquisitione exponatur cui Graeco unamquamque sententiam debere et singula enuntiata, immo uocabula singula surripere potuerint. Qui ea ratione utitur quam nunc tenet saeculum et moris antiqui homunculos naso aduncо suspendit, totus de capsula est, ut Senecae uerbis utar... In eorum igitur numerum me refero qui Senecae tragoediis delectentur nec me pudet societatis quamuis exiguae. » ¶ De origine participii futuri linguae latinae [F. Muller]. 435-444. A l'époque ancienne, futurum convient à tous les genres et n'est généralement pas suivi de esse ; donc c'est un infinitif : il vient de factum ire, cf. sublatuiri, nuptuire (Mart.), d'où facture refait d'après ire factum, etc. ¶ Locus Gellianus [P. H. D<amsté>]. 444. II, 21,8 : cetera, à supprimer. ¶ Ad Pindarum [J. J. Hartman]. 445-451. Sur dix passages. P. L.

SUISSE

Rédacteur général : J. Le Coultre.

Anzeiger für schweizerische Altertumskunde 1919. 1er cahier. Notes d'archéologie suisse [W. Deonna] p. 1-10. I. Statuette romaine de nègre provenant de Corsier (Genève). Dans cette localité se trouvait une villa romaine dont on a retrouvé quelques vestiges. La statuette en question représente un nègre tombé sur le genou gauche. Il est vêtu d'un pagne et son corps est couvert d'un clipeus ovale très allongé. Dans sa main droite, on voit un fragment de tige ronde. II. Minerve d'Avenches. (Voir Revue

des Revues, 1917.) La seconde statuette de Minerve découverte en 1916 est remarquable. C'est une œuvre romaine, due à un artiste habile qui a scrupuleusement conservé le caractère du prototype grec du ve siècle. Le cimier du casque est supporté par une chouette; cet animal est spécialement l'attribut d'Athéna Ergané; la déesse pacifique. La statuette devait avoir dans la main gauche une patère d'abondance et non un bouclier. Elle porte un manteau, ce qui est rare avant Phidias; elle est comparable au bronze du Louvre et le modèle doit remonter à l'école de Phidias, mais avec certains détails qui trahissent des habitudes archaïsantes. A remarquer l'abondance des représentations de Minerve à Avenches, où elle a dû être assimilée à quelque divinité locale. ¶ L'établissement préhistorique (gaulois) près de l'usine à gaz de Bâle (suite) [E. Major] p. 11-22. 3. Poterie simple, faite au tour. Très petit nombre d'exemplaires. Ecuelles, bols, assiettes, pots et cruches, couvercles. 4. Poterie lisse faite au tour. On constate la tendance à lisser certaines parties des vases et orner d'autres de lignes lisses. Le noircissement est produit par l'action du feu dans des endroits fermés. Les vases de cette catégorie étaient destinés à servir les aliments ou à les conserver et ont été fabriqués sur place. Ecuelles, plats, bols. ¶ Les fouilles de Saint-Maurice, suite [P. Bourban] p. 23-25. II. La carrière de la Molière (canton de Fribourg, district de la Broye). Cette carrière de grès coquillier a été exploitée par les Romains. On trouve spécialement un piédestal, découvert en 1906 à Avenches et douze sarcophages à Saint-Maurice. III. Le cipolin antique du Valais. Ce marbre fut exploité dès le IIIe siècle soit au pied de la Batiaz à Martigny, soit à Saillon sur la rive droite du Rhône. Les Romains employaient ce cipolin pour leurs pierres milliaires. ¶¶ 2° cahier. Le dépôt de bronze de Wabern (canton de Berne) p. 69-79. Découverte dans l'été de 1916 d'un dépôt de 137 boucles de bronze dans une cavité artificielle. I : 5 types principaux de formes. 1° Bracelet formé d'une tige repliée sur elle-même. D'après Déchelette, ce type appartient à la période du bronze. III. 2° Boucle de bronze massif de coupe triangulaire. Ce type semble appartenir à la période bronze III. 3° Bande de bronze de 10 mm. de large. Fin de la période de bronze III. 4° Tige tordue en spirale. Bronze II et III. 5° Tige à coupe ovale ou polygonique. Bronze II et III. On trouve également 5 types d'ornementation : 1° avec des traits perpendiculaires à la tige; 2° avec des traits en biais ; 3° losanges ; 4° en dents de loup ; 5° en courbes aplaties. II. Ces objets doivent avoir été en usage dans la période de 1900 à 1300 a. C. III. Ces objets ont été fabriqués au moyen de moules perdus. L'ornementation a été faite avec un ciseau avant que l'on courbât les tiges pour leur donner la forme d'une boucle. Le dépôt de Wabern était un dépôt de commerce ; on y trouve des objets neufs et d'autres qui ont été employés. ¶ L'établissement préhistorique (gaulois) près de l'usine à gaz de Bâle, suite [E. Major] p. 80-98. Pots avec petites raies faites au moyen du peigne d'os. Cruches atteignant la hauteur d'un demi-mètre avec lignes peintes autour des parois. Bouteilles. Tonnes sans ornements si ce n'est des bourrelets en relief. Cuveaux (Tonnenkübel) dont l'ouverture est plus large et dont la partie inférieure est un cône tronqué. Hanaps qui peuvent atteindre la hauteur de 30 centimètres, caractérisés par leur forme conique. Couvercles. ¶ Notes d'archéologie suisse, suite [V. Deonna] p. 99-112. III. Le relief d'Avenches à la louve. Ce relief présente deux arbres, rappelant les deux jumeaux ; ce ne sont pas des figuiers, mais peut-être des lauriers ou quelque essence locale. La dualité est aussi exprimée par les deux piverts. L'un d'eux apporte à manger à ses deux petits : allusion à Picus Martius. Le nid est un emblème

d'amour et de fécondité. La chouette rappelle que Minerve est en étroite relation avec Mars. Sur la face latérale est une oie ; il faut remarquer que l'oie a reçu un culte spécialement dans les pays celtiques et germaniques. Elle peut figurer dans ce monument comme consacrée à Mars. Ce relief n'était pas un monument funéraire, mais faisait partie d'un monument public qui devait avoir un caractère militaire. Les divinités celtiques ont continué à être adorées à Avenches sous la domination romaine, par exemple Mars sous le nom de Cassivus ¶¶ 3e cahier. Inscriptions romaines trouvées à Genève en 1917 [A. Cartier] p. 133-143. I. Milliaire d'Élagabale: [Imp. Caes.] DIVI MAGNI ANTONINI.PI[i] F.DIVI SEVERI NEPOS [Marcus Aurelius Antoninus] PIVS FELIX AVG.P.M.TR.POT[estate] II COS II P.P.PRO COS.M.P.VIIII. Il est de l'an 219 et se trouvait près de Versoix, bourg à 13 kil. de Nyons. Le nom de l'empereur a été effacé en vertu du senatus consulte qui abolissait la mémoire d'Élagabale. II. Cippe funéraire de Seuva, fille de Verecunda. SEVVAE VERECVNDAE FIL. L'inscription est surmontée d'un buste de femme en bas relief. III. Cippe funéraire d'Aurelius Valens. D.M.AVR.VALENTI.AVG.LIB.P(rae) P(o-sito) XL GALL(iarum) STAT(ionis) GEN(avensis) AVR.EVTYCHES LIB. ET EVE(ntius ?) HERE (des faciundum curaverunt). Valens était directeur du bureau de perception de Genève pour la douane des Gaules (quadragesima). Le bureau de Genève dont cette inscription révèle l'existence devait être à la frontière des Gaules et de la Germanie supérieure. ¶ Trouvaille de monnaies romaines d'argent à Stein am Rhein (Schaffhouse) [R. Wegeli] p. 144-150. Cette trouvaille date du 7 février 1918. 47 pièces recouvertes d'un pot (46 deniers et un demi-denier) datant de l'an 112 avant J.-C. à 70 après J.-C. Il faut remarquer un denier du roi Juba avec inscription punique. ¶ Sur les colliviaria ou colliquiaria des aqueducs romains [K. Stehlin] p. 167-175. Étude sur Vitruve 8, 6, 6 et Pline H.N.31, 58 (où il faut lire avec Gundermann colliquiaria au lieu de colliviaria). L'auteur prouve que par ces mots dérivés de colluere, il faut entendre un arrangement destiné à éviter les détériorations que produit l'afflux de l'eau dans les aqueducs dans les changements de direction. Il en donne des exemples à l'aqueduc de Giers, près Lyon et à l'aqueduc d'Aspendos en Asie Mineure. On croit en avoir trouvé un autre à Vindonissa. ¶ Nouvelles. Fouille romaine à la place Sturm, à Genève [P. Cailler et H. Bachofen] p. 191-192. 1° Une trentaine de fragments de vases dits gaulois ; 2° un grand nombre de poteries grises ; 3° poterie de fabrication indigène ; 4° trois fragments d'une superbe couleur orange ; 5° anses de grosses amphores ; 6° terres sigillées. Marque du potier Cadgatus ; 7° lampes, poids, etc.

(**Sechsundvierzigstes**) **Jahrbuch des Vereins schweizerischer Gymnasiallehrer**, p. 22-41. Le rythme dans le vers antique [P. von der Mühl]. La question est de savoir ce qu'est le rythme antique, s'il repose purement sur la quantité ou s'il renfermait un *ictus* indépendant de l'accent tonique de chaque mot. Frédéric Nietzsche a montré avec la plus grande énergie la différence entre la versification moderne et la versification ancienne. Il prétendait que les Grecs en récitant un vers d'Homère n'employaient pas d'autre accent que celui des mots. Selon lui, la rythmique germanique repose sur le sentiment, celui des Grecs a pour tâche de dominer le sentiment et jusqu'à un certain point de l'éliminer. Cette théorie, qui nie la présence d'un *ictus*, a été préconisée par plusieurs modernes : Madvig p. e. et Kukula. Il est certain que la scansion usitée dans les écoles allemandes introduit un élément qui ne se trouve pas dans la langue parlée ; dans la récitation des vers, on entendait dans l'antiquité l'accent tonique. Néan-

moins celui-ci ne jouait pas un rôle dans la versification, puisqu'il ne tombait pas sur la même place dans la strophe et l'antistrophe d'un chœur ou dans les différentes strophes d'une ode. D'autre part, nous voyons que dans l'hexamètre latin, l'ictus coïncide avec l'accent tonique. Mais cela peut s'expliquer par le caractère musical de l'accent tonique. D'après tout ce que nous savons du débit des vers anciens, le rythme ne consistait que dans une succession régulière de longues et de brèves. Les plus anciens théoriciens ne parlent que de pieds. Enfin, il faut remarquer que dans l'Inde on ne connaît pas d'autre élément de versification. Néanmoins, il faut se souvenir que primitivement la poésie lyrique, la musique et la danse étaient intimement liées, ce qui suppose nécessairement la présence d'un *ictus*. Cela se manifeste spécialement dans la poésie populaire, surtout celle qui accompagnait le travail. Les vers éoliens doivent être basés sur l'*ictus*. Il en est de même de l'hexamètre, ce qui est prouvé par le fait que l'on peut remplacer le dactyle par le spondée. Car il ne pourrait y avoir de rythme si les syllabes sont égales entre elles.

J. Le Coultre.

TABLES

DE LA

REVUE DES REVUES

I. — TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Les chiffres suivis de l'astérisque désignent des études sur des passages isolés dans les auteurs. — Chaque renvoi peut indiquer des articles consécutifs sur un même sujet. — L'abréviation *suiv.* signale des articles qui peuvent ne pas être consécutifs dans un même recueil.

A

accentuation grecque 68,42. — béotienne 29,50.
Achille, 77,31.
Achilles Tatius 164,48.
Actes d'André et Mathieu 160,53.
Aeneas tacticus 73,44.
aere conlato 76,49.
Alciphron 153,47.
Alesia 110,52. 120,9.
Alexandre 48,4. 103,4.
Alisanus 112,34.
Allia Potestas 161,49.
alphabet 163,25. — grec 19,40. 68,6. — libyque 113,2.
Alsace romaine 116,41. 125,53.
Ammien Marcellin 162,44.
Anacréon 68,35*.
anneau d'athlète 70,36.
Anthologie latine 133,41.
Anthologie palatine 14,48.
Aphrodite 121,7.
Apollodore 17,2. 29,44.
Apollonius de Rhodes 28,26.
Apollonius de Tyr (roman d') 28,40.
Apôtres (Hist. des) 56,4.
Apulée 28,40. — *Met.* 16,23. 24,41.
aqueducs 168,27.
ARCHEOLOGIE 68,52 suiv. 110,37 suiv. 113,6 suiv. 118,44 suiv. 126,25 suiv. 127,30. 152,21. 156,13 suiv. — préhistorique 113,21 suiv. 121,28. 156,20. 167,11 suiv. — rom. 107,18 suiv. 166,47. — thrace 120,23.
architecture 113,17. — étrusque 70,46. grecque 68,52.
archontes 52,38. 94,16.
argenterie 110,40.
Ariane 121,14.
Aristide, 38,34. 40,24* suiv.
Aristophane 72,22. — *Av.* 107,12 (mss.). 137,43. 153,42*. 154,10*. — *Pax* 135,46*.
Aristote 65,45. — *Ath.pol.* 113,11. 123,32. — *Eth. Nic.* 139,41 (mss.). — *Phys.* 160,26. — *Poet.* 95,5. 150,50. — *Polit.* 165,9.
Arnobe 38,30.
ART 117,8 suiv. 152,29 suiv. 154,14 suiv.
art militaire 29,44.
Arvales (Actes des) 38,22.
astrologues 155,13.
Athéna 77,4.
Athénée 118,4*.
Athènes 130,31.
athlètes 75,50.
Augustin (S^t) 30,40. 77,47. 110,39. 110,50.
Aulu-Gelle 166,39*.
Aurelius Victor 15,43*.
Ausone 129,6*. 137,44*.
autels 40,32. 111,47. 112,12. 113,20.
automne 96,5.

B

Bacchylide 22,23. 123,24.
barbarus 35,51.
Basile (S^t) 77,14.
basilique rom. 112,45.
basilique souterraine 115,51. 120,52.
bas-reliefs 69,40. 111,6. 116,49. 125,10.
bateleurs 49,4.
Bible, 76,27.
bibliothèques 144,41. 160,18.
Bolonia 113,12. 114,10 suiv.
bornes milliaires 114,1.
Bosco-Reale 75,8.
brique estampée 131,31.
bronzes 142,38. 167,26.
Bruttium 42,35.

Bulla regia 112,52. 114,13.
Byron (lord) 132,40.
Byzance 120,16.

C

Caecilius 16,18*.
Callimaque 23,1. 48,49. 137,40*.
Callistrate 106,31.
Carthage 111,8. 113,46. 131,16.
Cassas 114,7.
Catadas, fleuve 121,22.
Catania 158,13.
Catulle 14,19*. 151,18 (mss.). 164,37*.
Celtes 115,41. 121,2.
cens des Romains 44, 33.
centuriation 139,10.
céramique 155,29. — ibérique 116,29.
César 97,18. 124,50. — *B. G.* 14,3*. 75,30. 75,52. 77,48. — *B. civ.* 76,14. — (famille de) 76,46.
Chalcidicus 93,50.
chanteurs ambulants 49,4.
Charès 37,53.
Chariton 164,48.
Chaucer 71,46.
Chella (Maroc) 116,21.
chiffres 163,17.
Chios 148,15 suiv.
Christ (W. von) 28,46.
christianisme 33,49. 54,43.
chronologie de Delphes 72,10.
Cicéron 64,53. 77,35. 77,38. 133,46. 138,33. — *Rhet.* 19,47. — *Catil.* 108,52. 143,6. — *Rosc. Am.* 163,51. — *Ep. fam.* 136,27*. — *Att.* 73,11*. 139,6. — *Div.* 94,24. — *Nat. d.* 15,52 suiv. — *Tusc.* 162,49.
cinabre 129,46.
cirques romains 111,47.
claque au théâtre 15,21.
Claudien 151,15.
clausules 67,31.
Clément d'Alexandrie 21,51.
colonia Caesarea 143,28.
colonisation grecque 140,5.
Columban (S^t) 136,22.
comédie grecque 83,33.
Como 157,45.
commerce 131,41. 138,48.
Commode 116,8.
Comparetti (Dom.) 159,9.
consonnes grecques 135,15.
Constantin 155,6.
Constantinople 160,29.
coq 103,9.
Corcyra 103,44.
Corinthe 159,2.
coutumes populaires 59,46.
Cratippos 4,8.
crépuscule 164,19.
Cujas 119,45.
Cumes 77,10.
Cyprien (S^t) 15,3. 57,7 suiv.

D

Dante 141,16.
Dareste (Rodolphe), 119,50.
déclinaison latine 124,17.
defixiones 161,53.
delirium 73,48.
Délos 63,42. 117,1.
Delphes 115,5. 125,6. 129,13.
Demetrius 38,5.
Démétrius de Skepsis 132,18.
Démocrite 103,37.
Démosthène 14,52. 129,35. — *Fals.* 165,26. — *Tim.* 19,52.
Diagoras 75,50.
dieux égyptiens 63,42.
Diodore 48,2*.
Diogène de Laërte 106,32*.
Donatistes 111,25.
drame attique 150,12 suiv.
Droit grec 19,50. 21,46. 22,5. 92,50. 126,25. 127,34. — romain 32,49. 73,22. 109,40. 143,26. 164,28.
Drusus Castor 24,25.
Dumnorix 76,12.
dunes 10,17.

E

économie domestique 92,32.
écrits hermétiques 123,37 suiv.
écritures manichéennes 121,31 suiv.
édition des écrivains 42,24.
éducation 75,51. 158,53.
eirènè 6,45.
élégiaques grecs 20,14. 25,24.
Eleusis 130,28.
emendare 151,44.
Endymion 62,53.
Ennius 161,38.
Ensérune 113,21.
entrelac cruciforme 115,1.
Epictète 151,41.
Epicure 42,22.
Epicuriens 26,34.
Epidaure 74,43.
EPIGRAPHIE grecque 14,17 suiv. 15,42. 18,16. 21,33. 47,51. 63,36. 116,32. 120,35. 121,17. 128,10. 129,16. 130,28 suiv. 135,15. 140,34. 166,22.
— latine 70,22. 111,51. 112,31. 125,36. 130,49 suiv. 151,6 suiv. 152,5. 152,22. 168,8.
— chrétienne 114,39. 119,5.
épistolographes grecs 71,33.
Éros 51,37.
Eschyle 123,22.
Esculape 161,14.
ETHNOGRAPHIE 36,37. 125,16. 142,23.
Étienne de Byzance 26,26.
Etrurie 161,20.
études grecques au moyen âge 36,22.
ETYMOLOGIES 30,12. 118,24, 144,28. — grecques 163,12. 164,33.
Eucheria 151,33.
euchologie médiévale 144,50.
Euclide 163,20.

Eupolis 153,31.
Euripide 123, 23. 137, 21. — *Bacch.* 67,16. *El.* 137,46. — *En.* 153,34. — *Hec.* 133,50. — *Iph. Taur.* 71,1. — *Med.* 12,14. — *Rhes.* 134,25. — *Troad.* 137,39.
Euryclée 134,14.
Eurynome 134,14.
Euthios 52,38.
évangiles 53,35.
Eva 148,30.

F

fédération panionienne 66,10.
femme romaine 150,15.
fétichisme 63,29.
Fils de l'homme 55,37.
Folk-lore 118,45. 155,51.
Fourvière 113,39.
Fraccaroli (Gius.) 159,17.

G

gemmes 21,32.
Genazzano 154,53.
généalogies 145,15.
Géographie 4,47.
Germani 52,17.
Gètes 78,36.
glossaires latins 78,6. 133,29 suiv. 135,22.
Grammaire grecque 83,23. 133,22. 138,53. — latine 63,9. 72,28. 76,19. 77,26 suiv. 136,9. 137,11. 151,49. 162,14. 162,44. 166,35.
grammaticus 145,16.
Grande Grèce 23,42.
gravures rupestres 116,30. 117,5.
Grèce 36,37.
Grégoire de Nysse 146,30.
guerre 51,19.
guerres puniques 155,48.

H

habitations 160,37.
hastiferi 116,34.
Hauser (Federico) 150,39.
hellénisme 33,49.
Helvius Cinna 153,50.
Héraclée (tables d') 133,47.
Héraclite 31,19.
Hermocrate de Syracuse 151,22.
Hérodote 78,34.
Hérondas 164,47.
Héropythos 123,36.
héros 151,37.
Hésiode 40,14. 64,12. 66,18. 136,51*.
Himerios 38,14.
Hippias d'Elide 20,52.
Hippocrate 21,13. 27,9.
Histoire auguste 18,39.
Histoire égyptienne 113,36.
— grecque 21,46. 28,43. 31,4. 62,15. 125,3.
Histoire littéraire 49,4.
— romaine 24,32. 27,49. 41,5. 59,19. 67,41. 76,40. 79,13. 143,16. 150,41.
historien (l') d'Oxyrhynchos 3,29.
hodie 164,40.
Homère 26,18. 40,22. 49,48. 63,53. 66,39. 71,46. 76,20. 77,23 suiv. 83,8. 123,24. 133,52*. — *Il.* 94,21. — *Od.* 76,53. 77,4. 128,15. 134,14. — *Hymn.* 138,10. — scolies de l'Iliade 47,26.
Horace 15,34. 28,51. 71,49 (mss.). 75,46. 76,29. 77,6. — *Od.* 18,12*. 63,13. 93,33. 136,13. 136,24. 166,16 suiv. — *Epod.* 138,30. 165,25. — *Epist.* 138,37. 151,46. — *Serm.* 136,6.
— scol. 30,13. 164,13.
Hygin *Fab.* 24,39.

I

Ignace 146,1.
impérialisme 74,8 suiv.
incendie de Rome 107,49.
instant 160,25.
isiaques 120,35.
Isidore 137,15.
Isocrate 124,11.
italiques (langues) 28,12.
ivoire de Peiresc 119,35.

J

Jean Chrysostome 146,13.
Jérôme S^t (ms.) 113,4.
jeux olympiques 37,29. 132,35. 141,12.
Julien le philos. 24,20.
Julius Africanus 73,47.
Justin Martyr 17,1.
Juvénal 112,53*.

K

Katharsis aristotélicienne 17,7.
kermès 120,24.
Körte (G.) 28,47.
Krateros 48,1.

L

Lactance 56,43.
laine et toile 150,48.
lampe chrétienne 111,22.
Landor 77,52.
Lanuvium 156,43.
Larsa 113,4.
LATIN 11,14. 17,42. 39,23. 68,37. 83,13. 114,5. 136,29. 151,1. Voy. Gramm. latine.
légions romaines 148,47.
Lemovices 126,2.
Lesbos 77,30.
Lexicographie latine 106,30. 123,43. 134,42. 138,23. 144,20.
Ligures 125,18. 155,51.
Lincoln 76,22.

LINGUISTIQUE 19,12 suiv. 71,8. 73,5. 103,13. 109,53 suiv. 118,12 suiv. 124,52. 125,46. 162,53.
lion 139,40.
littérature apocalyptique 77,18. — chrétienne 51,37. — grecque 61,19 suiv. 72,40 suiv. — latine 76,27.
Locri 157,2.
Longin (Pseudo) 151,31.
Lucain 113,35*. 120,40*. 150,46. 159,32.
Lucien 24,41. — *Somn.* 17,26.
Lucrèce 24,10. 40,34*. 54,33. 124,11. 134,36. 164,16*.
Lugdunum Batavorum 164,1.
Lukios de Patras 24,40.
Lysias 24,29. 62,34.

M

Macaire d'Égypte 147,5.
magistratures romaines 76,36.
Manuel Chrysoloras 160,16.
Marc Aurèle 138,12.
Malte 133,15.
Mantinée 132,31.
Marcellus 41,38.
mariage 120,5.
Marseille 125,21 suiv.
Martin (S[t]) 112,27.
Maspero (G.) 112,42. 161,10.
Maximianus (ms.) 151,28.
Maxula 131,27.
Médecine 74,43.
Mehercle 134,7.
Ménandre 17,38. 30,16. 63,23. 64,38. 65,22. 66,28. 150,13. 164,22.
métèques 127,35.
Métrique 64,43. 168,41. — grecque 39,30. 42,40. 63,22. 116,27. — latine 134,36. 136,16. 137,38.
miel 160,51.
Milan 157,25.
Mimnerme 25,24.
miroir du souverain 46,33.
miroir étrusque 125,29.
Mithra 69,29. 121,46.
mithréum 125,46.
Modius (Franc.) 14,13. 17,22.
Monuments figurés 68,23. 70,13. 113,49. 115,35. 150,20. 166,48.
morale 34,2.
mosaïques 112,4.
musique 54,29.
Mycènes 135,49. 138,49.
Mylasa 132,44.
mythographe inconnu 39,21.
Mythologie 23,22. 66,18. 76,20. 113,42. 145,15. 151,37.

N

Nages 126,3.
narcisse 121,23.
néo-platonisme 93,50.
Nemesianus 165,23.
Nestorius 144,19.
Nicandre 22,12.
Nimègue 126,4.
Ninos (roman de) 40,11.
Nocera 158,23.
nœud gordien 128,34.
noms d'oiseaux 78,6.
noms grecs 160,11.
noms romains 44,33.
Nonnos 15,31*. 17,48. 165,5.
Numidiae 153,25.
Numismatique 23,43. 129,13. 143,39. 147,52 suiv. 168,22. — orientale 75,2.
Nysius 24,38.

O

Oedipe 112,38.
oiseaux 137,7 suiv.
omphalos 13,19.
ophtalmologie 103,47.
oppidum Batavorum 125,44.
Optat 144,21.
orphica 153,9. 163,8.
Ostie 112,4. 157,10. 158,26.
Ovide 76,31. 163,46. — *A. am.* 161,35. — *Met.* 165,27. — *Fast.* 135,2. 136,7. 137,2*. 138,22*.

P

pain de guerre 77,1.
Palestine 74,48 suiv.
Palestrina 157,48.
paléographie 147,14 suiv. — latine 115,30. 162,34.
Palladius de Ratiaria 114,23.
Palmyre 116,17.
Pandore 64,12.
Panthera 144,26.
Papyrus grecs 15,47. 17,27. 17,40. 19,9. 29,50. 39,25. 40,28. 48,49. 54,9 suiv. 63,6. 123,24. 127,25. 141,5. 147,15 suiv. 150,45. 160,21.
Patrick (saint) 146,42.
Paul (S[t]) 108,45 (mss.). — *Hebr.* 55,22.
Paul de Samosate 144,17 suiv.
Peintures 154,19. — des mss. 112,43.
Pélage 145,6. 147,10.
Pélasges 162,9 suiv.
Pellegrini (Giuseppe) 150,51.
Percennius 15,21.
Perdiccas 48,4.
peregrinatio Aetheriae 19,52.
personnification 94,49.
Pervigilium Veneris 64,22. 137,28.
Pétrone 38,22*. 66,4. 138,36*.
Phèdre 73,33. 93,46. 134,30 suiv. 135,7. 135,31.
Philodème 71,18.
philologie latine du moyen âge 49,50.
Philon 42,38*.
philosophie 135,32.
pilum 62,41.
Pindare 75,50. 166,40. — *Ol.* 165,26. 166,21. — *Pyth.* 42,18*. — scolies 83,31.
plaisanteries 138,33

Platon 41,44. 61,20. 66,48 (mss.). 106,34. 114,46 suiv. 138,12. 162,23. — *Apol.* 76,5. 153,18. — *Phédon* 134,35*. — *Phèdre* 166,17. — *Rép.* 83,25. 163,30. 164,48. 165,12.
Plaute, *Curc.* 104,10. — *Poen.* 135,4. *Rud.* 138,35. — *Stich.* 137,38.
plombs 111,33 suiv. 112,33.
Plotin 14,2*. 14,25*. 14,36*. 17,16. 18,28*.
Plutarque 151,25. — *Dial.* 138,15.
poésie 106,34. — grecque 77,25. — latine 65,33. 67,5. 96,5. 138,30.
poids de verre 149,14.
politique 34,2.
Polyclète 69,25.
Pompei 35,35. 94,30. 108,39. 157,39. 161,53.
Pont 131,41.
Populonia 156,48.
Portus itius 137,19.
Portus Lunae 150,35.
Posidippe 28,11.
Posidonius 135,32.
Potamius 146,6.
poteries prémycéniennes 132,42.
praevaricatio 73,48.
préfets 160,30.
préhistoire 75,23.
Preston (Keith) 75,30.
Priscianus Lydus 136,12.
prisonniers germains 115,36.
professiones 133,46.
Prométhée 64,12.
Properce 134,8.
Propylées 115,4.
prose latine 94,24. — rythmée 62,50.
prosodie latine 134,3.
proverbes latins 114,17. 125,48. 153,43.
Prudence, Symm. 154,8*.
Psellus 114,53.
Ptolémée 48,26.
Ptolémée IV Philopator 124,9.
pupula duplex 103,46.

Q

quatre tempéraments 165,38.
Quinte-Curce 17,53.
Quintilien 162,46.

R

Ravenne 156,29.
RELIGION 26,34. 31,49. 52,48. 73,13. 78,36. 116,10. 121, 31 suiv. — grecque 63,30. — romaine 38,28. 143,46. — orient. 75,40.
rhapsodes 26,18. 49,7.
rhétorique 28,18. 71,22.
Rodin (Aug.). 117,17.
Rome 154,31. 156,38 suiv. 160,38.
rythme 168,40.

S

saisons 63,17.
Salathiel 146,46.
Salluste, *Catil.* 14,8*. 121,51.
Salvien 162,21.
Sappho 103,51.
sarcophage 120,32.
Savignoni (Louis) 150,33. 154,49.
Scaliger 107,14. 119,46.
scepticisme 125,23.
Scheer (Ed.). 28,46.
sciences (hist. des) 129,45.
Scribonius Largus 124,34 suiv.
SCULPTURE 30,16. 35,49. 70,52. 114,49. 119,15. 139,18 suiv. 152,32 suiv.
Sellios (Homeros) 17,38.
sémantique 78,1. 103,13.
sémasiologie 67,47.
Sénèque 24,4. 57,5. 150,27. — *Epist.* 161,43. 165,3. 165,20. — *Ben.* 48,31. — *Clem.* 48,31. — TRAG. 135,14 (mss.). 162,27 suiv. — *Herc.* 28,35. 166,25. — *Med.* 164,31. 166,20. — *Phaedr.* 40,36. 164,53. — *Phoen.* 161,33.
Sénèque le Rhéteur 14,44.
Serenus Aulus) 37,21.
Serments 71,38. 75,43.
Septante 116,15.
serpent d'airain 120,19.
sesterce d'Auguste 149,39 suiv.
Shaftesbury 17,16.
Sicile 155,41.
Sieci 156,38.
Similis (Sulpicius) 27,49.
Simon le magicien 117,5.
société G. Budé 117,27.
Socrate 33,1. 68,33. 134,42. 162,23.
Solon 24,29.
Sommeil et Mort 68,22.
Sopatros 46,33.
Sophocle 35,33. 123,22. — *Ant.* 138,38. 163,53. 164,52. 165,35. — *El.* 134,26. — *Indag.* 163,48.
Speusippe 65,10.
Stace 141,16. — *Silv.* 138,41 (mss.).
Stillfried 59,20.
Strabon 132,18 suiv.
style 115,31.
Suidas 123,30.
Swete (H. Barclay) 144,13.
Syméon Métaphraste 146,35.
synonyme grec 134,5.

T

Tacite 14,44. 143,52. — *Germ.* 17,33. 35,49. 39,24. — *Agr.* 76,26*. 77,36. 151,18*. 154,4. 159,44. 162,6. 162,18. — *Dial.* 18,21*.
tapisserie 120,30.
taupe 136,5.
Taurinii 162,29.
Télémaque 76,32.
Térence 137,29. 164,22. — *Andr.* 136,23.
terres cuites 107,27.
Tertullien 53,11. 164,49.
Thackeray 76,29.
théâtre grec 64,4 suiv. — romain 28,51.
Thémistocle 25,51.
Théocrite 118,35. 165,19*.

Théodoret 118,4.
Théophraste 126,5. 159,40 suiv.
Thessalus de Tralles 115,12.
Thibilis 115,24.
Thucydide 7,16*. 94,49. 124,14. 137,41*. 139,3*. 159,25.
Tibulle 161,51 (ms.) suiv.
tire d'arc 69,19.
Timasagoras 19,3.
Tincommius 149,10.
Tite-Live 17,53. 28,51. 71,23. 133,17. 134,31 suiv. 138,23. 139,7*.
Tolmo 116,42.
tombe de Virgile 75,17.
tombes 156,31.
tombes étrusques 70,27.
tonneaux romains 126,21.
topographie romaine 70,15.
tragédie 65,45. — grecque 151,52.
trahison 79,13.
transitio ad plebem 64,27.
Tyrtée 20,15. 54,15.

V

Vacuna 144,1.
Valentin 154,1.
Valerius Cato 137,5.
Vandales 151,13.
vases 120,48. 155,21. 168,35.
vents 136,36.
Verona 157,27.
Vésuve 70,42.
Victor d'Antioche 146,49.
vie économique 94,28.
vie maritime 77,43.
villa domitienne 160,43.
villa d'Hadrien 75,18.
Virgile 77,17. 77,32. 135,5. 135,22. 141,16. 160,4. 162,32 (mss.). 165,13. — *Buc.* 14,26*. 17,30*. 165,11. — *En.* 14,38. 20,8*. 112,18. 136,28. 137,8. 137,35*. 138,37*. — *Moretum* 163,15.
voies romaines 132,49.
volcan 75,14.
Volubilis 115,16. 152,6,
Vulci 155,21.

W, X, Y, Z

Wheeler (J. Rignall) 69,38.
Wünsch (Rich.) 28,46.
Xénophon 21,52. — *Anab.* 17,18. 19,43. — *Cyneg.* 26,11. — *Mem.* 40,25*.
Zamolxis 79,1.
Zeus 34,49.
Zoologie 75,31. 137,7 suiv.

II. — TABLE DES AUTEURS D'ARTICLES

Achelis (Th. O.) 17,26.
Adam (Adela Marion) 134,43.
Agar (T. L.) 135,47. 136,52. 138,10.
Albizzati (C.) 150,40. 155,22.
Alfaric (P.) 117,4. 121,32. 121,47.
Allen (B. M.) 77,27. 77,48.
— (L. H.) 136,24.
Alton (E.H.) 137,2. 138, 22.
Amante (Antonio) 151,7.
Amatucci (A. G.) 160,4.
Appleton (R. B.) 137,21. 137,39.
Arkwright (W. G.) 139, 40.
Ashburner (W.) 139,41.
Assandria (G.) 152,24.
Atenstädt (F.) 48,53.
Bacherler (Michael) 28, 42.
Bachofen (H.) 168,35.
Badolle (Maurice) 124,9.
Balzano (V.) 158,40.
Bang (M.) 24,20.
Bannier (W.) 14,17. 14,18. 15,43. 17,46. 18,16. 19,51. 40,14.
B(arbagallo) (C.) 159,9. 159,17.
Barker (Albert W.) 68,53.
Barocelli (P.) 158,20 et suiv. 158,28 et suiv.
Bartoli (Alfonso) 161,14.
Barton (G. A.) 75,4,
Bascoul 117,5.
Basset (H.) 116,22.
Bassett (S. E.) 76,6. 76,53. 77,5.
Bassi (Dom.) 161,45.
Bates (W. N.) 69,39. 70, 27. 71,1. 71,7.
Batiffol (P.) 110,38. 112, 27. 112,29.
Beanlands (Arthur) 149, 40. 149,52.
Begouen (Cte) 116,31.
Bellissima (G.) 150,18.
Beltrami (Achille) 161,43.
Bendinelli (Goffredo) 156, 32.
Bénédite (G.) 117,21.
— (L.) 117,17.
Bérard (V.) 128,16.
Berlage (J.) 165,12. 165, 20.
Bernini (Ferd.) 151,22.
Bethe (E.) 12,15. 22,12. 28,26.
Betzinger (B. A.) 57,5.
Bickel (E.). 38,29.
Bignone (Ettore) 153,32.
Bijvanck (A. W.) 164,1.
Birt (Th.) 14,27. 14,39. 15,53. 16,26. 42,24.
Blegen (C. W.) 132,42.
Blinkenberg (Chr.) 68,21.
Blümmer (H.) 49,5.
Böklen (E.) 58,16.
Boll (F.). 38,5.
Bonsor (G.) 121,12.
Botsford (George W.) 74,15.
Bourban (P.) 167,19.
Bourguet (E.) 120,37. 125,6.
Boussac (H.) 112,53.
Brahn (Ewald) 35,33.
Bräunlich (A. F.) 83,14.
Breccia (Evaristo) 161,10.
Bréhier (E.) 125,24.
— (L.) 120,17.
Breuer (J.) 126,4. 126,22.
Breuil 116,42.
Brinkmann (A.) 48,49.
Brooks (E. J.) 137,40. 139,5.
Brtnicky (L.) 67,42.
Brugmann (K.) 6,45.
Brutails (J. A.) 126,17.
Buckler (W. H.) 132,44.
Buonaiuti (Ern.) 151,26. 154,2.
Burlinghame (Eugene Watson) 73,5.
Bury (R. G.) 138,12.
Busch (K.) 48,32.
— (V.) 145,2. 147,3.
Cáda (Fr.) 63,32. 65,10.
Cadoux (C. J.) 146,38.
Cagnat (R.) 111,36. 112, 43.
Cailler (P.) 168,35.
Calderini Mondini (Maria) 150,44.
Calhoun (George Miller) 92,50. 106,32.
Calonghi (Ferruccio) 161, 51. 162,20.
Calza (G.) 157,10. 157,48. 160,38.
Canet (L.) 116,15.
Cantarelli (Luigi) 160,30.
Canter (H. V.) 71,23.
Capitan 115,1.
Capua (F. di) 154,8.
Carpenter (K. E.) 107, 22.
Cartier (A.) 168,9.
Carton (L.) 113,18. 113,47. 114,14. 116,24. 116,45. 131,16.
Cary (Earnest) 107,13.
Caskey (L. D.) 69,40.
Cauer (P.) 41,45.
Causse (A.) 121,34.
Cavazzani (Aïda de) 151, 33.
Cessi (R.) 151,13.
Chabert (S.) 114,17. 125, 48.
Chabot (J. B.) 113,2. 116, 17. 116,19.
Chapot (V.) 112,16.
Chiappelli (A.) 159,10.
Cichorius (Conr.) 42,35.
Clay (A. T.) 74,49.
Clerc (M.) 125,21.
Clermont-Ganneau (Ch.) 115,31. 116,32.
Cloché (Paul) 127,35.
Cocchia (E.) 162,47.
Collart (P.) 123,24.
Colson (F. H.) 145,15.
Connolly (R. H.) 144,50.
Conrad (Clinton C.) 104, 10.
Conway (R. S.) 133,18. 134,32. 134,40.
Conybeare (F. C.) 147,7.
Cook (Alb. Stanburrough) 71,46.
Cooper (Lane) 95,4.
Corssen (P.) 57,7. 58,20.
Cotte (J. et Ch.) 120,5.
Croiset (M.) 114,46.
Cumont (F.) 114,3. 115, 11. 115,53. 116,10. 116, 35. 116,49. 120,53. 121, 46. 123,38. 124,1 125, 40. 125,41. 155, 14.
Cuntz (O.) 21,47.
Cuny (A.) 124,53. 125,47. 125,51. 126,7.
Cuq (Ed.) 115,17.

Curcio (Gaetano) 162,50.
Dall (N. F. G.) 135,23.
Damsté (P H.) 163,45. 164,20. 164,31. 164,53. 165,1. 165,11. 165,38. 166,20. 166,25. 166,39.
Dean (L. R.) 70,23.
Debrunner (Al.) 36,38.
De Buck (Carl.) 83,24.
Deferrari (R. J.) 77,15.
De Groot (A. W.) 48,26.
Delattre (A. L.) 112,45. 130,51. 131,21. 131,25.
Demaison (L.) 110,40.
Denison (Walter) 108,48.
Deonna (W.) 120,35. 121,6. 121,33. 125,28. 127,30. 128,34. 166,48. 167,49.
De Ridder (A.) 130,45.
Dessau (H.) 24,4. 24,33.
Deutsch (M. E.) 76,46. 77,2.
De Witt (Norman W.) 73,49. 76,22. 76,26. 77, 18. 78,1. 103,14.
Diels (H.) 21,13. 54,33.
Dobson (J. F.) 135,32.
Ducati (Pericle) 155,31. 156,14.
Duprat (Eugène) 125,43. 126,14.
Dyroff (A.) 17,9.
Eldridge (L. G.) 70,28.
Elmore (Jefferson) 133,47.
Endres (H.) 48,3.
Enlart 111,45.
Ercole (Pietro) 162,7.
Ernout (A.) 117,28. 124, 18.
Esposito (M.) 136,13. 146,42.
Evans (Arthur J.) 149,18.
Evans (D. Emrys Evans) 135,16.
F (H. N.) 69,38.
Fabia (Ph.) 113,39. 114,8.
Fabri (Paolo) 150,50. 151, 15.
Fava (Domenico) 160,19.
Fay (Edwin W.) 83,30.
Feder (Alfred) 17,1.
Ferguson (J. F.) 76,49.
Fergusson (William S.) 74,10.
Festa (Nicola) 159,26.
Formigé 111,40. 111,47.
Fornari (F.) 156,40. 157, 9. 157,45. 157,51. 158, 10.
Fort (J. A.) 137,28.
Foster (B. O.) 75,53.
Foucart (P.) 113,11. 123, 33. 123,35.
Fougères (G.) 115,3. 115, 10.
Fowler (W. Warde) 137, 8. 142,23. 143,49.
Fraccaro (Plinio) 150,41
Fraccaroli (G.) 158,53.
Fraenkel (Ed.) 39,29. 42, 40.
Franchi de Cavalieri (P.) 155,7.
Frank (Tenney) 70,16. 73,11. 77,7. 92,24. 94, 29.
Frothingham (A. L.) 69, 30.
Funaioli (G.) 162,52.
Gabrici (E.) 157,52.
Galli (Edoardo) 156,38. 158,3. 161,5.
Gamurrini (G. F.) 160,43. 160,49.
Gaertringen (Hiller von) 54,23.
Galdi (Marco) 162,45.
Galieti (A.) 156,43.
Gardiner (E. N.) 132,35.
Gardiner (Norman) 141, 12.
Gardner (Percy) 139,18.
Gardthausen (V.) 44,33.
Gassies (Georges) 125,44.
Gatti (E.) 156,39. 157,38. 157,45. 158,47.
Geffcken (Joh.) 31,49.
Gemoll (W.) 21,52.
Genner (E. E.) 137,19.
Gercke (Alf.) 33,1.
Gernet (Louis) 126,26. 129,35.
Ghirardini (Gherardo) 156,29.
Gildersleeve (B. L.) 74,7.
Girard (P.) 112,24. 112, 39.
Girard (P. F.) 119,46.
Glotz (O.) 129,13. 130,28.
Graindor (P.) 125,11. 130, 32.
Granger (Frank) 147,4.
Green (E. L.) 75,50.
Greene (William Chase) 106,35.
Grenfell (B. P.) 141,6.
Groeneboom (P.) 164,47.
Groh (Fr.) 64,4.
Groh (Vl.) 64,27. 66,10.
Grose (S. W.) 138,43. 147,53.
Gruppe (Otto) 34,50.
Gwynn (Aubrey) 140,6.
H (G. F.) 148,31.
Haering (Th.) 55,23.
Haight (Elizabeth Hazelton) 73,13. 77,11.
Hardie (W. R.) 141,17.
Hardy (E. G.) 123,21. 143,17. 143,27.
Harnack (A. von) 51,38. 53,36. 54,45.
Harrer (G. A.) 77,39.
Harrison (E.) 135,14.
Harry (N. E.) 75,18.
Hartman (J. J.) 163,51. 164,10. 164,11. 164,13. 164,14. 164,22. 164,37. 165,7. 165,19. 165,24. 165,28. 165,36. 166,16. 166,19. 166,21. 166,40.
Hartman (J. L. V.) 163,50. 165,13.
Haupt (P.) 73,9.
Haussoullier (B.) 119,50.
Haverfield (F.) 139,11. 143,53.
Havet (L.) 114,4. 123,43.
Helmreich (G.) 41,39.
Hendrickson (G. L.) 71, 19.
Hense (O.) 38,1.
Heraeus (W.) 38,23.
Héron de Villefosse 110, 43. 111,21. 111,51. 112, 4. 119,35.
Herrmann (Eduard) 29,51. 30,12.
Herrmann (P.) 15,49.
Hill (G. F.) 143,40.
Hinreich (O. W.) 28,12.
Hodgson (Leonard) 144, 19.
Höfer (O.) 17,3.
Höeg (Carsten) 68,41.
Holl (K.) 53,12.
Holland (Leicester Bodine) 70,48.
Holleaux (M.) 121,18. 125, 3.
Homolle 111,6. 115,4. 116,29.
Hough (W. J.) 107,22. 107,24.
Housman (A. E.) 133,41. 138,33.
Howald (E.) 14,19. 31,19. 47,26.
Hrdina (Ch.) 64,22. 66,5.
Hujer (O.) 63,53.
Huvelin (P.) 119,51.
Hyde (W. W.) 75,32.
Hyskell (Ira D.) 106,30.
Isolani (S.) 157,37.
Jacoby (F.) 20,14. 25,24.
Jacopini (E.) 151,49.
James (M. R.) 146,47. 147,1.
Jirány (O.) 62,53. 63,7. 63,10. 63,14. 66,48.
Jörgensen (C.) 68,37.
Johnson (Allan Chester) 72,11. 94,17.
Jones (Roger Miller) 93, 50.
Jouguet (Pierre) 127,4.
Joulin (L.) 115,42. 121,4.
Jourdan (P.) 124,34. 124, 40.
Jullian (C.) 115,36. 116,41. 125,16. 125,23. 125,35. 125,46. 125,52. 126,1.

126,5. 126,11. 126,16. 126,20. 126,23.
Juret (A. C.) 118,43.
Kahrstedt (U.) 23,43. 41, 5.
Kaye (G. R.) 163,18.
Kean (M.) 137,41. 139,6.
Keil (B.) 7,16.
Kelsey (Fr. W.) 75,18.
Kern (O.) 24,30.
Kiesow (Fed.) 153,12 153,19.
Kirchner (J.) 52,38.
Klamp (A.) 18,22.
Knapp (Charles) 92,24.
Knight (Clara M.) 72,28.
Koch (H.) 56,43.
Körte (Alfred) 17,38. 22, 24.
Körte (G.) 26,11.
Kolár (A.) 63,23. 64,39. 65,22. 66,28.
Kroll (W.) 38,30.
Kuhnert (E.) 55,38.
Kuiper (K.) 165,5.
Kunze (A.) 14,4. 14,8. 17,43.
Kurfess (A.) 17,30. 18,30. 20,9.
Laborde (Alex. de) 112,44.
Lafaye (G.) 120,32.
Laing (Gordon) 75,41.
Laird (A. G.) 83,25.
Lamb (Winifred) 139,30.
Lantier 116,42.
Lavagnini (Br.) 153,39.
La Ville de Mirmont (H. de) 125,7. 129,6.
Lawlor (H. J.) 144,17. 144,39.
Leaf (W.) 132,18.
Lefébure (Ch.) 120,6.
Lehmann (Paul) 14,13. 17,22. 49,51.
Lehnert (Georg) 28,40.
Lenschau (Th.) 28,44.
Lethaby (W. R.) 70,53. 139,40.
Levi (Adolfo) 162,23.
Levi (Alda) 156,45.
Lindsay (W. N.) 78,7. 133,28. 134,3. 134,7. 135,4. 136,32. 137,4. 137,15. 137,38.
Linforth (Ivan M.) 78,34.
Lipsius (J. Herm.) 3,28. 22,6.
Loch (E.) 14,23.
Löschhorn (K.) 17,19. 19,45.
Loth (J.) 125,14.
Luce (Stephen Bleecker) 70,48.
Ludwich (A.) 15,31.
Lugli (C.) 156,51. 157,45.
Lugli (G.) 158,5.
Luzzatti (Luigi) 161,12.
Lyon (D. G.) 75,1.
M. (O.) 154,24.
Maas (P.) 42,23.
Macchioro (Vitt.) 163,9.
Mac Curdy (G. G.) 75,25.
Mc. Daniel (W. Fr.) 69, 18. 70,37.
Macdonald (George) 132, 51.
Mackail (J. W.) 137,35.
Mc. Kenzie (Roderick) 133,6.
Macurdy (Grace H.) 103, 10.
Madelin (L.) 124, 50.
Magnien (V.) 118,35.
Mair (A. W.) 139,1. 139,3.
Maître (Léon) 120,46.
Major (E.) 167,12. 167,43.
Malten (L.) 23,2.
Marchesi (Concetto) 161, 35.
Mariani (Lucio) 117,9. 154,27.
Marriott (L.) 146,31. 146, 35. 147,6.
Martin (Henry M.) 93,33.
Martroye (F.) 110,50. 119, 31.
Marucchi (O.) 157,49.
Massoul (Madeleine) 120, 49.
Mathieu (Georges) 124, 12.
Maury (C. A.) 77,42.
Mavrogordato (J.) 148,15. 148,34.
Mazauric (F.) 126,4.
Meillet (A.) 110,2. 110,4. 110,20. 110,26. 110,32. 118,21. 118,33. 118,38. 118,40. 125,46.
Melani (R.) 150,38.
Mendel (Gustave) 113,7.
Mengis (K.) 15,4.
Mentz (A.) 19,41. 56,5.
Mercati (Giovanni) 160, 17.
Merlin (A.) 110,41. 111,7.
Merlo (Clemente) 163,2.
Merril (Elmer Truesdell) 70,43. 79,13.
Meyer (E.) 26,18. 51,20.
Meyer (Kuno) 52,49.
Meyer (Karl H.) 11,14.
Meyer-Lübke (W.) 39,23.
Michon (Et.) 119,17. 119, 25.
Mierow (Ch. Chr.) 77,16.
Milne (J. C.) 148,30.
Milne (R. Scott) 149,48.
Minto (A.) 156,48.
Monceaux (P.) 111,4. 111, 33. 111,34. 111,39. 112, 32. 112,34. 114,39.
Montague (Leopold A. D.) 148,27.
Montgomery (J. A.) 74, 51.
Morelli (Camillo) 150,26.
Moret (A.) 113,36.
Moretti (G.) 157,23.
Morgan (J. C.) 75,52.
Moricca (U.) 151,28. 160, 53. 162,21. 162,26. 162, 39.
Moulton (W. J.) 74,50.
Mühl (P. von der) 42,19. 168,41.
Müller (B. A.) 26,27. 40, 11.
Müller (H. F.) 14,2. 14, 25. 14,36. 17,16.
Müller-Graupa (E.) 17, 34. 19,13 suiv.
Muller (F.) 163,52. 164, 33. 165,23. 166,36.
Munno (Gaetano) 153,47.
Murphy (J. J.) 138,8.
Mussehl (J.) 24,10.
Mustard (W. P.) 72,41.
Mutschmann (H.) 28,18. 39,21.
Naber (J. C.) 164,18.
Navarre (O.) 126,6.
Navell (E. T.) 75,2.
Naville 114,16.
Nestlé (W.) 34,2.
Nicole (G.) 128,10.
Niederle (V.) 63,30.
Nilsson (Martin P.) 68,7.
Nitchie (Elizabeth) 76,29. 77,53.
Noailles (Pierre) 109,41.
Norden (E.) 52,17.
Novotny (Fr.) 62,50. 63, 17. 64,43. 67,32. 67,47.
Nowotny (E.) 59,20.
Nutting (A. C.) 77,52.
Oldfather (W. A.) 73,44. 73,47.
Oman (C.) 148,6. 148,47.
Omont (H.) 113,3. 115,30. 118,2.
Omstead (Alb. T.) 74,9.
Orsi (P.) 156,46. 157,2. 158,14.
P. (E.) 58,15.
Pace (Biagio) 155,41. 156, 27. 161,8.
Pais (E.) 155,48. 155,52.
Pallu de Lessert 111,25. 112,12. 112,30.
Pareti (L.) 150,35. 162,9. 162,26. 162,29.
Paribeni (R.) 152,30. 158, 37.
Paris (P.) 113,13. 114,10. 114,34. 115,6. 121,20.
Parmentier (L.) 61,20.
Partsch (J.) 4,48. 10,17.
Pascal (Carlo) 151,2. 151, 10. 151,44. 151,46. 163, 15.
Paslay (Miriam G.) 76,15.

Pasquali (G.) 150,24. 159, 41. 159,49.
Passemard (P.) 115,27.
Patetta (F.) 152,16.
Patroni (G.) 157,6. 157,26. 157,44. 158,1. 158,26.
Pattersen (L.) 144,27.
Pearson (A. C.) 134,26.
Pease (A. S.) 73,47. 94,24.
Pellegrini (G.) 157,15 et suiv. 157,27 et suiv. 158,31.
Peppler (Charles W.) 72, 24.
Pernice (E.) 35,36.
Pernier (Luigi) 150,34. 154,49.
Perontka (E.) 62,16.
Peskett (A. G.) 136,26. 136,28. 139,8.
Peters (J. P.) 74,52.
Petersen (Walter) 71,9. 71,52.
Petrie (W. M. Flinders) 149,15. 163,26.
Phillimore (J. S.) 136,23. 137,30. 146,2.
Philippson (R.) 18,12. 19,4. 26,34.
Piepers (G.) 165,14.
Pillet (Maurice) 120,29. 121,18.
Piroutet (M.) 121,30.
Plantadis (J.) 126,2.
Platon (G.) 159,19.
Platt (Arthur) 134,35. 134, 36.
Pohlenz (M.) 27,9.
Porzio (G.) 159,1. 159,13.
Postgate (J. P.) 73,33. 95, 46. 134,30. 135,2. 135,31. 136,17.
Pottier (E.) 113,27. 115,34. 116,28.
Poulsen (Fr.) 143,5.
Préchac (F.) 123,31.
Preisendanz (K.) 14,49. 17,28. 39,26.
Prentice (William K.) 103,51.
Prescott (Henry W.) 83, 33.
Preston (Keith) 76,31. 96,5.
Prinet (M.) 126,18.
Quartana (Maria) 150,15. 150,28. 150,47.
Radermacher (L.) 59,47.
Radin (Max) 76,12. 97,19.
Raeder (M.) 68,33.
Ramorino (Felice) 154,4.
Ramsay (W. M.) 140,35. 143,29.
Ranzoli (Cesare) 160,25.
Reid (J. S.) 143,47.
Reinach (S.) 113,21. 113, 34. 113,42. 114,49. 114, 52. 116,8. 120,40. 121, 14. 121,24. 121,41.
Reinach (Th.) 112,50. 115,13. 115,21. 129,16.
Reiter (S.) 15,21.
Reitzenstein (R.) 28,52. 30,13.
Rellini (Ugo) 156,21.
Replat 117,1.
Reuter (C.) 31,5.
Ribezzo (Franc.) 163,1. 163,6. 163,14.
Ricci (S. de) 114,1. 120, 34.
Ricci (Seraf.) 157,14.
Richards (G. C.) 133,23.
Richmond (O. L.) 134,8.
Richter (Gisela M. A.) 75,10.
Robbins (Frank Egleston) 104,7.
Robert (C.) 24,38. 28,35.
Roberts (Lucy G.) 107,50.
Robinson (George W.) 107,14.
Roblot-Delondre (L.) 120,30.
Rogers 144,14. 149,50.
Rolfe (J. C.) 77,35.
Rumagnoli (E.) 159,11.
Romanelli (P.) 158,36.
Roos (A. G.) 165,2.
Roscher (Wilh. H.) 13,30.
Roscio (Amerina) 150,48.
Rosenberg (A.) 25,51. 28, 45.
Rossbach (Otto) 15,44.
Rostovtsef (M.) 131,41.
Roussel (P.) 128,10.
Rüger (C.) 14,53.
Ruggiero (E. de) 159,23.
S (D. A.) 138,38.
Sabbadini (Rem.) 161,38. 161,53. 162,9. 162,15. 162,32.
Sage (Evan T.) 73,22.
Saint-Paul (L.) 123,10.
Saintyves (P.) 121,48.
Salač (A.) 63,37. 63,43. 64, 12. 64,53. 66,19.
Samter (Rich.) 32,50.
Sanctis (G. de) 152,6.
Sanders (H. A.) 108,46.
Sandys (J. E.) 149,10.
Sanna (G.) 153,25.
Sapienza (Cam.) 163,7.
Sauer (Br.) 35,50.
Scheil (V.) 113,5. 114,51.
Schenkl (H.) 38,15.
Scherling (K.) 21,33.
Schmid (W.) 38,34. 40,38.
Schmidt (K. Fr. W.) 15, 47. 17,50. 19,10.
Sciava (Romano) 151,18. 151,38.
Scoggin (G. S.) 76,9.
Scott (J. A.) 76,20. 76,33. 77,24. 77,32. 77,33. 83,9. 133,52. 134,14.
Schramm (E.) 29,44.
Schrœder (O.) 26,14.
Schubart (W.) 54,30.
Schwering (W.) 28,42.
Schwyzer (E.) 47,52.
Seure (G.) 120,23.
Sheppard (H. W.) 146,4.
Sheppard (J. T.) 134,27. 137,47.
Shewan (A.) 103,45. 135, 49. 138,48.
Shields (E. S.) 77,30.
Shorey (Paul) 83,31. 94, 21. 103,38. 106,33.
Shutze (Ph. T.) 107,25.
Sidey (Th. K.) 77,47.
Smiley (Ch. N.) 74,44. 76, 27. 77,28.
Smith (A. J.) 145,7. 147, 10.
Smith (Charles Forster) 94,49.
Smith (Emile) 68,36.
Smith (Harold) 146,50.
Smith (Reginald A.) 132, 50.
Slater (D. A.) 137,6.
Slaughter (M.S.) 71,50.
Solari (Arturo) 160,12. 161,20.
Solazzi (Siro) 160,22.
Soltau (W.) 18,40.
Sonnenschein (E. A.) 136, 10. 137,11.
Spinazzola (V.) 157,40.
Stampini (E.) 161,48.
Steele (R. B.) 76,19. 103,5.
Stefani (E.) 158,4. 158,33.
Stehlin (K.) 168,27.
Stein (A.) 24,25. 27,49.
Stemplinger (Ed.) 33,50.
Stéphanidès (Michel) 129, 45.
Stephenson (T.) 146,53.
Stout (S. E.) 76,36.
Strong (Mrs. S. Arthur) 142,40.
Stuart (Donald Clive) 72, 44.
Studniczka (Fr.) 30,17.
Svoboda (Ch.) 65,34. 65, 45. 67,6.
Swoboda (H.) 21,36.
Sydenham (E. A.) 148, 19. 149,27.
Sykes (Arthur) 137,42.
Taramelli (Antonio) 150, 52, 156,24. 158,15 et suiv. 158,43 et suiv.
Tardif (J.) 111,53.
Taylor (J. W.) 76,44.
Taylor (Lily Ross) 138,24.
Terzaghi (N.) 150,31. 151, 32. 151,52. 153,9, 153, 43. 154,10. 161,27.
Thomas (A.) 113,36.

Thomson (D'Arcy Wentworth) 136,5. 136,36. 137,25.
Tiedke (H.) 17,48.
Tolkiehn (J.) 19,48.
Toutain (J.) 110,51. 112, 10. 112,33. 118,46. 120, 10.
Torm (F.) 58,8.
Turner (C. H.) 144,13. 144,41.
Ullmann (B. L.) 75,46. 76,40. 108,53.
Ullmann (Ragnar) 121,51.
Ussani (Vincenzo) 159,33.
Valmaggi (L.) 152,18. 153, 14. 154,7. 159,44. 162, 18.
Valotaire (M.) 120,44.
Van Buren (A. W.) 75,7. 108,40. 132,24. 144,2.
Van Buren (E. Douglas) 107,28.
Van Hook (L.) 73,37.
Vannutelli (Primo) 151, 42.
Vanorny (O.) 66,39.
Van Wageningen (J.) 164,16. 164,40. 164,50. 165,38.
Vassel (E.) 130,50. 131,13. 131,17. 131,23. 131,27. 131,31.
Vendryès (J.) 118,14. 118, 24.
Vercoutre (Dr A. T.) 131, 28.
Verdam (H. D.) 166,18.
Vernes (Maurice) 120,20. 120,48.
Viljoen (H. G.) 133,50.
Villefosse 112,52. 113,49. 114,6. 115,23.
Vince (C. A.) 138,37.
Víra (J.) 62,42.
Vogel (Fr.) 15,35.
Vollgraff (G.) 163, 53.164, 36. 164,48. 164,52. 165, 10. 165,35. 166,22.
Wace (A. J. B.) 132,42.
Wagenvoort (H.) 165,4.
Walker (A. T.) 77,29.
Walter (Fr.) 14,45. 18,1.
Walters (C. F.) 134.32 134,40.
Walters (W. C. F.) 133, 18.
Walton (Alice) 69,25.
Ward (W. L:) 107,21.
Washburn (Oliver M.) 70,13. 71,2.
Washington (H. S.) 75,15.
Wegeli (R.) 168,23.
Weir (Robert) 133,33.
White (Hugh G. Evelyn) 137,44.
Wilmart 116,26. 144,20. 146,6. 146,13.
Woodhouse (W. J.) 132, 32.
Wright (F. A.) 136,29.
Wright (F. Warren) 71, 33.
Wecklein (N.) 49,49.
Wenig (Ch.) 62,34.
Weniger (L.) 37,30.
Werner (H.) 24,40. 35,51.
White (John Williams) 107,13.
Wilamowitz-Moellendorff 54,9.
Wilhelm (Fried) 46,34.
Wissowa (Georg) 37,22.
Witmore (Ch. E.) 77,26.
Wolff (Georg) 35,46.
Volterstorff (G.) 19,53.
Wundt (Max) 30,40.
Zahour (B.) 67,17.
Zammit (T.) 133,15.
Zeiller 114,23.
Zeuthen (H. G.) 163,21.
Zilles (W.) 20,53.

Le Gérant : C. KLINCKSIECK.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER,

MEMBRES DE L'INSTITUT

P. LEJAY & D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIII, 1re LIVRAISON

(Janvier 1919)

SOMMAIRE : Notes de critique verbale sur Scribonius Largus (*suite et fin*), par Paul JOURDAN, p. 5. — Eudoxe de Cnide et l'Égypte, contribution à l'étude du syncrétisme gréco-égyptien, par Georges MÉAUTIS, p. 21. — Note sur la *Rhétorique à Hérennius*, par L. BAYARD, p. 35. — Deux papyrus des « Pubblicazioni della Società italiana », par Paul COLLART, p. 36. — Note sur Thucydide, par L. BAYARD, p. 46. — Les papyrus d'Oxyrhynchos, à propos du t. XIII, p. 47. — *Color deterrimus* (Virgile, *Géorgiques*, III, 82), par J. S. PHILLIMORE, p. 63. — Notes sur l'*Electre* de Sophocle, par L. FARMENTIER, p. 66. — Un mythe pythagoricien chez Posidonius et Philon, par Franz CUMONT, p. 78. — Hypothèses critiques sur les *Pensées* de Marc-Aurèle, par A.-I. TRANNOY, p. 87. *Bulletin bibliographique*, p. 93.

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1919

TOUS DROITS RÉSERVÉS

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Majoration temporaire, 20 %

ΑΙΣΧΙΝΟΥ περὶ τῆς παραπρεσβείας, Eschine, discours sur l'ambassade. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire, par J.-M. Julien et H.-L. de Peréra, sous la direction de Am. Hauvette. 1902. In-8..... 4 fr. »

Anglade, J., Grammaire de l'ancien Provençal ou ancienne Langue d'Oc : Phonétique et morphologie. 1920. In-12, cartonné..... 10 fr. »

Antoine, F., Manuel d'orthographe latine, d'après le Manuel de W. Brambach, traduit, augmenté de notes et d'explications. 1881. In-12, cartonné..... 2 fr. »

Arnould, L., Méthode pratique de thème grec. 1892. In-12, cartonné..... 1 fr. »

Audouin, E., Étude sommaire des dialectes grecs littéraires (autres que l'Attique) : homérique, nouvel-ionien, dorien, éolien, avec une préface par O. Riemann. 1891. In-12, cartonné..... 3 fr. »

Berger, E., Stylistique latine, traduite de l'allemand et remaniée par M. Bonnet et F. Gache. 4e édition revue et augmentée. 1913. In-12, cartonné..... 3 fr. 50

Besnier, M., Lexique de géographie ancienne, avec une préface de R. Cagnat. 1914. In-12, cartonné..... 10 fr. »

Bonnet, M., La Philologie classique. Six conférences sur l'objet et la méthode des études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine. 1892. In-8. Prix..... 3 fr. 50

Bourciez, E., Éléments de Linguistique romane. 1909. In-12, cartonné... 6 fr. »

— Précis historique de phonétique française, 4e édition revue et corrigée. 1914. In-12, cart..... 3 fr. 50

Brugmann, K., Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes, d'après le précis de grammaire comparée de K. Brugmann et B. Delbrueck, traduit par J. Bloch, A. Cuny et A. Ernout, sous la direction de A. Meillet et R. Gauthiot. 1905. In-8 avec 4 tableaux..... 20 fr. »

Cart, L. W., Précis d'histoire de la littérature allemande, avec notes bibliographiques et tableaux synchroniques. 1898. In-12, cartonné..... 3 fr. 50

Chevaldin, L. E., La Grammaire appliquée ou série synoptique de thèmes grecs et latins sur un chapitre de Montesquieu, avec une introduction théorique et un appendice contenant des Conseils pour les versions grecque et latine. 1897. In-12, cartonné..... 2 fr. 50

Ciceronis, M. T., ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. Antoine. 1888. In-8..... 3 fr. »

— in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique et commentaire explicatif par H. de la Ville de Mirmont. 1902. In-8..... 3 fr. »

Cucuel, C., Éléments de paléographie grecque d'après la « Griechische Paläographie » de V. Gardthausen. 1891. In-12, avec 2 planches, cartonné..... 3 fr. 50

Devillard, E., Chrestomathie de l'ancien français (IXe-XVe siècles). Texte, traduction et glossaire. 1887. In-12, cartonné..... 3 fr. 50

Dottin, G., Les Anciens Peuples de l'Europe. 1916. In-8, cartonné..... 6 fr. »

— La Langue Gauloise : Grammaire, texte et glossaire. 1920. In-8, cart. 10 fr. »

Ernout, A., Morphologie historique du latin, avec un avant-propos par A. Meillet. 1914. In-12, cartonné..... 3 fr. 50

— Recueil de textes latins archaïques. 1916. In-8..... 5 fr. »

Gache, F. et **H. Dumény**, Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. Mahaffy. 1887. In-12, cartonné..... 1 fr. 50

— et **J.-S. Piquet**, Cicéron et ses ennemis littéraires, ou le Brutus, l'Orator et le De optimo genere oratorum, traduit d'une préface de O. Jahn et suivi du texte annoté du *De optimo genere oratorum*. 1886. In-8..... 2 fr. »

Goyau, G., Chronologie de l'empire romain publiée sous la direction de R. Cagnat. 1891. In-12, cartonné..... 6 fr. »

Haenny, L., Nouvelle Grammaire latine rédigée sur un plan nouveau. 1889. In-12, cartonné..... 3 fr. »

Hamant, N. et **J. Rech**, Exemples de syntaxe grecque, pour servir à la traduction du français en grec, et précédés d'un Résumé des règles principales de la syntaxe attique, avec introduction par Am. Hauvette. 1891. In-12, cartonné.... 2 fr. 50

Extrait du Catalogue général (suite)

Homo, L., Lexique de topographie romaine, avec une introduction de R. Cagnat. 1900. In-12, avec un plan général colorié de l'ancienne Rome et 6 plans de détail. Cartonné ..... 7 fr. 50

Juvenalis, D. J., Satira septima. Texte latin publié avec un commentaire critique, explicatif et historique, par J. A. Hild. 1890. In-8 ..... 3 fr. »

Lindsay, W. M., Introduction à la critique des textes latins basée sur le texte de Plaute, traduit par J. P. Waltzing 1898. In-12, cartonné ..... 2 fr. 50

Lucani, M.-A., De bello civili liber primus. Texte latin publié avec un apparat critique, commentaire et introduction par P. Lejay. 1894. In-8 ..... 3 fr. 50

Lucreti Cari, T., De rerum natura. *Lucrèce*, de la nature. Texte latin accompagné du commentaire critique et explicatif de H. A. J. Munro, traduit de l'anglais par A. Reymond, avec préface de L. Crouslé. Livres I à III. 1890-1903. In-8 (isolément : II, 3 fr. ; III, 3 fr. 50) ..... 12 fr. »

— — Livre IV, Introduction, texte, traduction et notes par A. Ernout. 1916. In-8. Prix ..... 3 fr. 50

Macé, A., La Prononciation du latin. 1911. In-12, cartonné ..... 2 fr. »

Madvig, J. N., Syntaxe de la langue grecque, principalement du dialecte attique, traduite par N. Hamant, avec préface par O. Riemann. 1884. In-8 ..... 6 fr. »

Marouzeau, J., Conseils pratiques pour la traduction du latin. 1914. In-12, cartonné. Prix ..... 1 fr. »

Masqueray, P., Bibliographie pratique de la littérature grecque, des origines à la fin de la période romaine. 1914. In-8 ..... 5 fr. »

— Traité de métrique grecque. 1899. In-12, cartonné ..... 3 fr. 50

Meissner, C., Phraséologie latine, traduite de l'allemand et augmentée de l'indication de la source des passages cités et d'une liste de proverbes latins, par C. Pascal, 5e édition. 1911. In 12, cartonné ..... 4 fr. »

Navarre, O., Dionysos. Étude sur l'organisation matérielle du théâtre athénien. 1895. In-8 avec 2 planches en chromo, frontispice et 22 figures dans le texte. Prix ..... 5 fr. »

Niedermann, M., Précis de phonétique historique du latin, avec un avant-propos par A. Meillet. 1906. In-12, cartonné ..... 2 fr. 50

Parmentier, J., A short History of the English Language and Literature for the use of French Students. 1887. In-12, cartonné ..... 3 fr. 50

Pascal, C., Étude sur l'armée grecque pour servir à l'explication des ouvrages historiques de *Xénophon*, d'après F. Volbrecht et H. Koechly. 1886. In-12, avec 3 planches et 20 figures dans le texte. Cartonné ..... 2 fr. 50

Piquet, F., Précis de phonétique historique de l'allemand, accompagné de notions de phonétique descriptive. 1907. In-12, avec 2 figures et une carte coloriée. Cartonné ..... 3 fr. 50

Plauti, T. M., Aulularia. Texte latin publié d'après les travaux les plus récents, avec commentaire critique et explicatif, et une introduction par A. Blanchard. 1888. In-8 ..... 3 fr. »

Plessis, F., La Poésie latine (de Livius Andronicus à Rutilius Namatianus). 1909. In-8 ..... 12 fr. »

Quintiliani, M. F., Institutionis oratoriæ liber decimus Texte latin publié avec un commentaire explicatif par J. A. Hild. 1885. In-8 ..... 3 fr. 50

Res gestæ Divi Augusti, d'après la dernière recension, avec l'analyse du commentaire de T. Mommsen, par C. Peltier, sous la direction de R. Cagnat. 1886. In-8. Prix ..... 2 fr. »

Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes. Nouvelle série. Tomes I à XLIII, ou années 1877 à 1919. Gr. in-8 ..... à 25 fr. »

Revue des revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique. T. I à XLII, ou années 1876 à 1917. Grand in-8 ..... à 10 fr. »

Revue des comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'antiquité classique, par J. Marouzeau, I à VI, ou années 1910 à 1915. Gr. in-8 ..... à 5 fr. »

Riemann, O., Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique. 6e édition revue par P. Lejay. 1920. In-12, cartonné ..... 10 fr. »

Terenti Afri, P., Adelphae. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique par F. Plessis. 1884. In-8 ..... 4 fr. »

— Hecyra. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique par P. Thomas. 1887. In 8 ..... 3 fr. 50

Vendryes, J., Traité d'accentuation grecque. 1904. In-12, cartonné ..... 3 fr. 50

Viot, E., Traité élémentaire d'accentuation latine, suivi d'un questionnaire à l'usage des classes. 4e édition publiée par les soins de P. Viollet. 1888. In-12, cartonné ..... 1 fr. »

MAJORATION TEMPORAIRE : 20 0/0

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, à PARIS — 7e

Publications de la Société Nationale des Antiquaires de France

Mémoires de l'Académie celtique

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VIe volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Epuisés.*

Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 4 vol. in-8°. Années 1911-1918, — ou t. LXXI à LXXV.

Les tomes I à XIX, XXVI, XXVII, LIV et LXII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XX à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs ; XLII à XLV, à 12 francs ; XLVI à LIII, LV à LXI, LXIII à LXXV, à 8 francs.

Bulletins

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires* ; ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1917, 8 francs chaque année.

Abonnement annuel : Paris, *8 fr.* — Départ., *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

Annuaires

1848 à 1855, 8 volumes in-12, à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

Carte de la Gaule antique. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule, *épuisé*.

Le Costume de guerre et d'apparat d'après les sceaux du moyen âge, par G. Demay. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr. ; Chine, 10 fr.

Mettensia

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste Prost.

I (1897). Auguste Prost, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898 à 1901). Cartulaire de l'abbaye de Gorze, publié par A. d'Herbomez. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). Remarques chronologiques et topographiques sur le Cartulaire de Gorze, par Paul Marichal. In-8° de 105 p., **3** fr.

IV-V (1903-1908). Cartulaire de l'évêché de Metz, publié par Paul Marichal. In-8°, 2 volumes de XI-583 et CXXII-293 pages. Le tome I : **15** fr. ; le t. II est *épuisé*.

VI (1909-1912). Chronique et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel, publiées par André Lesort. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **20** fr.

Table alphabétique

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889).

Rédigée, sous la direction de M. R. de Lasteyrie, par M. Prou. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE 1804-1904.

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.